expo67
voir pages 19 - 20 - 21

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢

Montréal, jeudi 20 avril 1967 / sainte Agnès de Monte Pulciano / 83e année, No 91 / 4 cahiers / 76 pages / Les prévisions météorologiques : généralement ensoleillé et moins froid / Minimum 35 / Maximum 55

Assurance-santé : les médecins sont loin d'être d'accord sur la formule à adopter • Page 56

télephoto PA

Tragédie de l'air à Chypre : 124 morts

Un quadrimoteur turbo-propulsé de type "Bristol-Britannia" ayant à son bord 130 passagers et membres d'équipage s'est écrasé sur une colline à proximité de l'aéroport de Nicosie, à Chypre, et a explosé.

La tragédie a fait 124 morts, tous des Suisses qui revenaient de vacances en Asie.

— Nos informations, page 39

Afin d'assurer le maintien d'une paix éventuelle

Ottawa est prêt à dépêcher une unité au Vietnam

OTTAWA (PC) — Des mesures d'urgence ont été prises en vue de mettre sur pied une unité militaire canadienne qui, avec des unités d'autres pays, veillerait sur une paix éventuelle au Vietnam. C'est ce qu'a révélé hier soir un porte-parole du ministère de la Défense.

A ce même moment, un porte-parole du ministère des Affaires extérieures déclarait que l'on est présentement en train de faire des mises au point sur le rôle que le Canada serait en mesure de jouer au Vietnam, au cas où le mandat de la Commission internationale de contrôle serait modifié.

En vertu du mandat actuel, qui date de 1954, la Commission formée de représentants du Canada, de la Pologne et de l'Inde n'est investie d'aucun pouvoir lui permettant d'organiser une force de paix au Vietnam.

Les porte-parole des deux ministères ont convenu qu'il ne s'agit que de mesures en vue d'une paix éventuelle au Vietnam, au cas où toutes les parties concernées consentiraient à la mise sur pied de cette force de paix.

Mesures d'urgence

Mais le porte-parole de la Défense a corroboré des rapports provenant d'autres sources qui affirment que son ministère est sur un pied d'alerte.

Il a toutefois précisé que son ministère agit d'une façon tout à fait normale en organisant immédiatement une opération militaire qui, en cas de paix, assurerait le mouvement rapide des troupes.

Les opérations ont débuté mardi dernier, à la suite de la déclaration du ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, selon laquelle le Canada est prêt à participer à toute force de paix qui serait envoyée au Vietnam.

M. Martin avait également proposé un programme en quatre points susceptible d'aboutir à un cessez-le-feu total au Vietnam.

M. Ormond Dier, le nouveau doyen des représentants canadiens à la Commission internationale de contrôle, doit se rendre à Hanoï en fin de semaine, où il discutera des propositions de M. Martin avec les autorités nord-vietnamiennes.

Acquittement du mari de Colette Bonheur

NASSAU, Bahamas, (PA) — Gerald Robinson, un chiropraticien canadien émigré aux îles Bahamas, a été acquitté hier soir au terme du procès qu'il a subi sous une accusation de négligence criminelle en rapport avec la mort de sa femme, Colette Bonheur, une ancienne vedette québécoise de la radio et de la télévision, morte le 18 octobre dernier des suites d'une absorption excessive de somnifères.

Le procès de Robinson, un ancien Montréalais, père de quatre enfants, qui travaillait comme saxophoniste dans un cabaret de Freeport, Grand Bahama, s'est instruit devant la Cour suprême des Bahamas, à Nassau. Huit des douze membres du jury saisi de la cause se seraient prononcés en faveur de son acquittement.

Les jurés ont eu à déterminer si Robinson a commis une négligence coupable dans la manière dont il est venu en aide à sa femme, peu avant sa mort. La défense a soutenu que Robinson avait fait tout ce qu'il pouvait, compte tenu de son ignorance de la gravité de l'état de la disparue.

Le juge Ralph Campbell, présidant les débats, a par ailleurs exposé aux membres du jury que la négligence devait nécessairement comporter de la méchanceté.

Au cours du témoignage qu'il a rendu, Robinson, qui porte la barbe, a évoqué une liaison qu'il avait avec une jeune secrétaire blonde, Janice Bonstock. "Ma femme en avait connaissance et n'aimait pas cela. Elle projetait de divorcer," a-t-il dit, ajoutant que Mlle Bonstock l'avait accompagné en voyage à Miami, Floride, une semaine avant la mort de Colette Bonheur.

Robinson a déclaré que sa femme, dont il dit croire qu'elle s'est suicidée, avait déjà tenté de mettre fin à ses jours deux fois dans le passé, dans un cas en se plongeant la tête dans le four d'une cuisinière à gaz, dans l'autre en s'ouvrant les poignets.

Le procureur de la Couronne a cependant fait remarquer au tribunal qu'aucune cicatrice ne prouvait que Mme Robinson s'était blessée aux poignets. Le procureur, Me Kermit Ireland, a d'autre part demandé à Robinson s'il projetait d'épouser Mlle Bonstock. "Non" fut la réponse.

De précédents témoignages ont établi que Mme Robinson est restée inconsciente pendant deux jours et que Mlle Bonstock s'est occupée d'elle et de ses enfants à la demande de Robinson.

La jeune fille a dit que Mme Robinson était précédemment venue la voir pour parler de sa situation conjugale, mais qu'elle avait refusé d'en discuter.

La loi en vigueur aux Bahamas permet aussi bien à la poursuite qu'à la défense d'interjeter appel.

Montréal entend bannir "tout" désordre du terrain de l'Expo

par Raymond MASSE

L'administration municipale de Montréal a demandé hier au conseil d'adopter un règlement, recommandé par les polices provinciale et municipale, et visant à interdire toute forme de manifestation sur le terrain de l'Expo '67.

Le conseil étudiera le règlement proposé demain.

Il a pour but de prévenir notamment toute manifestation — bruyante au pas — et de permettre aux policiers d'intervenir facilement et même spontanément et d'écarter toute personne classée indésirable ou "suspecte".

Il est question dans le règlement de pancartes, d'instruments bruyants considérés comme "inappropriés", d'armes, de requêtes, d'expulsion, etc.

Où s'appliquera le règlement ?

Que faut-il entendre par ailleurs par l'"Emplacement" où le règlement s'appliquera ?

"Emplacement" comprend "les terrains utilisés pour les fins de l'Exposition", ainsi que "l'autoroute Bonaventure et les entrées et les sorties de celle-ci dans le territoire de la ville, ainsi que toute partie du territoire de la ville située dans un rayon de cinq cents (500) pieds de ces terrains ou dans un rayon de deux cents (200) pieds de cette autoroute ou des entrées et sorties de celle-ci".

En adoptant la suggestion de l'administration D.-S., le conseil décrétera que "toute personne qui se trouve sur l'emplacement de l'Expo 67 doit se conformer en tous points aux indications et aux instructions que les policiers de la ville de Montréal, les agents spéciaux de la Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967, dans l'exercice de leurs fonctions, peuvent donner au sujet de la circulation des personnes et des véhicules, de l'admission à l'emplacement ou à toute partie de l'emplacement de l'Exposition et, en général, au sujet de la protection et de la sécurité des personnes et des biens".

Les dépenses

En vertu de ce règlement, seront prohibés :

"a) le port d'affiches, de pancartes, de banderoles ou d'autres signes ou symboles du même genre ;

"b) l'usage d'instruments générateurs de bruits ou de sons, d'amplificateurs, de porte-voix ou d'autres modes d'amplification des sons, sauf ceux utilisés pour la réalisation d'événements prévus au programme de l'Exposition;

"c) les manifestations, les assemblées et les discours non prévus au programme de l'Exposition".

D'autre part, il sera interdit "à toute personne de consommer des boissons alcooliques sur l'emplacement de l'Exposition universelle ailleurs qu'aux endroits prévus à cette fin".

Il sera également interdit "à toute personne de jeter ou de lancer des pierres ou autres projectiles à la main ou au moyen d'un instrument quelconque".

Le règlement stipule également : "Tout policier de la ville de Montréal et tout constable spécial à l'emploi de la Compagnie canadienne de l'Exposition, de leur propre chef ou à la demande d'un agent de sécurité ou d'un agent de protection, peuvent expulser de l'emplacement toute personne qui refuse de se conformer à un ordre donné en vertu du présent règlement".

Voir MONTREAL en page 2

Lafontaine : la loi de la voirie doit être totalement repensée

par André BELIVEAU

Tout en proclamant la nécessité de repenser totalement la loi de la voirie et de réorganiser les cadres de son ministère, le ministre québécois de la Voirie et des Travaux publics Fernand-J. Lafontaine a tenu hier soir à rassurer les constructeurs de routes du Québec qui, réunis en congrès à Montréal, avaient manifesté leur inquiétude de mardi quant aux perspectives d'affaires au cours des prochains mois dans le domaine qui les intéresse.

"Il faut absolument repartir à neuf, a déclaré le ministre, dont le discours venait clôturer le congrès de l'Association des constructeurs de routes. D'abord refaire la loi (...) qui régit nos droits, devoirs et activités (et qui) remonte presque au temps où la Voirie fut détachée du ministère de l'Agriculture. Il est incontestable que la loi constitue l'outil-clé qui détermine nos moyens d'action. Il nous faut la repenser totalement.

"Deuxièmement, il nous faut réorganiser les cadres du ministère. C'est évident et notre personnel crie après cette restructuration. Nos problèmes ne sont plus les mêmes qu'il y a 10 ans. Nous travaillions autrefois en rase campagne; maintenant nous sommes appelés à tailler dans la chair urbaine. De plus, la technique routière s'est déve-

Voir LAFONTAINE en page 2

Les fonctionnaires de Montréal voteront en mai sur une motion de désaffiliation de la CSN

par Michel-G. Tremblay

A la suite de l'assemblée générale des fonctionnaires municipaux de Montréal, tenue hier soir, au Centre Paul-Sauvé, le syndicat, affilié à la CSN, a maintenant une nouvelle constitution. Une deuxième mesure radicale a été adoptée par les fonctionnaires, à savoir qu'ils se prononcent sur une motion de désaffiliation de leur syndicat de la Confédération des Syndicats Nationaux, en mai 67.

Le président André Lanciault a également affirmé que la convention collective n'était pas encore signée. Enfin, de nouvelles élections syndicales auront lieu le 26 mai, lors de la prochaine assemblée générale des membres du syndicat.

Voilà les faits saillants de l'assemblée générale des fonctionnaires.

Le syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal a une nouvelle structure syndicale. Près de 500 membres ont répondu à l'appel de leur bureau exécutif pour sanctionner la proposition d'une nouvelle organisation du syndicat, qui constitue une réforme radicale de la constitution.

Depuis plus de six ans, on discutait de réformes ; l'année dernière, on a demandé à un comité indépendant de trois membres, soit MM. Bruno Meloche de la CSN, Pierre Vadeboncoeur et Me Dollard Dansereau, d'étudier la constitution du syndicat. Deux rapports préliminaires ont été présentés aux fonctionnaires, qui les ont catégoriquement rejetés pour adopter une constitution, appuyée par une pétition de 500 membres, donnant une nouvelle structure à leur syndicat. Trois directeurs du syndicat, MM. Fernand Foisy, J.-Paul des Trois-Maisons, qui a proposé la nouvelle

Voir FONCTIONNAIRE, p. 2

Washington offre une désescalade inspirée du plan de Martin

WASHINGTON (AFP, UPI) — Profitant d'une réunion régulière du Conseil ministériel de l'OTASE tenue hier à Washington, le secrétariat d'Etat américain a révélé qu'il offrait de retirer ses forces armées à une distance de dix milles au sud de la zone démilitarisée au Vietnam, à condition quHanoi soit prêt à replier simultanément ses forces jusqu'à dix milles au nord de la zone.

Renchérissant sur cette proposition, le gouvernement de Saigon propose qu'une équipe de la Commission internationale de contrôle s'installe des deux côtés de la zone tampon qui sépare les deux Vietnam, soit de chaque côté du pont de Hien Luong, sur la rivière Ben Hai. Cette équipe serait ainsi à même de "sauvegarder la paix et aé rétablir la sécurité". Dans la zone démilitarisée, cette installation permettrait à l'équipe de "remplir plus facilement et plus efficacement sn activité de contrôle".

Par ailleurs, on reste dans l'expectative par rapport à Hanoï qui n'a pas encore fait connaitre sa position à l'égard des proposition faites par M. aPul Martin, et celles conjointes faites par les Etats-Unis et Saigon.

Les positions de Washington

Washington a choisi la voie de la presse pour faire connaitre son projet de retrait de troupes à 10 milles de la zone démilitarisée, projet qui est, en fait, une version élargie (et assortie de précisions) des idées que le chef de la diplomatie canadienne avait avancées la semaine dernière. On sait que le gouvernement de Saigon a donné, mardi, son appui au plan canadien.

Le secrétaire d'Etat a spécifié que si le Nord-Vietnam était disposé à se conformer à un retrait réciproque des forces en présence, toute les actions militaires dans le secteur de 26 milles pourraient cesser. Washington et Saigon, a déclaré le porte-parole du secrétariat d'Etat, M. Robert McCloskey, se tiendraient alors prêts à coopérer pleinement avec la Commission internationale de contrôle afin qu'elle puisse veiller à l'exécution de ce repli au sud, à condition que le Nord-Vietnam accepte le principe du contrôle de la CIC.

L'offre de Washington constitue sa réponse à la proposition en quatre points formulée par

voir WASHINGTON en page 2

Raid aérien sur une centrale thermique près de Haïphong

SAIGON, (AFP, Reuter, PA) — Les Américains ont bombardé aujourd'hui deux centrales électriques de la périphérie de Haiphong, grand port nord-vietnamien. C'est le raid le plus près jamais effectué dans les parages de la grande ville portuaire. Il fait suite à ceux effectués sur le complexe sidérurgique de Thai Nguyen.

Une des centrales électriques se trouvent un mille de Haïphong, et l'autre à deux milles. Un porte-parole dit que les bombes sont tombées sur les tours de transmission. Des observateurs à Saigon disent qu'il s'agit là d'un nouveau progrès dans le sens de l'escalade.

Au cours d'un engagement aérien hier au Nord-Vietnam, les Américains disent qu'ils ont abattu possiblement cinq "Migs" communistes qui tentaient en vain d'intercepter une attaque contre des centres d'entrainement de guerilleros, près de Hanoï.

Comme à l'accoutumé, le haut commandement américain a refusé de confirmer l'information en provenance d'Hanoï selon laquelle deux appareils américains ont été abattus mercredi au cours des combats. On annonce toutefois que les pertes américaines, la semaine dernière ont été de 147 morts, et 1,142 blessés.

AUJOURD'HUI

Nouveaux moyens pour financer l'éducation

Le gouvernement du Québec n'entend pas financer uniquement l'éducation par l'impôt sur le revenu des particuliers. Le premier ministre Johnson a d'autres moyens en vue.

— Page 30

Le rapport Carter, source de confusion ?

Le président de la société Imperial Oil, M. W. O. Twaits, a déclaré hier qu'il n'existe actuellement pas de plus grande source de confusion, dans la perspective économique du Canada, que le rapport de la commission d'enquête Carter sur la fiscalité.

— Page 52

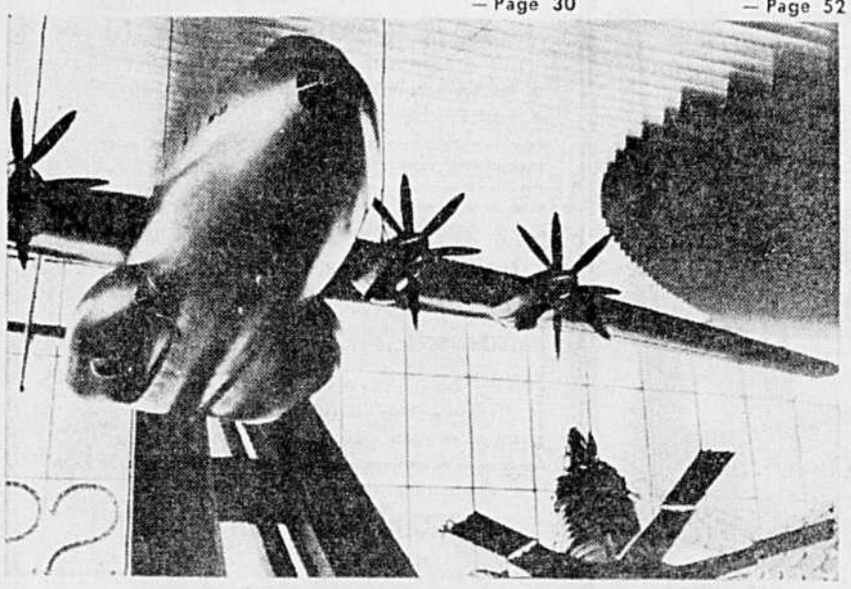

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Le pavillon russe de l'Expo, une exposition à lui seul

Le pavillon soviétique est presque, à lui seul, une exposition. Il faudra des heures de visite attentive pour découvrir chacune des maquettes, sculptures, réalisations techniques d'avant-garde, peintures et autres éléments d'exposition qui ont été entassés à l'intérieur du plus vaste pavillon de la Terre des Hommes.

(Texte et autres photos à la page 19).

"Surveyor-3" a transmis ses premiers clichés de la Lune

PASADENA — (AFP, UPI, PA) — Le troisième robot "Surveyor" qui s'est posé en douceur sur la Lune, hier soir à 7 h. 04, a réussi à corriger de lui-même une panne de courant qui risquait de compromettre sa mission. Cette panne corrigée, il a pu transmettre à la Terre des clichés plus précis des alentours immédiats du cratère peu profond dans lequel, semble-t-il, il a atterri.

Les premiers clichés qu'il a relayés dès hier soir avec une caméra dont la définition n'est que de 200 lignes, sont très flous. Malgré ce défaut, corrigé maintenant que les clichés parviennent avec une définition de 600 lignes, les experts ont pu déterminer que le sol lunaire était relativement plat dans la région photographiée.

Ce qui fait croire à la NASA que le Surveyor s'est posé dans un cratère peu profond provient de la constatation que sur les premiers clichés transmis, l'horizon se trouve surélevé d'environ cinq degrés par rapport à la place qu'il devrait occuper si le sol était parfaitement plat autour de la caméra.

La phase finale du voyage de cette sonde lunaire équipée pour exécuter des forages dans la surface de la lune, s'est déroulé presque normalement, si ce n'est une anomalie signalée peu après l'atterrissage. Le vol de 233,000 milles avait duré 65 heures.

Les dernières minutes qui ont précédé l'alunissage de l'engin lui ont permis de se placer en position d'atterrir, après quoi les rétrofusées l'ont ralenti de 6,000 milles à l'heure à 250 milles à l'heure, pour enfin diminuer à trois milles à l'heure.

En fin de soirée hier, "Surveyor-3" avait déjà pris onze photos. Les six premières montrent l'engin lui-même ainsi que le sol lunaire entre le trépied

Voir SURVEYOR-3 en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 57 à 71
Bandes dessinées / 58
Calendrier des pionniers / 17
Camping / 48 et 49
Courrier "Que faire ?" / 27
Décès, naissances, etc. / 73
Editorial / 4
Finance / 52 à 54
Horoscope / 55
Loisirs et récréation / 58
Mots croisés / 63
Nouvelles internationales / 39
Nouvelles nationales / 57
Radio et télévision / 16
Spectacles et concerts / 34 et 35
Sports / 40 à 47
Tribunaux / 8
Vie féminine / 22, et 25 à 27
Vie mondaine / 23 et 24
Votre médecin / 10

CKAC 73

FONCTIONNAIRES

SUITE DE LA PAGE 1

structure, et Réal Bibeault, qui l'a appuyé, ont présenté à l'assemblée générale l'organigramme de la constitution qui a été adoptée.

Il est à retenir qu'une proposition a été présentée à l'assemblée concernant une représentation syndicale axée sur l'efficacité, la représentativité et la dépolitisation du syndicalisme des fonctionnaires. Cette proposition, telle que mentionnée dans le rapport dissident de Me Dollard Dansereau, a été proposée par un membre du syndicat et rejetée par l'assemblée.

Désaffiliation

Tel qu'il était attendu, les membres ont donné avis pour que leur syndicat abandonne son affiliation à la CSN. Le 26 mai prochain, lors de la prochaine assemblée générale, le syndicat représentant 4,500 fonctionnaires municipaux, votera sur la motion de désaffiliation de la CSN. Les fonctionnaires reprochent à la CSN de ne pas avoir joué un rôle prépondérant lors du règlement de la grève.

Le contrat n'est pas signé

De plus, le président du syndicat a confirmé que le contrat de travail liant les employés à la ville n'était pas encore signé. M. André Lanciault a déclaré que "la ville n'était pas d'accord avec deux clauses; cependant, si, vendredi prochain, le contrat n'était pas encore signé, le comité exécutif du syndicat prendra les dispositions nécessaires".

Lors de l'assemblée, on a également adopté une résolution recommandant la tenue d'élections syndicales le 26 mai prochain et non en octobre, tel que le prévoit leur constitution.

A ce sujet, le vote ne s'est pas déroulé sans heurts. Le président a déclaré au début que la pétition autorisant cette date était invalide parce qu'il n'y avait que 209 membres qui l'avaient signé. Or à la suite d'un tollé général, le secrétaire a dû refaire le décompte de la liste pour ajouter qu'il y avait eu une erreur, et que plus de 600 membres avaient effectivement signé la requête. La résolution du bureau exécutif du syndicat a tout de même été ratifiée quand le président a démontré que le 26 mai était une date plus propice pour la tenue d'élections, au lieu du 12 mai, comme il avait été proposé.

Commentant les résultats de l'assemblée, M. Lanciault a affirmé "que nous ne devons pas penser en fonction d'une campagne électorale, mais bien en fonction d'une vie syndicale plus intense".

Après lui avoir demandé s'il pensait se présenter de nouveau à la présidence du syndicat, le président a dit "qu'il s'occupait actuellement de la signature de la convention et qu'il n'avait pas pris de décision quant à sa candidature".

LAFONTAINE

SUITE DE LA PAGE 1

loppée à un rythme extraordinaire en ces dernières années; nous avons des ingénieurs spécialisés dans toutes les branches du génie routier, de nouveaux outils de travail et des tâches plus compliquées à réaliser. Nous sentons par ailleurs le besoin d'adjoindre à l'ingénieur des membres de disciplines connexes, comme l'urbanisme, l'économie, la sociologie, l'architecture, etc. Nous ne pouvons plus, en somme, opérer dans les mêmes cadres, cela va de soi."

Une question de semaines

Le ministre a annoncé récemment la formation prochaine d'un ministère de l'Equipement. "Nous engloberons effectivement à brève échéance les services des ponts des Travaux publics, a-t-il dit. C'est une question de semaines maintenant."

Dans l'immédiat, a poursuivi M. Lafontaine, "il nous faut, pour porter ces nouvelles responsabilités, élargir les cadres de ce qui deviendra le service-clé du ministère de la Voirie : la direction de la planification.

"C'est là que devront se rapporter les nouvelles disciplines et que seront conçus les avant-projets, les projets en coordination avec le service de la circulation et le service des tracés et projets."

Notant que les techniques actuelles permettent une planification mieux éclairée, il a révélé que son ministère effectue présentement plusieurs enquêtes dans diverses parties du Québec :

— dans la région de Québec, enquête économique et sociale touchant le logement, la circulation et tous les modes de transport (la phase de la collecte des informations y est terminée depuis peu);

— enquête sur la région de Portneuf;

— enquête sur tout le centre du Québec, avec Trois-Rivières comme "point d'intérêt";

— enquête sur la nouvelle ville de Laval.

"Partout, a déclaré M. Lafontaine, nous tiendrons compte à l'avenir non seulement de la route, mais de tous les moyens de locomotion. Le temps n'est pas loin où la province, pour donner plus de corps à sa politique d'expansion en matière d'équipement, devra nécessairement cerner l'ensemble du problème des transports. A mesure que nos enquêtes progresseront nous allons "mettre à l'oeuvre" et dresser un plan d'aménagement du réseau routier pour chacune des régions économiques de la province. A l'intérieur de ces plans, nous essaierons d'établir des cédules quinquennales de travail dont la réalisation sera basée sur les budgets dont nous disposerons."

M. Lafontaine a cependant précisé que son ministère, tout en rebâtissant la loi, tout en refaisant ses cadres et tout en se donnant un véritable plan, devra quand même continuer à construire des routes et à en restaurer d'autres.

"Je ne crois pas que nous puissions nous arrêter au cours des années à venir, a-t-il expliqué. Nous voulons mettre l'accent sur la récupération, tandis qu'il en est encore temps, du vieux réseau, la restauration des routes régionales qui jouent le rôle important de voies d'alimentation des autoroutes provinciales."

"Problème majeur dans plusieurs villes

Le ministre s'est dit conscient du "problème majeur" qui existe dans plusieurs villes québécoises :

— Québec même, "où nous allons entreprendre au cours de l'été la construction d'ouvrages importants pour sortir du centre-ville la circulation de transit et assurer une meilleure desserte routière dans le secteur est de la région métropolitaine de Québec";

— Hull, Trois-Rivières, Shawinigan et Grand-Mère, qui "attendent l'aide de la Voirie pour solutionner leurs problèmes de circulation";

— Montréal, où tout n'est pas réglé en dépit des sommes fantastiques investies ces 10 dernières années. "Déjà, nous avons trois échangeurs dont la construction est parachevée, mais qui attendent, pour être utilisés pleinement, qu'on les relie entre eux par la future artère est-ouest. Nous avons annoncé il y a quelques jours la construction d'un nouveau pont sur la rivière des Prairies dans l'axe de la rue Papineau, et vous verrez d'ici peu que nous ne nous arrêterons pas là".

Avec l'ouverture de l'autoroute Montréal-Berthier, qui aura lieu la 24 juin prochain, le réseau québécois d'autoroutes s'étendra sur une distance de 550 milles. Les études et les budgets détermineront si on continuera dans ce domaine au même rythme. "Une meilleure répartition des budgets et des projets nous permettra d'activer nos travaux en province, par exemple, et de pousser plus rapidement vers l'est l'autoroute transcanadienne", assure M. Lafontaine.

Un tableau "peu reluisant"

Au début de son exposé, le ministre avait particulièrement insisté sur le contraste qui existe entre le nouveau réseau d'autoroutes du Québec, dont il faut, bien sûr, se féliciter, et, d'autre part, les routes provinciales conventionnelles qui, construites pour la plupart entre 1930 et 1962, présentent aujourd'hui un tableau d'ensemble "peu reluisant", selon son expression même.

Les routes construites dans les années '30 et '40 l'ont été en fonction d'un parc automobile de 400,000 unités et des standards du temps. Aujourd'hui, le parc automobile québécois atteint presque les 2 millions. D'autre part, ces routes pouvaient fort bien, à l'époque, traverser les villages qu'elles traversaient. Aujourd'hui, ces villages ont grandi en nombre et en importance. Plusieurs d'entre eux sont devenus des villes à l'intérieur desquelles — du moins pour les municipalités de plus de 50,000 habitants, "la circulation va devenir de plus en plus un cauchemar", comme l'a souligné le ministre.

Le réseau de routes conventionnelles a donc besoin à la fois d'une restauration et d'un réaménagement, et M. Lafontaine s'est dit disposé à en tenir compte : "Les montants considérables que nous avons dépensés jadis pour construire ces routes exigent que nous protégions aujourd'hui de tels investissements par des réaménagements qui permettent à ce réseau de donner les services supplémentaires que l'on en attend".

MONTREAL

SUITE DE LA PAGE 1

placement et interdire l'admission sur ledit emplacement de :

a) "toute personne prise en flagrant délit d'infraction au présent règlement ou à toute législation connexe;

b) "toute personne, à la demande expresse d'un représentant autorisé de la Compagnie canadienne de l'exposition".

Enfin, "tout policier de la ville de Montréal ou tout constable spécial à l'emploi de la Compagnie canadienne de l'exposition peut saisir tout objet qui a servi, sert ou peut servir à la commission d'une infraction au présent règlement."

A quoi s'expose les contrevenants éventuels ?

L'article 11 proposé dit : "Sans préjudice aux autres recours de la Ville, quiconque contrevient à l'une des dispositions du présent règlement est passible d'une amende avec ou sans frais ou d'un emprisonnement. Lorsque la sanction imposée est une amende avec ou sans frais, le contrevenant, à défaut du paiement immédiat de l'amende et des frais, s'il en est, est aussi passible d'un emprisonnement".

Le même article note : "Le juge de la Cour municipale fixe le montant de l'amende qui ne doit pas excéder $100 et le temps d'emprisonnement qui ne doit pas excéder 60 jours. Cependant, l'emprisonnement imposé par défaut de paiement de l'amende ou de l'amende et des frais cesse immédiatement sur paiement de l'amende et des frais, s'il en est".

Le règlement cesserait d'être en vigueur le 31 octobre prochain (L'Expo prendra fin le 27 octobre).

WASHINGTON

SUITE DE LA PAGE 1

le ministre canadien des Affaires extérieures, qui recueille l'entière approbation de l'administration Johnson.

Les milieux officiels américains ont pris note des premières réactions négatives d'Hanoï aux propos de M. Martin, mais ils insistent sur le fait qu'à leur avis le gouvernement nord-vietnamien n'a pas catégoriquement rejeté la proposition canadienne.

"Le gouvernement des Etats-Unis a soigneusement étudié la proposition en quatre points de M. Paul Martin, a déclaré M. McCloskey. Nous estimons qu'elle offre des chances considérables en vue d'une désescalade du conflit au Vietnam et en vue également de la recherche d'un règlement général."

Les milieux officiels américains précisent qu'en cas d'acceptation par Hanoï de cette proposition, la Commission internationale de contrôle (Canada, Inde, Pologne) serait aussitôt consultée.

Etape importante de l'escalade

Par ailleurs, le commandant en chef des forces américaines du Pacifique, l'amiral Grant Sharpe, a très nettement indiqué hier, au cours d'une conférence de presse, que l'heure est grave et a laissé entendre que l'on se dirige à présent vers le franchissement d'une étape importante de l'escalade, qui sera peut-être décisive.

Une vive préoccupation se manifeste, en effet, depuis quelques jours à Washington en ce qui concerne l'éventualité d'une grande offensive communiste. Trois divisions nord-vietnamiennes au moins sont apparemment massées à proximité de la zone démilitarisée et le général Westmoreland a fort à faire pour étoffer de toute urgence les effectifs américains dans ce secteur-clé.

Entre-temps, à Washington, la Commission pour la liberté d'information mise sur pied par l'American Society of Newspaper editors a déclaré aujourd'hui que le président Lyndon Johnson continuait "à faire tort à son image et à la confiance mise en lui en essayant constamment de manipuler les nouvelles de manière à les faire paraître meilleures qu'elles ne sont".

La Commission a porté cette accusation au congrès annuel de l'American Society qui s'est ouvert aujourd'hui en présence de 500 des grands noms du journalisme. Le rapport de la Commission déclare qu'en dépit de "légères améliorations ces derniers mois", la tendance de M. Johnson à manipuler les nouvelles demeure flagrante. "Cette tendance, bien qu'évidente dans le cas d'informations de toutes sortes, est des plus dommageable dans le cas du Vietnam", précise la Commission, qui ajoute que la fameuse brèche de crédibilité (credibility gap) dépend, pour une bonne part, du fait que la Maison-Blanche "est réoccupée, et injustement, de considérations politiques internes" plutôt que d'essayer de communiquer loyalement les nouvelles.

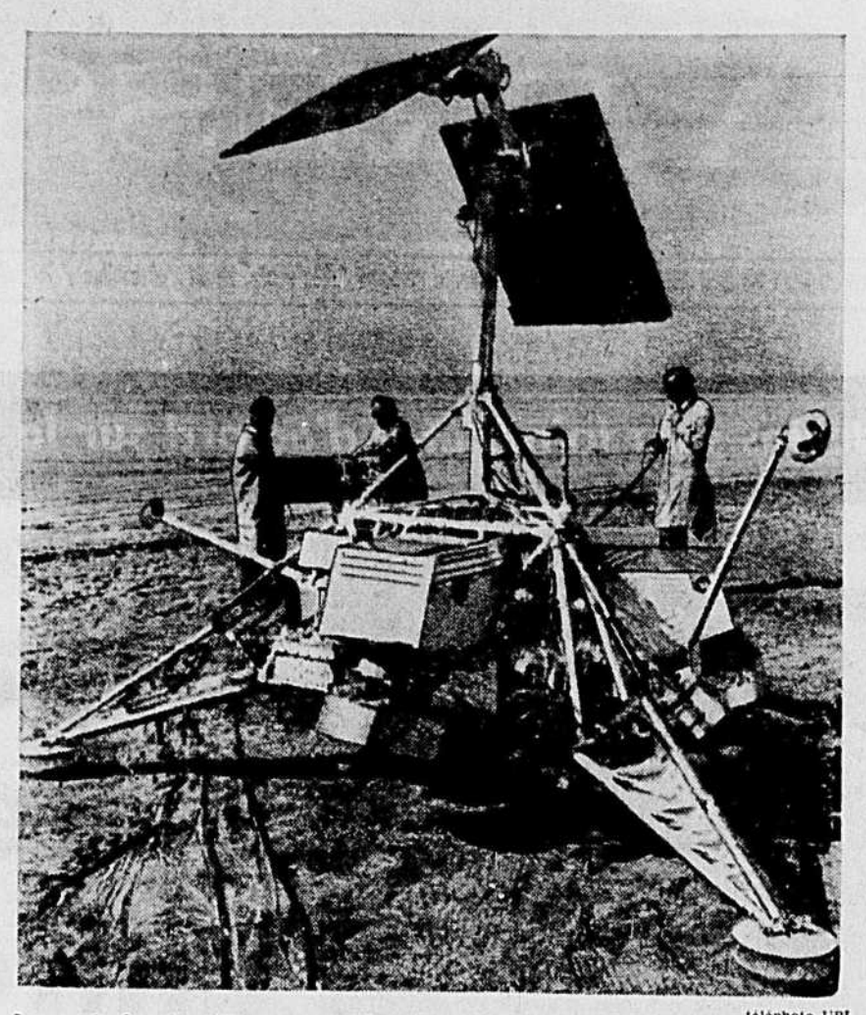

téléphoto UPI

La sonde lunaire "Surveyor-3", équipée d'une camera et d'une petite foreuse-pelle destinée à éprouver la résistance et la composition du sol lunaire, s'est posée sur la lune en douceur hier soir. L'engin est semblable à celui-ci photographié au moment d'une inspection par les spécialistes de la société Hughes Aircraft. On remarque le bras au bout duquel se trouve la foreuse-pelle, à côté du technicien de gauche.

M. Paul Martin nomme plusieurs ambassadeurs

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a annoncé hier matin la nomination de M. S. F. Rae au poste d'ambassadeur au Mexique ; celle de M. H. F. Feaver à celui d'ambassadeur en Grèce ; et celle de M. J.-L. Délisle au poste de représentant permanent et ambassadeur du Canada auprès de l'Office des Nations unies à Genève.

M. Martin annonce également que M. J. H. Cleveland devient ambassadeur en Colombie, en remplacement de M. W. Dier, récemment nommé commissaire du Canada à la Commission internationale de contrôle à Saigon.

M. Klaus Goldschlag remplacera M. Délisle au poste d'ambassadeur en Turquie et M. John Timmerman devient haut commissaire du Canada à Ceylan.

M. Rae était jusqu'à ce jour ambassadeur auprès des Nations unies à Genève; M. Deaver était ambassadeur au Mexique; M. Cleveland était haut commissaire au Nigéria; MM. Goldschlag et Timmerman faisaient partie de l'administration centrale du ministère des Affaires extérieures, à Ottawa.

SURVEYOR-3

SUITE DE LA PAGE 1

sur lequel il repose. Ces photos, dont la résolution est de 200 lignes, sont très floues, certaines presque indistinctes.

Les techniciens du "Jet Propulsion Laboratory" de Pasadena ont pu cependant y déceler que la fraction de sol lunaire visible était relativement plate, parsemée de minuscules cratères.

Les autres photos représentent un des emplacements d'atterrissage possible des futurs "lunautes", mais on ne peut rien y distinguer à cause de la réverbération solaire. Ce problème n'inquiète pas les spécialistes, car il sera résolu de lui-même au fur et à mesure que le temps passera et que l'angle des rayons solaires changera.

Quant à l'analyse du sol lunaire grâce à une petite excavatrice, elle ne pourra commencer avant ce soir ou même demain.

La Zambie accuse d'espionnage un citoyen canadien

LUSAKA (Reuter) — Cinq Blancs, dont un aviateur canadien, qui ont été arrêtés la semaine dernière en Zambie, ont été accusés d'espionnage au profit d'une puissance étrangère, a-t-on annoncé aujourd'hui. C'est l'avocat de l'un des détenus qui a révélé les accusations aux journalistes.

Le gouvernement de Zambie avait annoncé la semaine dernière qu'ils ne révélerait pas les moitfs de la détention parce que cette affaire impliquait de graves problèmes de sécurité. Il laissait toutefois les détenus libres de le faire par le truchement de leurs avocats. Après avoir visité les prisonniers au camp de détention de Mumbwa, à 100 milles de la capitale, les avocats firent part du refus de leurs cliens de révéler les accusations. Mais aujourd'hui, Me Derek Kemp, avocat de Ian Haigh, a émis une déclaration contenant les plaintes.

Le Canadien est le capitaine J. (Bunny) Warren, un pilote d'avions à réaction.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 35
MAXIMUM : 55

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, de l'Outaouais, des Laurentides, de Québec, des Cantons de l'Est, de la Mauricie et du Lac-Saint-Jean : généralement ensoleillé et moins froid; vents légers. Minimum et maximum à Montréal et Ottawa : 35 et 55; Québec, Sherbrooke et Ste-Agathe : 30 et 50; La Tuque : 30 et 45; Chicoutimi : 25 et 45. Aperçu pour demain : ensoleillé avec nébulosité croissante en fin de journée.

Régions de Rimouski, Baie-Comeau, Sept-Iles et Gaspésie : généralement ensoleillé et un peu plus doux; vents légers. Minimum et maximum à Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Gaspé, Baie-Comeau et Sept-Iles : 25 et 49. Aperçu pour demain : généralement ensoleillé et plus doux.

Quelque mal que le médisant puisse dire de moi, Dieu en sait bien davantage sur mon compte.

Proverbe arabe

A ce jour, la Commission BB a coûté plus de $½ million

OTTAWA — Les 11 membres de la commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme ont reçu jusqu'à maintenant la somme de $410,950 en honoraires et un montant de $107,262 en indemnités de déplacement et de séjour, ce dernier montant n'étant pas imposable.

C'est le co-président André Laurendeau qui a touché les honoraires les plus élevés, soit $74,100. Il a de plus reçu des allocations de frais de $13,903.40.

Ces sommes ont été payées pour une période de trois ans et neuf mois. Elles varient d'un commissaire à l'autre suivant le temps que chacun d'eux à consacré à la commission. Ainsi, M. A.D. Dunton a reçu des honoraires de $44,800 et des allocations de $4,150, le père Clément Cormier, $26,600 et $10,922; M. Royce Frith, $40,300 et $11,011; M. Jean-Louis Gagnon, $65,650 et $14,175; M. Paul Lacoste, $14,450 et $575; M. J. B. Ruydnyckyj, $31,800 et $15,090; M. Frank Scott, $32,850 et $7,206; M. Paul Wycsynki, $32,700 et $3,884; Mme G.M. Laing, $33,350 et $21,118.

CORRECTION

Dans les annonces de Steinberg, édition du mercredi 19 avril, cet article aurait dû se lire comme suit :

TOMATES "CERISES"

rouges, du Mexique
pour vos salades

contenant 1 chopine **29¢**

À budget égal c'est chez Steinberg qu'on fait les meilleures emplettes

STEINBERG

OMER DeSERRES

SPECIAL ! SPECIAL ! PEINTURE SHERWIN-WILLIAMS
Blanc seulement

5 FINITIONS : couche de fond, émail lustré, semi-lustré, Latex, blanc extérieur

Le gallon : régulier $8.95 SPECIAL $5.95

Asphalte instantané

• S'applique facilement à l'aide d'une pelle et d'un rateau • Un simple rouleau lui donne une surface uniforme • Peut servir pour : entrée de garage, réparations de trous et fissures, patio, etc. • 1 sac de 80 lbs. couvre 1 verge carrée par 1" d'épaisseur. Sac de 80 lbs. $2.19

ROULEAU : GARDENETTE

DIAMETRE	PESANTEUR REMPLI D'EAU	PRIX
14" x 20"	110 lbs.	$10.95
18" x 24"	253 lbs	16.95
24" x 24"	344 lbs.	25.95

Taille-haie Sunbeam

• Moteur de grande puissance • Légère, mais robuste • Large poignée chromée pour un meilleur maniement.

Modèle HT100 $29.95

Ouvert tous les jeudis et vendredis soirs jusqu'à 9 h. 30
Commandes téléphoniques 288-0251

1406, rue St-Denis (coin Ste-Catherine) 6955, rue St-Hubert (coin Bélanger) Centre d'Achats Wilderton 2785 Van Horne

COMMERCE DE GAUFRE BELGE (BELGIAN WAFFLES)

A VENDRE

MAISON MOBILE TOUTE EQUIPEE

TELLE QUE VUE A L'EXPOSITION MONDIALE DE NEW YORK, OCCASION REVEE POUR PERSONNE DESIRANT S'INSTALLER près de L'EXPO 67.

PEUT SERVIR AUSSI pour : CASSE-CROUTE, kiosque souvenirs ou d'information, etc.

RAISON DE VENTE AUTRE COMMERCE

PALAIS DU COMMERCE — Suite 23. Tél. : 842-6601

val royal

Projetez-vous d'entourer votre terrain d'une clôture ?

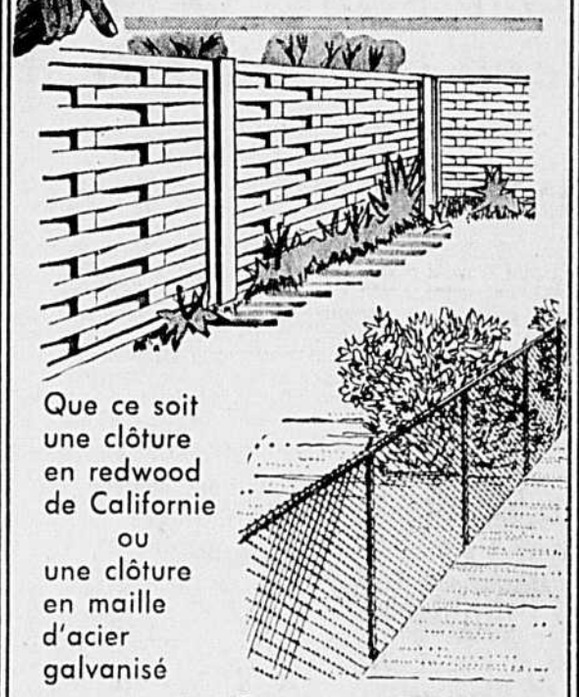

Que ce soit une clôture en redwood de Californie ou une clôture en maille d'acier galvanisé

Val Royal
FAIT L'INSTALLATION
(DANS LA REGION METROPOLITAINE)

• Ouvrage garanti, fait par des experts
• Termes faciles, si désirés

Pour une estimation gratuite et sans engagement, appelez ou envoyez-nous votre plan par la poste en indiquant la location des barrières.

Découpez et mallez à : 12200 boul. Laurentien
NOM .....
ADRESSE .....
TELEPHONE .....
VILLE .....
J'aimerais recevoir une estimation sur :
Clôture en maille d'acier ☐ en redwood ☐

MATERIAUX ET QUINCAILLERIE DE CONSTRUCTION
val royal
BUILDING MATERIALS LTD.
DIVISION DES ENTREPRISES P. H. DESROSIERS

CARTIERVILLE :	12,200 boul. Laurentien	Tél. : 334-5320
MONTREAL-NORD :	11,401 boul. Pie-IX	Tél. : 322-7341
BROSSARD :	6200 boul. Taschereau	Tél. : 676-0311

• Stationnement facile • Plan budgétaire • Service de livraison

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 HRES

Lundi, mardi, mercredi de 8 h. à 5 h. 30 p.m. Samedi de 8h. à 12.30 p.m.

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, JEUDI 20 AVRIL 1967 — 83e ANNEE — No 91

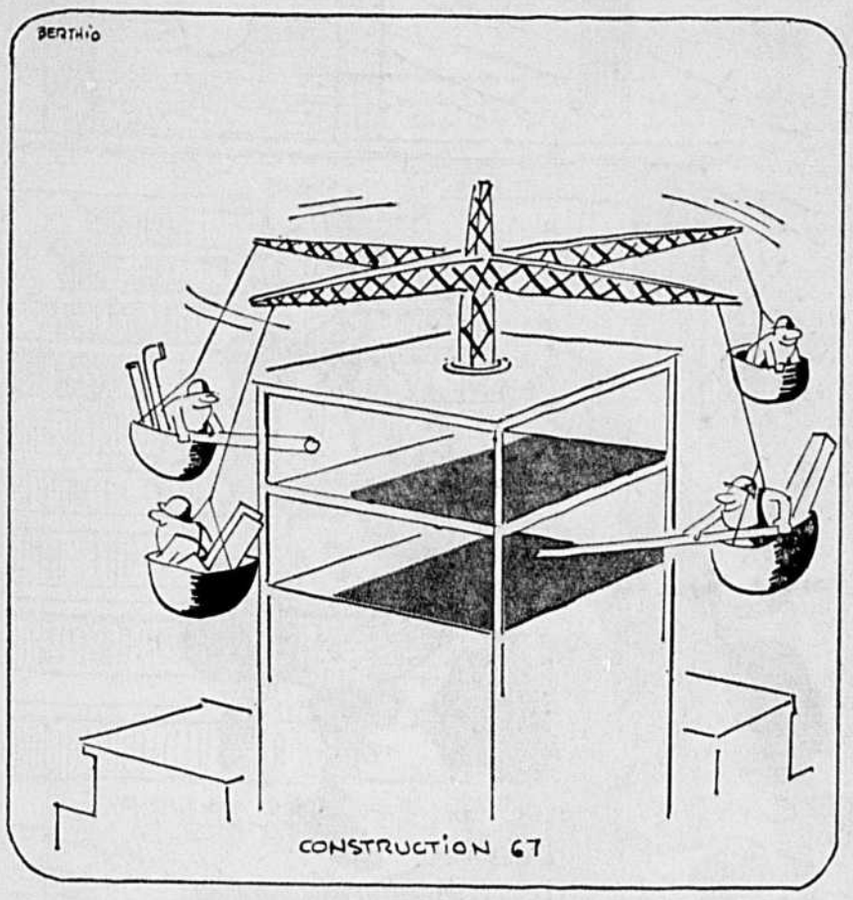

Le tunnel: trois des accusés sont cités à leur examen volontaire

par Léopold LIZOTTE

L'enquête préliminaire des huits accusés de conspiration pour cambrioler une banque du quartier Notre-Dame-de-Grâce, où l'on croyait pouvoir voler de $6 à $7 millions, s'est terminée hier après-midi, le juge Gérard Laganière citant immédiatement trois des prévenus, Fuoco, Orban et Rocheleau à leur examen volontaire, tout en ajournant sa décision à cet après-midi, quant aux accusations à retenir contre les cinq autres.

Dans tous les cas, toutefois, le tribunal a décidé, dès hier après-midi, des cautionnements à accorder ou à refuser à chacun des prévenus au regard de la preuve présentée par le procureur de la Couronne, Me Michel Côté, et des dossiers antérieurs de chacun des prévenus.

Et tout cela peut se résumer comme suit :

Paul Desormiers (le père); il aurait été présent aux deux réunions de "conspiration" tenues chez lui et, par la suite, il aurait parlé presque quotidiennement, au témoin Bilodeau, de l'entreprise en cours. Cautionnement de $50,000 ou dépôt de $135,000.

Frank Cotroni : gendre du précédent, aurait assisté aux deux réunions, et aurait été le principal quémandeur de fonds pour la réalisation du projet. Aucun cautionnement.

Pierre Desormiers : beau-frère du précédent accusé et fils de Paul. Aurait assisté aux deux réunions d'organisation, aurait assisté Cotroni dans sa demande de fonds, et a été identifié à la fois par des policiers et par la voisine d'en haut comme s'étant trouvé à quelques reprises dans le logement de la rue Trans-Island. Aucun cautionnement.

Michel Desormiers : frère du précédent et autre fils de Paul. Aurait déclaré à Bilodeau qu'il avait collaboré au creusage du tunnel. Cautionnement de $15,000 ou dépôt de $5,000.

Robert Rocheleau : présent (selon la preuve) à une réunion, et identifié à la fois rue Trans-Island et boulevard Décarie. Cautionnement de $15,000 ou dépôt de $5,000.

Jean-Jacques Beaudoin : présent à une réunion et identifié par des policiers rue Trans-Island. Cautionnement de $25,000 ou dépôt de $10,000.

Théodore Orban : identifié à la fois rue Trans-Island et boulevard Décarie. Cautionnement de $15,000 ou dépôt de $5,000.

Francesco Fuoco : identifié à maintes reprises, rue Trans-Island et boulevard Décarie. Trouvé en possession, lors de son arrestation à Laval, des clefs de la maison du "tunnel". Pas de cautionnement.

Dans tous les cas, il faut cependant le noter, le juge Laganière a également pris en considération le dossier antérieur de chacun des prévenus et le "recul" de la dernière condamnation subie, s'il y avait lieu.

Identifiés par une dizaine de policiers

Au cours de la dernière journée de l'enquête, d'autre part, les choses avaient marché fort rondement et une dizaine de policiers ont déposé sur les observations qu'ils avaient faites, entre le 31 août et la fin de mars dernier, alors qu'ils étaient postés dans deux maisons distinctes, l'une rue Trans-Island, l'autre boulevard Décarie, face à la banque.

Tour à tour, Orban, Pierre Desormiers, Fuoco, Rocheleau et Beaudoin avaient été identifiés comme s'étant rendus, à une ou plusieurs reprises, au local présumément loué par la bande, pour tenter de pénétrer dans une succursale de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal.

Dans certains cas, les policiers les avaient vus entrer en portant certains articles précis, comme des outils, des rouleaux de fil électrique, etc., cependant qu'en d'autres occasions on les avaient vus faire de drôles de détours pour regagner leur voiture, à leur départ.

Certains détectives avaient noté, à l'occasion, de la boue fraîche sur les bottes de l'un d'eux et, pour sa part, un limier déclara avoir très bien reconnu l'un des prévenus, un ancien camarade de classe.

Quant à l'inspecteur Armand Morin, de la police de Laval, il raconta comment il avait trouvé une clef permettant d'entrer dans le logement situé au 5146 Trans-Island, alors que des agents de police de cette ville venaient d'abattre Fuoco au cours d'un cambriolage commis dans cette ville.

Accusation modifiée

A la requête de Me Côté, à la fin de l'audience d'hier, l'accusation de tentative d'effraction a été remplacée par une accusation d'effraction tout court dans le cas des trois prévenus cités à leur examen volontaire, Me Côté soutenant que le fait de percer quelque 18 trous dans le mur de la banque justifiait cette modification de l'accusation.

Quant aux cinq autres, le juge Laganière devait prendre une décision cet après-midi.

Vers l'Expo ! Non. Vers le terrain de stationnement

Dans les rues de la métropole et sur les routes du Québec, des petits panneaux indicateurs bleu et blanc guideront les nombreux visiteurs qui viendront à l'Expo. Ces panneaux ne les amèneront toutefois pas sur l'emplacement de l'Expo, mais les dirigeront plutôt vers l'un des grands terrains de stationnement, d'où ils pourront se rendre à la "Terre des hommes" par l'autobus ou le métro.

Une avalanche de petits panneaux indicateurs pour le stationnement

De petits panneaux indicateurs, qui serviront à guider rapidement les automobilistes vers les grandes aires de stationnement de l'Expo 67, sont installés depuis quelques jours dans différents secteurs de la métropole.

Il s'agit là d'une tâche dont s'acquitte le Service de la circulation de la ville de Montréal en collaboration avec le ministère de la Voirie du Québec.

Ces signaux sont composés d'une paire de panneaux à fond bleu placés l'un au-dessus de l'autre.

Le panneau inférieur montre le sigle de l'Expo 67 et le panneau supérieur montre une flèche orientable à volonté vers la gauche, vers le haut ou vers la droite. Ils sont présentement posés aux abords des intersections principales de la ville. Plus de 400 signaux de ce genre seront ainsi installés dans la métropole d'ici la fin d'avril. Des panneaux d'un modèle identique et à grand format sont déjà placés le long des grandes routes de la région métropolitaine. Tous les automobilistes montréalais et étrangers, désireux de garer leur véhicule hors rue avant de se rendre au "grand rendez-vous", pourront le faire en suivant ces plaques bleues et blanches que l'on enlèvera en octobre.

Ne pas s'étonner . . .

Par ailleurs, le public ne doit pas s'étonner de voir certains de ces panneaux pointant dans une direction opposée à l'emplacement de l'Exposition universelle. Ils pointent tout simplement vers l'un des grands terrains de stationnement de district.

Le district nord sera desservi par un parc de stationnement de 2,000 véhicules, situé à l'angle nord-est du boulevard Crémazie et de la rue Christophe-Colomb.

Un terrain de stationnement de 4,500 automobiles sera aménagé à l'intersection des rues Aird et Sherbrooke, en face du golf municipal. Ce terrain sera

Voir PANNEAUX en page 6

Gagnon admet qu'il ...n'admet que lorsque ce n'est pas compromettant

par Léopold LIZOTTE

Jean-Jacques Gagnon, qui, depuis quelques jours, s'emploie assez assidûment à atténuer le témoignage qu'il a rendu en interrogatoire principal à l'enquête préliminaire des 15 policiers accusés d'avoir molesté Louis Sicotte, a fait hier une admission assez singulière.

Et qui est venue, il faut bien le dire, comme un très long cheveu sur une soupe qui n'a pas toujours des relents odorants.

Toujours contre-interrogé par Me Jean Bienvenue, l'un des procureurs des accusés, sur ses multiples déclarations antérieures, le condamné à vie devait avouer, à un certain moment, qu'il avait bel et bien travaillé pour le célèbre Moïse Darabaner, qui a d'ailleurs donné son nom à toute une partie de cette affaire sensationnelle.

Et qu'il était, en quelque sorte, l'inspecteur des terrains ou immeubles, lorsque Moise Darabaner décidait d'accorder un prêt à quelqu'un.

Cette double admission enregistrée au dossier, après une série de dénégations sur d'autres parties de son témoignage à cette occasion, Gagnon ajouta alors, et de lui-même :

"Il n'y a d'ailleurs rien de compromettant là-dedans".

— Est-ce à dire, lui demanda alors Me Bienvenue, que, lorsqu'on vous interroge, vous n'admettez que les parties qui ne peuvent vous incriminer ?

Et, sans hésitation, Gagnon répondit tout simplement :

"Oui monsieur".

Par la suite, Me Bienvenue devait mettre le témoin en contradiction avec une réponse qu'il avait antérieurement donnée à un autre avocat de la défense, Me Michel Proulx.

Un nom qu'il a toujours su

Me Proulx lui avait en effet demandé, la semaine dernière, s'il se rappelait à qui il avait remis de l'argent pour mettre le feu à la maison d'une certaine Mme Cora-B. Cyr, près de Québec.

Et il avait alors répondu qu'il ne se rappelait pas à qui ce paiement avait été fait.

Hier, toutefois, et tout en déclarant que c'était une promesse de paiement plutôt qu'un paiement, il soutint qu'il avait toujours su à qui ce paiement était destiné, mais qu'il . . . ne

Voir GAGNON en page 6

Vol à main armée dans une station de métro

Un bandit a réussi à s'enfuir avec un butin évalué à $563, peu avant 1 h., la nuit dernière, à l'issue d'un vol à main armée commis sur la personne d'un employé de la Commision de transport de Montréal, aux guichets de la station de métro Berri et Sherbrooke.

Après avoir franchi le tourniquet qui permet d'accéder aux quais, l'individu a prétendu que la distributrice de correspondances ne fonctionnait pas pour faire sortir sa victime, M. Onésime Therrien, de sa cabine protectrice.

Brandissant aussitôt un revolver de gros calibre, le bandit a sommé l'employé quinquagénaire de ne pas intervenir pendant qu'il pénétrait lui-même dans l'enclos des guichets et raflait $363 en espèces et des liasses de billets de métro évalués à $200 avant de regagner la rue et disparaître à la course.

Le budget de Montréal: amère déception pour la Chambre de commerce

La Chambre de commerce du district de Montréal a exprimé sa déception de constater qu'encore une fois Montréal doit recourir à une hausse des taxes foncières pour équilibrer son budget. La Chambre aurait préféré, comme elle l'a déjà recommandé au gouvernement provincial, que Québec comble, au moyen d'une subvention directe, le déficit de la métropole pour l'année financière 1967-1968.

Selon l'association d'hommes d'affaires, cette formule aurait été plus juste pour le contribuable montréalais du fait qu'il doit assumer une double responsabilité finacière à cause du déficit de l'Expo 67, alors que c'est d'abord le gouvernement provincial qui bénéficiera du surplus de revenus créé par la tenue de l'exposition internationale.

En effet, Montréal contribue à raison de 12½ p. 100 aux dépenses de l'Expo alors que seules les sources fiscales provinciales, les taxes de vente, d'hôtellerie, etc., recevront le flux d'argent dépensé par les touristes. La hausse de revenus municipaux provenant de la taxe d'amusement sera insignifiante et c'est pourquoi la Chambre estime qu'une subvention aurait réparti plus équitablement le fardeau entre tous les contribuables de la province.

Le porte-parole de la Chambre a ajouté qu'une telle hausse des taxes municipales n'est acceptable que dans la mesure où il s'agit d'une mesure temporaire précédant un réaménagement fiscal entre les différents gouvernements. La Chambre souhaite que le gouvernement provincial ordonne dès 1968 le retrait graduel des commissions scolaires du champ de la taxation foncière. C'est là une recommandation, a rappelé le porte-parole, que la Chambre présente au gouvernement depuis au moins 12 ans.

Tel. 842-8221*
JARRY... VALIANT PLYMOUTH CHRYSLER
4384 ST.DENIS
JARRY MOTOR CORPORATION

LOUEZ
Nos compresseurs et nos appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils.
VENTE PIECES REPARATIONS
des fusils et compresseurs
BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG LINCOLN
QUINCY WEBSTER ETC.
Gélinas COMPRESSORS INC.
4845, rue ST-DENIS
Stationnement gratuit à côté du magasin
288-0163
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI MIDI et l'après-midi de 5 à 6

LES SILENCIEUX MIDAS
portent une GARANTIE ÉCRITE, sans conditions, valide aussi longtemps que vous restez propriétaire de votre voiture
MIDAS
ATELIER
TOUTES CARTES DE CREDIT ACCEPTEES
PLUS DE 400 ATELIERS AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS. CETTE GARANTIE COUVRE TOUTE AVARIE DU SILENCIEUX : ROUILLE, ECLATEMENT, USURE, ETC.
10,111, BOUL. PIE-IX
321-7108-9
4495, RUE IBERVILLE
526-1627-8
850, BOUL. LABELLE, CHOMEDEY
681-1601
6100, CHEMIN UPPER LACHINE
481-0404.
OUVERT TOUS LES JOURS A PARTIR DE 8 H. A.M.
INSPECTION GRATUITE DES AMORTISSEURS DE CHOCS

Nouveaux numéros de téléphone de LA PRESSE

PUBLICITE
Grandes annonces 874-7259
Grandes annonces 874-7235
Carrières et professions 874-7245
Annonces encadrées 874-7246
Annonces classées 874-7111

TIRAGE
Livraison à domicile 874-6911

COMPTABILITE
Grandes annonces 874-6892
Annonces classées 874-6900

REDACTION
le jour, du lundi au vendredi
Pupitre 874-7078
Sports 874-7008
Magazine 874-7029
Finance 874-7016
Arts et Lettres 874-7041
Vie féminine 874-7023
Nuit (en tout temps) 874-7061
Soir 874-7272
Samedi 874-7272
Dimanche 874-7272

Pour renseignements concernant tout autre service :
874-7272

POISSON FRAIS
A TOUS LES JOURS
EPERLANS, TRUITE ARC-EN-CIEL, TRUITE DES LACS, AIGLEFIN, DORE, HOMARDS, FILET DE SOLE, FILET D'AIGLEFIN, BIGORNEAUX, PETONCLES, CREVETTES, PATTES DE CRABE, etc.
SAUMON FRAIS
FLETAN FRAIS
CRESSON, PERSIL, ENDIVES, FEVES GERMEES, CHOUX BRUXELLES, LAITUE ROMAINE, LAITUE BOSTON, CHICOREE, BROCOLI, FEVES JAUNES OU VERTES, PIMENTS VERTS OU ROUGES, ARTICHAUTS FRANÇAIS, etc.
A. DIONNE FILS & CIE
1221 o., Ste-Catherine, Montréal coin rue Drummond
Tél. 849-2341

Fauteuils — Chaises — Berceuses
Mobiliers coloniaux, etc.
A la BOUTIQUE COLONIALE
Assortiment sans pareil en fait de berceuses de toutes sortes, soit rembourrées ou non, différents finis, grande sélection de tissus.
Modèle illustré (en érable) $29.95
OUVERT jusqu'à 9 h. 30 jeudi et vendredi soir.
Le samedi jusqu'à 6 h. p.m.
A. FORGET INC.
6707, BOUL. SAINT-LAURENT TEL. 274-5568
(juste au nord de St-Zotique)

BROCHEUSE "ARROW"
Tout métal chromé, reliant jusqu'à 40 feuilles. Capacité de 105 broches.
Prix rég.: $6.75
SPECIAL $5.25
5 mille broches gratis...
PILON inc.
FOURNITURES DE BUREAU
● 750 BEAUBIEN 273-9501 ● 800 MONT-ROYAL 524-3081
● 8559 ST-LAURENT 381-6261 ● 851 DECARIE 748-7961
● 280 OUEST, RUE ST-JACQUES 842-4171

CORBEIL
SUR LA PLAZA
"Sportsgants"
a) Gant de conduite en cuir canadien. Ouvert sur le poignet, fermé par un bouton. Noir, beige, miel, marine. Pointures : 6 - 6½ - 7 - 7½. $5.99
b) Gant court, fermé. Noir, beige, miel, marine. Pointures : 6 - 6½ - 7 - 7½. $4.99
Passeport Expo et Livret-Boni en vente à la mezzanine.
6500, rue Saint-Hubert, angle Beaubien

4

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, JEUDI 20 AVRIL 1967 — 83e ANNEE — No 91

À New York comme à Montréal

EN FIN de compte, les contribuables montréalais ne seront matraqués que tout juste ce qu'il faut pour permettre à M. Lucien Saulnier de leur soutirer $11 millions, afin d'équilibrer son budget de $350 millions l'an prochain. Ils appréhendaient davantage et dans l'ensemble, ils s'accordent avec le président du comité exécutif quand il dit que les hausses de taxes municipales demeurent dans les limites raisonnables. Toutefois, comme la CECM et le PSBGM leur avaient annoncé la veille une hausse de 8 p.c. de la taxe foncière aux fins scolaires et que le nouveau rôle déposé vendredi dernier traduit une augmentation de l'évaluation (4.9 p.c.) dans le cas des propriétés imposables (ce qui vaut pour les taxes municipales et scolaires), il n'est pas facile pour ceux qui sont "frappés" de conserver un large sourire. Ils se disent que si Québec n'avait pas gardé pour lui les 2 p.c. de taxe de vente ajoutés à leur fardeau, la situation eût été sensiblement différente.

Leur principale consolation, c'est d'habiter la première ville du Canada, la plus prestigieuse et la plus dynamique, celle dont le budget annuel est supérieur à celui de six des provinces. Une autre consolation réside dans le fait qu'une partie appréciable des $34 millions de dépenses municipales supplémentaires prévues retournera dans les poches des fonctionnaires de l'hôtel de ville sous forme d'augmentations de traitements, salaires et bénéfices marginaux, soit $16 millions, tandis que les instituteurs toucheront 14 des $23 millions additionnels du budget de la CECM.

Ceux qui s'intéressent à la chose municipale ont d'ailleurs pris connaissance de tous ces renseignements. Ils ont noté aussi l'intention de l'administration Drapeau-Saulnier de freiner quelque peu, faute d'argent, le rythme de certains travaux d'envergure après l'Expo, au bénéfice immédiat de la rénovation urbaine et de l'épuration de l'air.

Ce que nous voudrions souligner aujourd'hui, cependant, c'est la similitude des problèmes de toutes les municipalités, comme nous l'a prouvé dimanche dernier le résumé du message du maire de New York, John Lindsay, dont le budget pour la prochaine année s'établit à $5 milliards 18 millions, marquant lui aussi une augmentation de $584.8 millions. Pour M. Lindsay comme pour M. Saulnier, les temps sont "très difficiles" et 82 p.c. de l'accroissement de son budget (après un émondage rigoureux) représente des dépenses "obligatoires et inévitables", le reste consistant en améliorations rendues possibles par l'aide de Washington ($745 millions ou 14.4 p.c.) et celle de l'Etat de New York ($1 milliard ou 22.2 p.c.). Il est également intéressant d'apprendre que M. Lindsay compte retirer pour sa ville $55 millions de la loterie d'Etat qui vient d'être instituée.

Il faut croire que M. Lindsay est moins sensible que M. Saulnier car il paraît accepter sans malaise l'argent des gouvernements supérieurs, alors que M. Saulnier, à qui le Québec a versé $7,700,000, a déclaré dans une récente allocution : "Il est anormal que le gouvernement qui perçoit trop se contente de remettre à l'autre une portion du trop perçu, créant ainsi un état et un sentiment de dépendance qui blesse la dignité des plus tolérants." Souhaitons qu'un meilleur partage des revenus puisse découler avant l'an 2,000 des recommandations des rapports Carter et Bélanger...

Poursuivant notre lecture du volumineux rapport Lindsay, nous constatons que l'éducation dans les écoles élémentaires et secondaires absorbe aussi la tranche la plus épaisse du budget, soit 21.1 p.c. et que la situation scolaire est loin d'être reluisante dans la grande métropole américaine, où un élève sur cinq (à l'élémentaire) est en retard de deux ans ou plus en lecture et en mathématiques, tandis que 80,000 jeunes par année ont des démêlés avec la police. Les services de santé réclament 15 p.c. du total, soit $803 millions vu que 45 à 50 p.c. de la population sont incapables de se payer des traitements médicaux complets. Ce qu'il importe avant tout de retenir de ce document, c'est que là aussi, les salaires des fonctionnaires et des instituteurs ont augmenté, là aussi la pollution de l'eau et de l'air existent, là aussi la rénovation urbaine s'impose avec acuité, là aussi on veut enrayer un gaspillage tragique des ressources humaines, etc. Et compte tenu des proportions, notre ville ne nous semble pas plus mal en point que cette nouvelle Babylone, sauf pour le service de la dette.

Ainsi que l'a fait remarquer M. Saulnier lui-même dans son allocution de lundi, les municipalités américaines (comme les Etats) retirent d'énormes avantages de l'exemption d'impôts dont bénéficient les détenteurs de leurs obligations et il suggère que cette formule soit explorée ici. Il y voit un moyen puissant d'obtenir des fonds et d'encourager ceux qui ont des capitaux à les prêter aux pouvoirs publics, ce qui aiderait les villes à mener à bonne fin une politique de grands travaux. Où sont donc les têtes dures qui refusent de comprendre cela et quel économiste viendra prêter main forte à l'apôtre de cette thèse ?

Renaude LAPOINTE

Questions d'étiquette

PEU d'interprétations vraiment lumineuses des intentions réelles du gouvernement provincial ont suivi l'annonce d'une loi portant sur les étiquettes des produits alimentaires — celles-ci devant être ou uniquement françaises, ou bilingues, mais l'anglais ne devant, en aucun cas, y avoir priorité sur le français.

Aussi, les commentaires de la presse sont-ils, en général, assez mous. Il est vrai que les journaux, produits non comestibles en principe, sont indirectement concernés par le règlement ! (Aucun journaliste écrivant, ou croyant écrire en français, ne saurait se soustraire à des devoirs bien particuliers à l'égard de la langue).

A mon avis, cette mesure touchant le commerce de l'alimentation n'a de sens que si elle en annonce d'autres. Est-ce une étape vers l'unilinguisme intégral ? Nous ne sommes pas devant une simple invitation. Il s'agit d'un règlement. Tout règlement comporte naturellement obligations et sanctions.

Paradoxalement, la coercition apparaît dans un secteur commercial qui s'était grandement amendé ces dernières années. Pas par gentillesse ou par magnanimité. Par intérêt et par calcul. L'étiquette sur une boite ne sert pas seulement à indiquer la nature du produit. Ce qui a déjà, certes, son importance. Mais, par l'usage généreux de la couleur, par l'originalité de la présentation, par mille détails, l'étiquette constitue une réclame. Et, dans une province francophone une bonne étiquette doit forcément porter du français. C'est, avec ou sans jeu de mots, une question d'étiquette . . . une règle de savoir-vivre. Beaucoup de maisons qui ont une clientèle importante dans le Québec avaient compris cela spontanément. Il s'en trouve même qui, par souci de plaire, s'approprient sans hésitation notre folklore.

Le ministère de l'Agriculture aurait pu créer un grand prix symbolique, à décerner à la meilleure étiquette en langue française. Le gouvernement a choisi des méthodes plus énergiques que la simple persuasion.

Souhaitons que les princes qui nous gouvernent et qui font les lois ne soient pas les derniers à s'imposer à eux-mêmes quelques contraintes en ce domaine.

En 1890, dans "Fautes à corriger", Alphonse Lusignan signalait qu'il ne faut jamais dire ou écrire "les argents publics". Soixante-dix-sept ans après la publication de cet ouvrage (imprimé par C. Darveau, 80 à 84, rue de la Montagne, Québec) cette faute est restée courante. On en pourrait relever aisément une chaque jour.

Guy CORMIER

Le fracas ne dure qu'un temps

LES contribuables montréalais ont appris, il y a quelques heures, que leurs écoles leur coûteront $99,753,709 pour l'exercice 1967-68. Une augmentation de $13,100,000 sur l'exercice précédent ! Sans l'aide d'un dessin, les payeurs de taxes comprennent que les nouveaux traitements accordés aux instituteurs comptent pour beaucoup dans cette augmentation.

Et que peut-il dire, le contribuable ? Rien. Après avoir suivi de près de récents événements, assez pénibles, il n'a pas à être étonné du gonflement de la note.

Les instituteurs, à leur tour, se doivent de réfléchir et de procéder avec une sagesse accrue. Le public contribuable n'a guère les moyens — ni les armes — de protester et, tout en rechignant, il passera aux guichets de la ville mais il acceptera de bon coeur un nouveau fardeau, si les instituteurs savent se conduire de façon courtoise.

Au sein de la CIC, à en juger par de nouvelles déclarations du président et autres directeurs (hier) le climat apparaît encore chargé de tempête. Beaucoup de panache dans tout cela, sans doute aussi un solide fond d'aigreur. Attitude compréhensible puisque le Bill 25 demeure une écharde irritante. Faut-il toutefois constamment jeter de l'huile sur le feu ? Procédé peu recommandable : le risque est de couper le monde des enseignants du monde des contribuables, brisure aux conséquences redoutables. Le fracas ne dure qu'un temps : les aspirations les plus louables, les revendications les plus justes perdent leur sens réel dans le tohu-bohu de l'agitation qui, finalement, ne conduit nulle part. Comment, par exemple, se terminera l'affaire de la SPEQ ? Qui de droit jugera.

Il reste que l'homme de la rue, ce brave citoyen qui reçoit toutes les tuiles — il en paie plusieurs — a franchement hâte que cesse le tapage et que les grands garçons se conduisent comme tels. L'insolence et l'arrogance sont des denrées indigestes. Possible de s'en gaver mais ne pas être surpris des malaises inhérents aux abus.

Les enseignants ont joué une rude et très dure partie et disons-le, l'affrontement a été tellement brutal qu'il est quasi normal qu'ils ne soient pas totalement sereins. D'accord là-dessus. Faut-il pour autant être toujours en état de guerre, voir sans cesse de nouvelles menaces et tirer à boulets rouges ? On s'épuise rapidement à ce jeu et il est des combats qui se terminent faute de combattants.

Des améliorations ont été acquises, non sans peine; aujourd'hui, il importe d'allier esprit pratique et clairvoyance dans l'examen des requêtes insatisfaites. Dérailler dans l'excès serait maladroit; aborder les problèmes avec une solide franchise dépourvue de rancoeur sera sûrement une attitude plus féconde.

Roger CHAMPOUX

VOUS AVEZ LA PAROLE

Un abus que les femmes devraient dénoncer

Monsieur le Rédacteur,

Ici, nous nous adressons à toutes les femmes, mais plus particulièrement à celles qui font partie de groupements féminins et encore plus à celles qui font figure de premier plan sur la scène politique, sociale, bref, à celles qui ont la faculté et la possibilité de se faire mieux entendre du public. On revendique à grands cris les droits de la femme, on insiste pour lui rendre la place qu'elle est en droit d'occuper dans la société, on prône partout chez elle l'émancipation féminine.

Voilà qui est très logique et nous sommes d'accord avec vous, mesdames, que vous occupiez la place qui vous revient sur la scène du monde. Rien de contradictoire à voir une femme médecin, une femme avocat, une femme ministre, député ou sénateur. On aurait pu voir une femme gouverneur et ç'aurait été merveilleux ! Cela apporte une note très agréable qui n'est pas à dédaigner et nous sommes certains que dans bien des domaines la femme peut apporter des idées de valeur qui peuvent même dépasser de loin ce qu'une tête d'homme peut imaginer

Mais il est une chose qui nous dépasse, que nous ne pouvons pas comprendre. Tout dernièrement, nous avons vu les ménagères se révolter contre la hausse des prix des denrées dans les magasins à succursales multiples; les journaux en ont parlé, la télévision a permis à des mamans de venir s'expliquer devant le public. Dans combien d'autres occasions n'avons-nous pas vu les femmes se manifester devant certaines injustices à leur égard ? C'est ici, cependant, que nous sommes surpris devant leur inertie en ce qui concerne les mauvais journaux et les revues à tendance pornographique. A moins que nous nous trompions, nous n'avons pas encore été témoin d'une véritable offensive devant cette vague montante d'imprimés malsains, de feuilles imprimées aux images les plus provoquantes . . . et ce sont des photos de femmes presque nues qui sont là offertes à bas prix aux premiers venants et surtout à nos adolescents et adolescentes qui se repaissent de cette fange imprimée.

Je dis adolescents et adolescentes, ne nous faisons pas d'illusion, les plus âgés en font aussi leurs pernicieux délices. Ce qui est encore très regrettable, c'est que dans certains foyers on laisse traîner partout journaux et revues malsaines aux regards des plus jeunes.

Cela nous surprend qu'aucune femme élevée en autorité, qu'aucun mouvement féminin important, invite les autres femmes, et je dirais même toutes les femmes, à protester vigoureusement et à agir afin de faire disparaître tous ces imprimés malsains en voie de corrompre notre jeunesse et qui avilissent et dégradent tant la femme.

Mesdames, vous n'êtes pas choquées devant cet étalage de chair humaine féminine ?

Où donc est-il ce mouvement féminin qui va briser ce réseau de journaux et de revues à tendance vraiment pornographique. Si on lutte avec acharnement pour combattre les prix trop élevés de la nourriture, nous ne comprenons pas pourquoi on reste si indifférent devant ce problème.

Mesdames, nous attendons votre offensive !

Marc Lital,

"Vous ne pouvez pas dire que vous n'avez pas été avertis ! . ."

Peter NEWMAN à OTTAWA

Ces cinquante Canadiens répondent aux exigences

Le premier ministre a fort surpris la Chambre, cette semaine, en annonçant son intention de créer une manière de Légion d'Honneur, ou de Palmarès national, aux fins de récompenser les Canadiens qui ont rendu des services particulièrement éminents à leur pays.

Immédiatement, au moins la moitié des auditeurs se sont mis à dresser mentalement des listes de compatriotes méritants susceptibles de devenir Compagnons de l'Ordre du Canada. Pendant que les six membres du comité chargé de conseiller le gouvernement en la matière procéderont gravement à leur tâche, chacun aura le loisir de s'adonner à ce nouveau jeu de suggestions.

Voici, par ordre alphabétique, ma propre sélection de cinquante Canadiens qui me semblent répondre aux exigences posées par le premier ministre :

PIERRE BERTON — Ecrivain, journaliste, etc. Est resté un journaliste foncièrement intègre et débordant d'enthousiasme, bien que devenu célèbre.

E. L. M. BURNS — Négociateur en matière d'armes de guerre. Il a foi, malgré tout, en une saine attitude évolutive face à la course aux armes.

MORLEY CALLAGHAN — Ecrivain. Dit avec art des choses vraies. Sa présence perdurable parmi nous nous a été très profitable.

DOROTHY CAMERON — Critique d'art. Grâce à elle, en particulier, peintres et sculpteurs du Canada contemporain ont reçu l'aide et la consécration et ont joui du respect qu'ils méritent.

GREGORY CLARK — Journaliste. Un puissant phare de sagacité et d'humour réconfortant pour les journalistes auxquels il a su prodiguer de précieux conseils.

WILLIAM ARTHUR DEACON — Critique (à la retraite). A défendu les lettres canadiennes alors que cela n'était pas encore bien vu.

JOHN DEUTSCH — Chef du Conseil économique. Tempère sa haute compétence d'économiste par un sens diplomatique aigu.

JEAN DRAPEAU — Maire de Montréal. Géniteur de l'Expo 67. A transformé la mentalité de Montréal.

R.A. FARQUHARSON — Ancien chroniqueur et attaché de presse à l'ambassade canadienne à Washington. Une vie d'excellents et distingués services.

ABRAHAM FEINBERG — Rabbin. Défenseur très courageux et convaincu de causes aussi peu populaires que profondément humaines.

SAMUEL FREEDMAN — Juge. Prêcheur de nobles croisades. Auteur d'un précieux rapport sur les conséquences de la construction d'un chemin de fer dans une région.

EUGENE FORSEY — Economiste, spécialiste des problèmes du travail. Autorité en matière constitutionnelle. Avive chacun des nombreux débats auxquels il participe.

NORTHROP FRYE — Professeur et critique littéraire. Au plan didactique, un des esprits les plus originaux, un des plus grands générateurs d'enthousiasme qui soient au monde. Des générations d'étudiants en ont bénéficié.

GRATIEN GELINAS — Homme de théâtre. A insufflé une nouvelle vie au théâtre canadien français.

CARL GOLDENBERG — Avocat. Eminent négociateur "constructif". S'est illustré dans les conflits entre patronat et prolétariat.

GLENN GOULD — Musicien. Grand virtuose, interprète des maîtres les plus sublimes, Fidèle mordicus au Canada et à ses excentricités.

JOHN HIRSCH — Metteur en scène. A prouvé la viabilité du théâtre de qualité au Canada.

BRUCE HUTCHISON — Auteur et journaliste. A inspiré une conception plus intellectuelle du reportage politique. Sempiternellement intègre et orageux.

A. Y. JACKSON — Peintre. A su capter l'essence du Canada physique.

ISOBEL LEBOURDAIS — A démontré, au profit du jeune Stephen Truscott, qu'en régime démocratique une seule personne éprise de justice peut exercer une grande influence dans ce domaine.

CARDINAL PAUL-EMILE LEGER — A contribué à mettre son Eglise et sa province à l'heure du XXe siècle.

PERE GEORGES-HENRI LEVESQUE — Professeur. A été à l'origine, en tant que doyen de la faculté des sciences sociales de Laval et par l'exemple de son courage intellectuel, de la vocation des premiers fomentateurs de la "révolution tranquille" du Québec.

A.R.M. LOWER — Historien. Le pays lui doit une analyse magistrale du processus qui, de colonie l'a transformé en nation.

J.M. MacDONNELL — Ancien ministre (à la retraite). A été, durant vingt difficiles années, la conscience du parti conservateur. En tout temps et à tous égards un parfait gentleman.

ROSS MacLEAN — Directeur d'émissions à la télévision. Pionnier des émissions portant sur les affaires publiques, il a su y maintenir des normes d'intégrité élevées, malgré tous les obstacles.

JACK McCELLAND — Editeur. A su promouvoir par des méthodes astucieuses les intérêts des écrivains canadiens, souvent au détriment de ses propres intérêts.

HUGH MacLENNAN — Romancier. A mis son art très évocateur au service du pays.

MARSHALL McLUHAN — A livré le message le plus important formulé par un Canadien contemporain.

DUNCAN McPHERSON — Auteur de bandes dessinées. A ajouté à la caricature des caractéristiques typiquement canadiennes.

W.L. MORTON — Historien. A tenté, avec un succès incomparable, de définir le caractère canadien.

VINCENT MASSEY — Ancien gouverneur général — A été, pour une génération de Canadiens, un modèle d'excellence.

DON NEWLANDS — Photographe. Sa magistrale description photographique du Canada contemporain prouve mieux que tout texte que nous ne sommes pas un peuple terne.

RICHARD NEEDHAM — Chroniqueur. Un maître du style "nihiliste", un genre de prophète aux yeux de la jeunesse.

GRATTAN O'LEARY — Journaliste. Fustige la médiocrité avec un emportement invincible, un esprit inépuisable.

TWO PATTERSON — Fondateur du festival de Stratford. A conçu ce qui est devenu la plus grande manifestation culturelle du Canada.

WILDER PENFIELD — Neurochirurgien. A élargi nos horizons dans presque tous les domaines de la vie.

OSCAR PETERSON — Musicien. Par le truchement de son art, il a inculqué au jeune Canada un nouveau sens du rythme, tout en conservant sa dignité professionnelle.

I.C. RAND — Juge de la Cour suprême (à la retraite). Ses apports à la jurisprudence canadienne sont aussi nombreux que précieux.

MAURICE RICHARD — Joueur de hockey. A élevé son sport au-dessus des normes des sports professionnels. Héros folklorique aussi bien pour les Canadiens anglais que pour les Canadiens français.

NORMAN ROBERTSON — Ancien secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires extérieures. Haut fonctionnaire par excellence, gentleman, lettré et patriote.

CLAUDE RYAN — Editorialiste. Défend avec âme une position modérée à une époque de crise — crise qui va s'accentuant — dans sa province et dans le pays.

LOUIS SAINT-LAURENT — Ancien premier ministre. Ses états de service à la tête du pays apparaissent de plus en plus brillants avec le recul du temps.

FRANK SCOTT — Avocat spécialisé en matière constitutionnelle. Il a analysé avec une profonde perspicacité les rouages de la nation et a tenté d'en améliorer le fonctionnement.

SIBYL SHACK — Educatrice. Elle a su placer les problèmes de l'éducation dans une perspective qui les rend passionnants et maintenir avec les tout jeunes des contacts essentiels.

HAROLD TOWN — Artiste. A donné une nouvelle dimension à la peinture. Le banal provoque toujours son ire.

FRANK UNDERHILL — Un scientifique de la politique. Il a su donner à la politique canadienne un lustre intellectuel qui la rend plus attrayante.

PAULINE VANIER — Veuve de l'ancien gouverneur général. Dans un poste difficile elle a radié le charme et la grâce.

NORMAN WARD — Scientifique de la politique. Brillant analyste du processus de la politique canadienne dont il traite en pince-sans-rire.

JOHNNY WAYNE et FRANK SHUSTER — Comédiens. Ils ont apporté des minutes de drôlerie inoubliables à un pays qui se prend beaucoup trop au sérieux.

Médaille décernée à LA PRESSE par l'Académie Française en 1931

LA PRESSE, est publiée par la Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 874-7272.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.
Abonnement par la poste, un an : Canada : $33.00 — Etats-Unis : $45.00

"Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

Un journaliste est condamné à une amende de $12,500

(M.M.) — Le juge T.-A. Fontaine, siégeant aux Comparutions, a imposé cinq amendes de $2,500 chacune formant une somme globale de $12,500 au journaliste Bernard Turcot, gérant général du magazine hebdomadaire "Sept-Jours", qui s'était reconnu coupable, le 28 mars dernier, de ne pas avoir déclaré des revenus imposables de l'ordre de $148,509.52, évitant ainsi de payer une somme d'environ $50,000 au fisc (impôt fédéral).

Me Claude Couture, avocat de la défense, a obtenu que son client obtienne un délai de 90 jours pour le paiement de l'amende soulignant "qu'un règlement serait effectué" touchant les $50,000 que le prévenu, selon les observations de Me Philippe Landry, procureur spécial du fédéral à Montréal, faites devant le tribunal, devait en plus d'intérêts se chiffrant par plus de $25,000.

Turcot a admis avoir fait de fausses déclarations au fisc touchant ses revenus imposables pour les années 1959 à 1963 inclusivement.

Me Couture a réclamé la clémence pour son client soulignant qu'il ne possédait pas d'antécédents judiciaires et que les infractions dont il s'était rendu coupable provenaient "d'affaires malheureuses".

Dix chefs d'accusation avaient été portés contre Turcot, mais cinq furent retirés après qu'il se fut reconnu coupable d'avoir fait de fausses déclarations.

La plupart des citoyens de l'île Jésus n'auraient pas à subir de majoration importante de taxe scolaire en 1967

par Pierre VENNAT

Il semble que la majorité des contribuables de l'île Jésus n'auront pas à subir de hausse importante de taxes scolaires pour 1967 et que plusieurs bénéficieront même d'une certaine baisse.

C'est du moins ce qu'un sondage auprès des autorités scolaires de Laval a permis de constater, sondage qui a permis encore une fois de déplorer la dispersion des effectifs scolaires sur l'île Jésus, puisqu'il a fallu plus d'une trentaine d'appels téléphoniques au représentant de LA PRESSE pour établir un bilan encore incomplet :

- A **St-Vincent-de-Paul,** il semble que la plupart des contribuables bénéficieront d'une baisse sensible de taxes, à la suite de la réfection du rôle d'évaluation.

En effet, grâce à l'évaluation maintenant uniformisée dans tout Laval, le taux réel de taxation, qui était de $1.97 du $100 d'évaluation en 1966, passera à $1.64 en 1967, soit une baisse de 33 cents.

Le nouveau rôle d'évaluation aura pour effet de faire monter sensiblement les taxes des propriétaires de terrains vacants, mais dans la plupart des autres cas, on bénéficiera d'une baisse de l'impôt foncier scolaire.

Comme la taxe scolaire a déjà été perçue, ceux qui auront payé plus qu'ils ne l'auraient dû bénéficieront d'un crédit sur leur compte de taxe de 1968.

De toute façon, c'est à St-Vincent-de-Paul qu'on enregistrera, semble-t-il d'après les propos du secrétaire-trésorier Roland Bernard, la plus forte baisse.

- A **Laval-des-Rapides,** en général, il semble que les contribuables propriétaires paieront la même chose que l'an dernier en impôt foncier scolaire.

Toutefois, le secrétaire-trésorier Léo Grégoire s'est montré très prudent dans ses nuances.

En effet, le taux réel de taxation baissera de 72 cents le $100 d'évaluation, passant de $2.41 à $1.69.

Toutefois, tient-il à faire immédiatement remarquer, le montant d'évaluation des propriétés montera.

Pour certains propriétaires, par conséquent, malgré le nouveau taux d'imposition, cela signifiera une hausse de taxes.

Pour d'autres, il s'agira d'une baisse.

Pour la plupart, semble-t-il, cela reviendra sensiblement au même.

- A **Fabreville,** il y aura hausse d'un cent le $100 d'évaluation, soit de $1.64 à $1.65.
- A **Duvernay-Est,** on conserve le même taux que l'an dernier, soit $1.62 le $100 d'évaluation.
- A **Ste-Dorothée,** on baisse de 16 cents le taux réel, qui passe de $1.91 à $1.75 le $100 d'évaluation.

Cependant on ajoute aussitôt que l'évaluation étant maintenant plus haute, les propriétaires paieront sensiblement le même montant d'impôt scolaire en 1967.

- A **St-Théophile-de-Laval,** Québec a demandé aux commissaires de monter de 2 cents le taux d'imposition qui passerait de $1.60 à $1.62 du $100. Les commissaires, nous a dit le secrétaire-trésorier, "doivent en discuter."
- A la commission **Les Ecores** (Duvernay), il y aura baisse d'un cent, passant de $1.66 à $1.65 le $100 d'évaluation.
- A **Chomedey,** on baisse d'un cent, passant de $1.72 à $1.71 le $100 d'évaluation.

Il est à noter que cette commission englobera, en septembre prochain, les actuels contribuables de la Commission scolaire de Cap St-Martin, laquelle disparaît comme telle le 30 juin.

Les commissions scolaires de St-François-de-Laval, Vimont, Ste-Dorothée "no 1" et Ste-Rose attendent encore l'approbation de leur budget par Québec et ne peuvent donc pas encore rendre public le taux d'imposition pour leurs ressortiments.

Enfin, il nous a été impossible d'obtenir, hier, le taux de taxe scolaire pour Pont-Viau.

200 propriétaires de Laval se groupent pour l'Expo

(par P.V.) — Quelque 200 propriétaires du quartier Duvernay, à Laval, ont formé par l'intermédiaire de la Caisse populaire Duvernay une coopérative visant à réunir sous une même organisation les propriétaires ayant des chambres à offrir, dans ce secteur, aux visiteurs de l'Expo 67.

L'organisme, enregistré en Cour supérieure sous le nom de Service de logement Duvernay, est une coopérative sans but lucratif et son bureau de direction, présidé par M. Yvon Dostie, compte au moins 22 personnes.

Le principal problème de l'organisme, actuellement, est de trouver des chambres. En effet, la demande dépasserait les quelque 300 chambres que l'organisme a à sa disposition et c'est pourquoi celui-ci lance un appel à tous les propriétaires qui ont des chambres.

Celui-ci est officiellement affilié à Logexpo et verrait d'un bon oeil la constitution d'organismes similaires dans d'autres quartiers de Laval. Pour le moment, il s'agit du seul à Laval et on croit même que la seule autre coopérative du genre dans la région métropolitaine est située à Laprairie. Celle-ci disposerait de 700 chambres.

La coopérative est destinée à disparaître le 31 décembre, c'est-à-dire qu'elle est conçue exclusivement pour la durée de l'Expo.

Comme personne ne peut louer des chambres sans être enregistré au Service provincial du logement, l'organisme est affilié à Logexpo mais M. Dostie prétend que la majorité des réservations viennent d'autres sources que Logexpo.

Il en coûte $1 par chambre qu'on veut louer pour entrer dans la coopérative. On précise que les membres ont tous 4 chambres et moins à disposer, qu'il s'agit donc de propriétaires de maisons ordinaires et non d'hôtelleries.

De plus, on exigera 50 cents par jour par chambre louée aux membres qui disposeront de divers services, dont la publicité, la trésorerie, l'achat d'équipement en gros, etc. Dans le cas de non-location, les membres n'auront pas à payer ce 50 cents mais M. Dostie prétend que son organisme offre "la certitude de location".

Outre la Caisse populaire Duvernay, on peut contacter le Service d'entraide Duvernay au restaurant Fernand Gignac, où il a un bureau.

GAGNON

SUITE DE LA PAGE 3

voulait pas révéler le nom de cette personne devant la cour.

Ce qu'il n'a pas été obligé de faire, incidemment.

Par ailleurs, au cours de la séance d'hier après-midi, Me Bienvenue a voulu mettre le témoin en présence d'une déclaration de son avocat, Me Noël Dorion, à Québec, lorsqu'il s'était avoué coupable de divers délits.

Me Guérin s'est alors opposé à cette confrontation, en soutenant qu'il s'agissait des dires d'une tierce personne et que, d'autre part, les relations entre Gagnon et son procureur devaient demeurer secrètes.

Lorsque le juge Loranger a voulu se montrer favorable à cette attitude, le procureur de deux avocats de Québec qui, tout en n'étant pas accusés, sont nommés dans la plainte de conspiration, Me Ross Drouin, a fait un plaidoyer particulièrement enflammé contre une décision possible du tribunal en ce sens et, à la fin, il a véritablement emporté le morceau.

Le juge a permis la question, mais Gagnon devait déclarer qu'il ne se souvenait à peu près pas des paroles qu'avait prononcés Me Noël Dorion devant le juge Achille Pettigrew, même si, plus tard, il aurait remercié son procureur par lettre de ces mêmes "paroles".

Le huis clos pour le reste de l'enquête ?

Au début de la séance d'hier matin, par ailleurs, un nouvel incident s'était produit lorsque Me Bienvenue s'était élevé contre la façon dont un quotidien avait impliqué deux des accusés dans les présumées tortures imposées à Gagnon, alors que ce dernier ne les avait jamais nommés dans son témoignage.

En s'élevant à son tour et, une fois de plus, contre l'utilisation faite d'une déclaration extérieure à la cour pour amener une modification à la déposition du témoin présentement dans le box, le juge Loranger s'est demandé si, pour que les fins de la justice soient mieux servies, il ne devrait pas imposer le huis clos sur l'enquête, d'ici la fin de celle-ci.

Soulignant évidemment qu'il ne voulait pas qu'on l'accuse de vouloir cacher un côté de la médaille, alors que la preuve de la Couronne a été faite publiquement, le tribunal demanda alors l'avis de tous les procureurs en présence.

Me Bienvenue, pour sa part, déclara que la disproportion lui paraissait trop grande entre la privation des justiciables du reportage des délibérations et les inconvénients, même majeurs, encourus par ses clients par certains articles de journaux. Et il se dit, pour l'heure, opposé au huis clos.

Me Yarosky se dit du même avis, cependant que Me Michel Proulx se demanda si c'étaient les accusés qui devaient payer pour les gestes de personnes qui sont "extérieures" à la cause.

Le procureur spécial de la Couronne, Me Guy Guérin, soutint qu'en tout esprit de justice il ne pouvait favoriser un huis clos avant la fin du témoignage de Gagnon, vu que la déposition principale de ce dernier avait été donnée publiquement.

Le juge conclut alors tout simplement :

"Rien n'est changé pour le moment. Mais je verrai . . .".

Il aimait encore mieux mourir . . .

Au cours de son témoignage d'hier, Gagnon a été à nouveau interrogé sur les raisons qui avaient pu le pousser à retarder autant la version des faits qu'il donne aujourd'hui.

Il a alors encore soutenu que c'était sa crainte des accusés qui l'avait fait agir ainsi.

Lorsque Me Bienvenue lui signala qu'il avait ainsi risqué son seulement l'emprisonnement à vie, mais même la peine capitale, le témoin déclara qu'il avait tout simplement préféré faire face à la mort qu'à de nouvelles tortures semblables à celles que, selon ses dires, lui avaient fait subir les prévenus.

Deux jeunes accusés : l'un avoue

Deux jeunes bandits ont fait une nouvelle apparition en Correctionnelle pour répondre à des accusations de vols à main armée.

Michel Vézina, 21 ans, demeurant à Rosemont, a été cité à son procès aux Assises sous des inculpations d'avoir dévalisé quatre pharmacies de la métropole entre le 5 mars et le 6 avril. Ses "gains" auraient totalisé $910 aux dépens de pharmaciens qui l'ont tous positivement identifié à l'enquête préliminaire devant le juge Jacques Trahan.

Vézina a subi immédiatement son examen volontaire et il n'a obtenu aucun cautionnement en attendant son procès.

De son côté, **Pierre Bernard,** un jeune homme de 19 ans, qui avait été trouvé flânant aux alentours de la banque de Nouvelle-Ecosse, au 4785 Van Horne, recevra sa sentence le 3 mai après avoir admis sa culpabilité à des accusations de conspiration et de tentative d'effraction.

Il avait été conduit devant le juge Jacques Trahan pour subir son enquête préliminaire.

Le coupable, demeurant au 1181 rue Union, et qui est concierge dans un cinéma, avait été appréhendé le 9 avril dernier après que les policiers eurent découvert que la maçonnerie de la banque avait été forcée.

Diminution de l'impôt scolaire à La Tuque

LA TUQUE — Les contribuables de La Tuque, en Mauricie, apprennent avec satisfaction une diminution dans leurs impôts scolaires. Par rapport à l'an passé, la baisse du taux de perception s'établira à sept sous en moins. Il se rabattra de $2.62 à $2.55 par tranche de cent dollars d'évaluation.

C'est la première depuis de nombreuses années que ces contribuables mauriciens connaissent une diminution dans ce domaine. Durant les exercices financiers précédents, le conseil scolaire a réalisé un surplus de plusieurs milliers de dollars. D'après ses administrateurs, le taux de la perception pourrait encore baisser d'une vingtaine de sous; il se fixerait ainsi à $2.36 par tranche. Cette année, la perception s'élève à $429,312.

Un des conseillers scolaires a souligné qu'en raison des exigences compliquées de la part du ministère à l'égard de la préparation des budgets, ainsi que des délais interminables dans leur approbation, les comptes parviennent aux contribuables avec huit ou neuf mois de retard. On peut, dit-il, imaginer les désagréments chez les contribuables; mais c'est peu en comparaison avec les conseillers, qui doivent administrer un budget de l'ordre d'un million et demi de dollars.

PANNEAUX

SUITE DE LA PAGE 3

à la fois utile aux automobilistes qui se rendront à l'Omnium, au mois de juin, de même qu'à ceux qui iront à l'Expo.

Ces parcs de stationnement seront desservis par des circuits d'autobus de la Commission de transport de Montréal reliés à une station de métro. Les terrains de stationnement des districts "nord" et "est" seront à la disposition du public en plus de ceux qui sont aménagés par la Compagnie de l'Exposition universelle le long de l'Autoroute Bonaventure et sur la rive sud.

Un oubli de $900 !

Un cinéaste montréalais, M. Louis Beaudoin, du 2087 boul. Gouin, avait déposé une ciné-caméra d'une valeur de $900 près de son automobile en stationnement devant le no 3412 de la rue St-André.

Au moment de monter dans son auto il oublia toutefois de reprendre son appareil. Quand il s'aperçut de son erreur, quelques minutes plus tard, il revint à son point de départ. Ce fut peine perdue, sa ciné-caméra s'était déjà volatilisée !

Le Conseil de la TV-couleurs déclare:

Nous avons 1,228 raisons de plus de croire que les téléviseurs-couleurs Philips sont les plus avantageux à Montréal

Ces 1,228 raisons nous ont été fournies par des gens comme vous. 1,228 personnes sur 1,805 déclarèrent que l'image en couleurs Philips était "la plus naturelle . . . la meilleure".

Cette enquête d'Elliott Research Corporation Limited eut lieu dans un grand centre d'achats. On y avait groupé des téléviseurs-couleurs de quatre grands fabricants. Ainsi que le montre la photo, seuls les écrans étaient visibles et seule la qualité d'image influença les personnes interrogées.

Les 10 autres raisons vous seront démontrées aux centres du Conseil de la TV-couleurs. Nous serons heureux de vous montrer pourquoi la TV-couleurs Philips "sans tâtonnement" est la plus avantageuse. Ses caractéristiques automatiques sont plus nombreuses: accord fin automatique, "blanc" automatique, stabilité verticale automatique, démagnétisation automatique, compensation automatique des contrastes, stabilité horizontale automatique . . . il y en a 10 en tout! Le réglage des couleurs, très à l'avant-garde, est donc simplifié . . . et plus sûr.

Brochure gratuite de 20 pages! Elle répondra à toutes vos questions sur la télévision-couleurs. Vous l'obtiendrez au centre du Conseil de la TV-couleurs, où vous pourrez également consulter le rapport de l'enquête Elliott Research. Après en avoir pris connaissance, vous comprendrez que la TV-couleurs Philips "sans tâtonnement" est à votre portée.

Voici les membres du Conseil de la TV-couleurs

RAYMOND BEAUDRY INC., 119 St. Charles ouest, Longueuil, Qué. 674-6245

BELOEIL TV SERVICE, 5247 Bélanger est, Montréal. 721-8431

LANGELIER-VALIQUETTE LTÉE, 510 est rue Ste. Catherine, Montréal. 842-8811

LEVESQUE TV ENRG., 4205 Beaubien est, Montréal. 727-2551

LES AMEUBLEMENTS PHIL JOLY INC., 121 est rue Blainville, Ste. Thérèse de Blainville, Qué. 625-2631

LEGAULT ELECTRIQUE INC., 6274 Christophe-Colomb, Montréal. CR. 1-1817, CR. 1-4221

GUY CHARETTE LTÉE, 530 Blvd. Laurier, Beloeil, Qué. 467-2841

CONSEIL de la TV-COULEURS

LORRAIN RADIO ENRG., 1498 Bélanger est, Montréal. 729-1711

CENTRE D'ÉCONOMIE DU NORD, 1448 est rue Fleury, Montréal. 389-4772, 389-4200

"SHOWERFOLD"

VOUS INVITE AU SALON HABITAT

(Place Bonaventure au centre de l'expo)

PORTES DE DOUCHES ET BAIGNOIRES "SHOWERFOLD" A PANNEAUX ACCORDEONS

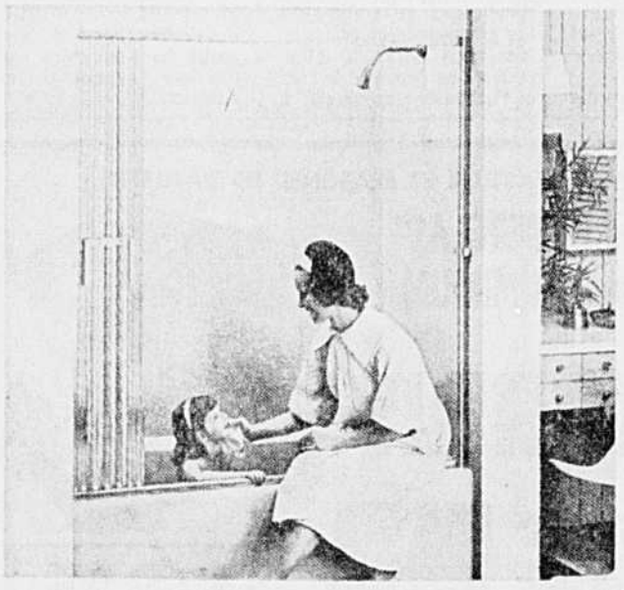

"Showerfold" — le révolutionnaire écran pliant de baignoire et douche, qui remplace les dangereux écrans de verre ou rideaux de douches, est salué par les constructeurs de maisons et les ingénieurs en sécurité comme le plus grand progrès réalisé pour la salle de bains depuis des décades. Au lieu de verre, les panneaux Showerfold sont fabriqués d'Alathon DuPont translucide, flexibles et de durée à vie.

SPECIAL D'INTRODUCTION

$5.00 DE RABAIS SUR LE PRIX DE DETAIL DURANT LE SALON HABITAT

LISTE DES DEPOSITAIRES "SHOWERFOLD"

Jean Martin Inc., Pierrefonds 626-3967	South-Shore Flooring Enrg., St-Bruno 653-6997	Vitrerie St-Jérôme Inc., St-Jérôme 432-9701	A. & R. Dinelle Enrg., Montréal 273-2538	Val Royal Cartierville 334-5320 Pie-IX 322-7341 Brossard 676-0311	Lafortune & Sarrazin Enrg., Montréal 272-2963	J. C. Lauzon Ltée, Montréal 334-4560
Vitrerie Longueuil Longueuil 677-0644	Vitrerie Lebeault Inc., Ville St-Laurent, 334-4950	Vitrerie André Lanthier Pierrefonds 626-3170	Vitrerie Claveau Inc., Laval-des-Rapides 663-3903	Centre de Vitre de Montréal Inc., Montréal-Nord 323-4570	René Thomas & Fils Inc., Varennes 652-2927	Vitrerie Ville-Marie Ltée, Montréal 254-4505

PEPSI

concours LE MONDE FASCINANT DE l'expo

GAGNEZ 2,250 francs

et des vacances pour deux en France (ou $500 et un voyage pour deux au pays de votre choix participant à expo67). Il reste 1 tirage de Grand Prix : le 1er mai 1967. Le gagnant du Grand Prix reçoit $500 en chèques de voyage et deux billets d'avion aller-retour par BOAC.

300

prix en argent chaque semaine, jusqu'au 1er mai 1967.

Gagnez chaque semaine des francs français — livres anglaises — lires italiennes — pesos mexicains — yens japonais — schillings autrichiens — marks allemands — florins hollandais — dinars yougoslaves — bolivars du Venezuela.

Un souvenir d'expo67 avant l'ouverture d'expo67 !

Chacun des prix hebdomadaires vaut environ de $2.70 à $3.50 en devises canadiennes et peut évidemment être converti à votre banque habituelle.

Toutes nos félicitations aux gagnants hebdomadaires suivants . . .

LIVRES *anglaises*

Madeleine Allie, Nicole Bertrand, Germaine Boivin, Jean Corbeil, Mme A. Dion, Miss Margaret Fraser, J. D. Handfield, Raymond Kozak, Roland Latendresse, M. Lussier, Mrs. Anita McGrath, Gilles Pelletier, Pauline Rivard, M. Scholnikoff, Mrs. Sheila Thompson.

FRANCS *français*

Jane Amos, Mario Bérubé, R. Cardinal, Mme L. Courchesne, Annette Dionne, Mme Cécile Farley, Mrs. B. Golberg, Mrs. N. Inglis, Mme M. Lamarche, Marius Légaré, Mme Paul Moisan, H. Orenberg, Mme E. Prescott, Mrs. E. J. Ryan, J. Stapleton.

LIRES *italiennes*

Mme Simonne Allard, Denise Bernier, Mme Léo Chêné, T. Decelles, Mrs. R. Erskine, Madeleine Germain, M. Lionel Huet, Mme Céline Laliberté, Jacques Leblanc, Joseph Michalovic, Mme J. Ouimet, Guy Poissant, Réjean Roy, J. Smallcombe, Danny Waldston.

PESOS *mexicains*

Landolo Armandu, B. Betzema, Mrs. R. K. Carty, Nicole Couturier, Rose Dodier, Mme G. Gagné, Mrs. F. Henri, Lisette Langevin, Mme B. Lemay, Richard Mongeau, D. Pocelli, D. Girouard, Mrs. Eila Saikkonen, Larry Stevens, Mme Lise Tremblay.

YENS *japonais*

Mrs. R. Armstrong, Mme H. Bignell, Mme Cécile Cecyre, Mrs. G. Cruise, Carlo Dostie, André Gagnon, Liliane Hepburn, Mme Gisèle Lachapelle, Robert Lauzon, Ginette Montambault, Mme Laurette Paiement, Marcel Provost, Mme G. St. Cyr, Kenneth Stevenson, A. Weinstein.

SCHILLINGS *autrichiens*

Mme C. Barbeau, Fernand Blanchard, Gilberte Charette, Jimmy Corso, Mariette Dupuis, G. Gagnon, Mme H. Hersh, Israel Lachousky, Conrad Lavery, Monique Masse, Mrs. J. J. Nelligan, Lucienne Pilon, Denis Robitaille, Gérard Simard, Pal Tuza.

LIRES *italiennes*

Mme Simonne Allard, Denise Bernier, Mme Léo Chêné, T. Decelles, Mrs. R. Erskine, Madeleine Germain, M. Lionel Huet, Mme Céline Laliberté, Jacques Leblanc, Joseph Michalovic, Mme J. Ouimet, Guy Poissant, Réjean Roy, J. Smallcombe, Danny Waldston.

PESOS *mexicains*

Landolo Armandu, B. Betzema, Mrs. R. K. Carty, Nicole Couturier, Rose Dodier, Mme G. Gagné, Mrs. F. Henri, Lisette Langevin, Mme B. Lemay, Richard Mongeau, D. Pocelli, D. Girouard, Mrs. Eila Saikkonen, Larry Stevens, Mme Lise Tremblay.

YENS *japonais*

Mrs. R. Armstrong, Mme H. Bignell, Mme Cécile Cecyre, Mrs. G. Cruise, Carlo Dostie, André Gagnon, Liliane Hepburn, Mme Gisèle Lachapelle, Robert Lauzon, Ginette Montambault, Mme Laurette Paiement, Marcel Provost, Mme G. St. Cyr, Kenneth Stevenson, A. Weinstein.

SCHILLINGS *autrichiens*

Mme C. Barbeau, Fernand Blanchard, Gilberte Charette, Jimmy Corso, Mariette Dupuis, G. Gagnon, Mme H. Hersh, Israel Lachousky, Conrad Lavery, Monique Masse, Mrs. J. J. Nelligan, Lucienne Pilon, Denis Robitaille, Gérard Simard, Pal Tuza.

MARKS *allemands*

Bert Baumstark, F. Van Bockstaele, Mme A. Charron, Mardoche Dahan, Mme Robert Duquette, Mme Marthe Gareau, S. Honigsberg, Thérèse Ladouceur, Paul Lavoie, Mme C. Matte, B. Nullmeyer, Phyllis I. Redman, Gaston Rousseau, Jeanne Siminski, Lionel Vézina.

FLORINS *hollandais*

Brian Barnette, Mme René Blanchard, Dorothée Charette, R. Gusson, J. Paul Durocher, M. Thomas Gallagher, Maurice Juneau, Ginette Lapointe, R. G. Lesage, Jean Roch Morin, André Paquette, F. Rachubinski, Gérard Santerre, Taylor Ginette, Mary Yakobina.

DINARS *yougoslaves*

Robert Albert, Germain Bernard, Dibbie Cabinsky, Mrs. Pearl Dawe, Antoinette Erazola, F. Gemmaro, V. Hounanyan, André Lahaye, M. Claude Lebeau, Mme Albert Meunier, Mrs. Denis Ouimet, M. Michel Poirier, Mme Ernest Roy, Joseph Sirsly, Jean Vinet.

BOLIVARS *du Venezuela*

Marc Beaudet, Mme Laurette Boisvert, Bernard Chartier, Maurice D'Amours, Mrs. V. Duquette, Claude Gauthier, Jean Houle, Hermel Lagacé, Pauline Lavoie, Mercier Huguette, Mr. K. Odabashian, Adrien Plourde, J. P. Rousseau, John Sirois, Yvon Viau.

. . . ainsi qu'aux 150 autres gagnants de cette semaine

Participez maintenant ! Participez souvent ! Vous pouvez gagner la semaine prochaine !

Tous détails chez votre détaillant habituel.

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

A Paris, on ne parle plus que du Canada!

Jacques Pigeon

DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

A PARIS, le Canada est "dans le vent". On y dit banalement, au cours d'une conversation: "Cet été, je vais au Canada" . . . et ça fait très bien.

Donc, le Canada est maintenant le pays à la mode. Il y a quelques années, le bourgeois français moyen se dirigeait vers l'Asie ou, mieux encore, l'Afrique noire. C'était le règne du tiers monde.

Aujourd'hui, il y a un nouveau tiers monde . . . si je puis m'exprimer ainsi. Et ce tiers monde c'est nous, c'est le Canada avec tous ses problèmes et aussi son Expo.

Notez que c'est à dessein que je parle du Canada, même si le français a plus précisément en tête le Québec. En France, l'Etat du Québec, ça n'existe pas. On dit qu'on va à Montréal, à Québec ou au Canada, mais non AU QUEBEC.

Pour les Français, le Québec est bien une province, peut-être pas comme les autres, mais une province qui n'est qu'une tranche du Canada. Avis aux séparatistes !

Si nous sommes tellement dans le vent dans la capitale française, ce n'est sûrement pas à cause de notre diplomatie. Notre ambassadeur, c'est un secret de polichinelle, n'est pas dans les bonnes grâces du Général.

Et, ce qui est pire, le président de la République lui préfère le Délégué général du Québec qu'il reçoit beaucoup plus souvent à l'Elysée.

Une publicité du tonnerre

Non, si nous sommes dans le vent, c'est que l'on nous fait une publicité du tonnerre. Je ne suis allé à Paris que trois ou quatre fois mais, au cours de mes voyages précédents, c'est bien en vain que j'ai cherché le plus mince articulet sur le Canada dans la presse parisienne.

Maintenant, la situation est inversée. On parle tellement de nous que ça commence à en être gênant. J'arrive d'un court séjour à Paris (six jours), et j'ai trouvé des articles sur le Canada (la plupart du temps sur le Québec) quotidiennement. Et ce, sans entreprendre de grandes recherches. Je n'ai guère acheté plus de deux ou trois journaux chaque jour.

Il ne faudrait pas s'imaginer, toutefois, que tout ce qui y est écrit est un immense concert d'éloges. Il arrive même que "ça tasse mal". Quelques jours avant mon arrivée, le quotidien France-Soir, dont le tirage dépasse le million d'exemplaires, a publié une grande série sur le Canada. Je l'ai vue. Un des articles, daté de Montréal, portait le titre suivant :

"A Montréal : le gareur de devoir s'occupe de mon parcage tandis que je vais checker mon manteau au plancher."

Et, tordant le fer dans la plaie, **France-Soir** ajoutait le sous-titre suivant : **"Traduisez : le garçon de service range ma voiture tandis que je dépose mon pardessus au vestiaire".**

Chose certaine, le reporter de **France-Soir** connaît ou plutôt a mal appris, son joual : un manteau, c'est un "COAT," tous le Montréalais savent cela.

Mais enfin, passons.

L'affaire de Vimy

J'ai acheté mon premier journal le lundi 10 avril. Evidemment, les cérémonies de Vimy avaient eu lieu la veille. Et l'absence du Grand Charles et de ses troupes donnaient forcément un caractère journalistique bien intéressant à la scène.

L'affaire a eu ses répercussions dans tous les journaux, dont LE FIGARO qui est, si je puis dire, "La Presse" de Paris.

Le grand quotidien du matin (tirage : environ 450,000) avait dépêché un de ses journalistes à Arras, lequel, en plus de rédiger un substantiel compte rendu, a ajouté une petite note, encadrée, et titrée : **Inexplicable abstention.**

Le journaliste conclut cette note en disant : **"Cette abstention spectaculaire (absence de troupes françaises) ne pourra qu'être douloureusement ressentie par tous ceux à qui l'amitié franco-canadienne tient à coeur."**

C'est **le Figaro** qui, ce lundi 10 avril, a fait la meilleure place aux événements d'Arras. Le lendemain, il a également publié un article sur l'interprétation divergente des journaux anglais et canadiens.

Mais le 12 avril, c'est le prestigieux journal **le Monde** qui a fait la plus grande place au Canada. A côté d'un article à "la une" annonçant les voyages du Général de Gaulle au Canada et en Pologne, une colonne de texte (semi-éditorial) est consacrée à la compréhension et à l'amitié franco-canadiennes.

Un ministre canadien-français, M. Jean-Noël Tremblay, en est la principale victime. **"Le ministre de la culture de la province de Québec,** y lit-on, **peut regretter de voir la France tenir compte de l'existence de l'Etat souverain du Canada. Il a tort. Sans préjuger la solution du problème canadien, il n'appartient pas à la France de se prononcer et de jeter de l'huile sur le feu".**

Le Monde conclut qu'une **"stricte non-ingérence dans les affaires intérieures du Canada ne doit cependant pas être prise par la France comme un prétexte à l'oubli de ses devoirs. Sans sous-estimer l'intérêt des entretiens que le Général de Gaulle pourra avoir à Ottawa, on peut affirmer que les échanges de vues entre le président de la République et les membres du gouvernement du Québec devraient être particulièrement importants."**

La veille, le **Monde** avait consacré une place intéressante aux tarifs bleu, blanc et rouge de nos Chemins de fer Nationaux dans le cadre de ses pages économiques.

Quand Le Figaro s'en mêle . . .

Mais revenons au mercredi 12 avril, où les problèmes du catholicisme canadien-français font l'objet d'une page entière dans **le Figaro.** L'article est écrit par l'abbé René Laurentin qui, après un long exposé sur nos problèmes religieux, conclut : **"Il y a donc des problèmes. Mais la situation paraît bien en main. Si l'impulsion de la base est moins vigoureuse qu'en Hollande, le rôle directif de l'Episcopat semble un des meilleurs que j'aie rencontrés jusqu'ici à travers le monde. Le catholicisme canadien négocie avec une rare maîtrise un virage qui paraissait mal parti. C'est un gage d'espérance pour l'avenir."**

Le même jour, **le Figaro** nous apprend, à "la une" que le Bal des Petits lits blancs de la baronne Seillière n'aura pas lieu. Pourquoi ? **"les Canadiens ont déclaré forfait".**

Ce n'est pas toujours fête et, le lendemain, 13 avril il faut entreprendre de plus sérieuses recherches pour trouver quelque article sur le Canada. Encore une fois, **le Figaro** ne nous a pas oubliés, mais l'article n'est pas à notre gloire.

"Une grande partie des bébés-phoques massacrés au Canada sont écorchés vivants" , titre-t-on. Ces paroles sont attribuées à deux enquêteurs de la Fédération pour la protection des animaux. L'article est placé bien en vue, en page deux.

Un petit chef-d'oeuvre

Le lendemain, vendredi, le Canada est encore à "la une" du **Figaro. "En raison des impératifs de la production militaire américaine, seize avions ne pourront être livrés cet été à Air Canada."**

"En quoi cette nouvelle peut-elle intéresser les Français ?" me suis-je demandé. Après un léger effort de réflexion, j'ai compris qu'elle ferait pas mal d'heureux chez Air France.

En page trois toujours dans **le Figaro,** un billet doux, un petit chef-d'oeuvre, consacré à M. Jules Léger et intitulé : **"L'ambassadeur et le cardinal."**

Je n'hésite pas à le reproduire :

"Le duc de Levis-Mirepoix accueillait, l'autre soir, M. Jules Léger, ambassadeur du Canada, à l'Académie des Psychologues du goût. Par une légère anomalie que souligna l'orateur, c'est le nouveau membre qui recevait ses collègues à un dîner, mais ce fait lui permit de leur offrir un poisson inconnu hors des frontières du Canada, le "LA QUAICHE" qui vit exclusivement dans les eaux du lac Winnipeg.

"Le duc de Lévis-Mirepoix, fort applaudi, rappela, au lendemain du cinquantenaire de Vimy, les sacrifices de nos frères canadiens et regretta l'absence sur la crête artésienne, le 9 avril, des représentants de notre gouvernement. Puis il parla éloquemment de Jules Léger et de son frère le cardinal.

"L'ambassadeur remercia en termes exquis. Il affirma que l'amitié anglo-canadienne ne s'altérait pas plus dans la paix que dans les guerres et que nos frères lointains venaient avec joie, quand besoin était, nous donner un petit coup de main. Répondant au duc de Lévis au sujet de sa propre famille, il parla de sa mère, qui n'avait d'abord pas cru au chapeau rouge de son fils et qui avait dit : "LE PAPE S'EST TROMPE", jusqu'au moment où on lui avait fait remarquer qu'un pape ne se trompe pas.

"Puis Mme Léger prit la route de Rome avec ses deux fils pour aller remercier Pie XII. Elle voulait lui porter un cadeau, et elle pensa qu'elle ne pourrait en offrir un plus digne que le meilleur produit de son pays : un kilo de sucre d'érable".

"Notre famille est une famille toute simple", observa l'ambassadeur".

A la télévision et ailleurs . . .

C'est pas délicieux comme article, ça !

Comme vous l'aurez certainement remarqué, j'ai lu le **Monde** et **le Figaro** plus assidûment que les autres. Ces deux journaux sont d'ailleurs les plus importants de la capitale française. Certes, plusieurs autres ont parlé du Canada durant ces jours mais, le plus souvent, ils n'ont fait que rapporter des dépêches d'outre-mer.

Ce bref et incomplet tableau doit s'accompagner de deux autres notes. D'abord, on parle souvent de nous à la télévision française, que ce soit pour décrire les travaux de la Manicouagan ou de l'Expo. De plus, le Canada fait, à Paris, une excellente publicité. Dans d'innombrables vitrines, j'ai vu des affiches sur le Centenaire de la Confédération et sur l'Expo. Même chose dans les wagons de chemin de fer et dans les agences de voyage.

Il est difficile de tirer des conclusions précises de ce bref exposé, mais un fait demeure : pendant que la puante marée noire s'abattait sur les côtes de Bretagne, les journaux français parlaient de nous. Et ça, c'est nouveau !

Il faut espérer qu'une fois les fêtes de la Confédération terminées et l'Expo démontée la presse française continuera à nous accorder un petit coin et fera ainsi disparaître cette notion de "lointains cousins".

BELGIQUE

Bruxelles fait peau neuve pour devenir capitale de l'Europe

PAR WILLIAM ANDERSON, DE L'AGENCE UPI

PAR toute la ville de Bruxelles, on rase des pâtés de maisons pour construire des immeubles modernes. Cette activité fébrile du bâtiment exprime bien la détermination de la Belgique de faire de sa capitale le carrefour de la vie internationale.

Une fois terminés les grands travaux en cours, le profil aérien de la ville aura été modifié considérablement. Il faut vraiment que Bruxelles croit fermement à sa nouvelle vocation pour s'être lancée dans une entreprise d'une telle envergure.

Le Marché commun et l'Euratom

Elle se sent cette vocation internationale depuis la fin de la seconde guerre mondiale, en fait, alors qu'elle a invité les Nations unies à s'installer dans ses murs. New York lui a damé le pion. Elle s'en est consolée lorsque, en 1958, elle a accueilli le Marché commun et l'EURATOM. Hôtes temporaires, devenus permanents. Ainsi qu'on dit en Belgique : "Rien ne dure comme le provisoire". Plus exactement, la CEE s'établira à demeure à Bruxelles dès qu'elle aura fusionné ses exécutifs avec ceux du pool charbon-acier — probablement au cours de la présente année. Cependant, le quartier général du pool demeurera en territoire luxembourgeois.

Pour faire concurrence à Paris, Genève, New York, au plan international, les Bruxellois peuvent encore compter sur l'OTAN, qui aura son siège chez eux, après avoir quitté la France, l'automne prochain.

Qui plus est, autour de ses grands bureaux "Eurocrates" graviteront une soixantaine d'ambassades accréditées spécialement par autant de pays étrangers. Enfin, tous ces organismes et délégations nécessiteront des équipes d'auxiliaires divers, de fonctionnaires, etc... A noter que les grands pays seront représentés par trois ambassades chacun: l'une auprès de la Belgique, la seconde auprès du Marché commun, la troisième auprès de l'OTAN.

On constate, d'autre part, que de plus en plus nombreuses sont les compagnies qui établissent leur siège social pour l'Europe dans la capitale belge.

Bruxelles a été favorisée en ce qu'elle s'est tirée indemne de la dernière guerre. Les Alliés l'ont libérée sans coup férir. Son économie et son industrie intactes, la Belgique, par ailleurs, a pu acquérir une réserve considérable de dollars en vendant son uranium, son cuivre et son magnésium congolais. Tout cela a donné une nette avance à Bruxelles sur les autres villes d'Europe.

Pour résoudre ses problèmes de circulation — en ce moment un habitant sur sept possède une voiture — Bruxelles est en train de se construire un métropolitain. Un premier tronçon de trois milles sera inauguré au cours de l'année prochaine.

Les nouveaux édifices surgissent à un rythme étonnant — l'un d'eux a progressé de 28 étages en 28 jours. Le Marché commun, dont les bureaux sont maintenant dispersés dans 18 immeubles, logera bientôt dans un édifice de 18 étages de forme stellaire (en coupe horizontale, s'entend) qui coûtera $30 millions. Un autre ensemble, sur le point d'être achevé, réunira les grands services gouvernementaux.

Les autorités de la ville viennent tout juste d'approuver un plan qui transformera la basse-ville en un petit New York. Il s'agit de 44 gratte-ciel de 40 étages qui seront construits au coût de $480 millions. S'y ajouteront un très grand hôtel, des maisons de rapport et conciergeries, etc.

Bref, Bruxelles est en plein essor.

Vue d'une section de la Gare centrale et du building Sabena

PHILIP DEANE

Thaïlande : portrait d'un allié des Etats-Unis en Asie

IL Y A une quinzaine, d'énormes bombardiers américains ont décollé de la Thaïlande pour aller accomplir leur mission destructrice au Vietnam. Les censeurs de la politique vietnamienne du président Johnson ont vivement déploré cette violation de neutralité, susceptible de favoriser la subversion communiste dans un autre secteur de l'Extrême-Orient.

Or, il semble bien que les Thaïlandais eux-mêmes ne s'offusquent pas plus, officiellement, de la présence de B-52 de l'aviation américaine sur leur sol qu'ils ne craignent de représailles de la part des communistes.

Déjà, des milliers de militaires américains sont postés dans leur pays; ils ont vu les ingénieurs américains y construire un vaste port, des aéroports de grande envergure, de grandes routes, tous éléments de la stratégie américaine dans la guerre au Vietnam. Mais aussi, tous les éléments de la prospérité de l'économie thaïlandaise dont la croissance, ces derniers temps, a été de l'ordre de 6 p. 100 annuellement.

Le nombre des usines et manufactures diverses a décuplé en cinq ans. Certaines d'entre elles appartiennent à des généraux autochtones qui détiennent, en plus, par l'intermédiaire de leur (s) épouse (s), plusieurs des entreprises qui travaillent directement pour les forces armées des Etats-Unis.

C'est grâce à ce genre de cumul que le maréchal Phibun (décédé), l'homme fort qui avait pris en mains les destinées de la Thaïlande, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, avait acquis une fortune de plusieurs millions de dollars. Son digne successeur, le maréchal Sarit, désireux de ne pas se montrer moins à la hauteur sous ce rapport, réussit, en cinq ans, à amasser un "pécule" de $150 millions — que ses dignes "veuves" s'empressèrent de se disputer publiquement. Entre-temps, des officiers plus jeunes avaient scrupuleusement suivi l'exemple de leurs supérieurs, mutatis mutandis, comme il se doit hiérarchiquement.

Pour mieux s'assurer que la poule aux oeufs d'or américaine leur continue sa ponte fidèlement, les militaires autochtones laissent clairement entendre que si les Américains perdaient la guerre au Vietnam, ou si seulement ils semblaient en voie de la perdre, il leur faudrait reviser leur politique étrangère afin de bien s'assurer qu'elle ne risque pas d'offenser un puissant voisin.

Mais est-ce que, en prenant fait et cause pour les USA, les généraux thaïlandais ne craignent de favoriser eux-mêmes la subversion communiste ? Jusqu'à présent ils semblent convaincus que le communisme ne constitue pas une grande menace pour eux. Nonobstant quoi, ils s'empressent de décerner le titre de "terroriste communiste" à tous les bandits, de façon à inciter Washington à leur accorder de plus grandes faveurs, à eux, généraux anti-communistes.

Bénéfices indirects

Le peuple bénéficie un peu, certes, indirectement, des installations américaines. Il peut emprunter, lui aussi, de belles routes nouvelles. Malgré exactions, extorsions et prélèvements pratiqués par le moindre Thaïlandais en uniforme, le paysan réussit à garder pour lui et les siens un peu plus de riz maintenant, du fait que la production a triplé depuis cinq ans. Le revenu annuel est de $100 par personne, dans la région sous-développée du nord-est, où l'on craint le plus l'emprise des communistes, tandis qu'il est de $50 pour l'ensemble du pays.

L'exploitation des paysans par une poignée de généraux et par leurs subordonnés constitue, en réalité, un problème qui pourrait se révéler explosif dans l'ancien Siam. Les intellectuels désirent des institutions démocratiques pour leur pays. Les dernières élections — qui ont été truquées, de surcroît — remontent à 1957. Tous les membres du gouvernement sont choisis par les chefs militaires.

Plusieurs des leaders réformistes sont anticommunistes, mais ils pourraient se tourner contre les Américains parce que ceux-ci appuient la mafia militaire.

La guerre du Vietnam inspire des inquiétudes aux pays du bloc communiste

PAR ROBERT H. ESTABROOK

copyright LA PRESSE et The Washington Post

LES diplomates des pays de l'Est de l'Europe attachés aux Nations unies reconnaissent en privé que leurs inquiétudes sur la guerre du Vietnam sont motivées par plus que la sympathie publiquement manifestée pour leurs camarades de Hanoï : ils craignent que la prolongation du conflit n'altère leur indépendance de l'Union soviétique et ne réduise leur liberté d'établir de nouvelles relations avec l'Ouest.

Les pays du bloc communiste ressentent déjà certaines pressions exercées par l'URSS, qui sont indirectement dues à la guerre. Certains représentants de ces pays craignent une augmentation de l'intervention soviétique au Vietnam du Nord et que l'URSS ne leur demande des "volontaires".

Ils craignent surtout une confrontation directe entre les USA et l'URSS, si, par exemple, un navire soviétique transportant du matériel militaire était coulé par les USA.

En même temps, un diplomate communiste averti pense que les Russes sont disposés à voir la guerre se terminer, car elle est un obstacle aux prochaines célébrations du cinquantième anniversaire de la Révolution soviétique. Selon ce diplomate, les Russes vont faire de nouveaux efforts de paix avant qu'ils ne se préoccupent de cette célébration.

Le retour du stalinisme

Ce qui perturbe particulièrement les Européens de l'Est, c'est qu'une psychose de guerre a tendance à encourager les derniers éléments staliniste de la hiérarchie soviétique, et à étouffer ainsi les tendances libérales, chez eux comme en URSS. Tout spécialement, ils ne veulent pas que les militaires russes prennent plus d'influence.

"La génération russe d'après la révolution est devenue adulte au maximum de la terreur staliniste", dit un communiste des Nations unies. "Cela veut dire que les jeunes intellectuels et directeurs qui étaient moins doctrinaires et n'attachaient pas une grande révolution mondiale furent perdus, il a fallu 20 ans pour que la même influence se manifeste de nouveau."

"Maintenant la génération post-révolutionnaire joue un rôle politique important dans les autres pays socialistes. Elle croit à la coexistence, et non à la confrontation. Nous ne voulons pas qu'on nous impose un nouveau kominform ou un retour au stalinisme".

Cependant des pressions se font sentir, certaines dues peut-être davantage à l'attitude traditionnelle de la Russie envers les pays de l'Europe centrale qu'à un retour au stalinisme proprement dit.

Une de ces pressions se révèle à propos du déplaisir de l'URSS devant un effort de neuf pays de l'Est et de l'Ouest.

Dans la coopération culturelle et économique, effort auquel participent deux pays de l'OTAN — la Belgique et le Danemark — trois pays membres du Pacte de Varsovie — la Tchécoslovaquie, la Hongrie et la Pologne — et quatre pays neutres — l'Autriche, la Finlande, la Suède et la Yougoslavie.

Quoique les réunions aient été officieuses et n'aient pas eu de grandes conférences, on a cru que l'URSS a regardé à la Tchécoslovaquie, la Pologne et la Hongrie d'y avoir participé.

ACHETEZ DIRECTEMENT DE NOTRE MANUFACTURE ET EPARGNEZ DE L'ARGENT

AUVENTS en "FIBERGLAS" ou ALUMINIUM

MORRIS

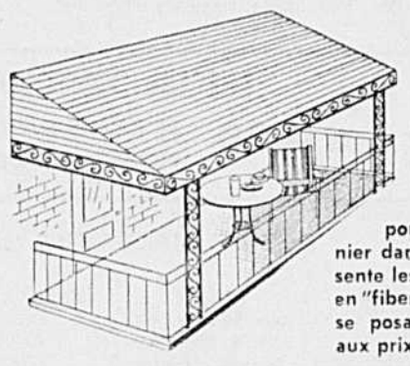

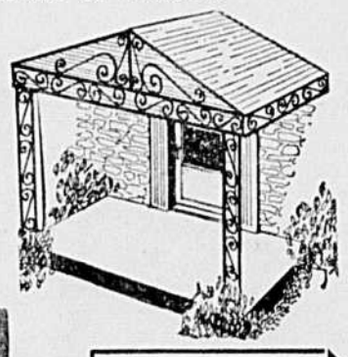

pour balcons, patios, fenêtres ou portes. Morris — pionnier dans l'industrie — présente les nouveaux auvents en "fiberglas" ou aluminium se posant horizontalement aux prix de la manufacture.

$2.25 SEMAINE PAR

TOUTE DIMENSION, TOUTE COULEUR, SUR COMMANDE, A PRIX TRES BAS.

ESTIMATIONS GRATUITES JOUR OU SOIR

FACILITES DE PAIEMENT

Wm MORRIS ET FILS LIMITEE

RI. 7-3534

6045 COTE-DE-LIESSE MONTREAL

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI 8 A.M. A 6 P.M. — SAMEDI : 9 A.M. A 6 P.M.

Le chef de police de Laprairie démissionne et l'on réclame la démission du juge de la Cour municipale

par Claude MASSON

Tout ne va pas pour le mieux comme dans le meilleur des mondes, semble-t-il, à Laprairie, municipalité de 8,500 âmes située sur la rive sud.

Après avoir vu son projet d'un nouvel hôtel de ville bloqué plus d'une fois par les propriétaires, après avoir perdu la bataille pour modifier le nom de "ville" en celui de "cité", après avoir abandonné le projet de construction d'une tour-kiosque pour l'Expo, le conseil municipal de Laprairie se voit à nouveau aux prises avec deux problèmes plutôt délicats.

Le chef de police, M. Aimé Saint-Cyr, a remis sa démission il y a quelques jours en invoquant des raisons personnelles mais il apparaît nettement aux observateurs que des causes extérieures seraient à la base de cette décision. Questionné à ce sujet, hier soir, M. Saint-Cyr a clairement laissé entendre qu'il ne voulait pas "se laisser barber par des gens de la place". Policier à l'emploi de la ville de Montréal durant plus de 20 ans, le chef démissionnaire a précisé qu'il ne voulait pas ruiner sa santé "à cause d'un individu", qu'il n'a pas identifié.

La démission de M. Saint-Cyr devait entrer en vigueur le 15 avril, mais le conseil municipal ne lui a pas fait savoir si elle était acceptée. Et hier soir, au cours d'une assemblée du conseil municipal, M. Saint-Cyr s'est lui-même chargé de répondre à une question relative au service de la police. Son cas personnel n'a toutefois pas été abordé.

D'autre part, un contribuable de Laprairie a demandé au conseil, il y a quelques jours, de relever de ses fonctions le juge de la Cour municipale, Me Yvan Bisaillon. On n'a pas encore dévoilé publiquement les raisons qui ont motivé une telle demande. Questionné hier soir à l'issue de l'assemblée du conseil, le maire Rosaire Circé n'a pas voulu faire de commentaires.

Dans l'assistance, on s'attendait que ces deux problèmes qui semblent joliment complexes soient étudiés au cours de la réunion d'hier mais le maire en a décidé autrement Ces deux sujets seront discutés à huis clos, samedi prochain à cinq heures de l'après-midi.

"Pourquoi un samedi et à une telle heure", avons-nous demandé à M. Circé ? Et le maire de répondre: "Pour pas qu'il y ait trop de senteux!"

Pas de hausse de taxes

Dans un autre domaine, le conseil municipal a décidé à l'unanimité, en moins de 30 secondes, de ne pas augmenter le taux de la taxe foncière qui est actuellement de $1.90 les $100 d'évaluation pour les propriétaires de la vieille partie de Laprairie, de $1.50 pour les propriétaires de la nouvelle partie de la ville et de $1 pour les cultivateurs.

La question a été réglée fort rapidement, ce qui contrastait avec les autres articles étudiés tout au long de la soirée.

"Vous avez reçu chacun une copie du budget", a dit le greffier, M. Léopold Péladeau, s'adressant au maire et aux conseillers.

"Augmentez-vous les taxes ? ", a-t-il aussitôt ajouté.

"Est-ce qu'on arrive ", a alors demandé le frère du greffier, le conseiller Gérald Péladeau.

"Ça n'arrivera peut-être pas tout à fait mais on s'arrangera", a été la réponse.

"Alors pas d'augmentation " a-t-il été proclamé solennellement et unanimement.

Le budget total de Laprairie pour l'année financière 1967-68 est de $921,262, selon le chiffre fourni par le greffier.

D'autre part, le conseil municipal a accepté de préparer un règlement d'emprunt au montant de $40,000 pour défrayer le coût des dépenses de la Commission du Tricentenaire de cette municipalité, qui a lieu cette année. Déjà, le conseil avait remis une somme de $5,000 à cette Commission. Les $40,000 serviront à des améliorations permanentes dans la ville ainsi qu'aux festivités et à l'administration du tricentenaire.

AL'S CLOTHES MART INC.
77 est, rue Ste-Catherine

Des aubaines pour hommes
COMPLETS POUR HOMMES $20
PANTALONS $3.00 et $6.50
VESTONS SPORTS $10.00
VESTES DE SUEDE $34.99
VESTES EN CUIR $34.99
CHEMISE BLANCHE $1.50
Nous acceptons la carte credico
STATIONNEMENT GRATUIT
ARGENT REMIS SI NON SATISFAIT

FAITS divers

Vol de $4,000 chez un avocat

Trois bandits ont volé $4,000 chez un avocat de Ste-Marie de Beauce. Après avoir ligoté Me et Mme Rémi Taschereau, ainsi qu'une vieille tante, les voleurs ont pris la fuite avec l'argent. La Sûreté provinciale du Québec enquête actuellement sur ce vol avec violence.

Un vol de $950 facilement réussi

Usant d'un habile subterfuge, un voleur a facilement réussi à s'approprier, tôt hier matin, quelque 5,000 plaquettes d'aluminium d'une valeur de $950.

Au volant d'un camion, l'individu se présenta à la porte de l'entrepôt des photograveurs Fox Bros Ltd., au 361 Place Youville. S'identifiant comme étant le livreur que l'on attendait, il s'est facilement emparé des 5,000 plaquettes.

Ce n'est qu'avec l'arrivée du véritable livreur, quelques instants plus tard, que l'on a constaté la supercherie.

Bambin tué par une auto

Un bambin âgé de 3 ans a été tué par une auto, vers 11 h. hier matin, à l'intersection des rues Crémazie et De Gaspé. Il s'agit de Maurice Contant, dont les parents habitent au 8592 rue Casgrain.

Cambriolages

Des cambrioleurs qui se sont introduits dans le magasin de vêtements pour dames La Gaminerie, au 1624 ouest, rue Sherbrooke, ont fait main basse sur des robes et des manteaux d'une valeur totale d'environ $10,000.

Au cours d'un cambriolage chez Sunset Industries Regd., au 22.7 rue Jeanne-Mance, des malfaiteurs ont réussi à s'emparer de 20 caisses de tuyaux de cuivre, représentant une valeur de $1,000.

Des cambrioleurs ont réussi à vider plusieurs cases postales en s'introduisant par effraction dans le bureau de poste situé à l'angle des rues St-Jacques et Ste-Marguerite dans l'ouest de la métropole. Mécontents cependant du butin qu'ils venaient de cueillir, ils se sont attaqués au coffre-fort, mais ils ont eu la malchance de déclencher le système d'alerte. Effrayés, ils ont préféré quitter les lieux en toute hâte avant l'arrivée des policiers.

Panne d'électricité : 10,000 "victimes"...

ORMSTOWN (J.-G.G.) — Une panne d'électricité dans la région d'Ormstown, à 12 milles au sud-ouest de Valleyfield, a entraîné la mort de 10,000 poulets.

M. Raymond Lalonde, le propriétaire du poulailler, avait fait sa ronde, vers minuit, et il n'avait rien trouvé d'anormal, mais, hier matin, ses 10,000 poulets étaient morts.

La mort des poulets serait imputable à une panne d'électricité survenue au cours de la nuit. En effet, les poulets pouvaient respirer à l'aise grâce à un système de ventilation mû par l'électricité. La panne a provoqué l'arrêt du système et les poulets ont succombé à l'asphyxie.

Nombreux cas de rage dans les Cantons de l'Est

SHERBROOKE (J.-D. G.) — De nombreux cas de rage ont été signalés au cours des derniers jours dans les Cantons de l'Est et les autorités prennent des mesures pour empêcher que cette recrudescence de cas de rage ne se transforme en véritable épidémie.

Le Dr Gontran Labonté, vétérinaire-hygiéniste à l'emploi du ministère fédéral de l'Agriculture, a révélé hier, que quatre membres de la famille de M. Roy Owen sont présentement sous les soins d'un médecin de Coolbrooke, après avoir contracté la maladie. Mme Owen et trois de ses enfants montrent des symptômes de la rage après avoir été mordus par un chat domestique qui aurait été préalablement attaqué par un renard, près de la maison des Owen.

Plusieurs autres bêtes sauvages se sont attaquées à des animaux domestiques, notamment à North Hatley, à Ayers Cliff, et dans plusieurs autres municipalités des Cantons de l'Est.

Le Dr Labonté a signalé qu'un boeuf avait dû être abattu, ces jours derniers, après avoir été attaqué par un renard sur la ferme de M. Jacques St-Georges, à Martinville.

Malgré l'augmentation des cas de rage par rapport aux années précédentes, les autorités n'osent prétendre pour l'instant à une épidémie.

Chaque printemps, on enregistre plusieurs cas de rage quand les bêtes sauvages affamées quittent les bois et s'attaquent à des animaux domestiques. Toutefois, selon les autorités, la situation est plus grave cette année.

Le Dr Labonté demande à toutes les personnes qui remarqueraient un comportement anormal chez leurs animaux de signaler immédiatement le cas au bureau du ministère fédéral de l'Agriculture, à Sherbrooke.

ENCORE 11 JOURS...

Vous êtes effrayé par votre RAPPORT D'IMPÔT

Vous n'avez pas la moindre chance de vous en exempter, alors pourquoi vous inquiéter ? La meilleure solution est de l'apporter chez BLOCK ! Ils vous donneront un service rapide et précis au plus bas prix. Cette année, soyez averti ! Faites votre déclaration de façon sûre, rapide et facile... confiez-la à BLOCK !

FEDERAL ET PROVINCIAL $5 et

GARANTIE
Nous garantissons une préparation adéquate de toutes les déclarations d'impôts. Si nous commettons des erreurs qui vous rendent passible d'une pénalité ou qui vous coûtent des intérêts nous vous rembourserons.

H&R BLOCK LTD.
Le plus grand service d'impôt du Canada, plus de 1,500 bureaux à votre service

5785 ouest, rue SHERBROOKE coin MELROSE
4818, rue ST-DENIS coin GILFORD
5716 est, rue SHERBROOKE coin DICKSON
3645, rue WELLINGTON VERDUN
908, rue DECARIE VILLE ST-LAURENT

En semaine : 9 a.m. à 9 p.m. — Sam. 9 à 5 — Tél. : 486-1942
AUCUN RENDEZ-VOUS NECESSAIRE

BY APPOINTMENT TO HER MAJESTY THE QUEEN
SUPPLIERS OF SMOKERS' REQUISITES
ALFRED DUNHILL LIMITED

UN MESSAGE DE M. ALFRED DUNHILL

Il y a un an, nous présentions les cigarettes DUNHILL, les premières cigarettes longueur de luxe au Canada. Elles n'étaient vendues que dans quelques établissements de choix et à un prix supérieur. L'approvisionnement en était restreint étant donné les quantités très limitées de tabacs de haute qualité mises à notre disposition. Cependant, en dépit de ces restrictions, les cigarettes DUNHILL reçurent un accueil très chaleureux, ce que nous avons particulièrement apprécié.

Je suis heureux d'annoncer que nos cigarettes DUNHILL, longueur de luxe, sont maintenant disponibles partout, et à prix populaire.

En effet, il nous est maintenant possible de nous procurer des stocks suffisants de tabacs DUNHILL, spécialement sélectionnés. De plus, notre capacité de production a été augmentée afin de répondre à la demande grandissante de cette première cigarette longueur de luxe.

Nous pouvons vous assurer que la maison DUNHILL continuera à maintenir le même standard d'excellence qui lui a valu la faveur mondiale depuis plus d'un demi-siècle.

ALFRED DUNHILL LIMITED - LONDRES - PARIS - NEW YORK

· SPÉCIALISTES EN TABACS DE RENOMMÉE UNIVERSELLE ·

D 67-1F

les tribunaux

Aux Assises

Procès pour meurtre et vol à main armée

(M.M.) — Deux importants procès, l'un pour meurtre prémédité et l'autre pour le vol à main armée d'un camion-remorque contenant pour $136,000 de cigarettes, se poursuivent toujours aux Assises, le premier sous la présidence du juge Paul-Emile Côté et en présence de 12 jurés de langue française et le second devant le juge Peter-V. Shorteno et 12 "juges", les seuls maîtres des faits, en l'occurrence 12 jurés de langue anglaise.

Le premier procès qui a débuté lundi dernier est celui de Henri Boivin, âgé de 31 ans, un bagnard, condamné au pénitencier à vie à Saint-Vincent-de-Paul pour meurtre non prémédité. Il fait présentement face à ses pairs sous l'accusation de meurtre prémédité en rapport avec la mort d'un autre bagnard, René Gravel qui, lui-même avait déjà été envoyé à l'échafaud mais dont la sentence avait été éventuellement commuée en une sentence de pénitencier à vie.

Et tous les deux, Boivin et Gravel expiaient l'assassinat de l'épicier Jacques Schmell, abattu à coup de balles de revolver, dans son épicerie, en février 1963.

Dans la cause qui occupe aujourd'hui la Justice, Boivin aurait tué à coup de barre de fer Gravel alord que ce dernier se trouvait dans sa cellule au pénitencier, dans l'après-midi du 28 juin 1966.

Me Claude Guérin, procureur de la Couronne ad hoc, devait terminer sa preuve au cours de la matinée d'aujourd'hui. Après quoi, Me Bernard Beaudry occupant en défence avec Me Roland Blais commencera à faire entendre déposer ses témoins. Un verdict est attendu demain soir.

Le procès de Coe se poursuivra

Le procès de James (Sonny Jacques) Coe, qui est devant ses pairs depuis le lundi 10 avril sous l'accusation de conspiration et du vol à main armée du camion-remorque de Sherbrooke Express, le 23 juin 1965, s'est poursuivi hier, mais il a été interrompu à la fin de la journée . . . à la suite d'une argumentation en droit à laquelle ont pris part Mes Jean-Guy Boilard et Richard Shadley, de la Couronne ; Léo-René Maranda et Pearl Charnetsky, pour la défense. Le juge Shorteno décidera aujourd'hui si une preuve de la poursuite sera soumise aux jurés.

Du train que vont les choses, il se peut que l'instruction prenne une troisième semaine, la prochaine donc.

Elide Allard aurait continué à réclamer $2,000 de l'abbé Girard

par Maurice MORIN

Le proces de l'avocat Jean Gagné, accusé d'avoir conspiré entre le 17 juillet 1964 et le 3 août de la même année, avec Elide Allard, alias Elie Allard, pour soutirer une somme de $2,000 de l'abbé René Girard, 57 ans, de Jonquière, et d'avoir aidé Allard à extorquer cet argent, s'est poursuivi, hier, durant toute la journée devant le juge Jean Tellier.

L'abbé Girard qui a dit être aumônier d'une institution de la cité du Lac St-Jean, questionné par Me Maurice Bourassa, occupant pour la Couronne, a affirmé que le 3 août 1964, il avait rencontré Allard (à propos, cet individu a été condamné à deux ans de pénitencier pour extorsion) et que ce dernier lui avait demandé de lui signer un billet à ordre au montant de $2,000, jusqu'à ce qu'il lui verse ce montant en argent.

Le lendemain, soit le 4 août, l'abbé Girard a dit lui avoir donné une obligation d'une valeur de $500 mais qu'il en avait conservé les coupons d'intérêt à échoir "perdant que toute l'affaire avait été en marche et qu'il avait encaissé lesdits coupons après avoir récupéré les $2,000".

En possession de son argent

Il a aussi expliqué qu'il avait été remboursé de l'argent par l'intermédiaire de Me Jean Gagné au Palais de Justice de Chicoutimi au cours du mois de janvier 1965, peu de temps après qu'il eut soumis toute cette affaire aux autorités policières et aux autorités du ministère de la Justice du Québec.

Mais le témoin a ajouté que Allard lui avait envoyé, à trois reprises des lettres d'avocats lui demandant de lui rembourser le montant du billet, soit $2,000, mais qu'il avait refusé de le faire en lui expliquant que ledit billet n'avait plus de valeur parce que en fait, le lendemain de sa signature il lui avait donné $2,000 en argent et que, de plus il avait été remboursé de l'argent que Allard lui avait soutiré en août.

Le témoin a aussi déclaré qu'en une certaine occasion Elide Allard lui avait réclamé d'autres sommes et lui proposait même un placement de capital dans un produit pétrolier et qu'il devait vendre ce produit à la ville de Montréal.

"Je lui ai dit, a enchaîné le témoin : "Laissez-moi tranquille. Je suis un citron pressé". Je ne veux plus avoir affaire à vous. Il m'a encore demandé d'honorer le paiement du billet, mais je lui ai répondu que je l'avais fait en lui remettant l'argent le 4 août. Il m'a aussi réclamé un prêt au sujet d'un restaurant à Valleyfield. Puis, je ne l'ai pas revu. Si, je l'ai revu ce matin, lorsque je l'ai identifié".

Objections de Mes Gagnon et Blais

Au cours de l'après-midi, hier, Me Réal Gagnon et Me Roland Blais, occupant pour la défense, se sont opposés à ce que le procureur de la Couronne, Me Edmond Savard, de Chicoutimi, rende témoignage, invoquant qu'il ne pouvait parler de choses relevant de son serment d'office.

Le tribunal a pris l'objection en délibéré.

M. Alfred Gariépy, protonotaire adjoint de la Cour Supérieure de Chicoutimi, a ensuite produit certains documents mais il n'en a pas produit autant qu'on lui demandait de le faire à cause d'autre objections des avocats de la défense.

Toujours au cours de son témoignage l'abbé Girard a déclaré que, le 28 janvier 1965, il avait rencontré certaines personnes à Chicoutimi, qu'il avait été alors question d'un document produit par Me Gagné et portant sa signature et dans lequel il s'engageait à retourner à l'abbé Girard un billet à l'ordre, de $2,000, qu'il s'engageait à le rembourser.

La même journée, le témoin affirme que Me Gagné avait produit une quittance mutuelle "pour toutes relations d'affaires que nous avons pu avoir ensemble".

Et enfin, il déclara qu'un avocat lui a remis, toujours la même journée, les $2,000 qui faisaient l'objet du litige.

L'instruction fut ensuite remise à mercredi prochain, le 28 courant.

Trois ans à un présumé complice de James Coe

Bernard DeMontigny, âgé de 31 ans, que Me Nikita Tomesco représentait, présumé complice de James (Sonny Jacques) Coe qui subit son procès, aux Assises, dans l'affaire du vol du camoin-remorque de Sherbrooke Express, a écopé de trois ans de pénitencier, hier après-midi, en rapport avec ce dernier vol au montant de $136,000.

C'est le juge Marc-André Blain devant qui DeMontigny avait reconnu sa culpabilité pour ce vol de cigarettes commis le 23 juin 1965 qui a imposé la sentence. Le tribunal lui a imposé deux autres sentences identiques pour un autre hold-un, celui-là de $23,000, la propriété de T. Eaton And Compagnie, perpétré le 28 janvier 1965 et pour un autre vol à main armée . . . celui d'un autre camion-remorque contenant pour $36,000 de cigarettes et propriété de Rock City Sales.

Les trois peines seront toutefois purgées concurremment. Le tribunal a imposé les trois peines après que Me Tomesco lui eut fait observer "que c'est lui-même qui avait livré le coupable à la police et qu'il avait coopéré dans la solution de plusieurs vols".

Une mère à son procès pour meurtre

Une femme de 34 ans, Mme Denise David-Champagne, de la rue des Erables, inculpée du meurtre non prémédité de sa fillette âgée de 13 mois qui aurait été battue à mort, a été citée à son examen volontaire puis à son procès, aux Assises, après avoir subi son enquête préliminaire, hier après-midi, devant le juge Jacques Trahan.

D'un commun accord, Me Gabriel Grenier occupant pour la Couronne et Me Jacques Bédard, pour la défense, ont décidé de verser au dossier, pour les fins de l'instruction, les dépositions prises lord de l'enquête du coroner à l'issue de laquelle un jury l'avait tenue criminellement responsable de la mort de son enfant.

Puis, le sergent-détective Marcel Allard, de la Sûreté municipale présenta une preuve documentaire qui fut également versée au dossier.

Une fois que l'instruction eut été terminée, Me Bédard réclama la mise en liberté provisoire de son client, mais le président du tribunal a déclaré ne pouvoir se rendre à sa requête à ce stade de la procédure, mais il lui suggéra de présenter sa demande à un juge du Banc de la Reine vu que la prévenue avait été envoyée aux Assises.

Accusations de l'Impôt contre Morin

Un dénommé Jean Morin, âgé d'une quarantaine d'années, fait face depuis mardi, à moins de 74 chefs d'accusation touchant le fisc (impôt) fédéral qui le rendent, a déclaré Me Charles Desrosiers, avocat de la poursuite, passible d'une amende globale maximale de $740,000 et d'une peine de 37 ans d'emprisonnement.

Il a été, plus spécifiquement inculpé, devant le juge T.-A. Fontaine d'avoir "falsifié" des rapports d'impôt pour permettre à ses clients de payer moins cher d'impôt ou d'obtenir des ristournes.

Et toujours selon ce que Me Desrosiers a déclaré devant le tribunal, Morin aurait tenté d'ajouter sur les formules de déclaration d'impôt, comme dépendants une mère, un père, un grand-père, une grand-mère, une fille, un beau-père... et une belle-mère... des dépendants qui n'auraient pas existé.

Si le fisc fédéral a porté plainte, celui du Québec ne l'a pas encore fait, mais ce serait une question de jours.

Le "comptable" Morin a nié sa culpabilité, a choisi un procès devant jury avec enquête préliminaire fixée au 15 mai prochain. Et comme il avait comparu par voie de sommation, Morin a été laissé en liberté sur parole en attendant la prochaine instruction.

Un an de plus pour 2 évadés

Deux bagnards qui s'étaient évadés du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, le 7 mars dernier et avaient été rattrapés dans le quartier Duvernay, dans la cité de Laval, ont écopé d'un an additionnel de prison, hier après-midi.

Ils s'étaient reconnus coupables d'évasion devant le juge T.-A. Fontaine.

Il s'agit de Roger Leblanc qui purgeait déjà une peine de 20 ans lorsqu'il a brûlé la politesse à ses gardiens et de Réal Pinsonneault qui, lui, était à l'ombre pour cinq ans.

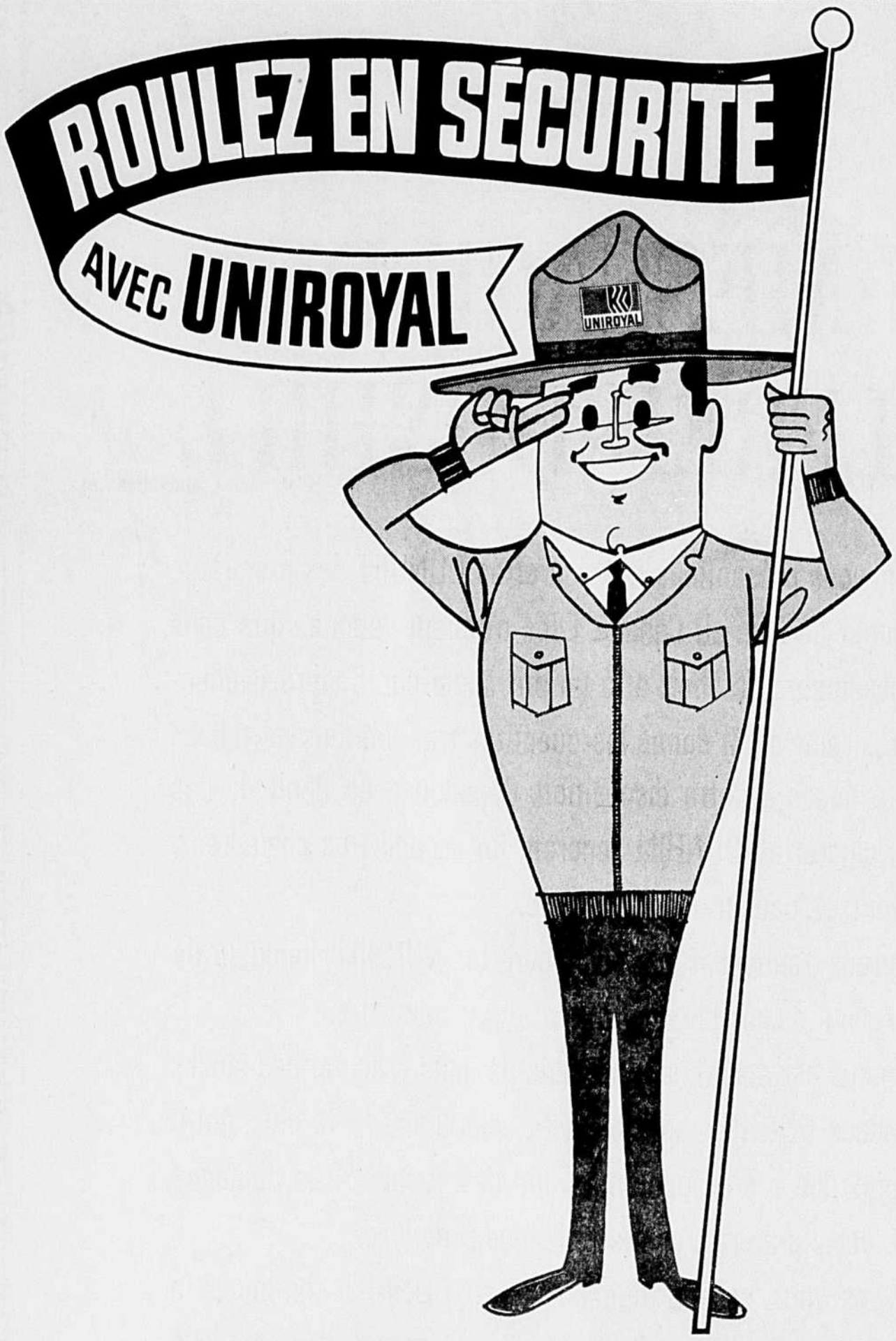

Venez faire vérifier vos pneus.
C'est gratuit.

Nous aimerions que vous profitiez en toute sécurité des nouvelles routes qui viennent d'être ouvertes à la circulation. Conduisez prudemment. Et faites vérifier votre auto.

Commencez par les pneus. Notre spécialiste les examinera avec soin et vous dira si les pneus avec lesquels vous avez roulé cet hiver sont encore bons pour les routes humides du printemps.

S'ils sont en bon état, pas de problème. Autrement, il vous montrera le pneu à pluie.

Avec des pneus à pluie, vous arrêtez 30% plus vite sur une route mouillée, vous obtenez 20% plus de traction quand vous accélérez sur l'asphalte glissant et, dans les courbes mouillées, ces pneus vous donnent 50% plus d'adhérence.

Mais ce n'est pas parce qu'il s'appelle le pneu à pluie que vous devez attendre l'averse pour rouler. Car, si le pneu à pluie donne d'aussi bons résultats sur les chemins glissants, imaginez ses performances sur les routes sèches.

Venez donc faire vérifier vos pneus. Ça ne prend que quelques minutes. Et quand vous nous quitterez, vous aurez le coeur tranquille.

Et nous aussi.

Même si vous n'avez rien acheté.

Montréal, P.Q.
UNITED AUTO PARTS INC. 2900 boul. Rosemont
UNITED AUTO PARTS INC. 3055 est, Notre-Dame
UNITED AUTO PARTS INC. 11200 est, rue Sherbrooke
UNITED TIRE & SUPPLY CO. LTD. 4700, rue Rouen
VILLE EMARD TIRE SHOP INC. 2349 De Villiers
UNIROYAL CENTRE 1167, ave. Bernard
UNIROYAL CENTRE 3035, rue Hochelaga
UNIROYAL TRUCK CENTRE 5041, Côte-de-Liesse
BOMBA-BEAULIEU 6211, Côte-des-Neiges
CANADA TIRE CO. LTD. 7315 Mountain Sight
CANADA TIRE CO. LTD 1025 est, Jean-Talon
CANADA TIRE CO. LTD. 690 ouest, St-Jacques
GERARD RACICOT SUPERTEST 2085, rue Fleury
ISABEL LTEE 5510, St-Patrick
LAMOTHE TIRE SHOP 245 est, rue Laurier
MODERN TIRE SALES LTD. 900 est, Jean-Talon
A. MAROIS SUPERTEST 8555, boul. Pie-IX
MORRIS BROS. TIRE DIST. LTD. 744, rue De La Montagne
RABOW TIRE SALES INC. 8350, rue Bougainville
SERVICE DE PNEUS IDEAL 3150 est, rue Ste-Catherine
TREMBLAY TIRE & AUTO SERVICE 4841, rue Forest
UNITED AUTO PARTS INC. 8071, rue St-Denis
UNITED AUTO PARTS INC. 3731 est, rue Ste-Catherine
UNITED AUTO PARTS INC. 4800, rue St-Denis
Dorion, P.Q.
RANGER TIRE SERVICE 269, boul. Harwood
Dorion, P.Q.
UNITED AUTO PARTS INC. 259, boul. Harwood
Lachine, P.Q.
LACHINE TIRE VULCANIZING 578, rue St-Joseph
LaSalle, P.Q.
PIERRE PIGEON INC. 1161, rue Dollard
Tracy, P.Q.
UNITED AUTO PARTS INC. 204, Marie-Victorin
Verdun, P.Q.
UNITED AUTO PARTS INC. 1095, ave. de l'Eglise
Ville Jacques-Cartier, P.Q.
UNITED AUTO PARTS INC. 620, boul. Ste-Foy
Ville de Laval, P.Q.
CHOMEDEY TIRE INC. 90, boul. St-Martin
Mont St-Hilaire, P.Q.
BERNARD TIRE SHOP LTEE 733, boul. Laurier
Laval-des-Rapides, P.Q.
GILLES PLOURDE, SUPERTEST 105, boul. Cartier
Lacolle, P.Q.
GARAGE NELSON FOURNIER
Repentigny, P.Q.
UNITED AUTO PARTS INC. 299, Notre-Dame
Ste-Thérèse, P.Q.
UNITED AUTO PARTS INC. 315, boul. Labelle

NOUVEAU!
19¢
suffisent pour acheter un bon stylo
le nouveau stylo C·100 à bille en carbure
Pourquoi payer plus pour un bon stylo à bille? Le nouveau C·100 est fait pour l'efficacité, sans éléments inutiles.
le nouveau C·100 comporte
• Bille en métal au carbure—le métal le plus dur, le plus résistant. Plus douce, tient mieux l'encre.
• La bille en carbure est logée dans un alvéole spécialement conçu pour permettre de voir plus facilement ce qu'on écrit.
• Encre de qualité; réserve de longue durée, permettant d'écrire aussi longtemps qu'avec d'autres stylos coûtant cinq fois plus cher.
• Quatre couleurs d'encre au choix.
• Cartouche transparente; réserve d'encre visible.
Modèle à pointe fine également en vente: 25¢
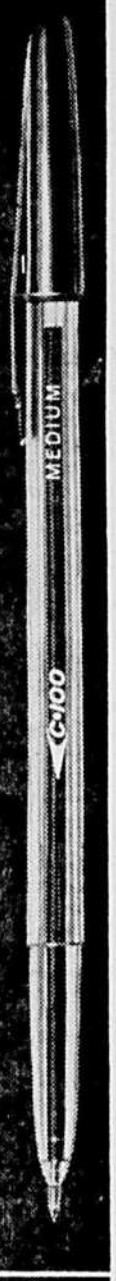

le plus avantageux le stylo C·100 à bille en carbure 19¢ seulement
NOUVEAU! Inutile de payer plus pour un bon stylo à bille!
un produit EAGLE/NORTH-RITE
MONTREAL • TORONTO

Johnson répond à Michaud que l'Union nationale n'a pas de préjugé racial

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le député de Gouin, M. Yves Michaud, soulevant une question de privilège, a exigé hier du gouvernement qu'il corrige l'impression créée par les interventions de deux de ses ministres laissant croire que le parti au pouvoir "se nourrissait dangereusement de racisme et de xénophobie".

La question de privilège a donné lieu à un violent débat, entrecoupé de réflexions amères, et à une déclaration officielle du premier ministre Daniel Johnson selon laquelle le gouvernement UN n'avait aucun préjugé racial et que toute tentative comme celle du député de Gouin était de nature à créer un climat vicié dans la province.

M. Michaud a invoqué hier, tout au début de la séance, le privilège des députés, ainsi que les droits des minorités ethniques du Québec et les droits de l'homme.

Il a ensuite cité un extrait du journal des débats de mardi dans lequel M. Wagner, ancien ministre de la Justice, rappelait des articles de journaux faisant état des ramifications de la Mafia au Canada.

Le journal des débats rapporte à cet endroit que MM. Loubier et Jean-Noël Tremblay sont respectivement intervenus pour déclarer: "En juif, comment cela se dit-il ?" . . . et . . . "En allemand ?" . . .

M. Michaud a déclaré hier que ces deux interpellations, dans leur formulation et par l'état d'esprit qu'elles traduisaient, étaient de nature à porter un préjudice grave à des députés, ainsi qu'à des milliers de citoyens à part entière du Québec.

Il a demandé à MM. Loubier et Tremblay de corriger aussitôt l'impression "malsaine" laissée dans l'opinion publique par leur intervention.

Soulevant lui-même une question de privilège, le député de Chicoutimi a tout d'abord qualifié le député de Gouin de "successeur de l'ancien roi Farouk".

Il a ensuite, après avoir retiré ces mots, protesté contre l'attitude des députés de l'Opposition qui, selon lui, laissent croire au public que les députés UN considèrent l'Assemblée législative comme un cirque et s'y amusent.

Il a ensuite déclaré que l'incident de mardi était tout au plus "drolatique" et que le député de Bellechasse, en demandant au député de Verdun de traduire ce qu'il avait dit en juif, voulait faire une "blague". Il a ajouté que la question soulevée par le député de Gouin démontrait tout simplement que les membres de l'Opposition manquaient de sens de l'humour et qu'il n'y avait rien dans toute cette affaire qui soit de nature à porter atteinte aux droits de qui que ce soit.

Les députés de l'Opposition ont aussitôt rétorqué que l'on ne faisait pas de blagues avec le langage juif et qu'eux-mêmes n'avaient "pas le sens de l'humour des fours crématoires".

Le ministre des Affaires culturelles a également noté qu'il ne fallait pas faire croire que les députés UN s'amusaient en Chambre et que c'était leur droit d'être "indisposés" parfois par certaines remarques de l'opposition.

Le mot "indisposé" a provoqué un éclat de rire soudain au sein de l'opposition, ce qui a fait dire finalement au ministre des Affaires culturelles qu'il n'avait voulu faire "aucune allusion au député de Marguerite-Bourgeois".

Aucun racisme

Le député de Bellechasse et ministre du Tourisme, M. Gabriel Loubier, a pour sa part affirmé qu'il n'avait jamais voulu jouer au racisme et que, s'il y avait un député de la Chambre qui avait fait quelque chose pour l'immigration, c'était bien lui.

Il s'est dit surpris que le "député de Gouin ne puisse pas comprendre une allusion humoristique parce qu'il ne recherche toujours que la bête noire" . . .

Le premier ministre, M. Daniel Johnson, a déclaré tout d'abord que la question de privilège du député de Gouin n'était pas conforme aux règlements de la Chambre.

"Mais ce sont des propos comme ceux-là, a dit le chef du gouvernement, qui perpétuent dans cette province un état d'esprit qu'il faut tendre à détruire. Est-ce insultant de se faire appeler juif ? Est-ce insultant de se faire appeler écossais, irlandais ? . . . sauf que cela peut être rentable pour certains faux démocrates ?"

M. Johnson a affirmé catégoriquement qu'il n'y avait personne du côté du gouvernement qui ait des préjugés raciaux et qu'au Québec, cela ne constituait nullement un déshonneur d'être juif en partie ou en totalité. Lorsqu'on proteste parce que quelqu'un l'a dit, c'est là, selon M. Johnson, que l'on veut créer un stigmate.

La CSN prépare sa lutte contre d'autres "bills 25" dans les hôpitaux et la fonction publique

par Jacques Lafrenière
envoyé spécial de LA PRESSE

SHAWINIGAN — La Confédération des syndicats nationaux se prépare à faire face à d'"autres bills 25" pour les employés qu'elle représente dans les hôpitaux et dans la fonction publique provinciale. En conséquence, elle a mis sur pied ses comités régionaux d'action politique dont la première manifestation a eu lieu hier soir, à Shawinigan.

Le président de la CSN, M. Marcel Pepin, était le principal orateur. A l'issue de sa conférence, M. Pepin, dans un bref entretien avec les journalistes, a déclaré que la Fédération nationale des services qui groupe plus de 40,000 employés des institutions hospitalières du Québec, et le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec faisaient présentement de la planification afin de mettre tous les mécanismes de négociation en place et éviter de la sorte d'être pris au dépourvu lorsque le gouvernement voudra imposer une loi spéciale les forçant de demeurer ou de retourner au travail, si les pourparlers échouaient.

La CSN est convaincue que le gouvernement n'hésitera pas à voter une loi spéciale pour forcer les fonctionnaires provinciaux et les employés d'hôpitaux à retourner (ou à demeurer) au travail si leurs négociations, qui auront lieu l'année prochaine, se terminent par une impasse. Il y a même risque à ce moment-là, craint la CSN, que de telles lois aient des répercussions néfastes sur l'ensemble de la négociation collective tant dans le secteur privé que dans les services publics.

Hier soir, c'était la première manifestation publique d'un comité d'action politique : celui du Conseil central des syndicats nationaux de Shawinigan. La CSN et la Corporation des instituteurs et institutrices catholiques du Québec (CIC) ont décidé d'unir leurs efforts pour cette campagne qui consiste à renseigner le public en général, et les syndiqués en particulier, sur les effets du bill 25 qui a mis fin, en février, à des grèves d'instituteurs et a imposé une échelle de salaires à tous les enseignants du Québec.

Selon M. Pepin, le bill 25 retardera la réforme de l'éducation. Quant au projet de loi no 21, portant sur les instituts et les collèges, "il est tellement large qu'on peut en faire n'importe quoi". M. Pepin voit un danger pour l'avenir économique du Québec si on ne met pas tous les efforts sur l'éducation. Il faut, selon lui, donner le droit à l'enfant non seulement à l'éducation, mais à une bonne éducation.

"Trop longtemps, nous avons eu un régime d'éducation rétrograde au Québec", a dit le chef syndical.

Reprenant une déclaration d'un ministre au lendemain de l'adoption du bill 25, voulant que la bourse avait monté, M. Pepin s'est demandé si c'était la "rue St-Jacques" qui avait réclamé l'adoption de cette loi.

Un vice-président de la CIC, M. André Therrien, a démontré, pour sa part, les lacunes du bill 25 qui n'a fait, selon lui, qu'accentuer les disparités : disparités régionales, disparités de traitements entre hommes et femmes, disparités entre enseignants religieux et laïcs. "Le bill crée autant d'échelles de traitements qu'il y a d'employés", a-t-il dit.

Il a prétendu que le gouvernement est "embêté" avec ce projet de loi voté "à la vapeur". Selon M. Therrien, "il n'est pas souhaitable qu'une pareille situation se présente pour quelque groupe que ce soit".

M. Pepin avait pour sa part insisté particulièrement dans sa conférence sur la condition sociale des travailleurs. Il y aurait lieu selon lui d'exiger un meilleur partage de la fiscalité, un contrôle sur les prix et les taux d'intérêt, etc. Il est disposé pour sa part à s'asseoir à une table, avec le gouvernement et les représentants patronaux, pour discuter des meilleures formules à adopter afin de donner un rythme normal à l'économie.

Plusieurs personnalités de Shawinigan assistaient à cette soirée, dont le pro-maire, M. Ephrem Lacerte, le président du Conseil central, M. Alphonse Huard, Mme Pauline Lafontaine, présidente du comité féminin du Conseil central, M. Arthur Thibodeau, président du comité d'action politique, des commissaires d'écoles, et naturellement des enseignants et des syndiqués provenant surtout de la fonction publique. Le président du Comité central d'action politique de la CSN, M. Pamphile Piché, était également présent.

Philadelphie

Le seul jet quotidien pour Philadelphie*, c'est le nôtre.
A 9:30 p.m.
Appelez votre agent de voyages ou 849-2201
*Via New York
EASTERN

ANNONCE ANNONCE

DISTILLÉ AU CANADA PAR TANQUERAY GORDON & CO. (CANADA) LTD.

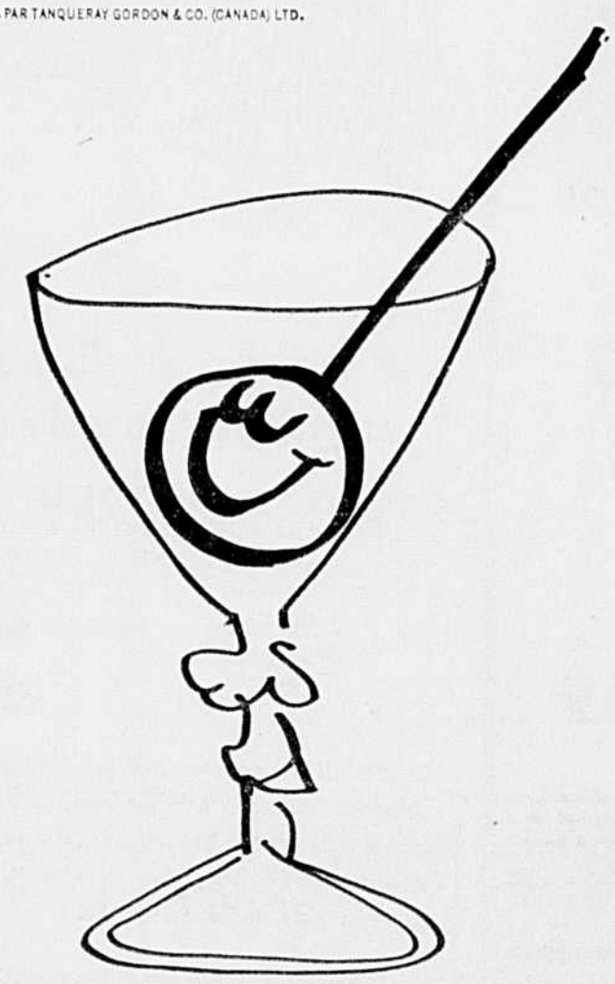

*"Le rêve de ma vie!
Finir dans un martini au gin Gordon."*

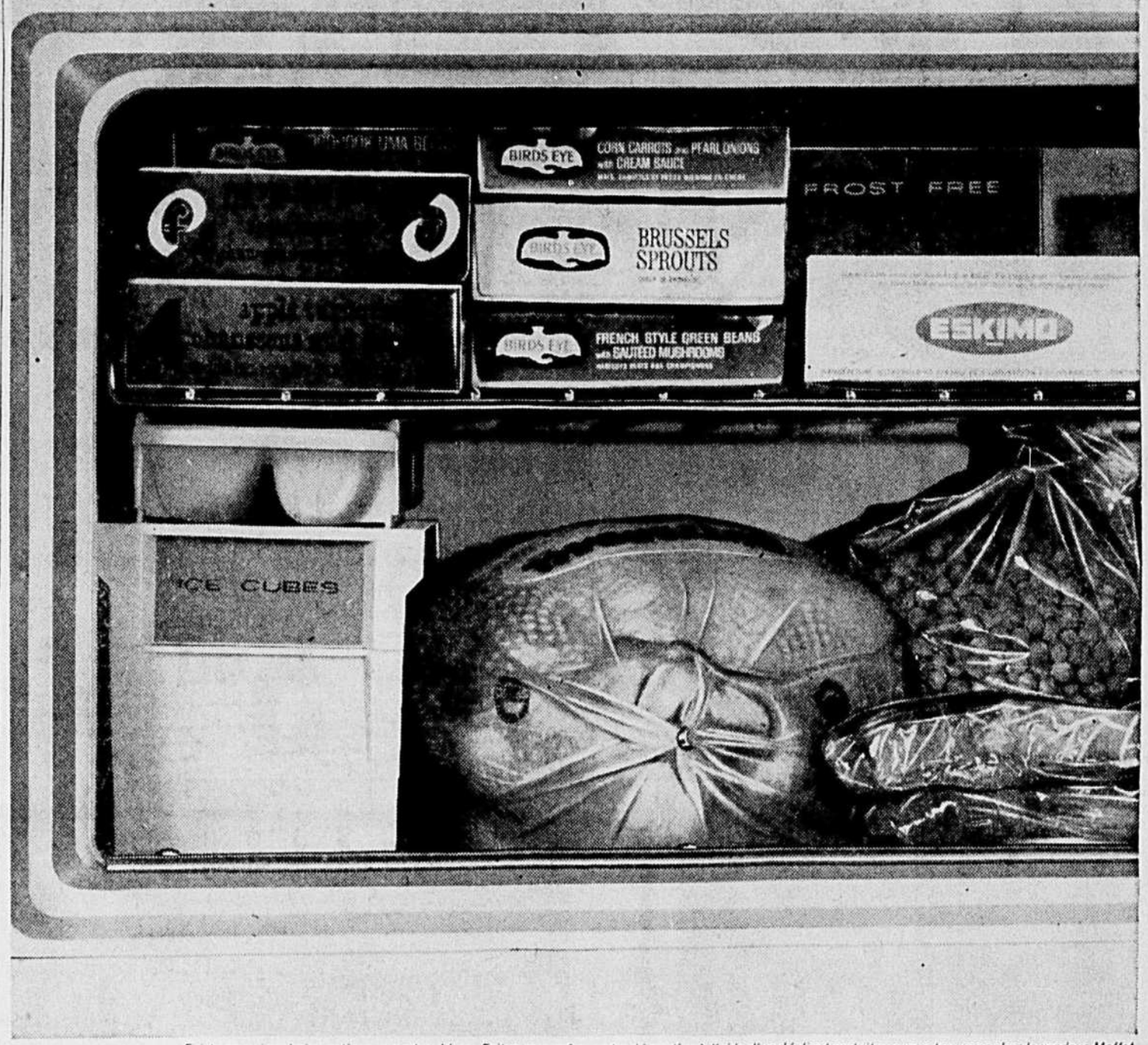

Existe en cuivre, beige antique, avocat ou blanc. Faites vous-même votre décoration à l'aide d'un dépliant gratuit que vous trouverez chez le vendeur Moffat.

Fini le dégivrage–pour toujours!

Avec le nouveau réfrigérateur "sans givre" Moffat, il n'y a vraiment pas de dégivrage à faire parce que le givre ne se forme jamais.

Fini le givre sur les petits pois.
Fini le givre sur la viande hachée.
Fini le givre sur la crème glacée.
Fini le givre pour toujours!

Moffat élimine le givre grâce à un nouveau procédé de réfrigération remarquable.

Voici ce qui se passe:
(1) L'air circule à travers le réfrigérateur et le congélateur, sous l'action d'un ventilateur.
(2) L'humidité se condense sur une plaque de métal spéciale dissimulée à l'arrière du réfrigérateur.
(3) Au bas du réfrigérateur, un plateau couvert recueille l'humidité.
(4) La chaleur du moteur fait évaporer l'eau.

Et tout ça se fait automatiquement. Alors, jamais plus vous n'aurez d'ennuis avec le givre. Ou même avec les réparations.

Car dans le Moffat, le mécanisme de réfrigération hermétique est garanti cinq ans. Jusqu'en 1972.

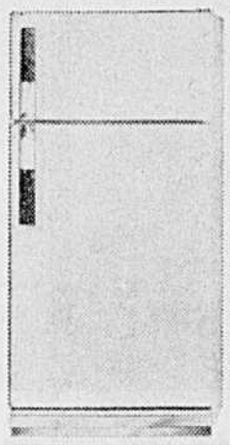

MOFFAT
CUISINIÈRES, RÉFRIGÉRATEURS
LAVEUSES ET SÉCHEUSES

MOF-967F

Ameublement NATIONAL Ltée — ANL — 1085 boul. Ste-Foy — Jacques-Cartier 679-5770

Allies Furniture Inc. — 4409, rue Wellington — Verdun — 769-3801

CHARLES AUGER MEUBLES — 8074, rue St-Hubert — 272-7590

Philippe Beaubien & Cie Ltée — 5632 av. du Parc — 272-5731

BROWN'S DEPARTMENT STORE LTD. — 3780-94, boul. ST-LAURENT — VI. 4-1981-83

Les Ameublements Château Enrg. — 6370, rue St-Hubert — 271-2539

OMER DESERRES — 1406, rue St-Denis — 2e étage — 288-0251

Roland Gagné — 1695, rue Laurier — 527-4331

AMEUBLEMENT Jean Gervais Inc. — 5270 Henri-Julien — 277-4103 — 1145 Mt-Royal — LA. 4-6817

Paquette & Guy Ltée — 367 boul. des Laurentides (Pont-Viau) Cité de Laval — 669-7151

Ameublement KAY-VAN LTÉE — 4646, ave du Parc — 273-9901

Lecault ELECTRIQUE — 6274, Christophe-Colomb — 271-4221

Cie Ameublement Lima Ltée — 220 rue NOTRE-DAME, REPENTIGNY — 581-3390 — 581-1210 — FRANK LIMA, prop.

Hervé Ouellette Ltée — 3475 est, rue Ontario — 525-8686

Pont-Viau Roi DES BAS PRIX DE LA RÉGION DE MONTRÉAL LTÉE — 48, boul. des Laurentides — Pont-Viau — 384-0590

J.A. ST-Amour LTÉE — Entrepreneurs, marchands, électriciens — 6575 St-Denis — 274-8341

Ameublement St-Michel Enrg. — 9076 boul. ST-MICHEL — 388-5774

St-Jérôme: acquittement du propriétaire d'un restaurant incendié

SAINT-JEROME — Dans une cause aux assises à Saint-Jérôme, portant sur un incendie présumément d'ordre criminel, un restaurateur dans les Laurentides, Marcel Lorange, a obtenu un acquittement. Les douze jurés n'ont pas eu à délibérer : ils se sont tout simplement rendus aux indications du juge Albert Leblanc.

Le tribunal a ainsi accepté une requête de non-lieu, formulée par l'avocat de la défense, Me André Fauteux, soutenant que le ministère public n'avait pu établir la moindre preuve de connivence, entre l'incendiaire et le propriétaire du restaurant sinistré.

Le restaurant La Diligence, situé à Ivry-nord avait été entièrement rasé par les flammes, à la fin de décembre 1965. Le propriétaire de l'établissement avait ensuite touché la somme de dix-neuf mille dollars, en provenance de trois firmes d'assurances. A ce sujet, au printemps suivant, le juge Armand Sylvestre avait condamné un récidiviste du nom de Claude Tourigny, à neuf mois d'emprisonnement. L'intimé avait admis avoir mis le feu.

Lors de l'instruction préliminaire de Martin Mourand, un co-accusé, Tourigny avait prétendu que Mourand et Lorange avaient tramé la destruction de l'établissement, dans le dessein d'en retirer les assurances. Il avait même soutenu qu'on lui avait promis de l'argent et un emploi, s'il parvenait à mettre le projet à exécution. Mais, interrogé par l'avocat Paul-Emile Lejour, ce témoin avait relaté une version différente. D'après Tourigny, à ce moment, il n'avait pas été, entre les trois hommes, question d'incendier le restaurant. Sa destruction tenait à une maladresse. Apprenant du restaurateur la fermeture de l'établissement, un certain soir, il avait conçu le dessein de le cambrioler. Durant son manège, il aurait renversé parmi des papiers une étuve alimentée au gaz butane. Partant, il avait détruit le restaurant de fond en comble.

Rappelons que le tribunal, à Saint-Jérôme, l'automne passé, avait acquitté Mourand, un homme d'affaires à Montréal, le libérant d'une accusation de complot dans l'incendie.

La CTM prévoit plus de clients

(par R.M.) — La Commission de transport de Montréal prévoit qu'elle transportera durant l'année financière débutant le 1er mai 56,200,000 "usagers payants" de plus que durant l'année qui s'achève.

Il en sera ainsi à cause de l'affluence suscitée par l'Expo.

En effet, dans son "budget de recettes et dépenses pour l'exercice du 1er mai 1967 au 30 avril 1968", la CTM prévoit transporter 341,000,000 "usagers payants", comparativement 284,800,000 en 1966-1967.

La CTM prévoit d'autre part qu'elle enregistrera un "surplus" de $316,425 alors que l'année 1966-1967 se terminera avec un déficit de $4,906,912, d'après son budget revisé le 12 janvier dernier.

Durant l'année qui prendra bientôt fin, les dépenses seront, au total, de $61, 110,655, et les recettes, de $56,203,743.

Quant à l'année 1967-1968 qui débutera dans une dizaine de jours, les dépenses doivent atteindre $83,957,046, cependant que les recettes sont estimées à $84,273,471, ce qui donnera le surplus de $316,425.

Voici la répartition des recettes prévues : usagers, $78,900,000; billets non utilisés, $400,000; autobus loués, $3,161,945; contrats de service, $380,000; publicité, $655,000; loyers du bureau-chef, $130,970; loyers dans stations de métro, $240,000; loyers divers, $50,556; recouvrement sur réclamations, $180,000; escomptes sur achats, $25,000; produits de la vente d'immeubles, $100,000; revenus divers, $50,000; autres recettes, $1,431,526.

LOCATION D'AUTOS
AUX PRIX LES PLUS BAS
ASSURANCE APPROPRIÉE
5¢ pour 24 heures
5¢ du mille
Centre-ville
BELAIR RENTAL SERVICE LTD.
277-1134
1169 ouest, ave BERNARD
Dans l'ouest
ACME RENT-A-CAR
636-0033
6245, ch. Côte-de-Liesse
Acceptons toute carte de crédit
Texaco voisin de Rolls Royce

Les Torontois vont envahir Montréal

Des milliers de Torontois envahiront Montréal lors de la longue fin de semaine de la fête de la reine Victoria.

Premier grand congé après l'ouverture de l'Exposition universelle de 1967, les 19, 20, 21 et 22 mai deviendront une sorte de seconde inauguration officielle de l'Expo, effectuée cette fois par le plus important contingent de visiteurs anglophones en provenance d'une autre province que le Québec.

Air Canada, les Chemins de fer nationaux et Colonial Coach Lines ont fait savoir qu'ils ont été submergés par les demandes de réservations, au moins un mois avant la date du long congé. Des voitures spéciales seront ajoutées aux convois du CN, tandis que les compagnies d'autobus utiliseront leur matériel à pleine capacité. Air Canada prévoit un nombre record de vols entre Toronto et Montréal.

Le pavillon des Etats-Unis, à l'Expo 67, occupe une superficie de 170,000 pieds carrés et a la forme d'une sphère géodésique, dont le diamètre a 250 pieds et la hauteur 187 pieds.

POUR FACILITER VOS ACHATS, DECOUPEZ ET CONSERVEZ!

Apportez-en chez-vous ce soir- Blé $1.75

RAQ 532F

vins JORDAN

JORDAN WINES (QUÉBEC) LTD.
MONTRÉAL, QUÉBEC.

Woodhouse
Les plus grands détaillants d'ameublement au Canada. Établi en 1911.

56ième ANNIVERSAIRE
VENTE

Il y a fête pour vous chez WOODHOUSE

Pour meubler votre nouvelle demeure ou pour faire des changements dans votre maison, Woodhouse a ce qu'il vous faut. N'hésitez pas on vous attend pour célébrer avec nous notre 56ème anniversaire. Vous ferez des économies et nous serons heureux de vous servir.

Mobilier de chambre Style Colonial

ACHETEZ LES 4 MORCEAUX ET EPARGNEZ $45

Meublez votre chambre à coucher avec ces magnifiques pièces qui se complètent, dans le traditionnel style colonial. Ces meubles peuvent être achetés séparément ou comme un ensemble. De construction en bouleau massif avec un fini muscade, ils refléteront votre bon goût longtemps.

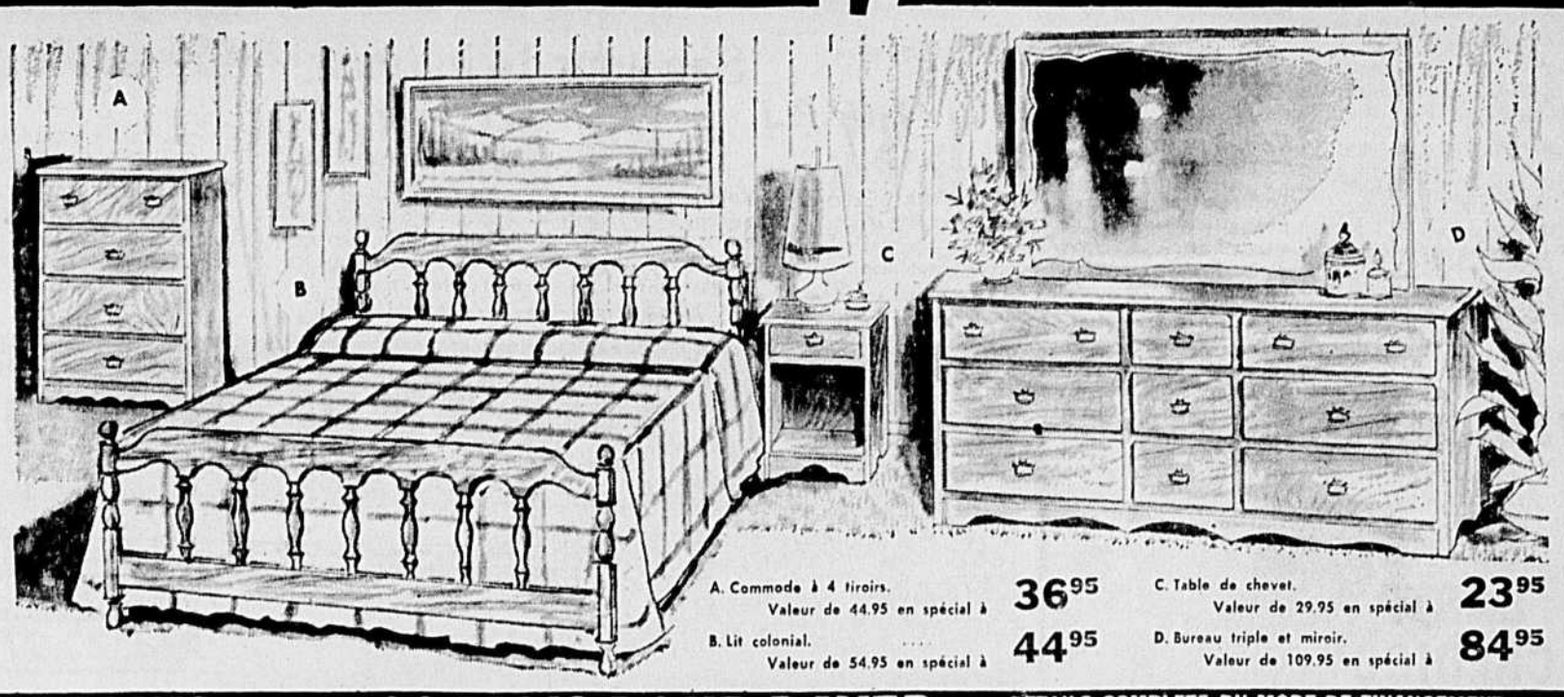

A. Commode à 4 tiroirs. Valeur de 44.95 en spécial à 36.95
B. Lit colonial. Valeur de 54.95 en spécial à 44.95
C. Table de chevet. Valeur de 29.95 en spécial à 23.95
D. Bureau triple et miroir. Valeur de 109.95 en spécial à 84.95

AUCUN DEPOT REQUIS – JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER
DETAILS COMPLETS DU MODE DE FINANCEMENT DISPONIBLES A CHAQUE SUCCURSALE (TAXE DE VENTE PAYABLE A L'ACHAT)

EN SPECIAL A 57.95 (1.75 par semaine)

Lit continental "Posture Sleep"

Le matelas contient 252 ressorts spiraux. Coutil de damas en rayonne piquée. Somimer-boîte assorti avec pattes. Tête de lit rembourrée de "Tufflex" et recouverte de vinyle blanc. Largeur 36".
Valeur de 69.95

EN SPECIAL A 69.95

Divan-lit complet et chaise

Sofa à double usage qui peut former un lit pour 2 adultes. Compartiment à literie dans la base. Recouvert d'un tissu vinyle étendu dans un grand choix de couleurs. Chaise d'hôtesse assortie.
Valeur de 89.95

EN SPECIAL A $159

Lit transformable "Gemini"

Lit facilement transformable en lits jumeaux grâce à un mécanisme à ressorts de maniement facile. Construction en bois dur avec poteaux façonnés aux coins. Matelas piqué en profondeur. Coutil haut en couleur de motifs "Gemini".
Valeur de 189.95

SOYEZ PRET POUR L'EXPO EN PROFITANT MAINTENANT DE CES SPECIAUX EN LITERIE

EN SPECIAL A 49.95

Matelas et sommier-boîte

Modèle "Motel". Le matelas contient 220 ressorts spiraux. Coutil tissé, isolation de sisal rembourré de feutre. Toutes les grandeurs disponibles. Valeur de 69.95 pour les deux.

EN SPECIAL A 29.95

Commode, 4 tiroirs

Jolie commode plaquée cerisier avec poignées de cuivre. Tiroirs sur coulisses latérales facilitant le fonctionnement. 27" x 16" x 41" de hauteur.
Valeur de 39.95

EN SPECIAL A 21.95

Lit pliant pratique

Cadre d'acier d'un pouce... Sommier à lames. Matelas à ressorts. Grandeur 72" x 30" de largeur, lorsque ouvert. Se déplace sur roulettes. Se plie de façon compacte pour le remisage ou le transport.
Valeur de 27.95

EN SPECIAL A 19.95 ch.

Matelas ou sommier-boîte

Le matelas contient 180 ressorts spiraux. Isolement de sisal et rembourrage de feutre. Trous aérifères, capitonnage à boutons. Recouvert d'un coutil rayé. Toutes les largeurs normales disponibles.
Valeur de 26.95

Woodhouse
Les plus grands détaillants d'ameublement au Canada
Etabli en 1911!

915 est, rue STE-CATHERINE
TÉL. 845-9261 — 6 ÉTAGES
EN FACE DE LA PHARMACIE MONTRÉAL — STATIONNEMENT MUNICIPAL À L'ARRIÈRE.

CHOMEDEY
1180 Boul. LABELLE
Tél. 688-9750-1
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin, accès par le Boul. Jarry.

AUTRES SUCCURSALES

3913, rue WELLINGTON (Verdun) Tél. 766-2343
43, rue GREEN (St-Lambert) Tél. 671-7270-9
3956 est, rue ONTARIO (près Boul. Pie IX) Tel. 527-9251-2

OUVERTS TOUS LES JOURS JUSQU'A 6 HEURES
JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 HEURES

Québec collabore à un programme visant à amener les écoliers à visiter l'Expo

QUEBEC — Le ministère de l'Education assumera une partie des coûts de transports encourus par les commissions scolaires qui amèneront leurs élèves visiter l'Exposition universelle.

C'est ce que révèle un communiqué officiel émis hier par le ministère de l'Education.

La mesure vise à assurer aux écoliers de tous les milieux la possibilité de visiter l'Expo. Elle permet à cette fin l'utilisation des autobus scolaires.

Le ministère a cependant prévu certains conditions précises quant à la sécurité, la surveillance, le logement et le transport des élèves.

Ces conditions font l'objet d'une circulaire adressée hier par le ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand, et le sous-ministre de l'Education, M. J. Pagé, à toutes les commissions scolaires du Québec.

Le ministre de l'Education a déclaré que les visites d'écoliers à l'Expo constituent une initiative qui engagera conjointement la responsabilité des maîtres, des parents, des commissions scolaires et du ministère de l'Education à l'égard des écoliers.

Afin d'en assurer le succès et l'efficacité pédagogique, le ministère constituera sous peu un comité chargé d'organiser et de coordonner ces visites.

De son côté, la Compagnie de l'Expo a elle-même établi des conditions spéciales et des normes d'admission au sujet des visites éducatives.

Ces visites doivent avoir lieu sur semaine, entre le lundi et le vendredi. Un prix spécial d'entrée est fixé à $0.72 (à condition que les commissions scolaires fassent un achat d'un montant de $1,000).

Les groupes doivent comprendre au moins trente élèves, chaque groupe de dix élèves devant être sous la responsabilité d'un moniteur.

Par ailleurs, la commission d'enquête sur le transport scolaire a mis au point un ensemble de recommandations relatives aux visites d'écoliers. Les directives contenues dans la circulaire en font état.

La décision du ministère de l'Education fait suite en particulier aux représentations de la Fédération des commissions scolaires. Il y eut aussi consultation auprès du comité du plan de développement scolaire.

Les commissions scolaires sont autorisées à consacrer au plus deux journées scolaires à des visites dirigées à l'Expo.

Pour établir la part que le ministère devra payer des frais de transport, seul le transport des élèves du niveau secondaire du territoire de la commission scolaire sera considéré.

Le ministère acceptera comme dépenses admissibles aux subventions d'équilibre budgétaire les dépenses résultant du transport des élèves, à un coût ne devant pas dépasser $0.50 le mille. La contribution gouvernementale ne s'étendra pas cependant aux frais de séjour, de surveillance et d'entrée sur les terrains de l'Expo.

Les directives envoyées par le ministre obligent les commissions scolaires à établir préalablement un programme détaillé des visites prévues.

D'autres articles des directives touchent l'autorisation écrite des parents, les assurances requises, la qualité des autobus, la composition des groupes d'élèves, les moyens d'identification, l'aspect sanitaire . . . et les boissons alcooliques.

nouvelles de l'expo

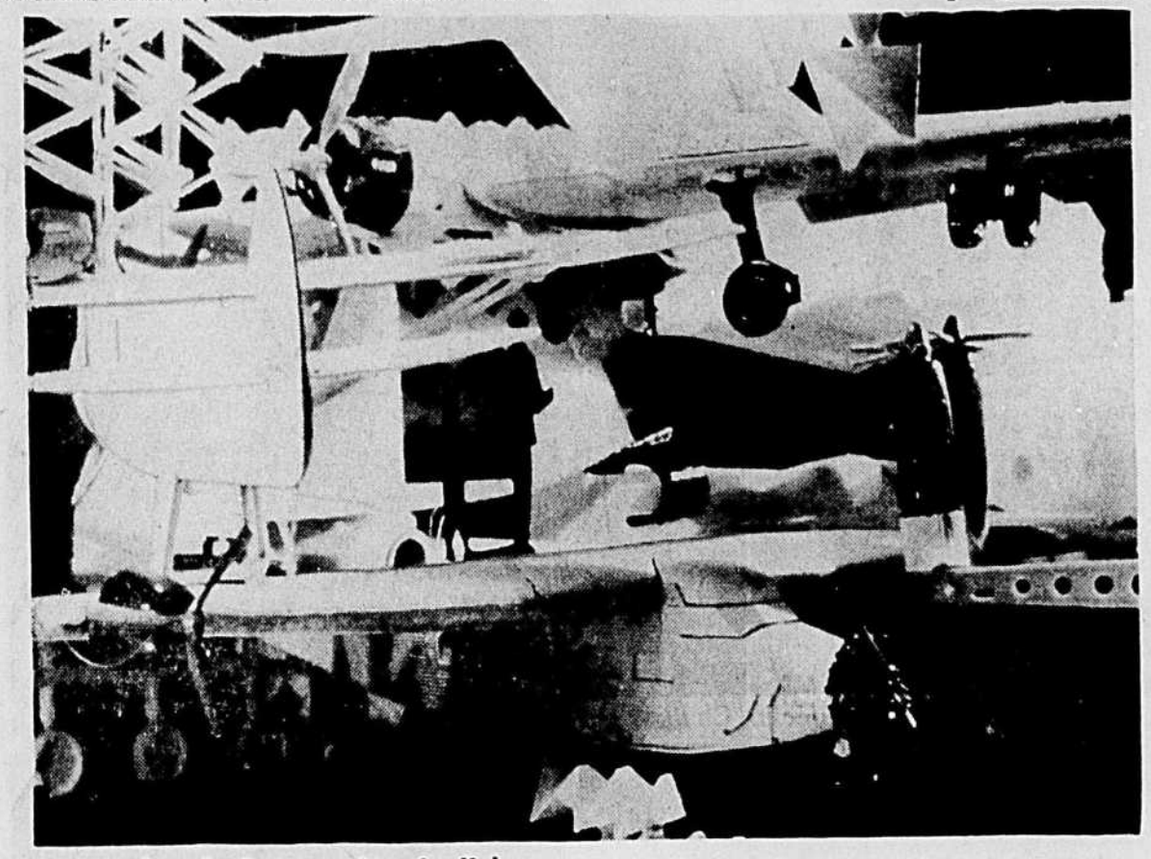

Rétrospective de la conquête de l'air

Air Canada a inauguré hier midi son pavillon à l'Expo. Dans cet édifice dont la superstructure stylisée rappelle l'un des premiers dessins d'hélice conçu par Léonard de Vinci, la société nationale a voulu présenter une rétrospective de la conquête de l'air et surtout une image des services que rend l'aviation moderne à l'homme de 1967. On met donc le pied dans une nacelle de ballon assez semblable à celle qui fit de Montgolfier le premier homme à s'arracher du sol, on "marche" sur l'aile de l'avion des frères Wright, on jette un oeil méfiant sur les commandes d'un avion "préhistorique" comme le Ford trimoteur que l'on aperçoit sur la photo. Et après avoir "traversé" un réacteur d'avion moderne, on parvient à une passerelle sous laquelle on aperçoit l'image féerique des villes vues, la nuit, à 15,000 pieds d'altitude, tandis que se déroule devant nous un film extrêmement "dans le vent", dont les scènes nous présentent discrètement tous les coins du monde que dessert Air Canada. La musique de ce film, à elle seule, vaudra une visite à ce pavillon. Elle est l'oeuvre d'un musicien newyorkais, Jim Richart, qui a remarquablement développé le thème banal d'une mélodie qu'on entend au carrousel d'un des parcs d'amusement de la métropole américaine.

Journées Expo 67

C'est cet après-midi que doit avoir lieu le lancement de la campagne "Journées-Expo 67" destinée à recueillir auprès du public et des gouvernements la somme de $190,000.

Cette somme permettra, selon les responsables de la campagne qui se poursuivra jusqu'au 10 mai prochain, aux citoyens défavorisés de la métropole de se rendre visiter l'Expo durant une journée.

photo Michel Gravel, LA PRESSE

La Scandinavie a fait de sa participation à Expo 67 un véritable exemple d'esthétique. Le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède se présentent aux visiteurs d'Expo 67 comme autant de peuples où le bon goût est l'affaire de la communauté.

Le pavillon de la Scandinavie : unité de cinq inspirations

La participation conjointe du Danemark, de la Finlande, de l'Islande, de la Norvège et de la Suède à toutes sortes d'expositions est devenue, pour ces pays scandinaves, une seconde nature . . . ou presque.

C'est cependant la première fois qu'ensemble, ils participent à une Exposition universelle et le moins que l'on puisse dire c'est que le résultat est intéressant.

Sobre, élégant et d'une rare qualité esthétique, voilà ce qu'est en fait le pavillon de la Scandinavie à Expo 67, résultat d'une participation conjointe qui veut être la preuve tangible que les hommes et les peuples peuvent travailler en étroite collaboration et en complète harmonie.

"La Solidarité humaine" est, en effet, le thème de cette importante contribution à la Terre des hommes, une solidarité qui trouve racine "dans l'histoire et dans la culture" comme se sont plu à le répéter les diverses personnalités qui ont participé hier à l'avant-première du pavillon scandinave.

Un pavillon, cinq architectes

Ce principe d'unité se retrouve jusque dans l'architecture du pavillon (une équipe de cinq architectes, un de chaque pays, s'étant mis d'accord sur les plans, qui respectent en tous points la tradition scandinave).

Il s'agit d'une structure préfabriquée de 165 pieds carrés, simple mais élégante. Depuis cette structure d'acier jusqu'au système de climatisation, en passant par la toile tissée qui recouvre les murs, jusqu'au procédé d'intercommunication qui relie tous les secteurs du pavillon, tous les matériaux utilisés sont, soit scandinaves, soit de conception scandinave, comme c'est le cas, par exemple, pour les dalles et la toiture en ciment précontraint qui, par contre, ont été fabriquées au Canada.

Ce principe d'unité toutefois, n'a pas prévalu contre celui de l'individualité au moment de la création de chaque élément d'exposition.

Chaque pays participant y est allé de sa propre initiative dans l'utilisation de l'espace mis à sa disposition et dans son mode d'expression.

Jeux d'eau, maquettes, projections cinématographiques, sculptures, artisanat et ensembles d'une haute qualité esthétique ont été utilisés différemment par chacun des cinq pays. On sent une parenté en visitant pour la première fois les trois niveaux du pavillon scandinave, mais cette parenté sait se faire discrète.

C'est toutefois au "Soleil de minuit" que le visiteur accordera la palme de la diversité. Ce restaurant de luxe de 150 couverts, approvisionné quotidiennement par la division des traiteurs de la Scandinavian Airlines, offre le traditionnel buffet scandinave, le "smorgasbord", que l'on pourra arroser à profusion de bières, d'aquavits et d'alcools. La SAS dirige également la salle à manger d'honneur de 20 couverts, le libre-service de 180 sièges ainsi que le bar, de 70 places celui-là.

Le second et dernier étage du pavillon est entièrement consacré aux éléments d'exposition de chacun des cinq pays, éléments qui ont été conçus dans le but d'illustrer la personnalité propre à chacun d'eux.

C'est là que les visiteurs d'Expo 67 qui voudront mieux faire connaissance avec les pays et la mentalité scandinaves s'attarderont.

Et c'est extrêmement facile à comprendre . . .

Expo : Longueuil se refait une beauté

par Claude MASSON

Située, comme le souligne sa publicité, "aux portes de l'Expo", ville de Longueuil a décidé de présenter un visage rajeuni aux milliers de touristes qui séjourneront dans cette municipalité à l'occasion de l'événement international qui débutera dans huit jours.

A cet effet, une grande campagne d'embellissement, modelée sur celles qui ont eu lieu à Montréal dans les années antérieures mais évidemment à une échelle plus limitée, aura lieu du 24 au 29 avril.

Cette "semaine d'embellissement", la seconde en autant d'années, sera beaucoup plus importante que celle du printemps dernier étant donné l'exposition universelle, d'accord, mais aussi à cause du renouveau que tente d'apporter à tout le territoire de la cité le nouveau consei' municipal.

La ville, l'entreprise privée et les particuliers seront invités à apporter leur collaboration respective. D'ailleurs, une étude préparée par M. Michel Dubuc à la demande du conseil a été soumise aux autorités municipales. Le rapport à ce sujet mentionne les principaux endroits où il y aurait lieu d'apporter des améliorations dans le plus bref délai. Comme solutions, M. Dubuc recommande l'érection de clôtures à motifs ou de murales dans le cas des parcs de stationnement ou des terrains libres, l'installation de bancs et autres accessoires dans les parcs municipaux, la pose d'arbres aux abords de certaines artères principales, le nettoyage des alentours des immeubles et des résidences.

D'autre part, à la suite de nombreuses critiques formulées, le conseil municipal de Longueuil a décidé de faire les représentations nécessaires auprès de la Commission de transport de Montréal relativement aux changements apportés au service d'autobus depuis l'inauguration de la station Longueuil du métro.

"Nous avons demandé que les lignes 73, 74 et 75 utilisent le chemin le plus direct pour aller au métro", a dit le maire Robidas. Et le conseiller municipal Gilles Gravel d'ajouter : "nous avons même été arrogants à l'égard des surintendants de la CTM". Le maire a même été jusqu'à brandir l'épée de Damoclès sur la tête des dirigeants de la Commission de transport de Montréal. "Si nous n'obtenons pas gain de cause, il y aura une autre manière de faire, soit de créer notre propre commission de transport". Il est à noter que ce n'est pas la première fois que M. Robidas énonce cette possibilité. Déjà, devant les membres de la Commission intermunicipale de la rive sud, il s'était demandé si ce ne serait pas la solution idéale.

Vous désirez acheter une décapotable rouge?

Le moyen: un prêt spécial de la Banque de Commerce.

Votre femme préférerait-elle une familiale verte? Familiale, décapotable, canot, piano ou garde-robe neuve, comblez vos désirs ou ceux de votre femme grâce à un prêt bancaire Commerce adapté à vos besoins. Téléphonez ou rendez-vous au Service des prêts personnels de toute succursale de la Banque de Commerce.

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

photo Réal Saint-Jean, LA PRESSE

Au pavillon du Cameroun, l'un des 14 petits pavillons de la Place d'Afrique, les visiteurs trouveront une intéressante collection de pièces artisanales... plus des hôtesses vêtues du costume traditionnel et arborant, toutes, un magnifique sourire.

Il serait ignoble d'extorquer l'argent des visiteurs par des prix excessivement majorés

le cardinal Paul-Emile Léger

par Claude GRAVEL

Dans un message adressé hier soir à ses diocésains à la veille de l'ouverture de l'Exposition universelle, le cardinal Paul-Emile Léger leur a demandé de faire preuve de justice, de fraternité et de charité chrétienne à l'endroit des millions de visiteurs qui envahiront Montréal durant six mois.

"Notre Canada, notre province, notre ville ont une enviable réputation d'hospitalité", a-t-il dit. "Nous avons aussi comme peuple et pays la renommée d'être des bâtisseurs de paix. Il serait trop regrettable que cette réputation lointaine s'estompe à mesure qu'on s'approche de chez nous, ruinée dans le coeur de nos visiteurs par le spectacle scandaleux de nos divisions, nos querelles intestines, nos déchirements nationaux.

"Je voudrais, a poursuivi l'archevêque de Montréal, que le coeur de chacun des Montréalais devienne, au cours de l'Expo, une vraie place d'accueil, où l'étranger trouve toujours joie, amitié, service, repas, chaleur, hospitalité et qu'ainsi, il découvre la présence d'une charité vivante et rayonnante."

Le prélat parlait alors devant quelque 600 délégués paroissiaux qui travaillent sous la gouverne du Centre d'animation pastorale de l'Expo 67 qui, depuis juillet dernier, s'emploie à dégager et à diffuser dans la population le sens chrétien de cet événement international.

Le cardinal Léger, qui se référait à un texte écrit, a déclaré que devenir "tout à coup l'hôte de l'Univers" est un "redoutable honneur" auquel notre situation géographique et notre histoire "ne nous ont guère accoutumés", mais que cet honneur "entraine son contrepoids d'exigences et de responsabilités".

"Avant toute autre considération, le visiteur a droit d'être traité avec justice; il paie pour séjourner chez nous; des sacrifices nombreux durant une longue période lui ont seuls permis ce voyage; il est proprement ignoble de lui extorquer ses économies par des procédés de fraude, des prix excessifs, des majorations indues.

"Des lois protègent le touriste, a enchainé l'archevêque de Montréal, mais hélas ! la conscience malhonnête réussit trop souvent à les contourner. . . J'espère que nous n'aurons pas cette conscience d'exploiteurs."

Le cardinal Léger a noté que l'hospitalité "concerne tous les citoyens sans exception" et qu'elle est faite de respect, d'attention éveillée et délicate ("un Montréalais devrait être facilement reconnaissable, par l'étranger, à sa seule façon de se comporter"), d'ouverture, de disponibilité, d'oubli de soi et d'intérêt intense à l'autre.

"Les hommes qui viennent vivre un moment avec nous sont de notre race, et le climat de sympathie dans lequel ils baigneront peut contribuer à accroitre leur foi en la solidarité humaine, qui apparait à des moments comme à un de ces moments. Or, nous savons bien que c'est ce sentiment de solidarité fort comme la mort qui porte en soi les germes de la paix."

S'inspirant de la récente lettre collective de l'épiscopat canadien publiée à l'occasion du Centenaire, le conférencier a souligné que l'Expo 67 est une occasion unique offerte aux chrétiens d'ici pour "exploiter le sens des liens fraternels" qui les unissent aux autres, et de faire l'expérience de "nouvelles manière de vivre avec les autres".

"Les six mois de l'Expo sont précisément cette merveilleuse occasion d'incarner notre esprit fraternel, au fil des jours, des rencontres et des événements", a dit le cardinal Léger après avoir fait remarquer que la fraternité " ne se contente pas de formules abstraites et stériles" mais "se concrétise, se vit dans un contexte réel, des circonstances actuelles, des occasions déterminées".

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

La mini-jupe britannique

Cette photo groupe quatre ravissantes hôtesses du pavillon britannique à l'Expo. Recrutées à la fois au Canada et en Angleterre, elles portent toutes une mini-jupe aux couleurs de l'Union Jack et une veste droite de couleur assortie. Les jeunes filles qui s'expriment toutes en anglais et en une langue seconde, ont été présentées aux journalistes, hier, à bord du paquebot "Carinthia", de la ligne Cunard. Le navire fait escale à Montréal jusqu'à vendredi.

Quatorze pays africains logés à la même enseigne

Grouper à la même enseigne 14 pays africains tout en s'assurant qu'aucun de ces pays, pour la plupart nouvellement indépendants, n'y perde son identité propre.

C'est là le défi qu'avait à relever la Société de l'Exposition universelle canadienne. Une visite, même rapide, de la Place d'Afrique prouve hors de tout doute que le voisinage immédiat n'a pas été préjudiciable à aucun des pays participants : le Ghana, la Nigeria, le Sénégal, l'Ouganda, le Cameroun, la Tanzanie, le Rwanda, le Niger, Madagascar, le Kenya, le Tchad, le Gabon, la Côte d'Ivoire et le Togo.

C'est la Compagnie canadienne de l'exposition qui a entrepris et réalisé elle-même la construction de la Place d'Afrique et elle a pris soin de conserver aux pays participants leur individualité tout en leur donnant un caractère de grande famille.

La Place d'Afrique, c'est une série de petits pavillons qui, tout en communiquant entre eux, n'en conservent pas moins leur identité. Ainsi, il est possible de pénétrer dans le pavillon de chaque pays africain sans avoir à passer "au travers" du pays voisin et sans avoir à quitter l'ensemble. Tous les pavillons n'ont pas moins accès à une cour intérieure commune.

Laissé libre d'utiliser comme bon lui semblait l'espace mis à sa disposition, chacun des 14 petits pays a tenté de s'exprimer à sa façon. L'intérêt de la visite grandit, d'un pavillon à l'autre, et les visiteurs d'Expo 67 y trouveront certainement leur profit. Il convient de parler au futur cependant puisque lors de l'avant-première d'hier à l'intention de la presse, force fut de réaliser que les travaux sont loin d'être complétés dans plusieurs de ces petits pavillons.

Mais qu'importe. Les peintres sont à l'oeuvre, les montres (nombreuses dans ces pavillons) se meublent tandis que disparaissent graduellement caisses et emballages.

L'optimisme règne partout et c'est peut-être l'endroit, sur l'emplacement de l'Exposition, où les sourires sont les plus nombreux.

La Place d'Afrique, ce qui veut être en fait un panorama de l'Afrique moderne, est située au coeur de l'île Notre-Dame, près de la station d'Expo-Express et de celle du métro.

nouvelles de l'expo

Le 14 mai, dimanche du Pavillon chrétien

Le 14 mai, environ 35,000 chrétiens se réuniront à l'autostade, à l'entrée des terrains de l'Expo, afin de proclamer leur foi au Christ, Dieu et Sauveur.

Ils participeront au programme du Dimanche du Pavillon Chrétien qui se veut simplement une réunion de chrétiens proclamant à tous l'Amour infini de Dieu qui les a sauvés par le Christ.

Le 14 mai, jour de la Pentecôte, a été choisi pour commémorer l'anniversaire de l'Eglise chrétienne. La veille, le 13 mai, sera le jour officiel du Pavillon Chrétien.

Une minute de silence sera l'un des points saillants de ce jour consacré à l'union de tous les chrétiens.

Cette assemblée qui ne se veut pas "spectaculaire", comprendra des prières, des chants, des lectures de la Bible et des allocutions.

Les langues française, anglaise et grecque seront utilisées à cette réunion, symbolisant ainsi le fait que tous ceux qui reçurent le message du Saint-Esprit le jour de la Pentecôte le reçurent dans leur propre langue.

Le Pavillon d'Honneur et l'élégance danoise

C'est à des décorateurs-ensembliers et à des artisans danois que les chefs d'état qui visiteront l'Expo '67 devront le confort et l'ambiance reposante qu'ils trouveront au Pavillon d'Honneur.

Les journalistes et les photographes ont été invités hier à visiter ce pavillon en compagnie de la coordonnatrice de la décoration, Mlle Hanne Gabriel, et du commissaire général du Danemark, M. J. D. Scheel. Quelques hôtesses danoises, toutes plus jolies les unes que les autres, complétaient admirablement bien le décor.

C'est le Danemark qui a décoré et meublé les salons officiels du restaurant Hélène-de-Champlain que l'on a agrandi pour en faire le Pavillon d'Honneur de l'Expo. C'est là que le commissaire général de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle M. Pierre Dupuy recevra plusieurs célébrités mondiales, parmi lesquelles figurent de nombreuses têtes couronnées et chefs d'Etat.

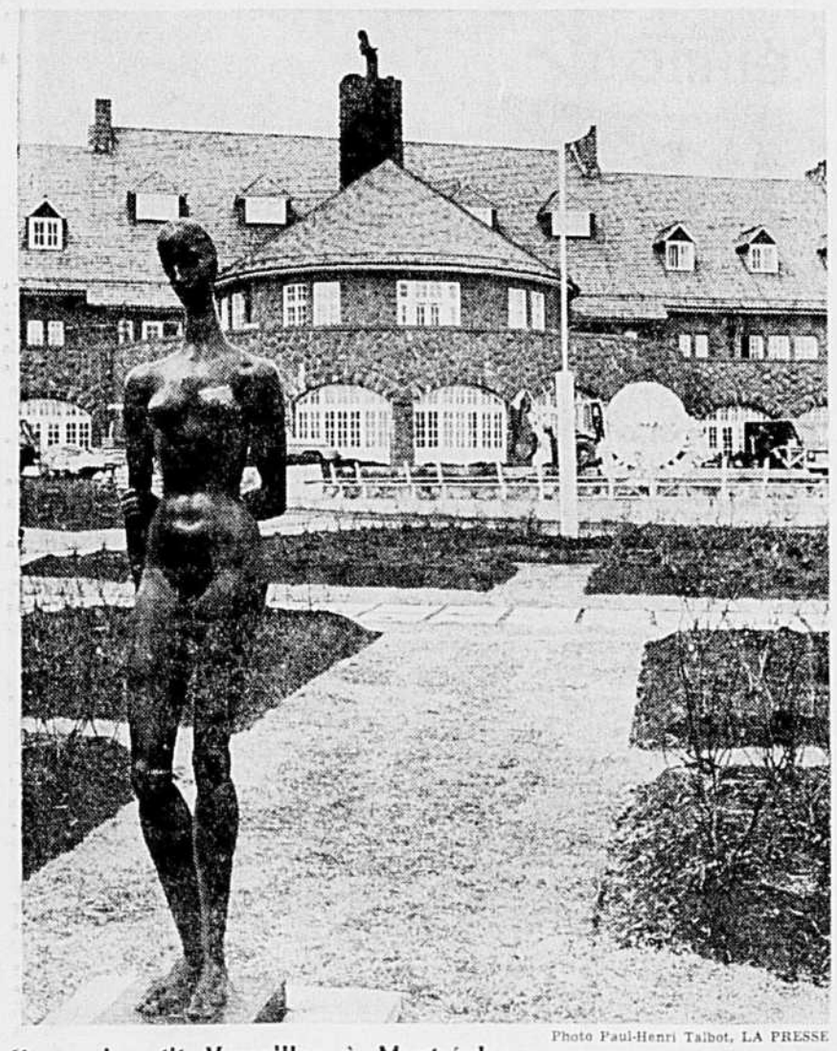

Photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Un vrai petit Versailles à Montréal

Le parc situé derrière le restaurant Hélène-de-Champlain sera un petit Versailles où il fera bon se détendre. Quelques sculptures décorent les allées.

C'EST CLAIR

Héritage n'a pas la même couleur que les autres whiskys. Héritage est clair et sec et il a été vieilli pendant 7 *ans* pour ceux qui aiment un whisky presque blanc. Pourquoi payer plus pour des whiskys moins âgés?

La Distillerie Canadienne Ltée, Montréal, Qué.

Nº 243: 40 onces, $8.55
Nº 242-I: 25 onces, $5.70 Nº 242-H: 12 onces, $2.85

la vie mondaine

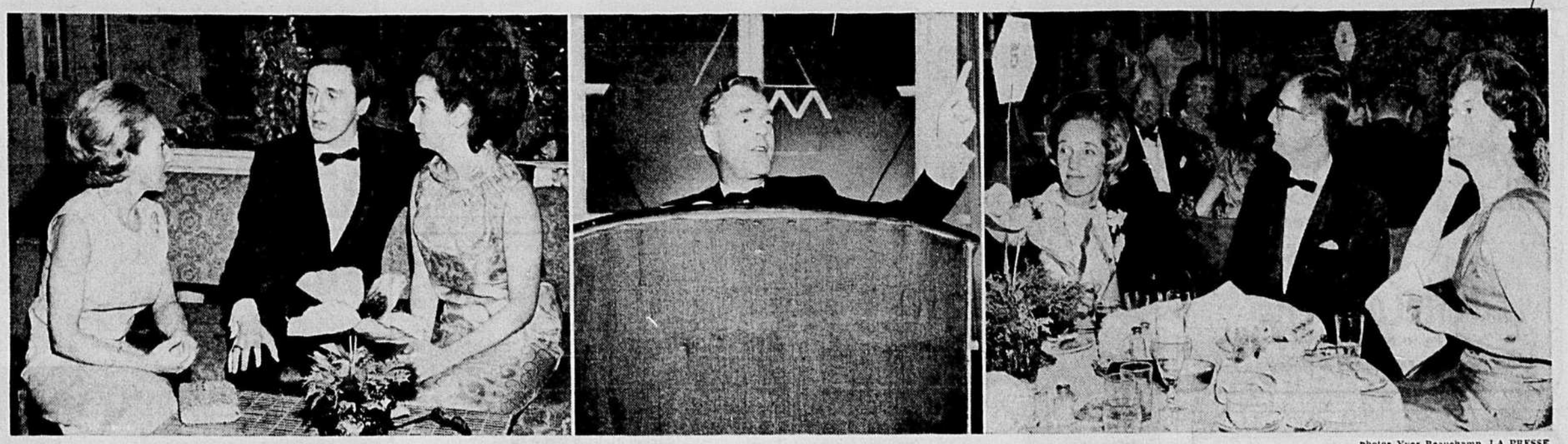

photos Yves Beauchamp, LA PRESSE

Dîner gala et vente aux enchères au bénéfice du Musée des Beaux-Arts

Le dîner gala et la vente aux enchères organisés par le comité féminin au bénéfice du Musée des Beaux-Arts a connu un succès spectaculaire hier soir à l'hôtel Windsor. Plus de quatre cents personnes assistaient à cette manifestation unique au Canada. Plusieurs milliers de dollars ont été réalisés en quelques heures (entre $10,000 et $15,000) grâce aux dons magnifiques offerts au comité féminin. Les commissaires-priseurs étaient Ian Fraser, de Montréal et M. Charles Allsopp, de Londres et New York. Sur la première photo, apparaissent, dans l'ordre habituel : Mme Jean Loevenbruck, présidente conjointe du comité féminin ; M. Michel Robichaud qui avait offert une création laissée au choix de l'acquéreur et Mme Michel Robichaud. La deuxième photo nous fait voir M. Ian Fraser en plein travail ; sur la troisième photo, de gauche à droite : Mme Sean Murphy, présidente de la soirée ; M. David Carter, directeur du Musée des Beaux-Arts et Mme Malcolm McDougall, présidente conjointe du comité féminin du Musée.

à Noter ***

"Danse aux quatre coins du monde"

La Chambre de Commerce des jeunes du district de Montréal, organise une "danse aux quatre coins du monde" dans le but de réunir plusieurs groupes ethniques — français, allemand et chinois —. Cette manifestation aura lieu au Centre social de l'Université de Montréal, le samedi 22 avril à 20 heures 30. Gus Viseur et son ensemble fera les frais de la musique. Pour renseignements composer 844-1755.

Partie de sucre du Club gaspésien

Une partie de sucre est organisée par le Club gaspésien inc., à l'intention des Gaspésiens et de leurs amis, le dimanche 23 avril prochain, à 5 h. p.m., au Mont St-Grégoire. Il y aura danse aux accords de deux excellents orchestres, repas succulent et délicieuse tire d'érable. Le départ est fixé à 3 h. 30 p.m., en face de chez Butch Bouchard, 881 est, Demontigny. Pour réservations, on peut communiquer avec M. Maurice Gauthier à 381-6334 ou avec M. Rodrique Allard à 769-8713.

A l'hôpital Sainte-Justine

L'assemblée générale de la Corporation de l'hôpital Sainte-Justine aura lieu le mardi 25 avril à 16 heures, sous la présidence d'honneur du docteur Gustave Gingras, f.r.c.p.(c), président du Collège des médecins et chirurgiens de la Province de Québec.

L'Amicale des sept collèges

La troisième réunion annuelle de l'Amicale des sept collèges — Bernard, Bryn Mawr, Mt-Holyoke, Radcliffe, Smith Vassar et Wellesley — se tiendra le lundi 1er mai à 8 h. 15 p.m. au "McGill Faculty Club", 3450 rue McTavish. Le conférencier, l'hon. Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'Education dans l'exgouvernement libéral, parlera de l'Education dans le Québec 1967.

Les membres et leurs maris sont cordialement invités à cette réunion.

photo LA PRESSE

Dégustation de vins et fromages

Le Centre culturel et sportif recevait à une dégustation de vins et fromages, ces jours derniers à l'occasion de son "Coup d'oeil" annuel, une rétrospective des travaux accomplis par les membres qui suivent les cours du Centre. Sur la photo prise à cette occasion, dans l'ordre habituel : M. Paul Bouvrette, directeur général de la Centrale d'artisanat ; Mme Paul Bouvrette ; Mme Jean-Guy Boisvert ; M. Jean-Guy Boisvert, directeur du Centre.

RÉCEPTIONS

Mme Olga Biega-Pope recevait à l'heure du thé le 19 avril au Club Canadien de Montréal, en l'honneur de Mlle Vicki Vidovic, à l'occasion de son prochain mariage.

* * *

M. et Mme John Pratt recevront à un dîner-buffet en l'honneur de M. Jean Gascon, avant le concert de la Société des écoles juives, qui aura lieu le 22 avril, à 8 h. 30 p.m., à la Place des Arts. A ce concert, on entendra le pianiste de renommée mondiale, Eugene Istomin et l'Orchestre Symphonique qui sera dirigé par le docteur Wilfrid Pelletier.

EXIGEZ

la qualité — exigez les rideaux Plein Jour

Rien n'égale la légèreté et la beauté des rideaux "Plein Jour". Chic et élégance, en une gamme infinie d'attrayantes teintes dernier cri, voilà bien les rideaux "Plein Jour". Mais il y a plus, les rideaux "Plein Jour" conservent leur forme, ne ternissent pas, ne déteignent pas ni ne jaunissent, même après de nombreux lavages. Exigez la qualité, exigez les rideaux "Plein Jour."

15e visite annuelle des maisons et jardins

Les dames auxiliaires des Royal Edward Laurentian Chest Hospitals, organisent la 15e visite annuelle des maisons et jardins qui aura lieu cette année, le mercredi 17 mai, de 10 h. a.m. à 4 h. 30 p.m. Les profits de cette journée seront employés à la réhabilitation et récréation des patients de ces deux hôpitaux. Pour réservations, on peut communiquer avec Mme Skelton en composant 481-4570, de 4 à 6 h. p.m.

nouvelle brève

Reine de festival

NEW YORK (AFP) — Mlle Monique Van Denboeynants,21 ans, fille de M. Paul Van Denboeynants, premier ministre de Belgique, est arrivée dimanche soir à New York. Elle est immédiatement partie pour Norfolk (Virginie) où elle présidera le 14e Festival international des Azalées. Cette année, les organisateurs du festival ont décidé de payer un tribut à la Belgique et ont choisi Mlle Van Denboeynants pour être la reine du festival.

Elle est étudiante à Heidelberg (Allemagne Fédérale).

3 DERNIERS JOURS
VENTE DE SOLDE

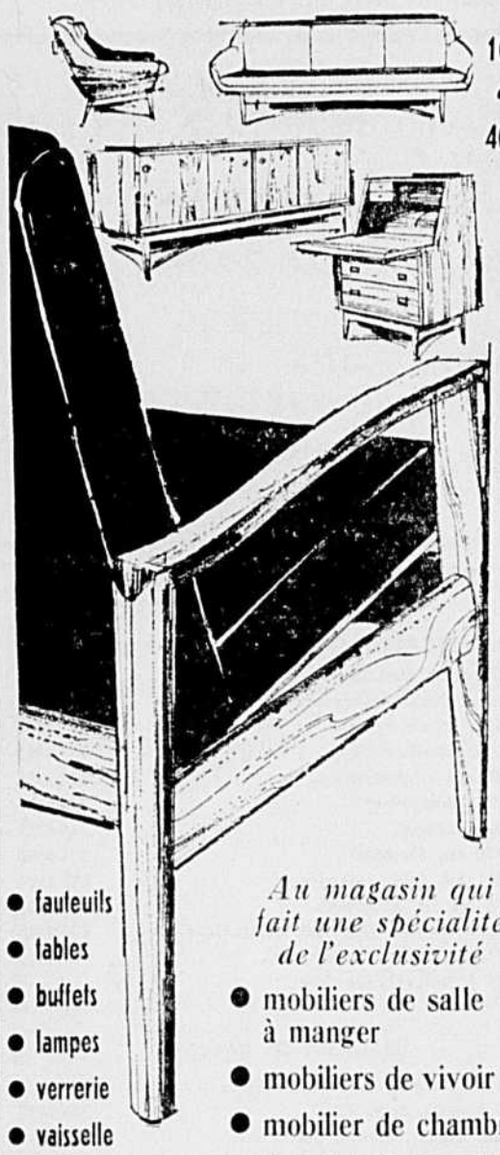

10% à 40%

DE RABAIS

- fauteuils
- tables
- buffets
- lampes
- verrerie
- vaisselle

Au magasin qui fait une spécialité de l'exclusivité

- mobiliers de salle à manger
- mobiliers de vivoir
- mobilier de chambre

Une multitude d'autres superbes accessoires scandinaves pour le foyer

SCANDIA HOUSE

(Qué.) Ltd. — 932-2342

1638 rue Sherbrooke ouest près Station Metro Guy

Ouvert tous les jours de 9.30 a.m. à 6 p.m. Jeudi et vendredi, jusqu'à 9 p.m.

MONTREAL — TORONTO — LONDON — COPENHAGUE

STATIONNEMENT GRATUIT

chez Desjardins

Membre du Passeport Gastronomique "Traditions et Qualité de Paris, France". Quatre salles climatisées. Musique et danse tous les soirs. Accommodations pour réunions d'affaires et réceptions. Cartes de crédit acceptées : Diners' Club, American Express et Carte Blanche.

Stationnement gratuit surveillé

1175 MACKAY, MONTREAL — RESERVATIONS : 866-9741

FOURRURE

VENTE DE RÉNOVATION

Les menuisiers, les peintres, etc., etc., attendent que nous ayons fait maison nette

½ MILLION

Des plus luxueuses fourrures à Montréal sont en vente, tout doit être vendu pour le 22 avril

VENTE À 50% DU PRIX MARQUÉ

IL FAUT LE VOIR POUR LE CROIRE

Les valeurs les plus spectaculaires en 50 ans d'existence de la maison

3 JOURS SEULEMENT

LES 19-20-21 AVRIL

Manteaux, jaquettes, étoles confectionnés dans nos ateliers par une main-d'oeuvre qualifiée de la plus haute compétence

UN SEUL SALON

samuel silver & cie ltée

FOURREURS MANUFACTURIERS

2170, RUE DE LA MONTAGNE - 842-1471

STATIONNEMENT GRATUIT (Ritz Carlton)

PERRUQUES
cheveux 100% humains

$29.00
Couleur foncée

POSTICHES
(couleur foncée)
7.00

GRAND SPECIAL
DEMI-PERRUQUES faites à la main $19.95
Toutes teintes

100 modèles différents — 50 teintes

LIVRAISON IMMEDIATE
PERRUQUES ELEGANTES Ltée GROS et DETAIL
856 est, SHERBROOKE Montréal 527-8878

Pour perdre de l'embonpoint, il vous suffit maintenant de prendre des Pastils/808

En effet. Le plan d'amaigrissement Pastils/808, nouveau et unique, et dont des milliers de femmes ont confirmé l'efficacité, vous permet de perdre de l'embonpoint presque sans effort. Il vous suffit de prendre les Pastils/808, très agréables au goût. Simple et facile! Pas de calories à compter . . . pas d'aliments spéciaux à acheter . . . *et* vous pouvez manger trois bons repas par jour.

Allez-y! Essayez aujourd'hui même les nouvelles Pastils/808. Elles vous plairont . . . et vous vous féliciterez d'avoir pris cette décision lorsque vous commencerez à perdre du poids. Demandez le plan d'amaigrissement Pastils/808. Exigez les Pastils/808 . . . maintenant offertes au Canada dans toutes les pharmacies et tous les magasins à rayons.

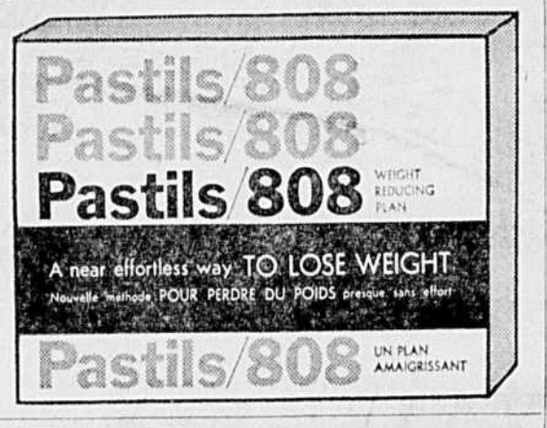

EATON

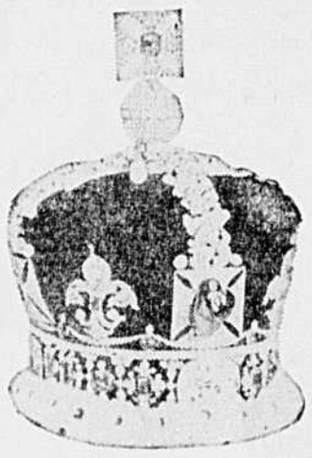

Reproduction des joyaux de la couronne

La réplique des plus spectaculaires pièces de joaillerie du monde entier est en montre chez EATON jusqu'au samedi 22 avril, en ville, au deuxième étage (au Salon de la chaussure pour dames)

Il faut voir cette splendide collection, estimée à $60,000, réplique des pièces véritables évaluées à $300,000,000, qui représentent plus de 1,000 ans d'histoire. Cette importante collection comprend :

Le Cullinan : le plus gros diamant du monde.
Le diamant Koh-i-Noor.
Le diamant Régent.
Le rubis Prince Noir.
Le diamant Hope.
La couronne des Indes.
La tiare de la reine.
La couronne Impériale.
Le sceptre du Roi.
Le Globe.
Les éperons d'or de Saint-Georges.

Venez rencontrer M. Standish O'Neil

Le collectionneur érudit, M. Standish O'Neill, se tiendra sur les lieux pour vous renseigner sur les contes et légendes se rattachant à l'historique de cette collection

la vie féminine

Une porcelaine de qualité peut être un excellent placement

par Lyse Rossignol

"Une création signée Dorothy Doughty représentant une caille en porcelaine, achetée au coût de $275 il y a vingt ans, s'est revendue en mars dernier pour la jolie somme de $36,000 lors d'un encan tenu dans les galeries Trosby de Palm Beach. Cette pièce de collectionneur appartenait à M. et Mme Charles A. DuBois", raconte Mme Ann Tomlinson représentante de la porcelaine "Royal Worcester", que nous avons rencontrée chez Birks, à l'occasion de l'ouverture du salon de cette maison réputée inauguré à trois heures aujourd'hui, par le lieutenant-général Sir William Oliver, K.C.B., commissaire général de Grande-Bretagne à l'Expo.

Aujourd'hui la vedette de la collection sera une statuette de policier à cheval de la Gendarmerie royale du Canada sculptée par Mlle Doris Lindner.

Cinq cents statuettes seulement ont été reproduites dont les 100 premières arborent le symbole du Centenaire de la Confédération. La première pièce a été offerte à Mme Georges Vanier par l'auteur.

Mme Tomlinson nous explique que la porcelaine phosphatique (bone China) de Worcester contient en gros trois éléments principaux: 25 p. cent de la plus pure argile pour la cohésion; 50 p. cent de poudre d'os de boeuf qui donne corps à l'objet; 25 p. cent de pierre de Cornouailles qui en fondant à la cuisson lui donne ce beau fini glacé. Tous ces éléments apportent à la porcelaine sa légèreté et sa transparence. D'autre part, la porcelaine feldspathique est fabriquée à partir de kaolin, quartz et feldspath; dure et non poreuse et elle peut subir des chocs thermiques importants.

La naissance d'une porcelaine

Prenons par exemple la pièce présentée aujourd'hui, le policier de la Gendarmerie royale:

photo LA PRESSE

Mme Ann Tomlinson tient ici la statuette représentant un policier de la Gendarmerie royale création de Doris Lindner.

- Mlle Lindner a sculpté la statuette
- un moule a été divisé en plasticine a été monté
- ce moule a été divisé en 26 pièces pour le policier et le cheval et 16 autres morceaux pour ses accessoires
- chaque moule doit être taillé 1/6 de pouce plus grand afin d'obtenir la grandeur désirée une fois la porcelaine achevée
- avec délicatesse et habileté un ouvrier façonne à la main, puis moule les formes désirées
- les pièces sont prêtes pour la première cuisson, environ 1250 degrés qui leur donne dureté, blancheur et transparence
- l'émaillage se fait ensuite soit par trempage, soit par aspersion
- deuxième cuisson à 1100 degrés pour la fusion et le glaçage de l'émail
- la porcelaine émaillée est alors prête pour la décoration
- les magnifiques couleurs obtenues sont préparées à base d'oxydes métalliques ; l'or pur est également très employé, comme les autres couleurs il est appliqué à la main
- dernière cuisson
- brunissage avec une douce pointe d'agathe.

— Voilà comment procède notre maison depuis 1751. La belle clarté d'albâtre d'une porcelaine placée en transparence est le fruit de ce long et délicat travail.

Un des faits les plus importants à signaler c'est que notre maison ne fabrique jamais plus de 500 pièces du même modèle.

Le dernier morceau terminé le moule est complètement détruit en présence d'un directeur et du créateur. Et, si au cours des manipulations, le moindre petit accident arrivait, la pièce est démolie, on ne permet pas la moindre imperfection, c'est là une des principales caractéristiques des valeurs de nos porcelaines. Chaque pièce est numérotée et le collectionneur peut être assuré qu'une fois la dernière statuette vendue, le modèle ne sera plus jamais reproduit.

Ainsi, "Redstarts" acheté à $275 a maintenant une valeur de $17,500; "Mocking Birds" $450 a été vendu $5,400 ainsi de suite. Combien sera vendu, dans 20 ans, le policier de la Gendarmerie royale qui se vend $650 aujourd'hui ? Un prix exorbitant parce qu'il marquera un événement important : le Centenaire de la Confédération.

"La mère canadienne et son enfant" en format de poche

Un livre qui fut et demeure la bible de toutes les futures et jeunes mamans "La mère canadienne et son enfant" (1) vient d'être publié en livre de poche. De format plus pratique, ce livre donne les conseils les plus judicieux aux femmes enceintes. Des pages qui les rassurent sur le processus de la grossesse, les premiers vagissements de bébé, les soins à donner à ce dernier pendant ses premiers mois de vie.

La mère canadienne et son enfant (le livre fut imprimé pour la première fois en 1940), a fait l'objet de trois éditions et de vingt-six impressions pour un nombre total de trois millions d'exemplaires. Il est édité par le ministère fédéral de la Santé et distribué par les ministères provinciaux de la Santé. Ces organismes ont l'intention de le distribuer gratuitement aux femmes qui attendent leur premier enfant.

On peut aussi se procurer le petit livre moyennant 75 cents en s'adressant aux librairies de l'Imprimeur de la reine.

Ce volume est avant tout destiné à apporter aux mamans non seulement des renseignements utiles mais aussi un réconfort moral fort nécessaire surtout quand on attend un premier enfant. De toute façon il sert pour les autres . . .

A la mode : les imprimés bandes illustrées

PARIS (AFP) Pierre d'Alby, créateur dans le prêt-à-porter jusqu'ici d'un naturel sage quoique très moderne, lance pour cet été les imprimés les plus extravagants de ces dernières années. Las des fleurettes, des rayures, de l'op'art et autres impressions somme toute fort communes, il a eu recours aux bandes dessinées pour sa collection de robes en jersey Arnel. Etant donné l'attrait puissant des histoires en petits carrés dessinés exercé sur les foules actuellement, on peut être assuré de l'intérêt qu'elles susciteront. Mais comment déterminer si l'admirateur est plus amateur de lecture que de charmes féminins ?

ANNONCE

SCIATIQUE

Ressentez-vous des élancements douloureux dans les cuisses, de la hanche à la cheville? Vous est-il pénible de vous mouvoir? Si vous cherchez un soulagement à ces douleurs épuisantes ou aux élancements de sciatique essayez les T-R-C de TEMPLETON dès aujourd'hui. Seulement .85c et $1.65 partout où l'on trouve des produits pharmaceutiques.

POUR UN SERVICE RAPIDE ET UNE MEILLEURE PROTECTION
ENTREPOSEZ VOS FOURRURES CHEZ
Reid
Maison responsable
522-3181
1473, rue AMHERST
STATIONNEMENT GRATUIT À L'ARRIÈRE DU MAGASIN

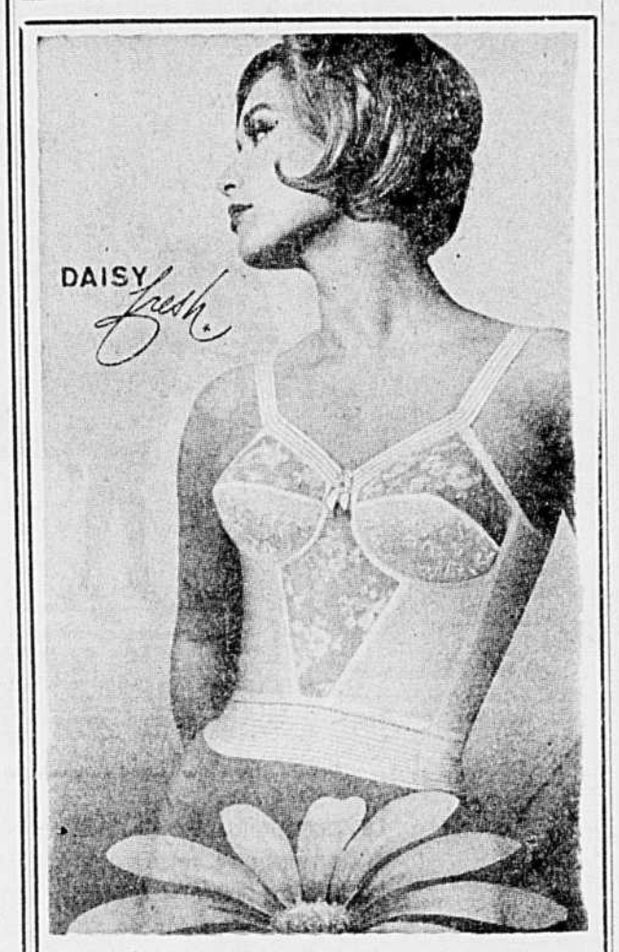

* Marque déposée

Enfilez une "DAISY"
(vous serez fraiche comme une fleur)

Ce soutien-gorge Daisy Fresh, long, en dentelle de nylon et spandex Lycra*, affine sensiblement la silhouette.

32-40B, 32-42C, 34-44D. Blanc..... $9.00

CHEZ Lilianne ltée
NOUS HONORONS LA CARTSE CREDICO
COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES ACCEPTEES
Tél. 276-9705

- Centre d'achats Fairview Pointe-Claire
- 6688 Plaza St-Hubert
- Place Ville-Marie
- 1682 est, Mont-Royal
- Centre d'achats Wilderton
- 378 ouest, Ste-Catherine
- 3601 ouest, Notre-Dame

Aussi : LILI CORSETS Inc., 7094, rue ST-HUBERT

Tenue de Gala à Louer

Pour un habit de cérémonie d'une grande élégance, utilisez notre

SERVICE DE LOCATION

Le plus grand choix au Canada à des prix de location économiques

- Habit de gala
- Tuxedo
- Jaquette
- Directeur
- Veston blanc
- Ensemble junior
- Accessoires

Classy tenue de gala inc.

- Service disponible dans toute la province

Ouvert jusqu'à 6 heures . . . SAUF les jeudis et vendredis: jusqu'à 9 heures du soir.

- 1227, carré Phillips — 861 3625
- 4806, av. du Parc — 272 5704
- 6984, rue St-Hubert — 271 1166
- 5820, ch. Queen Mary — 482 6560

Wilkis & Co. Limited

établie depuis 1871

1430 ouest, rue Sainte-Catherine — Tél. 866-6801

VENTE DE DÉMÉNAGEMENT

Réductions sensationnelles sur les
PIANOS et les ORGUES HAMMOND
TELEVISEURS — STEREOS — INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Conditions selon votre budget — Financement de la banque
Termes jusqu'à 36 mois.

NOUVELLE ADRESSE à compter du 2 MAI : 6860, rue SAINT-HUBERT

tout le chic de Paris pour moins de $7... voilà ce qui fait de JbL le favori de ces dames!

Nous acceptons avec plaisir les cartes Credico.

A Pour la femme affairée: confortable soulier français en cuir brun, à motifs ajourés. Pointures 4 à 9. $6.99 seulement
B Légère sandale à talon mode, importée de France. Brun caramel et coquille d'oeuf. Pointures 4 à 9. $6.99 seulement
C Signé "Jeune France", modèle aéré pour les beaux jours. Noir, garni de cuir verni blanc. Pointures 4 à 9. $6.99 seulement
D Sensationnelle création française, en cuir rouge et blanc. Existe aussi en noir et blanc. Pointures 4 à 9. $6.99 seulement
E Egalement signée "Jeune France", séduisante sandale en cuir blanc garni de verni noir. Pointures 4 à 9. $6.99 seulement

JbLefebvre
LE MAGASIN DE LA FAMILLE BIEN CHAUSSÉE

PLUS DE TRENTE MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

FRANÇOISE GAUDET-SMET

QUE FAIRE ?

Toutes les questions doivent être adressées comme suit :
Courrier "Que Faire ?"
LA PRESSE,
750, boul. St-Laurent,
Montréal, P. Qué.

Conservation

Comment empêcher les petites taies blanches qui viennent sur le vinaigre dans un pot d'olives ouvert, et est-il possible d'utiliser ce vinaigre pour faire des conserves, marinades, etc. Hortense.

Le liquide dans lequel trempent les olives vertes ordinaires n'est pas du vinaigre, c'est de la saumure. Si vous voulez les laisser dans ce liquide vous éviterez qu'il ne se détériore à l'air, en coulant dessus, dans le pot ouvert, un filet d'huile d'olive, corps gras qui, à un quart de pouce d'épaisseur, opère bien pour la conservation. Toutefois, vous pouvez aussi enlever toute cette saumure, refermer le pot aussi juste que possible, mettre au frais, et les olives se conservent très bien telles que pour quelques jours.

Gants

Cette étiquette au sujet des gants me paraît bien compliquée. Vous prétendez qu'on ne doit pas donner la main avec des gants. J'ai vu des photos où madame Kennedy était gantée pour des poignées de main, et même la reine. Et ainsi de suite ? Mme J.T.

Il n'y a jamais rien de compliqué dans la spontanéité. On ne coupe pas un élan d'accueil pour — une minute ! — tirailler la main droite de la main gauche — une minute ! — et tenir l'autre personne en attente, en raison d'un mouvement de toilette qui devient indiscret pour n'être pas à point. Un gant fin, propre, neuf, n'est jamais très nuisible à l'action liante de la main. Personnellement, j'aime par-dessus tout la chaleur d'une peau qui rejoint la mienne. C'est mon goût. Faites donc au vôtre. Madame Kennedy et la reine ont le droit et même parfois le devoir de défendre leur peau contre celle des autres, sans avoir l'air de rien. . .

La peau et les os

J'ai entendu dire que lorsqu'on meurt on peut donner son propre corps à l'université afin qu'on puisse, à la faculté de médecine, y faire des prélèvements ou études quelconques ? Il n'y a alors aucun frais funéraires, etc, etc. Et si on a besoin de cadavres de mort récente, quelles sont les mesures à prendre ? M.S.

Cela se fait couramment, paraît-il. Mettez-vous donc en communication avec le service de dissection de la faculté de médecine d'une université, et que grand bien vous fasse de savoir que vous pourrez être utile, de la peau et des os, après que la vie en sera partie !

Rebuts

Que devons-nous faire avec les vieux journaux, index téléphoniques, revues, paperasses ? Je suis débordée, je ne veux pas les brûler dans un foyer, c'est trop salissant pour planchers et meubles. Je vous serais reconnaissante de me suggérer quelque chose ? Mme A.B.

Mettez les journaux en paquets, ficelez-les avec une bonne corde. Et placez-les avec les vidanges, si on en fait le ramassage dans votre quartier. Il y a des chiffonniers qui font commerce de ces rebuts et à qui on rend ainsi grand service en leur donnant occasion de nous débarrasser de ce qui nous bâdre.

Un nouveau nom à ajouter au lexique de la mode : le Ganorama. Il s'agit de cinq harmonies de couleurs allant du turquoise au violet en passant par les oranges, les sables et verts lancées par Boussac et imprimées avec plus de 4000 dessins.

Journée de la sécurité de l'enfant, le 7 mai

Les âges les plus dangereux, chez les enfants, sont deux et trois ans. Les heures les plus dangereuses sont, tard l'après-midi et tôt dans la veillée.

Ces renseignements sont fournis par la Ligue canadienne de la sécurité qui, de concert avec le Conseil canadien de la sécurité routière, patronnera le dimanche 7 mai, la campagne nationale de la Journée de la sécurité de l'enfant. Le clergé, les gouvernements et les groupements de sécurité au pays aideront à promouvoir cette campagne.

"La Journée de la sécurité de l'enfant, a dit M. C. E. Carson, président de la Ligue, a pour but de signaler le grand besoin qui s'impose d'apprendre à l'enfant à se protéger. Cet entraînement doit commencer très tôt et se poursuivre sans arrêt si nous voulons en arriver à diminuer le terrible bilan qui pèse sur nos enfants." M. Carson a signalé que les enfants s'empoisonnaient au rythme de un à toutes les quinze minutes; et qu'il s'en blessait un à toutes les cinq minutes.

tout doux
pour l'eau dure!

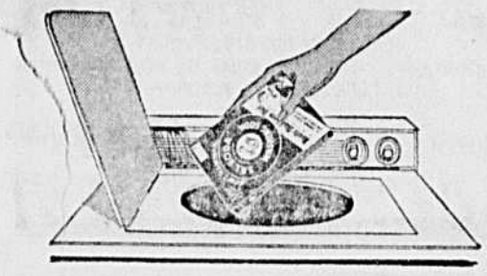

L'eau est-elle dure? Constatez vous-même comment Arm & Hammer vous fait économiser 3 dollars sur 4 le jour de la lessive. Grâce à sa puissance concentrée, il chasse la saleté persistante que ni le savon ni les détergents seuls peuvent déloger. Pour votre prochaine lessive, ajouter à l'eau un peu de soda à laver Arm & Hammer, et utilisez la moitié moins de savon qu'à l'ordinaire. Vos vêtements seront plus propres, plus clairs et... plus doux. Arm & Hammer, c'est le moyen économique d'alléger la corvée de la lessive... parce qu'il multiplie la puissance nettoyante de l'eau.

Le soda à laver Arm & Hammer
Maintenant en deux formats—1 liv. et 3 livs 7 oz.

ENTREPOSAGE et RÉPARATIONS de fourrures
Confiez l'ENTREPOSAGE de vos fourrures à des SPÉCIALISTES
521-2126

Laberge, Chevalier FOURRURES
1475 AMHERST · LA.1-2126
Près du boul. de Maisonneuve

académie SCIENTIFIQUE DE BEAUTE

Les traitements merveilleux...

Pour une mise en beauté instantanée, employez les produits de traitement ACADEMIE scientifique de beauté, laits, crèmes, huiles et masques.

Aussi, des conseillères en beauté de la maison ACADEMIE scientifique de beauté, se feront un plaisir de vous aviser sur le traitement qui conviendra particulièrement à chacune d'entre vous, pour vous rendre scientifiquement belle.

- Huile de vison "Merveilleuse" **7.00 ch.**
- Emulsion hydratante **5.00 ch.**
- Crème à l'huile de vison "Merveilleuse" **7.00 ch.**
- Seromask **4.00 ch.**

Mlle Suzanne Vogel, esthéticienne diplômée sera au comptoir des produits ACADEMIE scientifique de beauté, et sera entièrement à votre disposition. Mardi, mercredi et samedi : 10 a. m. à 5 h. 30 p.m. Jeudi et vendredi : 1 h. p.m. à 9 h. p.m.

CORBEIL SUR LA PLAZA
6500 rue St-Hubert
Montréal

DUPUIS *Le grand magasin canadien à l'accent français*
865 est, rute Ste-Catherine, Montréal
1481 rue Notre-Dame, Trois-Rivières

COMPOSEZ : 842-6171
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 240

Ouvert ce soir, jeudi et vendredi jusqu'à 10 h. p.m.

Un seul arrêt à la

PLAZA ALEXIS NIHON
CENTRE D'ACHATS

et vous faites tous vos achats

SOUS UN SEUL TOIT

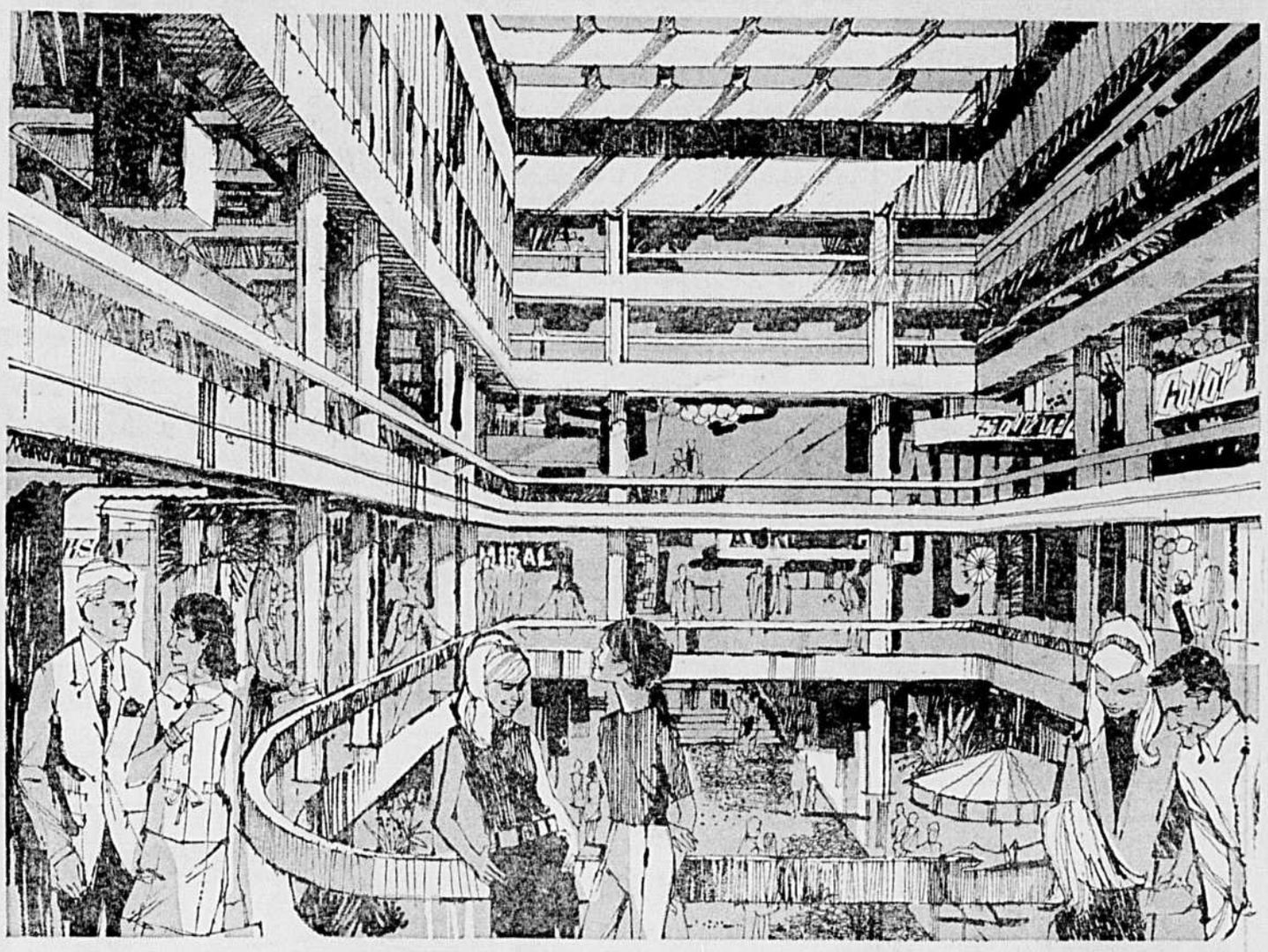

Nouveau ! Différent ! Unique ! Il n'a pas son égal au Canada !

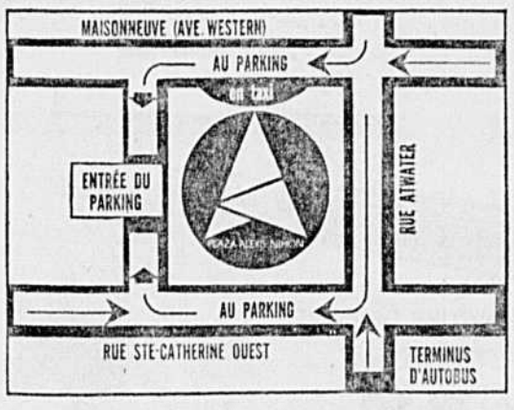

Vous êtes toujours à l'abri des intempéries grâce aux vastes accommodations du terrain de stationnement intérieur pour 1,350 voitures.

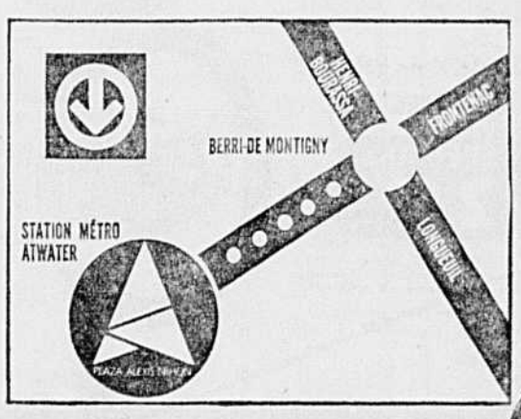

Il est si facile de se rendre à la Plaza Alexis Nihon. De tous les coins de la ville, le métro vous y conduira directement en quelques minutes.

En effet, vous ne faites qu'un arrêt à la Plaza Alexis Nihon et le tour est joué, vous effectuez tous vos achats en un rien de temps, sous un même toit. Dès aujourd'hui, visitez la Plaza Alexis Nihon et prévalez-vous des avantages exceptionnels qu'elle vous offre. Tout a été prévu pour votre commodité et pour satisfaire toutes vos exigences. Partez à l'aventure dans les grands magasins à rayons, les magasins spécialisés et les boutiques les plus réputées du Canada. Une seule visite vous convaincra, la Plaza Alexis Nihon, c'est un complexe colossal... "3-centres-d'achats-en-un" ! Venez tôt, vous vous féliciterez de votre découverte.

La Plaza Alexis Nihon... le nouveau carrefour de la famille dynamique !

PLUSIEURS MAGASINS POUR VOUS SERVIR

Au niveau du Métro :

Steinberg Miracle Mart, Cinéma Odéon Atwater, Chez Melina, Le Rouet Métiers d'Arts, Bowring Brothers, Les Magasins Au Printemps, Salon de barbier Plaza Alexis Nihon, Classic Little Books, Dairy Queen, Richstone Bakeries, United Cigars Store, J.-B. Lefebvre, Key Shop, Metro Art Center Inc.

Au rez-de-chaussée :

Chaussures Bata, Heft's, Peoples Credit Jewellers, Les Magasins Au Printemps, La Banque de Montréal, Miracle Mart, Steinberg's.

A la Galerie des Boutiques :

Draperies Montréal, Stork Shops, Fredelle, Reitman's, Chaussures Bata, Les Magasins Au Printemps, Prom Shoes, Chenet Deux, Miracle Mart, Lewis Shoes, Thérèse Bergeron Corsetière, Sian Knit Wear, Bernard's Fashion Inc. Salon Débutantes, Natalie Fashion Inc., Cortina Ski Shop.

GAGNEZ *un voyage aller-retour pour 3 personnes à AMSTERDAM — PARIS — ROME via . . . durant 21 jours, en plus d'un prix en argent*

Tout achat à la PLAZA ALEXIS NIHON vous donne le droit de participer au concours. Voyez les détails sur la formule de participation.

KLM Lignes Aériennes Royales Néerlandaises

PLAZA ALEXIS NIHON
CENTRE D'ACHATS

Là, où s'arrête le métro à la station Atwater

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE DE 9 H. 30 A.M. A 6 H. 30 P.M. — JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 10 H. P.M. — SAMEDI, JUSQU'A 6 H. 30 P.M.

La conférence sur les droits de péage aux aéroports déçoit les compagnies aériennes

par André Luchaire

Après trois semaines de travaux, la conférence sur les droits de péage aux aéroports qui s'était ouverte le 30 mars dernier au siège de l'OACI, a pris fin dans un climat de perplexité et d'insatisfaction provoqué en particulier par l'ampleur et la complexité des problèmes soulevés. Cela, entre autres motifs, du fait de l'imminence de l'entrée en service des avions géants et supersoniques, qui introduisent un élément fâcheux d'incertitude et d'urgence.

De sorte qu'aucune décision ferme n'a pu être prise en considération et que les diverses recommandations adoptées vaudront dans la mesure où les gouvernements concernés croiront devoir les adopter.

Une prochaine réunion ayant le même objet a été prévue "dans un délai inférieur à dix ans" mais il est clair que les problèmes à résoudre n'attendront pas plusieurs années. Un autre élément d'incertitude est apparu au cours des débats : les interprétations sensiblement divergentes sur la situation financière des compagnies aériennes, celles-ci affirmant qu'elle est beaucoup moins rose que leurs partenaires, aéroports et fournisseurs de services le prétendent.

C'est ce tableau brossé au cours d'une conférence de presse M. A. M. Lester, directeur du Bureau des transports aériens du Secrétariat général de l'OACI.

Problème de statistiques

On sait que le problème consistait à faire un examen de la situation économique du trafic aérien en vue de déterminer s'il y a lieu de modifier (entendons : hausser) les montants payés par les compagnies aériennes pour les services obtenus tant dans les aéroports qu'en cours de vol.

Or dès la confrontation des données de base il est apparu que toute discussion était vide de sens concret dans la mesure où les statistiques permettant de se faire une idée de la situation étaient incomplètes, ou ne se laissaient pas comparer.

Seules les grosses compagnies aériennes, et les pays surdéveloppés offrent une documentation complète et détaillée permettant ce travail d'analyse, de comparaison et de projection indispensable.

Une conférence qui a déçu

M. A. M. Lester, au cours d'un exposé à la fois synthétique et objectif, a admis qu'il n'avait pas été facile de parvenir à des conclusions, de sorte que cette conférence a visiblement déçu les compagnies aériennes qui s'attendaient à du travail plus "utile".

Elles étaient venues avec le désir de définir une simplification et une planification des droits de péage — dans le sens, prévu par tous d'ailleurs, de l'accroissement de ceux existant déjà (en particulier pour les aéroports) ou de la création de nouvelles (pour les installations et services en vue du trafic aérien).

Une idée de la complexité du problème est fournie à cet égard par le simple fait qu'il est difficile sinon impossible de comparer la valeur respective de ces installations et services, qui varient d'un pays à l'autre, d'un aéroport à l'autre.

Les aéroports, de leur côté, ne peuvent rien planifier sans avoir une idée des changements qui leur seront demandés par les compagnies, du fait des changements techniques imposés par les constructeurs.

Même un débat sur les "consultations" requises pour planifier l'évolution des aéroports a donné lieu à des discussions sémantiques passionnées où perçait la volonté des gouvernements respectifs de ne pas se laisser imposer des modifications ou des dépenses au nom des compagnies "consultées".

Une situation qui n'est pas rose

Les compagnies ont fait allusion aux "dépenses énormes" que leur impose la prochaine mise en service des avions supersoniques et géants et protesté contre l'interprétation "rose" qu'on donne généralement à leur situation financière.

Notre marge de profit global reste étroite, les coûts continuent leur inflation accélérée (il est vrai que certaines compagnies ont accepté des plafonds de responsabilité civile sensiblement supérieure à ceux prévus par la Convention de Varsovie.

Les recommandations

Sans pouvoir atteindre une solution globale et cohérente du problème, les diverses recommandations proposées tendent à obtenir un aménagement raisonnable du système actuel, compte tenu des particularités irréductibles.

En ce qui concerne directement le fameux péage, la Conférence a recommandé unanimement "beaucoup de circonspection dans l'augmentation".

Elle a suggéré une amélioration des statistiques, surtout en ce qui concerne les services "aides de route" des pays sous-développés et une aide technique et financière accrue dans ces régions. Mais elle est restée très prudente sur le projet de "Fonds d'assistance technique".

La conférence a longuement débattu la question des marges bénéficiaires des aéroports (quand il y en a — et c'est un cas assez rare — qui ne se présente que dans 20 p. cent des aéroports) et recommandé que ces marges soient accumulées à titre de réserves ou de fonds de dépréciation.

Devant la complexité du problème des droits de péage pour services d'aide, la Conférence s'est hasardée à recommander entre autres choses, la normalisation du principe du péage proportionnel à la distance parcourue, et la taxation des services reçus en vol au-dessus d'une portion de terre ou de mer distante du pays procurant le service.

Quant au principe des droits de péage aux aéroports imposés aux passagers, la Conférence l'a admis, en dépit de son évidente défaveur auprès de la clientèle, et confié à l'IATA le soin d'élaborer une solution d'ensemble.

Tels sont les points principaux du bilan de cette conférence, dont l'aspect négatif est surtout le fait de l'incroyable complexité des problèmes, qui s'accroît de jour en jour, ce qui ne laisse pas d'inquiéter tous ceux qui s'interrogent sur l'avenir réel des transports aériens.

LAMB'S RHUM
NAVY • PALM BREEZE • WHITE CAP
LAMB'S

Création de comités consultatifs

de notre bureau de Québec

QUEBEC— La commission d'enquête sur la santé et le bien-être social formera des comités populaires dans le but de percevoir les réactions et les besoins de la population du Québec dans le domaine de la santé et du bien-être.

Dans un communiqué, le président de l'organisme, M. Claude Castonguay, a mentionné que la commission accordait une grande importance à ces comités, puisqu'ils permettront d'atteindre les gens qui ne font pas partie d'associations.

Ces comités, composés de 15 à 30 personnes invitées à titre individuel, travailleront sous la direction d'un animateur social et seront formés dans les diverses régions administratives du Québec. Les comités doivent tenir au moins une réunion d'ici juin prochain et d'autres par la suite.

M. Michel Blondin dirigera l'équipe d'animateurs, qui comprendra en outre un sociologue.

M. Castonguay a aussi précisé que les comités d'expression populaire seront plutôt indicatifs que consultatifs.

Un règlement de Montréal est déclaré invalide

Le juge St-Germain, de la Cour supérieure du Québec, a déclaré invalide un règlement de la ville de Montréal obligeant les détenteurs de permis de vente d'alcool à débourser $250 pour le renouvellement de leur permis.

Le permis a jugé que le règlement ne relevait pas de la compétence de la ville puisque la charte de Montréal prévoit un déboursé maximum de $200 pour les permis.

Il a rendu son jugement en rapport avec une requête réclamant une injonction invalidant ce règlement et demandant l'annulation des procédures relatives à 16 accusations portées en 1963 contre M. François Leblanc, propriétaire de l'Auberge St-Louis.

Le juge St-Germain a par ailleurs rejeté une pétition demandant que la ville soit forcée d'accorder à M. Leblanc le renouvellement de ses per-

un très grand champagne

CHAMPAGNE
MERCIER
EPERNAY
IMPORTÉ DE FRANCE
En vente dans de nombreux magasins de la Régie des Alcools du Québec:
Code 568 H — Brut
Code 568 I — Brut Blanc Des Blancs 1959
Code 1258 — Brut, ¼ Ble.

TOWERS
LES MAGASINS D'ESCOMPTE
VOUS ENVELOPPE DE CHIC
À UN BAS PRIX 6.77 ch. ou ens. 2 pces

Voyez ces captivantes "BEAUTÉS DE MODE" à un bas prix en . . . "ACETATE JERSEY lié", résistant aux faux plis, et parfait pour le voyage
A. "La chemise qui s'allonge"
Voici une robe chemise nouvelle qui a beaucoup d'importance dans les modes jeunes. Sûre de plaire en fleuris actifs de vert, brun ou bleu. Tailles : 10, 12, 14, 16.
Valeur 8.98 ! MAINT. 6.77 ch.
B. Robes-culottes
En tête de la mode . . . ces 'tenues' robes-culottes avec encolure drapée ajouteront du charme à votre garde-robe. Attrayants imprimés paisley en turquoise, verte ou orange. Tailles : 7 à 15.
Valeur 8.98 ! MAINT. 6.77 ch.
C.-D. Ensembles deux pièces
Ces élégants deux-pièces retiendront votre attention. Corsages à encolure joyau ou drapée et jupes assorties en imprimés fleuris ou imprimés paisley. Tailles : 7, 9, 11, 13, 15.
Valeur 8.98 ! MAINT. 6.77 Ens. 2 pces
D'AUTRES EPARGNES SUPERIEURES!... ACHETEZ MAINTENANT
En nylon ! Pour dames
VESTES TEMPETE avec CAPUCHON
PRIX 'D'EPARGNE' TOWERS 2.77 ch.
Vestes sport pour les jours de pluie avec glissière avant et capuchon avec cordon coulissant. Plusieurs couleurs au choix, en nylon. Tailles : Petite, moyen- épargnez 1.56 !
Gais imprimés en coton toilé !
PANTAILLEURS DEUX PIECES
Valeur 7.97 ! PRIX DE 'VENTE' TOWERS 5.77 ens. 2 pces
Le coton toilé prend un air chic avec ces fuseaux proportionnés avec vestes doublées 'little boy' à manches longues. Idéals pour le tout-aller en imprimés vifs de rose, maïs, bleu et vert. Tailles : 8 à 16.
Prévalez-vous de notre plan "mise-de-côté" si pratique.
Un léger dépôt retiendra tout article.
Gain 1.56... sur ce 'L.-J.' populaire!
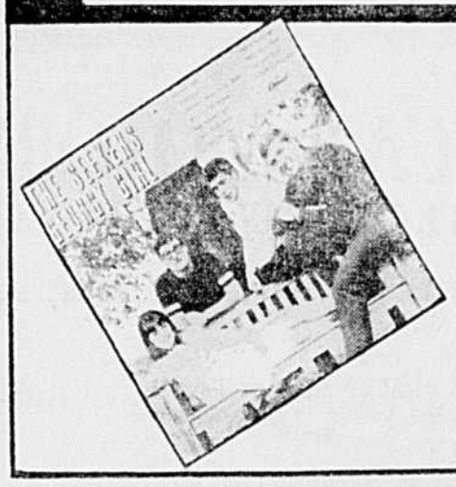
"GEORGY GIRL" par les "SEEKERS" !
Valeur 4.29 ! PRIX 'D'EPARGNE' TOWERS 2.73 mono
Un nouvel album avec un son "résonant" ! Ecoutez les Seekers chanter 'Georgy Girl'... 'Red Rubber Ball' et neuf autres. Achetez-le maintenant !... et épargnez 1.56 !
Par "Fantasy Fair"... Gain 2.11!
Deux styles ! Pour dames, en cuir
ESCARPINS HABILLES
Valeur 7.99 ! PRIX 'D'EPARGNE' TOWERS 5.88 paire
Souliers confortables en cuir lisse souple avec talon illusion et semelles de composition. Fermés ou avec lanière à l'arrière. En blanc, pour l'été. Point. : 5 à 10, en ½.

TOWERS
GREENFIELD PARK BOULEVARD TASCHEREAU (ROUTE 9B)
BOUL. METROPOLITAIN ET RUE VIAU
CHATEAUGUAY ROUTE No. 4 15, BOUL. ST-JEAN-BAPTISTE
ACHETEZ SUR COMPTE... credico

CAHIER No 3 / PAGES 39-56 LA PRESSE SPORT / CAMPING / FINANCE / CARRIERES ET PROFESSIONS

MONTREAL, JEUDI 20 AVRIL 1967 — 83e ANNEE — No 91

téléphoto PA

L'abbé Charles Curran, qui vient d'être congédié à cause de ses vues libérales, notamment en matière de contrôle des naissances, affirme qu'on ne l'a pas informé des motifs de son renvoi et qu'il n'a pas eu la chance de se défendre.

Un avion suisse tombe à Chypre pendant un orage: 128 morts

NICOSIE. (PA, Reuter, UPI, AFP) — Un aérobus "Britannia" d'une compagnie suisse s'est écrasé la nuit dernière pendant un orage sur une colline voisine de l'aéroport de Nicosie, à Chypre, entraînant 128 personnes dans la mort.

Sur les 130 passagers et membres d'équipage que l'avion transportait, il n'y a eu que quatre survivants qui ont été transportés à l'hôpital des "casques bleus" à Kokkinotrimithia, près du lieu de l'accident, mais deux ont succombé par la suite à leurs blessures.

Des unités de secours, travaillant d'arrache-pied, ont trouvé les corps mutilés des victimes parmi les débris de l'avion dispersés sur une vaste étendue.

L'avion de la compagnie suisse "Globe Air" effectuait un vol nolisé pour le compte d'une entreprise commerciale allemande et d'une agence de voyages rattachée à la chaine de magasins suisses "Migros", précise-t-on au siège de la compagnie. Il y avait à bord 120 passagers et 10 membres d'équipage.

La plupart des passagers étaient des Allemands, les Suisses n'étant qu'une vingtaine environ. Quatre membres de l'équipage, dont le commandant de bord, étaient des Britanniques.

L'avion, un Bristol Britannia à quatre turbo-propulseurs, revenait de Bangkok et était attendu aujourd'hui à Bâle. Après avoir fait escale à Bombay, où les membres de deux groupes de touristes s'étaient réunis pour le voyage de retour, l'appareil devait atterrir au Caire hier soir.

Frappé par la foudre

Mais des orages étant signalés au-dessus du Caire, il fut dérouté sur Chypre et le chef de bord reçut l'ordre d'atterrir à Nicosie. Il aurait signalé à la tour de contrôle de Nicosie qu'il avait été frappé par la foudre.

Jusqu'à présent, aucune déclaration officielle n'a été faite sur les causes réelles du désastre. Une commission d'enquête est attendue à Nicosie pour tenter de déterminer les causes du tragique accident.

Selon le centre météorologique de l'aéroport de Zurich-Kloten, il est prématuré d'affirmer que la catastrophe a été provoquée par la foudre. D'après des renseignements recueillis à Kloten, un temps orageux accompagné d'ondées régnait sur Chypre au moment de l'accident. Le service météorologique avait annoncé : "Visibilité temporairement réduite à 4 kilomètres avec orages". Les conditions météorologiques n'avaient pas été qualifiées de "mauvaises", du moins pour les avions de ligne. Toutefois, fait-on remarquer, ce genre de temps orageux provoque souvent des "turbulences" qui peuvent être dangereuses pour un avion.

La zone de l'accident présentait ce matin le spectacle horrible de corps mutilés dispersés au hasard parmi des fragments métalliques tordus et des effets personnels des passagers, qui jonchaient le sol.

Le président Makarios a visité en hélicoptère la scène du désastre et s'est ensuite rendu auprès des survivants. Au cours d'une réunion extraordinaire tenue ce matin, le conseil des ministres cypriotes a décidé que les drapeaux seraient mis en berne sur tous les bâtiments gouvernementaux en signe de deuil.

Cette catastrophe est l'une des pires dans l'histoire de l'aviation civile.

Le Canada veut savoir comment son commerce sera protégé si Londres adhère à la CEE

LONDRES (AFP, PC) — L'examen des relations de la Grande-Bretagne avec le Marché commun, fait hier par le nouveau Comité ministériel anglo-canadien pour le commerce et les affaires économiques, qui a siégé en séance inaugurale au 10 Downing Street, a été jugé d'une telle importance qu'il s'est poursuivi dans l'après-midi à Marlborough House.

Les délégués ont également abordé les problèmes particuliers aux économies britannique et canadienne dans le cadre de la conjoncture mondiale, ainsi que les aspects internationaux du "Kennedy Round" à Genève. Le Comité ministériel fut créé l'an dernier sur proposition des Canadiens et fait pendant à des comités analogues canado-américain et canado-japonais.

Ouvrant la séance de l'après-midi, M. Herbert Bowden, secrétaire au Commonwealth, a déclaré qu'il était sans précédent que tant de ministres canadiens et britanniques se réunissent pour discuter des problèmes internationaux et qu'il s'agissait d'une méthode entièrement nouvelle de consultations entre membres du Commonwealth.

Six ministres canadiens à Londres

L'importance de la délégation canadienne, qui représente le tiers du cabinet fédéral, est généralement considérée comme un indice de la préoccupation du gouvernement canadien au sujet des effets sur les liens économiques anglo-canadiens de l'entrée éventuelle de la Grande-Bretagne au Marché commun européen. Le premier ministre Harold Wilson aurait laissé entendre, en effet, aux ministres canadiens qu'il avait bien l'intention de faire prochainement une demande d'adhésion à la CEE. Un porte-parole de la délégation a affirmé que M. Wilson avait donné certaines informations confidentielles qui permettaient de conclure qu'il avait l'intention de donner suite à son projet. Un porte-parole officiel britannique a déclaré d'autre part que M. Wilson fera connaitre sa décision dans les trois ou quatre prochaines semaines.

Quant à l'attitude du gouvernement canadien vis-à-vis de cette éventualité, on fait observer qu'il ne cherchera pas à dissuader M. Wilson de suivre la voie européenne, mais qu'il tient à ce que soit établi clairement quelles seront les répercussions de l'adhésion britannique à la CEE sur les exportations canadiennes à la Grande-Bretagne.

Un représentant du Canada a déclaré que cette question a été exposée en détail au cours de la première journée de discussions. M. Martin, qui dirige la délégation de six ministres canadiens, et M. Douglas Jay, président du Board of Trade britannique, ont estimé tous deux que les discussions se poursuivaient d'une manière satisfaisante.

Le ministre canadien des Affaires extérieures a fait remarquer, d'autre part, que les relations anglo-canadiennes étaient déjà très étroites, mais qu'il n'était pas toujours possible, étant donné la rapidité avec laquelle les événements mondiaux se succédaient, pour les ministres des deux pays d'avoir des contacts étroits aussi fréquemment qu'ils le souhaitaient.

Les discussions ont repris ce matin et se termineront dans la soirée. Elles sont consacrées principalement, aujourd'hui, au problème de l'aide aux pays sous-developpés et au commerce avec ces derniers. Un communiqué sera vraisemblablement publié à l'issue des entretiens.

Le renvoi d'un théologien libéral provoque un tollé à l'université catholique de Washington

WASHINGTON. (PA,UPI, AFP) — Un jeune professeur de théologie, dont le renvoi par les autorités de l'université catholique de Washington a déclenché les protestations du corps professoral et des étudiants, est d'avis que les théologiens catholiques doivent être libres de rechercher la vérité religieuse.

"L'enjeu dans cette affaire dépasse le cas d'une seule personne," a déclaré l'abbé Charles Curran. "Elle met en cause la théologie catholique aux Etats-Unis et l'enseignement dans les universités catholiques."

Au cours d'une conférence de presse, le jeune prêtre a exprimé l'avis que même si aucune accusation n'a été portée contre lui, son renvoi est probablement dû à ses écrits libéraux sur la théologie morale et à ses vues libérales sur la question du contrôle des naissances.

L'abbé Curran, âgé de 33 ans, a reçu hier des marques d'appui de la part du corps professoral et des étudiants, qui ont commencé à boycotter les cours pour protester contre la décision du conseil des gouverneurs de ne pas renouveler son contrat lorsqu'il viendra à expiration, le 31 août.

Les 22 membres de la faculté de théologie ont adopté une résolution disant que "nous ne pouvons et ne voulons travailler tant que l'abbé Curran n'aura pas été réinstallé".

L'abbé Walter Schmitz, doyen de la faculté, a exhorté ses collègues à appuyer le boycott. L'ensemble du corps professoral de l'université doit se réunir aujourd'hui.

De leur côté, les leaders étudiants ont exhorté les 6,600 étudiants de l'institution à s'absenter des cours. De plus, les étudiants doivent tenir aujourd'hui une nouvelle manifestation.

Hier, des centaines d'étudiants ne se sont pas présentés aux cours afin d'assister à des meetings en faveur de l'abbé Curran et d'établir une forme de piquetage devant l'immeuble de l'administration.

L'abbé Curran a expliqué aux journalistes qu'on ne l'a pas informé des griefs retenus contre lui, mais qu'il fut tout simplement mandé dans le bureau du recteur, lundi, pour apprendre que le conseil des gouverneurs avait ordonné son renvoi.

Le conseil des guverneurs est dirigé par le cardinal Francis Spellman, archevêque de New York. Il comprend 33 prélats de la hiérarchie catholique des Etats-Unis et 11 laïcs. Le conseil s'est réuni la semaine dernière à Chicago.

Le jeune professeur a également déclaré que son "orthodoxie doctrinale et son intégrité personnelle" avaient été endossées par ses collègues de la faculté, qui avaient approuvé récemment à l'unanimité sa promotion au poste de professeur adjoint.

Dans leur résolution de protestation, les professeurs de la faculté de théologie affirment que le renvoi de l'abbé Curran "compromet la liberté académique et la sécurité de tous les professeurs de cette université".

L'abbé Curran est venu à l'université de Washington, la seule université catholique nationale des Etats-Unis, en 1965 après avoir fait ses études de théologie au séminaire St-Bernard, à Rochester, dans l'Etat de New York.

Mihajlov est condamné à la prison et banni pour quatre ans

BELGRADE (UPI) — L'écrivain Mihajlo Mihaïlov, qui est depuis un bon moment une agaçante épine au pied de Tito, a été condamné hier à quatre ans et demi d'emprisonnement, et banni de toute activité publique pour quatre ans, le tout découlant de ses virulentes attaques contre le communisme yougoslave.

Le tribunal de Belgrade a décidé que sa peine compterait pour les dix mois qu'il a été emprisonné, alors qu'il avait été arrêté et condamné à un an de prison pour diffamation du régime communiste yougoslave de Tito, dans des articles publiés à l'étranger.

La nouvelle peine signifie qu'il devra séjourner trois ans et huit mois, si elle est purgée en entier.

Le procureur de la défense a annoncé qu'il portera la cause en appel.

L'écrivain âgé de 32 ans, qui n'a cessé de s'en prendre au parti communiste yougoslave pendant toute la durée de son procès, a été reconnu coupable d'avoir fait de la propagande hostile au régime. Il aurait pu écoper d'une peine maximum de 12 ans .

Mihajlov a vigoureusement protesté de son innocence, et a continué d'accuser le régime communiste de faire obstacle à la liberté d'expression en Yougoslavie depuis les 22 dernières années.

Bonn ne s'oppose pas aux négociations USA-URSS sur l'armement nucléaire

BONN. (AFP) — Le gouvernement fédéral allemand a décidé de ne pas s'opposer à une poursuite des négociations sur la non-prolifération nucléaire entre les Etats-Unis et l'URSS, lorsque la question sera soulevée aujourd'hui au Conseil atlantique à Paris.

Le Conseil de cabinet, qui s'est tenu hier sous la présidence du chancelier Kiesinger, a donné un mandat dans ce sens à son représentant auprès de l'OTAN. Mais le gouvernement fédéral s'est contenté de "prendre acte" de l'intention américaine. Il n'a pas approuvé pour autant le texte de ce projet, ni la procédure proposée par Washington. L'attitude de Bonn sur le principe de ce traité est donc positive, mais il souhaite la poursuite des consultations bilatérales et multilatérales dans le cadre de l'OTAN et de l'Euratom sur le texte du projet.

L'impression prévaut, dans les milieux politiques ouest-allemands, que les Etats-Unis ont forcé la main à Bonn, alors que de graves objections sur les modalités du traité n'ont pas été prises en considération par Washington.

On souligne d'autre part, dans les milieux politiques, que les objections de Bonn à certaines dispositions, notamment celles concernant les contrôles, la liberté de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, le manque d'interdépendance entre la non-dissémination et le désarmement nucléaire des "Grands", sont partagées par les autres nations atomiquement désarmées.

Il est probable que Bonn s'efforcera de faire prévaloir ses critiques à Genève même. La diplomatie ouest-allemande est cependant handicapée à cet égard, ne participant pas directement aux discussions à la conférence du désarmement. Elle devra donc trouver ses alliés pour exposer ses vues.

Les grands du monde occidental vont assister aux funérailles d'Adenauer

BONN (UPI) — Les obsèques nationales du Dr Conrad Adenauer, qui attireront en Allemagne fédérale plusieurs "grands", dont le président Johnson, le premier ministre Wilson et de nombreuses autres personnalités, seront célébrées mardi le 25 avril.

Les obsèques nationales du Dr Conrad Adenauer, qui attireront en Allemagne fédérale plusieurs "grands", le général de Gaulle, le président Johnson, le premier ministre Wilson, et de nombreuses personnalités, seront célébrées mardi 25 avril.

Une cérémonie solennelle, un "staatsakt", se déroulera dans la matinée au parlement fédéral de Bonn.

Le service funèbre sera présidé au début de l'après-midi, à la cathédrale de Cologne, par le cardinal Josaf Frings, archevêque de Cologne, ami personnel du défunt et lui-même âgé de 30 ans. Le Dr Adenauer, qui est né en 1876 dans la grande cité rhénane, en a également été le bourgmestre.

Selon certains projets qui ne sont pas encore officiellement adoptés, le corps serait transféré après la cérémonie, sur un bateau qui remonterait le Rhin jusqu'à Rhoendorf, où il sera enterré dans le caveau familial auprès de sa seconde femme. L'inhumation aurait lieu dans la plus stricte intimité, l'illustre disparu l'ayant souhaité dans son testament. Le défunt a été veuf à deux reprises. De ses deux mariages sont issus sept enfants et 24 petits-enfants.

Partout en Allemagne fédérale les drapeaux sont en berne, mais à Berlin-ouest, alors que les drapeaux des alliés occidentaux l'ont été dès l'annonce du décès de l'ex-chancelier, l'unique emblème soviétique flottant sur la partie occidentale de la ville est resté en haut de son mât. Il s'agit du drapeau flottant à côté de ceux des Occidentaux sur le Bâtiment du contrôle allié.

Messages de chefs d'Etat et de personnalités

Les nombreux messages de condoléances parvenus à Bonn s'accordent à dire que la disparition de l'un des plus grands hommes d'Etat de notre époque auquel la République fédérale allemande doit tant, sera ressentie dans tout le monde occidental.

Parmi ces messages on remarque ceux du premier ministre du Canada M. Lester Pearson, du président Johnson des Etats-Unis, du général de Gaulle, de la reine Elisabeth d'Angleterre, du premier ministre Harold Wilson, du général Franco, chef de l'Etat espagnol, de Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde, du pape Paul VI, du premier ministre français, M. Georges Pompidou, M. Aldo Moro, président du conseil italien, M. Paul Vanden Boeynants, premier ministre belge, MM. Levy Eshkol, et David Ben Gurion, respectivement premier ministre israélien et fondateur de l'Etat d'Israël, M. Paul-Henri Spaak, ancien ministre belge des Affaires étrangères, M. Edward Heath, leader de l'opposition britannique, M. Tsiranana, président de la République malgache, et de nombreux autres.

Un professeur d'origine canadienne aurait mis au point une petite soucoupe volante

DAVIS, Cal. (UPI) — Pendant que les experts en aéronautique à travers le monde s'évertuent à nier l'existence des soucoupes volantes, un professeur d'origine canadienne, Paul Moller, en a construit une qu'il espère expérimenter aujourd'hui.

L'appareil du jeune professeur de 30 ans attaché à l'Université Davis de Californie n'est toutefois pas destiné aux voyages interplanétaires. "C'est la Volkswagen de l'aviation", a déclaré M. Moller.

La construction de la soucoupe volante de 14 pieds de diamètre a exigé 5½ ans de travail assidu.

Selon Moller, l'industrie privée et le gouvernement du Canada lui ont fait des offres monétaires très alléchantes pour sa soucoupe, mais il a dit qu'il n'est pas prêt à vendre son invention.

Au cours du premier essai, Moller se propose de voler à seulement trois pieds d'altitude alors que l'engin sera relié à un câble tenu par un homme. La vitesse que j'atteindrai, a-t-il dit, sera déterminée par celle que pourra atteindre en courant celui qui tiendra le câble.

Les raisons pour lesquelles Moller doit limiter son altitude à trois pieds sont très simples : il n'a pas de permis de pilote et les soucoupes volantes n'ont pas encore été reconnues par l'Agence américaine de l'Aviation civile comme appareils légaux.

Le câble sera attaché à la soucoupe au cas où Moller perdrait la maitrise de son véhicule.

L'inventeur a admis que sa soucoupe serait difficile à manoeuvrer par temps venteux, mais il croit que cette déficience pourra être facilement corrigée au cours des recherches qu'il fera avant d'entreprendre la construction d'un modèle à deux passagers.

Il est convaincu que des soucoupes volantes viennent visiter la Terre et proviennent d'autres mondes. Il a construit la sienne dans un garage avec l'aide d'étudiants de l'université.

Jusqu'à maintenant, il a catégoriquement refusé de révéler le moindre détail de construction de son appareil. Il a dit qu'il désire garder le contrôle sur le développement de sa soucoupe et ne pas être éliminé de l'affaire à cause de l'argent de l'industrie privée ou des autorités gouvernementales.

Il est fermement convaincu que son appareil a de l'avenir comme alternative à l'automobile sujette aux embouteillages, ou à l'hélicoptère, pour des terrains difficiles comme celui du Vietnam. Il ne croit pas que la soucoupe volante est appelée à remplacer l'automobile. Mais elle sera un avantage pour celui qui voudra posséder un appareil pouvant voler à 5,000 pieds d'altitude, à la vitesse de 150 milles à l'heure tout en ayant assez de flexibilité pour descendre au garage sur le bord d'une route pour faire le plein d'essence et pouvoir atterrir sur un parterre.

L'inventeur soutient que la forme ronde de l'appareil est la solution idéale pour le décollage et l'atterrissage verticaux. Le fait que le véhicule ne possède pas de rotors comme l'hélicoptère le rend plus apte à survoler les zones de combats puisque ces rotors sont souvent la cible du tir ennemi.

Si l'industrie n'a pas encore mis au point un tel véhicule, affirme Moller, c'est qu'elle est trop préoccupée à développer des engins puissants à des fins militaires.

Les Russes s'intéressent aux soucoupes volantes

MOSCOU. (PA) — Un homme de science soviétique, M. F. Zigel, soutient qu'il est possible que les soucoupes volantes viennent d'un autre monde. Les écrans de radar soviétiques ont détecté depuis 20 ans ces objets volants non identifiés.

Mais les savants soviétiques, tout comme leurs collègues du monde occidental, restent perplexes devant le phénomème. Dans un article paru dans le mazazine soviétique "Omega", M. Zigel mentionne cinq possibilités, dont celle de visiteurs de l'espace extra-atmosphérique, pour tenter d'expliquer le phénomène.

1—Non-sens ou pure invention. L'auteur rejette les rapports de personnes affirmant avoir monté à bord de soucoupes volantes et avoir photographié ces véhicules. Mais nier ces rapports ne règlent pas la question.

2—Possibilité d'une illusion d'optique provoquée par la lumière frappant l'atmosphère. Les arcs-en-ciel sont un de ces phénomènes lumineux. Mais les soucoupes volantes sont toutefois un phénomène plus compliqué.

3.—Possibilité qu'une puissance militaire terrestre ait mis au point un nouvel appareil ultra-secret. Ce point de vue ne peut tenir bien longtemps.

4.—Il pourrait s'agir d'un phénomène naturel encore inconnu, tout comme la radioactivité l'était jusqu'au début du siècle.

5.—Il pourrait s'agir de navires spatiaux provenant d'une autre civilisation très avancée. M. Zigel déclare que la vitesse des soucoupes volantes serait une preuve de cette théorie. Mais il rappelle qu'il n'existe aucun rapport valable sur l'atterrissage sur notre planète de tels véhicules.

TENTES-REMORQUES
ACCESSOIRES DE CAMPING
MOTOS SUZUKI
Termes faciles — Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 hres
SPORT LAB
A L'ENTREE DU Pont-Viau
4, boul. Martin
Pont-Viau
667-8712

L'ANGLAIS
EN 60 HEURES
Enseignement audio-visuel avec laboratoire
en studio ou à la maison
COLLÈGE CANADIEN DU BILINGUISME
4956, rue HOCHELAGA, MONTREAL
Tél. 254-6011
Service téléphonique 24 heures par jour
DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS
COLLEGE CANADIEN DU BILINGUISME
4956, rue HOCHELAGA, MONTREAL — Tél. 254-6011
Je désire recevoir plus de renseignements sur vos cours avec laboratoire (sans obligation).
☐ en studio ☐ à domicile
J'aimerais éprouver mes aptitudes par un test GRATUIT ☐ sans obligation de ma part.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
PR. 20/4/67

Prestige tradition bouquet de la France
Cognac Jules ROBIN
Fine Champagne V.S.O.P. (127-H) ★★★ (127-F)
Jules ROBIN & Cie, France

Ce que nos confrères pensent de la série finale

René Lecavalier

Réhaume Brisebois

Pierre Proulx

Marcel Desjardins

Louis Chantigny

Jacques Beauchamp

Le Canadien devrait l'emporter en six matches

Imlach soupèse ses chances de victoire contre le Canadien

Assis, hier midi, dans une des loges du Garden d'où il surveillait les exercices de certains de ses joueurs, l'instructeur Punch Imlach des Maple Leafs s'efforçait de résister aux suggestions de journalistes et de commentateurs de passer le genre de remarques susceptibles de mettre de la poudre dans l'air à l'ouverture de la série finale pour la coupe Stanley.

Lui qui s'était réfugié pendant une heure après le match de mardi dans une salle avoisinante du vestiaire des joueurs, histoire de se reposer, d'éviter la cohue des chroniqueurs sportifs et de projeter le crédit du succès exclusivement sur ses joueurs en restant personnellement dans l'ombre, était relaxé, d'excellente humeur et parlait tantôt sur un ton badin, tantôt de façon sérieuse.

Ainsi, à ceux qui auraient aimé soulever une controverse entre lui et Toe Blake, il avouait que s'il avait pu penser à quelque chose qui aurait pu affecter son rival dans la direction du Canadien, il l'aurait fait. Mais il sait que ce dernier est un vieux renard qui ne se laissera pas prendre au jeu.

A quelqu'un qui prétend que Rogatien Vachon aurait déclaré qu'il souhaitait le succès des Maple Leafs sur les Black Hawks car ils forment le club le plus facile à tenir en échec pour un gardien de but, il répond que ce gardien de buts "junior" s'apercevra qu'il ne fera pas face dans cette prochaine série à ces Rangers aux lancers faibles et sans précision.

Mais quand il dit qu'il ne veut rien dire qui puisse amener Toe Blake à remplacer ce "junior" par Lorne Worsley, nous sommes enclins à penser qu'il souhaiterait en réalité ne pas voir Vachon dans le filet.

C'est sa conviction que les foules montréalaises sont une inspiration pour le Canadien. Puis sur un ton taquin, il déclare que les arbitres ne sont pas à l'abri d'une certaine crainte à Montréal.

Mais sérieusement, il émet l'opinion que ses Maple Leafs peuvent subir le contre-effet de la réjouissance que leur a apporté le triomphe sur les Black Hawks. Il y a danger d'un moment de trop grande satisfaction de leur part. Par ailleurs, le Canadien, au grand complet, est frais et dispos après un repos d'une semaine. Il ne pense pas que cette inactivité ait pu affecter le club local d'aucune manière.

"Le Canadien est grand favori et personnellement je souhaite qu'il le demeure. Nous étions le "petit" à l'ouverture de notre série contre les Black Hawks. Nous avons bien fait dans ce rôle. Je n'ai pas d'objection à ce qu'on nous considère encore comme le "petit".

Mais même s'il évite de faire la comparaison, Imlach sait mieux que tout autre que le Canadien n'est pas le Chicago. Ce dernier n'a pas la réputation d'un club vraiment formidable dans les séries pour la coupe Stanley. Par ailleurs, le Canadien est reconnu comme étant à son meilleur dans les rencontres cruciales, dans les séries de fin d'année. Du reste, sa fiche est possiblement la plus éloquente de tous les clubs de la L.H.N.

Ce qui donne un certain espoir, une certaine confiance à l'instructeur du Toronto c'est que celui-ci n'a jamais mieux joué cette saison, un fait qu'admettent tous les observateurs. Peut-être donnera-t-il des signes de fatigue ? Cela n'aurait rien de surprenant. Des vétérans tels que Red Kelly, Allan Stanley, Armstrong pour ne mentionner que ceux-là doivent se ressentir des effets de la série contre le Chicago. Le Toronto peut-il attendre un rendement aussi remarquable de la part de Marcel Pronovost ?

Nous demandons à Imlach de nous comparer les centres des deux clubs. Il estime que Dave Keon vaut Henri Richard. Tous deux ont été lents à se mettre à l'oeuvre cette saison mais sont à leur meilleur dans le moment. Il doit concéder la supériorité de Jean Béliveau sur Red Kelly. Il est plus rapide, meilleur compteur. Il joue aussi sur la pointe. Mais défensivement, Kelly est meilleur. Il a aussi l'avantage de pouvoir jouer à n'importe quelle position.

Backstrom est plus rapide que Stemkowski mais ce dernier est meilleur joueur défensivement. Il est aussi plus robuste.

Son opinion au sujet de la durée de la série rejoint la pensée de son rival Toe Blake. Chaque match est pour lui une série. Ce qu'il lui importe c'est de gagner le dernier, que celui-ci soit le 4e, le 6e ou le 7e de la série.

Chez les observateurs que nous avons rencontrés, il semble y avoir satisfaction que la série finale de 1967 ait lieu entre nos deux clubs canadiens de la ligue. En premier lieu, disent-ils, ils ont prouvé qu'ils sont les deux meilleures équipes de l'heure, ayant derrière elles les deux plus remarquables organisations dans le hockey.

L'atmosphère est encore tout au hockey à Montréal et à Toronto. Aux Etats-Unis une partie de l'attention du public est captée par le baseball majeur. Il est tout de même paradoxal de voir que la télévision américaine transmettra le match de samedi à travers les Etats-Unis. La rencontre avait été mise à l'horaire parce qu'on escomptait que l'un des clubs serait des USA. C'est Radio-Canada qui transmettra l'image à nos voisins d'outre frontière.

Une autre raison qui amène les Canadiens à se réjouir de cette finale c'est qu'avec l'expansion de l'an prochain les chances de voir le Bleu Blanc Rouge et les Maple Leafs aux prises en finale se feront de plus en plus rares.

par Gilles TERROUX

Contrairement aux instructeurs et aux joueurs de hockey, les journalistes et commentateurs sportifs ne se font pas prier pour faire des pronostics.

Les adeptes du dactylographe et du micro qui suivent de près les activités de la ligue Nationale sont unanimes à prédire une victoire du Canadien en finale de la coupe Stanley.

Les uns prévoient une courte série : cinq matches. C'est également le pronostic de l'auteur de ces lignes. Mais la plupart anticipent une dure lutte qui pourrait se prolonger à six ou sept matches.

RENE LECAVALIER, Radio-Canada — "Les facteurs qui peuvent influencer la série sont tellement nombreux que je dois dire que le Canadien l'emportera rapidement ou après une longue lutte. Et je m'explique. Si le Tricolore gagne les deux premiers matches à Montréal, il tire aussi bien d'affaires que durant la semi-finale et Blake conduira sa barque à bon port.

La machine du Canadien est bien huilée. Sa poussée de fin de saison en atteste.

Dans l'ensemble, la série ne sera pas dure mais le match initial le sera".

MARCEL DESJARDINS, La Presse — "La coupe Stanley demeurera à Montréal après une série de six matches. Non, je ne prévois pas une série dure. Le Toronto a déjà souffert de cette expérience il y a deux ou trois ans. Cette saison, il s'en tiendra à la même formule qui lui a permis d'éliminer le Chicago. Mais il aura à se défendre contre une équipe plus rapide, plus opportuniste que les Black Hawks.

Je doute que ce style défensif soit aussi efficace devant les rapides patineurs que sont les Backstrom, Rousseau, Larose, Rochefort".

JACQUES BEAUCHAMP, Montréal-Matin — "La jeunesse aura raison des vieilles jambes du Toronto en six matches.

Comment ne pas ainsi favoriser une équipe qui n'a pas subi la défaite dans ses 15 dernières rencontres ? Le Canadien possède tous les atouts : rapidité, mobilité de ses défenseurs, joueurs robustes.

On peut prévoir une chaude lutte entre le trio de Backstrom-Ferguson-Larose et celui de Pappin-Stemkowski-Pulford et entre Terry Sawchuk et Rogatien Vachon. Sawchuk est plus expérimenté mais d'autre part, Vachon est un jeune homme talentueux. Parlez-en aux Rangers de New York !"

LOUIS CHANTIGNY, La Patrie — "Les amateurs de hockey peuvent s'attendre à de la casse. La série sera dure et longue. Mais à l'issue du sixième match, le Canadien devrait sabler le champagne.

Les Maple Leafs feront fausse route s'ils décident de recourir à la rudesse. Certes, il faut leur rendre crédit à la suite de leur victoire aux dépens du Chicago mais plusieurs d'entre eux se sont peut être épuisés au cours de cette série.

Si la série se déroule à coups d'épaule, les John Ferguson, les Ted Harris, les Claude Larose joueront les rôles prédominants dans la victoire du Canadien.

Un autre facteur qui jouera en faveur du Tricolore est le brio des centres Jean Béliveau, Henri Richard et Ralph Backstrom."

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Précieux conseils avant la série finale

Comme l'expérience ne s'achète pas, les conseils d'un vétéran aguerri aux matches des séries éliminatoires sont toujours bien accueillis par une recrue. Quelques heures avant le premier de la finale contre les Maple Leafs de Toronto, le capitaine Jean Béliveau, du Canadien fait bénéficier le gardien de but Rogatien Vachon de sa vaste expérience.

éliminera les Maple Leafs en cinq matches. Peut-être en quatre. Par contre, s'il perd un match au Forum, les deux clubs batailleront jusqu'à la limite.

Même si le Toronto traverse une bonne période, il ne peut rivaliser avec l'offensive du Canadien.

Nous assisterons à une grande finale. Une série marquée tantôt de vitesse, tantôt de robustesse mais avant tout de stratégie de la part des deux instructeurs".

REHAUME BRISEBOIS, C.J.M.S. — "Je me dois de favoriser le Canadien parce que le Toronto ne devrait même pas participer à la finale. La série atteindra six matches car devant leurs partisans, les Maple Leafs sont de nouveaux joueurs. Malheureusement, les Leafs n'ont pas choisi leur adversaire. Les joueurs du Canadien sont les plus grands opportunistes du hockey. En période de séries éliminatoires, ils pensent en signes de piastres. Et c'est l'une de leurs principales qualités. Toutefois, je me demande si Rogatien Vachon tiendra le coup. Si oui, le Canadien n'aura rien à craindre".

PIERRE PROULX, C.F.T.M. — "Le Canadien en six matches. Pour quelles raisons ? D'abord parce que le Tricolore défend le précieux trophée avec le même alignement que l'an dernier, plus un gardien de but qui est sorti de l'anonymat au moment opportun.

Que ce Rogatien Vachon se

STAGIAIRES ADMINISTRATIFS

Notre programme d'expansion nécessite plusieurs jeunes hommes ambitieux et dynamiques, intéressés par un poste administratif à nos Auto-Centres.

Si vous êtes âgé entre 25 et 35 ans, bilingue, diplômé au secondaire, et expérimenté dans l'administration, explorez cette opportunité administrative !

Postez votre curriculum, décrivant vos qualifications, votre âge, votre expérience et votre salaire actuel au :

WESTERN

DIRECTEUR DU PERSONNEL,
Western Tire and Auto Supply Ltd.,
Case Postale 333,
Lachine, P.Q.

Modèles recherchés de notre collection printanière

Pour toute activité masculine. Choisissez le style qui vous convient

A. — Elégante popeline de Celanese, modèle réversible gris-huitre et marine. Avec col cadet, poches fendues, poignets et pattes de taille ajustables. 16.95

B. — Blouson de golfeur, dos en satin pour plus de confort, dos ample, ajustements à la taille, col bal seyant. En bleu, étain, jaune et marine. 15.95

C. — Joli modèle à tricot 3 façons (taille, poignets, bande de cou) et nylon et coton traité au Ze Pel pour résister à la pluie et aux taches. Manches raglan, glissière devant. Beige, étain, marine. 11.95

TIP TOP TAILORS

TIP TOP TAILORS vous donnera satisfaction absolue ou vous rendra votre argent. Vous pouvez faire porter à votre compte.

NOUS ACCEPTONS LA CARTE credico

488 ouest, STE-CATHERINE
UN. 1-1561
STATIONNEMENT GRATUIT
au Globe Parking
Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.

CENTRE D'ACHATS BOULEVARD
4263 est, JEAN-TALON
722-4621
Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9.30 h.

CENTRE D'ACHATS FAIRVIEW
POINTE-CLAIRE
695-2651
Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 10 h.

Le Canadian Club est distillé et embouteillé à Walkerville, Canada.

Comme le reste du monde exigez le Canadian Club.

Moelleux, velouté, le Canadian Club, le plus léger whisky du monde, est reconnu comme "le meilleur qu'on puisse offrir" dans 87 contrées: Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Antarctique, Antigua, Argentine, Aruba, Australie, Autriche, Bahamas, Barbade, Belgique, Bermudes, Brésil, Ceylan, Chili, Chypre, Corée, Costa-Rica, Curaçao, Danemark, Equateur, Espagne, Etats-Unis, Ethiopie, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Groenland, Grenada, Guadeloupe, Haïti, Hong-Kong, Iles Canaries, Ile Christmas, Iles Fidji, Iles Salomon, Iles Vierges, Inde, Indonésie, Iran, Iraq, Irelande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Liban, Libye, Malte, Maroc, Mexique, Népal, Nigeria, Norvège, Nouvelle-Guinée, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Panama, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Porto-Rico, Portugal, république Dominicaine, Royaume-Uni, Sierra Leone, Soudan, Suède, Suisse, Tahiti, Tanzanie, Thaïlande, Trinidad, Tunisie, Turquie, U.R.S.S., Uruguay, Venezuela, Yougoslavie et Zambie.

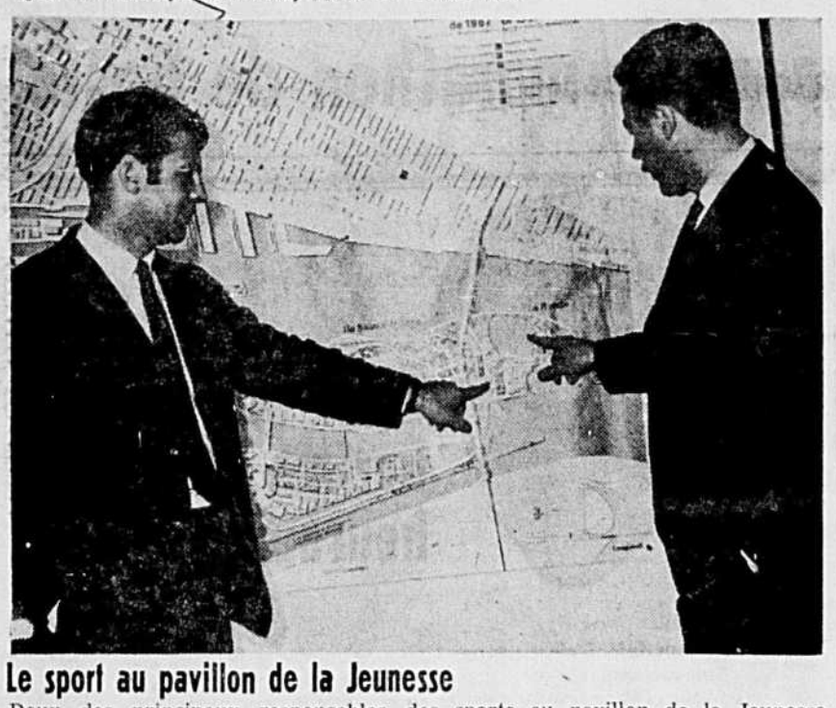

Le sport au pavillon de la Jeunesse

Deux des principaux responsables des sports au pavillon de la Jeunesse examinent une carte de l'Expo 67. Ce sont Raymond Grenon (à gauche), coordonnateur des sports nautiques, et Georges Rondeau, coordonnateur des sports d'adresse.

Les 2 meilleurs archers canadiens seront au pavillon de la Jeunesse

Il est impossible de dissocier Georges Rondeau du tir à l'arc. Les récents progrès de ce sport, la splendeur du Club des Archers de Joliette, le plus beau au Canada, la présentation du championnat canadien à Joliette en 1964, sont autant de réalisations de Rondeau.

Il eût donc été impensable de confier un poste à Rondeau durant l'Expo sans que ce dernier trouve le moyen d'y mettre le tir à l'arc en évidence.

Au pavillon de la Jeunesse, Rondeau occupera le poste de réalisateur des sports d'adresse. Et c'est son domaine qui aura l'occasion d'ouvrir les longues semaines d'activités sportives au pavillon, le 29 avril.

Rondeau et son équipe tiendront le haut du pavé jusqu'au 13 mai. Outre le tir à l'arc, son équipe tentera de mieux faire connaître d'autres sports d'adresse, la pétanque, le fer à cheval, le billard, le tir au pigeon d'argile et les quilles.

"Nous avons l'intention de faire une démonstration qui devrait s'avérer fort intéressante. Nous démontrerons par exemple qu'une balle ne peut transpercer un seau de sable, mais qu'une flèche peut le faire," a dit Rondeau.

Rondeau, qui est directeur de la Fédération canadienne de tir à l'arc, a invité les deux champions canadiens, Mlle Joan McDonald et Emmanuel Boucher, ainsi qu'un jeune archer fort prometteur, Don Jackson, de Lindsay, Ontario, à venir étaler leurs talents.

Ceux qui ont visité le Club des archers de Joliette retrouveront au pavillon de la Jeunesse une atmosphère similaire. Rondeau, un homme fort imaginatif, a surveillé la construction de cinq cibles extérieures.

Les quilles ont été une source de déception pour le Joliettain. Rondeau espérait construire des allées de quilles dans le pavillon même, mais l'exiguité des lieux le forcera à transporter le tournoi de quilles de l'Expo dans un salon de quilles de la région. Rondeau n'a pas encore arrêté son choix sur l'endroit.

Compétiteurs et visiteurs seront invités à participer à ce tournoi.

Soulignons en terminant qu'on présentera des films sur les sports d'adresse au programme. Dans chaque domaine, on fera appel au concours de champions connus.

Un 45e blanchissage pour le vétéran Whitey Ford

En octobre 1964, le lanceur Whitey Ford avait complété le dernier match considéré par lui-même comme étant un des plus "enlevants de sa carrière".

Cette longue attente a pris fin hier. Le vétéran a espacé sept coups sûrs aux White Six de Chicago, et il a été l'artisan no un d'un triomphe de 3-0 des Yankees, à Chicago.

Même si c'était son 45e blanchissage sous l'uniforme des ex-Bombardiers du Bronx, il n'y a pas matière à s'émerveiller devant une performance de sept coups sûrs.

Pourtant, pour Ford, qui tente un retour après trois désastreuses saisons, ce triomphe était d'une importance capitale. Mais tant lui que son gérant, Ralph Houk, ils affichaient un large sourire à l'issue du triomphe qui permettait aux Yankees de se hisser seuls au sommet du classement de la ligue Américaine. C'était la première fois que les Yankees se retrouvaient en tête de liste depuis octobre 1964, le jour où une brillante performance de Ford avait permis aux Yankees de se hisser en tête. Ils avaient gagné le championnat le lendemain.

Fait à remarquer, Ford n'a effectué que 108 lancers, et il n'a accordé que deux buts sur balles. Des ballons-sacrifices de John Kennedy et Charlie Smith, ainsi qu'un simple de Joe Pepitone ont produit les trois points des vainqueurs.

Cleveland gagne son match d'ouverture

A Cleveland, les Indiens ont marqué leur ouverture locale en triomphant des Athlétiques de Kansas City et Jim Nash, 4-1. Max Alvis, Duke Sims et Chuck Hinton ont claqué des circuits pour les gagnants. Sonny Siebert a été le lanceur gagnant.

Un simple de Ron Carew, à la 9e manche, a permis aux Twins de vaincre les Orioles de Baltimore, 3-2, à St-Paul-Minneapolis. Harmon Killebrew a cononné son premier circuit de la saison pour les vainqueurs.

Le match Washington-Boston a été remis à cause de la pluie.

Ces matches étaient les seuls à l'affiche dans la ligue Américaine.

Dans la ligue Nationale, les Cardinaux de St-Louis ont conservé leur fiche intacte, remportant une sixième victoire d'affilée, soit au compte de 7-5 contre Juan Marichal et les Giants de San Francisco.

Tim McCarver a fait pencher la balance du côté du St-Louis, grâce à un circuit bon pour trois points. Les Giants ont ainsi subi un sixième revers consécutif.

A Los Angeles, un double de Ron Hunt à la 10e manche a permis à Gene Michael de croiser le marbre et les Dodgers l'ont emporté au compte de 3-2 aux dépens des Reds de Cincinnati.

A Atlanta, Hank Aaron a claqué deux circuits alors que les Braves ont vaincu les Astros de Houston. Pour les vainqueurs, il s'agissait là d'une cinquième victoire consécutive.

Le match Pittsburgh-Philadelphie a été remis à cause de la pluie tandis que les clubs New York et Chicago étaient inactifs.

Matches de baseball

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE

California (Brunet (1-0) à Détroit (Sparma 0-0) — 9 h.

Kansas City (Hunter (1-0) à Cleveland (Hargan 0-1) — 6 h.

Chicago (Buzhardt 0-1) à Washington (Richert 0-0) — 8 h. 05.

Baltimore (Phoebus 0-0) à Minnesota (Boswell 0-0) — 2 h. 15.

(Seuls matches à l'affiche)

LIGUE NATIONALE

Chicago (Simmons 1-0) à New York (Seaver 0-0) — 2 h.

Cincinnati (Nolan 1-0) à Los Angeles (Miller 0-1) — 11 h.

St. Louis (Jackson 1-0) à San Francisco (Bolin 0-1) — 4 h.

(Seuls matches à l'affiche)

CLASSEMENT

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
New York	4	2	.667	—
Cleveland	3	2	.600	½
Détroit	4	3	.571	½
Baltimore	4	3	.571	½
Chicago	4	3	.571	½
Kansas City	3	3	.500	1
California	3	4	.428	1½
Washington	2	3	.400	1½
Boston	2	4	.333	2
Minnesota	2	4	.333	2

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
St-Louis	6	0	1.000	—
Philadelphie	4	2	.667	2
Chicago	4	2	.667	2
Cincinnati	5	3	.625	2
Atlanta	5	3	.625	2
Houston	3	5	.375	4
Pittsburgh	2	4	.333	4
New York	2	4	.333	4
Los Angeles	2	4	.333	4
San Francisco	1	7	.125	6

BOSTON

SUITE DE LA PAGE 43

ques plus tard. Il s'agit de Roberta Gibb, âgée de 22 ans, de Winchester, Massachusetts, et Rocky Chamberlain, âgée de 14 ans seulement, de Newcomb, New York.

On n'a pas donné leur temps officiel.

Voici la liste des meilleurs :

1—David C. McKenzie, Greymouth, Nouvelle-Zélande, 2:15.45
2—Thomas C. Laris, New York Athletic Club, 2:16.48
3—Yutaka Aoki, Fukuoka, Japon, 2:17.17
4—Louis C. Castagnola, Washington Sports Club, 2:17.48
5—Antonio Ambu, Italie, 2:18.04
6—Andrew H. Boychuk, Ontario, Can., 2:18.17

S.O.S....ETAT D'URGENCE !

Nous avons un besoin **URGENT** de **VOITURES USAGEES** — Nous avons besoin de la vôtre. Profitez de cet état d'urgence pour obtenir une **ALLOCATION D'ECHANGE** extraordinaire sur votre voiture en échange d'une 1967.

VIVA de Luxe

RADIO INCLUS

Prix du manufacturier

$1525

JARRY AUTOMOBILE INC.

PONT-VIAU

1068, boul. des Laurentides, Pont-Viau, Laval

Tél. : 669-2681

Concessionnaire de : Pontiac, Buick, Beaumont, Acadian, Vauxhall, Viva et camions G.M.C.

VENTE

MAGASIN ASSOCIÉ CANADIAN TIRE CORP'n

VOTRE ARGENT VAUT DOUBLE

IL N'Y A PAS DE RISQUE

1 PIASTRE VAUT $2 — 5 PIASTRES VALENT $10 — 10 PIASTRES VALENT $20

Les dés sont pipés en votre faveur !

Canadian Tire vous fait épargner . . . le double de votre argent avec le jeu "**Doublez votre argent**" au moyen des pneus SAFETY "99" A FORTE TRACTION ! Les conditions sont faciles . . . vous achetez au prix régulier du catalogue, chacun de vos dollars en valent deux. Vous êtes le gagnant. AUCUN ECHANGE REQUIS.

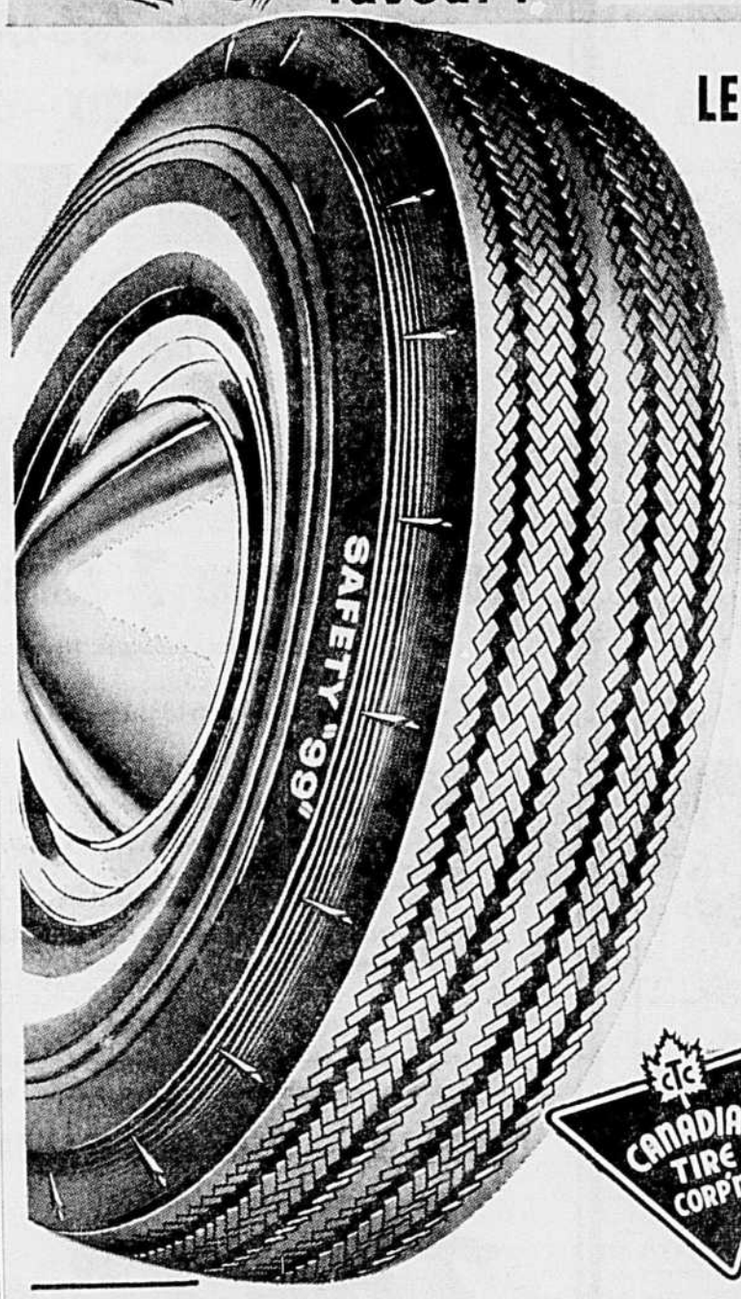

LE SAFETY '99' A FORTE TRACTION

Comportant la semelle la plus antidérapante qui assèche le pavé. Eprouvée à des vitesses que vous n'atteindrez jamais. Pour une meilleure traction, un parcours prolongé et une direction facile, choisissez le **SAFETY "99" A FORTE TRACTION.**

ASSURE CONTRE LES DANGERS DE LA ROUTE

SANS TUBE DIMENSIONS	FLANC NOIR Prix suggéré	FLANC NOIR Doublez votre argent	FLANC BLANC Prix suggéré	FLANC BLANC Doublez votre argent
520/10	25.40	12.70	28.26	14.13
520-550/12	25.98	12.99	28.88	14.44
500-520/13	27.94	13.97	.....	.....
590-600/13	28.98	14.49	31.96	15.98
640-650/13	30.96	15.48	33.92	16.96
700/13	32.26	16.13	35.14	17.57
500-520/14	28.54	14.27	.....	.....
560-590/14	30.74	15.37	33.62	16.81
735/14 (700/14)	33.14	16.57	35.96	17.98
775/14 (750/14)	35.36	17.68	38.24	19.12
825/14 (800/14)	38.34	19.17	41.22	20.61
855/14 (850/14)	41.58	20.79	44.46	22.23
885/14 (900/14)	.....	.....	47.98	23.99
560/15	30.64	15.32	33.50	16.75
685/15 (590/15)	32.16	16.08	34.98	17.49
735/15 (640/15)	33.28	16.64	36.14	18.07
775/15 (670/15)	35.78	17.89	38.64	19.32
815/15 (710/15)	38.14	19.07	40.98	20.49
845/15 (760/15)	40.98	20.49	43.92	21.96
885/15 (800/15)	.....	.....	47.34	23.67

CONDITIONS FACILES ou COUPONS BONI pour achats emportés pose gratuite

CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ

STATIONNEMENT GRATUIT

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 HEURES

MONTREAL	VERDUN	ST-LEONARD	CHOMEDEY	GREENFIELD Park	CHATEAUGUAY	ST-EUSTACHE	ILE PERROT
1465 est, Jean-Talon 729-1861	3180 Wellington 766-8561	7655 rue VIAU 376-5100	1205 boul. Labelle 681-2503	820 boul. Taschereau 676-1818	77 boul. D'ANJOU 692-6779	413 boul. ART.-SAUVE 473-4761	87 boul. GRAND 453-4211

Les Fêtes du Canada français: les Québécois comme ils sont et non comme ils voudraient être

par Bernard MORRIER

L'Expo 67 atteindra sûrement des proportions colossales, mais rien ne pourrait éclipser les Fêtes du Canada français en 1967. Et elles auront lieu cette année du 16 au 24 juin.

C'est ce qu'a affirmé hier, au cours d'une conférence de presse, le Commissaire général de la Commission des fêtes du Canada français, Me Jean-Jules Guilbault, soulignant que ces réjouissances nationales devaient se dérouler avec plus d'éclat que jamais.

S'exprimant avec un enthousiasme débordant, Me Guilbault a invoqué comme raison qu'une fête nationale ne pouvait être supprimée, quoi qu'il arrive, pour peu qu'on éprouve une certaine fierté à la célébrer, et que le 24 juin a justement été choisi par le gouvernement du Québec comme journée nationale de notre participation à l'Exposition universelle.

"Mais une raison impérieuse de célébrer mieux que jamais la Saint-Jean, a ajouté le Commissaire général, réside précisément dans le fait que les visiteurs étrangers auront alors les yeux fixés sur nous.

"Le minimum de fierté nationale, dépourvue de tout chauvinisme, exige que nous fassions, dans le plus grand enthousiasme, la preuve de notre existence et de nos réalisations."

Durant toute la semaine des festivités, deux manifestations seulement se dérouleront sur le site de l'Expo, tandis que toutes les autres auront lieu à travers la ville. Me Guilbault a expliqué que, dans le dernier cas, ces célébrations reflétant notre identité propre, il n'était pas souhaitable qu'elles aient lieu sur un territoire international.

"Les autres nations, a-t-il dit, doivent nous voir au naturel et il ne faut pas donner l'impression que nous tentons un effort particulier pour les éblouir parce que Montréal est leur hôte. On doit voir les Canadiens français tels qu'ils sont et non tels qu'ils devraient ou voudraient être."

Interrogé sur le fait qu'on n'ait pas donné plus d'ampleur cette année aux Fêtes du Canada français, Me Guilbault réplique que certains projets nouveaux ont été différés parce qu'ils risquaient d'être noyés dans le flot d'événements qui se produiront ici au cours des six prochains mois.

Pas de nouvelles manifestations

"Il ne fallait pas, cette année, a-t-il expliqué, créer de nouvelles manifestations, mais renouveler le contenu de celles qui existaient déjà. Il ne fallait pas supprimer des célébrations traditionnelles, mais leur donner un visage qui soit celui du Québec de 1967."

En terminant, Me Guilbault a souhaité que tous les Canadiens français se montrent, au cours des festivités, sous leur meilleur jour, comme le feront toutes les nations présentes à l'Expo.

Il a en outre lancé un appel pressant à la coopération effective des industriels, des commerçants et des financiers canadiens-français afin qu'ils aident la Société St-Jean-Baptiste à mettre en marche cette énorme organisation.

"Je fais surtout appel, a-t-il noté, à nos compatriotes et aux vastes entreprises financières qu'ils dirigent; si ces entreprises sont nées et ont progressé grâce à l'apport des Canadiens français, il est temps plus que jamais, qu'elles manifestent leur reconnaissance et leur solidarité.

"Si nous avons quelque souci de démontrer notre vitalité dans tous les domaines, il faut que les Fêtes du Canada français soient l'affaire de tout le monde."

A cet effet, Me Guilbault a dit qu'il était confiant de voir la collaboration accrue pour cette année. "En tout cas, c'est plus encourageant maintenant que ce l'était à pareille date l'an dernier."

La Commission a un budget global de quelque $459,000 pour les célébrations de cette année.

Affirmer notre fierté

De son côté, parlant des Fêtes du Canada français, le président de la Commission et président de la Société St-Jean-Baptiste, le notaire Yvon Groulx, a souhaité qu'elles soient une occasion de nous réjouir ensemble, d'affirmer notre fierté d'être canadiens-français et de témoigner collectivement du fait français.

"Comment ?", s'est-il demandé. "En participant en foule et avec enthousiasme aux célébrations, dont le succès, en définitive, dépend de chacun de nous.

"Les opinions peuvent diverger quant aux moyens les plus aptes à assurer notre épanouissement, a-t-il poursuivi, mais l'unanimité ne fait aucun doute quant à l'essentiel. Et l'essentiel, c'est que nous atteignions notre taille véritable dans les domaines politique, économique et culturel.

"Cette unanimité, a-t-il conclu, les Fêtes nous fournissent une fois de plus l'occasion de l'attester. Non plus seulement pour nous-mêmes, non plus seulement à l'échelle du pays, mais aux yeux du monde entier."

Voici maintenant la liste des célébrations prévues pour la Semaine du Canada français :

Vendredi, 16 juin, à 21 h. 30 : bal blanc de la St-Jean au chalet du mont Royal;

samedi, 17 juin, à 20 h. 30 : gala des corps de musique au Forum de Montréal;

dimanche, 18 juin, à 21 h. 30 : messe de la St-Jean célébrée par le cardinal Paul-Emile Léger, sur le parvis de Notre-Dame. Pour la première fois, la cérémonie sera illustrée de projections entourant le mystère de la messe;

dimanche, 18 juin, à 22 h. 30 : présentation du Te Deum de Berlioz, également à Notre-Dame;

mardi, 20 juin, à 20 h. 30 : concert de la St-Jean à la salle Port-Royal de la Place des Arts; au programme : oeuvres exclusivement canadiennes-françaises;

jeudi, 22 juin, à 19 h. : banquet de la St-Jean, à l'aréna Maurice-Richard, avec comme conférencier, M. Daniel Johnson, premier ministre du Québec, qui traitera de la "Vocation internationale du Québec";

vendredi, 23 juin, à 21 h. 30 : feu de la St-Jean au parc Jeanne-Mance;

samedi, 24 juin, à 14 h. : jeux de la jeunesse à l'Autostade;

samedi, 24 juin, à 21 h. 30 : défilé de nuit de la St-Jean, rue Sherbrooke;

samedi, 24 juin, à 23 h. 30 : fête de nuit populaire à l'Autostade.

COURS DE PROSPECTION

du 24 AVRIL au 31 MAI 1967

COURS (150 heures) donnés le jour à l'Ecole Polytechnique, sous les auspices du Ministère des Richesses Naturelles de Québec, par les professeurs du département de Génie Géologique.

PROGRAMME : Minéralogie, géologie, étude au laboratoire des minéraux et des roches, loi des mines, prospection, excursions sur le terrain, etc. . .

FRAIS D'INSCRIPTION : $15.00. Aucun diplôme requis.
DATE LIMITE D'INSCRIPTION : le 21 avril 1967.
CERTIFICAT D'ETUDES : à ceux qui, le désirant, passent l'examen requis.
Pour renseignements supplémentaires et inscription, s'adresser le plus tôt possible aux bureaux de l'Ecole Polytechnique, 2500, avenue Marie-Guyard, Montréal 26, 739-2451, poste 253.

La Constitution des USA protège le port de la barbe à l'école

LOS ANGELES (PA) — La Cour d'Appel de Los Angeles a décidé qu'un instituteur a le droit de porter la barbe pour enseigner.

En cassant un jugement d'un tribunal de première instance, l'arrêt de la Cour a affirmé que la Constitution américaine accorde à Paul Finot, un instituteur limogé, le droit de porter la barbe à l'école.

"Le port de la barbe pour un homme est un moyen d'exprimer sa personnalité, déclare l'arrêt de la Cour. Cela a été interprété comme étant un symbole de virilité, d'autorité et de sagesse.

Vous voulez une Cougar? N'hésitez plus!

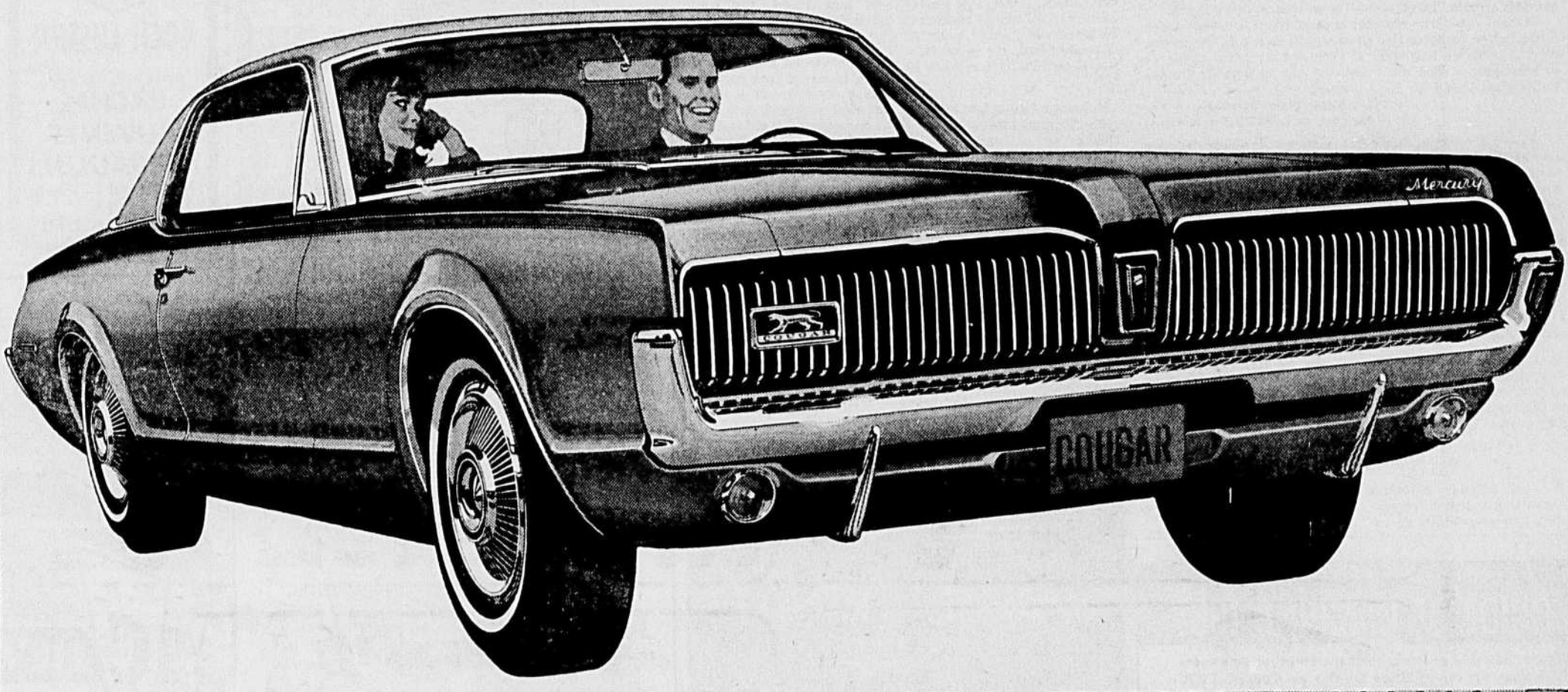

PRIME COUGAR

Vite! Profitez de la prime Cougar...

elle vous fera gagner $119.50 sur cet ensemble de luxe

Agile et racée, la Cougar vient de remporter le titre de "Voiture de l'année" de la revue Motor Trend. A ses remarquables qualités routières, elle joint un équipement intérieur complet. En fait, ce qui est standard dans la Cougar est généralement en supplément dans les autres voitures. Cela explique son énorme succès auprès des Canadiens! Et maintenant, avec le printemps, vous pouvez la rendre encore plus luxueuse: l'ensemble spécial d'accessoires que nous vous proposons représente une valeur de $200.80 — mais il ne vous coûtera que $81.30! Et vous pourrez choisir une couleur, spéciale elle aussi: blanc "polaire", bleu "diamant", jaune "Jamaïque". Passez donc voir la Cougar au plus tôt . . . chez un vendeur Mercury.

- **Elégance: toit couvert de vinyle blanc ou noir**
- **Confort toutes saisons: sièges recouverts en tricot de vinyle**
- **Mode: pneus cerclés de blanc**
- **Souci du détail: couvre-roues chromés**
- **Protection: garnitures chromées protégeant les portes**

Vous épargnerez $119.50

sur cette offre spéciale "Printemps"

PRIME COUGAR

Motor Trend Magazine Car of the Year 1967 MERCURY COUGAR

"Voiture de l'année", la Cougar possède des accessoires standard qui sont généralement en supplément dans les autres voitures.

Toute voiture fabriquée par Ford-Canada en 1967 possède l'équipement de sécurité complet décrit dans notre fameuse "garantie 3-points".

Ford MERCURY

CUMMING-PERRAULT LIMITED, 6435 ouest, rue St-Jacques—HU 9-3831
COUSINEAU-GABOURY LIMITÉE, 10200, boul. Saint-Laurent—384-4000
HAMELIN & FRÈRE LIMITÉE, 3491 est, rue Notre-Dame—527-2411
PIERRE BRAULT AUTOMOBILE LTÉE, 142, boul. Taschereau, Greenfield Park, 671-6115
DESLAURIERS AUTOMOBILE LTÉE, 1201, boul. des Laurentides, Vimont—667-7330
EUDES AUTOMOBILES LIMITÉE, 505, Broadway, Montréal-Est—645-7431
LANTHIER & LALONDE AUTOMOBILE INC., 4411, rue Papineau—LA 6-4411
LALONDE AUTOMOBILE LIMITÉE, 3897-99, avenue Bannantyne, Verdun—766-8521
CHÂTEAU MOTORS LTD., 11885, boul. Lachapelle—331-4020
TOLEDO MERCURY SALES LTD., 2134 ouest, rue Ste-Catherine, WE 7-3561
FAIRVIEW MERCURY SALES LTD., 575, chemin St-Jean, Pointe-Claire—697-2211

12140-MF, REV

Banlieue :
BELOEIL MOTORS LTD., McMasterville—467-3396
FINCH MERCURY SALES LTD., Châteauguay—691-2621
OSTIGUY AUTOMOBILE LTÉE, Richelieu—OL 8-1717
DUMOULIN AUTOMOBILE ENRE'G., Dorion—234-3616
PAQUETTE AUTOMOBILE LIMITÉE, L'Assomption—581-3250
MARINEAU AUTOMOBILE CO., St. Eustache—861-8705
MORAND AUTOMOBILES LTÉE, Côte Ste-Catherine—NE 2-1340

Les Fêtes du Canada français: les Québécois comme ils sont et non comme ils voudraient être

par Bernard MORRIER

L'Expo 67 atteindra sûrement des proportions colossales, mais rien ne pourrait éclipser les Fêtes du Canada français en 1967. Et elles auront lieu cette année du 16 au 24 juin.

C'est ce qu'a affirmé hier, au cours d'une conférence de presse, le Commissaire général de la Commission des fêtes du Canada français, Me Jean-Jules Guilbault, soulignant que ces réjouissances nationales devaient se dérouler avec plus d'éclat que jamais.

S'exprimant avec un enthousiasme débordant, Me Guilbault a invoqué comme raison qu'une fête nationale ne pouvait être supprimée, quoi qu'il arrive, pour peu qu'on éprouve une certaine fierté à la célébrer, et que le 24 juin a justement été choisi par le gouvernement du Québec comme journée nationale de notre participation à l'Exposition universelle.

"Mais une raison impérieuse de célébrer mieux que jamais la Saint-Jean, a ajouté le Commissaire général, réside précisément dans le fait que les visiteurs étrangers auront alors les yeux fixés sur nous.

"Le minimum de fierté nationale, dépourvue de tout chauvinisme, exige que nous fassions, dans le plus grand enthousiasme, la preuve de notre existence et de nos réalisations."

Durant toute la semaine des festivités, deux manifestations seulement se dérouleront sur le site de l'Expo, tandis que toutes les autres auront lieu à travers la ville. Me Guilbault a expliqué que, dans le dernier cas, ces célébrations reflétant notre identité propre, il n'était pas souhaitable qu'elles aient lieu sur un territoire international.

"Les autres nations, a-t-il dit, doivent nous voir au naturel et il ne faut pas donner l'impression que nous tentons un effort particulier pour les éblouir parce que Montréal est leur hôte. On doit voir les Canadiens français tels qu'ils sont et non tels qu'ils devraient ou voudraient être."

Interrogé sur le fait qu'on n'ait pas donné plus d'ampleur cette année aux Fêtes du Canada français, Me Guilbault réplique que certains projets nouveaux ont été différés parce qu'ils risquaient d'être noyés dans le flot d'événements qui se produiront ici au cours des six prochains mois.

Pas de nouvelles manifestations

"Il ne fallait pas, cette année, a-t-il expliqué, créer de nouvelles manifestations, mais renouveler le contenu de celles qui existaient déjà. Il ne fallait pas supprimer des célébrations traditionnelles, mais leur donner un visage qui soit celui du Québec de 1967."

En terminant, Me Guilbault a souhaité que tous les Canadiens français se montrent, au cours des festivités, sous leur meilleur jour, comme le feront toutes les nations présentes à l'Expo.

Il a en outre lancé un appel pressant à la coopération effective des industriels, des commerçants et des financiers canadiens-français afin qu'ils aident la Société St-Jean-Baptiste à mettre en marche cette énorme organisation.

"Je fais surtout appel, a-t-il noté, à nos compatriotes et aux vastes entreprises financières qu'ils dirigent; si ces entreprises sont nées et ont progressé grâce à l'apport des Canadiens français, il est temps plus que jamais, qu'elles manifestent leur reconnaissance et leur solidarité.

"Si nous avons quelque souci de démontrer notre vitalité dans tous les domaines, il faut que les Fêtes du Canada français soient l'affaire de tout le monde."

A cet effet, Me Guilbault a dit qu'il était confiant de voir la collaboration accrue pour cette année. "En tout cas, c'est plus encourageant maintenant que ce l'était à pareille date l'an dernier."

La Commission a un budget global de quelque $459,000 pour les célébrations de cette année.

Affirmer notre fierté

De son côté, parlant des Fêtes du Canada français, le président de la Commission et président de la Société St-Jean-Baptiste, le notaire Yvon Groulx, a souhaité qu'elles soient une occasion de nous réjouir ensemble, d'affirmer notre fierté d'être canadiens-français et de témoigner collectivement du fait français.

"Comment ?", s'est-il demandé. "En participant en foule et avec enthousiasme aux célébrations, dont le succès, en définitive, dépend de chacun de nous.

"Les opinions peuvent diverger quant aux moyens les plus aptes à assurer notre épanouissement, a-t-il poursuivi, mais l'unanimité ne fait aucun doute quant à l'essentiel. Et l'essentiel, c'est que nous atteignions notre taille véritable dans les domaines politique, économique et culturel.

"Cette unanimité, a-t-il conclu, les Fêtes nous fournissent une fois de plus l'occasion de l'attester. Non plus seulement pour nous-mêmes, non plus seulement à l'échelle du pays, mais aux yeux du monde entier."

Voici maintenant la liste des célébrations prévues pour la Semaine du Canada français :

Vendredi, 16 juin, à 21 h. 30 : bal blanc de la St-Jean au chalet du mont Royal;

samedi, 17 juin, à 20 h. 30 : gala des corps de musique au Forum de Montréal;

dimanche, 18 juin, à 21 h. 30 : messe de la St-Jean célébrée par le cardinal Paul-Emile Léger, sur le parvis de Notre-Dame. Pour la première fois, la cérémonie sera illustrée de projections entourant le mystère de la messe;

dimanche, 18 juin, à 22 h. 30 : présentation du Te Deum de Berlioz, également à Notre-Dame;

mardi, 20 juin, à 20 h. 30 : concert de la St-Jean à la salle Port-Royal de la Place des Arts; au programme : oeuvres exclusivement canadiennes-françaises;

jeudi, 22 juin, à 19 h. : banquet de la St-Jean, à l'aréna Maurice-Richard, avec comme conférencier, M. Daniel Johnson, premier ministre du Québec, qui traitera de la "Vocation internationale du Québec";

vendredi, 23 juin, à 21 h. 30 : feu de la St-Jean au parc Jeanne-Mance;

samedi, 24 juin, à 14 h. : jeux de la jeunesse à l'Autostade;

samedi, 24 juin, à 21 h. 30 : défilé de nuit de la St-Jean, rue Sherbrooke;

samedi, 24 juin, à 23 h. 30 : fête de nuit populaire à l'Autostade.

La Constitution des USA protège le port de la barbe à l'école

LOS ANGELES (PA) — La Cour d'Appel de Los Angeles a décidé qu'un instituteur a le droit de porter la barbe pour enseigner.

En cassant un jugement d'un tribunal de première instance, l'arrêt de la Cour a affirmé que la Constitution américaine accorde à Paul Finot, un instituteur limogé, le droit de porter la barbe à l'école.

"Le port de la barbe pour un homme est un moyen d'exprimer sa personnalité, déclare l'arrêt de la Cour. Cela a été interprété comme étant un symbole de virilité, d'autorité et de sagesse.

COURS DE PROSPECTION

du 24 AVRIL au 31 MAI 1967

COURS (150 heures) donnés le jour à l'Ecole Polytechnique, sous les auspices du Ministère des Richesses Naturelles de Québec, par les professeurs du département de Génie Géologique.

PROGRAMME : Minéralogie, géologie, étude au laboratoire des minéraux et des roches, loi des mines, prospection, excursions sur le terrain, etc. . .

FRAIS D'INSCRIPTION : $15.00. Aucun diplôme requis.
DATE LIMITE D'INSCRIPTION : le 21 avril 1967.
CERTIFICAT D'ETUDES : à ceux qui, le désirant, passent l'examen requis.
Pour renseignements supplémentaires et inscription, s'adresser le plus tôt possible aux bureaux de l'Ecole Polytechnique, 2500, avenue Marie-Guyard, Montréal 26, 739-2451, poste 253.

Vous voulez une Cougar? N'hésitez plus!

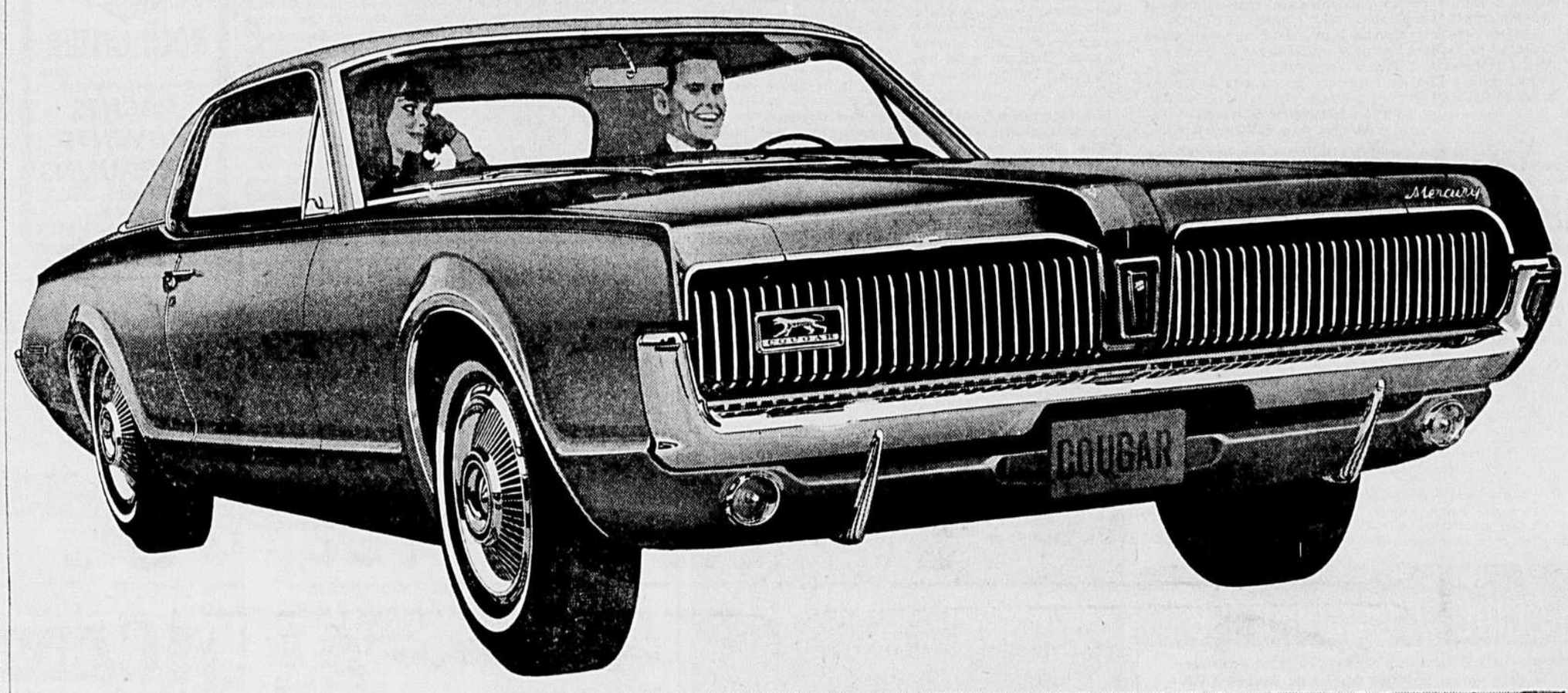

PRIME COUGAR

Vite! Profitez de la prime Cougar...

elle vous fera gagner $119.50 sur cet ensemble de luxe

Agile et racée, la Cougar vient de remporter le titre de "Voiture de l'année" de la revue Motor Trend. A ses remarquables qualités routières, elle joint un équipement intérieur complet. En fait, ce qui est standard dans la Cougar est généralement en supplément dans les autres voitures. Cela explique son énorme succès auprès des Canadiens! Et maintenant, avec le printemps, vous pouvez la rendre encore plus luxueuse: l'ensemble spécial d'accessoires que nous vous proposons représente une valeur de $200.80 — mais il ne vous coûtera que $81.30! Et vous pourrez choisir une couleur, spéciale elle aussi: blanc "polaire", bleu "diamant", jaune "Jamaïque". Passez donc voir la Cougar au plus tôt . . . chez un vendeur Mercury.

- **Elégance: toit couvert de vinyle blanc ou noir**
- **Confort toutes saisons: sièges recouverts en tricot de vinyle**
- **Mode: pneus cerclés de blanc**
- **Souci du détail: couvre-roues chromés**
- **Protection: garnitures chromées protégeant les portes**

Vous épargnerez $119.50

sur cette offre spéciale "Printemps"

PRIME COUGAR

Motor Trend Magazine Car of the Year 1967 Mercury Cougar

"Voiture de l'année", la Cougar possède des accessoires standard qui sont généralement en supplément dans les autres voitures.

Toute voiture fabriquée par Ford-Canada en 1967 possède l'équipement de sécurité complet décrit dans notre fameuse "garantie 3-points".

CUMMING-PERRAULT LIMITED, 6435 ouest, rue St-Jacques—HU 9-3831
COUSINEAU-GABOURY LIMITÉE, 10200, boul. Saint-Laurent—384-4000
HAMELIN & FRÈRE LIMITÉE, 3491 est, rue Notre-Dame—527-2411
PIERRE BRAULT AUTOMOBILE LTÉE, 142, boul. Taschereau, Greenfield Park, 671-6115
DESLAURIERS AUTOMOBILE LTÉE, 1201, boul. des Laurentides, Vimont—667-7330
EUDES AUTOMOBILES LIMITÉE, 505, Broadway, Montréal-Est—645-7431
LANTHIER & LALONDE AUTOMOBILE INC., 4411, rue Papineau—LA 6-4411
LALONDE AUTOMOBILE LIMITÉE, 3897-99, avenue Bannantyne, Verdun—766-8521
CHÂTEAU MOTORS LTD., 11885, boul. Lachapelle—331-4020
TOLEDO MERCURY SALES LTD., 2134 ouest, rue Ste-Catherine, WE 7-3561
FAIRVIEW MERCURY SALES LTD., 575, chemin St-Jean, Pointe-Claire—697-2211

Ford MERCURY

12140-MF, REV

Banlieue :
BELOEIL MOTORS LTD., McMasterville—467-3396
FINCH MERCURY SALES LTD., Châteauguay—691-2621
OSTIGUY AUTOMOBILE LTÉE, Richelieu—OL 8-1717
DUMOULIN AUTOMOBILE ENRE'G., Dorion—234-3616
PAQUETTE AUTOMOBILE LIMITÉE, L'Assomption—581-3250
MARINEAU AUTOMOBILE CO., St. Eustache—861-8705
MORAND AUTOMOBILES LTÉE, Côte Ste-Catherine—NE 2-1340

CAMPING ET CARAVANING

Précisions du maire de Ste-Agathe-des-Monts

Le maire de Ste-Agathe-des-Monts, Me Jean Baron Lafrenière, nous informe que les travaux de défrichement du parc municipal de camping et de caravaning sont commencés depuis le mois d'octobre 1966 et que le terrain sera inauguré vers la mi-juin.

Le maire de Ste-Agathe nous a fourni ces précisions à la suite de votre critique du guide rédigé par MM. Poupart et Denis et édité par les Editions du Jour. Nous écrivions que "le terrain de camping de Ste-Agathe était à peine "défriché", alors qu'il aurait fallu écrire "à peine aménagé".

Quant à l'affirmation selon laquelle le terrain municipal de Ste-Agathe-des-Monts ne peut être considéré comme "terrain de vacances", le maire Lafrenière a déclaré qu'il était "entièrement d'accord mais qu'il espérait que cette réalisation rendue possible par l'ARDA se révélerait éventuellement un magnifique endroit de plein air".

Le courrier du CAMPEUR

Q. — J'ai beaucoup de peine à comprendre pourquoi vous "descendez" des hommes de valeur comme Gérard Poupart et Jean-Paul Denis, de la Fédération canadienne de camping et de caravaning. J'appartiens à la section de Montréal de la FCCC et j'ai constaté à maintes reprises leur compétence en matière de plein air.

J'ai acheté leur guide de camping 1967-68, qui contient plus de 2,000 endroits de camping et de caravaning. Après avoir passé en revue les terrains que j'ai moi-même visités, je suis en mesure d'affirmer que les descriptions sont exactes, même si quelques erreurs "inexplicables" selon vous se sont glissées.

Au lieu de toujours chercher la petite bête noire, vous auriez mieux fait de souligner l'excellent travail de nos dirigeants qui, pour la première fois, donnent l'occasion au grand public de se renseigner à fond sur l'existence des terrains du Canada et des Etats-Unis.

Un Montréalais courroucé,
Membre de la FCCC depuis 6 ans.

R. — J'ai reconnu, depuis fort longtemps, la valeur des deux auteurs du guide de la FCCC et je n'ai jamais été avare de compliments à leur égard, lorsqu'ils les méritaient. Toutefois, dans le cas qui nous occupe, je me suis inscrit en faux contre un travail peut-être méritoire mais préjudiciable à l'entreprise privée et au public en général, du moins en ce qui concerne le Québec.

Il n'est pas question de chercher la petite bête noire, comme vous le dites, mais de présenter à nos lecteurs les deux côtés de la médaille. C'est exactement ce que nous avons fait; le travail a été qualifié de "travail de bénédictin", mais les résultats ne sont pas du même calibre. Je le regrette comme la plupart des campeurs et caravanistes d'expérience.

Q. — Pourriez-vous nous dire si l'on doit employer le terme "caravanier" ou "caravaniste" pour désigner les propriétaires de caravanes de voyage.

Raphael Tagliesco,
Montréal-Nord.

R. — L'Académie française désigne, sous le terme "caravaniste", tout propriétaire de caravane ou tout touriste voyageant en automobile, à la remorque de laquelle on a attaché une caravane. En français, le mot "caravanier" signifie "conducteur de bêtes de somme, des chameaux en particulier, dans les caravanes ou troupes de marchands voyageant ensemble pour se protéger des pillards.

Nouveau gilet-siège de sécurité

photo Keystone

Une chambre à air increvable et un siège très profond, fabriqué d'un tissu résistant, voilà en quoi consiste ce tout nouveau gilet-siège de sécurité présenté à Hambourg, en Allemagne, la semaine dernière, à l'occasion du Salon "Camping-Weekend-Nautisme".

La pointe Clark déclarée lieu historique national

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, l'honorable Arthur Laing, a déclaré officiellement lieu historique national le phare de pierre calcaire, ainsi que la résidence du gardien et l'atelier situés à la pointe Clark, sur le lac Huron, et dont l'origine remonte à 1859.

M. Laing a souligné, en faisant cette déclaration, que la désignation de ce nouveau lieu historique est l'aboutissement d'une année d'études comparatives très poussées de l'histoire et de l'architecture des phares des Grands lacs. Ces études ont été effectuées par la Division des lieux historiques du Canada du Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Situé à proximité de Kincardine et de Goderich (Ont.), le phare de la pointe Clark consiste en une tour de pierre de neuf étages, haute de 115 pieds et couronnée d'une lanterne garnie de verre et de fer. Les murs de pierre calcaire ont cinq pieds d'épaisseur à la base; ils sont fortement rustiqués et altérés par les intempéries. Les marches, circulaires à la base, se redressent et deviennent plus raides aux trois-quarts de l'ascension.

"Il importe au plus haut point de conserver les premières aides à la navigation que notre pays a connues, car le transport était sûrement, tout comme de nos jours, la clé maîtresse de l'expansion du Canada," de déclarer M. Laing. "Je suis heureux de compter désormais parmi nos lieux historiques nationaux, dont le nombre dépasse les 650, un si bel exemple d'une aide à la navigation datant des débuts de l'histoire des Grands lacs.

Dix comités créés pour l'animation pastorale du camping durant l'Expo

par Jean LA BOISSIERE

Dix comités diocésains, dans un rayon de 100 milles de Montréal et de l'Expo 67, ont été créés par le Centre d'animation pastorale. Ce sont, outre Montréal, les comités de Saint-Jean, Joliette, Saint-Jérôme, Valleyfield, Sherbrooke, Saint-Hyacinthe, Trois-Rivières, Mont-Laurier et Nicolet.

Ces comités doivent former eux-mêmes un comité local, au niveau de chaque paroisse de leurs diocèses respectifs, dont la principale fonction sera la mise en oeuvre de différents moyens d'animation pastorale. Dans le diocèse de Québec, d'autre part, on a annoncé la mission diocésaine pastorale de mission diocésaine pastorele de l'Expo s'apprête à exercer son rôle dans quelque 20 terrains de camping et de caravaning de la région.

En ce qui concerne le territoire de plein air dans un rayon de 100 milles de la métropole, M. l'abbé Yves Mongeau, aumônier diocésain, nous informe que l'animation pastorale sera assumée par des étudiants, des scouts, des guides, des propriétaires de terrains, en collaboration avec les différentes associations de plein air.

Accueil et services

Les différentes municipalités devraient fournir aux campeurs et caravanistes toutes les informations sur les services essentiels qu'elles offrent et éduquer la population en fonction de l'accueil, c'est-à-dire inciter les gens à se débarrasser de vieux préjugés à l'égard des amateurs de vie en plein air.

Comme les propriétaires de terrains sont les premiers à recevoir les étrangers, le Centre d'animation leur suggère de former un comité d'accueil et de faire en sorte que le bruit, après une heure raisonnable, ne dérange pas le sommeil des visiteurs. En un mot, un appel pressant devrait être adressé à la population afin qu'un accueil bienveillant soit réservé aux touristes.

Selon l'abbé Mongeau, il faut s'assurer que les campeurs et caravanistes étrangers obtiennent toutes les facilités techniques auquelles ils s'attendent. En dépit des facilités offertes, il y aura toujours une marge d'imprévus et on devra également prévoir un service de dépannage à l'intention du public voyageur.

Pastorale ministérielle

De son côté, le clergé verra à respecter les incidences oecuméniques à l'occasion de l'exercice du ministère. C'est ainsi qu'on affichera les heures de services religieux de toutes confessionnalités sur les terrains de plein air, indiquant avec soin les routes qui conduisent aux différentes églises, synagogues, etc.

Pour les catholiques, on favorisera autant que possible la célébration de la messe du dimanche sur le terrain de camping et on multipliera les messes aux heures tardives, afin d'accommoder le plus grand nombre de visiteurs. Les services religieux seront célébrés dans différentes langues, si la chose devient nécessaire.

En somme, la pastorale Expo-camping 67 est orientée d'abord sur l'accueil, les facilités de séjour et les services matériels aux visiteurs, tout en assurant aux amateurs de plein air les services religieux au coeur même de l'hôtellerie verte.

Recherchez le Symbole du chariot

DYKES CARAVANS MONTREAL

Téléphone 658-8393

ROULOTTES
HOLIDAY RAMBLER, HOLIDAY TRAV'LER, CITATION, CORSAIR, AIRSTREAM, SHASTA.

SAINT-LUC
Comté de St-Jean
P. Q.
Route 7 et 9B

QUALITÉ-SERVICE
ROCH LUSSIER ENRG.
Gilles AUCLAIR, prop.
BACHES AUVENTS TARPAULINS
6394 St-Laurent — Montréal, P.Q.
Tél: 277-9977 — 277-3195

BAIE MISSISQUOI
J. D. VALLIERE "TRAILER PARK"
nous vous offrons électricité, eau courante, égout, table au bord de l'eau, plage privée, terrain en gazon.
J. D. VALLIERE, 375 ave Venise
VENISE, QUE.
Tél.: St-Sébastien 245111

LA CORDÉE
CAMPING
TENTES
André JAMET RACLET
Tout pour le camping
FACILITÉS DE PAIEMENT
453 est, rue ONTARIO — 845-7242
LA CORDÉE

LOCATION - VENTE - REPARATION
Choix de tentes-roulottes DALEX $219 et plus
2, 4, 6 et 8 places

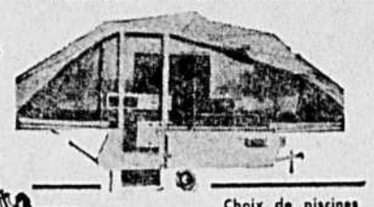

Choix de piscines
RONDES de 3' à 24'
OVALE de 15 pi. x 30 pi.
A partir de $5.95 à $695
FILTRES — ACCESSOIRES — INGREDIENTS
Dalex Inc. Sport et Camping
Plan mise de côté
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h. à 10 h.
Samedi de 9 h. à 6 h.
Dimanche de 1 h. à 6 h.
1345, boul. Curé-Labelle Chomedey, Laval Tél. 681-5451
1000 PIEDS AU NORD DU CENTRE D'ACHATS ST-MARTIN
Par l'autoroute utilisez la sortie no 8 ouest
Bateaux — Chaloupes — Canots pneumatiques — Remorques à bagages

CAMPING
LOCATION ET VENTE
• TENTES
• TENTES-REMORQUES En vente tentes-remorques "VALLIERES"

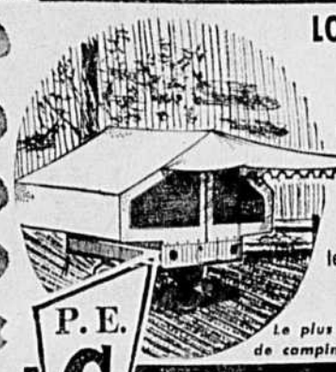

Le plus grand centre de camping et location
P. E. CHEVRIER INC.
TEL. 484-8418
170, St-Jacques — Ville Saint-Pierre

COMMANDEZ VOTRE NOUVEAU
GUIDE DE CAMPING 1967
Une nécessité pour tout campeur. 96 pages de nomenclature sur les meilleurs terrains au Québec. S.V.P. faire parvenir 50¢ (en monnaie) à:
ASSOCIATION DES TERRAINS DE CAMPING ET CARAVANING DU QUÉBEC, 8775, BOUL. LACORDAIRE, VILLE ST-LÉONARD, MONTRÉAL.

CHAMPIGNON VIVANT & CAMPING ENRG.
HORACE MANSEAU, PROP.
Situé à 1½ heure de Montréal, avec équipement complet:
Demandez notre dépliant GRATUIT
Ecrire à Montréal: 28 Emile, Laval-des-Rapides ou à Nicolet: C.P. 833, Nicolet, P.Q.
Tél. à Mtl 669-1201 sur semaine entre 4 hres et 9 hres p.m.
Nicolet: 293-5450

TENTES-REMORQUES LOCATION ET VENTE
REMORQUES

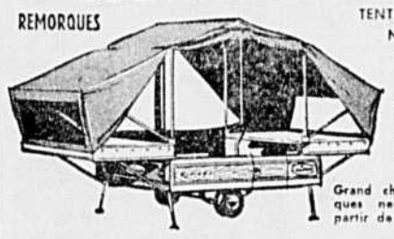

TENTES-REMORQUES NEUVES 17'
Régulier $799.00
SPECIAL $549.00
EQUIPEMENT DE CAMPING
Grand choix de tentes-remorques neuves et usagées à partir de $299.00
TENTES-REMORQUES Location à la semaine — A partir de $37.00
CAMP TRAILER INC. RENTAL
7715 RUE LE MANS (coin Lacordaire et Métropolitain) Tél.: 255-8881

VISITEZ NOTRE 2e ETAGE
EXPOSITION PERMANENTE DE CAMPING
PLUSIEURS TENTES-REMORQUES ET 15 MODÈLES DE TENTES EN MONTRE

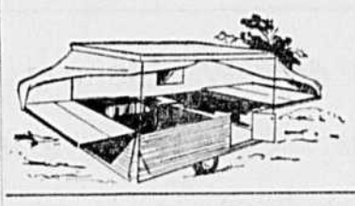

HILLTOP
• Panda De Luxe
• Longueur ouverte 16'
• Hauteur intérieure 6'
• Pesanteur: 875 lbs

TARTAN SOFT-TOP
• Largeur ouverte 18'6"
• Hauteur intérieure 7'
• Pensanteur totale vide 680 lbs

BELLON DE LUXE
• Largeur ouverte 144"
• Hauteur intérieure 81"
• Pesanteur 450 lbs

BELLON REGULIER
• Largeur ouverte 144"
• Hauteur intérieure 84"
• Pesanteur total vide 450 lbs

ARTICLES INDISPENSABLES POUR LA PECHE offerts en SPECIAL

CANNES A PECHE
pour la trolle — le lancer à devon — le lancer léger — le lancer à la mouche.

APPATS
Choix des plus complets tels que: Gibbs — A. L. & W. — Jewell Lures — Lucky Strike — Voblex — Veltic — Daredevil — Williams.

MOULINETS
Toutes les marques connues: Mitchell — Zebco — Penn — Shakespeare — Johnson — Ambidex, Pflueger, etc.

ARTICLES INDISPENSABLES
Coffres de pêche — Paniers à pêche — Sennes à ménés — Puises — Poêles et fanaux "Coleman", etc., etc.

A PRIX SPECIAUX!

SPECIALITE
Vêtements chauds pour le Grand Nord et entrepôt frigorifique
✓ PARKAS ✓ PANTALONS
✓ EN DUVET et ISOLES THERMO"

TENTE "HOLIDAY"
Grandeur 12' x 9' x 5'6" de murs. — murs, de canevas bleu environ 9 onces — toit et pavillon jaune de 11 onces, après traitement. Battements sur toutes les fenêtres — porte hollandaise avec fermeture-éclair — pavillon de 6'. Monture extérieure et piquets en acier. Pour 4 à 6 personnes.
A PRIX SPECIAL!

Aussi modèle en matériel français

TENTE "TOURISTE" DELUXE
Grandeurs 9' x 9' à 7 x 52" d'avant-toit. Murs de canevas bleu d'environ 9 onces, toit jaune — battement — 2 fenêtres sur les côtés — porte hollandaise avec fermeture-éclair — pavillon. Piquets en acier — pour 3 ou 4 personnes.
A PRIX SPECIAL!

TENTE "CAMP LODGE" DELUXE
Grandeur 12' x 15' à 7'6" x 5½' de murs. Battements sur tous les murs. Porte hollandaise avec fermeture-éclair pour la partie de la tente. Porte avec fermeture-éclair à l'entrée. Montures extérieures et piquets d'acier. Pour 6 à 8 personnes.
A PRIX SPECIAL!

Aussi modèle en matériel français

TENTE "TOURISTE" 9' X 9'
A l'épreuve de l'eau, complètes avec piquets et pôle en acier.
Rég. $49.95 SPECIAL $34.95

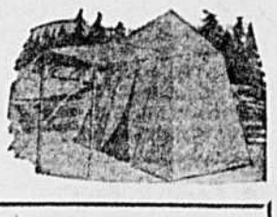

C. M. SPORT
présente pour 67

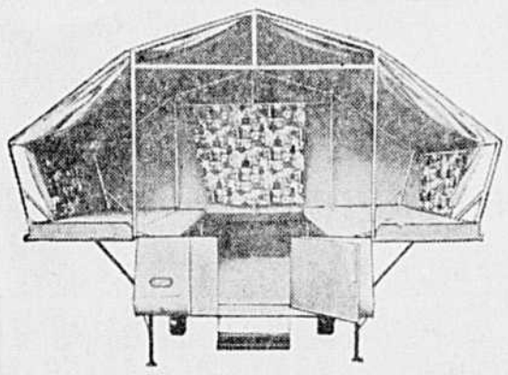

LA NOUVELLE TENTE-REMORQUE BELLEVUE:
Tout le confort voulu pour quatre adultes; 2 matelas, d'une épaisseur de 3", se transforment facilement en 2 sièges confortables (avec dossiers); plancher recouvert de prélart vinyle.
C. M. SPORT INC.
319 BOUL. LABELLE 435-6322
STE-THERESE
OUVERT TOUS LES JOURS JUSQU'A 22 HEURES

BOTTES D'EQUITATION
TOUT CUIR
$19.95 à $29.95

Aussi jeans et gilets

Pour le pêcheur...
PLAN BUDGETAIRE SI DESIRE
J.E. Beauséjour INC.
Maison canadienne-française établie depuis 25 ans
PERMIS DE PECHE ET CHASSE
Pour le campeur...
OUVERTS LES JEUDI ET VENDREDI SOIRS
4559, rue PAPINEAU près MONT-ROYAL

EQUIPEMENT COMPLET et ACCESSOIRES de GOLF

RADEAUX et CANOTS PNEUMATIQUES
Idéal pour le portage, pêcheurs, chasseurs.
PRIX SPECIAL

AUSSI EN FIBRE DE VERRE

STATIONNEMENT GRATUIT:
POUR NOS CLIENTS — 1 HEURE
TERRAIN MUNICIPAL RUE MARQUETTE
(au nord de Mont-Royal)

Les médecins ne s'entendent pas sur une formule d'assurance-santé

(Par C. D.) — Les médecins sont-ils, dans l'ensemble, opposés à un régime d'assurance-maladie universel et obligatoire ? Devant la Commission Castonguay, chargée d'enquêter sur la santé et le bien-être, divers organismes représentant 5,000 médecins et 3,200 spécialistes, ont pris des positions contradictoires. Chaque association prétend représenter l'ensemble de la profession médicale.

Si l'on additionne le nombre des médecins de chaque organisme, on arrive à un total impressionnant qui permettrait certes au Québec de s'offrir un régime d'assurance sans risquer de manquer d'effectifs. Or, en réalité, il s'agit toujours des mêmes médecins appartenant à ces diverses associations qui toutes parlent en leur nom et leur prêtent des opinions contradictoires.

Ainsi la semaine dernière, le Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec se déclarait en faveur d'un régime universel, avec participation obligatoire; ce régime devrait être financé par une prime avec participation du gouvernement pour les assistés sociaux et les économiquement faibles.

Les omnipraticiens, dans un mémoire commun présenté avec d'autres professions de la santé (dentistes, optométristes, pharmaciens, etc.) ont adopté les mêmes principes.

Hier, en matinée, les médecins spécialistes se sont opposés à un régime unique et obligatoire, optant pour deux secteurs : l'un privé et l'autre public. L'Association médicale de la province de Québec désire un régime d'assurance privé, accessible à tous, mais non pas obligatoire, avec la participation de l'Etat pour le paiement total ou partiel de la prime.

En fin d'après-midi, la filiale du Québec de l'Association des médecins de langue française du Québec, qui dit représenter 5,000 membres, a réclamé l'instauration d'un régime contributoire, accessible à tous, mais non universel ni obligatoire. L'Association voit dans l'adhésion obligatoire à un régime une mesure coercitive. Au nom de l'Association, le Dr Jacques Léger a demandé : la création d'un Conseil supérieur de la Santé, l'instauration rapide du régime facultatif d'assurance-santé, la surveillance de la qualité de l'acte médical par le Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec.

Plusieurs mesures concrètes ont été suggérées. Les services de l'assurance-hospitalisation devraient s'appliquer aux services externes, ce qui aurait pour effet de réduire ou de faire disparaître les longues listes d'attente et de prévenir des hospitalisations inutiles. Cette mesure diminuerait la durée de l'hospitalisation. L'hôpital devrait fonctionner sept jours par semaine, ce qui permettrait d'utiliser pleinement un matériel coûteux. Le mémoire formule le voeu qu'un comité de planification soit institué, pour l'assurance-hospitalisation, comité formé de représentants du ministère de la Santé et du Collège des médecins, afin d'éviter certaines duplications et de procéder à une meilleure utilisation des lits et des facilités hospitalières.

La priorité de la province, dans le domaine de la santé, nous semble incontestable, dit le mémoire. Nous n'acceptons donc pas la conception du fédéral qui consiste à considérer les gouvernements provinciaux comme de simples organismes qui doivent appliquer ou exécuter des mesures à toute fin pratique imposées par le fédéral sous prétexte qu'il participe au financement. Il appartient au Québec d'établir un régime d'assurance-maladie.

Le Dr Léger a particulièrement insisté sur la nécessité de créer un organisme provincial d'agrément des hôpitaux, agrément obligatoire afin de s'assurer le bon fonctionnement des hôpitaux, tant au point de vue administratif que médical et scientifique. Il a dit son indignation de ce que, au Québec, n'importe qui pouvait fonder une institution hospitalière sans aucune surveillance. La santé et la vie des malades sont mal protégées.

L'Association veut donc qu'une règlementation permette à la profession médicale d'exercer ses prérogatives et d'assumer ses responsabilités dans la gestion ainsi que dans l'organisation médicale des institutions hospitalières. Le Collège des médecins devrait pouvoir exercer la surveillance de la qualité de l'acte médical. Les médecins de langue française du Québec veulent que des moyens énergiques soient pris pour que des ouvrages rédigés en français soient disponibles pour l'enseignement médical dispensé par nos facultés aux étudiants d'expression française.

En ce qui concerne les internes et les résidents, le mémoire déclare qu'ils sont des diplômés en médecine qui ont le droit de vivre une vie familiale normale, ce qui n'est pas une raison pour se livrer à une surenchère irréaliste.

L'Association reconnait les paramédicaux (ceux qui travaillent avec le médecin, auprès des malades) comme des collaborateurs précieux. Mais ceux qu'elle appelle des "extra-médicaux" (sans qu'elle les ait, formellement nommés, il s'agit des chiropraticiens, des optométristes, etc.) devraient accepter de devenir des paramédicaux, oeuvrant sur ordonnance médicale.

La Société des directeurs médicaux des hôpitaux du Québec Inc. a particulièrement traité de questions administratives et des relations des directeurs médicaux avec les membres du conseil médical et les administrateurs.

La Société réclame que l'autorité du conseil médical fasse l'objet d'une délégation annuelle à un exécutif qui fera rapport au Conseil; que tout hôpital ait un directeur médical dont le mandat soit déterminé. La Société désire que le médecin des hôpitaux d'enseignement ne puisse percevoir d'honoraires du malade dont il confie certaines responsabilités aux médecins résidents et internes, à moins qu'il ait réellement donné des soins.

Le Conseil (ou bureau) médical, par son exécutif, doit posséder un droit de regard sur les fonctions médicales du personnel paramédical de l'hôpital. Il doit également avoir un droit de regard sur l'enseignement médical des paramédicaux.

Quant à l'internat et à la résidence, ce n'est plus, dans le contexte sociologique actuel, le rôle exclusif des hôpitaux d'assumer la responsabilité de la formation du personnel nécessaire. Ils doivent partager ces responsabilités avec les facultés de médecine, le Collège des médecins et le ministère de la Santé. La Société considère que l'avenir verra sûrement une réorganisation des programmes d'enseignement allant même jusqu'à la disparition de l'internat.

Les principes de la rémunération des résidents devraient être, selon les directeurs médicaux, les suivants : le médecin n'a le droit d'être rémunéré que pour les actes qu'il pose lui-même; le médecin d'enseignement ne peut pas retirer d'honoraires pour des actes posés par d'autres que lui-même pour faire les frais de l'enseignement; la rémunération des médecins résidents et internes ne doit pas être considérée comme un salaire pour services rendus.

Profitez dès maintenant
du service pratique de
LIVRAISON A DOMICILE DE
LA PRESSE
C'est simple, vous n'avez qu'à
composer ce numéro :
874-6911

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
DEMANDES D'ADMISSION
POUR L'ANNEE ACADEMIQUE 1967-68

Tous les nouveaux étudiants qui désirent s'inscrire dans une Faculté ou Ecole constituante de l'Université doivent présenter leur demande d'admission

AVANT LES DATES LIMITES SUIVANTES

1er mai 1967 — Droit, médecine, sciences, chirurgie dentaire, pharmacie, nursing, architecture, hygiène (éducation physique), diététique et nutrition, psychologie, musique, réhabilitation.

1er juillet — Philosophie, lettres, sciences sociales, bibliothéconomie, technologie médicale.

1er août — Institut supérieur des sciences religieuses, sciences de l'éducation.

On obtient les bulletins de demande d'admission accompagnés des feuillets d'instructions en s'adressant au secrétaire de la Faculté ou de l'Ecole concernée. Case postale 6128, Montréal 3.

Un médecin licencié n'a pas le droit d'être payé pour l'acte médical d'un interne ou d'un résident

— mémoires soumis à la Commission d'enquête sur la Santé

par Nicole Mongeau

La Fédération des médecins spécialistes du Québec et l'Association médicale de la province de Québec qui témoignaient hier, à la reprise des audiences publiques devant la Commission d'enquête sur la Santé et le Bien-Etre social, présentaient deux points en commun. D'abord, la recommandation à savoir qu'un médecin licencié n'a pas le droit d'être rémunéré pour un acte médical accompli par un interne ou un résident. Le texte du mémoire est très clair à ce sujet: "Des honoraires ne peuvent être perçus que pour services rendus par celui ou ceux qui les rendent" tout en précisant ailleurs "que l'interne et le résident sont des médecins à l'entrainement et qu'en aucun cas, les services requis d'eux ne doivent l'être pour d'autres fins que pour leur entrainement.

Les Drs D. G. Cameron et Normand J. Belliveau ont admis toutefois que ce principe pouvait subir quelques changements dans le cas des post-gradués, mais qu'il était souhaitable de trouver un moyen terme comme, par exemple, une rémunération payée par le Service d'éducation de l'assurance-hospitalisation ou autres organismes du genre.

En second lieu, les deux associations se sont fortement opposées au régime obligatoire et universel soulignant que, désireuses de bien faire, les autorités prennent aujourd'hui une décision qui, demain, priverait les Québécois de la latitude d'opter entre différentes formules et de progresser en matière d'assurance-santé.

Le point de vue des médecins spécialistes a été exposé, quant à l'assurance-maladie, par un médecin de langue anglaise s'exprimant pourtant très bien en français. La FMSQ a répété que ses membres étaient favorables à un régime d'assurance-maladie, mais qu'ils différaient d'opinion avec le gouvernement fédéral sur ses modalités d'application. Elle craint qu'un régime étatique pur ne compromette la qualité des soins médicaux en imposant au gouvernement de trop lourdes charges financières. L'association propose un régime mixte où le gouvernement ne prendrait à sa charge que les assistés sociaux et les individus à faible revenu, ce qui ne coûterait à l'Etat que $50 millions, annuellement, au lieu de $230 millions. Le gouvernement pourrait de ce fait pourvoir à certains besoins des écoles de médecine ainsi qu'à ceux des hôpitaux et, d'autre part, remédier à l'insuffisance des effectifs médicaux.

La Fédération des médecins spécialistes représente 3,200 médecins soit environ 60 pour cent des médecins qui exercent leur profession au Québec. Elle groupe 23 associations incorporées au terme de la loi des syndicats professionnels et elle se dit leur seul porte-parole officiel. Ce qui a amené les enquêteurs à chercher combien d'associations se prévalaient du titre de "seul porte-parole officiel".

Affirmant que ce n'était qu'une discussion de sémantique, le Dr Robillard a expliqué que cela dépendait des buts de chaque organisme, buts d'ailleurs encore très mal définis.

Le Mémoire de la FMSQ recommande entre autres que "la formation des médecins résidents soit placée sous la direction d'un comité conjoint formé de représentants des facultés de médecine et de représentants du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec". Le Mémoire reconnait que certains médecins sont admis à titre d'internes ou de résidents dans les hôpitaux alors que leur formation n'est pas reconnue par le Collège. Parfois nommés "médecins d'établissement", ces résidents ne sont souvent pas des citoyens canadiens. Il appert que la FMSQ ne possède pas suffisamment de renseignements pour juger si ces médecins d'établissement sont indispensables au bon fonctionnement des hôpitaux ou s'ils ne rendent que des services que le médecin traitant pourrait rendre lui-même, sans danger ni inconvénient pour le malade.

En réponse à une question des enquêteurs, le Dr Robillard a déclaré que le Canada français était devenu un lieu d'enseignement pour le tiers monde français et que l'admission était peut-être plus facile au Québec que dans les autres provinces ou aux Etats-Unis où il existait des problèmes de "quota".

Le Mémoire signale également que les responsabilités du Québec envers les médecins étrangers sont plus discutables sauf pour ceux qui demeureront dans la province. Il déclare "douteux" que les dépenses encourues pour former des spécialistes étrangers dan nos hôpitaux soient justifiées si ces médecins se servent de leur stage ici comme d'un tremplin pour passer aux Etats-Unis. L'augmentation incontrôlée du nombre de résidents étrangers dans nos hôpitaux est onéreuse pour la province et risque d'abaisser la qualité de la formation donnée aux médecins spécialistes. Il suggère que le Collège, à titre d'organisme certificateur, limite les services et le nombre des résidents dont plusieurs n'ont même pas subi d'examens et travaillent sans le contrôle du Collège. La situation, de ce côté, semble s'améliorer depuis deux ou trois ans.

Le même Mémoire propose que l'année d'internat soit abolie et devienne une première année de résidence, c.a.d. le début d'une formation qui conduirait non seulement à une certification dans une spécialité mais éventuellement, en médecine générale. On demande également que les médecins participent à l'administration des compagnies d'assurance-maladie: or, si les syndicats négocient leurs honoraires avec ces compagnies, la situation devient nettement ambiguë car les médecins deviennent alors juges et partie.

Enfin la Fédération s'est dit persuadée que les méthodes de financement d'un régime d'assurance-maladie peuvent influencer la qualité des soins médicaux et qu'il n'est pas dans l'intérêt de la population que le gouvernement soit l'unique source des fonds alloués au secteur de la médecine de soins. A son avis, la plus grande faiblesse d'une source unique de financement est que médecins et patients, non satisfaits, ne pourraient s'adresser à des compétiteurs pour faire redresser certaines situations. Un régime obligatoire conduirait à l'étatisation de la médecine où le médecin deviendrait un simple fonctionnaire.

Le Dr J. Barthelemy Sutherland, porte-parole officiel du secteur de l'assurance-maladie, recommande un Comité bipartite expliquant qu'il ne voit nulle nécessité d'une participation du consommateur dans ce genre de contrat. L'échelle de tarifs utilisée dans les secteurs gouvernemental et privé serait la même. Le secteur privé étant financé par les individus et les employeurs et administré par les compagnies d'assurance avec la participation des syndicats médicaux. Il recommande de plus qu'un Conseil de la santé soit créé pour surveiller la qualité des soins.

L'Association médicale de la province de Québec estime également que tout résident de la province doit rester aussi libre que possible de choisir entre divers assureurs, divers programmes d'assurance et divers médecins.

De son côté le médecin doit être libre de soigner les malades de son choix, sauf considération humanitaire, et d'accepter ou de refuser tel ou tel programme d'assurance ou tel ou tel assureur. Son Mémoire précise qu'il est dans l'intérêt du public que les structures administratives des programmes d'assurance médicale n'aient aucun caractère politique et que la profession médicale y soit dûment représentée. L'Association favorise la création d'une commission indépendante à laquelle on accorderait tous les pouvoirs nécessaires.

Elle recommande aussi que les cliniques externes des hôpitaux servent de cliniques de diagnostics et que les fonds nécessaires à cette fin leurs soient procurés. Parce qu'il est essentiel que le public ait une qualité de soins médicaux maintenue et même améliorée, la médecine doit s'exercer dans les meilleures conditions possible. Les groupements para-médicaux prennent aussi une extrême importance dans le contexte actuel et on devrait tendre à leur faciliter la tâche tout en prenant soin de leur assurer la meilleure formation possible.

Allégez la douleur due aux callosités

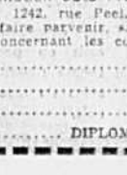

Les coussins plantaires Ball-o-Foot du Dr Scholl sont scientifiquement créés pour coussiner vos pas et atténuer la pression des chaussures. Les Ball-o-Foot du Dr Scholl vous assurent un vrai confort.

67-6F

Dr Scholl

pour le confort des pieds

HOMMES ET FEMMES DE 16 A 45 ANS

songez à votre avenir !

Inscrivez-vous aux cours de machines **IBM** comprenant

Fonctionnement — Circuit — Perforation — Programmation

RENSEIGNEMENTS EN TELEPHONANT A

861-5426

Pour obtenir renseignements gratuits écrivez à
Automation Data Processing Institute Ltd.
1242, rue Peel, Montreal, P.Q.
Veuillez me faire parvenir, sans obligation, tous les détails nécessaires concernant les cours IBM.

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL .....
AGE ..... DIPLOME .....

UNE NOUVEAUTÉ!

Les cocktails Calvert prêts à servir

1. Les nouveaux cocktails Calvert sont en vente dans les magasins de la Régie des Alcools du Québec.

2. Les cocktails Calvert sont prêts à servir. Vous n'avez rien à ajouter.

3. ***Ils sont forts, car ils n'ont pas été dilués. Alors, suivez soigneusement les instructions des étiquettes: agitez*** le Daiquiri et le Whisky Sour avec de la glace (vous obtiendrez une mousse appétissante). Pour le Martini et le Manhattan, il suffit de les ***remuer*** avec de la glace.

4. Ils sont préparés avec des alcools de marque—les nôtres, évidemment. Chaque étiquette vous donne la liste des ingrédients qui entrent dans votre cocktail.

5. Bien entendu, les vermouths qui entrent dans la composition de nos cocktails ont aussi été l'objet d'une attention toute particulière. Aussi, le vermouth rouge de nos Manhattans n'est pas trop doux. Et le vermouth blanc de nos Martinis est très *très* sec.

6. Et si vous trouvez que le Daiquiri et le Whisky Sour ont un petit goût inimitable de fruits frais, ne vous étonnez pas. Parce qu'ils sont préparés avec des limettes, des oranges et des citrons frais, distillés dans un alambic à cocktails unique au monde.

7. A votre santé.

CALVERT OF CANADA LTD., MONTREAL

Loisirs et Récréation

par Dollard Morin

Semaine nationale de la Jeunesse en marche — Avril 1967

Mot d'ordre de la J.E.M.

Les milliers d'écoliers et d'écolières qui font partie du grand mouvement de la "Jeunesse en marche", tiennent présentement leur Semaine nationale. Ci-haut, c'est l'affiche qui annonce cet événement dans les écoles de langue française, à travers le Canada ; elle porte le mot d'ordre lancé à tous ces jeunes, à l'occasion de l'Expo 67 : "Accueille tes frères". Pour mieux remplir cette directive de fraternité, les membres de la J.E.M. ont effectué, en ces derniers mois, différents travaux de recherche, d'arts plastiques, etc., qu'ils présentent actuellement en des "Mini-Expo" organisées dans leurs écoles. La J.E.M., dont le Père Blondin Dubé, s.j., est le directeur national, s'est particulièrement occupée, cette année, à sensibiliser ses membres au message d'amitié de la Terre des Hommes.

Victoire de l'école Mercier au volleyball

Les honneurs du 4e tournoi de volleyball "Omnium Marquette" récemment disputé au centre Maisonneuve, ont été conquis par l'école secondaire Honoré-Mercier du district ouest de Montréal. Les représentants de cette école y ont décroché deux trophées à la suite de leurs triomphes dans les catégories midget et senior, chez les garçons.

Quelque 60 équipes ont participé à ces compétitions. Plusieurs n'avaient pu s'y inscrire à cause de la période des examens scolaires. Néanmoins, ce tournoi a été couronné d'un magnifique succès et il a fourni des rencontres chaudement disputées. En voici les résultats

Midget: chez les garçons, l'école secondaire Honoré-Mercier a vaincu l'école secondaire Le Plateau en finale, pour mériter le trophée "Omnium Marquette"; chez les filles, ce fut une victoire du collège Marie-Anne aux dépens de l'équipe de Laval.

Juvénile: chez les garçons, l'école Le Plateau a, cette fois, eu le dessus sur l'école Honoré-Mercier et obtenu le trophée "Cité de Montréal"; chez les filles, le trophée des "Centres récréatifs" a été décerné à l'école Ste-Martine, de Valleyfield, à la suite de son gain sur la Régionale Le Royer.

Senior chez les garçons, l'école Honoré-Mercier a gagné le trophée "Molson" après avoir infligé une autre défaite à l'école Le Plateau; chez les filles, le Montreal Volley Club a reçu le trophée "Omnium Marquette", après son triomphe sur l'équipe du centre Marquette.

A l'issue du tournoi, trois trophées individuels furent également présentés : au meilleur instructeur de l'équipe masculine, le Frère Raoul, de l'école Honoré-Mercier ; au meilleur instructeur de l'équipe féminine, M. Roland Gariépy, du centre Marquette; à l'équipe ayant manifesté le meilleur esprit sportif, soit celle de l'école Le Plateau, dont M. Richard Turgeon est le gérant.

Gymnastique à Paul-Sauvé

Le Centre Paul-Sauvé sera le théâtre de deux événements d'envergure dans la gymnastique, en fin de semaine. Demain soir, à 7 h. 30, s'y déroulera le 4e spectacle annuel de la Gymnaestrada auquel prendront part plus de 300 gymnastes. La vedette y sera la championne américaine Doris Fuchs-Brause, considérée parmi les dix meilleures gymnastes au monde.

Le public y applaudira aussi 9 groupes différents dans des numéros vraiment sensationnels, ainsi que 13 des meilleurs gymnastes du Québec dirigés par Gilbert Larose. Le programme comprendra pas moins de 16 numéros de gymnastique olympique ou de groupe.

En outre, le dimanche 23 avril, se tiendra au même centre sportif, angle Beaubien et Pie-IX, le tournoi annuel de gymnastique pour les championnats de la Ville de Montréal. Plus de 200 gymnastes, garçons et filles de toutes catégories, y participeront. Les compétitions s'ouvriront à 10 h. du matin pour se terminer à 6 h. du soir. Le public est cordialement invité à ne pas manquer ces deux événements.

Des jeunes à l'honneur

PITTSBURGH (PC) — Des médailles de bronze et des bourses de $500 chacune viennent d'être décernées à trois jeunes Canadiens par la Carnegie Hero Fund Commission des Etats-Unis. Tous trois ont mérité cet honneur pour avoir sauvé d'autres jeunes de la noyade, au cours de l'année 1965.

Les récipiendaires sont: Donna-Marie Llewellyn, 20 ans, de Georgetown, Ile-du-Prince-Edouard; Richard Francis Smith, 17 ans, de Sambro, Nouvelle-Ecosse, et Lorne D. Kask, 15 ans, de Vancouver. Mlle Llewellyn avait retiré des eaux du port de Georgetown, le 5 août 1965, un garçon de 12 ans: Michael O'Neill, qui ne savait pas nager.

De son côté, Richard Francis Smith vint au secours des deux frères Robert Gilkie, 11 ans, et Leo, 7 ans, dont la chaloupe venait de chavirer, dans la rivière Sambro, le 17 juillet 1965. De son côté, Lorne Kask, qui est un jeune diabétique, réussit à rescaper Yoichi Nakamura, 10 ans, et tenta en vain de sauver Norman Nakata, 13 ans, dont le radeau avait coulé dans la rivière Burrard, le 23 mai 1965.

Un tournoi de danses carrées

Le trophée "Alexis Caron" sera de nouveau l'enjeu du tournoi annuel de danses carrées organisé par le comité régional outaouais de la Fédération des loisirs - danse du Québec. Cette compétition se déroulera samedi, 22 avril ,à 8 h., à l'école St-Rédempteur, 39 ,rue St-Florent, à Hull.

Les groupes déjà inscrits à ce tournoi sont: les Clubs Chaudières de Hull, les Amis Choisis de la même ville et les Square-Abouts d'Aylmer, détenteurs actuels du trophée. Les épreuves se tiendront sous la présidence de M. Lionel Ducharme, greffier de la Cour de Hull, tandis que les juges seront M. et Mme Roland Dugal, d'Ottawa, M. Ronaldo Plante et M. Paul Cardinal, de Hull. Il y aura également danse avec orchestre et prix de présence.

Un menteur est un homme qui ne sait pas tromper.

Vauvenargues

* * *

Si vous ne pouvez mordre, ne montrez pas les dents.

J. Ray

Boîtes à chansons

Le prochain spectacle de la boîte **"le Ressac"**, du Centre d'art de Repentigny, aura lieu demain soir, à 9 h. Il mettra en vedette Serge Mondor et Cécile Dubé.

Samedi soir, le populaire groupe des Cyniques clôturera la saison pré-expo à la boîte **"le Patriote"**, 1474 est, rue Ste-Catherine. Ils y présenteront leurs numéros à 8 h. 30 et 11 h. Au même programme, on applaudira aussi France Berger et Robert Toupin.

Pendant ce temps, Christine Charbonneau prendra l'affiche, à 9 h., à **"le Contorsion"** du Centre Ste-Gertrude, 11823, rue Lamoureux, à Montréal-Nord.

De son côté, Pauline Julien sera l'invitée de la boîte **"le Galetas"**, 3650, rue de la Rousselière, à Pointe-aux-Trembles. Elle y donnera son tour de chant à 9 h. et l'on pourra y entendre aussi la jeune interprète Diane Coutu.

On apprend, par ailleurs, que la boîte **"la Marée"**, du centre récréatif Mousseau, 3055, rue Mousseau, près de Teck, dans l'est de Montréal, clôturera sa saison, **demain soir**, à 9 h., avec Pierre Calvé et Marie-José Bergeron.

La danse

La "Yoyothèque" du centre récréatif St-André-Apôtre, 215 ouest, rue Prieur, à Ahuntsic, ouvrira de nouveau ses portes aux 15 et 16 ans, demain soir, à 7 h. 30. On y accueillera l'ensemble des Monotones, qui devient de plus en plus populaire; il se compose de Paul Cholette, Yvan Loranger, Robert Wilson et Robert Gagné.

D'autre part, au Centre des jeunes de **Laflèche**, 2060, rue Holmes (en face du Centre d'achats de Greenfield Park), le club du "rythm and blues" sera l'hôte du groupe des "Senators". En outre, samedi, au même endroit, ce sera la "soirée Pierre Lalonde"; cette jeune vedette sera là en personne pour rencontrer tous ses jeunes admirateurs et admiratrices de la Rive sud.

Samedi également, les Loisirs **St-Louis-de-France** de Montréal offriront une soirée dansante, à leur centre sis au 750 est, rue Roy, près St-Hubert. L'orchestre des Satires fera les frais de la musique; il y aura danse continuelle de 8 h. à minuit, avec l'animateur Claude Godin.

D'autre part, on annonce que Robert Archand sera l'animateur du 4e festival d'orchestres qui aura lieu le 29 avril, à Ste-Rose (Laval), à l'école Villemaire. Une dizaine d'ensembles musicaux y sont déjà inscrits; ils s'y disputeront des trophées et des bourses.

Spectacles

L'école secondaire **St-Stanislas** de Montréal présentera le grand gala annuel de son corps de musique, "les Ritmiks", le dimanche 23 avril à 8 h., au centre Maisonneuve, 3000, rue Viau. En plus de cet ensemble fort réputé, on y applaudira aussi un groupe de gymnastes de l'école en des démonstrations sur appareils, ainsi que l'équipe folklorique "Sortilèges" dans un choix de danses internationales. Le public y est invité.

D'autre art, les **Compagnons de Hull** ouvrent, ce soir, leur saison à la boîte "Biniou à Josée", de cette ville, avec une pièce de Courteline ("La peur des coups") et une autre de Strindberg ("La plus forte").

Leurs représentations s'y continueront demain, samedi et dimanche, à 9 h. Cette troupe a adopté un nouveau nom, mais elle groupe de jeunes artistes

Les Monotones

qui ont déjà fait leurs preuves. Ce sont : le metteur en scène Franck Duval, Loise Aubin, Carole Larocque-Leblanc et Jean-Charles Jolly.

Dans la même ville de Hull, la **Compagnie des Trouvères** interprète actuellement une oeuvre particulièrement destinée aux jeunes : "Le pavillon des enfants disparus". Il s'agit de la 7e création du jeune auteur Edgar Demers. Le prochain spectacle aura lieu samedi, 22 avril, à 3 h., à l'école St-Jean-de-Brébeuf de Hull.

Autres nouvelles

A Trois-Rivières, la troupe **"les Glaneurs"**, composée de 19 garçons, a récemment présenté son dernier spectacle de chansons folkloriques de la saison, au séminaire St-Antoine, où ils poursuivent leurs études.

On apprend aussi que dans la même ville, sera répété du 8 juillet au 12 septembre, dans le cadre des fêtes du Centenaire, le grand pageant folklorique "le Diable des Vieilles Forges".

A Sherbrooke, une jeune et jolie Danoise tente présentement sa chance dans la chanson populaire; il s'agit de **Lisa Taan,** âgée de 19 ans. Elle chante en danois, en français et en anglais, en s'accompagnant à la guitare. Elle sera en vedette, au cours de l'été, au Pavillon scandinave de l'Expo 67.

Par ailleurs, on signale que la "chansonnite" (fièvre de la chanson) qui avait déjà gagné les jeunes du Manitoba, se propage maintenant en Saskatchewan. Tout récemment, avait lieu à **Gravelbourg** un grand spectacle de "boîte à chansons", avec le concours de jeunes artistes de St-Boniface, dont : Léo Dufault, Monique Ducharme, Louis Dubé, Suzanne Jeanson et Guy Lacroix. Cet événement avait été organisé à l'occasion du Festival de la chanson française qui fêtait alors son 20e anniversaire à Gravelbourg.

Les "Mérites" au Centre culturel

Ce sera la "Soirée des Mérites" demain, à 8 h., au Centre culturel et sportif, 2275 est, boul. St-Joseph. Cette fête, clôturant le gala "Coup d'Oeil 67", se déroulera sous la présidence du ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, qui fera alors sa première visite à ce centre de loisirs maintenu par l'Industrie de la construction de Montréal.

Une quarantaine de trophées et pas moins de 150 médailles seront décernés aux membres les plus méritants du C. C.S., en différentes disciplines sportives et culturelles. Il y aura aussi les trophées du "Club des Jeunes" et celui de "l'instructeur de l'année", tandis que le ministre Bellemare y ajoutera son propre trophée pour "la famille de l'année, du domaine de la construction, ayant participé régulièrement aux activités du C.C.S.". Cette remise des récompenses sera suivie de la danse avec orchestre.

Souper au spaghetti et soirée dansante

Une équipe de jeunes travailleurs de l'est de Montréal organise une grande soirée qui aura lieu à la salle paroissiale de la Nativité, angle St-Germain et Ontario, le samedi 22 avril. Cette rencontre débutera à 6 h. 30 par un souper au spaghetti, avec dessert et café. Suivra la danse avec orchestre et autres attractions. La tenue de ville y sera exigée. Jeunes et moins jeunes y sont invités. Pour renseignements: M. Denis Cardinal (522-5477).

Nomination

L'an dernier, Richard Armand était considéré comme le plus jeune gérant d'un service des ventes dans le monde, alors qu'il occupait ce poste au "Teenage Overload". Cette année, il a été nommé président de la même organisation et il y entrera en fonction à la fin d'avril, quand il aura terminé ses examens à la Faculté de commerce de l'Université Sir George Williams.

On sait que "Teenage Overload" est un organisme à but non lucratif qui s'occupe de trouver du travail aux jeunes de 16 à 19 ans, pour les mois d'été; l'an dernier, il leur a obtenu pas moins de 500 emplois. Son bureau ouvrira le 29 mai, au YMCA, 1441, rue Drummond, à Montréal.

Soirée dansante à Sainte-Thérèse

Une grande soirée dansante aura lieu à l'intention des adultes (18 ans et plus), à la salle paroissiale St-Rédempteur, 423, boul. Labelle, à Ste-Thérèse - de - Blainville, le samedi 22 avril, à 8 h. Un orchestre de choix fera les frais de la musique et il y aura démonstration de danse par les professeurs, M. et Mme Jacques Harvey. Pour renseignements: 435-2529.

POUR SE RÉCRÉER...

CE SOIR : à 7 h., au centre **St-Emile,** 3450, rue Davidson, près Sherbrooke, joute de ballon-panier en chaises roulantes entre l'équipe "le Grillon" et celle de l'Association sportive des handicapés (invitation au public, entrée libre).

— A 8 h., au centre **St-Henri,** 423, Place St-Henri (au-dessus du poste de pompiers), soirée des "Filles d'Eve", avec conférence du Père Marcel - Marie - Desmarais, o.p. (invitation aux dames, entrée libre).

— A l'école **Louis-Hébert,** 6361, 6e avenue, à Rosemont: exposition de philatélie éducative, sous les auspices de la CECM (ouverte de 10 h. du matin à 9 h. 30 du soir, aujourd'hui et demain, entrée libre).

DEMAIN : à 8 h. 30, à l'Externat classique de **Longueuil,** 945, chemin de Chambly, spectacle présenté par les "Sentinelles" de Jacques-Cartier; en vedette: le Théâtre populaire Molson dans "Oscar", avec Jean Duceppe.

TARZAN

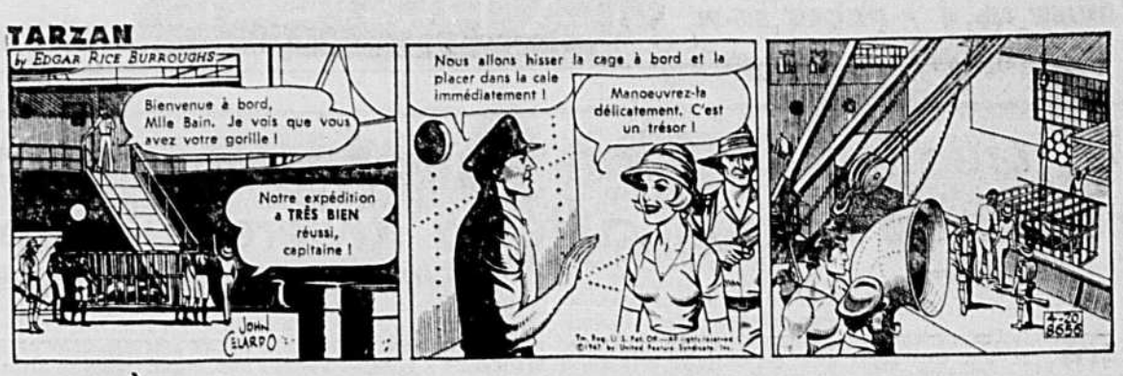

PHILOMÈNE

MOCO

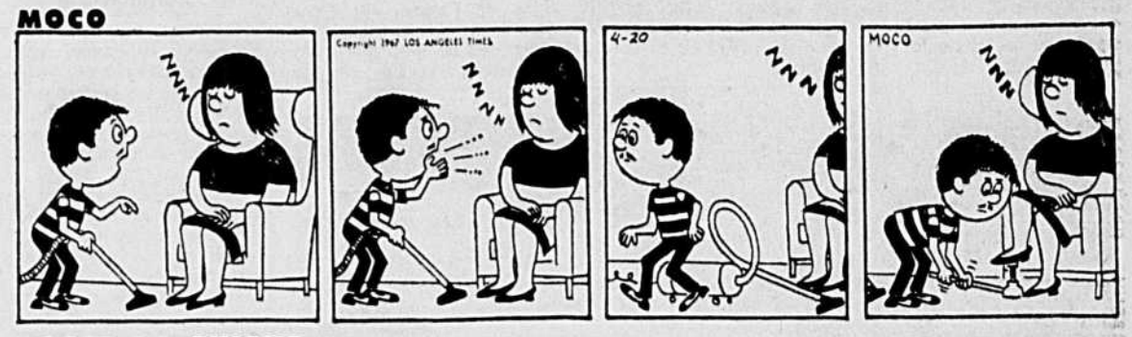

ROGER LA GUIGNE

PILOTE TEMPÊTE

LARRY BRANNON

BOZO

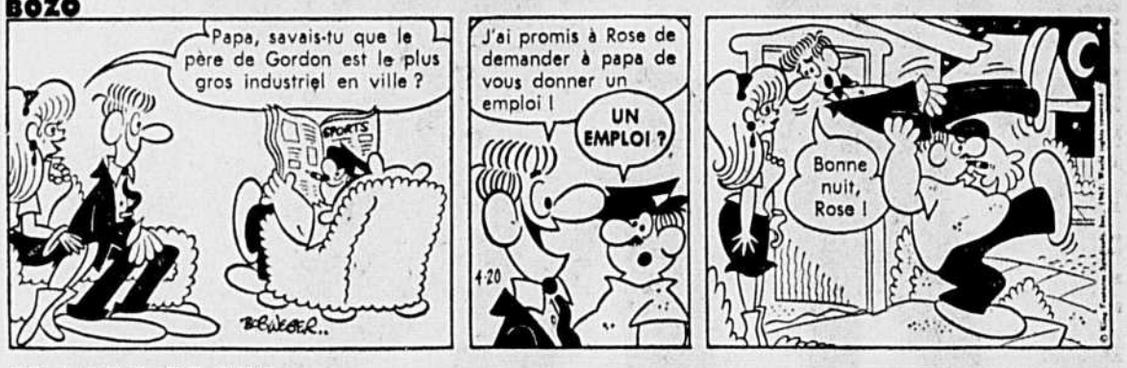

LE PAPA DE LILI

MON ONCLE

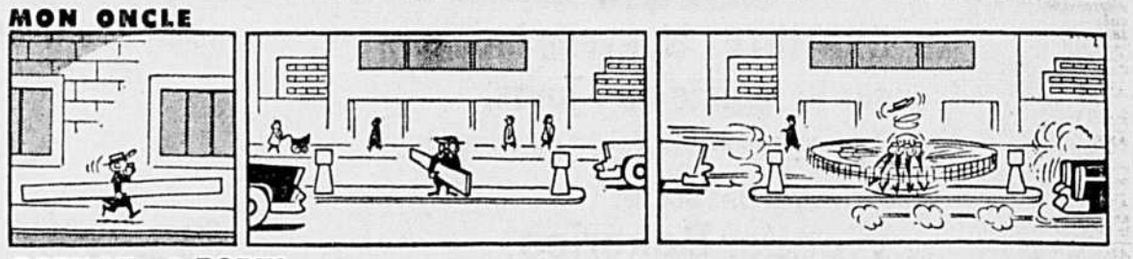

BATMAN et ROBIN

874-7111

Annonces Classées

HEURES D'AFFAIRES : de 9 à 5 heures
Le samedi de 9 heures à MIDI

101 PROPRIETES A VENDRE

REDPATH

POUR LA
VALLEE DU RICHELIEU

IBERVILLE

Bungalow brique, 5 appartements, 3 chambres à coucher, garage, cuisine moderne, sous-sol fini avec planche murale, plancher peinturé. Cave froide. Terrassement en gazon, 75' façade par 117'. Chambre de bain avec comptoir vanité. Maison en très bonne condition. Possibilité pour une autre chambre à coucher au sous-sol. Entrée en asphalte. $16,000. Termes à discuter.

128,190 pieds carrés, terrain bord de l'eau Rivière Richelieu. Prix très raisonnable, termes à discuter.

ST-MATHIAS

Bungalow brique, bord de l'eau (bassin du Richelieu), terrain 105' façade, 420' profondeur par 50' bord de l'eau, ombragé, 5 appartements, 3 chambres à coucher. Cave 7', très propre, avec plancher de ciment peinturé. Garage chauffé. Véranda vitrée 5' x 15'. Vendeur prendrait 1re hypothèque. $16,800. Termes à discuter.

CHAMBLY

Magnifique bungalow brique. Terrain 175' façade par 254', ombragé, B.B.Q. avec patio, terrassement fini avec arbustes "evergreen", 3 chambres à coucher (possibilité pour 4e), cuisine ultra-moderne avec fourneau et poêle encastrés, bien éclairée, finie en bois "mahogany" et céramique. Salle à manger et salon spacieux avec foyer fini "Roman Stone" jusqu'au plafond. Salon et salle à manger en panneaux de bois. Chambre de toilette avec comptoir vanité et bain avec portes à coulisse. Sous-sol spacieux fini avec panneaux de bois et plancher couvert de tuiles, aussi foyer et armoire en "mahogany". Très jolie section pour lavage avec cuves et comptoir recouvert de céramique. Cave froide. "work shop" 25' x 14'. Tous les planchers en chêne. Tapis mur à mur. Garage (capacité 2 autos) avec de larges châssis à coulisse, entrée en asphalte. Vous devez voir cette maison. Termes faciles. $28,500. Voisin de cette propriété, une acre à vendre $9¢ le pied carré. Termes faciles.

Pour informations, veuillez appeler R.-E. Rainville, 467-4387, jour; 346-4195, soir.

REDPATH REALTIES LIMITED
RICHELIEU VALLEY BRANCH
248, BOULEVARD LAURIER
BELOEIL, QUE.
COURTIERS LICENCIES

COMPOSEZ 875-2063

Pour Laval
Duvernay, bungalow $11,500
Bungalow $12,000
(Bord de l'eau)
Bungalow $17,000, 4 ch. à coucher, sur le même plancher.

Laval-des-Rapides, cottage $13,500, 6 pièces, chambre principale au 1er étage, sous-sol fini.

Bungalow $20,000, 4 ch. à coucher.

R. Bano, société de Fiducie du Québec, courtier

AHUNTSIC, Nouveau Bordeaux, luxueux duplex neuf, 5½, garage, toutes commodités, hypothèque 7%, contracteur, 627-0408 — 627-0615.

AHUNTSIC, triplex, 1-7½, 1-5, 1-4. Sous-sol fini, près église et Métro. S'adresser 933 Boul. Gouin est. 381-1971.

AHUNTSIC, Francheville, bungalow détaché, 5 pièces fermées, laveuse vaisselle, salle jeux, garage, terrain paysager, faut vendre, libre mai. $29,500 ou meilleure offre. Propriétaire, 388-0459.

AHUNTSIC, cottage 8 appts, à proximité écoles, magasins. 10,355 Olympia. 388-4001.

AHUNTSIC, duplex neufs, 5½ pièces, sous-sol finis, chauffage zoné, rue André Ouimet près de Martigny et Henri-Bourassa. Canital Construction, 881-9732, 323-6513.

AHUNTSIC, duplex neufs, 5½ pièces, sous-sol finis, chauffage zoné. Projets Louis-Dupire, de Martigny. Canital Construction, 381-9732, 323-6513.

AHUNTSIC, duplex, logis libre à l'acheteur, 5 pièces, sous-sol, garage, terrain 50 x 100. — 10,260 Chambord.

AHUNTSIC, cottage, 8 appts, aucune offre raisonnable refusée, propriétaire. 387-4805.

AHUNTSIC, triplex 8 ans, particulier, revenu $2,500, prix $22,500. FE. 4-0125.

AHUNTSIC, bungalow 6 pièces fermées, sous-sol fini, occupation immédiate, $25,000. 11,435 Verville, 331-4666.

AHUNTSIC, boul. Olympia, Prieur, grand 7 moderne, 2-4 détaché, garage, comptant $8,000. 729-7970, Immeubles Roy.

AHUNTSIC, cottage, 7 pièces, libre 1er mai, $5,000 comptant, soir, 388-3774.

AHUNTSIC, cottage 1-7 détaché, cave fini, $5,000 comptant, conditions faciles.
BOUL D'AUTEUIL, 2-5, cave finie, garage, $10,000 comptant, $36,800 seulement.
NORD, 2-5, semi-détaché, cave finie, foyer $4,000, comptant $30,800.
BALDWIN, 2-4, 8 ans, semi-détaché, $3,000 comptant, seulement $12,300.
ST-MICHEL, 1-5, 2-3, cave finie, système, comptant $4,000.. Prix $23,800
IMM. GAREAU, 725-9111

AHUNTSIC, bungalow 4 pièces modernes, chauffage eau chaude, cave 8'4", garage. Cause départ. 387-2432.

AHUNTSIC, Hamelin, 1-6, 2-3, comptant $8,000. Particulier, 388-5401.

AHUNTSIC, 4 logements 3 pièces, $20,000, revenu $2,472, maladie. DU. 7-3135.

AHUNTSIC, entre Bourassa et Prieur, duplex 2-5, neuf. 381-2408.

AHUNTSIC, 9745 Olympia, près Sauvé, duplex neuf, 2-5½, 1-3, garage, système, eau chaude, $30,500. DU. 9-6839.

AHUNTSIC, 2-4½ fermées, garage, aubaine. $18,800. Comptant $4,000. Balance facile.
IMM. PREVOYANCE, COURTIERS RA. 7-3747

AHUNTSIC, bungalow 4 pièces, sous-sol fini, chauffage central. 334-1760.

AHUNTSIC ouest, Nouveau-Bordeaux, triplex, qualité supérieure, fourneau mural, laveuse vaisselle, réfrigérateur de couleur, laveuse, sécheuse. Tapis, draperies, etc. 334-1895.

ALFRED SEVILLE, 1-6, 2-4, $24,000. Comptant: $2,500. 270-1843.

AMHERST, 1641-1643, logement, magasin. Faciliterait règlement succession. 866-5355.

ANJOU, luxueux duplex neuf, 2-5½, fermées, pierre et brique, sous-sol complètement fini, avec garage, $26,900. Comptant $3,500. 256-7150.

ANJOU, duplex neuf système garage, 2½ finis au sous-sol, prix $23,800. Informations: 389-8563

ANJOU, duplex neuf, garage, sous-sol fini, système. 7786 Lévesque, $22,500. 387-8995.

ANJOU, prix d'aubaine luxueux duplex neufs, 2-5½, sous-sol fini avec bar, garage, 2 systèmes chauffage, buanderie 1er plancher, comptant $3,500, 8681 Avenue Louresse, André Gouin Construction Incorporé, 322-7643.

ANJOU, luxueux duplex neuf, 5½ fermées, garage, salle lavage, chauffage à l'huile. $26,500 351-3640, 352-2160.

ANJOU, 2-5½ neuf, salle de jeu, sous-sol fini, poêle encastré, comptant $3,000. 254-0586.

ANJOU, 8906 Alexandre, duplex neuf, 5½, fermés, moderne, salle-jeux, près écoles, $4,000 comptant. 381-2402.

ARCHAMBAULT, duplex, prix $6,500. Loranger.
IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

101 PROPRIETES A VENDRE

Royal Trust

POINTE-AUX-TREMBLES — LIBRE 1er MAI — bungalow détaché, 5 pièces très propre, sous-sol fini, 2 chambres de bain complètes, terrain 62 x 86, près école, église et autobus, $1,500. comptant, balance comme loyer. Prix $13,800. Soir: Mme Côté 259-9238. Jour: 381-9167

GONTHIER ET NOTRE-DAME — triplex détaché, 1 x 6, 2 x 4, garage au niveau 32 pieds de façade, comptant $7,500. Soir: P. Dufort 669-3929. Jour: 381-9167

LACORDAIRE ET JUMONVILLE— joli triplex, construction récente, pierre et brique, 220 volt, revenu annuel $3,780. Soir: G. Brunette 526-9718. Jour: 381-9167.

DUVERNAY, CR. ST-JEAN-BAPTISTE — bungalow 6 pièces, 4 chambres à coucher, salle de jeux, garage, beau terrain bien paysager. Soir: F. Gaudet, 376-2858. Jour: 381-9167.

AHUNTSIC, D'AUTEUIL ET HENRI-BOURASSA — duplex détaché de luxe, 6 et 7 pièces, salle de jeux, garage pour 2 voitures, très grand terrain paysager, comptant demandé $25,000 ou offre. Soir: F. Couture 322-9523. Jour: 381-9167

VILLE D'ANJOU — bungalow, propriété impeccable, 6 pièces et sous-sol fini, près écoles, autobus, centre d'achat, libre immédiatement $3,000. comptant ou plus, balance comme loyer. Soir: Mme Côté 239-9238. Jour: 381-9167.

PLACEMENT

DEZERY et ONTARIO — Très bonne localité. Propriété en pierre, 1-3 pièces, 6-4 pièces, non chauffé, très bon revenu $4,020. Très bonne condition, même propriétaire depuis 20 ans. Toute offre sérieuse considérée. Soir R. Lambert, 725-3197. Jour 381-9167.

Nous finançons l'achat ou la vente de votre propriété
ROYAL TRUST
Courtiers en immeubles
50, Place Crémazie — 381-9167

PIERREFONDS — BUNGALOW
TERRAIN BOISE
40,000 PIEDS CARRES
$25,000
Immense salle de jeu
Foyer
2 chambres à coucher
Grande cuisine
$5,000 comptant
Occupation immédiate
Nouvelle inscription MLS
Clé avec Mme Lucille Maloney 697-2580 ou 697-4415
EASTERN & CHARTERED
TRUST CO. TRI TOWN DIVISION

ARTHUR BUIES, duplex 2-5½ semi-détachés, garage, hypothèque 6¾%, 727-4601.

ARTHUR-BUIES, duplex $3,000. Loranger.
IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

ASTERVILLE, bungalow, 5 pièces, 3 chambres, salle de jeu finie avec bar, salle de lavage, pièce toutes fins, abri d'auto, patio, rocailles, arbres. Propriétaire transféré. $3,000. comptant. Jean Beaudry, 672-3900 ou 676-6997.
WESTGATE REALTIES INC., COURTIERS

AUTEUIL, bungalow détaché, 5½ pièces. Prix $14,500. Hypothèque $13,000. Comptant $1,500. Immeubles Unic, courtiers, 388-4896.

2e AVENUE Rosemont, Masson, 2-4 fermés, bas libre, rénové, comptant $4,000, prix $12,800. Propriétaire, 381-0340.

5e, — 2 - 6½, — 30', — 220, — $17,300.
IMM. PREVOYANCE, COURTIERS RA. 7-3747

12e - BEAUBIEN, 2 - 4½, 30', moderne, système central. $18,800. Comptant $4,000.
IMM. PREVOYANCE, COURTIERS RA. 7-3747

17e, BUNGALOW neuf $15,000. Hamel.
IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

AYLWIN, 6-4½, cave, garage. Revenu $4,912. $36,500. Comptant $10,000.
IMM. PREVOYANCE, COURTIERS RA. 7-3747

BALDWIN 5725, 3 logis de 4 pièces, neuf, coin rue, $4,000 comptant, revenu $3,120. 352-2683.

BEAUCLERK, cottage, prix $13,000. Loranger.
IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

BEAUHARNOIS (Ville), 3 duplex, 2-4 grands chacun, $14,500. Comptant $2,000. Vendus séparément ou ensemble. Construction 9 ans, brique, système, cave ciment. Quartier résidentiel, près église, école. Pas d'intermédiaires. 274-5366.

BELANGER prè 9e, 9-4, 1-3, détaché, revenu $9,972., comptant $18,000. Imm. Mongeon courtier, 352-7951.

BELANGER, semi-commercial, prix $28,000.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

BELOEIL, bungalow neuf, 5½ pièces, $12,950. $450 comptant, 467-6851.

BELOEIL, bungalow pierres-briques, 3 chambres, terrain 70 x 195, $12,900. Comptant $2,000. 467-6924, après 6 heures.

BORDEAUX près Jean-Talon, maison ur étage, 727-8824.

BORD DU LAC DUHAMEL, St-Jovite, maison 4 pièces, moderne, ou échanger à Repentigny pour duplex, téléphone 526-5057, 425-2207.

BOUCHERVILLE, bungalow, 8 ans, 5 pièces, hypothèque, taxes, intérêts à 6 p. 100, $91. Près école Paul-VI. 655-5155.

BOUCHERVILLE, bungalow 8 pièces, garage chauffé, propriétaire transféré. 655-1158.

BOUL. ROSEMONT, 9 logements 4 pièces, très bonne condition, rapporte $6,168, prix $47,000. Informations 365-3654.

BOYCE 6884, 2-5½ pièces, très beau, tapis mur à mur; comptant à discuter, libre pour acheteur; 722-0401; 935-0547.

6572 à 6590 BOYER, 18 logis, modernisés intérieur et extérieur. Terrain 100 x 100. Revenu $10,080. Comptant $15,000 ou accepterais bonne balance de prix de vente sur propriété. Prix $69,500. 352-0692.

BOYER 6784, 3 logements 5 pièces, 220, $17,000. 234-2723 interurbain.

BREBEUF nord Laurier, 2 logis 6 pièces, revenu $1,830, prix $15,000. 727-3553.

BROSSARD, split-level, 7 pièces, salle de jeu finie, garage, grand terrain, propriétaire transféré et demande seulement $19,500.
IMM. FLEETWOOD INC., 672-4484

BROSSARD, règlement de succession, bungalow 5 pièces à vendre au prix de 1964, seulement $15,000., comptant $2,500. H. Fisher, 672-3900.
WESTGATE REALTIES INC., COURTIERS

CADILLAC 2790-2792, duplex, 2-4 pièces, grand terrain, très propre. 669-3031, après 6 hres.

CARTIERVILLE — près de la station Monkland — Cottage de 4 chambres à coucher, salle de bains, salon et salle à manger combinés, salle de jeux. Terrain de plus de 5,500 p.c. deux salles de toilette. Comptant: $5,000. Occupation immédiate. Exclusif TRUST GENERAL DU CANADA (Jacques Paquin) 866-9641 — soir: 334-9160

CARTIERVILLE, comptant $6,000, duplex, système, garage, terrain 75 x 100, offre, courtier.
IMM. BEAUCHESNE, 388-1171

101 PROPRIETES A VENDRE

Des Rosiers

SERVICE RESIDENTIEL

CARTIERVILLE SPLIT LEVEL NEUF

7 pièces, 4 chambres à coucher, cuisine avec poêle et four encastrés, 2 foyers naturels, 2 salles de bain, magnifique salle de jeux, garage au niveau de la rue. Peut être vendue avec terrain adjacent. Comptant $8500. Occupation 1er mai 1967. MLS. Jacques Vallerand. 334-4705.

CITE JARDIN

Cottage 8 pièces, système eau chaude, sous-sol fini. Garage au niveau de la rue. Très beau site paysager. Comptant $7000. Gaston Guy, 721-2433.

BUNGALOW 6 PIECES OCCUPATION 30 JOURS

Ahuntsic, rue Tanguay, propriété 42' façade, salle à manger, chauffage eau chaude, garage, magnifique terrain. Il faut voir. Prix demandé $23,500. MLS. Jean Labrèche, 342-0660.

DUVERNAY — LIBRE 1er MAI PROPRIETAIRE TRANSFERE

Bungalow de 6 pièces avec garage, construit en 1964. Hypothèque à 6¼%. Comptant $2500. Près du centre d'achats et autres services. N. Boileau, 334-8530.

AHUNTSIC, TRIPLEX

Paroisse St-André-Apôtre, 1 x 11 pièces plus 2 x 4 pièces. Magnifique terrain 50 x 119, secteur résidentiel, garage 2 voitures. Construction 35' façade. Toutes les pièces fermées. Comptant $7000 à $8000. Prix à discuter. Logement du rez-de-chaussée libre à l'acheteur. Camille Sénécal. 331-1988.

VILLERAY, NORD DE BELANGER

Propriété de 5 pièces, 1 étage, sous-sol 7', système de chauffage air chaud à l'huile, plancher bois franc, chambre de bain en tuile, cuisine moderne, garage à l'arrière. Prix $15,300. Louis Benoit, 767-3258.

ARMAND DES ROSIERS INC.
845-1144
Courtiers en Immeubles et Prêts Hypothécaires

AUBAINE

LUXUEUX DUPLEX 5½ PIECES
AVEC SALLE DE JEU,
SYSTEME CHAUFFAGE
EAU CHAUDE, GARAGE,
FACE A UN PARC
RUE De MEULLES
PRES De SALABERRY
PRIX $35,000
331-9465

CARTIERVILLE — Opportunité exceptionnelle. On doit vendre. Magnifique bungalow détaché comprenant salon et salle à dîner séparés, vaste cuisine bien éclairée. Chambre principale avec salle de bains attenante, 3 autres grandes chambres, salle de jeux finie. Garage pour deux autos, etc. TRUST GENERAL DU CANADA (Jacques Paquin) 866-9641 - soir 334-9160.

CASGRAIN, Beaubien, 3-6, revenu $2,040, prix $14,800. prêt Caisse Populaire $10,000, très propre, propriétaire. 352-2245.

CASGRAIN, Beaubien, 2-6 pièces, aubaine $16,000. Comptant $3,000. Courtiers, 849-6134.
IMM. MARQUETTE INC.

CENTRE près Shearer, propriété 3 étages, 4 logements, grand magasin, garage, revenu annuel, $3,360. 482-2139.

CHABANEL, revenu $6,000. — $39,500.
IMM. PREVOYANCE, COURTIERS RA. 7-4881

CHAMBLY, bungalow 4 pièces, grand terrain, prix $7,500., léger comptant, IMM. VALVER, COURTIER, 676-7761

CHAMBLY, cottage neuf pièces, garage. Terrain principal commercial de 20,000 pi. ca. On demande $16,000, dont aussi peu que $2,000. comptant.
IMM. FLEETWOOD INC., 672-4484

CHAMBLY, bungalow neuf, 5½ pièces, propre, $13,500. Comptant $1,600 658-5205.

CHAMBLY, été hiver, bord rivière, site enchanteur, 4 grandes pièces finies Knotty Pine, 220, système, $12,500. 1969 Chemin Beloeil, Chambly.

CHAMBORD et Parc Lafontaine, placement avantageux, 5 logements, revenu: $3,300. Prix: $22,500. Comptant discutable. S.V.P., pas d'agents. Propriétaire. 524-5580.

CHATEAUGUAY, 5 appts, bungalow split level, garage, sous-sol fini. Terrain gazonné. Comptant $1,000. 366-9420.

CHATEAUBRIAND - Liège, 1-6, 2-3. Chauffé. 6 pièces vacant. Garage. Comptant $8,000. 729-7970, Immeubles Roy.

CHATEAUBRIAND, 4 logements, comptant $6,000. Dussault.
IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

CHATEAUBRIAND 4072-4074, revenu $75 par mois, offre acceptée. 453-3977.

CHATEAUGUAY, La meilleure offre présentée dans les deux prochaines semaines emportera ce bungalow à 3 chambres à coucher, libre le 1er mai. Pour plus de détails, appeler Butler & Paule Realties, courtier, à 692-6731.

CHATEAUGUAY, MAISON 5 PIECES, RENOVEE, $10,500. 15 LABERGE.

CHATEAUGUAY, Repris de finance. Bungalow 5 pièces avec garage. Près toutes commodités. Seulement $14,500 dont $1,100 comptant, mensualités incluant taxes $132. Appelez Don Logan, 672-3900 ou 351-1568.
WESTGATE REALTIES INC., COURTIERS

CHATEAUGUAY, vraie aubaine, 2-5, prix $18,500, comptant $4,000. Verdun Realties, courtier, 766-3541. Daoust, 522-2978.

CHOMEDEY, bungalow, 5 appts, sous-sol fini. Fini brique, pierre Grand terrain. Cause: départ. 681-0510.

CHOMEDEY, bungalow 5 pièces, sous-sol fini, salle de jeux, garage, cause départ. 688-2944.

CITE, 3250 Sherbrooke est, 6 revenus. Logement libre. Propriétaire. 521-4146.

CITE DEUX-MONTAGNES, près golf, bungalow 4½ appts, comptant $4,000 environ. Imm. Mongeon, courtier, 352-7951.

CITE JACQUES - CARTIER, duplex détaché briques, 2-4 appts, faut vendre, valeur $20,000 pour $17,000. $7,000 comptant. 677-8258.

CITE LAVAL, 4 chambres à coucher, salle de jeux, foyer naturel, 10,000 pieds terrain en terrassement. Raison autre propriété. 622-0671.

CITE ST-LAMBERT, Parc Alexandra, libre, 928 Boissy. 334-3254.

COIN Turenne-Cadillac, duplex 2-5½ pièces, modernes. Conditions faciles. LA. 1-1327.

COTE-DES-NEIGES, rue Piedmont, duplex détaché, près Oratoire, $26,000; comptant $10,000. Blanchard, courtier, 486-4079.

CITE ST - HUBERT, 5175 Redmond, bungalow 5 pièces système de chauffage central Garage. Maison de jeu. Terrain 100 x 100 sur coin rue. Clôture cèdre naturel. Près école, église et terrain jeu. 676-5649.

CURATTEAU, bungalow, 1 x 7½. $21,000. Loranger.
IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

DAVIDSON, 3 x 5. Prix $10,900. Hamel.
IMMEUBLES GOULET COURTEIRS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

101 PROPRIETES A VENDRE

PAROISSE
STE-THERESE-DE-BLAINVILLE
DUPLEX 2-5½

★ SALLE DE JEU FINIE
★ TERRAIN GAZONNE
★ ENTREE DE GARAGE ASPHALTEE
★ PRES ECOLE ET EGLISE

PRIX TOTAL $29,000
HYPOTHEQUE $26,000 AVEC SCHL
INTERET 6¾%
REMBOURSEMENT MENSUEL $220.
CAPITAL ET INTERET ET TOUTES TAXES COMPRISES, HAUT LOUE A $110.
VOTRE DEBOURSE MENSUEL EST DE $110.
LES ENTREPRISES GEVERS LTEE
DIRECTION: NORD SUR LE BOULEVARD LABELLE, ROUTE 11 JUSQU'A NOTRE ENSEIGNE AU COIN 20e ET BOULEVARD LABELLE.
INFORMATIONS 435-0747

PIERREFONDS — ROXBORO

AUBAINE
Ce magnifique split, construit sur vaste terrain. Cuisine planifiée, salon avec foyer, trois chambres à coucher, den pouvant servir de chambre à coucher. Salle de jeux etc... Il faut le voir pour le croire. Prix: $22,500. Offre raisonnable acceptée, M.L.S. Paul Rivard, soir, 684-1603.

INDUSTRIAL& COMMERCIAL BROKERS LTD.
842-9575
Membre de la Chambre d'Immeuble de Montréal

DORVAL SUD

Bungalow de 3 chambres à coucher, salon et salle à diner combinés, un bijou de cuisine, magnifique salle de jeux en pin noueux, 23 x 40, 1½ salle de bain, lavoir, fenêtres en aluminium, garage chauffé, situé dans un croissant très résidentiel.
Pour informations appelez: Paris Métivier 631-5850 résidence, ou 531-5516.
Listing exclusif "Immeubles Bernell Cie"

LAVAL-DES-RAPIDES

Bungalow, terrain 2,000 pieds carrés bord de l'eau, living avec vue sur rivière, foyer naturel, trois chambres. $8,000 comptant. Toutes offres considérées. H. Forest.

JEAN-GUY DECARIE & ASS.
Courtier en Immeuble 273-1509

ASTERVILLE — BROSSARD

Bungalows, 5 pièces, 2 derniers à 6¼%. Petit comptant.
Duplexes, semi-détachés, luxueux, paiement mensuel $85. Comptant à discuter.
7395 MALO, sortie 1 du pont Champlain, 676-7755, 721-6779.

DEBULLION près Dorchester, 2-3, 2-4. Evaluation municipale $10,000, léger comptant, Aucun offre refusée. 351-1831.

DECARIE 3433 nord de Sherbrooke, 15 garçonnières 1½ pièce, meublée, bons locataires, avec baux, édifice bien entretenu, excellents magasins et transports, rapportent $17,130; bon placement; appeler le propriétaire: HU. 9-0853

2857 DE CARIGNAN, duplex neuf, central, 5 pièces fermées, salle de jeux, avec salle de bain et cuisinette au sous-sol. 254-9834.

DE GASPE, triplex 30x45, prix $22,900 Comptant $5,000. Soir: 256-0149.

DE GASPE, nord, 2-4½. — $16,500.
IMM. PREVOYANCE, COURTIERS RA. 7-3747

DE LANAUDIERE, près Laurier, 1-6, 2-3, $13,000, baux mai 1967. Petit comptant. Particulier, 845-9989. CR. 1-1983.

DELSON, 20 rue Cusson, bungalow 5 chambres fermées, grand sous-sol, s'adresser au propriétaire, Pierre Martin, 643-8691.

DEMONTIGNY, 6 logements, $21,500. Hamel.
IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

DORVAL, split, 7 pièces, vacant, garage, aubaine, 684-3854, 388-2182.

DROLET près Beaubien, près métro, duplex 25 x 110, bas 7 pièces libre, pouvant louer 6 grandes chambres fermées pour l'expo. Très, très propre, partiellement meublé, planchers bois franc, toilette séparée. Chauffage installé. Balcons. Prix spécial, $16,500., comptant $3,500. Propriétaire, 352-0100.

DROLET 4444, 3 logements, 6 pièces libres pour acquéreur. 849-3167.

DROLET, 2-5, propres, 220, $15,800.
IMM. PREVOYANCE, COURTIERS RA. 7-4881

DROLET, 6 x 4. Prix $15,000. Loranger.
IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

DUBUISSON, revenu $3,420. Prix $25,500, comptant $4,5[illegible]. Excellent placement. 254-7474.

DUCHESNEAU - Sherbrooke, spacieux 2-5½, construction luxueuse, façade 32'. Comptant $4,000.
IMM. PREVOYANCE, COURTIERS RA 7-3747

DUQUESNE, 5160, duplex neuf, face parc, sous-sol fini, 376-2186.

DUVERNAY (quartier). Duplex et bungalow neufs, 5-6 pièces, garage, 669-2866.

DUVERNAY
OCCUPATION IMMEDIATE
Split-level, 4 chambres à coucher, tapis mur à mur, poêle électrique 40", stores, Pas d'intermédiaires. Directement du propriétaire, $17,800. Comptant à discuter. Pour rendez-vous jour: 322-5310; soir: 334-8407.

DUVERNAY - Montmagny, bungalow détaché 5 pièces, sous-sol aménagé, $21,200. Comptant $5,000. Imm. Claremont, 271-2491.

DUVERNAY, bungalow onze pièces, 5 chambres coucher, sous-sol fini, garage double, terrain 88 x 100. Conviendrait professionnel. Comptant; $15,000. Accepterais échange.
IMM. UNIC, COURTIER, 388-4896

DUVERNAY, bungalow 6 pièces, de grand luxe, prix d'aubaine. E. Bourdeau, 279-8414, soir: 661-1049.
IMM. ST-HUBERT, COURTIERS

DUVERNAY-OUEST, Paroisse Saint-Maurice, split level, sun deck, bureau, 3 chambres, salle lavage, garage double, portes électriques, comptant $15,000. Balance 6 p. 100, échangerais pour 5 logements à Montréal. Propriétaire 669-4575.

DUVERNAY, bungalow 5 pièces, aucune hypothèque.
IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

DUVERNAY, bungalow 5 chambres, $17,500.
IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST -- 526-6655

DUVERNAY, split-level 3 chambres, garage, paysager, clôture. Faut voir. $19,500. Tél.: 661-3953.

DUVERNAY, règlement de succession bungalow (5 ans), 5½ pièces, système air chaud, très bonne condition, terrassement fini, près école, église, centre d'achats, $14,500, comptant à discuter, faut vendre, aucune offre raisonnable refusée. Résidence 667-0775 Bureau 279-7295.

DUVERNAY, bungalow, aubaine. Faites offre.
IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

DUVERNAY, duplex semi-détaché, chauffé, $22,500. 3857 Lévesque. 661-9902.

DUVERNAY-OUEST, bungalow, 6, détaché, plus logement au sous-sol, moderne, garage. Comptant $5,000. Courtier.
IMM. BEAUCHESNE, 388-1171

EDGER, Amos, duplex, 2-5, bas libre, $22,500 comptant: $2,500. 270-1843.

FABRE près Laurier, 1-6 vacant, 4-4 loués $65 et $70, chauffage central. Cave 7'. Façade 35'. Prix $32000. Comptant $12,000. Balance caisse populaire 7 p.c. 387-0653.

101 PROPRIETES A VENDRE

Châteauguay

CENTRE
COTTAGE
moderne
6½ pièces
$13,500
60 Montée Ste-Marguerite
739-3611 ☆ 691-0222
OUVERT TOUS LES JOURS DE 1 P.M. A 8.30 P.M.

VILLE D'ANJOU

DUPLEXES STYLE COLONIAL
TRES LUXUEUX
PRIX $35,000.
COMPTANT $4,500
- Finition de frêne
- Planchers en chêne
- Sous-sol fini au complet avec superbe salle de jeux
- Système chauffage eau chaude zoné
- Très grande cuisine

7422, De BELFROY, au nord du boul. Métropolitain
A VILLE D'ANJOU
352-2960 — Projet: 352-3560

VILLE D'ANJOU

5711, RUE SAINT-DONAT
PRES ECOLE ERNEST-CREPEAU
DUPLEX 30' x 40' SEMI-DETACHE
2-5½ AVEC SALLE DE JEU ET GARAGE
GRAND TERRAIN BIEN PAYSAGER AVEC CLOTURE "FROST"
Ouvert pour visiter de 2 à 4 p.m. et 7 à 9 p.m., ou
TELEPHONEZ 324-3291
PRIX $26,500 — COMPTANT $4,000

COTE-DES-NEIGES

DUPLEX
Rue Lacombe, entre Decelles et Mc Kenna, détaché, 7 et 8 pièces, 3 pièces finies au sous-sol. Occupation bas sous arrangements. $70,000. André Dion, courtier, bureau jour: LA. 1-0261.

PLACEMENTS

6 logements neufs, isolés contre le bruit, revenu $6,800, comptant $6,000 et plus. Maison modèle 8080 Hochelaga. Les Constructions Jacques Meunier Inc., 351-4710.

FABRE 5161, maison 3 étages, 7 pièces, règlement succession, 321-6155.

FABREVILLE, 8 appartements, moderne, terrain 100x100, $8,500. Petit comptant. 689-0070.

FABREVILLE, bungalow, 4½, 220, terrain 140 x 50. Prix $6,500. 627-4973.

FARIBAULT, triplex, comptant $10,000. Gagnon.
IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

"FERME STE-THERESE", bord de l'eau, 12 milles environs Montréal, bungalow, 7½ pièces, meublé, tapis mur à mur, 4 chambres, chauffage huile. Terrain paysager.
Information M. Savoie
AUDETTE & AUDETTE, COURTIER 272-4477 — SOIR: 766-0147

FLEURY, triplex comptant $3,000. Dussault.
IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

FOUCHER, 1-7, 2-3, bas libre à l'acheteur. $3,500. comptant, prix $18,000. 722-7939.
IMM. DUCHESNE, COURTIERS

FOUCHER près Chabanel, 2 x 5, semi-détaché, prix $17,000., occasion. Y. Goulet, 279-8414, soir: 388-8515.
IMM. ST-HUBERT, COURTIERS

FOUCHER, Ahuntsic, $6,000 comptant, 3-4 modernes fermés, revenu $2,484. Courtier.
IMM. BEAUCHESNE, 388-1171

FRONTENAC, 3 x 5, comptant $2,000. Hamel.
IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

FULLUM, 8 x 4, $4,092 revenu, $28,000.
IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

GARNIER-Rachel, triplex, revenu $3,600. Prix $23,000. 524-1293.

GARNIER, Ahuntsic, 32 logis, excellent revenu. Comptant $30,000.
IMM. PREVOYANCE, COURTIERS RA. 7-4881

GREENFIELD PARK, bungalow, 5 pièces, pierres, briques, carport, prêts à être occupés, plan gouvernement. 671-2983.

GREENFIELD - PARK, bungalow luxueux, garage. $18,500.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

GREENFIELD PARK, bungalow pierre et brique de 5 pièces avec dinette, bien situé, demandons $16,000.
IMM. FLEETWOOD INC., 672-4484

GUILLAUME-COUTURE, duplex, comptant $8,000.
IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

HENRI-BOURASSA, 9 x 4½, comptant $10,000.
IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

HENRI-BOURASSA, 2-6½, détachée, $12,800.
IMM. PREVOYANCE, COURTIERS RA. 7-3747

HOCHELAGA, 5 logements, $24,500. Coupal.
IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

HOCHELAGA, 8 x 4½ détaché. Revenu $5,940.
IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

HOCHELAGA, 2-5½ fermées, moderne, $20,800. Comptant $4,000. Balance loyer.
IMM. PREVOYANCE, COURTIERS RA. 7-3747

HOTEL-DE-VILLE 995-997, 16 appartements partiellement meublés dont 5 avec lavabos, garage, site idéal pour maison de chambres. 527-2496.

3640 - 3642 HOTEL-DE-VILLE, duplex 1-6, 1-5, sous-sol, 2 fournaises; en parfait état; 721-6216.

IBERVILLE, triplex, prix $25,000. St-Pierre.
IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

ILE-PERROT Pincourt, Bungalow $10,500., 5½, système central, près écoles, église, Principal, intérêts, taxes $78. par mois, comptant à discuter. Téléphoner 684-6848.

IVERVILLE, revenu $6,240, comptant $13,000.
IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

JACQUES-CARTIER, joli duplex brique, près centre d'achats, grand terrain, bas libre. Comptant $5,000.
IMM. VALVER, COURTIER, 676-7761

JACQUES-CARTIER, cottage 5 pièces, carport, salle lavage, terrain 75 x 82, prix $11,000., comptant $2,500.
IMM. VALVER, COURTIER, 676-7761

JARRY, 2-5½, système eau chaude, garage. Belle occasion. $21,300.
IMM. PREVOYANCE, COURTIERS RA. 7-3747

JEANNE-D'ARC, sud Ontario, 3 logis, 1-7 libre, comptant $5,000. Imm. Mongeon courtier, 352-7951.

JOLIETTE 3 x 6. Aubaine, prix $15,000.
IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

LACHENAIE, A VENDRE OU LOUER, COTTAGE 9 PIECES, BORD DE L'EAU, A PROXIMITE EGLISES, ECOLES. 256-2596

LACORDAIRE, Hochelaga, 6 logements, modernes, 3-7, 3-4, garages. Comptant discutable, courtier.
IMM. IMPERIAL, 722-7605

101 PROPRIETES A VENDRE

CHAMBRE D'IMMEUBLE DE MONTREAL — MONTREAL REAL ESTATE BOARD — realtor

CE SONT LES
RESULTATS
QUI COMPTENT

PLUS DE $85,000,000.00

DE MAISONS ET PROPRIETES DIVERSES ONT ETE VENDUES A MONTREAL EN 1966 GRACE A

PHOTO M.L.S.

(Service d'Inscriptions Multiples)

PHOTO-M.L.S. VOUS EST OFFERT PAR LES 1400 MEMBRES DE LA

Chambre d'Immeuble de Montréal

PHOTO MLS MULTIPLE LISTING SERVICE

Nouveau-Bordeaux

SUPERBES BUNGALOWS
PROJET 5½ ET 6½ PIECES

finition de grand luxe, salle jeu, foyer, 3 salles bain; salle lavage, bar, 36' x 41'. Faut voir sur place à 11011 rue Jacques-Bizard (nord d'Henri-Bourassa, 1ère rue à l'ouest Bois-de-Boulogne). (Nous bâtissons votre plan si désiré). B.L.R. Construction, 334-9170.

A FAIRE OFFRE FAUT VENDRE

Rue St-Félix (3 rues ouest Windsor, près St-Jacques), 3 étages, 7 logements, revenu $2,400, taxes $300, évaluation $13,000, accepterais échange. 526-1122. Metro Realties Ltd, courtier

LACORDAIRE, duplex, prix $27,000. Coupal.
IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

LAFLECHE valeur exceptionnelle, bungalow neuf, comptant à discuter. Emménagez immédiatement sur entente. M. Cliff Burnell, 672-3900.
WESTGATE REALTIES INC.

LAJEUNESSE, Crémazie, bungalow 5 pièces, libre sous-sol fini. $11,000. Immeubles PAL, courtiers. 489-1260.

LASALLE près Lachine, duplex neufs, chauffage électrique approuvé par la Ligne électrique du Québec. 2-5½, salle de jeu finie, garage double. $26,700. Lordbert Inc., 365-4611.

LAVAL, bord de l'eau, proximité golf, luxueuse résidence, chauffage radiant, bar, foyer, valeur $32,000, laissée à $26,500, pour cause départ immédiat. 627-3861.

LAVAL-DES-RAPIDES, bungalow avec garage, 4 chambres à coucher, sous-sol fini. 667-0971, 669-3338.

LAVAL, SPLIT-LEVEL, DANS NOUVEAU PONT-VIAU, 6 PIECES, 2 SALLES TOILETTE, GARAGE. TERRAIN 60 X 100, PAYSAGER, DIRECTEMENT PROPRIETAIRE, COMMUNICATIONS FACILES. $16,000. 663-2915, 209 TOURANGEAU.

LAVAL-DES-RAPIDES, maison résidentielle, 2 étages, 10 grandes pièces, idéal maison de chambres, 331-1895.

LAVAL-DES-RAPIDES, duplex, 2-5 appts, garage, système. Information: 388-9110.

LAVAL-DES-RAPIDES, bungalow 6 pièces. Prix $17,500, 669-4560, 667-8267.

LIEBERT, 3 x 6, revenu $3,960. Loranger.
IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

LOCALITE Montréal-Ouest, semi-détaché, cottage, 7 pièces meublées, écoles françaises, anglaises, propriétaire, $16,900. 482-2222.

LONGUEUIL, restaurant épicerie avec propriété, affaires $800. semaine, comptant discutable, Imm. Mongeon courtier, 352-7951.

LONGUEUIL, et rive sud, pour acheter, vendre, échanger, consultez sans engagement les Immeubles Gueymard, courtiers, 677-5216.

LONGUEUIL cottage 5 pièces, libre. Comptant $2,000. 721-7122.
GEORGES BERGERON, COURTIER

LONGUEUIL, duplex détaché, deux 5 pièces, bonne construction. Comptant $4,000 à $5,000. Mme Thibault, 672-3900 ou 674-6789.
WESTGATE REALTIES INC. COURTIERS

LONGUEUIL 2 duplex à vendre domaine Normandie, chauffage eau chaude, loyer du haut libre, près école, église métro, tunnel, $31,000 chacun. Hypothèque $15,000. 674-4211.

LONGUEUIL, 5 logements 5 pièces, libre. Faites votre offre. G. U. Germain Cie Ltée, courtier, 677-8907.

LONGUEUIL Centre, cottage, clapboard, 5 pièces, solarium, calorifères, cave ciment, grand terrain, comptant discutable. 674-4739.

LORRAINE, bungalow, 6 appts, en brique, comprenant salon avec foyer, salle à diner, cuisine, poêle, four encastrés, chambre maitres avec demi-chambre bain, 2 autres chambres à coucher, abri d'auto, terrain paysager. Prix $15,000. Photo M.L.S. Appeler Gerry Kunzli, 625-2425. Soir: 622-0528. Rosemere Realties Ltd, courtier.

LORRAINE, vous devez voir ce beau bungalow en brique de 3 chambres, d'un an, pièces claires et spacieuses; grande cour en arrière, garage; $129, capital, intérêt et taxes; 625-6617.

LOUVAIN, Ahuntsic sud, près métro. $5,900 comptant. Maison appartements moderne. $34,900, 5 logements. 272-4566, propriétaire.

MAISONNEUVE près Ste-Catherine, 2 logements, grand garage, bloc ciment, vendrais tout pour $12,500. 676-1345.

MARSEILLE près St-Emile, 4 appts libre, terrain 29 x 85, prix $5,500. Imm. Mongeon courtier, 352-7951.

MONTREAL-NORD, luxueux duplex neuf, 2-5½, sous-sol fini avec bar. 2 systèmes à chauffage. Grand garage. Près école, autobus, centre d'achats. André Gouin Construction Inc. 322-7643.

MONTREAL-NORD, duplex semi-détaché, 2-5, cave et garage, $22,500. — 5086 De Castille, 322-9285.

MONTREAL-NORD, bungalow, 5, Maple Terrasse, moderne, système, $16,500, termes.
IMM. BEAUCHESNE, COURTIER, 388-1171

MONTREAL-NORD
Visitez maison modèle meublée, de Maurice Turcot Construction Ltée, 11815, rue Laurier, coin boulevard Maurice-Duplessis, luxueux duplex neufs 2-5½ pièces, sous-sol complètement fini, 2 systèmes de chauffage, garage, près autobus, centre d'achats, écoles française et anglaise (classique, scientifique et générale). Comptant $3,500 ou plus. Pour s'y rendre: Henri-Bourassa à Lacordaire, tournez vers le nord jusqu'à Maurice-Duplessis, et de là tournez vers l'est jusqu'à Laurier.
INFORMATIONS: 321-5071

MONTREAL-NORD, rue Hénault près Henri-Bourassa, bungalow 7 pièces, prix $13,500, terrain 50' x 90'.
IMM. BRANDON COURTIER
322-0570 — SOIR: 321-1537

101 PROPRIETES A VENDRE

FABREVILLE

Magnifique bungalow, façade finie en pierre, 5½ pièces, fait sur commande, four encastré au mur, salle de jeux, 1, 1½ salles bain, entrée garage, pavée, paysager, hypothèque 6¼%, $16,000. Comprend plusieurs autres caractéristiques qu'il faut voir pour apprécier, près sortie 10 autoroute. Vente par propriétaire, pas d'intermédiaires. 625-6165 après 6.

BUNGALOWS

TERREBONNE, 5½ pièces, prix de $12,900, comptant de $300 ou plus. Direction: Suivre route 25, traverser le pont et surveiller flèches "Domaine Bois Chatel", 611 rue Cloutier. 666-6024. Livraison immédiate.

MONTREAL - NORD, boul. Désy, deux rues à l'est de Lacordaire, nord Henri - Bourassa, duplex neuf, pierre et brique, luxueux 2-5½, plus sous-sol complètement fini, zonage automatique, 2 système chauffage, garage, près autobus, centre d'achats, écoles française et anglaise (classique, scientifique, générale). (Anglaise, 1ère à 7e année). Comptant $3,000 ou plus. Constructeurs, Charbonneau-Blouin, 259-2757.

MONTREAL-NORD
TERRASSE DES ERABLES
PAROISSE STE-COLETTE
Duplex luxueux, neufs, 2 x 5½ pièces plus sous-sol fini de luxe avec salle de jeux, salle de bain complète, et 4e chambre à coucher. Système chauffage à l'eau chaude avec 3 zones, construction et finition de première qualité. Près d'autobus centre d'achats, église, écoles primaire et secondaire. Comptant $2,200. Intérêt: 6¼% et 6¾%.
CLAUDE LEGAULT CONST. LTEE 322-7070

MONTREAL-NORD, 2 - 5, semi-détaché, brique, pierre, haut loué, $95, bas, $135, intérêt 7%. Comptant $3,000. Prix: $23,500. — 321-8133.

MONTREAL-NORD, triplex, comptant $5,000.
IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

MONTREAL-NORD, duplex, prix $16,000.
IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

MONTREAL-NORD, bungalow 8 pièces, Recton.
IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

MONTREAL-NORD, duplex, pierres-briques, chauffage bas, garage, semi-détaché, moderne. NA. 7-2876 après 6 hres.

MONTREAL-NORD, 5824 Pascal, split-level, prix $21,000. 322-3493 après 7 heures le soir, samedi toute la journée.

MONTREAL-NORD, duplex, boulevard Desy, est de Lacordaire, nord Henri-Bourassa, 2-5½, sous-sol fini, 2 systèmes chauffage, près écoles primaire et secondaire, vraie aubaine. La maison de votre choix. Comptant: $3,600 et plus. Indication: Raymond Gouin Construction Limitée, 321-3421.

MONTREAL-NORD, $3,000 comptant, Plaza, bungalow, 6, détaché, salle jeu, $16,000. Imm. Beauchesne, courtier, 388-1171.

MONTREAL-NORD, 11855 Balzac, triplex neuf, bas libre, constructeur. 322-5468.

MONTREAL-NORD
NOUVEAU MONTREAL-NORD
COTTAGE 8 appartements, terrain 30' x 85'. Paroisse St-Vital, prix $12,000.
Ste-Gertrude, duplex, 6 ans, mensualité $142 capital, taxes, intérêt. Revenu haut $95. Près école et église. Prix $26,500.
Ste-Colette, split-level, aubaine $16,500. Conditions avantageuses.
IMMEUBLES BEAUMONT INC.
322-7070
COURTIER LICENCIE

MONTREAL - NORD, beau cottage, avec revenu, garage, sous-sol fini, aussi terrain 30 x 75 le tout: $33,000. 323-2482.

MONTREAL-NORD, duplex 5 pièces, garage, sous-sol fini, appeler: 323-3658.

101 PROPRIETES A VENDRE

A.E.LePAGE

54
ANNEES DE PROGRES
SUCCURSALE OUEST

VILLE MONT-ROYAL

ON DOIT VENDRE
Cottage détaché de 3 chambres à coucher. Spacieux salon avec foyer en marbre, salle à diner séparée, cuisine planifiée, solarium divisé, sous-sol fini et powder room, garage, jardin, extrêmement propre — $35,000. Nouvelle inscription multiple. Mary Hibbard 731-3981, rés. 739-7265.

ST-LAURENT TRIPLEX

6-4-3 — $38,500
Près gare et centre d'achat, excellente division et pièces de bonne grandeur, sous-sol fini, aussi avec cuisine et "powder room", garage double, bon revenu, nouvelle inscription multiple. Mme Brosseau 731-3981, rés. 739-3918.

OUTREMONT COTTAGE

9 PIECES — $48,000
Propriété extrêmement bien entretenue située dans une section très recherchée d'Outremont. Comprend spacieux salon avec foyer naturel, salle à diner séparée, grande cuisine planifiée avec four encastré, 4 chambres à coucher, salles de bain et "powder room" de couleur dont une attenante à la chambre des maîtres. Jardin, fenêtres Rusco. Nouvelle inscription. Mme Manseau 731-3981, rés. 731-0744.

SNOWDON

OCCUPATION DOUBLE — A VISITER
Propriétaire a acheté ailleurs et doit vendre son Duplex pour le 1er mai. 5-5 pièces et appartement au sous-sol. Grandes pièces, jardin, propriété à 31' de front. Nouvelle inscription multiple. Mme DeGarie, 731-3981, rés. 482-1764.

NOTRE-DAME-DE-GRACE

DUPLEX NORD DE MONKLAND
5-6 pièces, garage. Système de chauffage séparés, hypothèque de $16,000 à 6 3/4%. On demande $24,000. Condition excellente. Inscription exclusive, Mme Turp 731-3981, rés. 481-2561.

MEMBRE CHAMBRE D'IMMEUBLE DE MONTREAL

NOS EFFORTS SOUTENUS ACCELERENT LA VENTE DE VOTRE PROPRIETE VEUILLEZ COMPOSER
731-3981

COTTAGE A CHOMEDEY

Grand cottage neuf, 9 pièces, 4 chambres, 2½ salles de bain, foyer, garage. Prendre rendez-vous en appelant 681-9251, Havre-des-Iles, Chomedey, $46,000

MONTREAL-NORD, Bungalow, système eau chaude, garage, sous-sol fini, prix, $14,900. comptant, $4,000 appelez 722-7894 Immeubles Primeau, Enr. Courtier.

MONTREAL-NORD, 10,446, Plaza, duplex, 2-5 pièces, salle jeux avec chambre. Libre 1er mai. 721-7122.
GEO. BERGERON, COURTIER

MONT-ROYAL près St-Denis, 3 étages: 1er étage commercial, 2e et 3e 4-5 pièces. Règlement de succession, $75,000. 352-4784.

N.D.G., duplex 1-6, 1-7, Immeubles PAL, courtiers, 489-1260.

N.-D.-G.
Av. Marlowe, nord de Sherbrooke, résidence brique solide, 8 pièces, 5 chambres à coucher, 2 salles de bain complètes et 2 toilettes, 3 foyers, garage, maison complètement rénovée en 1964. Appeler Sherbrooke Trust, agent exclusif, 849-4553. Soir: 489-2968, demander Yves Brassard.

NOUVEAU-BORDEAUX, triplex, 2624 Dudemaine. 272-0705 soir 334-5622, pas d'intermédiaires.

NOUVEAU BORDEAUX, 4 logements, $43,000.
IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

NOUVEAU Jacques-Cartier, bungalow deluxe, neuf, $18,000. 679-3037 après 6 heures.

NOUVEAU-ROSEMONT 5320 MONSABRE. DUPLEX NEUF SOUS-SOL FINI, SYSTEME, GARAGE, 376-2136.

NOUVEAU ROSEMONT, 2 - 6½, 3½ sous-sol. Aubaine. $28,500. Comptant $8,000.
IMM. PREVOYANCE, COURTIERS RA. 7-3747

ONTARIO, 3 magasins, 16 logis, revenu $15,000. Belle occasion. $85,000.
IMM. PREVOYANCE, COURTIERS RA. 7-4881

OSCAR près Prieur, 2 grands 5 pièces fermées, 3 pièces sous-sol. Bas disponible Comptant $5,000. Guy Dallaire, courtier, 856-0782.

OUTREMONT
Sur la montagne, cottage pierre et stucco, 9 pièces, salon avec foyer, chambre principale avec chambre bain attenante, salle de jeux, garage. Photo M.L.S.

Wilder, cottage 7 pièces, boudoir au rez-de-chaussé, 3 chambres, sous-sol fini, fenêtres Rusco, garage. Termes faciles.

Hartland, près parc Joyce, cottage 6 pièces, salle de jeux avec foyer, chambre au sous-sol, garage.
Information M. Savoie
AUDETTE & AUDETTE, COURTIER
272-4477 — SOIR: 766-0147

PARC-EXTENSION, duplex 2-6, $16,500., termes faciles. Informations: 625-0104.

A COMPTER DU 1er MAI

TARIF DES ANNONCES CLASSEES
874-7111

POUR PLACER — ANNULER — ou CORRIGER VOTRE ANNONCE
HEURES D'AFFAIRES 9 A.M. à 5 P.M. SUR SEMAINE,
9 A.M. à 12 A.M. LE SAMEDI

ANNONCES ORDINAIRES:

Sans encadrement — Minimum: 2 lignes (10 mots)

Lignes	1-2 jours	3-4-5 jours consécutifs	6 à 20 jours consécutifs	au mois 21 à 27 jours consécutifs
	LA LIGNE	LA LIGNE	LA LIGNE	LA LIGNE
2	75¢	65¢	55¢	45¢
3-4-5	68¢	59¢	50¢	40¢
6-7-8-9	64¢	55¢	47¢	38¢
10 et plus	60¢	52¢	44¢	36¢

ANNONCES ENCADREES:

Pour les annonces encadrées et illustrées; ajouter 10¢ la ligne au tarif ci-haut.
Grandeurs minimales (mesure agate): 40 lignes sur une et deux colonnes; 60 lignes sur trois colonnes; 80 lignes sur quatre colonnes; 100 lignes sur cinq colonnes et plus.

CASES POSTALES:

Ajouter 5 mots par insertion pour indiquer le numéro de la case. Les réponses devant être expédiées par la poste, veuillez ajouter .50 pour frais d'envoi.

TAUX DE CONTRAT SUR DEMANDE

Avis de décès, naissances, remerciements .07¢ par mot, minimum: $2.00 par insertion.

Dans les manifestations, la police ne tient pas compte des idéologies, mais des personnes

— Le directeur Gilbert

par Réginald MARTEL

La police n'a pas à défendre quelque idéologie que ce soit, a déclaré hier devant la Commission Prévost le directeur du Service de la police de Montréal, M. Jean-Paul Gilbert, qui a tenté de justifier l'action policière, plusieurs fois critiquée, dans la répression des manifestations.

Avant d'invoquer l'opinion du philosophe Alain lui-même, pour qui la police, même violente, n'est pas dangereuse, parce qu'elle n'a pas d'idéologie, M. Gilbert a souligné que depuis quelques années les journaux apportent presque tous les jours des nouvelles de manifestations, d'émeutes, de violence.

Et M. Gilbert de nous promener, grâce à des manchettes de journaux recueillies au cours d'une seule semaine, du Missouri en Inde, du Brésil à Paris, de l'Iowa à Cleveland. Ce voyage sanglant nous ramène à Montréal, année 1963, au début du terrorisme.

Une manifestation, selon M. Gilbert, c'est "ce qui peut devenir une criminalité de masse." Dans les corps de police, on attache de plus en plus d'importance à la prévention de cette criminalité, ce qui explique les préparatifs des états-majors quand doit se produire un événement.

La police doit justifier, pour éviter les critiques, le déploiement de forces policières considérables. "Nos sources de renseignements sont telles que nous considérons qu'il est de notre responsabilité de prendre ces précautions."

En vertu du règlement municipal 1319, le chef de la police a l'autorité de décider — arbitrairement, disent les critiques — d'accorder ou non un permis de manifester.

M. Gilbert explique que la circulation automobile est un des facteurs qu'il considère. Il y a aussi l'heure et la durée de la manifestation et les effectifs policiers qu'il est possible d'affecter à la surveillance des manifestants.

Depuis cinq ans surtout, la police de Montréal tient compte de "raisons d'ordre sécuritaire", a expliqué M. Gilbert, qui a soumis aux commissaires un document confidentiel diffusé il y a deux ans et demi et signé: "La patrie ou la mort. Nous vaincrons".

Dans ce document, qui a circulé dans toutes les salles de rédaction, on explique comment organiser une manifestation, comment déjouer la police et ne pas se faire arrêter. Quand se produit un incident fâcheux, une fois l'assaut commencé, on donne à la foule le sentiment d'être la plus forte, en l'incitant à crier les mêmes mots d'ordre jusqu'à ce que l'émeute se produise.

Quand l'état-major policier est au courant de ces choses, dit M. Gilbert, il doit prendre des mesures. C'est ainsi que le 24 juin 1966, 900 policiers (dont 400 anonymes répartis dans la foule) assuraient le maintien de l'ordre. Normalement, il en faudrait 500 seulement.

M. Gilbert, avant d'accorder un permis, se demande si la manifestation aura pour résultat l'affrontement de groupes qui représentent des idéologies différentes, ce qui risque de provoquer des bagarres ou une émeute.

Mais ce n'est pas l'idéologie qui compte, ce sont plutôt les personnes impliquées. Très souvent, ce sont les mêmes personnes qui participent aux manifestations, quelle que soit l'idéologie.

Les directives aux policiers disent clairement que tout citoyen est libre d'expliquer son opinion, à condition qu'il se conforme aux lois, poursuit M. Gilbert. Cependant, depuis deux ou trois ans, on ne se donne même pas la peine de demander la permission de manifester.

Il y a quelques années, il était impensable et inutile de procéder à des détentions préventives, mais cela est devenu nécessaire aujourd'hui. Il faut adapter les interventions policières à l'ensemble du climat, et ce climat a changé depuis 1963.

Les arrestations pour détention préventive sont faites, selon M. Gilbert, quand des manifestants refusent, après avertissement, de se disperser. Au Parc Lafontaine par exemple, on a arrêté des personnes qui portaient des drapeaux à swastikas.

C'est pour dépister les éléments perturbateurs que les policiers prennent des photos des manifestants; "ça fait partie des techniques policières." Même si les agitateurs ne s'entendent pas sur les buts à atteindre, ils s'entendent sur les moyens à employer.

En résumé, la détention préventive n'inquiète pas M. Gilbert, qui souligne que cette forme de prévention est utilisée en cas d'élections à tous les niveaux de gouvernement et qu'on n'a jamais parlé à ce propos d'Etat policier.

M. Gilbert a fait savoir qu'il envisage une recrudescence des manifestations pendant l'Expo. Un comité de policiers a préparé des règlements qui régiront les manifestations sur les terrains de l'Expo. Ces règlements seront rendus publics avant l'ouverture. Il n'est pas question de modifier les règlements en ce qui concerne le territoire de la ville de Montréal.

Recommandations de la police de Montréal à la Commission Prévost

par Réginald MARTEL

Le directeur Jean-Paul Gilbert a rendu public le mémoire du Service de la police de Montréal au comité canadien de la réforme pénale et correctionnelle. Le mémoire présente un certain nombre de recommandations non encore entendues par la Commission Prévost et apporte des éclaircissements sur certaines autres. Parmi les premières :

- **adoption du système français du juge d'instruction ou d'un système mixte de procureurs publics afin de procéder à une espèce de préenquête ;**
- **que la philosophie pénale et correctionnelle soit fondée sur la réalité sociale canadienne contemporaine et non sur des fictions purement légales;**
- **création, au sein du Conseil national (fédéral) de la recherche scientifique, d'une direction de la criminologie qui élaborerait, en collaboration avec les universités, une politique de recherche;**
- **création d'un organisme permanent pour assurer le prolongement des travaux du comité de la réforme pénale et correctionnelle.**

Le mémoire de 34 pages souligne tout d'abord que la tradition pénale et correctionnelle, héritée des Anglo-saxons, est rarement remise en question. Pour élaborer un droit juste, il faut comprendre certains postulats qui sont issus à la fois d'un idéal démocratique et d'un idéal scientifique.

Connaître la réalité sociale actuelle

L'élaboration logique des règles de droit doit donc se faire à partir d'une connaissance sérieuse, scientifique même, de la réalité sociale actuelle. Il faudra déterminer ce que la société doit exiger des citoyens et ce que les citoyens doivent exiger de la société.

Dans l'optique de cette philosophie, le crime est un acte pour lequel la législation criminelle prévoit une sanction. L'énoncé d'une définition du crime implique le pouvoir d'intervention des agents de contrôle social. Il faut établir les limites légales de ce pouvoir d'intervention.

La punition, qui affirme le caractère répréhensible d'un acte, doit rencontrer à la fois les exigences légales, proportionnées à l'acte posé, et les exigences de reclassement social de l'individu qui a commis le crime. Il faut donc réconcilier des concepts légaux et des concepts sociologiques et psychologiques.

Selon la police de Montréal, il ne faut pas penser en termes de "punition versus traitement". Dans l'ensemble des sanctions, il faut faire l'évaluation de l'efficacité de chacune. De cette philosophie, il découle encore que la loi criminelle doit être définie en termes sociaux plutôt que moraux.

La recherche en criminologie devrait mener à l'élaboration d'une véritable sociologie du droit, qui comprendrait l'étude de tous les processus de l'administration de la justice, de la procédure de comparution à la fonction de juge, du rôle du ministère public au processus de condamnation et d'exécution des peines, etc.

Il est temps que l'on pense à développer la science policière, qu'on définisse clairement le rôle social de la police, qu'on étudie l'étendue de ses pouvoirs, qu'on précise ses relations avec l'appareil judiciaire, qu'on investisse dans la recherche sur la police scientifique et enfin qu'on accorde plus d'importance aux standards d'éducation des policiers.

Le mémoire recommande aussi l'intégration des forces policières canadiennes. Cela implique une refonte de la carte policière du pays et surtout des grandes villes. Intégration veut dire aussi établissement de liens de communications entre les corps policiers, élévation des standards de scolarité requis pour l'entrée dans la police, formation continue pendant les années de service et enfin, création d'une "centrale d'information" pour combattre plus efficacement le crime organisé.

La pré-enquête par procureurs publics

On se demande, à la police de Montréal, si le système d'accusation qui est le nôtre ne doit pas céder la place, sinon au système français du juge d'instruction, tout au moins à un système de procureurs publics qui procéderaient à une sorte de préenquête.

Le juge d'instruction, dont le souci est la manifestation de la vérité beaucoup plus que le respect des règles de procédure, serait une institution souhaitable à plus d'un titre.

Le mémoire explique qu'il ne s'agit pas tellement de savoir s'il faudrait allonger la période de vingt-quatre heures durant laquelle un suspect doit comparaître devant un juge, mais plutôt de savoir si la détention sera ordonnée par la police seulement ou si elle sera contrôlée par un juge.

La police devrait avoir plus de latitude pour recueillir des informations des témoins et des suspects. On devrait de plus lui accorder une immunité relative, car "on intente trop souvent des poursuites judiciaires sans fondement valable." On devrait aussi étudier la possibilité de permettre l'utilisation du polygraphe, des tables d'écoute et d'autres techniques d'enquête, sous réserve d'une autorisation qui pourrait être émise par un juge d'instruction.

Sous la chapitre "Le prévenu devant la justice", la police de Montréal propose de nombreuses modifications aux lois et coutumes actuelles :

- **ceux qui refusent de témoigner, après avoir reçu la protection du tribunal, devraient encourir des peines plus lourdes;**
- **les allocations et honoraires versés aux témoins devraient être augmentés car des témoins, de peur de perdre leur salaire, négligent de communiquer à la police des renseignements importants;**
- **les témoins devraient être protégés contre une publicité tapageuse susceptible de tarir leur désir de servir la justice;**
- **on devrait permettre aux policiers de procéder, plus souvent qu'ils le peuvent actuellement, par voie de sommations dans les cas d'infractions mineures;**
- **la procédure de cautionnement est profondément vexatoire. Tandis que les riches sont libérés facilement, les pauvres doivent demeurer dans les cellules pour un même délit, faute d'argent, sans pouvoir préparer leur défense. La "garde à vue" pourrait peut-être être utilisée dans certains cas;**
- **les défavorisés sont une proie facile pour la justice. "Nous sommes tentés de proposer la nomination de défenseurs publics nantis des mêmes pouvoirs que le procureur de la poursuite. (...) La formule du juge d'instruction pourrait obvier à cette situation puisque celui-ci est réputé pour recueillir les faits tant à charge qu'à décharge pour l'accusé";**
- **la comparution devrait se faire de façon plus discrète pour éviter qu'une accusation portée contre un innocent cause un préjudice irréparable;**
- **les ministères provinciaux de la Santé et de la Justice devraient mettre à la disposition de l'appareil judiciaire, mais indépendamment de lui, des bureaux permanents de consultation médicale et psychiatrique.**
- **d'autres recommandations, qui concernent la sentence individualisée et le dossier de personnalité, ont été longuement explicitées par M. Gilbert au cours des dernières semaines. Notons cependant que le mémoire recommande en plus l'adoption d'un système de "juges d'application des peines" et s'inquiète de la nomination des juges par le parti politique au pouvoir.**

Les arrestations préventives

La "somme policière" de M. Jean-Paul Gilbert aborde un sujet d'actualité latente qui prend un certain relief à l'occasion de l'Expo et des fêtes canadiennes et canadiennes-françaises qui s'annoncent : l'action policière à l'occasion de manifestations.

"Parmi toute la batterie des mesures de sécurité, il en est une qui, selon nous, devrait être prévue pour ces individus qui, sans avoir commis manifestement d'actes criminels, constituent par leur comportement antérieur ou déclaré une menace à la paix et au bon ordre."

"Ainsi, par exemple, il y aurait lieu parfois de garder à vue, pas nécessairement en cellule, un individu qui aurait l'intention de commettre un homicide sur la personne de sa femme ou encore un individu qui aurait l'intention d'attenter à la sûreté de l'Etat, à certaines journées de fêtes nationales."

"Ces deux derniers cas sont bien sûr des exemples fictifs mais ils manifestent l'utilité d'avoir semblable mesure de sécurité. Une telle mesure existe déjà dans nos lois électorales fédérales, provinciales et municipales. Elle prévoit, à l'encontre des fauteurs de trouble les jours d' lections, la détention jusqu'à la fermeture du scrutin et ce, sans autre forme d'accusation."

"Nous croyons que la police, par une telle mesure préventive, pourrait assurer à la fois la protection de la société et la protection de l'individu contre lui-même."

"Il resterait à prévoir les cas où les policiers devraient appliquer cette mesure et les circonstances où ils ne devraient pas le faire mais encore ici, le concept d'état dangereux vient aider le policier à faire la discrimination nécessaire."

"Le concept d'état dangereux ne s'applique donc plus uniquement à l'état dangereux d'un individu particulier mais aussi et surtout à une situation qui, telle qu'elle se présente, est devenue ou risque de devenir dangereuse. Le concept d'état dangereux a donc une extension plus large et sert à définir la fonction préventive de la police."

Tout est bien qui finit bien

M. Gilbert mettait fin hier à un témoignage très long et, il faut bien le dire, parfois fastidieux. Pour terminer en beauté, il a rendu hommage aux journalistes, qui auraient rapporté de façon objective ses longs propos.

BASSISTE
Age de 17 à 20 ans
Demande pour orchestre de "Ye Ye".
3 ans d'expérience
Pour information :
RICHARD
Téléphone : 681-4751

COMMIS VENDEURS
Pour centre de rénovation, expérience indispensable. Excellentes conditions de travail.
Se présenter directement à :
GOINEAU & BOUSQUET Cie Ltée
164 boul. Des Laurentides
Pont Viau

VILLE DE REPENTIGNY
PROVINCE DE QUEBEC

Des soumissions scellées seront reçues par le soussigné, jusqu'à quatre heures de l'après-midi du lundi 1er mai 1967 pour l'entretien et la réparation du pavage dans la Ville de Repentigny.

Les formules de soumissions peuvent être obtenues à l'Hôtel de Ville de Repentigny, 435 rue Notre-Dame à Repentigny, P. Qué.

L'adjudication du contrat est assujettie à la législation provinciale et municipale.

Les soumissions reçues seront ouvertes à la séance du conseil municipal à 8 heures et 30 minutes du soir le 1er mai 1967.

Le conseil municipal ne s'engage à accepter aucune des soumissions si jugé opportun.

H. LEON LEBLANC, F.C.I.S.,
Contrôleur et greffier.

CITE DE JACQUES-CARTIER
SOUMISSIONS
CHEMIN GENTILLY,
de Vermont à Boulevard Jacques-Cartier

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "SOUMISSION" et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 4:00 heures P.M., le 2 mai 1967, pour les travaux suivants :

Egouts :	3,865 pi. lin. 18"
	525 pi. lin. 15"
Aqueduc :	200 pi. lin. 6"
	3,020 pi. lin. 8"
	1,545 pi. lin. 24"

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les Ingénieurs-Conseils J. A. Lalonde, L. Girouard & L. Letendre, 8790 Avenue du Parc, Montréal 11, desquels on obtiendra les formules, de même que les plans et devis moyennant un dépôt de $20.00 en argent ou en chèque visé. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les six (6) jours qui suivront la réception des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la Cité de Jacques-Cartier, pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Robert Boiteau, Greffier,
Hôtel de ville,
Cité de Jacques-Cartier.

Ottawa accorde une première aide en matière d'éducation à l'Amérique latine

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, M. Paul Martin, annonce que le Canada accordera pour la première fois une aide en matière d'éducation à l'Amérique latine dans le cadre d'un prêt octroyé au Chili.

L'Université technique du Chili obtiendra, par l'intermédiaire de la Banque interaméricaine de développement, un prêt spécial de $4,320,000, afin d'assurer son expansion et d'améliorer la qualité de son enseignement.

Des études ont révélé que la croissance économique du Chili est telle que le pays souffrira d'un manque d'ingénieurs et de techniciens d'ici 1970 s'il ne développe pas ses moyens d'enseignement.

La plus grande partie du prêt canadien permettra l'achat au Canada de matériel de laboratoire et d'atelier. On se servira également des fonds pour l'octroi de bourses de spécialisation au Canada à environ 75 professeurs chiliens et pour l'envoi de conseillers et de consultants canadiens au Chili, annonce M. Martin.

Le coût total du projet doit s'élever à $14,900,000. L'Université et la Banque interaméricaine de développement fournissent le reste du capital.

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

BERTHIAUME (Rose) — A Montréal, le 19 avril 1967, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Joseph Berthiaume, née Rose Morneau. La dépouille mortelle est exposée au salon
Urgel Bourgie Ltée,
745 est, boul. Crémazie.
Avis des funérailles plus tard.

BIGUE (Madeleine) — A Jacques-Cartier, le 18 avril 1967, à l'âge de 43 ans, est décédée Mme Albert Bigué, née Madeleine Langlais, demeurant 2745, Ste-Hélène, Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils Inc.
527, rue Ste-Hélène, Longueuil
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHETTE (Isidore) — A Jacques-Cartier, le 19 avril 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Isidore Blanchette, demeurant à 811 Verchères, Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 avril. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils Inc.,
527, rue Ste-Hélène, Longueuil,
à 2 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jude, où le service sera célébré à 3 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIES (Exzilda) — A Verdun, le 18 avril 1967 à l'âge de 81 ans est décédée Mme veuve Henri Boies, née Exzilda Payette, demeurant 4034, rue Claude. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOVET (Mathilde) — A Montréal, le 18 avril 1967, est décédée Mme veuve Victor Bovet, née Mathilde Jeantet le 19 mai 1887 à Beaucroissant, Isère, France, épouse de feu Victor Bovet, fondateur des magasins Bovet. Lui survivent sa fille Renée (Mme Edgar Rousseau), son fils Marc, président des magasins Bovet, sa bru Mme Marc Bovet (Madeleine Dupuis), son gendre M. Edgar Rousseau, directeur de l'Ecole St-Louis de Gonzague, ses petits-fils Jean-Marc et André Rousseau, Pierre, Jean-Luc, Jacques et Marc-André Bovet, sa belle-soeur Mme veuve Joséphine Sauge-Merle, ses beaux-frères Claude Bovet, à Montréal, Antoine Bovet, en France, et plusieurs nièces et neveux à Montréal et en France. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle Marie-Anne et Chapleau, à 8 hrs 30.

BROCHU (Yvonne) — A Ville d'Anjou, le 19 avril 1967, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme veuve Ferdinand Brochu, née Yvonne Syrie, demeurant 8389, avenue Chénier, Ville d'Anjou. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois
8628, rue Hochelaga
à 9 hrs, pour se rendre à l'église Notre-Dame-d'Anjou, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRULOTTE (Georges) — A Montréal, le 19 avril 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Georges Brulotte, époux de Gisèle Guenard; demeurant à 1800, Godin, Ville Laflèche. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthier Enrg.
2521, rue Ste-Catherine est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, de Mtl, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNELLE (Paul) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 54 ans, est décédé Paul Brunelle, époux d'Annette Dominique, demeurant rue St-André. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
à 9 hrs, pour se rendre à l'église des Pères St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CADIEUX (Léonida) — A Rigaud, le 18 avril 1967, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Pierre Cadieux, née Léonida Chartrand, mère de Soeur Gilberte Cadieux, communauté des Soeurs Grises de Montréal. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Fils
Rigaud
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARPENTIER (Lionel) — A Montréal, le 17 avril 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé Lionel Charpentier, maître-barbier de l'hôpital Royal Victoria, époux en 1ères noces de feu Alice Therrien, en 2èmes noces de feu Thérèse Ferland, 3èmes noces de feu Aline Guirarp, et en 4èmes noces d'Hélène Primeau. Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922, boul. Rosemont
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAPLEAU (J.-Paul) — A Hollywood, Floride, le 17 avril 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé M. J.-Paul Chapleau, ingénieur civil, et ex-président de la Quémont Construction, époux d'Alice Hébert. Il laisse ses soeurs, Thérèse, Ernestine et Mme Juliette Villeneuve. Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 10 hrs 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHICOINE (Alice) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Léonidas Chicoine, née Alice Côté, demeurant à Beloeil. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Demers
881, rue Mgr-Laval
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Charles-sur-Richelieu, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S. V. P. pas de fleurs.

CONTANT (Maurice) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 2 ans, est décédé enfant Maurice Contant, fils de Maurice Contant et de Nicole Auclair, demeurant à 8592, Casgrain. La cérémonie des anges aura lieu vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
8535, rue St-Laurent
pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où la cérémonie sera célébrée à 2 hrs p.m., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Edmond) — A Montréal, le 17 avril 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Edmond Côté, époux de Gertrude Lande, demeurant 430 Prince-Arthur ouest. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
318 est, rue Rachel
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Salette, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DALPE (Olivon) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Olivon Dalpé, époux d'Alexina Roy, demeurant 10,226, Chartont, Montréal. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1805, rue Allard
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église Sts-Martyrs-Canadiens, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELORME (Hervé) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 86 ans, est décédé Hervé Delorme, époux en 1ères noces d'Eva Leclair et en 2èmes noces de Juliana Bégin, et père d'Hervé, René, Guy, Jean, et Jacques. Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10,526, rue St-Laurent
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESMARAIS (Gérard) — A Montréal, le 19 avril 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé Gérard Desmarais, époux de Rose Houde, demeurant rue St-Hubert. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766, rue St-Hubert
à 8 hrs 40, pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS (René) — A Montréal, le 19 avril 1967, à l'âge de 49 ans, est décédé M. René Dupuis, époux d'Anna Marois, demeurant à 2653 Centre. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCLOS (Jean) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Jean Duclos, époux de Rachel Deslandes, demeurant à 8620 Berri. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOISY (René) — A l'hôpital des Deux-Montagnes, le 17 avril 1967, à l'âge de 65 ans est décédé M. René Foisy, ex-garagiste de Maisonneuve, époux de Béatrice Hotte. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
627 rue Principale, Ste-Dorothée
pour se rendre à l'église de Ste-Dorothée, où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRANCOEUR (Olier) — A Laflèche, le 18 avril 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Olier Francoeur, époux en 1ères noces de feu Marie Picard, et en 2èmes noces de Lauria Latour, demeurant 3298, Grand Boulevard, Laflèche. Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils Inc.
3219, rue Grande-Allée, Laflèche
à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Eudes, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GADOUA (André) — A Montréal, le 19 avril 1967, à l'âge de 45 ans, est décédé M. André Gadoua, demeurant à 1914, Cadillac. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259, boul. Monk
pour se rendre à l'église St-Jean-Damascène, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Edouard) — A Montréal, le 19 avril 1967, à l'âge de 78 ans, 4 mois, est décédé M. Edouard Gagné, époux de Léa Tremblay, demeurant 2069, Ile de la Visitation. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
10,540, rue Papineau
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Laurette) — A Laprairie, le 18 avril 1967, à l'âge de 55 ans, est décédée Mlle Laurette, Gravel, fille de M. et Mme Oscar Gravel. Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin
425, chemin St-Jean, Laprairie
pour se rendre à l'église Nativité, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUIMOND (Guy) — A St-Cyrille de l'Islet, le 18 avril 1967, à l'âge de 36 ans, est décédé Guy Guimond, fils d'Adélard Guimond, et de Corine Lord. Les funérailles auront lieu le 22, à 10 hrs 30, à la paroisse de St-Cyrille de l'Islet. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JODOIN (Francine) — A Jacques-Cartier, le 18 avril 1967, à l'âge de 13 ans, est décédée Mlle Francine Jodoin, fille de Jean-Paul Jodoin, et de Lucienne Huneault; soeur de Ginette et Lucie; demeurant 144, rue Arsène, Notre-Dame-de-Fatima, Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed. Darche et Fils Inc.
86, rue Longueuil
via St-Charles, Longueuil
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Fatima, Jacques-Cartier, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABRECQUE (Adélia) — A St-Zotique, le 18 avril 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Ernest Labrecque, née Adélia Cloutier, demeurant chez son fils Lionel, hôtelier à St-Zotique. Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-E. Ménard & Fils
Coteau Landing
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Zotique, où le service sera célébré à 11 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOTHE (Marie-Rose) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme veuve Roméo Lamothe, née Marie-Rose Desnoyers; mère de Pierre et Roger. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.
5359, 11e Avenue, Rosemont
à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 8 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANOUE (Antoinette) — A Montréal, le 19 avril 1967, est décédée Mlle Antoinette Lanoue, fille de feu Edouard Lanoue, et de feu Octavie Tremblay, demeurant 5151, rue St-Denis. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 8 hrs 30, et de là au cimetière de St-Jean, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Aurèle) — A Ville St-Pierre, le 18 avril 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Aurèle Lauzon, époux d'Antoinette Lajoie, père de Pierrette (Mme J. Martin), Henriette (Mme M. St-Germain), François, Raymond, Gérard, Charles, Thérèse et Louise. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345 rue Notre-Dame, Lachine
à 9 h. 40, pour se rendre à l'église St-Pierre-aux-Liens où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE (Clément) — A St-Damien-de-Brandon, le 18 avril 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Clément Lavallée, époux de Régina Frappier. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira du sous-sol de
l'église St-Damien
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Damien de Brandon, où le service sera célébré à 3 hrs p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Yves Poitras, St-Gabriel de Brandon.

LEBEL (Clariste) — A Jacques-Cartier, le 18 avril 1967, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Rival Lebel, née Clariste Lobier. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Réal, André, Gilberte; demeurant 1270, Lafayette, Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed. Darche et Fils Inc.
86, rue Longueuil
via St-Charles, Longueuil
à 9 hrs 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, Jacques-Cartier, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière St-Georges, Jacques-Cartier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ESPERANCE (Yzella) — A Montréal, le 19 avril 1967, à l'âge de 70 ans, est décédée Yzella Hairnois, épouse de feu Anatole L'Espérance, demeurant 4558, Ontario est. Il laisse dans le deuil M. et Mme A. L'Espérance, M. et Mme Lucien L'Espérnace, M. et Mme Marcel L'Espérance, M. et Mme André L'Espérance, et de nombreux petits-fils. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville et Gingras
(Alfred Dallaire Inc.)
4504, rue Ste-Catherine est
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Barnabé, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LONGPRE (Jeannette) — A Montréal, le 17 avril 1967, à l'âge de 56 ans, est décédée Mme veuve Antonio Longpré, née Jeannette Bouchard, demeurant 2076 Davidson. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUCARELLI (Bernadino) — A Montréal le 18 avril 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé Bernadino Lucarelli, frère de Constantino, et oncle de Pasquale et Antonio Lucarelli. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALBOEUF (Edna) — A Vaudreuil, le 18 avril 1967, à l'âge de 61 ans, est décédée Edna Cousineau, épouse de Léo Malboeuf. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Castonguay & Fils
28, rue St-Michel
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Vaudreuil où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

METRAS (Lucienne) — A Lachine, le 19 avril 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Eric Métras, née Lucienne St-Onge, et mère de Jacques, Richard, Raymonde (Mme J. Morel), et Marjelaine (Mme N. Duranceau). Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
620, rue Provost, Lachine
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église du Très-St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NORMANDIN (Laurenza) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 69 ans, est décédée Laurenza Amyot, épouse de feu Elphège Normandin, marchand de provision; mère de Georgette, Juliette (Mme Hébert), Guy, Yvette (Mme Auclair), Lucille (Mme Giard) et Roger. Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
8078, rue Drolet, coin Jarry
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARENT (Paul-Emile) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé Paul-Emile Parent, époux de Cécilia Gibeault. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6603, rue St-Laurent
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRENOVOST (Cécile) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé Mme Stolent Prénovost, née Cécile Roger. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans ou le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAUVE (Joseph) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Joseph Sauvé (Le Noir), époux de feu Bernadette Lalande, autrefois de St-Hermas. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-P. Filion
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-PIERRE (Hector) — A Montréal, le 18 avril 1967 à l'âge de 81 ans est décédé M. Hector St-Pierre, époux de Rose-Anna Quintal, demeurant 7356 Rousselot. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRIBBLE (George-Ernest) — Soudainement, à son domicile, le mardi, 18 avril 1967, est décédé George-Ernest Tribble, époux de Ninette Demers. Les funérailles ont eu lieu privément. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

TURGEON (Wilfrid) — A Montréal, le 19 avril 1967 à l'âge de 72 ans est décédé M. Wilfrid Turgeon, époux de Marie-Jeanne Pellerin, demeurant 966 St-Philippe. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame ouest
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VENNE (Isabelle) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 53 ans, est décédée Isabelle Chartrand, épouse d'Emilien Venne. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
130, boul. Henri-Bourassa est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VILLENEUVE (Albert) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Albert Villeneuve, fils de feu Joseph Villeneuve, et de feu Clarince Dery; demeurant 2111, Fullum. Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
2590, rue Rouen
pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Paretns et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

Mme Aimé Lavoie

A l'hôpital Notre-Dame, le 19 avril, est décédée Jeanne C.-Lavoie, épouse de M. Aimé Lavoie, ancien employé des Postes. Elle était la fille de Jo-

seph Charlebois et de Blanche Hérard, tous deux décédés; la soeur de Roland-Hérard Charlebois, également décédé.

Outre son époux, lui survivent sa soeur Lili (Mme Hervé Major), son beau-frère Hervé Major, sa belle-soeur Louise B.-Charlebois (Mme Roland-H. Charlebois), sa nièce Denyse Major-Lawless (Mme H.-A. Lawless), une tante Mlle Charlotte Charlebois.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Deslauriers, 5650 chemin de la Côte-des-Neiges.

Les funérailles auront lieu samedi. Le service funèbre sera célébré à 9 heures, en l'église N.-Dame-des-Neiges et l'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

La semaine du Canada à New York : le Centenaire

Les newyorkais, eux aussi, participeront aux fêtes du Centenaire canadien. En effet, du 29 avril au 5 mai, ils pourront avoir un aperçu des accomplissements du Canada dans le domaine des arts. Le Comité d'organisation a notamment organisé de nombreuses premières à l'intention des newyorkais et des 200,000 Canadiens qui habitent dans la région métropolitaine.

Une activité d'intérêt primordial au Cours de cette Semaine du Canada sera la conférence sur les relations canado-américaines. Y participeront des professeurs et des étudiants de l'Université de New York.

La semaine sera couronnée par un grand bal auquel participeront le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, le ministre des Afaires étrangères, M. Paul Martin, le secrétaire d'Etat, Mlle Judy LaMarsh, le gouverneur de l'Etat de New York, M. Nelson Rockefeller et le maire de New York, M. John V. Lindsay.

Remerciements

DI-IORIO (Michel) — Mme Michel Di-Iorio, et son fils Frank remercient tous les parents et amis pour leur offrande de messes, de fleurs, de sympathies, télégrammes reçus à l'occasion du décès de M. Michel Di-Iorio. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REID — La famille Reid remercie sincèrement parents, amis et voisins, pour la sympathie et la bonté qui ont été exprimées lors du décès d'un mari et père bien-aimé. Remerciements spéciaux aux Révérends Pères H. Cloutier et G. Quenneville pour les bons mots qu'ils ont exprimés et à toutes les personnes qui l'ont aidé dans ses dernières minutes en cette vie.

ST-HILAIRE (Napoléon) — Mme Napoléon St-Hilaire et sa famille, remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Napoléon St-Hilaire, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympahties, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. A ceux qui ont omis de s'inscrire ou de laisser leur adresse, l'expression de notre plus vive gratitude.

MONUMENTS EXCLUSIFS
Monuments St-Jean Ltée
4514, St-Joseph, St-Vincent-de-Paul
APPELEZ ET COMPAREZ NOS PRIX 661-4949

expo67
voir pages 19 - 20 - 21

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱ ✱ 10¢

Montréal, jeudi 20 avril 1967 / sainte Agnès de Monte Pulciano / 83e année, No 91 / 4 cahiers / 76 pages / Les prévisions météorologiques: généralement ensoleillé et moins froid / Minimum 35 / Maximum 55

Assurance-santé: les médecins sont loin d'être d'accord sur la formule à adopter • Page 56

téléphoto PA

Tragédie de l'air à Chypre : 128 morts

Un quadrimoteur turbo-propulsé de type "Bristol-Britannia" ayant à son bord 130 passagers et membres d'équipage s'est écrasé sur une colline à proximité de l'aéroport de Nicosie, à Chypre, et a explosé.

La tragédie a fait 128 morts, tous des Suisses qui revenaient de vacances en Asie.

— Nos informations, page 39

Afin d'assurer le maintien d'une paix éventuelle

Ottawa est prêt à dépêcher une unité au Vietnam

OTTAWA (PC) — Des mesures d'urgence ont été prises en vue de mettre sur pied une unité militaire canadienne qui, avec des unités d'autres pays, veillerait sur une paix éventuelle au Vietnam. C'est ce qu'a révélé hier soir un porte-parole du ministère de la Défense.

A ce même moment, un porte-parole du ministère des Affaires extérieures déclarait que l'on est présentement en train de faire des mises au point sur le rôle que le Canada serait en mesure de jouer au Vietnam, au cas où le mandat de la Commission internationale de contrôle serait modifié.

En vertu du mandat actuel, qui date de 1954, la Commission formée de représentants du Canada, de la Pologne et de l'Inde n'est investie d'aucun pouvoir lui permettant d'organiser une force de paix au Vietnam.

Les porte-parole des deux ministères ont convenu qu'il ne s'agit que de mesures en vue d'une paix éventuelle au Vietnam, au cas où toutes les parties concernées consentiraient à la mise sur pied de cette force de paix.

Mesures d'urgence

Mais le porte-parole de la Défense a corroboré des rapports provenant d'autres sources qui affirment que son ministère est sur un pied d'alerte.

Il a toutefois précisé que son ministère agit d'une façon tout à fait normale en organisant immédiatement une opération militaire qui, en cas de paix, assurerait le mouvement rapide des troupes.

Les opérations ont débuté mardi dernier, à la suite de la déclaration du ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, selon laquelle le Canada est prêt à participer à toute force de paix qui serait envoyée au Vietnam.

M. Martin avait également proposé un programme en quatre points susceptible d'aboutir à un cessez-le-feu total au Vietnam.

M. Ormond Dier, le nouveau doyen des représentants canadiens à la Commission internationale de contrôle, doit se rendre à Hanoï en fin de semaine, où il discutera des propositions de M. Martin avec les autorités nord-vietnamiennes.

Acquittement du mari de Colette Bonheur

NASSAU, Bahamas, (PA) — Gerald Robinson, un chiropraticien canadien émigré aux îles Bahamas, a été acquitté hier soir au terme du procès qu'il a subi sous une accusation de négligence criminelle en rapport avec la mort de sa femme, Colette Bonheur, une ancienne vedette québécoise de la radio et de la télévision, morte le 18 octobre dernier des suites d'une absorption excessive de somnifères.

Le procès de Robinson, un ancien Montréalais, père de quatre enfants, qui travaillait comme saxophoniste dans un cabaret de Freeport, Grand Bahama, s'est instruit devant la Cour suprême des Bahamas, à Nassau. Huit des douze membres du jury saisi de la cause se seraient prononcés en faveur de son acquittement.

Les jurés ont eu à déterminer si Robinson a commis une négligence coupable dans la manière dont il est venu en aide à sa femme, peu avant sa mort. La défense a soutenu que Robinson avait fait tout ce qu'il pouvait, compte tenu de son ignorance de la gravité de l'état de la disparue.

Le juge Ralph Campbell, présidant les débats, a par ailleurs exposé aux membres du jury que la négligence devait nécessairement comporter de la méchanceté.

Au cours du témoignage qu'il a rendu, Robinson, qui porte la barbe, a évoqué une liaison qu'il avait avec une jeune secrétaire blonde, Janice Bonstock. "Ma femme en avait connaissance et n'aimait pas cela. Elle projetait de divorcer," a-t-il dit, ajoutant que Mlle Bonstock l'avait accompagné en voyage à Miami, Floride, une semaine avant la mort de Colette Bonheur.

Robinson a déclaré que sa femme, dont il dit croire qu'elle s'est suicidée, avait déjà tenté de mettre fin à ses jours deux fois dans le passé, dans un cas en se plongeant la tête dans le four d'une cuisinière à gaz, dans l'autre en s'ouvrant les poignets.

Le procureur de la Couronne a cependant fait remarquer au tribunal qu'aucune cicatrice ne prouvait que Mme Robinson s'était blessée aux poignets. Le procureur, Me Kermit Ireland, a d'autre part demandé à Robinson s'il projetait d'épouser Mlle Bonstock. "Non" fut la réponse.

De précédents témoignages ont établi que Mme Robinson est restée inconsciente pendant deux jours et que Mlle Bonstock s'est occupée d'elle et de ses enfants à la demande de Robinson.

La jeune fille a dit que Mme Robinson était précédemment venue la voir pour parler de sa situation conjugale, mais qu'elle avait refusé d'en discuter.

La loi en vigueur aux Bahamas permet aussi bien à la poursuite qu'à la défense d'interjeter appel.

"Petit sommet" aux obsèques d'Adenauer

BONN (UPI, AFP) — Le président Johnson, le président de Gaulle et d'autres leaders occidentaux qui assisteront aux funérailles de M. Conrad Adenauer à Cologne mardi prochain se rencontreront à une conférence au sommet sans caractère officiel, révèlent aujourd'hui des sources du gouvernement ouest-allemand.

A Paris, toutefois, les milieux compétents jugent peu vraisemblable l'hypothèse d'un véritable "petit sommet" qui pourrait se tenir en République fédérale allemande ou dans une autre capitale européenne. Ils affectent de tout ignorer d'une telle éventualité, qui paraît peu vraisemblable, selon eux. Un entretien politique entre les dirigeants américains et français exigerait de part et d'autre un travail de préparation de longue haleine, explique-t-on.

Par contre, à Washington, on indique dans les milieux informés que le président Johnson profitera très probablement de sa présence en RFA pour avoir d'importants entretiens avec les dirigeants ouest-allemands et discuter notamment du projet de traité de non-prolifération nucléaires. Pour l'instant, la Maison blan-

Voir SOMMET en page 2

Montréal entend bannir "tout" désordre du terrain de l'Expo

par Raymond MASSE

L'administration municipale de Montréal a décidé hier de demander au conseil d'adopter un règlement recommandé par les polices provinciale et municipale, et visant à interdire toute forme de manifestation sur le terrain de l'Expo '67.

Le conseil étudiera demain le règlement proposé.

Il a pour but de prévenir notamment toute manifestation — bruyante au pas — et de permettre aux policiers d'intervenir facilement et même spontanément et d'écarter toute personne classée indésirable ou "suspecte".

Il est question dans le règlement de pancartes, d'instruments bruyants considérés comme "inappropriés", d'armes, de requêtes, d'expulsion, etc.

Où s'appliquera le règlement ?

Que faut-il entendre par ailleurs par l'"Emplacement" où le règlement s'appliquera ?

"Emplacement" comprend "les terrains utilisés pour les fins de l'Exposition", ainsi que "l'autoroute Bonaventure et les entrées et les sorties de celle-ci dans le territoire de la ville, ainsi que toute partie du territoire de la ville située dans un rayon de cinq cents (500) pieds de ces terrains ou dans un rayon de deux cents (200) pieds de cette autoroute ou des entrées et sorties de celle-ci".

En adoptant la suggestion de l'administration D.-S., le conseil décrétera que "toute personne qui se trouve sur l'emplacement de l'Expo 67 doit se conformer en tous points aux indications et aux instructions que les policiers de la ville de Montréal, les agents spéciaux de la Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967, dans l'exercice de leurs fonctions, peuvent donner au sujet de la circulation des personnes et des véhicules, de l'admission à l'emplacement ou à toute partie de l'emplacement de l'Exposition et, en général, au sujet de la protection et de la sécurité des personnes et des biens".

Les dépenses

En vertu de ce règlement, seront prohibés :

"a) le port d'affiches, de pancartes, de banderoles ou d'autres signes ou symboles du même genre ;

"b) l'usage d'instruments générateurs de bruits ou de sons, d'amplificateurs, de porte-voix ou d'autres modes d'amplification des sons, sauf ceux utilisés pour la réalisation d'événements prévus au programme de l'Exposition;

"c) les manifestations, les assemblées et les discours non prévus au programme de l'Exposition".

D'autre part, il sera interdit "à toute personne de consommer des boissons alcooliques sur l'emplacement de l'Exposition universelle ailleurs qu'aux endroits prévus à cette fin".

Il sera également interdit "à toute personne de jeter ou de lancer des pierres ou autres projectiles à la main ou au moyen d'un instrument quelconque".

Le règlement stipule également : "Tout policier de la ville de Montréal et tout constable spécial à l'emploi de la Compagnie canadienne de l'Exposition, de leur propre chef ou à la demande d'un agent de sécurité ou d'un agent de protection, peuvent expulser de l'em-

Voir MONTREAL en page 2

Elargissement possible des accords franco-québécois

par Pierre SAINT-GERMAIN

Correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — La question de l'enseignement du français au Québec a été le principal sujet de discussion, ce matin, au Quai Dorsay, à l'ouverture de la session de la Commission mixte de coopération franco-québecoise.

"Tout va admirablement bien", a dit M. Jean Basdevant, directeur des Affaires culturelles et techniques au ministère français des Affaires étrangères, en sortant de cette première réunion.

M. Claude Morin, sous-ministre des Affaires intergouvernementales, qui dirige la mission québecoise, s'est également déclaré très satisfait. Comme M. Pierre de Menthon, adjoint de M. Basdevant, M. Morin estime que les ententes franco-québecoises sur l'éducation et la coopération culturelle seront élargies au cours de la session.

M. Morin est accompagné de M. Jean Chapdelaine, délégué général du Québec en France; des sous-ministres de l'Education et de la Culture, MM. Arthur Tremblay et Guy Frégault; du conseiller culturel de la délégation et de son adjoint, MM. Jean Vallerand et Jean Hamelin, ainsi que d'autres fonctionnaires québecois.

Voir ELARGISSEMENT en p. 2

Les fonctionnaires de Montréal voteront en mai sur une motion de désaffiliation de la CSN

par Michel-G. Tremblay

A la suite de l'assemblée générale des fonctionnaires municipaux de Montréal, tenue hier soir, au Centre Paul-Sauvé, le syndicat, affilié à la CSN, a maintenant une nouvelle constitution. Une deuxième mesure radicale a été adoptée par les fonctionnaires, à savoir qu'ils se prononcent sur une motion de désaffiliation de leur syndicat de la Confédération des Syndicats Nationaux, en mai 67.

Le président André Lanciault a également affirmé que la convention collective n'était pas encore signée. Enfin, de nouvelles élections syndicales auront lieu le 26 mai, lors de la prochaine assemblée générale des membres du syndicat.

Voilà les faits saillants de l'assemblée générale des fonctionnaires.

Le syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal a une nouvelle structure syndicale. Près de 500 membres ont répondu à l'appel de leur bureau exécutif pour sanctionner la proposition d'une nouvelle organisation du syndicat, qui constitue une réforme radicale de la constitution.

Depuis plus de six ans, on discutait de réformes ; l'année dernière, on a demandé à un comité indépendant de trois membres, soit MM. Bruno Meloche de la CSN, Pierre Vadeboncoeur et Me Dollard Dansereau, d'étudier la constitution du syndicat. Deux rapports préliminaires ont été présentés aux fonctionnaires, qui les ont catégoriquement rejetés pour adopter une constitution, appuyée par une pétition de 600 membres, donnant une nouvelle structure à leur syndicat. Trois directeurs du syndicat, MM. Fernand Foisy, J.-Paul des Trois-Maisons, qui a proposé la nouvelle

Voir FONCTIONNAIRE, p. 2

Mort de l'écrivain Léo-Paul Desrosiers

M. Léo-Paul Desrosiers, écrivain et journaliste bien connu, est décédé la nuit dernière dans un hôpital de Montréal à la suite d'une brève maladie. Il était âgé de 82 ans.

Ancien courriériste parlementaire du journal "Le Devoir" à Ottawa, M. Desrosiers fut également conservateur de la Bibliothèque municipale de Montréal, de 1941 à 1951, et chef adjoint du Journal des débats à la Chambre des communes.

Le disparu qui fut tour à tour écrivain, historien, romancier et journaliste laisse une oeuvre littéraire imposante. Peu de temps avant de mourir, il avait remis aux Editions Fides un manuscrit sur Maisonneuve. Cet ouvrage paraitra le 16 mai sous le titre : "Paul de Chomedey, Sieur de Maisonneuve".

Parmi ses ouvrages les plus importants, on relève les titres suivants : "Nord-Sud" (1931), "Les Engagés du grand portage" (1938), "Les Opiniâtres" (1941), "L'Ampoule d'or" (1951) et une suite comprenant trois volumes sous le titre général de "Vous qui passez" (1958-1960).

Le défunt qui était le mari de Michelle Le Normand, décédée en 1964, laisse dans le deuil deux fils, Louis, ingénieur en chef à Gaspesia Sulphite, à Chandler, et Claude, chef du bureau de la traduction au ministère des Forêts à Ottawa.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 h., à l'église Saint-Viateur d'Outremont, et la messe de Requiem sera célébrée par le Père Paul-Aimé Martin, c.s.c., directeur des Editions Fides.

L'inhumation suivra au cimetière de la Côte-des-Neiges.

M. Léo-Paul Desrosiers

AUJOURD'HUI

La loi de la voirie doit être repensée

Le ministre provincial de la Voirie et des Travaux publics, M. Fernand Lafontaine, a proclamé hier que la loi de la voirie devait être totalement repensée. M. Lafontaine a également tenu à rassurer les constructeurs de routes qui s'inquiètent des perspectives d'affaires.

— Page 30

Le rapport Carter, source de confusion ?

Le président de la société Imperial Oil, M. W. O. Twaits, a déclaré hier qu'il n'existe actuellement pas de plus grande source de confusion, dans la perspective économique du Canada, que le rapport de la commission d'enquête Carter sur la fiscalité.

— Page 52

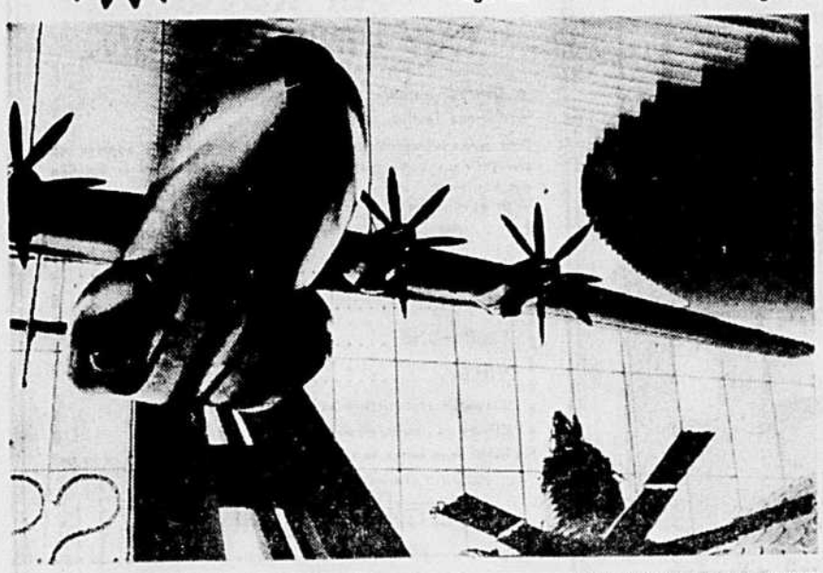

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Le pavillon russe de l'Expo, une exposition à lui seul

Le pavillon soviétique est presque, à lui seul, une exposition. Il faudra des heures de visite attentive pour découvrir chacune des maquettes, sculptures, réalisations techniques d'avant-garde, peintures et autres éléments d'exposition qui ont été entassés à l'intérieur d'un des plus vastes pavillons de la Terre des Hommes.

(Texte et autres photos à la page 19).

"Surveyor-3" a transmis ses premiers clichés de la Lune

PASADENA — (AFP, UPI, PA) — Le troisième robot "Surveyor" qui s'est posé en douceur sur la Lune, hier soir à 7 h. 04, a réussi à corriger de lui-même une panne de courant qui risquait de compromettre sa mission. Cette panne corrigée, il a pu transmettre à la Terre des clichés plus précis des alentours immédiats du cratère peu profond dans lequel, semble-t-il, il a atterri.

Les premiers clichés qu'il a relayés dès hier soir avec une caméra dont la définition n'est que de 200 lignes, sont très flous. Malgré ce défaut, corrigé maintenant que les clichés parviennent avec une définition de 600 lignes, les experts ont pu déterminer que le sol lunaire était relativement plat dans la région photographiée.

Ce qui fait croire à la NASA que le Surveyor s'est posé dans un cratère peu profond provient de la constatation que sur les premiers clichés transmis, l'horizon se trouve surélevé d'environ cinq degrés par rapport à la place qu'il devrait occuper si le sol était parfaitement plat autour de la caméra.

La phase finale du voyage de cette sonde lunaire équipée pour exécuter des forages dans la surface de la lune, s'est déroulé presque normalement, si ce n'est une anomalie signalée peu après l'atterrissage. Le vol de 233,000 milles avait duré 65 heures.

Les dernières minutes qui ont précédé l'alunissage de l'engin lui ont permis de se placer en position d'atterrir, après quoi les rétrofusées l'ont ralenti de 6,000 milles à l'heure à 250 milles à l'heure, pour enfin diminuer à trois milles à l'heure.

En fin de soirée hier, "Surveyor-3" avait déjà pris onze photos. Les six premières montrent l'engin lui-même ainsi que le sol lunaire entre le trépied

Voir SURVEYOR-3 en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 59 à 72
Bandes dessinées / 58
Calendrier des pionniers / 17
Camping / 48 et 49
Courrier "Que faire ?" / 27
Décès, naissances, etc. / 73
Editorial / 4
Finance / 52 à 54
Horoscope / 55
Loisirs et récréation / 58
Mots croisés / 63
Nouvelles internationales / 39
Nouvelles nationales / 57
Radio et télévision / 16
Spectacles et concerts / 34 et 35
Sports / 40 à 44 et 46, 47
Tribunaux / 8
Vie féminine / 22, et 25 à 27
Vie mondaine / 23 et 24
Votre médecin / 10

CKAC 73

Washington offre une désescalade inspirée du plan de Martin

WASHINGTON (AFP, UPI) — Profitant d'une réunion régulière du Conseil ministériel de l'OTASE tenue hier à Washington, le secrétariat d'Etat américain a révélé qu'il offrait de retirer ses forces armées à une distance de dix milles au sud de la zone démilitarisée au Vietnam, à condition qu'Hanoï soit prêt à replier simultanément ses forces jusqu'à dix milles au nord de la zone.

Renchérissant sur cette proposition, le gouvernement de Saigon propose qu'une équipe de la Commission internationale de contrôle s'installe des deux côtés de la zone tampon qui sépare les deux Vietnam, soit de chaque côté du pont de Hien Luong, sur la rivière Ben Hai. Cette équipe serait ainsi à même de "sauvegarder la paix et à rétablir la sécurité". Dans la zone démilitarisée, cette installation permettrait à l'équipe de "remplir plus facilement et plus efficacement son activité de contrôle".

Par ailleurs, on reste dans l'expectative par rapport à Hanoï qui n'a pas encore fait connaître sa position à l'égard des proposition faites par M. Paul Martin, et celles conjointes faites par les Etats-Unis et Saigon.

Les positions de Washington

Washington a choisi la voie de la presse pour faire connaître son projet de retrait de troupes à 10 milles de la zone démilitarisée, projet qui est, en fait, une version élargie (et assortie de précisions) des idées que le chef de la diplomatie canadienne avait avancées la semaine dernière. On sait que le gouvernement de Saigon a donné, mardi, son appui au plan canadien.

Le secrétaire d'Etat a spécifié que si le Nord-Vietnam était disposé à se conformer à un retrait réciproque des forces en présence, toute les actions militaires dans le secteur de 26 milles pourraient cesser. Washington et Saigon, a déclaré le porte-parole du secrétariat d'Etat, M. Robert McCloskey, se tiendraient alors prêts à coopérer pleinement avec la Commission internationale de contrôle afin qu'elle puisse veiller à l'exécution de ce repli au sud, à condition que le Nord-Vietnam accepte le principe du contrôle de la CIC.

L'offre de Washington constitue sa réponse à la proposition en quatre points formulée par le ministre canadien des Affaires extérieures, qui recueille l'entière approbation de l'administration Johnson.

Les milieux officiels américains ont pris note des premières réactions négatives d'Hanoï aux propos de M. Martin, mais ils insistent sur le fait qu'à leur avis le gouvernement nord-vietnamien n'a pas catégoriquement rejeté la proposition canadienne.

"Le gouvernement des Etats-Unis a soigneusement étudié la proposition en quatre points de M. Paul Martin, a déclaré M. McCloskey. Nous estimons qu'elle offre des chances considérables en vue d'une désescalade du conflit au Vietnam et en vue également de la recherche d'un règlement général."

Les milieux officiels américains précisent qu'en cas d'acceptation par Hanoï de cette proposition, la Commission internationale de contrôle (Canada, Inde, Pologne) serait aussitôt consultée.

Etape importante de l'escalade

Par ailleurs, le commandant en chef des forces américaines du Pacifique, l'amiral Grant Sharpe, a très nettement indiqué hier, au cours d'une conférence de presse, que l'heure est grave et a laissé entendre que l'on se dirige à présent vers le franchissement d'une étape importante de l'escalade, qui sera peut-être décisive.

Une vive préoccupation se manifeste, en effet, depuis quelques jours à Washington en ce qui concerne l'éventualité d'une grande offensive communiste. Trois divisions nord-vietnamiennes au moins sont apparemment massées à proximité de la zone démilitarisée et le général Westmoreland a fort à faire pour étoffer de toute urgence les effectifs américains dans ce secteur-clé.

Entre-temps, à Washington, la Commission pour la liberté d'information mise sur pied par l'American Society of Newspaper Editors a déclaré aujourd'hui que le président Lyndon Johnson continuait "à faire tort à son image et à la confiance mise en lui en essayant constamment de manipuler les nouvelles de manière à les faire paraitre meilleures qu'elles ne sont".

La Commission a porté cette accusation au congrès annuel de l'American Society qui s'est ouvert aujourd'hui en présence de 500 des grands noms du journalisme. Le rapport de la Commission déclare qu'en dépit de "légères améliorations ces derniers mois" la tendance de M. Johnson à manipuler les nouvelles demeure flagrante. "Cette tendance, bien qu'évidente dans le cas d'informations de toutes sortes, est des plus dommageable dans le cas du Vietnam", précise la Commission, qui ajoute que la fameuse brèche de crédibilité (credibility gap) dépend, pour une bonne part, du fait que la Maison-Blanche "est préoccupée, et injustement, de considérations politiques internes" plutôt que d'essayer de communiquer loyalement les nouvelles.

FONCTIONNAIRES

SUITE DE LA PAGE 1

structure, et Réal Bibeault, qui l'a appuyé, ont présenté à l'assemblée générale l'organigramme de la constitution qui a été adoptée.

Il est à retenir qu'une proposition a été présentée à l'assemblée concernant une représentation syndicale axée sur l'efficacité, la représentativité et la dépolitisation du syndicalisme des fonctionnaires. Cette proposition, telle que mentionnée dans le rapport dissident de Me Dollard Dansereau, a été proposée par un membre du syndicat et rejetée par l'assemblée.

Désaffiliation

Tel qu'il était attendu, les membres ont donné avis pour que leur syndicat abandonne son affiliation à la CSN. Le 26 mai prochain, lors de la prochaine assemblée générale, le syndicat représentant 4,500 fonctionnaires municipaux, votera sur la motion de désaffiliation de la CSN. Les fonctionnaires reprochent à la CSN de ne pas avoir joué un rôle prépondérant lors du règlement de la grève.

Le contrat n'est pas signé

De plus, le président du syndicat a confirmé que le contrat de travail liant les employés à la ville n'était pas encore signé. M. André Lanciault a déclaré que "la ville n'était pas d'accord avec deux clauses; cependant, si, vendredi prochain, le contrat n'était pas encore signé, le comité exécutif du syndicat prendra les dispositions nécessaires".

Lors de l'assemblée, on a également adopté une résolution recommandant la tenue d'élections syndicales le 26 mai prochain et non en octobre, tel que le prévoit leur constitution.

A ce sujet, le vote ne s'est pas déroulé sans heurts. Le président a déclaré au début que la pétition autorisant cette date était invalide parce qu'il n'y avait que 209 membres qui l'avaient signé. Or à la suite d'un tollé général, le secrétaire a dû refaire le décompte de la liste pour ajouter qu'il y avait eu une erreur, et que plus de 600 membres avaient effectivement signé la requête. La résolution du bureau exécutif du syndicat a tout de même été ratifiée quand le président a démontré que le 26 mai était une date plus propice pour la tenue d'élections, au lieu du 12 mai, comme il avait été proposé.

Commentant les résultats de l'assemblée, M. Lanciault a affirmé "que nous ne devons pas penser en fonction d'une campagne électorale, mais bien en fonction d'une vie syndicale plus intense".

Après lui avoir demandé s'il pensait se présenter de nouveau à la présidence du syndicat, le président a dit "qu'il s'occupait actuellement de la signature de la convention et qu'il n'avait pas pris de décision quant à sa candidature".

Québec entend financer le coût de l'éducation par de nouveaux moyens

QUEBEC. (PC) — Le gouvernement provincial n'entend pas financer uniquement au moyen de l'impôt sur le revenu des particuliers le coût de l'éducation au Québec.

C'est ce qu'a indiqué, mercredi, le premier ministre, M. Daniel Johnson, en commentant une suggestion que lui formulait au cours d'une entrevue, l'Union des conseils de comté de la province.

Le mémoire de l'organisme suggérait de compenser par une augmentation de l'impôt personnel les revenus de $300 millions que perdront les commissions scolaires du Québec en évacuant en partie le champ de la taxe foncière municipale.

M. Johnson a expliqué que le Québec perçoit annuellement $500 millions au chapitre de l'impôt sur le revenu des particuliers. Il faudrait ainsi augmenter cet impôt dans une proportion de 60 pour 100 pour compenser la perte de revenus des commissions scolaires dans le cadre du programme de réaménagement du champ fiscal municipal que l'Union nationale entend mettre en vigueur dès l'an prochain.

Taxe de vente

M. Johnson et le ministre des Finances, M. Paul Dozois, ont indiqué que le gouvernement étudiait présentement plusieurs façons de récupérer les $300 millions qu'implique le réaménagement de la taxation foncière.

"Nous étudierons les formules et les appliquerons d'une façon pratique de telle sorte qu'au bout de deux ans l'on ne soit pas obligé de tout chambarder encore", a indiqué M. Dozois.

M. Johnson a cité l'exemple d'une municipalité du Québec dont le budget annuel est de $3,000 et qui perçoit chaque année $30,000 en taxes de vente.

Cette municipalité a maintenant $60,000 en banque et n'impose qu'une taxe foncière de 1 cent, alors que d'autres municipalités voisines ont peine à boucler leurs budgets.

Dans son mémoire, la délégation des conseils de comté demandait notamment au gouvernement de reviser les critères appliqués pour la redistribution de la taxe de vente.

La Zambie accuse d'espionnage un citoyen canadien

LUSAKA (Reuter) — Cinq Blancs, dont un aviateur canadien, qui ont été arrêtés la semaine dernière en Zambie, ont été accusés d'espionnage au profit d'une puissance étrangère, a-t-on annoncé aujourd'hui. C'est l'avocat de l'un des détenus qui a révélé les accusations aux journalistes.

Le gouvernement de Zambie avait annoncé la semaine dernière qu'ils ne révélerait pas les motifs de la détention parce que cette affaire impliquait de graves problèmes de sécurité. Il laissait toutefois les détenus libres de le faire par le truchement de leurs avocats. Après avoir visité les prisonniers au camp de détention de Mumbwa, à 100 milles de la capitale, les avocats firent part du refus de leurs clients de révéler les accusations. Mais aujourd'hui, Me Derek Kemp, avocat de Ian Haigh, a émis une déclaration contenant les plaintes.

Le Canadien est le capitaine J. (Bunny) Warren, un pilote d'avions à réaction.

Raid aérien sur une centrale thermique près de Haïphong

SAIGON. (AFP, Reuter, PA) — Les Américains ont bombardé aujourd'hui deux centrales électriques de la périphérie de Haïphong, grand port nord-vietnamien. C'est le raid le plus près jamais effectué dans les parages de la grande ville portuaire. Il fait suite à ceux effectués sur le complexe sidérurgique de Thai Nguyen.

Une des centrales électriques se trouve à un mille de Haïphong, et l'autre à deux milles. Un porte-parole dit que les bombes sont tombées sur les tours de transmission. Des observateurs à Saigon disent qu'il s'agit là d'un nouveau progrès dans le sens de l'escalade.

Au cours d'un engagement aérien hier au Nord-Vietnam, les Américains disent qu'ils ont abattu possiblement cinq "Migs" communistes qui tentaient en vain d'intercepter une attaque contre des centres d'entrainement de guerilleros, près de Hanoï.

Comme à l'accoutumé, le haut commandement américain a refusé de confirmer l'information en provenance d'Hanoï selon laquelle deux appareils américains ont été abattus mercredi au cours des combats. On annonce toutefois que les pertes américaines, la semaine dernière ont été de 147 morts, et 1,142 blessés.

ELARGISSEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

La séance de ce matin s'est ouverte vers 11 h. 15 et s'est terminée peu après une heure. Une autre séance devait avoir lieu cet après-midi. La session se poursuivra demain toute la journée; en fin d'après-midi, un communiqué conjoint sera probablement publié et une conférence de presse sera convoquée à la délégation générale du Québec.

vir à la commission d'une infraction au présent règlement."

A quoi s'expose les contrevenants éventuels ?

L'article 11 proposé dit : "Sans préjudice aux autres recours de la Ville, quiconque contrevient à l'une des dispositions du présent règlement est passible d'une amende avec ou sans frais ou d'un emprisonnement. Lorsque la sanction imposée est une amende avec ou sans frais, le contrevenant, à défaut du paiement immédiat de l'amende et des frais, s'il en est, est aussi passible d'un emprisonnement".

Le même article note : "Le juge de la Cour municipale fixe le montant de l'amende qui ne doit pas excéder $100 et le temps d'emprisonnement qui ne doit pas excéder 60 jours. Cependant, l'emprisonnement imposé par défaut de paiement de l'amende ou de l'amende et des frais cesse immédiatement sur paiement de l'amende et des frais, s'il en est".

Le règlement cesserait d'être en vigueur le 31 octobre prochain (L'Expo prendra fin le 27 octobre).

MONTREAL

SUITE DE LA PAGE 1

placement et interdire l'admission sur ledit emplacement de :

a) "toute personne prise en flagrant délit d'infraction au présent règlement ou à toute législation connexe;

b) "toute personne, à la demande expresse d'un représentant autorisé de la Compagnie canadienne de l'exposition".

Enfin, "tout policier de la ville de Montréal ou tout constable spécial à l'emploi de la Compagnie canadienne de l'exposition peut saisir tout objet qui a servi, sert ou peut servir à la commission d'une infraction au présent règlement.

SOMMET

SUITE DE LA PAGE 1

che se refuse à fournir la moindre précision officielle, mais il semble que le chef de l'exécutif américain ait l'intention de passer au moins deux ou trois jours en Allemagne.

Les funérailles attireront la plus grande affluence de chefs d'Etat et leaders politiques que l'on ait vue depuis novembre 1963 à l'occasion des obsèques du président John F. Kennedy. Ce sera la première rencontre entre Johnson et de Gaulle depuis ce temps. Le premier ministre de Grande-Bretagne, M. Harold Wilson, y sera également.

Au nombre des autres hommes d'Etat qui ont déjà accepté d'assister aux funérailles de l'ex-chancelier allemand, on mentionne le premier ministre de Belgique, M. Paul Van Den Boeynants, l'ancien premier ministre japonais Nobusuke Kishi, le ministre des Affaires étrangères de Tunisie, M. Habib Bourguiba, fils, et l'ancien premier ministre sud-coréen Choi Doo-sun.

Le pape Paul VI sera représenté par le cardinal Gustavo Testa, propréfet de la Congrégation de l'Eglise orientale.

Une cérémonie solennelle, un "staatsakt", se déroulera dans la matinée au parlement fédéral de Bonn.

Le service funèbre sera présidé au début de l'après-midi, à la cathédrale de Cologne, par le cardinal Josaf Frings, archevêque de Cologne, ami personnel du défunt et lui-même âgé de 80 ans. Le Dr Adenauer, qui est né en 1876 dans la grande cité rhénane, en a également été le bourgmestre.

Selon certains projets qui ne sont pas encore officiellement adoptés, le corps serait transféré après la cérémonie, sur un bateau qui remonterait le Rhin jusqu'à Rhoendorf, où il sera enterré dans le caveau familial auprès de sa seconde femme. L'inhumation aurait lieu dans la plus stricte intimité, l'illustre disparu l'ayant souhaité dans son testament. Le défunt a été veuf à deux reprises. De ses deux mariages sont issus sept enfants et 24 petits-enfants.

Partout en Allemagne fédérale les drapeaux sont en berne, mais à Berlin-ouest, alors que les drapeaux des alliés occidentaux l'ont été dès l'annonce du décès de l'ex-chancelier, l'unique emblème soviétique flottant sur la partie occidentale de la ville est resté en haut de son mât. Il s'agit du drapeau flottant à côté de ceux des Occidentaux sur le Bâtiment du contrôle allié.

Les nombreux messages de condoléances parvenus à Bonn s'accordent à dire que la disparition de l'un des plus grands hommes d'Etat de notre époque auquel la République fédérale allemande doit tant, sera ressentie dans tout le monde occidental.

Parmi ces messages on remarque ceux du premier ministre du Canada M. Lester Pearson, du président Johnson des Etats-Unis, du général de Gaulle, de la reine Elisabeth d'Angleterre, du premier ministre Harold Wilson, du général Franco, chef de l'Etat espagnol, de Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde, du pape Paul VI, du premier ministre français, M. Georges Pompidou, M. Aldo Moro, président du conseil italien, M. Paul Vanden Boeynants, premier ministre belge, MM. Levy Eshkol, et David Ben Gurion, respectivement premier ministre israélien et fondateur de l'Etat d'Israël, M. Paul-Henri Spaak, ancien ministre belge des Affaires étrangères, M. Edward Heath, leader de l'opposition britannique, M. Tsiranana, président de la République malgache, et de nombreux autres.

SURVEYOR-3

SUITE DE LA PAGE 1

sur lequel il repose. Ces photos, dont la résolution est de 200 lignes, sont très floues, certaines presque indistinctes.

Les techniciens du "Jet Propulsion Laboratory" de Pasadena ont pu cependant y déceler que la fraction de sol lunaire visible était relativement plate, parsemée de minuscules cratères.

Les autres photos représentent un des emplacements d'atterrissage possible des futurs "lunautes", mais on ne peut rien y distinguer à cause de la réverbération solaire. Ce problème n'inquiète pas les spécialistes, car il sera résolu de lui-même au fur et à mesure que le temps passera et que l'angle des rayons solaires changera.

Quant à l'analyse du sol lunaire grâce à une petite excavatrice, elle ne pourra commencer avant ce soir ou même demain.

M. Paul Martin nomme plusieurs ambassadeurs

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a annoncé hier matin la nomination de M. S. F. Rae au poste d'ambassadeur au Mexique ; celle de M. H. F. Feaver à celui d'ambassadeur en Grèce ; et celle de M. J.-L. Délisle au poste de représentant permanent et ambassadeur du Canada auprès de l'Office des Nations unies à Genève.

M. Martin annonce également que M. J. H. Cleveland devient ambassadeur en Colombie, en remplacement de M. W. Dier, récemment nommé commissaire du Canada à la Commission internationale de contrôle à Saigon.

M. Klaus Goldschlag remplacera M. Délisle au poste d'ambassadeur en Turquie et M. John Timmerman devient haut commissaire du Canada à Ceylan.

M. Rae était jusqu'à ce jour ambassadeur auprès des Nations unies à Genève; M. Deaver était ambassadeur au Mexique; M. Cleveland était haut commissaire au Nigéria; MM. Goldschlag et Timmerman faisaient partie de l'administration centrale du ministère des Affaires extérieures, à Ottawa.

La commission BB a payé plus de $½ million en salaires

OTTAWA — Les 11 membres de la commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme ont reçu jusqu'à maintenant la somme de $410,950 en honoraires et un montant de $107,262 en indemnités de déplacement et de séjour, ce dernier montant n'étant pas imposable.

C'est le co-président André Laurendeau qui a touché les honoraires les plus élevés, soit $74,100. Il a de plus reçu des allocations de frais de $13,903.40.

Ces sommes ont été payées pour une période de trois ans et neuf mois. Elles varient d'un commissaire à l'autre suivant le temps que chacun d'eux à consacré à la commission. Ainsi, M. A.D. Dunton a reçu des honoraires de $44,800 et des allocations de $4,150, le père Clément Cormier, $26,600 et $10,922; M. Royce Frith, $40,300 et $11,011; M. Jean-Louis Gagnon, $65,650 et $14,175; M. Paul Lacoste, $14,450 et $575; M. J. B. Ruydnyckyj, $31,800 et $15,090; M. Frank Scott, $32,850 et $7,206; M. Paul Wycsynki, $32,700 et $3,884; Mme G.M. Laing, $33,350 et $21,118.

Grégoire "vendra" l'indépendance aux Européens

OTTAWA (PC) — Le député indépendant de Lapointe et chef du Ralliement national, M. Gilles Grégoire, ira prononcer une série de conférences en France, en Belgique et en Suisse sur l'indépendance du Québec.

M. Grégoire se rendra en Europe vers le milieu du mois de septembre et il sera accompagné d'une dizaine de personnalités du Québec, militant pour l'indépendance.

Cette délégation comprendra des avocats, des médecins, des professeurs, des économistes et des chefs syndicalistes.

M. Grégoire parlera surtout devant des groupes d'étudiants français, des clubs sociaux et des Chambres de commerce.

LA METEO

MINIMUM : 35

MAXIMUM : 55

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, de l'Outaouais, des Laurentides, de Québec, des Cantons de l'Est, de la Mauricie et du Lac-Saint-Jean : généralement ensoleillé et moins froid; vents légers. Minimum et maximum à Montréal et Ottawa : 35 et 55; Québec, Sherbrooke et Ste-Agathe : 30 et 50; La Tuque : 30 et 45; Chicoutimi : 25 et 45. Aperçu pour demain : ensoleillé avec nébulosité croissante en fin de journée.

Régions de Rimouski, Baie-Comeau, Sept-Iles et Gaspésie : généralement ensoleillé et un peu plus doux; vents légers. Minimum et maximum à Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Gaspé, Baie-Comeau et Sept-Iles : 25 et 40. Aperçu pour demain : généralement ensoleillé et plus doux.

OMER DeSERRES

SPECIAL ! SPECIAL ! PEINTURE SHERWIN-WILLIAMS
Blanc seulement

5 FINITIONS : couche de fond, émail lustré, semi-lustré, Latex, blanc extérieur

Le gallon : régulier $8.95 SPECIAL $5.95

Asphalte instantané

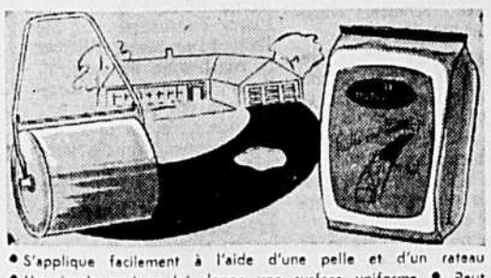

● S'applique facilement à l'aide d'une pelle et d'un rateau ● Un simple rouleau lui donne une surface uniforme ● Peut servir pour : entrée de garage, réparations de trous et fissures, patio, etc. ● 1 sac de 80 lbs. couvre 1 verge carrée par 1" d'épaisseur. Sac de 80 lbs. $2.19

ROULEAU : GARDENETTE

DIAMETRE	PESANTEUR REMPLI D'EAU	PRIX
14" x 20"	110 lbs.	$10.95
18" x 24"	253 lbs	16.95
24" x 24"	344 lbs.	25.95

Taille-haie Sunbeam

● Moteur de grande puissance ● Légère, mais robuste ● Large poignée chromée pour un meilleur maniement.

Modèle HT100 $29.95

Ouvert tous les jeudis et vendredis soirs jusqu'à 9 h. 30
Commandes téléphoniques 288-0251

1406, rue St-Denis (coin Ste-Catherine) 6955, rue St-Hubert (coin Bélanger) Centre d'Achats Wilderton 2785 Van Horne

OMER DeSERRES

CORRECTION

Dans les annonces de Steinberg, édition du mercredi 19 avril, cet article aurait dû se lire comme suit :

TOMATES "CERISES"
rouges, du Mexique
pour vos salades
contenant 1 chopine 29¢

À budget égal c'est chez Steinberg qu'on fait les meilleures emplettes

STEINBERG

COMMERCE DE GAUFRE BELGE (BELGIAN WAFFLES)

A VENDRE

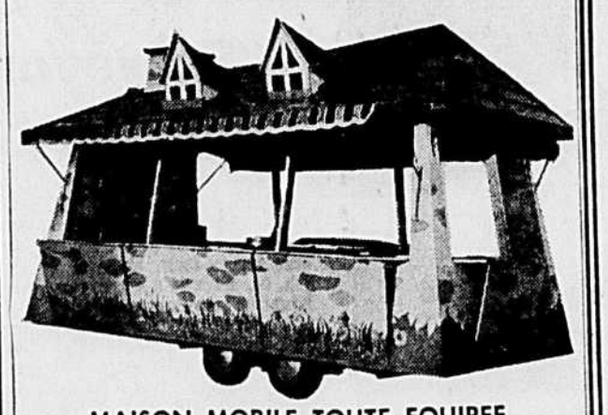

MAISON MOBILE TOUTE EQUIPEE

TELLE QUE VUE A L'EXPOSITION MONDIALE DE NEW YORK. OCCASION REVEE POUR PERSONNE DESIRANT S'INSTALLER près de L'EXPO 67.

PEUT SERVIR AUSSI pour : CASSE-CROUTE, kiosque souvenirs ou d'information, etc.

RAISON DE VENTE AUTRE COMMERCE

PALAIS DU COMMERCE — Suite 23. Tél. : 842-6601

val royal

Projetez-vous d'entourer votre terrain d'une clôture ?

Que ce soit une clôture en redwood de Californie ou une clôture en maille d'acier galvanisé

Val Royal
FAIT L'INSTALLATION
(DANS LA REGION METROPOLITAINE)

● Ouvrage garanti, fait par des experts
● Termes faciles, si désirés

Pour une estimation gratuite et sans engagement, appelez ou envoyez-nous votre plan par la poste en indiquant la location des barrières.

Découpez et mailez à : 12200 boul. Laurentien
NOM .....
ADRESSE .....
TELEPHONE .....
VILLE .....
J'aimerais recevoir une estimation sur :
Clôture en maille d'acier ☐ en redwood ☐

MATERIAUX ET QUINCAILLERIE DE CONSTRUCTION
val royal
BUILDING MATERIALS LTD.
DIVISION DES ENTREPRISES P. H. DESROSIERS

CARTIERVILLE : 12,200 boul. Laurentien Tél. : 334-5320
MONTREAL-NORD : 11,401 boul. Pie-IX Tél. : 322-7341
BROSSARD : 6200 boul. Taschereau Tél. : 676-0311

● Stationnement facile ● Plan budgétaire ● Service de livraison

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 HRES

Lundi, mardi, mercredi de 8 h. à 5 h. 30 p.m. Samedi de 8h. à 12.30 p.m.

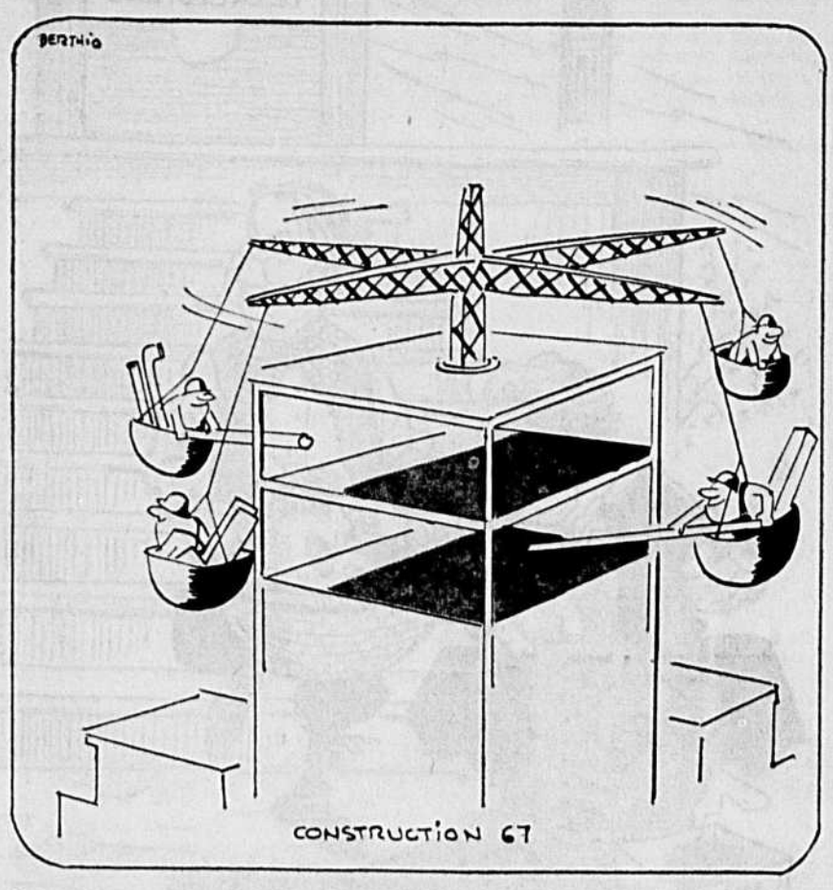

Le tunnel: trois des accusés sont cités à leur examen volontaire

par Léopold LIZOTTE

L'enquête préliminaire des huits accusés de conspiration pour cambrioler une banque du quartier Notre-Dame-de-Grâce, où l'on croyait pouvoir voler de $6 à $7 millions, s'est terminée hier après-midi, le juge Gérard Laganière citant immédiatement trois des prévenus, Fuoco, Orban et Rocheleau à leur examen volontaire, tout en ajournant sa décision à cet après-midi, quant aux accusations à retenir contre les cinq autres.

Dans tous les cas, toutefois, le tribunal a décidé, dès hier après-midi, des cautionnements à accorder ou à refuser à chacun des prévenus au regard de la preuve présentée par le procureur de la Couronne, Me Michel Côté, et des dossiers antérieurs de chacun des prévenus.

Et tout cela peut se résumer comme suit :

Paul Desormiers (le père) ; il aurait été présent aux deux réunions de "conspiration" tenues chez lui et, par la suite, il aurait parlé presque quotidiennement, au témoin Bilodeau, de l'entreprise en cours. Cautionnement de $50,000 ou dépôt de $135,000.

Frank Cotroni : gendre du précédent, aurait assisté aux deux réunions, et aurait été le principal quémandeur de fonds pour la réalisation du projet. Aucun cautionnement.

Pierre Desormiers : beau-frère du précédent accusé et fils de Paul. Aurait assisté aux deux réunions d'organisation, aurait assisté Cotroni dans sa demande de fonds, et a été identifié à la fois par des policiers et par la voisine d'en haut comme s'étant trouvé à quelques reprises dans le logement de la rue Trans-Island. Aucun cautionnement.

Michel Desormiers : frère du précédent et autre fils de Paul. Aurait déclaré à Bilodeau qu'il avait collaboré au creusage du tunnel. Cautionnement de $15,000 ou dépôt de $5,000.

Robert Rocheleau : présent (selon la preuve) à une réunion, et identifié à la fois rue Trans-Island et boulevard Décarie. Cautionnement de $15,000 ou dépôt de $5,000.

Jean-Jacques Beaudoin : présent à une réunion et identifié par des policiers rue Trans-Island. Cautionnement de $25,000 ou dépôt de $10,000.

Théodore Orban : identifié à la fois rue Trans-Island et boulevard Décarie. Cautionnement de $15,000 ou dépôt de $5,000.

Francesco Fuoco : identifié à maintes reprises, rue Trans-Island et boulevard Décarie. Trouvé en possession, lors de son arrestation à Laval, des clefs de la maison du "tunnel". Pas de cautionnement.

Dans tous les cas, il faut cependant le noter, le juge Laganière a également pris en considération le dossier antérieur de chacun des prévenus et le "recul" de la dernière condamnation subie, s'il y avait lieu.

Identifiés par une dizaine de policiers

Au cours de la dernière journée de l'enquête, d'autre part, les choses avaient marché fort rondement et une dizaine de policiers ont déposé sur les observations qu'ils avaient faites, entre le 31 août et la fin de mars dernier, alors qu'ils étaient postés dans deux maisons distinctes, l'une rue Trans-Island, l'autre boulevard Décarie, face à la banque.

Tour à tour, Orban, Pierre Desormiers, Fuoco, Rocheleau et Beaudoin avaient été identifiés comme s'étant rendus, à une ou plusieurs reprises, au local présumément loué par la bande, pour tenter de pénétrer dans une succursale de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal.

Dans certains cas, les policiers les avaient vus entrer en portant certains articles précis, comme des outils, des rouleaux de fil électrique, etc., cependant qu'en d'autres occasions on les avaient vus faire de drôles de détours pour regagner leur voiture, à leur départ.

Certains détectives avaient noté, à l'occasion, de la boue fraîche sur les bottes de l'un d'eux et, pour sa part, un limier déclara avoir très bien reconnu l'un des prévenus, un ancien camarade de classe.

Quant à l'inspecteur Armand Morin, de la police de Laval, il raconta comment il avait trouvé une clef permettant d'entrer dans le logement situé au 5146 Trans-Island, alors que des agents de police de cette ville venaient d'abattre Fuoco au cours d'un cambriolage commis dans cette ville.

Accusation modifiée

A la requête de Me Côté, à la fin de l'audience d'hier, l'accusation de tentative d'effraction a été remplacée par une accusation d'effraction tout court dans le cas des trois prévenus

Voir "TUNNEL" en page 6

Vers l'Expo ! Non. Vers le terrain de stationnement

Dans les rues de la métropole et sur les routes du Québec, des petits panneaux indicateurs bleu et blanc guideront les nombreux visiteurs qui viendront à l'Expo. Ces panneaux ne les amèneront toutefois pas sur l'emplacement de l'Expo, mais les dirigeront plutôt vers l'un des grands terrains de stationnement, d'où ils pourront se rendre à la "Terre des hommes" par l'autobus ou le métro.

Gagnon admet qu'il ...n'admet que lorsque ce n'est pas compromettant

par Léopold LIZOTTE

Jean-Jacques Gagnon, qui, depuis quelques jours, s'emploie assez assidûment à atténuer le témoignage qu'il a rendu en interrogatoire principal à l'enquête préliminaire des 15 policiers accusés d'avoir molesté Louis Sicotte, a fait hier une admission assez singulière.

Et qui est venue, il faut bien le dire, comme un très long cheveu sur une soupe qui n'a pas toujours des relents odorants.

Toujours contre-interrogé par Me Jean Bienvenue, l'un des procureurs des accusés, sur ses multiples déclarations antérieures, le condamné à vie devait avouer, à un certain moment, qu'il avait bel et bien travaillé pour le célèbre Moïse Darabaner, qui a d'ailleurs donné son nom à toute une partie de cette affaire sensationnelle.

Et qu'il était, en quelque sorte, l'inspecteur des terrains ou immeubles, lorsque Moise Darabaner décidait d'accorder un prêt à quelqu'un.

Cette double admission enregistrée au dossier, après une série de dénégations sur d'autres parties de son témoignage à cette occasion, Gagnon ajouta alors, et de lui-même :

"Il n'y a d'ailleurs rien de compromettant là-dedans".

— Est-ce à dire, lui demanda alors Me Bienvenue, que, lorsqu'on vous interroge, vous n'admettez que les parties qui ne peuvent vous incriminer ?

Et, sans hésitation, Gagnon répondit tout simplement :

"Oui monsieur".

Par la suite, Me Bienvenue devait mettre le témoin en contradiction avec une réponse qu'il avait antérieurement donnée à un autre avocat de la défense, Me Michel Proulx.

Me Proulx lui avait en effet demandé, la semaine dernière,

Voir GAGNON en page 6

Une avalanche de petits panneaux indicateurs pour le stationnement

De petits panneaux Indicateurs, qui serviront à guider rapidement les automobilistes vers les grandes aires de stationnement de l'Expo 67, sont installés depuis quelques jours dans différents secteurs de la métropole.

Il s'agit là d'une tâche dont s'acquitte le Service de la circulation de la ville de Montréal en collaboration avec le ministère de la Voirie du Québec.

Ces signaux sont composés d'une paire de panneaux à fond bleu placés l'un au-dessus de l'autre.

Le panneau inférieur montre le sigle de l'Expo 67 et le panneau supérieur montre une flèche orientable à volonté vers la gauche, vers le haut ou vers la droite. Ils sont présentement posés aux abords des intersections principales de la ville. Plus de 400 signaux de ce genre seront ainsi installés dans la métropole d'ici la fin d'avril. Des panneaux d'un modèle identique et à grand format sont déjà placés le long des grandes routes de la région métropolitaine. Tous les automobilistes montréalais et étrangers, désireux de garer leur véhicule hors rue avant de se rendre au "grand rendez-vous", pourront le faire en suivant ces plaques bleues et blanches que l'on enlèvera en octobre.

Ne pas s'étonner...

Par ailleurs, le public ne doit pas s'étonner de voir certains de ces panneaux pointant dans une direction opposée à l'emplacement de l'Exposition universelle. Ils pointent tout simplement vers l'un des grands terrains de stationnement de district.

Le district nord sera desservi par un parc de stationnement de 2,000 véhicules, situé à l'angle nord-est du boulevard Crémazie et de la rue Christophe-Colomb.

Un terrain de stationnement de 4,500 automobiles sera aménagé à l'intersection des rues Aird et Sherbrooke, en face du golf municipal. Ce terrain sera

Voir PANNEAUX en page 6

On semble s'arracher le pavillon des Etats-Unis

par Albert TREMBLAY

Le pavillon américain promet d'avoir un succès fou... même après la tenue d'Expo 67.

Ce pavillon on se l'arrache virtuellement.

Offert à la ville de Montréal, qui se promet d'y aménager quelque chose "d'unique au monde" pour utiliser l'expression de M. Lucien Saulnier, voilà que brusquement le dôme géodésique du pavillon américain suscite l'envie de financiers ontariens.

Et oui...

Un groupe de financiers de Niagara Falls a en effet entrepris des négociations avec le gouvernement américain afin d'acheter le dit pavillon. Si ce projet venait à se concrétiser, le pavillon deviendrait le point de mire d'un centre culturel et de congrès situé tout près des célèbres chutes Niagara.

Mais il y a un "hic".

Voir PAVILLON en page 6

Le budget de Montréal: amère déception de la Chambre de Commerce

La Chambre de commerce du district de Montréal a exprimé sa déception de constater qu'encore une fois Montréal doit recourir à une hausse des taxes foncières pour équilibrer son budget. La Chambre aurait préféré, comme elle l'a déjà recommandé au gouvernement provincial, que Québec comble, au moyen d'une subvention directe, le déficit de la métropole pour l'année financière 1967-1968.

Selon l'association d'hommes d'affaires, cette formule aurait été plus juste pour le contribuable montréalais du fait qu'il doit assumer une double responsabilité finacière à cause du déficit de l'Expo 67, alors que c'est d'abord le gouvernement provincial qui bénéficiera du surplus de revenus créé par la tenue de l'exposition internationale.

En effet, Montréal contribue à raison de 12½ p. 100 aux dépenses de l'Expo alors que seules les sources fiscales provinciales, les taxes de vente, d'hôtellerie, etc., recevront le flux d'argent dépensé par les touristes. La hausse de revenus municipaux provenant de la taxe d'amusement sera insignifiante et c'est pourquoi la Chambre estime qu'une subvention aurait réparti plus équitablement le fardeau entre tous les contribuables de la province

Le porte-parole de la Chambre a ajouté qu'une telle hausse des taxes municipales n'est acceptable que dans la mesure où il s'agit d'une mesure temporaire précédant un réaménagement fiscal entre les différents gouvernements. La Chambre souhaite que le gouvernement provincial ordonne dès 1968 le retrait graduel des commissions scolaires du champ de la taxation foncière. C'est là une recommandation, a rappelé le porte-parole, que la Chambre présente au gouvernement depuis au moins 12 ans.

Tél. 842-8221
JARRY... VALIANT PLYMOUTH CHRYSLER
4384 ST.DENIS
JARRY MOTOR CORPORATION

LOUEZ
Nos compresseurs et nos appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils.
VENTE PIECES REPARATIONS
des fusils et compresseurs
BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG LINCOLN
QUINCY WEBSTER ETC.
Gélinas COMPRESSORS INC.
4845, rue ST-DENIS
Stationnement gratuit à côté du magasin
288-0163
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI MIDI et l'après-midi de 5 à 6

LES SILENCIEUX MIDAS
portent une GARANTIE ÉCRITE, sans conditions, valide aussi longtemps que vous restez propriétaire de votre voiture
PLUS DE 400 ATELIERS AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS. CETTE GARANTIE COUVRE TOUTE AVARIE DU SILENCIEUX : ROUILLE, ECLATEMENT, USURE, ETC.
MIDAS ®
ATELIER
TOUTES CARTES DE CREDIT ACCEPTEES
10,111, BOUL. PIE-IX
321-7108-9
4495, RUE IBERVILLE
526-1627-8
850, BOUL. LABELLE, CHOMEDEY
681-1601
6100, CHEMIN UPPER LACHINE
481-0404.
OUVERT TOUS LES JOURS A PARTIR DE 8 H. A.M.
INSPECTION GRATUITE DES AMORTISSEURS DE CHOCS

Nouveaux numéros de téléphone de
LA PRESSE

PUBLICITE
Grandes annonces 874-7259
Grandes annonces 874-7235
Carrières et professions 874-7245
Annonces encadrées 874-7246
Annonces classées 874-7111

TIRAGE
Livraison à domicile 874-6911

COMPTABILITE
Grandes annonces 874-6892
Annonces classées 874-6900

REDACTION
le jour, du lundi au vendredi
Pupitre 874-7078
Sports 874-7008
Magazine 874-7029
Finance 874-7016
Arts et Lettres 874-7041
Vie féminine 874-7023
Nuit (en tout temps) 874-7061
Soir 874-7272
Samedi 874-7272
Dimanche 874-7272

Pour renseignements concernant tout autre service :
874-7272

POISSON FRAIS
A TOUS LES JOURS
EPERLANS, TRUITE ARC-EN-CIEL, TRUITE DES LACS, AIGLEFIN, DORE, HOMARDS, FILET DE SOLE, FILET D'AIGLEFIN, BIGORNEAUX, PETONCLES, CREVETTES, PATTES DE CRABE, etc.
SAUMON FRAIS
FLETAN FRAIS
CRESSON, PERSIL, ENDIVES, FEVES GERMEES, CHOUX BRUXELLES, LAITUE ROMAINE, LAITUE BOSTON, CHICOREE, BROCOLI, FEVES JAUNES OU VERTES, PIMENTS VERTS OU ROUGES, ARTICHAUTS FRANÇAIS, etc.
A. DIONNE FILS & CIE
1221 o., Ste-Catherine, Montréal coin rue Drummond Tél. 849-2341

Fauteuils — Chaises — Berceuses
Mobiliers coloniaux, etc.
A la BOUTIQUE COLONIALE
Assortiment sans pareil en fait de berceuses de toutes sortes, soit rembourrées ou non, différents finis, grande sélection de tissus.
Modèle illustré (en érable) $29.95
OUVERT jusqu'à 9 h. 30 jeudi et vendredi soir.
Le samedi jusqu'à 6 h. p.m.
A. FORGET INC.
6707, BOUL. SAINT-LAURENT TEL. 274-5568
(juste au nord de St-Zotique)

BROCHEUSE "ARROW"
Tout métal chromé, reliant jusqu'à 40 feuilles. Capacité de 105 broches.
Prix rég. : $6.75
SPECIAL $5.25
5 mille broches gratis...
PILON inc.
FOURNITURES DE BUREAU
● 750 BEAUBIEN 273-9501 ● 800 MONT-ROYAL 524-3081
● 8559 ST-LAURENT 381-6261 ● 851 DECARIE 748-7961
● 280 OUEST, RUE ST-JACQUES 842-4171

CORBEIL
SUR LA PLAZA
A
B
"Sportsgants"
a) Gant de conduite en cuir canadien. Ouvert sur le poignet, fermé par un bouton. Noir, beige, miel, marine. Pointures : 6 - 6½ - 7 - 7½. $5.99
b) Gant court, fermé. Noir, beige, miel, marine. Pointures : 6 - 6½ - 7 - 7½. $4.99
Passeport Expo et Livret-Boni en vente à la mezzanine.
6500, rue Saint-Hubert, angle Beaubien

"TUNNEL"

SUITE DE LA PAGE 1

cités à leur examen volontaire, Me Côté soutenant que le fait de percer quelque 18 trous dans le mur de la banque justifiait cette modification de l'accusation.

Quant aux cinq autres, le juge Laganière devait prendre une décision cet après-midi.

PAVILLON

SUITE DE LA PAGE 1

Montréal a déjà la main, ou presque, sur ce pavillon et reçoit d'une oreille attentive des offres identiques d'autres pays participant à l'Expo.

On parle en coulisse d'un projet important qui "mettrait à contribution" plus d'un des pavillons nationaux. Mais officiellement, le président de l'exécutif montréalais (qui se découvre de plus en plus des talents de diplomate) se contente de dire : "Les projets de ces messieurs de Niagara Falls ne parviennent pas à m'émouvoir". Il ne peut dire s'il y a eu échange de correspondance entre le gouvernement américain et la ville de Montréal et refuse de préciser, officiellement, ce que tout le monde devine : le pavillon américain intéresse la ville de Montréal.

Combien d'autres entreprises entreront dans la course d'ici octobre 1967 ? — Qui aura le dernier mot ?

Deux questions sans réponse pour le moment. Mais chose certaine, "l'avenir" du pavillon américain sera une chose intéressante à suivre de près au cours des prochains mois.

Disons, pour conclure, que les hommes d'affaires de Niagara ont peut-être réalisé un peu tard qu'ils avaient un sérieux concurrent.

Vers 10 h. ce matin, quelques heures à peine après qu'ils eurent fait connaître leur intention à la presse canadienne, ces hommes d'affaires tentaient désespérément d'entrer en communication avec le maire Jean Drapeau.

Cette conversation téléphonique, si jamais elle a lieu, promet certainement d'être drolatique.

PANNEAUX

SUITE DE LA PAGE 1

à la fois utile aux automobilistes qui se rendront à l'Omnium, au mois de juin, de même qu'à ceux qui iront à l'Expo.

Ces parcs de stationnement seront desservis par des circuits d'autobus de la Commission de transport de Montréal reliés à une station de métro. Les terrains de stationnement des districts "nord" et "est" seront à la disposition du public en plus de ceux qui sont aménagés par la Compagnie de l'Exposition universelle le long de l'Autoroute Bonaventure et sur la rive sud.

"The Montreal Star" augmente son prix

Le quotidien "The Montreal Star" se vendra 10 cents l'exemplaire à compter de lundi prochain, annonce-t-on aujourd'hui.

L'édition du samedi continuera toutefois de se vendre 15 cents.

Le "Star", qui jusqu'à maintenant se vendait sept cents du lundi au vendredi, est le dernier quotidien de la métropole à porter son prix de vente à 10 cents.

Il y a des gens qui mentent simplement pour mentir.

Pascal

La plupart des citoyens de l'île Jésus n'auraient pas à subir de majoration importante de taxe scolaire en 1967

par Pierre VENNAT

Il semble que la majorité des contribuables de l'île Jésus n'auront pas à subir de hausse importante de taxes scolaires pour 1967 et que plusieurs bénéficieront même d'une certaine baisse.

C'est du moins ce qu'un sondage auprès des autorités scolaires de Laval a permis de constater, sondage qui a permis encore une fois de déplorer la dispersion des effectifs scolaires sur l'île Jésus, puisqu'il a fallu plus d'une trentaine d'appels téléphoniques au représentant de LA PRESSE pour établir un bilan encore incomplet :

- A **St-Vincent-de-Paul,** il semble que la plupart des contribuables bénéficieront d'une baisse sensible de taxes, à la suite de la réfection du rôle d'évaluation.

En effet, grâce à l'évaluation maintenant uniformisée dans tout Laval, le taux réel de taxation, qui était de $1.97 du $100 d'évaluation en 1966, passera à $1.64 en 1967, soit une baisse de 33 cents.

Le nouveau rôle d'évaluation aura pour effet de faire monter sensiblement les taxes des propriétaires de terrains vacants, mais dans la plupart des autres cas, on bénéficiera d'une baisse de l'impôt foncier scolaire.

Comme la taxe scolaire a déjà été perçue, ceux qui auront payé plus qu'ils ne l'auraient dû bénéficieront d'un crédit sur leur compte de taxe de 1968.

De toute façon, c'est à St-Vincent-de-Paul qu'on enregistrera, semble-t-il d'après les propos du secrétaire-trésorier Roland Bernard, la plus forte baisse.

- A **Laval-des-Rapides,** en général, il semble que les contribuables propriétaires paieront la même chose que l'an dernier en impôt foncier scolaire.

Toutefois, le secrétaire-trésorier Léo Grégoire s'est montré très prudent dans ses nuances.

En effet, le taux réel de taxation baissera de 72 cents le $100 d'évaluation, passant de $2.41 à $1.69.

Toutefois, tient-il à faire immédiatement remarquer, le montant d'évaluation des propriétés montera.

Pour certains propriétaires, par conséquent, malgré le nouveau taux d'imposition, cela signifiera une hausse de taxes.

Pour d'autres, il s'agira d'une baisse.

Pour la plupart, semble-t-il, cela reviendra sensiblement au même.

- A **Fabreville,** il y aura hausse d'un cent le $100 d'évaluation, soit de $1.64 à $1.65.
- A **Duvernay-Est,** on conserve le même taux que l'an dernier, soit $1.62 le $100 d'évaluation.
- A **Ste-Dorothée,** on baisse de 16 cents le taux réel, qui passe de $1.91 à $1.75 le $100 d'évaluation.

Cependant on ajoute aussitôt que l'évaluation étant maintenant plus haute, les propriétaires paieront sensiblement le même montant d'impôt scolaire en 1967.

- A **St-Théophile-de-Laval,** Québec a demandé aux commissaires de monter de 2 cents le taux d'imposition qui passerait de $1.60 à $1.62 du $100. Les commissaires, nous a dit le secrétaire-trésorier, "doivent en discuter."
- A la commission **Les Ecores** (Duvernay), il y aura baisse d'un cent, passant de $1.66 à $1.65 le $100 d'évaluation.
- A **Chomedey,** on baisse d'un cent, passant de $1.72 à $1.71 le $100 d'évaluation.

Il est à noter que cette commission englobera, en septembre prochain, les actuels contribuables de la Commission scolaire de Cap St-Martin, laquelle disparaît comme telle le 30 juin.

Les commissions scolaires de St-François-de-Laval, Vimont, Ste-Dorothée "no 1" et Ste-Rose attendent encore l'approbation de leur budget par Québec et ne peuvent donc pas encore rendre public le taux d'imposition pour leurs ressortiments.

Enfin, il nous a été impossible d'obtenir, hier, le taux de taxe scolaire pour Pont-Viau.

Une voie du tunnel Atwater est fermée

La voie "Verdun-Montréal" du tunnel Ttwater sera fermée à toute circulation à compter de 9 h. 30 demain matin, et il en sera ainsi jusqu'à 6 h. du matin, jeudi de la semaine prochaine.

Pourquoi ? Pour permettre la réfection de la chaussée.

D'après le directeur du Service de la circulation de la ville de Montréal, M. Jacques Barrière, les automobilistes désirant emprunter cette voie du tunnel devront se diriger vers l'est rue Notre-Dame, vers le sud rue Charlevoix, puis traverser le canal de Lachine par le pont Charlevoix, vers l'ouest rue St. Patrick et vers le sud sur la voie de desserte située à l'ouest du tunnel Atwater.

GAGNON

SUITE DE LA PAGE 1

s'il se rappelait à qui il avait remis de l'argent pour mettre le feu à la maison d'une certaine Mme Cora-B. Cyr, près de Québec.

Et il avait alors répondu qu'il ne se rappelait pas à qui ce paiement avait été fait.

Hier, toutefois, et tout en déclarant que c'était une promesse de paiement plutôt qu'un paiement, il soutint qu'il avait toujours su à qui ce paiement était destiné, mais qu'il . . . ne voulait pas révéler le nom de cette personne devant la cour.

Ce qu'il n'a pas été obligé de faire, incidemment.

Par ailleurs, au cours de la séance d'hier après-midi, Me Bienvenue a voulu mettre le témoin en présence d'une déclaration de son avocat, Me Noël Dorion, à Québec, lorsqu'il s'était avoué coupable de divers délits.

Me Guérin s'est alors opposé à cette confrontation, en soutenant qu'il s'agissait des dires d'une tierce personne et que, d'autre part, les relations entre Gagnon et son procureur devaient demeurer secrètes.

Lorsque le juge Loranger a voulu se montrer favorable à cette attitude, le procureur de deux avocats de Québec qui, tout en n'étant pas accusés, sont nommés dans la plainte de conspiration, Me Ross Drouin, a fait un plaidoyer particulièrement enflammé contre une décision possible du tribunal en ce sens et, à la fin, il a véritablement emporté le morceau.

Le juge a permis la question, mais Gagnon devait déclarer qu'il ne se souvenait à peu près pas des paroles qu'avait prononcés Me Noël Dorion devant le juge Achille Pettigrew, même si, plus tard, il aurait remercié son procureur par lettre de ces mêmes "paroles".

Le huis clos pour le reste de l'enquête ?

Au début de la séance d'hier matin, par ailleurs, un nouvel incident s'était produit lorsque Me Bienvenue s'était élevé contre la façon dont un quotidien avait impliqué deux des accusés dans les présumées tortures imposées à Gagnon, alors que ce dernier ne les avait jamais nommés dans son témoignage.

En s'élevant à son tour et, une fois de plus, contre l'utilisation faite d'une déclaration extérieure à la cour pour amener une modification à la déposition du témoin présentement dans le box, le juge Loranger s'est demandé si, pour que les fins de la justice soient mieux servies, il ne devrait pas imposer le huis clos sur l'enquête, d'ici la fin de celle-ci.

Soulignant évidemment qu'il ne voulait pas qu'on l'accuse de vouloir cacher un côté de la médaille, alors que la preuve de la Couronne a été faite publiquement, le tribunal demanda alors l'avis de tous les procureurs en présence.

Me Bienvenue, pour sa part, déclara que la disproportion lui paraissait trop grande entre la privation des justiciables du reportage des délibérations et les inconvénients, même majeurs, encourus par ses clients par certains articles de journaux. Et il se dit, pour l'heure, opposé au huis clos.

Me Yarosky se dit du même avis, cependant que Me Michel Proulx se demanda si c'étaient les accusés qui devaient payer pour les gestes de personnes qui sont "extérieures" à la cause.

Le procureur spécial de la Couronne, Me Guy Guérin, soutint qu'en tout esprit de justice il ne pouvait favoriser un huis clos avant la fin du témoignage de Gagnon, vu que la déposition principale de ce dernier avait été donnée publiquement.

Le juge conclut alors tout simplement :

"Rien n'est changé pour le moment. Mais je verrai . . .".

Il aimait encore mieux mourir . . .

Au cours de son témoignage d'hier, Gagnon a été à nouveau interrogé sur les raisons qui avaient pu le pousser à retarder autant la version des faits qu'il donne aujourd'hui.

Il a alors encore soutenu que c'était sa crainte des accusés qui l'avait fait agir ainsi.

Lorsque Me Bienvenue lui signala qu'il avait ainsi risqué son seulement l'emprisonnement à vie, mais même la peine capitale, le témoin déclara qu'il avait tout simplement préféré faire face à la mort qu'à de nouvelles tortures semblables à celles que, selon ses dires, lui avaient fait subir les prévenus.

Un oubli de $900 !

Un cinéaste montréalais, M. Louis Beaudoin, du 2087 boul. Gouin, avait déposé une ciné-caméra d'une valeur de $900 près de son automobile en stationnement devant le no 3412 de la rue St-André.

Au moment de monter dans son auto il oublia toutefois de reprendre son appareil. Quand il s'aperçut de son erreur, quelques minutes plus tard, il revint à son point de départ. Ce fut peine perdue, sa ciné-caméra s'était déjà volatilisée !

Deux jeunes accusés : l'un avoue

Deux jeunes bandits ont fait une nouvelle apparition en Correctionnelle pour répondre à des accusations de vols à main armée.

Michel Vézina, 21 ans, demeurant à Rosemont, a été cité à son procès aux Assises sous des inculpations d'avoir dévalisé quatre pharmacies de la métropole entre le 5 mars et le 6 avril. Ses "gains" auraient totalisé $910 aux dépens de pharmaciens qui l'ont tous positivement identifié à l'enquête préliminaire devant le juge Jacques Trahan.

Vézina a subi immédiatement son examen volontaire et il n'a obtenu aucun cautionnement en attendant son procès.

De son côté, **Pierre Bernard,** un jeune homme de 19 ans, qui avait été trouvé flânant aux alentours de la banque de Nouvelle-Ecosse, au 4785 Van Horne, recevra sa sentence le 3 mai après avoir admis sa culpabilité à des accusations de conspiration et de tentative d'effraction.

Il avait été conduit devant le juge Jacques Trahan pour subir son enquête préliminaire.

Le coupable, demeurant au 1181 rue Union, et qui est concierge dans un cinéma, avait été appréhendé le 9 avril dernier après que les policiers eurent découvert que la maçonnerie de la banque avait été forcée.

Vol à main armée dans une station de métro

Un bandit a réussi à s'enfuir avec un butin évalué à $563, peu avant 1 h., la nuit dernière, à l'issue d'un vol à main armée commis sur la personne d'un employé de la Commision de transport de Montréal, aux guichets de la station de métro Berri et Sherbrooke.

Après avoir franchi le tourniquet qui permet d'accéder aux quais, l'individu a prétendu que la distributrice de correspondances ne fonctionnait pas pour faire sortir sa victime, M. Onésime Therrien, de sa cabine protectrice.

Brandissant aussitôt un revolver de gros calibre, le bandit a sommé l'employé quinquagénaire de ne pas intervenir pendant qu'il pénétrait lui-même dans l'enclos des guichets et raflait $363 en espèces et des liasses de billets de métro évalués à $200 avant de regagner la rue et disparaître à la course.

Le feu ravage un hôtel et trois magasins

HAWKESBURY (PCf) — Un hôtel et trois autres établissements commerciaux de la rue Principale de Hawkesbury, localité située à mi-chemin entre Montréal et Ottawa, ont été la proie des flammes tôt aujourd'hui. Personne n'a été blessé mais les pertes matérielles sont fort élevées.

Le feu a ravagé l'hôtel King Edward, la pharmacie Dumont, le magasin de lingerie pour dames Dolphin et le magasin Bond's Clothing Store.

Les clients de l'hôtel de même que les locataires des logements situés au-dessus des magasins ont été conduits en lieu sûr.

Les plans du pont destiné à relier Cantic et Noyan

LACOLLE. — Les démarches entreprises, il y a plusieurs années, en faveur d'un pont, destiné à relier les localités de Cantic et de Noyan, semblent conduire à des résultats. Le gouvernement québécois se préoccupe du projet.

L'érection du pont coûterait deux millions et demi de dollars. Le ministère des Travaux publics autorise la firme d'ingénieurs Monarque, Morelli, Gaudette et Laporte, à en terminer les plans. Depuis quelque temps leur préparation demeurait en suspens. I

PEPSI

concours

LE MONDE FASCINANT DE l'expo

GAGNEZ 2,250 francs

et des vacances pour deux en France (ou $500 et un voyage pour deux au pays de votre choix participant à expo67). Il reste 1 tirage de Grand Prix : le 1er mai 1967. Le gagnant du Grand Prix reçoit $500 en chèques de voyage et deux billets d'avion aller-retour par BOAC.

300

prix en argent chaque semaine, jusqu'au 1er mai 1967.

Gagnez chaque semaine des francs français — livres anglaises — lires italiennes — pesos mexicains — yens japonais — schillings autrichiens — marks allemands — florins hollandais — dinars yougoslaves — bolivars du Venezuela.

Un souvenir d'expo67 avant l'ouverture d'expo67 !

Chacun des prix hebdomadaires vaut environ de $2.70 à $3.50 en devises canadiennes et peut évidemment être converti à votre banque habituelle.

Toutes nos félicitations aux gagnants hebdomadaires suivants . . .

LIVRES *anglaises*

Madeleine Allie, Nicole Bertrand, Germaine Boivin, Jean Corbeil, Mme A. Dion, Miss Margaret Fraser, J. D. Handfield, Raymond Kozak, Roland Laterdresse, M. Lussier, Mrs. Anita McGrath, Gilles Pelletier, Pauline Rivard, M. Scholnikoff, Mrs. Sheila Thompson.

FRANCS *français*

Jane Amos, Mario Bérubé, R. Cardinal, Mme L. Courchesne, Annette Dionne, Mme Cécile Farley, Mrs. B. Golberg, Mrs. N. Inglis, Mme M. Lamarche, Marius Légaré, Mme Paul Moisan, H. Orenberg, Mme E. Prescott, Mrs. E. J. Ryan, J. Stapleton.

LIRES *italiennes*

Mme Simonne Allard, Denise Bernier, Mme Léo Chêné, T. Decelles, Mrs. R. Erskine, Madeleine Germain, M. Lionel Huet, Mme Céline Laliberté, Jacques Leblanc, Joseph Michalovic, Mme J. Ouimet, Guy Poissant, Réjean Roy, J. Smallcombe, Danny Waldston.

PESOS *mexicains*

Landolo Armandu, B. Betzeme, Mrs. R. K. Carty, Nicole Couturier, Rose Dodier, Mme G. Gagné, Mrs. F. Henri, Lisette Langevin, Mme B. Lemay, Richard Mongeau, D. Pocelli, D. Girouard, Mrs. Eile Saikkonen, Larry Stevens, Mme Lise Tremblay.

YENS *japonais*

Mrs. R. Armstrong, Mme H. Bignell, Mme Cécile Cecyré, Mrs. G. Cruise, Carlo Dostie, André Gagnon, Liliane Hepburn, Mme Gisèle Lachapelle, Robert Lauzon, Ginette Montambault, Mme Laurette Paiement, Marcel Prévost, Mme G. St. Cyr, Kenneth Stevenson, A. Weinstein.

SCHILLINGS *autrichiens*

Mme C. Barbeau, Fernand Blanchard, Gilberte Charette, Jimmy Corso, Mariette Dupuis, G. Gagnon, Mme H. Hersh, Israel Lachousky, Conrad Lavery, Monique Masse, Mrs. J. J. Nelligan, Lucienne Pilon, Denis Robitaille, Gérard Simard, Pal Tuza.

MARKS *allemands*

Bert Baumstark, F. Van Bocksteele, Mme A. Charron, Mardoche Dahan, Mme Robert Duquette, Mme Marthe Gareau, S. Honigsberg, Thérèse Ladouceur, Paul Lavoie, Mme C. Matte, B. Nullmeyer, Phyllis I. Redman, Gaston Rousseau, Jeanne Siminski, Lionel Vézina.

FLORINS *hollandais*

Brian Barnette, Mme René Blanchard, Dorothée Charette, R. Cusson, J. Paul Durocher, M. Thomas Gallagher, Maurice Juneau, Ginette Lapointe, R. G. Lesage, Jean Roch Morin, André Paquette, F. Rachubinski, Gérard Santerre, Taylor Ginette, Mary Yakobina.

DINARS *yougoslaves*

Robert Albert, Germain Bernard, Dibbie Cabinsky, Mrs. Pearl Dawe, Antonnette Erazola, F. Gemmaro, V. Hounanyan, André Lahaye, M. Claude Lebeau, Mme Albert Meunier, Mrs. Denis Ouimet, M. Michel Poirier, Mme Ernest Roy, Joseph Sirsly, Jean Vinet.

BOLIVARS *du Venezuela*

Marc Beaudet, Mme Laurette Boisvert, Bernard Chartier, Maurice D'Amours, Mrs. V. Duquette, Claude Gauthier, Jean Houle, Hermel Lagacé, Pauline Lavoie, Mercier Huguette, Mr. K. Odabashian, Adrien Plourde, J. P. Rousseau, John Sirois, Yvon Viau.

. . . ainsi qu'aux 150 autres gagnants de cette semaine

Participez maintenant ! Participez souvent ! Vous pouvez gagner la semaine prochaine !

Tous détails chez votre détaillant habituel.

Le Conseil de la TV-couleurs déclare:

Nous avons 1,228 raisons de plus de croire que les téléviseurs-couleurs Philips sont les plus avantageux à Montréal

Ces 1,228 raisons nous ont été fournies par des gens comme vous. 1,228 personnes sur 1,805 déclarèrent que l'image en couleurs Philips était "la plus naturelle . . . la meilleure".

Cette enquête d'Elliott Research Corporation Limited eut lieu dans un grand centre d'achats. On y avait groupé des téléviseurs-couleurs de quatre grands fabricants. Ainsi que le montre la photo, seuls les écrans étaient visibles et seule la qualité d'image influença les personnes interrogées.

Les 10 autres raisons vous seront démontrées aux centres du Conseil de la TV-couleurs. Nous serons heureux de vous montrer pourquoi la TV-couleurs Philips "sans tâtonnement" est la plus avantageuse. Ses caractéristiques automatiques sont plus nombreuses: accord fin automatique, "blanc" automatique, stabilité verticale automatique, démagnétisation automatique, compensation automatique des contrastes, stabilité horizontale automatique . . . il y en a 10 en tout! Le réglage des couleurs, très à l'avant-garde, est donc simplifié . . . et plus sûr.

Brochure gratuite de 20 pages! Elle répondra à toutes vos questions sur la télévision-couleurs. Vous l'obtiendrez au centre du Conseil de la TV-couleurs, où vous pourrez également consulter le rapport de l'enquête Elliott Research. Après en avoir pris connaissance, vous comprendrez que la TV-couleurs Philips "sans tâtonnement" est à votre portée.

Voici les membres du Conseil de la TV-couleurs

RAYMOND BEAUDRY INC., 119 St. Charles ouest, Longueuil, Qué. 674-6245

BELOEIL TV SERVICE, 5247 Bélanger est, Montréal. 721-8431

LANGELIER-VALIQUETTE LTÉE, 510 est rue Ste. Catherine, Montréal. 842-8811

LÉVESQUE TV ENRG., 4205 Beaubien est, Montréal. 727-2551

LES AMEUBLEMENTS PHIL JOLY INC., 121 est rue Blainville, Ste. Thérèse de Blainville, Qué. 625-2631

LEGAULT ÉLECTRIQUE INC., 6274 Christophe-Colomb, Montréal. CR. 1-1817, CR. 1-4221

GUY CHARETTE LTÉE, 530 Blvd. Laurier, Beloeil, Qué. 467-2841

CONSEIL de la TV-COULEURS

LORRAIN RADIO ENRG., 1498 Bélanger est, Montréal. 729-1711

CENTRE D'ÉCONOMIE DU NORD, 1448 est rue Fleury, Montréal. 389-4772, 389-4200

"SHOWERFOLD"

VOUS INVITE AU SALON HABITAT

(Place Bonaventure au centre de l'expo)

PORTES DE DOUCHES ET BAIGNOIRES "SHOWERFOLD" A PANNEAUX ACCORDEONS

"Showerfold" — le révolutionnaire écran pliant de baignoire et douche, qui remplace les dangereux écrans de verre ou rideaux de douches, est salué par les constructeurs de maisons et les ingénieurs en sécurité comme le plus grand progrès réalisé pour la salle de bains depuis des décades. Au lieu de verre, les panneaux Showerfold sont fabriqués d'Alathon DuPont translucide, flexibles et de durée à vie.

SPECIAL D'INTRODUCTION

$5.00 DE RABAIS SUR LE PRIX DE DETAIL DURANT LE SALON HABITAT

LISTE DES DEPOSITAIRES "SHOWERFOLD"

Jean Martin Inc., Pierrefonds 626-3967	South-Shore Flooring Enrg., St-Bruno 653-6997	Vitrerie St-Jérôme Inc., St-Jérôme 432-9701	A. & R. Dinelle Enrg., Montréal 273-2538	Val Royal Cartierville 334-5320 Pie-IX 322-7341 Brossard 676-6311	Lafortune & Sarrazin Enrg., Montréal 272-2963	J. C. Lauzon Ltée, Montréal 334-4560
Vitrerie Longueuil Longueuil 677-0644	Vitrerie Lebeault Inc., Ville St-Laurent, 334-4950	Vitrerie André Lanthier Pierrefonds 626-3170	Vitrerie Claveau Inc., Laval-des-Rapides 663-3903	Centre de Vitre de Montréal Inc., Montréal-Nord 323-4570	René Thomas & Fils Inc., Varennes 652-2927	Vitrerie Ville-Marie Ltée, Montréal 254-4505

L'artériosclérose est possible chez l'enfant

AUGSBOURG (AFP) — L'artériosclérose, cette maladie des artères que l'on croyait spécifique des gens âgés, frappe également les très jeunes enfants. Le professeur M. Aufdermaur, de Lucerne, en a apporté les preuves en produisant devant le 39eme congrès médical d'Augsbourg les résultats d'autopsies pratiquées sur de jeunes enfants victimes d'accidents mortels.

L'artériosclérose est caractérisée par un épaississement de la paroi artérielle qui tend à oblitérer la lumière du vaisseau. Le sang ne passe plus qu'en très petite quantité et les tissus situés au-delà de l'oblitération se nécrosent.

L'origine de cette affection vasculaire est très mal connue. Le cholestérol, en particulier, et l'alimentation trop riche en graisses en général, ont été souvent mis en cause mais sans preuve déterminante.

Les enfants examinés par le professeur Aufdermaur avaient des vaisseaux dont le lumière était diminuée de près de 70 p. cent sans que pour cela les symptômes de la maladie ne se manifestent. Des constatations identiques avaient déjà été faites lors de la guerre de Corée, chez des soldats américains tombés sur le champ de bataille. On avait à l'époque considéré qu'il s'agissait d'un phénomène limité aux Etats-Unis.

Cette découverte ouvre une voie nouvelle de recherches. Les spécialistes vont devoir tenter de vérifier si l'artériosclérose des sujets âgés est la même que celle des enfants et, dans l'affirmative, trouver le mécanisme pathologique commun.

L'hormone mâle augmente l'ARN

CHICAGO (Illinois) (AFP) — La science a peut-être marqué un point important dans la lutte contre le cancer. Un savant de la Chine nationaliste, le professeur Shutsung Liao, a communiqué à Chicago, au 51ième congrès des Sociétés américaines de Biologie expérimentale, qu'il avait établi que l'hormone mâle connue sous le nom de testotérone stimulait la production d'acide ribonucléique. Il se trouve que l'acide ribonucléique représente un ensemble de protéines, les ribosomes, capables de synthétiser des groupes entiers de cellules.

La médecine essaie de découvrir le processus exact de l'action hormonale sur l'organisme humain, car les troubles qui affectent ce mécanisme sont à l'origine de maladies très graves comme le cancer des poumons et de la prostate ainsi que la leucémie.

Le professeur Liao a mené ses recherches sur des rats émasculés. Ayant injecté directement la testostérone à une partie d'entre eux, le biologiste a pu établir une augmentation très sensible d'acide ribonucléique chez les sujets ainsi traités. En revanche, aucun phénomène analogue n'a pu être relevé chez les rats qui n'avaient pas reçu d'appoint hormonal.

Découverte capitale sur les enzymes

EVANSTON (Illinois) (AFP) — Deux biologistes américains, les professeurs Mario Marini et Charles Martin, de la Northwestern University, Illinois, ont mis au point une technique permettant de modifier la structure des enzymes et de les faire revenir sans dommage à leur état primitif.

C'est la première fois qu'une telle expérience est réalisée sur une molécule biologique. Les enzymes sont des ferments solubles qui règlent les fonctions biochimiques de la plupart des organismes vivants.

Les travaux des deux chercheurs ont porté plus particulièrement sur l'enzyme de la fonction digestive, la chymotrypsine. Cette dernière ayant été traitée préalablement à l'aldéhide formique, les professeurs Marini et Martin ont constaté qu'elle reprenait son état originel par la simple addition d'eau.

Grâce à cette découverte, les enzymes seront mieux connues et la technique de leur fabrication à des fins médicales pourra être en conséquence perfectionnée.

votre médecin vous parle

Rédigé sous les auspices du Collège des médecins de la province de Québec

La bursite, l'aphasie

par le Dr Michel Dupuis

La bursite est une condition inflammatoire d'une bourse séreuse. Une bourse n'est ni plus ni moins qu'un coussinet assurant le glissement facile de deux structures l'une sur l'autre, grâce à un liquide qu'on appelle séreux et qui est logé dans la bourse. On peut comparer la bourse à un raisin dont on exclut le centre pour ne garder que la pelure, dont on peut très bien faire glisser les parties l'une sur l'autre avec le bout des doigts. Par exemple, à l'épaule, il existe une de ces bourses qui est placée entre le tendon d'un muscle et un os, facilitant le glissement du premier sur le second.

La bourse peut s'enflammer pour diverses raisons, donnant une bursite. Parfois, ce peut être un traumatisme violent, surtout en ce qui regarde l'épaule, et alors la douleur est très violente, parfois intolérable. D'autres fois, cela peut être des traumatismes mineurs, mais répétés. L'exemple classique est celui de la bursite prérotulienne ou infra-rotulienne, que l'on rencontre chez les gens qui passent de longues heures à genoux, comme les poseurs de tapis, les bonnes et même . . . les religieuses. En fait, vous connaissez probablement l'expression "genou de soeur" qui est employée comme synonyme de la bursite infra-rotulienne. On pourrait aussi parler de la bursite du coude, qui survient rapidement à la suite d'un choc sur le coude, ou lentement chez les gens qui au cours de leur travail ou autrement sont appelés à s'appuyer souvent sur leur coude.

On pourrait ajouter d'autres exemples moins fréquents. Sachez aussi qu'une bursite peut se calcifier, c'est-à-dire qu'il peut se former à l'intérieur des dépôts de calcium; ce qui complique évidemment le problème. Lorsque votre médecin vous parle d'un dépôt de calcium dans votre épaule, il veut généralement parler d'une bursite calcifiée.

Que vous présentiez des symptômes, aigus ou non, d'une bursite, voyez votre médecin sans tarder, car plus cette condition est traitée tôt, plus on a de chances de réussite. Si l'on attend des mois ou des années, il faudra souvent recourir à la chirurgie.

L'aphasie

Les problèmes de la parole sont multiples. Par exemple, l'aphonie est une condition qui empêche un être d'émettre des sons parce que l'organe émetteur est défectueux. Ainsi, si on doit enlever les cordes vocales à cause d'une maladie quelconque, le malade devient aphone.

La dysarthrie est différente en ce sens que les cordes vocales sont normales, mais le patient ne peut pas articuler ses mots. Cette condition peut se rencontrer par exemple chez ceux qui ont des troubles de coordination; ce qui donnera une prononciation hachée et indistincte.

L'aphasie est un problème beaucoup plus complexe. L'émission des sons et la prononciation sont théoriquement normales, mais le patient a perdu le sens des mots, et ne peut plus traduire sa pensée par des paroles et vice-versa. Autrement dit, le haut-parleur est bon, l'amplificateur est bon, mais la transmission ne l'est pas.

L'aphasie peut être sensorielle, motrice ou mixte. Dans l'aphasie sensorielle, le patient ne comprend pas le sens de ce qu'on lui dit ni de ce qu'il lit. C'est exactement comme si on lui parlait en chinois. Dans l'aphasie motrice, c'est le contraire qui se produit, et le patient ne peut plus traduire sa pensée par des mots, exactement comme un enfant qui n'a pas encore appris à parler. Généralement, il ne pourra pas écrire non plus, l'écriture étant simplement une autre forme de l'expression. L'aphasie peut aussi être mixte, c'est-à-dire sensorielle et motrice à la fois.

A côté de ces atteintes globales dont nous venons de parler pour l'aphasie motrice ou sensorielle, il peut y avoir des atteintes beaucoup plus localisées telles la dyslexie qui est une difficulté à lire et que l'on retrouve chez certains enfants; l'agraphie ou la dysgraphie, qui est l'impossibilité ou la difficulté à écrire; la jargonaphasie, qui consiste à tout mêler les mots en un jargon incompréhensible, etc.

Il y a toujours une cause primaire à un problème de la parole, et il faut rechercher cette cause. Après que la cause primaire a été éliminée, il est bien important que l'on fasse la rééducation de la parole, travail accompli par les orthophonistes.

PHARMACIE PLACE VERSAILLES
7275 EST, RUE SHERBROOKE
PRESCRIPTIONS
FAITES UN MEILLEUR USAGE DE VOTRE BUDGET FAMILIAL ET RENDEZ-VOUS À NOTRE PHARMACIE DÈS AUJOURD'HUI

PROFITEZ DES MAINTENANT DE CES SPECIAUX EN SUPER-VEDETTE
POUR UN TEMPS LIMITE SEULEMENT

AGAROL
SOULAGE LA CONSTIPATION
Rég. 1.59
SPECIAL .97

NICE'N EASY
Rég. 2.25
SPECIAL 1.53

CEPACOL
GARGARISME 14 ONCES
Rég. 1.40
SPECIAL .97

CONTAC-C
CAPSULES CONTRE LE RHUME
Rég. 1.49
SPECIAL 1.27

SUCARYL SODIUM — REG. 5.30 — SPECIAL 2.97
COUCHES Flush-a-Byes — REG. 2.69 — SPECIAL 1.97
Q-TIP EN 180 — REG. 1.18 — SPECIAL 77¢
NEET, jarre ou tube — REG. 1.25 — SPECIAL 97¢
RESDAN 10 ONCES — REG. 2.25 — SPECIAL 1.67
ANACIN 100 COMPRIMES — REG. 1.39 — SPECIAL 97¢
KOTEX-MODESS en 48 — REG. 1.95 — SPECIAL 1.57

COMMANDES POSTALES ACCEPTÉES • CARTE CREDICO HONORÉE • CHÈQUES D'ALLOCATION FAMILIALE ÉCHANGÉS
CENTRE D'ACHATS PLACE VERSAILLES
LIVRAISON GRATUITE
Au sud de Beaubien et à l'est de Viau, jusqu'au Bout-de-l'Ile
352-5511

COLLEGE VILLE-MARIE
Ecole secondaire indépendante reconnue par la Faculté des Arts de l'Université de Montréal et par le ministère de l'Education
Directeur : M. Aurèle Daoust
Examens d'entrée en 8e classique (éléments latins) et en 8e année scientifique
GARÇONS ET FILLES
Les 22 et 29 avril 1967 de 9 h. a.m. à midi
(Examen réservé aux élèves de 7e année et à ceux de 6e année qui ont une moyenne supérieure à 75%)
Inscriptions en cours pour les autres degrés et les autres sections du secondaire
1380, rue Gilford, Montréal 34
Téléphone : 525-2516

Richelieu
Gagnez de l'argent à l'émission
Variétés Richelieu
Jacques Proulx s'entretient au téléphone avec deux auditrices et leur remet $20 en argent chacune, au cours de son émission diffusée deux fois la semaine par CKAC sur un réseau de cinq stations du Québec : CJLM, CJSM, CJSO, CKJL et CKTR
Mercredi et jeudi à 10 h.15 a.m.
CKAC/73

EVERGREEN vous garantit un gazon plus vert en 7 jours* ou deux fois son prix d'achat remboursé

Utilisez l'engrais EVERGREEN et, au bout d'une semaine, votre gazon sera vert, luxuriant; il fera l'envie de vos voisins. La C-I-L s'en porte garante et vous remboursera deux fois le prix d'achat si vous n'obtenez pas les meilleurs résultats possible. Il faut, évidemment, suivre le mode d'emploi indiqué sur l'emballage. EVERGREEN est un engrais équilibré pour les plantes dont la formule a été spécialement mise au point et homogénéisée pour les gazons et les jardins. Une seule application d'EVERGREEN suffit pour nourrir gazons et plantes pendant toute une saison. D'emploi facile et sûr, EVERGREEN ne brûle ni les gazons ni les plantes.

Avez-vous des problèmes particuliers? Essayez ces autres produits C-I-L: EVERGREEN avec herbicide, Lawn Doctor ® et Rose Doctor ®.

*Si on l'applique selon le mode d'emploi.

ENGRAIS POUR PELOUSES ET JARDINS C-I-L

Ann. No. CIL-67-4AF
Préparée par Ronalds-Reynolds & Company, Bureau de Montréal

St-Jérôme : acquittement du propriétaire d'un restaurant incendié

SAINT-JEROME — Dans une cause aux assises à Saint-Jérôme, portant sur un incendie présumément d'ordre criminel, un restaurateur dans les Laurentides, Marcel Lorange, a obtenu un acquittement. Les douze jurés n'ont pas eu à délibérer ; ils se sont tout simplement rendus aux indications du juge Albert Leblanc.

Le tribunal a ainsi accepté une requête de non-lieu, formulée par l'avocat de la défense, Me André Fauteux, soutenant que le ministère public n'avait pu établir la moindre preuve de connivence, entre l'incendiaire et le propriétaire du restaurant sinistré.

Le restaurant La Diligence, situé à Ivry-nord avait été entièrement rasé par les flammes, à la fin de décembre 1965. Le propriétaire de l'établissement avait ensuite touché la somme de dix-neuf mille dollars, en provenance de trois firmes d'assurances. A ce sujet, au printemps suivant, le juge Armand Sylvestre avait condamné un récidiviste du nom de Claude Tourigny, à neuf mois d'emprisonnement. L'intimé avait admis avoir mis le feu.

Lors de l'instruction préliminaire de Martin Mourand, un co-accusé, Tourigny avait prétendu que Mourand et Lorange avaient tramé la destruction de l'établissement, dans le dessein d'en retirer les assurances. Il avait même soutenu qu'on lui avait promis de l'argent et un emploi, s'il parvenait à mettre le projet à exécution. Mais, interrogé par l'avocat Paul-Emile Lejour, ce témoin avait relaté une version différente.

D'après Tourigny, à ce moment, il n'avait pas été, entre les trois hommes, question d'incendier le restaurant. Sa destruction tenait à une maladresse. Apprenant du restaurateur la fermeture de l'établissement, un certain soir, il avait conçu le dessein de le cambrioler. Durant son manège, il aurait renversé parmi des papiers une étuve alimentée au gaz butane. Partant, il avait détruit le restaurant de fond en comble.

La CTM prévoit plus de clients

(par R.M.) — La Commission de transport de Montréal prévoit qu'elle transportera durant l'année financière débutant le 1er mai 56,200,000 "usagers payants" de plus que durant l'année qui s'achève.

Il en sera ainsi à cause de l'affluence suscitée par l'Expo.

En effet, dans son "budget de recettes et dépenses pour l'exercice du 1er mai 1967 au 30 avril 1968", la CTM prévoit transporter 341,000,000 "usagers payants", comparativement 284,800,000 en 1966-1967.

La CTM prévoit d'autre part qu'elle enregistrera un "surplus" de $316,425 alors que l'année 1966-1967 se terminera avec un déficit de $4,906,912, d'après son budget revisé le 12 janvier dernier.

Durant l'année qui prendra bientôt fin, les dépenses seront, au total, de $61,110,655, et les recettes, de $56,203,743.

Quant à l'année 1967-1968 qui débutera dans une dizaine de jours, les dépenses doivent atteindre $83,957,046, cependant que les recettes sont estimées à $84,273,471, ce qui donnera le surplus de $316,425.

Voici la répartition des recettes prévues : usagers, $78,900,000; billets non utilisés, $400,000; autobus loués, $3,161,945; contrats de service, $380,000; publicité, $655,000; loyers du bureau-chef, $130,970; loyers dans stations de métro, $240,000; loyers divers, $50,556; recouvrement sur réclamations, $180,000; escomptes sur achats, $25,000; produits de la vente d'immeubles, $100,000; revenus divers, $50,000; autres recettes, $1,431,526.

LOCATION D'AUTOS
AUX PRIX LES PLUS BAS
ASSURANCE APPROPRIÉE
$5 pour 24 heures
5¢ du mille
Centre-ville
BELAIR RENTAL SERVICE LTD.
277-1134
1169 ouest, rue BERNARD
Acceptons toute carte de crédit
Dans l'ouest
ACME RENT-A-CAR
626-0033
6745, ch. Côte-de-Liesse
Tout près de Belle Rive

Nécrologie

Mme Aimé Lavoie

A l'hôpital Notre-Dame, le 19 avril, est décédée Jeanne C.-Lavoie, épouse de M. Aimé Lavoie, ancien employé des Postes. Elle était la fille de Joseph Charlebois et de Blanche Hérard, tous deux décédés; la soeur de Roland-Hérard Charlebois, également décédé.

Outre son époux, lui survivent sa soeur Lili (Mme Hervé Major), son beau-frère Hervé Major, sa belle-soeur Louise B.-Charlebois (Mme Roland-H. Charlebois), sa nièce Denyse Major-Lawless (Mme H.-A. Lawless), une tante Mlle Charlotte Charlebois.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Deslauriers, 5650 chemin de la Côte-des-Neiges.

Les funérailles auront lieu samedi. Le service funèbre sera célébré à 9 heures, en l'église N.-Dame-des-Neiges et l'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

POUR FACILITER VOS ACHATS, DÉCOUPEZ ET CONSERVEZ

Apportez-en chez-vous ce soir- Ble $1.75

RAQ 532F

vins JORDAN

JORDAN WINES (QUÉBEC) LTD.
MONTRÉAL, QUÉBEC.

Woodhouse
Les plus grands détaillants d'ameublement au Canada. Établi en 1911.

56ième ANNIVERSAIRE VENTE

Il y a fête pour vous chez WOODHOUSE

Pour meubler votre nouvelle demeure ou pour faire des changements dans votre maison, Woodhouse a ce qu'il vous faut. N'hésitez pas on vous attend pour célébrer avec nous notre 56ème anniversaire. Vous ferez des économies et nous serons heureux de vous servir.

Mobilier de chambre Style Colonial

ACHETEZ LES 4 MORCEAUX ET EPARGNEZ $45

Meublez votre chambre à coucher avec ces magnifiques pièces qui se complètent, dans le traditionnel style colonial. Ces meubles peuvent être achetés séparément ou comme un ensemble. De construction en bouleau massif avec un fini muscade, ils refléteront votre bon goût longtemps.

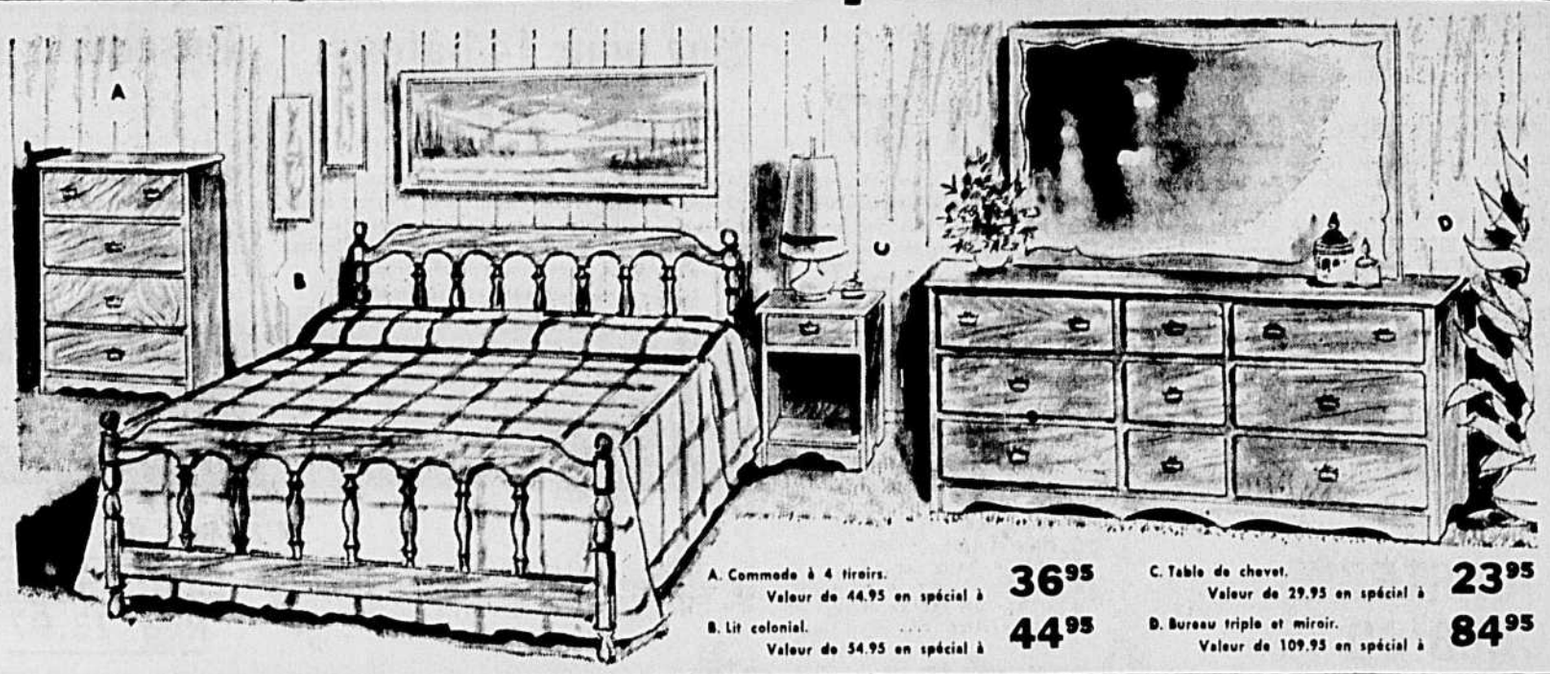

A. Commode à 4 tiroirs. Valeur de 44.95 en spécial à 36.95
B. Lit colonial. Valeur de 54.95 en spécial à 44.95
C. Table de chevet. Valeur de 29.95 en spécial à 23.95
D. Bureau triple et miroir. Valeur de 109.95 en spécial à 84.95

AUCUN DEPOT REQUIS - JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

DETAILS COMPLETS DU MODE DE FINANCEMENT DISPONIBLES A CHAQUE SUCCURSALE (TAXE DE VENTE PAYABLE A L'ACHAT)

EN SPECIAL A 57.95 (1.75 par semaine)

Lit continental "Posture Sleep"

Le matelas contient 252 ressorts spiraux. Coutil de damas en rayonne piquée. Sommier-boîte assorti avec pattes. Tête de lit rembourrée de "Tufflex" et recouverte de vinyle blanc. Largeur 36".
Valeur de 69.95

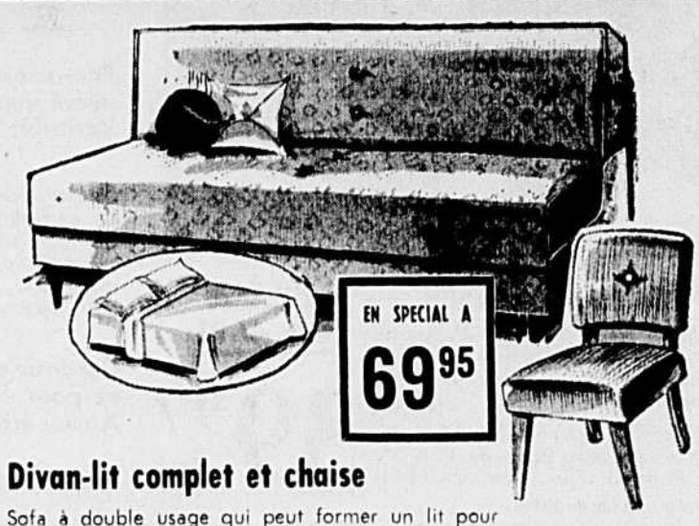

EN SPECIAL A 69.95

Divan-lit complet et chaise

Sofa à double usage qui peut former un lit pour 2 adultes. Compartiment à literie dans la base. Recouvert d'un tissu vinyle étendu dans un grand choix de couleurs. Chaise d'hôtesse assortie.
Valeur de 89.95

EN SPECIAL A $159

Lit transformable "Gemini"

Lit facilement transformable en lits jumeaux grâce à un mécanisme à ressorts de maniement facile. Construction en bois dur avec poteaux façonnés aux coins. Matelas piqué en profondeur. Coutil haut en couleur de motifs "Gemini".
Valeur de 189.95

SOYEZ PRET POUR L'EXPO EN PROFITANT MAINTENANT DE CES SPECIAUX EN LITERIE

EN SPECIAL A 49.95

Matelas et sommier-boîte

Modèle "Motel". Le matelas contient 220 ressorts spiraux. Coutil tissé, isolation de sisal rembourré de feutre. Toutes les grandeurs disponibles. Valeur de 69.95 pour les deux.

EN SPECIAL A 29.95

Commode, 4 tiroirs

Jolie commode plaquée cerisier avec poignées de cuivre. Tiroirs sur coulisses latérales facilitant le fonctionnement. 27" x 16" x 41" de hauteur.
Valeur de 39.95

EN SPECIAL A 21.95

Lit pliant pratique

Cadre d'acier d'un pouce... Sommier à lames. Matelas à ressorts. Grandeur 72" x 30" de largeur, lorsque ouvert. Se déplace sur roulettes. Se plie de façon compacte pour le remisage ou le transport.
Valeur de 27.95

EN SPECIAL A 19.95 ch.

Matelas ou sommier-boîte

Le matelas contient 180 ressorts spiraux. Isolement de sisal et rembourrage de feutre. Trous aérifères, capitonnage à boutons. Recouvert d'un coutil rayé. Toutes les largeurs normales disponibles.
Valeur de 26.95

Woodhouse
Les plus grands détaillants d'ameublement au Canada
Etabli en 1911!

915 est, rue STE-CATHERINE
TÉL. 845-9261 — 6 ÉTAGES
EN FACE DE LA PHARMACIE MONTRÉAL — STATIONNEMENT MUNICIPAL À L'ARRIÈRE.

CHOMEDEY
1180 Boul. LABELLE
Tél. 688-9750-1
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin, accès par le Boul. Jarry.

AUTRES SUCCURSALES
3913, rue WELLINGTON (Verdun) Tél. 766-2343
43, rue GREEN (St-Lambert) Tél. 671-7270-9
3956 est, rue ONTARIO (près Boul. Pie IX) Tel. 527-9251-2

OUVERTS TOUS LES JOURS JUSQU'A 6 HEURES

JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 HEURES

HANDY ANDY

HA

SPECIALISTES POUR L'AUTO

AUBAINES FABULEUSES, GRANDE VENTE PRINTEMPS-ÉTÉ

MAINTENANT OUVERT !
le plus nouveau magasin Handy Andy
3575 boul. Taschereau, Laflèche
face au centre commercial Greenfield Park

LE PLUS ACCUEILLANT MAGASIN D'ARTICLES POUR LA MAISON ET L'AUTO AU CANADA

DE NOMBREUX SPECIAUX NON ANNONCES PAR TOUT LE MAGASIN

- 10,000 pieds carrés de valeurs insurpassables !
- 12 baies de service et d'installation rapides
- Ouvert de 8 h. 30 a.m. à 10 p.m. chaque jour
- Service d'essence ouvert 24 heures par jour

PLUS DE SECURITÉ À UNE PLUS GRANDE VITESSE

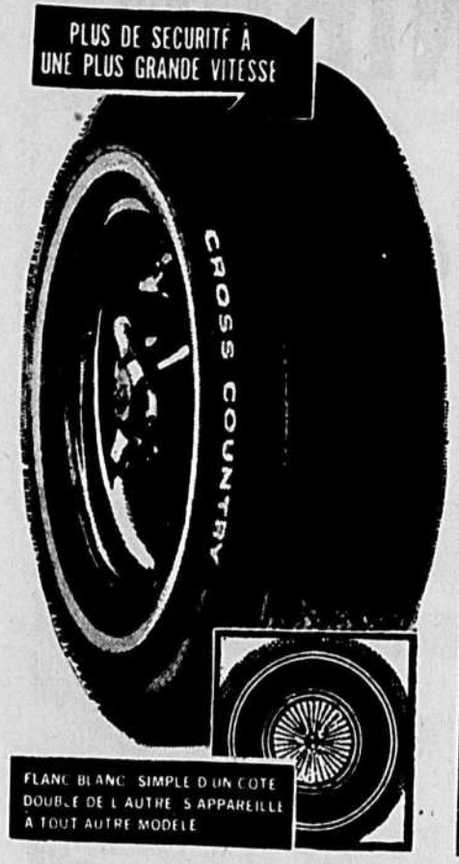

FLANC BLANC SIMPLE D'UN CÔTÉ DOUBLE DE L'AUTRE S'APPAREILLE À TOUT AUTRE MODÈLE

"CROSS COUNTRY" 4 PLIS VERITABLES

LE PNEU PREMIUM POLYESTER

MILLIERS DE MILLES EXTRA DE SECURITE !
MILLIERS DE MILLES EXTRA D'USAGE !
MILLIERS DE MILLES EXTRA DE CONFORT !

Vous coûte des dollars de moins que tout autre pneu de fabrication comparable !

VOUS DONNE PLUS :

- **ROBUSTESSE** — égale au nylon
- **DURABILITE** — plus de longue vie du pneu sans ennuis.
- **STABILITE** — pour un meilleur contrôle du volant.
- **CONDUITE PLUS SOUPLE** — vibrations et "cognages matinaux" éliminés.
- **ECONOMIE D'ESSENCE** — résistance éliminée sur le roulement, consommation du gaz améliorée.
- **USURE DE LA SEMELLE** — moins de frottement de la semelle en prolonge la vie.
- **PROFIL** — le motif de la semelle enveloppante améliore grandement l'efficacité aux virages, la conduite, meilleurs arrêts et plus de traction aux démarrages.
- **FLANC BLANC REVERSIBLE** — qui s'assortira à vos pneus actuels.

PNEUS PREMIUM POLYESTER "CROSS COUNTRY"			
Dimensions	Ancien-nement	Prix de liste	Spé. Handy Andy
640-650-700/13		38.90	**26.95**
775-14	750-14	43.50	**28.95**
825-14	800-14	48.95	**30.95**
855-14	850-14	52.90	**31.95**
775-15	670-15	43.50	**28.95**
815-15	710-15	48.85	**30.95**
845-15	760-15	53.65	**31.95**

AUTRES PNEUS à partir de 8.95

GRATIS ! EXAMEN DE SÛRETÉ

NOUS EXAMINERONS :

Tout votre système d'échappement avant que de sérieux ennuis ne se produisent

Nous :

- Examinerons votre silencieux en cas de fuites et faiblesse.
- Examinerons tout le système, pour l'échappement voulu.
- Examinerons les tuyaux arrière et d'échappement, pour les endroits pourris.
- Vérifierons le serrage des boulons sur le collet du tuyau d'échappement, jusqu'à ce tuyau.

SI UN NOUVEAU SILENCIEUX EST NÉCESSAIRE, EXIGEZ UN SILENCIEUX "CROSS COUNTRY", GARANTI POUR LA VIE

DISPONIBLE POUR AUSSI PEU QUE 4.49

COUVRE-SIEGES EN CUIRETTE METALLIQUE

ayant les particularités des housses-jetés donnant un aspect de luxe

- mousse laminée piquée aux panneaux de siège et dossier
- modèle deux pièces s'ajustant mieux et laissant passer les ceintures
- pour sièges avant à dossier également divisé
- également disponible pour siège arrière sur commande spéciale
- en rouge, bleu, tan, gris, vert

6.98

COUSSIN REVERSIBLE, FORME COIN

Ord. 1.49

SPECIAL 1.19

- Tissu côtelé d'un côté, vinyle de l'autre
- Rembourré de mousse déchiquetée
- 13" chaque côté

2.98 — **NECESSAIRE SHAMPOOING BISSEL POUR CAPITONNAGE D'AUTO**

Comprend :

- Applicateur en plastique
- 12 oz shampooing à capitonnage

89¢ — **NETTOYEUR A CAPITONNAGE FOAM-E-FOAM**

Détache tout capitonnage d'auto

- Action rapide
- Peu de frottage requis
- Convient aussi pour tout tissu

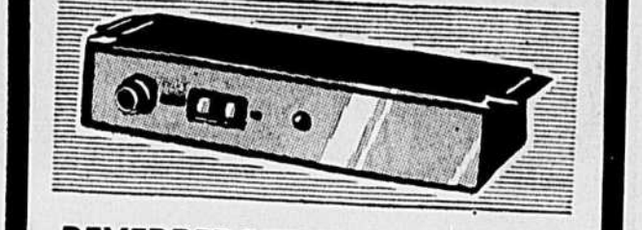

RADIO TOUT-TRANSISTOR SOUS LE TABLEAU DE BORD

le magnifique radio d'auto comporte :

- 6 transistors, 3 lampes diodes.
- Stage accordé R.F.
- Fil de terre positif et négatif de 12 volts.
- Haut-parleur à même. Tout AVC.
- Douille de haut-parleur externe.

39.95

INSTALLATION GRATUITE

REVERBERATEUR

SONORITE D'UNE SALLE DE CONCERT DANS VOTRE AUTO

- A transistors, modèle mince.
- Se branche sur radio 12 volts à prise de terre négative.
- Amplification jusqu'au haut-parleur arrière.
- Nécessaire d'installation inclus.

29.95

GARNITURE DE PORTE "SILVATRIM"

2.19

Prévient l'écaillage de la peinture de la carrosserie ou les marques sur le bord des portes tout en embellissant l'aspect de votre auto.

- Plastique chromé flexible.
- Adhère fermement sur le bord des portes, moulures, etc.
- Contient un adhésif sensible à la pression de 12" de longueur.

ANNEAUX de PHARE SAFE-T-FLECTOR

SPECIAL 2.19

Cet anneau de sûreté se fixe autour du phare-avant et réfléchit brillamment quand le phare-avant est brûlé.

- Avertit ceux qui s'en viennent.
- S'adapte aux phares-avant de 5" et 7"
- Grandeur 5¾"

SPECIAL 11.77 LE JEU

Pour l'avant Rég. 7.49

Pour l'arrière Rég. 6.49

Rég. la paire 13.98

TAPIS D'AUTO EN VINYLE METALLIQUE

- Tapis une seule pièce
- Bordure détachable pour convenir à la plupart des autos compactes et standard.
- En rouge, bleu, noir, vert, tan.

PORTE-BAGAGES POUR TOIT D'AUTO

Barres transversales en acier de 54", avec anneaux genre "D".

- S'adapte à toutes les autos
- Ajustable, pas d'ennuis

Rég. 15.95

SPECIAL 13.95

ECONOMISEUR DE PUISSANCE

assurant la lubrication constante du moteur

98¢

- se mélange à toute huile à moteur
- augmente la pression de l'huile, la durée du parcours
- aide la transmission
- réduit la friction et l'usure

SPECIAL 1.79

Rég. 2.19

NECESSAIRE JOHNSON POUR LE CIRAGE DE L'AUTO

S'applique aussi facilement que la cire liquide et donne la protection de la cire en pâte.

- Nettoie tout en polissant
- Applicateur spécial fourni
- S'applique au soleil ou à l'ombre

REPAREUR DE CARROSSERIE "CROSS COUNTRY"

79¢

En fibre de verre renforcée. Durcit en quelques minutes.

- Pour réparer carrosserie, perce-chocs et coffre
- Durcisseur inclus

Format demi-chopine

Aussi disponible jusqu'à 4 lb

SPECIAL 69¢

Rég. .79

PATE A FROTTER "CROSS COUNTRY"

Redonne à l'auto son éclatant fini d'origine.

- Le fin abrasif nettoie et polit
- Enlève les saletés et la peinture oxydée par simple frottement
- Convient à toutes surfaces laquées
- Boîte de 12 onces de pâte

TISSU EN FIBRE DE VERRE
SERT A 1001 USAGES

98¢

- Pour l'auto, la maison, l'embarcation
- Dimensions : 12" x 24"

ETENDEUR EN FIBRE DE VERRE

25¢

La façon la plus pratique d'étendre avec facilité et un fini professionnel :

- Mastics et produits plastiques
- Les produits n'y collent pas

*5580 CHEMIN CÔTE DE LIESSE
*1363 CHEMIN CHAMBLY (Ville Jacques-Cartier)
*1154 CHEMIN CHAMBLY V.J.C.
*4245 EST JEAN-TALON (Centre d'Achat Pie IX)
* 382 BOUL. DES LAURENTIDES (Pont-Viau)
394 BOUL. LAFLEUR (Ville Lasalle)
1114 EST, RUE MONT-ROYAL
4010 EST, RUE ONTARIO
6338 BOUL. ST-LAURENT
7800 EST, RUE SHERBROOKE
5850 OUEST, RUE SHERBROOKE
5260 AVE VERDUN

OUVERT JUSQU'À 9 P.M. LE JEU.VEN. DANS LES CENTRES D'ACHATS JUSQU'À 9.30 P.M.

MAGASINS DE CENTRE D'ACHAT

CHAMPLAIN, *CHATEAUGUAY, *DORVAL, *DUVERNAY, *LAVAL OUEST, MAISONNEUVE, ROCKLAND, ROSEMERE, STE-GENEVIEVE, *ST-JEROME, ST-MARTIN

LES MAGASINS INDIQUES PAR DES ASTERISQUES (*) ONT DES FACILITES DE SERVICE & D'INSTALLATION POUR INFORMATION, TEL.: 733-5391

AUBAINES FABULEUSES, GRANDE VENTE PRINTEMPS-ÉTÉ

HANDY ANDY
SPECIALISTES POUR L'AUTO

VELO A ROUE LIBRE

pour garçonnets et fillettes

Puissants freins à contre-pédalage pour plus de sécurité. Cadre très léger comme les modèles sport.

Possède des caractéristiques encore jamais vues sur des bicycles de ce prix : • Cadre 17", roues 26" x 1⅜". • Ressorts hélicoïdaux à l'arrière. Jantes acier chromé. • Recouvrement deux-tons. • Selle genre sommier. • Garde-chaîne. • Rouge brillant pour garçons, bleu pour filles. **39.95**

VELO CANTILEVER

pour enfants

Sûr, robuste, étincelant d'un modèle profilé

• Cadre 14". • Roues semi-ballon, 20" x 1¾". • Garde-chaîne robuste, profilé • Frein à contre-pédalage sur moyeu arrière. • Selle genre sommier à recouvrement deux-tons, ressorts hélicoïdaux à l'arrière. • Equilibreur réglable avec marchepied roues à pneus caoutchouc. **39.95**

ACHAT SPECIAL DE PEINTURE

3.99

CHOISISSEZ PARMI 192 TEINTES HORS-SERIE

Achetez la quantité voulue pour toutes vos pièces, à ce prix extraordinaire ! La fameuse peinture latex pour intérieur de marque Glidden est teintée à votre goût gratuitement, sur les lieux mêmes chez Handy Andy.

EMAIL "SPRED" SEMI-LUSTRE

A un luisant très doux convenant spécialement pour cuisines et salles de bains. Fantastique sur boiserie, murs et meubles. **4.99** LE GALLON

BICYCLES SPORT "MAJESTIC"

A TROIS-VITESSES

AVEC LES CARACTERISTIQUES LES PLUS EN DEMANDE

Tout équipés, d'une conduite souple, Robustes, légers, attrayants.

D'une extrême valeur avec ces importantes caractéristiques :
- Cadre léger de 21" en acier haute résistance.
- Moyeu avant et tige de guidon du type de course.
- Robuste selle deux-tons genre sommier avec ressorts spiralés à l'arrière.
- Jantes, tiges de guidon et freins en acier chromé.
- Roues 26" x 1⅜".
- Moyeu arrière Sturmey-Archer à trois vitesses.
- D'un beau lustre rouge pour hommes, bleu pour dames. **Rég. 49.95**

POUR CETTE OCCASION, AUBAINES POUR LE CAMPING!

TENTE "MAISON RIVIERA"

Tout le confort d'une maison dans une vie en plein air

- Actuellement deux pièces distinces.
- Pièce à coucher avec porte munie de glissière.
- Pare-soleil genre auvent se rabattant pour former porte.
- Fenêtre supplémentaire dans pièce à coucher.

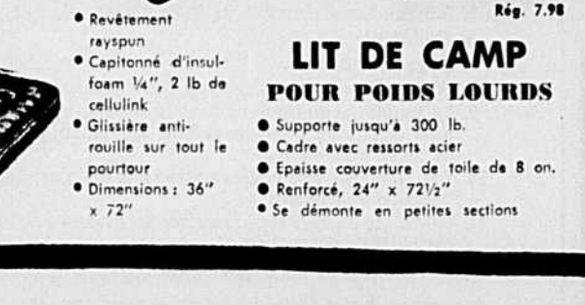

SAC DE COUCHAGE "INSULFOAM"

• Très épaisse doublure en flanellette à carreaux

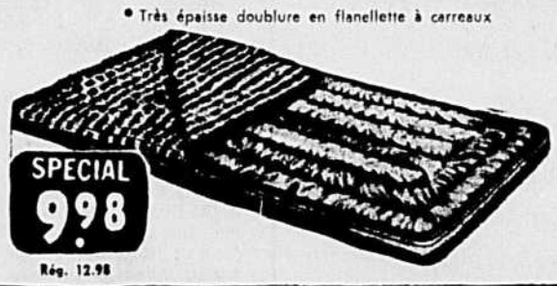

- Revêtement rayspun
- Capitonné d'insulfoam ¼", 2 lb de cellulink
- Glissière anti-rouille sur tout le pourtour
- Dimensions : 36" x 72"

LIT DE CAMP POUR POIDS LOURDS

- Supporte jusqu'à 300 lb.
- Cadre avec ressorts acier
- Epaisse couverture de toile de 8 on.
- Renforcé, 24" x 72½"
- Se démonte en petites sections

ECHELLE DE 16' EN ALUMINIUM

Ne gauchira pas, non plus que pourrir, cambrer ou se fendre. Echelons renforcés, striés, antidérapants; loquet automatique de sûreté, embouts caoutchouc pour la maintenir sur place. Garantie de 5 ans. **19.98**

ESCABEAUX EN ALUMINIUM

- Ne gauchira ni ne pourrira.
- Marches et montants extra larges de 3".
- Faite par Alcan en aluminium d'aviation.
- Echelons à double armature, marchepied caoutchouc.
- Garantie de 5 ans.

ESCABEAUX DE 5' Rég. 12.98 — **ESCABEAUX DE 6'** Rég. 14.98

TONDEUSE A GAZON MOTORISEE 20"

Pour un jardin et gazon bien entretenus ... Plus de "tonte" pour votre argent chez-vous.

Caractéristiques :
- Moteur 3 h.p. à 2 cycles.
- Démarreur facile avec simple obturateur.
- Roues acier de 6", flancs blancs.
- Légère, se suspend pour le remisage.

GRATIS! ZA-ZOOM BRUIT DE MOTEUR AVEC VOTRE TRICYCLE "THISTLE"

- Format junior, roue avant de 10"
- Marchepied d'une largeur de 12"
- Cadre tubulaire de 1¼"
- Pneus moulés ¾"
- Selle épaisse, pédales plastique.

BRUIT DE MOTEUR

Vrombit comme l'auto, sur place ou en marche

• S'adapte sur véhicule à 2, 3 ou 4 roues. • Crochets de montage individuels, en acier • De couleur voyante, appliqué et plaque de nom dorées • Plastique très résistant. Rég. .99

DIVAN-CHAISE A SUSPENSION LAMELLEE, CINQ-POSITIONS

Pour balcon, véranda, pelouse ou bord de piscine

- Epais matelas mousse, recouvert de vinyle fleuri.
- Contrôle camouflé à cinq positions.
- Suspension spéciale à lamelles.
- Robustes roues pour une mobilité aisée.
- Accoudoirs renforcés en plastique.

GLACIERE EN MOUSSE

- Comporte nouvelles anses en acier • De forme moins fuselée pour plus d'espace • Nouveau modèle luxueux
- Dimensions : 17¾" x 11¾" x 12¾". **Rég. 1.99**

BAR-B-Q "ROCKET"

- Vous pouvez l'emporter avec vous ... il est portatif !
- Se démonte et se monte en quelques secondes.
- Base robuste et gril chromés.
- De dimensions pratiques : 11" x 14" x 23" de haut.

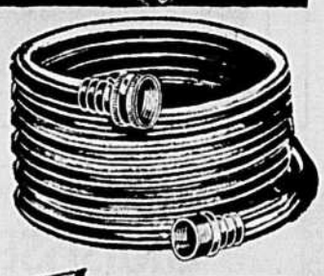

BOYAU D'ARROSAGE

- De plastique noir
- 7/16" de diamètre
- Branchements en zinc à ailerons et rondelles.
- 25' de long. **Rég. .89**

RATEAU

- 14 dents
- Tête de 14¾" de largeur
- Manche de 5" en frêne durci au feu. **Rég. 1.98**

EMPLOYEZ LE CRÉDIT INSTANTANÉ HANDY ANDY

PORTEZ A VOTRE COMPTE!

OUVREZ UN COMPTE EN QUELQUES INSTANTS ET PRENEZ DES MOIS POUR PAYER!

UNITEX

LA PEINTURE DE QUALITÉ

MAT VELOURS
Blanc et couleur
Prix régulier 10.05 le gallon
VOTRE PRIX 6.03 le gallon
VOUS EPARGNEZ 4.02

SEMI-LUSTRE
Blanc et couleur
Prix régulier 10.95 le gallon
VOTRE PRIX 6.57 le gallon
VOUS EPARGNEZ 4.38

ÉCONOMIE 40%
D'ESCOMPTE SUR LES PRIX DE DETAIL REGULIERS

Nos clients, par milliers, se prévalent d'acheter aux prix du manufacturier en achetant directement de PEINTURES UNITEX INC. — POURQUOI PAS VOUS ?

● PREMIERE QUALITE
Seuls les meilleurs ingrédients sont employés dans la fabrication des Peintures UNITEX. Chaque battée de peinture est soumise à 12 tests de laboratoire, selon des méthodes modernes et scientifiques, avant d'être mise en vente.

● COULEURS
Vaste choix de couleurs qui ne manquera pas de vous étonner.

● SERVICE
Pour tout conseil de peinture nos experts sont à votre entière disposition.

● AVANTAGES
Toutes les peintures UNITEX sont disponibles en pintes avec le même avantage de 40% d'escompte.

● CHOIX
Nombreuses catégories de peintures à votre disposition.

LATEX intérieur ou extérieur
★ COUCHE DE FOND
★ EMAIL A PLANCHER
★ COULEURS A DECOUPER
★ VERNIS, ETC....

● NE TARDEZ PAS !

EMAIL
SUPER BLANC
d'une blancheur persistante
Prix régulier 14.75 le gallon
VOTRE PRIX 8.85 le gallon
VOUS EPARGNEZ 5.90

PEINTURE
D'EXTERIEUR
Blanc et couleurs ord.
Prix régulier 11.25 le gallon
VOTRE PRIX 6.75 le gallon
VOUS EPARGNEZ 4.50

LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE L'ILE DE MONTREAL
OUVERT DE 8 A.M. A 6 P.M. LE VENDREDI JUSQU'A 9 P.M. LE SAMEDI DE 8 A.M. A MIDI

PEINTURES UNITEX INC.

MONTREAL-NORD :
10741 EDGER — TEL. 324-5470

MONTREAL :
2555 CHARLEMAGNE — TEL. 255-7761

Lafontaine: la loi de la voirie doit être totalement repensée

par André BELIVEAU

Tout en proclamant la nécessité de repenser totalement la loi de la voirie et de réorganiser les cadres de son ministère, le ministre québécois de la Voirie et des Travaux publics Fernand-J. Lafontaine a tenu hier soir à rassurer les constructeurs de routes du Québec qui, réunis en congrès à Montréal, avaient manifesté leur inquiétude de mardi quant aux perspectives d'affaires au cours des prochains mois dans le domaine qui les intéresse.

"Il faut absolument repartir à neuf, a déclaré le ministre, dont le discours venait clôturer le congrès de l'Association des constructeurs de routes. D'abord refaire la loi (...) qui régit nos droits, devoirs et activités (et qui) remonte presque au temps où la Voirie fut détachée du ministère de l'Agriculture. Il est incontestable que la loi constitue l'outil-clé qui détermine nos moyens d'action. Il nous faut la repenser totalement.

"Deuxièmement, il nous faut réorganiser les cadres du ministère. C'est évident et notre personnel crie après cette restructuration. Nos problèmes ne sont plus les mêmes qu'il y a 10 ans. Nous travaillions autrefois en rase campagne; maintenant nous sommes appelés à tailler dans la chair urbaine. De plus, la technique routière s'est développée à un rythme extraordinaire en ces dernières années; nous avons des ingénieurs spécialisés dans toutes les branches du génie routier, de nouveaux outils de travail et des tâches plus compliquées à réaliser. Nous sentons par ailleurs le besoin d'adjoindre à l'ingénieur des membres de disciplines connexes, comme l'urbanisme, l'économie, la sociologie, l'architecture, etc. Nous ne pouvons plus, en somme, opérer dans les mêmes cadres, cela va de soi."

Une question de semaines

Le ministre a annoncé récemment la formation prochaine d'un ministère de l'Equipement. "Nous engloberons effectivement à brève échéance les services des ponts des Travaux publics, a-t-il dit. C'est une question de semaines maintenant."

Dans l'immédiat, a poursuivi M. Lafontaine, "il nous faut, pour porter ces nouvelles responsabilités, élargir les cadres de ce qui deviendra le service-clé du ministère de la Voirie : la direction de la planification.

"C'est là que devront se rapporter les nouvelles disciplines et que seront conçus les avant-projets, les projets en coordination avec le service de la circulation et le service des tracés et projets."

Notant que les techniques actuelles permettent une planification mieux éclairée, il a révélé que son ministère effectue présentement plusieurs enquêtes dans diverses parties du Québec :

— dans la région de Québec, enquête économique et sociale touchant le logement, la circulation et tous les modes de transport (la phase de la collecte des informations y est terminée depuis peu);
— enquête sur la région de Portneuf;
— enquête sur tout le centre du Québec, avec Trois-Rivières comme "point d'intérêt";
— enquête sur la nouvelle ville de Laval.

"Partout, a déclaré M. Lafontaine, nous tiendrons compte à l'avenir non seulement de la route, mais de tous les moyens de locomotion. Le temps n'est pas loin où la province, pour donner plus de corps à sa politique d'expansion en matière d'équipement, devra nécessairement cerner l'ensemble du problème des transports. A mesure que nos enquêtes progresseront nous allons "mettre à l'oeuvre" et dresser un plan d'aménagement du réseau routier pour chacune des régions économiques de la province. A l'intérieur de ces plans, nous essaierons d'établir des cédules quinquennales de travail dont la réalisation sera basée sur les budgets dont nous disposerons."

M. Lafontaine a cependant précisé que son ministère, tout en rebâtissant la loi, tout en refaisant ses cadres et tout en se donnant un véritable plan, devra quand même continuer à construire des routes et à en restaurer d'autres.

"Je ne crois pas que nous puissions nous arrêter au cours des années à venir, a-t-il expliqué. Nous voulons mettre l'accent sur la récupération, tandis qu'il en est encore temps, du vieux réseau, la restauration des routes régionales qui jouent le rôle important de voies d'alimentation des autoroutes provinciales."

"Problème majeur dans plusieurs villes

Le ministre s'est dit conscient du "problème majeur" qui existe dans plusieurs villes québécoises :

— Québec même, "où nous allons entreprendre au cours de l'été la construction d'ouvrages importants pour sortir du centre-ville la circulation de transit et assurer une meilleure desserte routière dans le secteur est de la région métropolitaine de Québec";
— Hull, Trois-Rivières, Shawinigan et Grand-Mère, qui "attendent l'aide de la Voirie pour solutionner leurs problèmes de circulation";
— Montréal, où tout n'est pas réglé en dépit des sommes fantastiques investies ces 10 dernières années . "Déjà, nous avons trois échangeurs dont la construction est parachevée, mais qui attendent, pour être utilisés pleinement, qu'on les relie entre eux par la future artère est-ouest. Nous avons annoncé il y a quelques jours la construction d'un nouveau pont sur la rivière des Prairies dans l'axe de la rue Papineau, et vous verrez d'ici peu que nous ne nous arrêterons pas là".

Avec l'ouverture de l'autoroute Montréal-Berthier, qui aura lieu la 24 juin prochain, le réseau québécois d'autoroutes s'étendra sur une distance de 550 milles. Les études et les budgets détermineront si on continuera dans ce domaine au même rythme. "Une meilleure répartition des budgets et des projets nous permettra d'activer nos travaux en province, par exemple, et de pousser plus rapidement vers l'est l'autoroute transcanadienne", assure M. Lafontaine.

Un tableau "peu reluisant"

Au début de son exposé, le ministre avait particulièrement insisté sur le contraste qui existe entre le nouveau réseau d'autoroutes du Québec, dont il faut, bien sûr, se féliciter, et, d'autre part, les routes provinciales conventionnelles qui, construites pour la plupart entre 1930 et 1962, présentent aujourd'hui un tableau d'ensemble "peu reluisant", selon son expression même.

Les routes construites dans les années '30 et '40 l'ont été en fonction d'un parc automobile de 400,000 unités et des standards du temps. Aujourd'hui, le parc automobile québécois atteint presque les 2 millions. D'autre part, ces routes pouvaient fort bien, à l'époque, traverser les villages qu'elles traversaient. Aujourd'hui, ces villages ont grandi en nombre et en importance.

87 policiers de Montréal diplômés en secourisme

Dans l'auditorium de l'hôpital Notre-Dame, 87 policiers du Service de la Police de Montréal ont reçu, hier après-midi, leur diplôme de secourisme ou techniques ambulancières. Les policiers ont terminé leurs cours par un stage de trois jours à l'hôpital de la rue Sherbrooke. Leurs diplômes ont été décernés par le conseiller municipal, M. Adrien Angers, M. Lucien Lacoste, directeur général de l'hôpital Notre-Dame, et M. Jean-Paul Gilbert, directeur du Service de la Police de Montréal.

95 promotions à la Sûreté provinciale

Sur la recommandation du directeur J.-Adrien Robert, de la Sûreté provinciale, le ministre de la Justice a annoncé ce matin la promotion de 95 membres de ce corps policier à des grades allant de sergents d'état-major à caporaux. Voici la liste des nouveaux promus :

Division de Montréal

Au grade de sergent d'état-major

Sergents : Dauphin, J. O. L.; Allaire, Roger; Bourré, R.; Joyal, Lucien; Simard, R.; Viau, Denis; Bertrand, Aimé; Noiseux, Romuald; Courchesne, R.; Charest, R.; Girard, R.; Ratté, J.-M.; Bellemare, Raymond.

Au grade de sergent

Caporaux : Roy, J. Robert; Leblanc, J.-H.; Deltorquio, M.; Caplette, A.; Michaud, P.; Proulx, Ernest; Demers, J.-L.-J.-G.; Dery, R.; Corbeil, Maurice; Michaud, Lucien; Major, Marcel; Bouchard, Marcel; Lisacek, Albert; Lanthier, F.; Mongeau, R.; Bellavance, L.; Lapointe, Fernand; Golding, J.

Au grade de caporal

Agents : Laframboise, Léon; Goulet, Paul; Caron, Antoine; St-Germain, Montcalm; Coallier, M.; Rochon, Jean-Paul; Cadieux, H.-P.; Morin, Dennis; Gingras, Raymond; Bibeau, Dominique; Goyette, P.; Cloutier, Rosaire; Brière, Réal; Charest, G.; Beaudoin, R.; Roy, Normand; Groulx, G.; Lamy, Robert; Bouchard, Gérard; Vézeau, Réal; Charron, Pierre; Lacoste, Gilles; Leclerc, L.; Magny, A.; Miron, Guy; Caya, H.; Psenak, B.; Therrien, Robert; Plouffe, Robert; Paquin, J. L.; Talbot, Claude.

Le mémoire d'une dizaine de pages comportait en outre une multitude de recommandations qui ont déjà été portées à l'intention du gouvernement.

Division de Québec

Au grade de sergent d'état-major

Sergents : Poirier, Romuald; Roy, André; Lambert, Henri.

Au grade de sergent

Caporaux : Audet, Arthur; Cochrane, Gérard; Ouellet, Conrad; Lemieux, René; Bégin, Paul; Charron, Cyrille; Cliche, Remy; Fizgerald, Arnold; Boucher, Albert; Soucy, Gérard; McClish, Louis; Lemieux, Louis; Gasse, Christian.

Au grade de caporal

Agents : Lafrance, Chs-Henri; Mercier, Emeric; Légaré, Guy; Filion, Alfred; Fregeau, Emmanuel; O'Neill, James; Deblois, Aurélien; Cayouette, Donat; Laberge, Réal; Lacasse, Robert; Michaud, Réjean; Boulanger, Yvon; Paquet, Gilbert; Bélanger, Marcel; St-Gelais, Yvon; Girard, Marc-Henri Bélanger, Bernard.

Une nouvelle manufacture à Saint-Justin

SAINT-JUSTIN — La manufacture de meubles Saint-Barthélemy, sise à Saint-Justin, en Mauricie, sera reconstruite incessamment. La nouvelle bâtisse sera plus spacieuse que la précédente, détruite par un incendie le 12 courant.

Le président de la firme et à la fois maire de la localité, M. Lucien Prud'homme, vient d'annoncer la reconstruction du bâtiment. Cent cinquante-six employés y travailleront. Dans ses murs rebâtis, l'atelier s'étendra sur vingt mille pieds carrés de plus qu'antérieurement. On a évalué à plus d'un million de dollars les dégâts causés par le sinistre.

Contrairement à la teneur d'un article, relatant le feu, c'était la première fois que la manufacture devenait la proie des flammes. Il y a cinq ans, à l'extérieur de l'établissement, un feu léger avait fait éclater quelques récipients, contenant des résidus de peinture. En quelques minutes, les flammes s'étaient éteintes.

12
raisons
qui devraient vous inciter a acheter un complet CUSTOM CRAFTED de pure laine vierge
par Savile Row

1. Tissus exclusifs de Pure Laine Vierge provenant des filatures les plus renommées au monde.
2. Confection de la Coupe Contour "pour assurer plus de confort".
3. Doublures de haute qualité importées d'Angleterre.
4. Bords couturiers.
5. Doublures des manches et du collet cousues à la main.
6. Boutonnières à la main.
7. Sous-bras assortis.
8. Poches intérieures bordées de tissu avec ganse de sûreté à bouton.
9. La souplesse du hymo de base confère au veston un toucher luxueux et les parements restent légèrement arrondis de façon permanente.
10. Vos initiales personnelles posées à la main ajoutent un cachet d'individualité.
11. Pantalons Supp-O-Matic mettant en évidence onze détails exclusifs de confection.
12. Le pli fera la durée du pantalon.

En vedette dans les meilleures boutiques masculines et magasins à rayons au Canada.

TISSUS TRIÉS SUR LE VOLET, QUALITÉ ÉPROUVÉE, FABRIQUÉS DE CE QU'IL Y A DE MIEUX AU MONDE . . . LA PURE LAINE VIERGE.

PURE LAINE VIERGE

LA VENTE du printemps bat son plein chez Model Auto Sales Inc.

Venez profiter de cette occasion sensationnelle dès aujourd'hui chez le concessionnaire qui vous offre toujours ce qu'il y a de mieux

Model Auto Sales Inc.
6995, boul. St-Laurent
Tél. 272-5761

CHOISISSEZ PARMI 150 AUTOS ICI MEME !

RAMBLER American 220, 2 portes
DEPUIS $2272.

Comptant minime ou votre auto actuelle

Suivez ceux qui épargnent chez

Vous ferez un marché qui vous convient ou nous vous donnerons UN DOLLAR

UN DOLLAR EN ARGENT DU CENTENAIRE DU CANADA !

Venez voir nos autos, regardez si nous avons ce qui vous convient et nous ferons notre possible pour vous fournir la Rambler dont vous rêvez. Si nous ne concluons pas de marché, vous recevrez un **dollar en argent**, et si nous en faisons un, vous l'aurez quand même !

Arbour Auto Ltée
10300 boul. PIE IX (coin Fleury) — 323-4330

OUVERT JUSQU'A 10 H. P.M.

Des nouveaux tours de scrutin seront requis aux États généraux

QUEBEC, (PC) — C'est aujourd'hui que seront probablement connus les résultats définitifs du vaste scrutin tenu à travers le Québec par les Etats généraux du Canada français en vue de choisir les 1,620 délégués qui seront appelés à siéger à son assemblée générale, en septembre prochain.

Le scrutin s'est tenu dimanche lors d'assemblées convoquées dans les 108 comtés de la province. La compilation du vote n'est pas encore terminée.

Les premiers résultats indiquent que les délégués de 40 comtés sont maintenant choisis.

Deuxième tour de scrutin

Pour une trentaine d'autres comtés, il apparaît déjà qu'un deuxième tour de scrutin sera nécessaire parce que le nombre des associations et institutions représentées et le nombre des électeurs n'ont pas atteint la proportion de 40 pour 100 requise.

Cette proportion de 40 pour 100 a été fixée par les Etats généraux afin d'obtenir la délégation la plus représentative possible des différents secteurs de la vie canadienne-française à l'assemblée générale.

Le deuxième tour de scrutin se tiendra par la poste.

M. Rosaire Morin, de Montréal, président de la commission technique des Etats généraux, a dit qu'il est définitif que six comtés demeureront ouverts, c'est-à-dire sans délégués, parce que pour une raison ou une autre, les réglements du vote n'ont pas été respectés.

Les objectifs

Pour les quelque 30 derniers comtés qui restent, on ne possède pas de rapport pour le moment.

M. Morin estime qu'entre 95 et 100 comtés auront régulièrement choisi leurs délégués lorsque le scrutin sera complété. C'est un résultat plus que satisfaisant, a-t-il dit.

Les Etats généraux du Canada français ont été lancés par la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec en 1964, dans le but de poser les bases de l'avenir politique, culturel, économique, social et religieux du Canada français.

On veut rallier l'appui de tous les secteurs de la vie canadienne-française pour l'élaboration d'une grande charte de la nation canadienne-française.

L'Assemblée générale, qui aura à se prononcer sur les grandes questions de l'heure au Canada français, se tiendra à Québec du 13 au 17 septembre.

Au scrutin de dimanche on avait à choisir 15 délégués et cinq suppléants pour chaque comté de la province.

Tout citoyen âgé de 18 ans et plus pouvait poser sa candidature. Il y avait plus de 3,000 candidats sur les rangs.

Les différents média d'information avaient été utilisés pour inviter les citoyens à poser leur candidature.

Le vote était secret

Quant au corps électoral, il comptait environ 100,000 personnes. Il était composé de représentants de toutes les associations, les sociétés et les institutions qui se trouvent dans un comté. On posait toutefois comme condition que les deux tiers des membres de ces organismes soient âgés de 15 ans et plus et canadien-français.

Les partis politiques ne pouvaient pas désigner des représentants. Quant aux députés, conseillers législatifs, sénateurs et membres des exécutifs provinciaux des partis politiques, ils n'étaient pas éligibles au poste de délégué.

ANNONCE

COMMENT SOULAGER LE MAL DE DOS

Prenez des Pilules Dodd's pour les Reins pour un soulagement rapide de l'affection qui cause le mal de dos. Bientôt, vous vous sentez mieux. Vous pouvez compter sur Dodd's

COLLEGE ROUSSIN
COURS SECONDAIRE SCIENTIFIQUE
POUR GARÇONS

EXAMEN D'ADMISSION : SAMEDI 22 AVRIL, à 2 h. 30 p.m. (pour futurs pensionnaires seulement).

Prière d'apporter les bulletins de la présente année scolaire.

COLLEGE ROUSSIN
12085 est, Notre-Dame,
Pointe-aux-Trembles,
Montréal 5, P.Q.
TEL. : 645-4553

Caouette assure l'adoption du bill sur l'unification des forces armées

OTTAWA (PC) — Malgré l'opposition conservatrice, le gouvernement libéral semblait virtuellement assuré hier de pouvoir faire adopter aujourd'hui le règlement de clôture visant à mettre fin au débat sur l'unification des forces armées.

Tut doute a été dissipé à ce sujet lorsque le chef du Ralliement créditiste, M. Réal Caouette, a donné sans équivoque, aux Communes, l'appui de son parti au projet de loi d'unification des Forces armées.

Intervenant dans le débat sur l'unification, qui marquait sa 13e journée d'examen en comité plénier de la Chambre, M. Caouette a souligné que l'unification des Forces armées canadiennes "dans une même famille" est un procédé naturel et normal.

"Je vois une armée canadienne, a-t-il dit, pas trois armées, comme une famille où il y a des enfants qui n'exercent pas tous la même profession.

"Qu'est-ce qui, dans l'unification, a-t-il demandé, empêchera les militaires des trois services actuels de constituer des forces propres aux combats de terre, de mer et des airs ?"

Le chef créditiste a ajouté qu'il a "l'impression nette" que l'unification épargnera de l'argent aux contribuables canadiens.

"Quand l'unification sera intervenue, a-t-il dit, nous pourrons prendre à même les $1,600,000,000 du budget actuel de la Défense certaines sommes pour les verser à l'agriculture, au développement interne du pays, au développement de nos richesses naturelles."

Aucun intérêt

Le chef créditiste a affirmé que l'actuel débat aux Communes sur les Forces armées n'intéresse pas le public et il a accusé les progressistes-conservateurs de faire perdre le temps de la Chambre des communes par des discours qui ont pris la forme d'une obstruction systématique.

M. Caouette a souligné qu'il ne reçoit aucun courrier d'électeurs au sujet de l'unification alors que, durant le débat prolongé sur le drapeau, durant la session de 1964-1965, il recevait régulièrement des lettres par centaines.

Le débat sur le drapeau, qui a mené à l'adoption de l'unifolié comme drapeau canadien, s'est étendu sur plusieurs mois et il y a été mis fin par un recours par le gouvernement libéral à un règlement de clôture.

A ce sujet, M. Marcel Prud'homme, (L — Montréal-St-Denis), a souligné dans son intervention hier dans le débat que "ceux qui s'opposent à l'unification sont les mêmes qui se sont opposés à l'adoption d'un drapeau canadien". En 1965, la feuille d'érable sur fond blanc a remplacé comme drapeau du pays le Red Ensign qui reproduisait le drapeau britannique.

Des protestations

Le débat, qui s'est engagé aujourd'hui sur la motion de clôture, fera l'objet d'un vote ce soir. On peut s'attendre — l'ancien ministre de la Défense dans le cabinet Diefenbaker, M. Gordon Churchill, l'a annoncé au cours d'une interview — à ce que les députés progressistes conservateurs protestent énergiquement contre l'emploi du réglement de clôture.

M. Churchill a également précisé que, si la motion était adoptée, son parti avait l'intention de présenter un ou deux amendements à l'article qui réglemente le transfert du personnel à la nouvelle force unifiée.

Le règlement de clôture, qui a été adopté en 1965, est utilisé pour la première fois.

Doctorats honorifiques au SGW

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et le commissaire général de l'Exposition universelle de 1967, M. Pierre Dupuy, seront parmi les six personnes à recevoir des doctorats honorifiques à la collation des diplômes qui aura lieu le 28 mai à l'Université Sir George Williams.

La collation se fera à la Place des Nations, sur l'emplacement de l'Expo 67. Les autres personnes qui recevront des doctorats honorifiques sont : M. H. Roy Crabtree, président de la compagnie Wabasso Cotton Ltd.; le Dr Gustave Gingras, directeur exécutif de l'Institut de réhabilitation de Montréal; le professeur Gunnar Myrdal, de l'Institut des études économiques internationales de l'Université de Stockholm; et M. Amos Saunders, ancien proviseur du niveau secondaire à l'Université Sir George Williams.

LES "AUBAINES SPÉCIALES DU PRINTEMPS" ne font pas le printemps.

American Motors ne prend pas de détours et joue franc jeu.
Les prix de l'Ambassador s'échelonnent de moins de $3000 à plus de $5000 selon le modèle et l'équipement facultatif. Vous obtenez vraiment la meilleure valeur en fait de voiture de grosseur moyenne et nous pouvons le prouver!

Ambassador DPL. L'un des 9 modèles Ambassador

En lisant ce journal récemment, vous avez sûrement été inondé d'annonces d'aubaines spéciales du printemps: "équipement spécial", "prix spécial", "construction spéciale". C'est de la tricherie. Tout le monde sait que ce n'est qu'un moyen de vendre des voitures saturées d'options et d'extras que vous pouvez désirer ou non. Comme d'habitude, votre "aubaine" dépend de ce que vous achetez, de la voiture que vous avez à échanger et de la façon dont vous marchandez. Les concessionnaires American Motors continueront de vendre l'Ambassador toute l'année aux prix indiqués ci-haut, sans tambours ni trompettes. Nous avons deux raisons d'agir ainsi. Premièrement, c'est honnête et droit (et c'est ainsi que nous sommes) et deuxièmement, nous croyons que les voitures que nous fabriquons et vendons constituent *une valeur authentique en tout temps*, parce qu'elles sont mieux construites, de haut en bas.

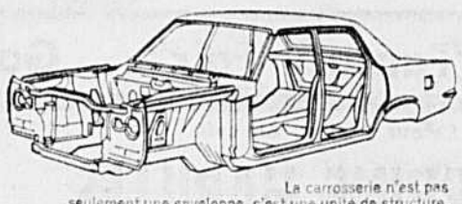

La carrosserie n'est pas seulement une enveloppe, c'est une unité de structure. Pare-choc avant boulonné pour faciliter les réparations.

Considérons les faits. L'Ambassador est construite d'une manière différente des autres grosses voitures à prix courant. Sa carrosserie n'est pas attachée au cadre avec une demi-douzaine de boulons. Sa carrosserie et son cadre forment un bloc solide, unique. Soudés ensemble pour plus de solidité et de rigidité. Pas de pièces qui vibrent ou qui se relâchent. Les Rolls Royce, Mercedes-Benz et Jaguar sont aussi construites de cette façon. Cela donne une meilleure voiture.

En dépit du fait que nous vivons sous un climat particulièrement néfaste pour les automobiles, on croit, chez American Motors, que la neige détrempée, le sel, la rouille et la corrosion peuvent être vaincus. C'est pourquoi nous appliquons à chaque Ambassador, et à tous nos autres modèles bien entendu, le traitement "bain total" contre la rouille. Nous immergeons la carrosserie jusqu'au toit dans une solution qui la met à l'abri de la rouille. Cela signifie que chaque recoin, chaque renfoncement, à l'intérieur comme à l'extérieur, reçoit le traitement. Les autres manufacturiers vaporisent la carrosserie. C'est peut-être bien pour l'extérieur, mais pas pour l'intérieur. Et c'est là que les ennuis commencent habituellement. S'il s'agit de performances, American Motors offre un vaste choix de moteurs de 6 et 8 cylindres, qui vous donnent les performances rendues nécessaires par les habitudes de conduire d'aujourd'hui. Ce sont les moteurs les plus nouveaux et les plus efficaces de l'industrie. Ils sont légers et conçus pour fournir plus de puissance tout en consommant moins d'essence. Ils ont ces qualités parce qu'ils ont été étudiés pour réduire le poids mort et la perte de puissance. Ce qui signifie que vous bénéficiez de plus de puissance réelle.

Le moteur standard, c'est le six, 232 po. cu. Si vous désirez un peu plus de puissance l'Ambassador vous offre des moteurs facultatifs, jusqu'au très puissant V8 de 343 po. cu. Et seul le moteur de 280 c.v. à 4 corps requiert de l'essence premium. Tous les autres consomment de l'essence ordinaire. Les notions de qualité d'American Motors ne se confinent pas à la mécanique. L'intérieur est conçu pour être confortable et attrayant pendant des années. Bien entendu, on trouve toutes les attentions habituelles: beaux tissus, tapis moelleux, panneaux en simili-noyer. De plus, l'Ambassador a cette touche de qualité additionnelle qui signifie plus de confort, plus grande valeur et plus d'agrément. Des choses comme des garnitures acoustiques qui absorbent les bruits de la route, des portes à doubles joints pour empêcher la pluie et la neige de pénétrer, et même un cendrier qui roule sur des coussinets à billes. A propos des sièges, aucune voiture de sa catégorie ne surpasse l'Ambassador. Chaque siège est formé de ressorts hélicoïdaux, comme un matelas de qualité, de façon que votre corps reçoive le support dont il a besoin, là où il en a besoin. Et si vous le désirez, vous pouvez commander votre Ambassador avec sièges inclinables et supports de tête, un choix que n'offre aucune autre voiture de cette catégorie.

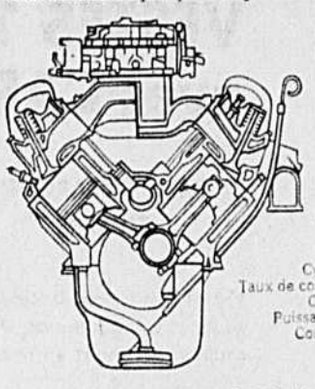

Typhoon "343" V8.
Alésage et course 4.08" x 3.28"
Cylindrée 343 po. cu.
Taux de consommation 10.2: 1
Carburateur 4 corps
Puissance 280 à 4800 t/m
Couple 365 à 3000 t/m

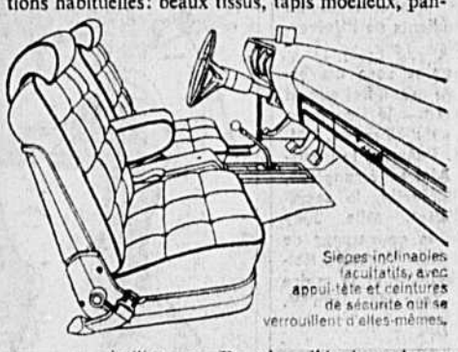

Sièges inclinables facultatifs, avec appui-tête et ceintures de sécurité qui se verrouillent d'elles-mêmes.

Vous avez les faits. Une voiture mieux construite à un prix qui concurrence celui des autres grosses voitures, à l'année longue. Voyez votre concessionnaire Rambler/American Motors. Et ne cherchez pas la ménagerie, les banderolles et les vendeurs coiffés de chapeaux énormes. Ce n'est pas notre genre.

NOUVELLE GARANTIE PROLONGÉE. POUR PLUS DE DÉTAILS, VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE RAMBLER/AMERICAN MOTORS.

5/50,000 2/24,000

AMERICAN MOTORS 1967
AMERICAN MOTORS (CANADA) LIMITED
UNE DIFFÉRENCE RÉELLE, UNE VOITURE SUPÉRIEURE.

VOYEZ LA GRANDE AMBASSADOR, LA REBEL INTERMÉDIAIRE, LA RAMBLER AMERICAN ÉCONOMIQUE, ET DES VOITURES USAGÉES DE CHOIX, CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE RAMBLER/AMERICAN MOTORS.

MODEL AUTO SALES INC.
6995, boul. St-Laurent. 272-5761

MONTREAL WEST AUTOMOBILE LTD.
11, avenue Westminster sud. 489-5391

ARBOUR AUTOMOBILES LTEE
10300, boul. Pie-IX. 323-4330

CHALET MOTORS LTD.
2110, boul. Décarie, au sud de Sherbrooke. 481-0161

MASSE AUTOMOBILE ENRG.
2303 de Lasalle. 254-4524

MOUSSETTE AUTOMOBILE LTEE
4747 est, Jean-Talon, 729-5287

MAURICE HEROUX AUTOMOBILE LIMITEE
3995, avenue Bannantyne, Verdun, 766-4122

VIAU RAMBLER LTD.
1072, boul. des Laurentides, Pont-Viau, 387-9514 et 669-2691

ANDRE LAPIERRE AUTOMOBILE LTEE
855, rue Notre-Dame, R.R. No 2, Repentigny 581-5780 • 581-5781 • 581-5782

A MA BAIE AUTOMOBILE INC.
9490, boul. Lalande, Pierrefonds. 684-4400

LEROUX AUTOMOBILE INC.
16 Rabastalière, St-Bruno. 653-2500 • 653-2464

LAKESHORE MOTORS LTD.
660, Lakeshore Drive, Dorval, 631-9891

LAVAL AUTO INC.
4650, boul. Dagenais, Ville de Laval. 627-2748 • 627-2933

ST-LAMBERT AUTOMOBILE LTD.
860, boul. Taschereau (voisin de Towers) Greenfield Park, 676-7901

La conférence sur les droits de péage aux aéroports déçoit les compagnies aériennes

par André Luchaire

Après trois semaines de travaux, la conférence sur les droits de péage aux aéroports qui s'était ouverte le 30 mars dernier au siège de l'OACI, a pris fin dans un climat de perplexité et d'insatisfaction provoqué en particulier par l'ampleur et la complexité des problèmes soulevés. Cela, entre autres motifs, du fait de l'imminence de l'entrée en service des avions géants et supersoniques, qui introduisent un élément fâcheux d'incertitude et d'urgence.

De sorte qu'aucune décision ferme n'a pu être prise en considération et que les diverses recommandations adoptées vaudront dans la mesure où les gouvernements concernés croiront devoir les adopter.

Une prochaine réunion ayant le même objet a été prévue "dans un délai inférieur à dix ans" mais il est clair que les problèmes à résoudre n'attendront pas plusieurs années. Un autre élément d'incertitude est apparu au cours des débats : les interprétations sensiblement divergentes sur la situation financière des compagnies aériennes, celles-ci affirmant qu'elle est beaucoup moins rose que leurs partenaires, aéroports et fournisseurs de services le prétendent.

C'est ce tableau brossé au cours d'une conférence de presse M. A. M. Lester, directeur du Bureau des transports aériens du Secrétariat général de l'OACI.

Problème de statistiques

On sait que le problème consistait à faire un examen de la situation économique du trafic aérien en vue de déterminer s'il y a lieu de modifier (entendons : hausser) les montants payés par les compagnies aériennes pour les services obtenus tant dans les aéroports qu'en cours de vol.

Or dès la confrontation des données de base il est apparu que toute discussion était vide de sens concret dans la mesure où les statistiques permettant de se faire une idée de la situation étaient incomplètes, ou ne se laissaient pas comparer.

Seules les grosses compagnies aériennes, et les pays surdéveloppés offrent une documentation complète et détaillée permettant ce travail d'analyse, de comparaison et de projection indispensable.

Une conférence qui a déçu

M. A. M. Lester, au cours d'un exposé à la fois synthétique et objectif, a admis qu'il n'avait pas été facile de parvenir à des conclusions, de sorte que cette conférence a visiblement déçu les compagnies aériennes qui s'attendaient à du travail plus "utile".

Elles étaient venues avec le désir de définir une simplification et une planification des droits de péage — dans le sens, prévu par tous d'ailleurs, de l'accroissement de ceux existant déjà (en particulier pour les aéroports) ou de la création de nouvelles (pour les installations et services en vue du trafic aérien).

Une idée de la complexité du problème est fournie à cet égard par le simple fait qu'il est difficile sinon impossible de comparer la valeur respective de ces installations et services, qui varient d'un pays à l'autre, d'un aéroport à l'autre.

Les aéroports, de leur côté, ne peuvent rien planifier sans avoir une idée des changements qui leur seront demandés par les compagnies, du fait des changements techniques imposés par les constructeurs.

Même un débat sur les "consultations" requises pour planifier l'évolution des aéroports a donné lieu à des discussions sémantiques passionnées où perçait la volonté des gouvernements respectifs de ne pas se laisser imposer des modifications ou des dépenses au nom des compagnies "consultées".

Une situation qui n'est pas rose

Les compagnies ont fait allusion aux "dépenses énormes" que leur impose la prochaine mise en service des avions supersoniques et géants et protesté contre l'interprétation "rose" qu'on donne généralement à leur situation financière.

Notre marge de profit global reste étroite, les coûts continuent leur inflation accélérée (il est vrai que certaines compagnies ont accepté des plafonds de responsabilité civile sensiblement supérieure à ceux prévus par la Convention de Varsovie.

Les recommandations

Sans pouvoir atteindre une solution globale et cohérente du problème, les diverses recommandations proposées tendent à obtenir un aménagement raisonnable du système actuel, compte tenu des particularités irréductibles.

En ce qui concerne directement le fameux péage, la Conférence a recommandé unanimement "beaucoup de circonspection dans l'augmentation".

Elle a suggéré une amélioration des statistiques, surtout en ce qui concerne les services "aides de route" des pays sous-développés et une aide technique et financière accrue dans ces régions. Mais elle est restée très prudente sur le projet de "Fonds d'assistance technique".

La conférence a longuement débattu la question des marges bénéficiaires des aéroports (quand il y en a — et c'est un cas assez rare — qui ne se présente que dans 20 p. cent des aéroports) et recommandé que ces marges soient accumulées à titre de réserves ou de fonds de dépréciation.

Devant la complexité du problème des droits de péage pour services d'aide, la Conférence s'est hasardée à recommander entre autres choses, la normalisation du principe du péage proportionnel à la distance parcourue, et la taxation des services reçus en vol au-dessus d'une portion de terre ou de mer distante du pays procurant le service.

Quant au principe des droits de péage aux aéroports imposés aux passagers, la Conférence l'a admis, en dépit de son évidente défaveur auprès de la clientèle, et confié à l'IATA le soin d'élaborer une solution d'ensemble.

Tels sont les points principaux du bilan de cette conférence, dont l'aspect négatif est surtout le fait de l'incroyable complexité des problèmes, qui s'accroit de jour en jour, ce qui ne laisse pas d'inquiéter tous ceux qui s'interrogent sur l'avenir réel des transports aériens.

Création de comités consultatifs

de notre bureau de Québec

QUEBEC— La commission d'enquête sur la santé et le bien-être social formera des comités populaires dans le but de percevoir les réactions et les besoins de la population du Québec dans le domaine de la santé et du bien-être.

Dans un communiqué, le président de l'organisme, M. Claude Castonguay, a mentionné que la commission accordait une grande importance à ces comités, puisqu'ils permettront d'atteindre les gens qui ne font pas partie d'associations.

Ces comités, composés de 15 à 30 personnes invitées à titre individuel, travailleront sous la direction d'un animateur social et seront formés dans les diverses régions administratives du Québec. Les comités doivent tenir au moins une réunion d'ici juin prochain et d'autres par la suite.

La semaine du Canada à New York : le Centenaire

Les newyorkais, eux aussi, participeront aux fêtes du Centenaire canadien. En effet, du 29 avril au 5 mai, ils pourront avoir un aperçu des accomplissements du Canada dans le domaine des arts. Le Comité d'organisation a notamment organisé de nombreuses premières à l'intention des newyorkais et des 200,000 Canadiens qui habitent dans la région métropolitaine.

Une activité d'intérêt primordial au Cours de cette Semaine du Canada sera la conférence sur les relations canado-américaines. Y participeront des professeurs et des étudiants de l'Université de New York.

La semaine sera couronnée par un grand bal auquel participeront le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, le ministre des Afaires étrangères, M. Paul Martin, le secrétaire d'Etat, Mlle Judy LaMarsh, le gouverneur de l'Etat de New York, M. Nelson Rockefeller et le maire de New York, M. John V. Lindsay.

LAMB'S RHUM
NAVY · PALM BREEZE · WHITE CAP
LAMB'S

TOWERS
LES MAGASINS D'ESCOMPTE
VOUS ENVELOPPE DE CHIC
À UN BAS PRIX 6.77 ch. ou ens. 2 pces

Voyez ces captivantes "BEAUTÉS DE MODE" à un bas prix en . . . "ACETATE JERSEY lié", résistant aux faux plis, et parfait pour le voyage

A. "La chemise qui s'allonge"
Voici une robe chemise nouvelle qui a beaucoup d'importance dans les modes jeunes. Sûre de plaire en fleuris actifs de vert, brun ou bleu. Tailles : 10, 12, 14, 16.
Valeur 8.98 ! MAINT. 6.77 ch.

B. Robes-culottes
En tête de la mode . . . ces 'tenues' robes-culottes avec encolure drapée ajouteront du charme à votre garde-robe. Attrayants imprimés paisley en turquoise, verte ou orange. Tailles : 7 à 15.
Valeur 8.98 ! MAINT. 6.77 ch.

C.-D. Ensembles deux pièces
Ces élégants deux-pièces retiendront votre attention. Corsages à encolure joyau ou drapée et jupes assorties en imprimés fleuris ou imprimés paisley. Tailles : 7, 9, 11, 13, 15.
Valeur 8.98 ! MAINT. 6.77 Ens. 2 pces

D'AUTRES EPARGNES SUPERIEURES !... ACHETEZ MAINTENANT

En nylon ! Pour dames
VESTES TEMPETE avec CAPUCHON
PRIX 'D'EPARGNE' TOWERS 2.77 ch.
Vestes sport pour les jours de pluie avec glissière avant et capuchon avec cordon coulissant. Plusieurs couleurs au choix, en nylon. Tailles : Petite, moyen- épargnez 1.56 !

Gais imprimés en coton toilé !
PANTAILLEURS DEUX PIECES
Valeur 7.97 ! PRIX DE 'VENTE' TOWERS 5.77 ens. 2 pces
Le coton toilé prend un air chic avec ces fuseaux proportionnés avec vestes doublées 'little boy' à manches longues. Idéals pour le tout-aller en imprimés vifs de rose, maïs, bleu et vert. Tailles : 8 à 16.

Prévalez-vous de notre plan "mise-de-côté" si pratique.
Un léger dépôt retiendra tout article.

Gain 1.56... sur ce 'L.-J.' populaire !

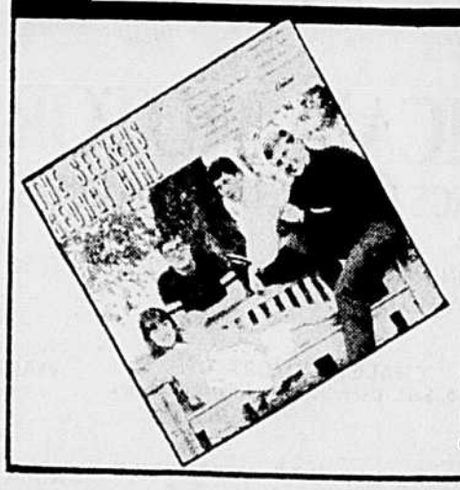

"GEORGY GIRL" par les "SEEKERS" !
Valeur 4.29 ! PRIX 'D'EPARGNE' TOWERS 2.73 mono
Un nouvel album avec un son "résonant" ! Ecoutez les Seekers chanter 'Georgy Girl'... 'Red Rubber Ball' et neuf autres. Achetez-le maintenant !... et épargnez 1.56 !

Par "Fantasy Fair"... Gain 2.11 !
Deux styles ! Pour dames, en cuir
ESCARPINS HABILLES
Valeur 7.99 ! PRIX 'D'EPARGNE' TOWERS 5.88 paire
Souliers confortables en cuir lisse souple avec talon illusion et semelles de composition. Fermés ou avec lanière à l'arrière. En blanc, pour l'été. Point. : 5 à 10, en ½.

TOWERS
GREENFIELD PARK — BOULEVARD TASCHEREAU (ROUTE 9B)
BOUL. METROPOLITAIN — ET RUE VIAU
CHATEAUGUAY ROUTE No. 4 — 15, BOUL. ST-JEAN-BAPTISTE
ACHETEZ SUR COMPTE... credico

un très grand champagne

CHAMPAGNE
MERCIER
EPERNAY
IMPORTÉ DE FRANCE
En vente dans de nombreux magasins de la Régie des Alcools du Québec.
Code 568 H — Brut
Code 568 I — Brut Blanc Des Blancs 1959
Code 1258 — Brut, ½ Ble.

Le "Parisien libéré" croit à notre indépendance

par Pierre Saint-Germain

PARIS — L'indépendance du Canada français est possible . . . si les Québécois le veulent, titre aujourd'hui en page internationale "Le Parisien libéré", le seul quotidien parisien du matin qui publie un compte rendu du colloque organisé hier après-midi à la délégation générale du Québec.

Ce titre trop peu nuancé montre que ce colloque revêtait un intérêt particulier, non seulement en raison du thème : "le Canada français : un cas d'aliénation ?", mais aussi parce qu'il donnait lieu à la première manifestation publique dans les nouveaux et impressionnants locaux de la délégation générale du Québec, près de l'Etoile.

A quelques semaines de l'inauguration officielle par M. Daniel Johnson de la "semi-ambassade" du Québec à Paris, comme disent parfois les malins, cette coïncidence ne pouvait manquer d'être remarquée par certains. Au fond, comme l'indiquait M. Jean Chapdelaine dans sa lettre d'invitation, il avait paru propice à la délégation générale d'organiser ce colloque à la suite de la publication récente à Paris de divers auteurs du Canada français et de la parution, en France, ces dernières semaines, de plusieurs ouvrages sur le Canada.

Plus d'une centaine d'invités triés sur le volet étaient donc venus assister, comme devait le souligner M. Raymond Aron, à la psychanalyse du Canada français . . . par des Français. Le colloque, sans être nullement académique, n'a donné lieu à aucun échange virulent, le seul petit "accrochage" s'étant produit entre deux des participants, M. Aron et M. Jean-Maurice Domenach, chrétien de "gauche", directeur de la revue "Esprit". Les participants n'avaient évidemment pas à se prononcer pour ou contre le séparatisme, mais le mot est forcément venu plusieurs fois sur le tapis.

A la surprise générale, personne dans l'auditoire, qui comprenait des étudiants québécois à Paris, n'a posé de questions aux participants, bien que M. Chapdelaine, qui présidait le colloque, ait invité le public à le faire.

On remarquait de nombreuses personnalités françaises et québécoises, dont les trois sous-ministres qui dirigent la délégation du Québec à la session de la commission mixte de coopération franco-québécoise qui s'ouvre jeudi à Paris : MM. Morin, Arthur Tremblay et Guy Frégault.

L'agitation séparatiste nuit à notre expansion

— *Jean Chrétien*

par Roger-J. Bédard

"L'essor culturel du Canada français est lié à l'expansion économique du Québec. Le degré de prospérité de notre province établira, en dernière analyse, la mesure du rayonnement de nos valeurs de civilisation française", a déclaré hier soir M. Jean Chrétien, ministre d'Etat.

Le député fédéral de St-Maurice-Laflèche était l'hôte de la Chambre de commerce de Repentigny.

"La révolution tranquille a été excellente pour le Québec. Malheureusement, nous avons dépassé le but. L'agitation séparatiste se révèle franchement nuisible à l'expansion du Québec", a-t-il dit.

M. Chrétien a rappelé que 27 p. 100 des placements dans l'industrie manufacturière canadienne ont été effectués dans le Québec en 1963. Ce pourcentage est tombé à 22.4 en 1966.

"Notre province était nettement majoritaire dans les textiles jusqu'à tout récemment. Or, l'an dernier, les investissements dans cette industrie ont été de $22 millions dans le Québec alors qu'ils ont été de $65 millions en Ontario.

Un climat d'incertitude a été créé sur le marché des capitaux. Il en est immédiatement résulté une augmentation du loyer de l'argent. Les taux d'intérêt sont généralement plus élevés dans le Québec que dans les autres provinces.

Interdépendance et grands ensembles économiques

"Comme le prouve la coûteuse expérience des pays africains, les Etats n'ont aujourd'hui que l'indépendance qu'ils ont les moyens d'avoir. Des pays vraiment indépendants, il y en a de moins en moins. L'interdépendance économique réduit de jour en jour l'indépendance politique que nombre de pays prétendent avoir.

"Que représente au juste le Québec pour parler d'indépendance sur l'échiquier international"? s'est demandé M. Chrétien.

"Dans quelle mesure un peuple de six millions d'habitants est-il aujourd'hui en mesure d'appliquer **sa** politique commerciale, **sa** politique douanière, **sa** politique de main-d'oeuvre et d'immigration, etc ?"

L'orientation actuelle est exactement dans le sens contraire : formation de grands ensembles économiques, a-t-il observé.

La députation québécoise à Ottawa

"La nouvelle vague de députés canadiens-français à Ottawa ne se contente plus des portefeuilles traditionnels. Nous voulons participer à tous les aspects de l'administration fédérale. Nous avons décidé de jouer un rôle positif pour l'avenir du Québec et l'avenir du Canada.

"Cette volonté des députés canadiens français de s'affirmer sur la scène natioanle coïncide avec l'arrivée à Ottawa d'un groupe de députés du Québec dont l'envergure se compare avantageusement à celle de leurs collègues anglo-saxons.

"Les problèmes économiques sont passés au premier plan des préoccupations de l'Etat moderne. Or le cabinet fédéral compte pas moins de quatre économistes du Québec : MM. Pépin, Trudeau, Sauvé et Marchand.

"Jadis les députés canadiens-français n'étaient pas en mesure d'apporter une contribution valable à la solution des problèmes économiques du Canada. Aujourd'hui, plusieurs d'entre nous avons une formation professionnelle en ce domaine. Nous sommes là et nous entendons participer à la bonne administration du pays.

MAN-O-MAN MANISCHEWITZ

Produits aux Etats-Unis

QUELS VINS

Demandez à votre magasin de la Régie des alcools notre fameuse bouteille à 4 faces

DONNEZ A VOTRE MAISON UNE APPARENCE NOUVELLE avec les

AUVENTS DE TOILE

Décoratifs, silencieux, de toute fraîcheur.

Choisissez vous-même les étoffes que vous désirez alors que nous prendrons les mesures sur place.

La plus ancienne maison du genre au Canada

- FABRICATION DE DRAPEAUX
- LOCATION DE MARQUISES POUR MARIAGES ET RECEPTIONS

Cie d'AUVENTS des MARCHANDS Ltée

24 Rue St-Paul Est, MONTRÉAL

POUR ESTIMATIONS GRATUITES 866-6855

MORGAN

N'hésitez pas, procurez-vous dès maintenant vos séparables d'été en tricot de coton sans souci créés par Avanti

Vêtements jeunes, gais, frais, tout confort sous le soleil ! Shorts en tricot de coton côtelé à envers collé et corsages de coton double tricot imprimés au pochoir, fleurages "mod". Confection soignée, glissières de nylon auto-réparables. Modes sans souci, faciles à laver, indéformables, très peu de repassage requis.

- **"Shorts** en jaune, marine ou vert. Tailles 8 à 18. Modèle court **4.98** ch.

  Modèle Jamaica **6.00** ch.

- **Corsages en tailles P.M.G. 4.98 ch**

A. Modèle sans manches, col montant, imprimé "marguerites" : orange/jaune/rose* ou rose/vert/bleu.

B. Modèle droit à encolure arrondie, imprimé "feuilles" : orange/jaune/rose* ou vert/bleu/lilas.

C. Corsage tube, encolure roulée, imprimé mini-fleurs : orange, turquoise ou vert.

D. Corsage droit, imprimé "Marguerites" : orange/jaune/rose ou rose/bleu/vert*.

E. Corsage imprimé "feuilles" : orange/jaune/rose ou vert/bleu/lilas*.

Téléphoner à 842-6261

VETEMENTS SPORT DU BUDGET — RAYON 21 — TROISIEME

*MAGASIN CENTRE-VILLE SEULEMENT.

AUSSI AUX QUATRE SUCCURSALES SAUF INDICATION CONTRAIRE.

Tenus tricot "Crimplene d'Angleterre d'allure jeune et agréables à porter

Trois tenues charmantes réalisées en tricot "Crimplene" frais et d'entretien facile, fil Térylène** d'Angleterre, infroissable, légeret facile à emballer pour le voyage.

A. Deux-pièces à manches courtes, parure noeud de satin à la taille. Blanc, bleu* ou rose. Tailles 12 à 20.

B. Deux-pièces à col Chelsea. Blanc, aqua ou rose*. Tailles 14½ à 22½.

C. Costume à devant croisé. Col classique. Marine, blanc ou aqua*. Tailles 10 à 18.

$20

*AU MAGASIN CENTRE-VILLE SEULEMENT.

**MARQUE DEPOSEE.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

MODES DU BUDGET — RAYON 49 — TROISIEME

AUSSI AUX QUATRE SUCCURSALES, SAUF AVIS CONTRAIRE.

Au froid!

Placez vos fourrures pour l'été dans les voûtes froides de Morgan !

Les fourreurs experts de Morgan connaissent bien les fourrures et savent comment en avoir soin. Ils vérifient régulièrement l'humidité, la circulation d'air et voient à ce que la température ne dépasse pas 38° F. Précautions qui prolongent la durée des fourrures, conservent les huiles naturelles des peaux et protègent contre les mites, la chaleur et le vol. Les fourreurs Morgan examineront vos fourrures soigneusement et vous donneront un estimé pour les réparations : boutons, doublure, ganses. Morgan peut nettoyer vos fourrures si vous le désirez.

Pour de plus amples renseignements téléphoner à 844-1515, poste 541

ENTREPOSAGE DE LA FOURRURE
RAYON 86 — CINQUIEME

Les cinq magasins Morgan ouverts ce soir

CENTRE-VILLE et SNOWDON jusqu'à 9 H. — DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD jusqu'à 10 H.

Diefenbaker vaincrait Dalton Camp au scrutin secret

— Walter Gordon

OTTAWA (PC) — Si M. Dalton Camp brigue les suffrages dans l'espoir de devenir chef du parti conservateur, M. Walter Gordon, président du Conseil privé du gouvernement fédéral, ne serait pas surpris de le voir battu par le leader actuel, M. John Diefenbaker.

C'est d'ailleurs ce qu'a déclaré hier M. Gordon, qui a brossé un tableau des changements éventuels à la tête des partis conservateurs, libéral et néo-démocrate, au cours d'un dîner-causerie au Cercle national des journalistes.

M. Gordon a cependant refusé de prédire si M. Diefenbaker serait en lice au congrès de leadership, lequel aura lieu du 6 au 9 septembre, à Toronto.

Mais si M. Camp, président de l'Association nationale du parti, décide de s'y présenter, "après avoir affirmé catégoriquement qu'il ne serait pas en lice, je ne serais pas du tout surpris de voir M. Diefenbaker lui engager le combat, et de voir ce dernier en sortir victorieux."

M. Gordon a ajouté qu'il trouve divertissante et amusante la lecture "des rapports concernant les divers prétendants au trône conservateur," y compris des premiers ministres provinciaux.

"Cela évoque dans mon esprit les manigances qui ont précédé la guerre balkanaise."

Le chef libéral

En ce qui concerne son propre parti, le président du Conseil privé est d'avis que la majorité des libéraux de par le Canada "souhaitent que M. Pearson demeure longtemps à son poste."

D'aucuns prétendent, a-t-il dit, que lorsqu'on aura décidé du leadership conservateur, le premier ministre Lester Pearson démissionnerait. D'autres rumeurs veulent que M. T. C. Douglas, leader du Nouveau parti démocratique, en fasse de même.

A tout événement, pour ce qui est des libéraux, la décision du leadership proviendra de M. Pearson lui-même, vu "sa perspicacité à l'égard des sentiments de son parti," a soutenu M. Gordon.

MORGAN

Préparez-vous pour la joie de la vie en plein air!

Rôtissoires barbecue A.M.C. exclusives à Morgan

Chez Morgan vous trouverez un très bel assortiment de rôtissoires B.B.Q. exclusives de tous les modèles convenant à vos besoins, permettant de faire la cuisine en plein air pour deux personnes et même pour vingt.

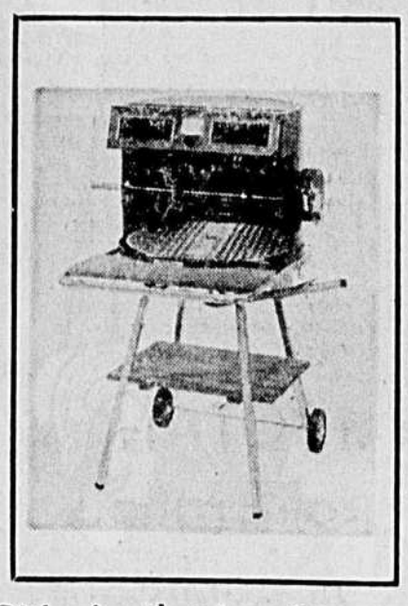

Rôtissoire électrique 24 po. A.M.C. avec four

Modèle de luxe en plaqué chrome, avec four suspendu. Porte en verre avec thermostat. Epais tourne-broche à 4 crampons, gril strié chromé avec crans de réglage. Tablette séquoia au bas, et roues à pneus caoutchouc. Crochets pour suspendre les ustensiles. *Ord. 49.98* **39.88**

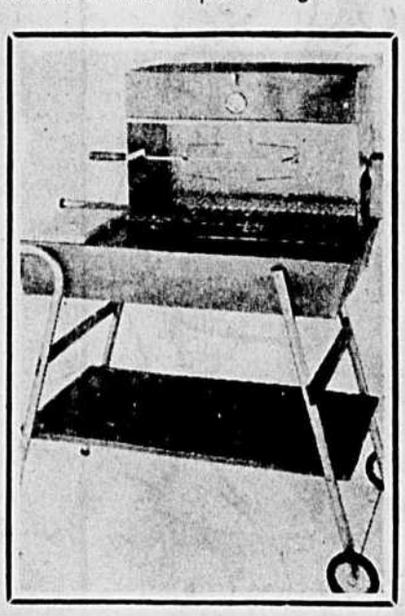

Rôtissoire B.B.Q. électrique "Wagon" A.M.C.

Modèle électrique, exclusif chez Morgan . . . réglage 4 hauteurs, four avec thermostat. Planche à découper en bois, poignées bien en main. Moteur et tourne-broche à écarter, grande tablette au bas, roues 4½" à pneus caoutchouc. Fini émail bleu océan. *Vente* **29.88**

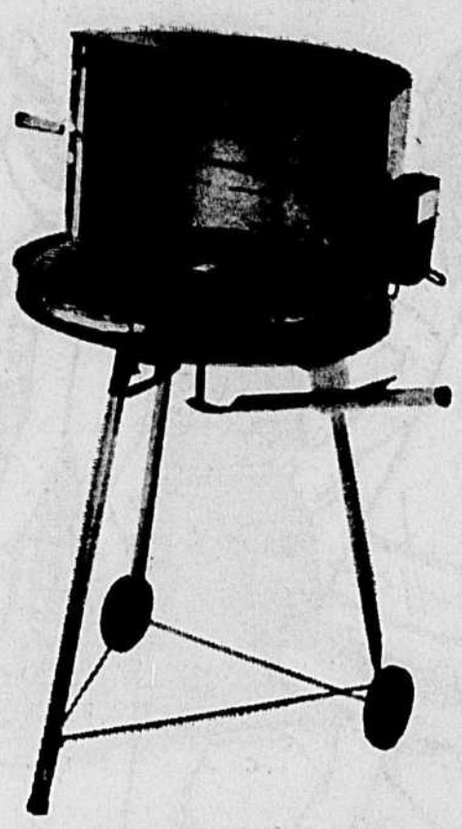

Barbecue électrique Brazier 24" A.M.C.

Ord. 19.98 **16.88**

Epais foyer d'acier, bordure renforcée. Stabilisateur de capote, poignées chromées. Verrouillage du gril réglable, tourne-broche et crampons chromés. Roues 5" de plastique noir. Capote peinte fusain et argent et pinces à ressort.

Rôtissoire B.B.Q. 18" à prix réduit

Ord. 4.98

3.88

Foyer 18 po., bord roulé. Pieds amovibles fixés avec boulons, gril fixe et poignées. Vert pâle.

Rôtissoire B.B.Q. portative genre baril

9.88

Modèle trois façons; fermé il sert de fumeur, mi-ouvert comme rôtissoire à capote et comme gril en position ouverte. Gril réglable en 3 hauteurs.

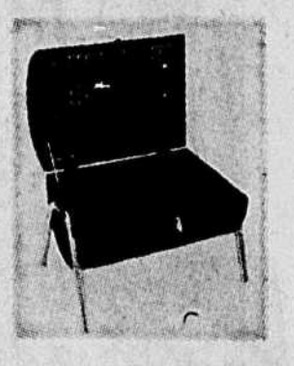

Gril portatif 18 po. pour pique-niques

7.88

Foyer 18 po., gril réglable, fixation de parevent 3 crampons, 4 pieds, 2 poignées.

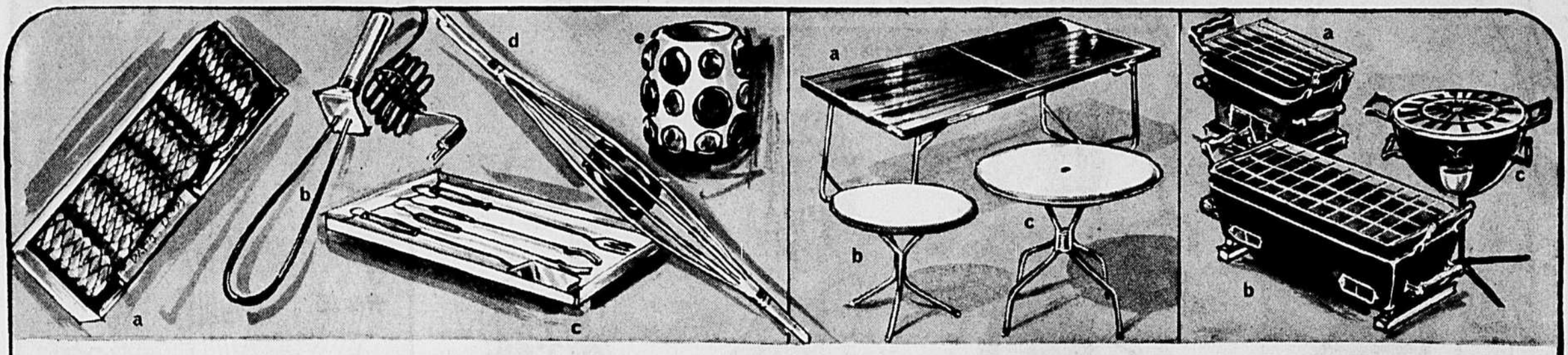

Accessoires de jardin et de rôtissoires B.B.Q.

A. Lampes de patio en plastique—Jolie forme prisme dans un bel assortiment de couleurs. Six ampoules sur cordons 18 po. Approuvée par le C.S.A. **Ord. 6.95** **5.88**

B. Allumeur électrique B.B.Q. — Article sûr et de grande efficacité. Elément rond, manche bois et cordon 3' avec fiche 3 branches. Approuvé par le C.S.A. **Ord. 4.95** **3.88**

C. Série 3 ustensiles B.B.Q.—Tourne-mets, fourchette et pincettes en métal chromé trois épaisseurs, manches de bois franc et dragonne. Présentation boîte-cadeau. **1.88**

D. Lampe de patio "Luau" — Eclairage doux, façon bambou fendu avec contenant en verre de couleur et bougie. Brûle pendant 6 heures. Livrée avec ganse de suspension. **Ord. 1.29** **.88**

E. Lampe "bijou" de patio. En céramique de couleur et insertion verre de couleur, bougie comprise. Article de belle présentation. **1.88**

F. (non illustré)
Charbon de bois franc — Profitez de ce bas prix, vous en achetez deux sacs de 20 lb et vous réalisez de vraies économies. Bois pressé qui brûle sans fumée. **2 sacs pour 3.88**

G. (non illustré)
Flocons Hickory — Ajoutent saveur aux aliments cuits au B.B.Q. En sac de 2 livres. **2/.88**

H. (non illustré)
Barbasorb — Substance minérale qui absorbe jus et gras dégouttant des aliments cuits à la rôtissoire B.B.Q. **.88**

Tables de patio et pique-nique

A — Table pliante de pique-nique

Table solide en acier, pieds verrouillés automatiquement et faciles à replier au simple toucher d'un bouton. Piètement super solide. Fini grain de noyer, 24 po. sur 60 po. **Ord. 12.98** **9.99**

B — Table ronde 10" de patio

Table de métal, à trépied pliant facile à fixer avec boulon et facile à enlever, 18½ po. de hauteur. Fini émail blanc. **2/5.88**

C — Table émaillée blanc

Modèle rond 32' de diamètre et trou au centre. Utile comme table d'extérieur ou comme support de séchoir ou de parasol. Quatre pieds de grande stabilité. Fini émail blanc. **Ord. 12.98** **9.99**

Grils Hibashi fer forgé — 3 modèles

A — Hibachi simple 10 po.

Fer forgé robuste, gril à poignées réglables à trois hauteurs. Event à la base. 10" x 10". **6.88**

B — Hibachi double 10 po.

Fer forgé 10" x 20" unipièce. Gril chromé à poignées réglables à 3 hauteurs. Events au socle. **12.88**

C — Hibachi rond 12 po.

Gril double réglable et évent réglable à 3 forces. Modèle rond 12 po. de diamètre. Livré avec socle. **14.98**

Rabais sur tondeuses électriques Morgan

Tondeuse 18 po. "Rotary" de grande précision. Lame simple. Poids léger 35 lb. Ejection double et uniforme de l'herbe. Moteur GE 1½ H.P., carter plastique, fonctionnement silencieux. Confortable poignée basculante. Commandes à la portée des doigts, 5 hauteurs de coupe. Rangement peu encombrant et position verticale ou suspension au mur. Garantie de 2 ans. Approuvé par le CSA. Fonctionnement sur courant ordinaire AC/110 volts. **Ord. 63.95** **57.99**

Cordon prolongateur 100 pi. **6.88 en sus**

Tondeuse à gazon de luxe "Rotary" 18 po. Morgan. Possédant les mêmes caractéristiques que le modèle précédent plus : carter en acier coulé, manche basculant chromé, réglage de la hauteur des roues à la portée de la main, roues 7 po. à flancs blancs. Fini blanc et ton or. **Ord. 69.95** **64.99**

Cordon prolongateur 100 pi. **6.88 en sus.**

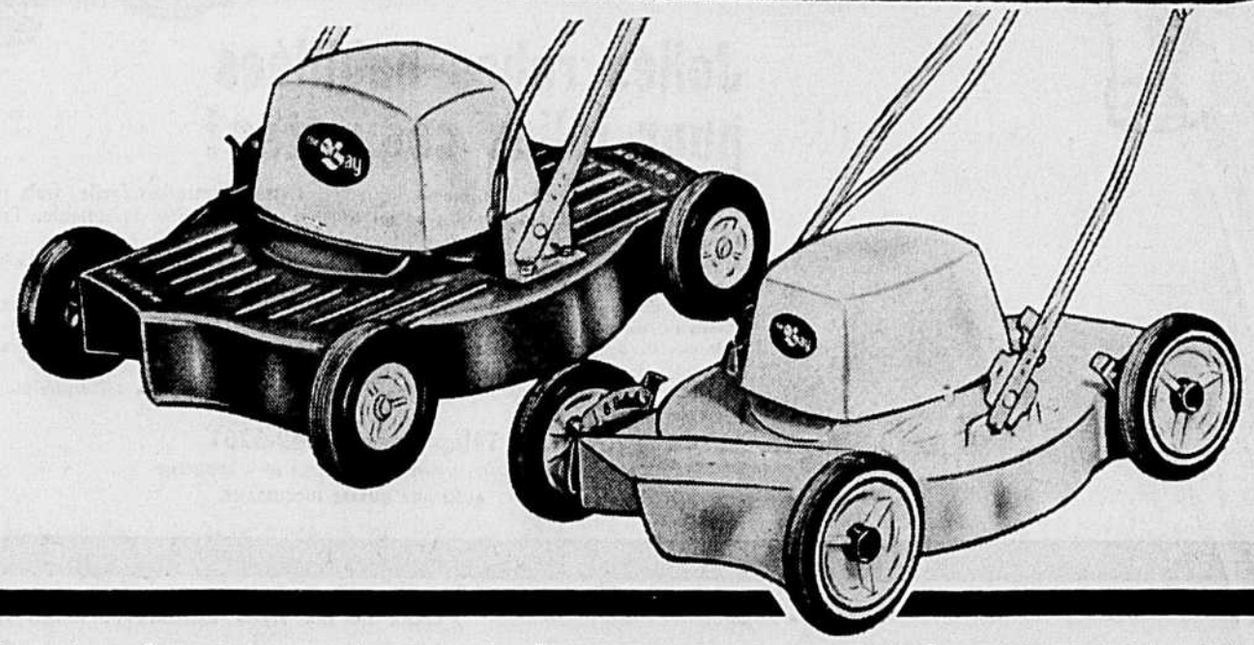

Téléphoner à 842-6261

ARTICLES MENAGERS, RAYON 37, QUATRIEME

AUSSI AUX SUCCURSALES, SAUF SNOWDON

HEURES D'OUVERTURE MORGAN	CENTRE-VILLE 9 h 30 à 6 h Jeudi, vendredi jusqu'à 9 h 842-6261	DORVAL 9 h 30 à 6 h Jeudi, vendredi jusqu'à 10 h 631-6741	ROCKLAND 9 h 30 à 6 h Jeudi, vendredi jusqu'à 10 h 739-5521	BOULEVARD 9 h 30 à 6 h Jeudi, vendredi jusqu'à 10 h 728-4571	SNOWDON 9 h à 5 h 30 Jeudi, vendredi jusqu'à 9 h 844-2811

téléphoto PC

La forte tension des éliminatoires

Dans quelques heures, l'instructeur Punch Imlach prendra cette position qui lui est familière, derrière le banc des Maple Leafs de Toronto. Après avoir éliminé les Black Hawks de Chicago, les Maple Leafs s'attaqueront au Canadien, dernière étape en vue de la conquête de la coupe Stanley.

"Rivaliser de vitesse avec le Canadien serait un suicide"

— Punch Imlach

par Marcel Desjardins

Qui jouera dans le filet des Maple Leafs contre le Canadien, ce soir, à l'ouverture de la série finale pour la coupe Stanley ?

George Armstrong sera-t-il de retour à l'aile droite sur la ligne de Dave Keon et de Frank Mahovlich ou le jeune Brian Conacher occupera-t-il de nouveau ce poste ?

Quelle ligne utilisera-t-il pour tenter de freiner l'ardeur du trio Backstrom-Ferguson-Larose ?

Quelle sera la tactique du club de la ville reine dans cette nouvelle série ? La même qui a réussi si bien contre les Black Hawks ?

Tout cela demeurera le secret de l'instructeur-gérant Punch Imlach du Toronto jusqu'à l'heure du match.

Maintenir ainsi le suspense jusqu'au moment de la mise au jeu de la rondelle sera l'une de ses tactiques.

Bien entendu après la tenue phénoménale de Terry Sawchuk contre les Black Hawks, son choix paraît certain. "Ce serait naturel", a bien voulu admettre Imlach. Mais il n'a pas éliminé la possibilité d'envoyer Johnny Bower dans la lutte.

"Il me faudrait bien renvoyer George Armstrong à sa place régulière", a-t-il encore dit. Mais d'autre part, il admet qu'il lui faut trouver place pour Brian Conacher, le jeune héros sportif de mardi soir. Peut-être l'utiliser avec Red Kelly et Ron Ellis.

Aura-t-il recours à Bobby Baun et Eddie Shack qui ont passé presque toute la série contre le Chicago sur le banc des joueurs ?

"J'amène tous mes joueurs à Montréal", remarque-t-il. Il reconnaît que Marcel Pronovost, Allan Stanley, Larry Hillman et Tim Horton ont fait tellement bien qu'il n'avait pas raison de remplacer aucun d'eux au cours de la série contre les Hawks.

Il ne cache pas son espoir de voir le club répéter son effort "d'équipe" contre le Canadien. "Il y en a cinq ou six qui ont finalement compris que rien ne peut remplacer l'effort, le travail, l'énergie pour arriver au succès", dit-il. "Ils ont emboîté le pas aux autres et la victoire sur les Black Hawks a été la récompense."

Même s'il évite de parler du sujet, Imlach sait que les siens doivent jouer du hockey de position contre le Canadien. Tenter de lutter en vitesse serait un véritable suicide. Surveiller étroitement les hommes de Toe Blake, tenter de paralyser leur jeu d'ensemble, de ralentir leur allure paraît la seule tactique possible.

La rudesse n'est pas un atout contre le Canadien comme Imlach le sait trop bien. Tout d'abord, aucun club n'intimidera le Tricolore. Le danger de punitions est trop grand contre un club aussi efficace au point de vue jeu de puissance.

Sa ligne défensive paraît devoir être celle de Pete Stemkowski, Bob Pulford et Jim Pappin. Imlach ne cache pas son enthousiasme pour le premier. Voilà un joueur qui promet de devenir l'une des grandes étoiles du hockey. Pappin joute mieux que jamais. Pulford redevient l'efficace joueur que l'on a connu.

Le Toronto n'a utilisé que trois lignes d'attaque contre les Hawks avec un changement ici et là en quelques circonstances. Cela semble vouloir être la même stratégie contre le Canadien.

"Il nous faut absolument revenir à Toronto avec une victoire au cours de nos deux premiers matches à Montréal", avoue Imlach. C'est ce que son club a réussi contre les Black Hawks à Chicago. Du reste, Billy Reay pense que son club a perdu la série quand il a été battu lors de la seconde joute à Chicago.

Dans une série où une équipe commence à l'étranger, il lui faut absolument gagner un des matches car autrement c'est le danger de l'élimination en cinq rencontres.

Leo Cahill devient pilote des Argonauts de Toronto

TORONTO. (PC)—Leo Cahill, instructeur en chef des Rifles de Toronto, de la ligue Continentale de football, a été nommé aujourd'hui pour diriger les Argonauts de Toronto de la ligue Canadienne de football, avec l'assentiment de son ancien club.

Le président des Argonauts, Lew Hayman, a déclaré lors d'une conférence de nouvelles que Cahill avait signé un contrat de trois ans à titre d'instructeur en chef, mais sans le titre de gérant général détenu par l'ancien instructeur Bob Shaw.

Les Argonauts étaient sans instructeur en chef depuis le retrait de Shaw, il y a un mois, ayant encore un an à faire sur un contrat de trois ans. Pour le moment aucun remplaçant n'a été nommé pour Cahill, selon Alan Eagleson, le président des Rifles.

Jeffrey ne jouera pas

Les Maple Leafs de Toronto seront privés des services de l'ailier gauche Larry Jeffrey lorsqu'ils affronteront le Canadien, ce soir, dans le premier match de la série finale de la coupe Stanley.

Jeffrey, un spécialiste pour tuer le temps pendant les punitions, a subi une intervention chirurgicale au genou droit, hier, et ne pourra participer à la série finale.

Jeffrey s'est déchiré des ligaments du genou en mettant Stan Mikita en échec jeudi soir.

Drummondville bat Kingston

KINGSTON (PC) — Les Aigles de Drummondville ont vaincu les As de Kingston 4-3 hier soir dans le premier match de la finale de l'Est, 4 de 7, en vue de l'obtention de la coupe Allan.

Ron Robert a déjoué le cerbère local Tom Mercer à 12:48 du dernier engagement, puis la défensive des visiteurs a tenu le coup jusqu'à la fin du match.

Michel Labrosse, Rolland Leclerc et Jacques Bégin ont réussi les autres buts des vainqueurs tandis que Wayne Brown, Charlie Convery et Bob Rawson répliquaient pour les vaincus.

La deuxième partie de la série sera disputée ici vendredi soir, puis les suivantes à Drummondville dimanche, lundi et mercredi, si nécessaire.

Les séries éliminatoires

FINALE

AUJOURD'HUI

Toronto à Canadien
(1er match, série 4 de 7)

AVENIR

Toronto à Canadien
(samedi le 22 avril)
Canadien à Toronto
(mardi le 25 avril)
Canadien à Toronto
(jeudi le 27 avril)

SI NECESSAIRE

Toronto à Canadien
(samedi le 29 avril)
Canadien à Toronto
(mardi le 2 mai)
Toronto à Canadien
(jeudi le 4 mai)

LES COMPTEURS

		J	B	A	Pts	P
MAHOVLICH	Tor.	6	3	5	8	0
PAPPIN	Tor.	6	3	4	7	6
R. HULL	Chi.	6	4	2	6	0
STEMKOWSKI	Tor.	6	3	3	6	16
KEON	Tor.	6	2	4	6	0
PILOTE	Chi.	6	2	4	6	6
BACKSTROM	CAN.	6	3	2	5	4
BELIVEAU	CAN.	6	2	3	5	16
MOHNS	Chi.	5	0	5	5	8
FERGUSON	CAN.	6	3	1	4	6
J C TREMBLAY	CAN.	6	2	2	4	2
GILBERT	New York	6	2	2	4	6
MIKITA	Chi.	6	2	2	4	2
WHARRAM	Chi.	6	2	2	4	2
WALTON	Tor.	6	2	2	4	2
LAROSE	CAN.	6	1	3	4	0
ROUSSEAU	CAN.	6	1	3	4	2
PULFORD	Tor.	6	0	4	4	12
CONACHER	Tor.	6	2	1	3	2
ANGOTTI	Chi.	6	2	1	3	2
NESTERENKO	Chi.	6	1	2	3	2

Matches de hockey

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine

Rochester à Baltimore
(Demi-finale 3 de 5, égale 1 à 1)

Ligue Centrale

Oklahoma City à Omaha
(Oklahoma City mène 2 à 1, finale 4 de 7)

HIER

Coupe Memorial
(Semi-finale de l'Est)
Cornwall 2 — Thetford 5
(Thetford mène 3 à 1, série 4 de 7)

Coupe Allan
(Finale de l'Est)
Drummondville 4 — Kingston 3
(Drummondville mène 1 à 0, série 4 de 7)

Coupe Memorial
(Semi-finale de l'Ouest)
New Westminster 8 — Saskatoon 2
(New Westminster mène 3 à 1, série 4 de 7)

Thetford défait Cornwall, 5 à 2

THETFORD MINES (PC) — Carol Bellemarre a marqué deux buts et récolté une assistance alors que le Canadien de Thetford a défait les Royaux de Cornwall, 5-2 et a pris une avance de 3-1 en demi-finale de l'Est du Canada des éliminatoires de la coupe Memorial.

André Gaudette, Gilbert Perreault et Réjean Houle ont réussi les autres buts du Thetford. Richard Plamondon et Kevin O'Shea ont été les compteurs du Cornwall.

Le 5e match de la série 4 de 7 aura lieu à Thetford, demain soir.

Lutte entre les cyclistes canadiens et américains

Les organisateurs du Tour Cycliste de la Nouvelle-France ont pris une décision qui devrait plaire aux coureurs cyclistes canadiens. En effet, le Tour 1967 sera réservé aux coureurs canadiens et américains. Aucune autre équipe ni aucun autre pays ne sera accepté ou invité pour ce premier Tour de la Nouvelle-France.

C'est donc dire qu'il n'y aura pas d'Européens, ni de Mexicains ni d'autres coureurs d'Amérique du Sud.

Ce n'est pas sans raisons que les organisateurs ont pris cette décision.

D'abord 1967 marque le Centenaire de la Confédération et les organisateurs ont voulu apporter leur contribution à ces célébrations en organisant un Tour pour les Canadiens et à l'échelle des Canadiens et de leurs cousins, les Américains. La compétition européenne et sud-américaine n'est pas à dédaigner, loin de là, mais il faut se rendre à l'évidence que nos coureurs ne sont pas encore prêts à y faire face.

Les Canadiens et les Américains seront beaucoup plus enthousiastes à participer à un Tour où ils auront une chance de lutter à armes égales et d'en faire une course cycliste animée et endiablée.

Le Tour de la Nouvelle-France doit faire face également à de nombreux problèmes causés par son prédécesseur de défunte mémoire et il se doit de s'élever sur des bases solides. La raison économique a été aussi envisagée. Les organisateurs ont décidé de commencer lentement et de progresser selon leurs moyens avant de s'aventurer dans une épreuve internationale.

Des invitations ont été lancées aux autorités compétentes pour la formation des équipes officielles suivantes : le Canada, les Etats-Unis, la province de Québec, l'Ontario, le Manitoba, l'Alberta, la Colombie-Britannique.

Des équipes régionales seront également sélectionnées pour représenter les régions suivantes: Québec, Cantons de l'Est, Montréal, la Mauricie, le Saguenay-Lac St-Jean, Ottawa, Toronto. Des équipes de la Californie et autres régions des Etats-Unis seront également invitées. Enfin, tous les clubs cyclistes affiliés à l'Association Cycliste Canadienne recevront des invitations.

MORGAN WHITE

embouteillé au Canada par Captain Morgan Rum Distillers Limited, Montréal.

Le rhum blanc à la saveur ensoleillée

PURE LAINE VIERGE

Le 'BOTANY' 500
est indispensable à celui qui recherche un complet de qualité à un prix raisonnable

On vérifie sa qualité avant d'y apposer l'étiquette. Voilà la garantie du célèbre complet 'Botany' 500. Les centaines de points nécessaires à la forme impeccable d'une lapelle ou d'un collet sont cousus par des mains expertes. La façon main et le rabattage des coutures aux points critiques sont les caractéristiques de la célèbre touche personnelle Daroff. Les tissus exclusifs sont de pure laine vierge identifiée par la marque comme étant de la meilleure qualité au monde. Voilà ce que nous appelons de la qualité. Visitez le magasin Tip Top Tailors le plus près de chez vous et endossez le veston. Vous verrez et vous rendrez compte immédiatement de la différence.

89.95

TIP TOP TAILORS

TIP TOP TAILORS vous donnera satisfaction absolue ou vous rendra votre argent. Vous pouvez faire porter à votre compte.

NOUS ACCEPTONS LA CARTE credico

488 ouest, STE-CATHERINE
UN. 1-1561
STATIONNEMENT GRATUIT
au Globe Parking
Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.

CENTRE D'ACHATS BOULEVARD
4263 est, JEAN-TALON
722-4621
Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9.30 h.

CENTRE D'ACHATS FAIRVIEW
POINTE-CLAIRE
695-2651
Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 10 h.

SI PNEU GENERAL

VOUS EXIGEZ LE PNEU À SÉCURITÉ MAXIMUM... CELUI QUI ÉCLIPSE TOUS LES AUTRES

DUAL 90

GARANTIE COUVRANT LE MATÉRIEL, LA MAIN D'OEUVRE ET LES HASARDS DE LA ROUTE

- contre les crevaisons
- contre les éclatements
- plus de millage

INSTALLATION et INSPECTION GRATUITES
VASTE TERRAIN de STATIONNEMENT aux deux magasins
CARTE CRÉDICO ACCEPTÉE
OUVERT de 8 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.

AYEZ DU FLAIR, CONSULTEZ DES EXPERTS...

LUDGER GRAVEL & FILS LTEE
7905, boul. SAINT-LAURENT
Tél.: 384-6120

GENERAL TIRE

CITY TIRE COMPANY (1963) INC.
1100 est, boul. DORCHESTER
Tél.: 845-2122

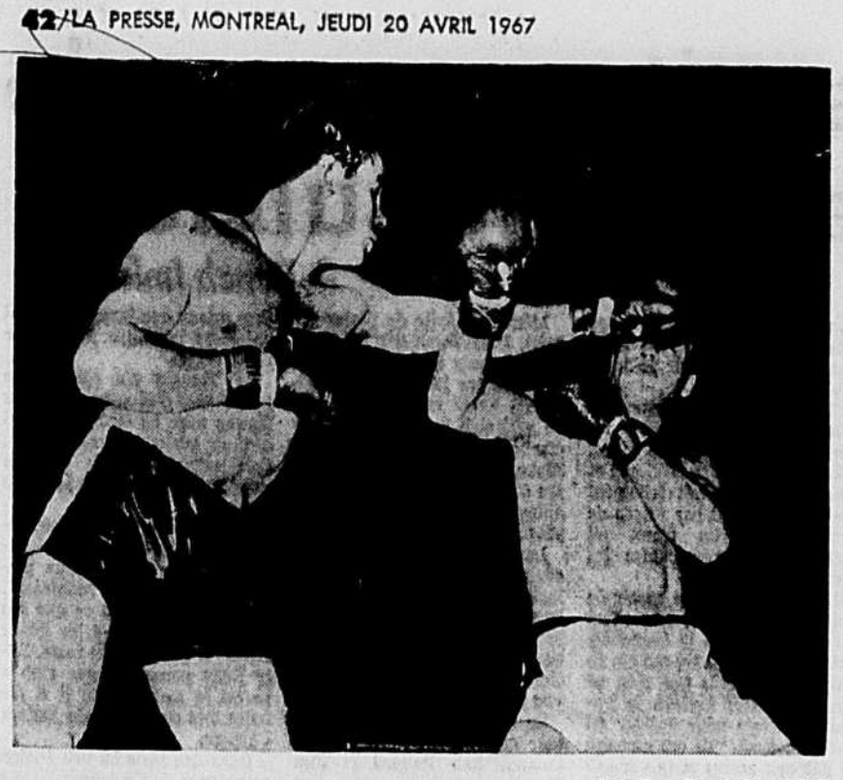

Photo René Picard, LA PRESSE

Renaud tient son rival à distance

Le Montréalais Larry Renaud, à gauche, repousse d'un jab son rival Jean-Claude Roy, au cours du match de 10 assauts présenté hier au centre Paul-Sauvé. Renaud l'a emporté par décision unanime des juges.

Roy subit une défaite surprise contre Renaud

par Jacques Doucet

"Au vol". "Tu t'es fait voler de belle façon". "Nous le savons, nous que tu as mérité la victoire".

Ces phrases et combien d'autres synonymes fusaient de partout dans le vestiaire de Jean-Claude Roy, de Montmagny, vaincu par décision unanime des juges lors de son match de dix rounds contre le Montréalais Larry Renaud.

Visiblement déçu, Roy n'a toutefois pas imité plusieurs de ses confrères boxeurs en déblatérant contre les juges ou son adversaire. Il a accepté la décision des juges comme celui qui accepte une contravention de la circulation . Il ne pouvait rien y changer. La décision était rendue, finale, irrévocable.

Son adversaire, Larry Renaud, malmemé durant la majorité du combat, a bel et bien gagné le dernier assaut, mais selon nous, les points qu'il y a recueillis n'auraient pas suffi à effacer l'avance que Roy avait prise durant les autres rounds.

"Renaud s'est montré sournois au début du dernier round. Lorsque l'arbitre nous a demandé de nous séparer, après avoir touché les gants. Je lui ai tourné le dos pour prendre position, mais Renaud a foncé et m'a frappé", a dit Roy, très déçu.

En toute objectivité, il nous est difficile de comprendre cette décision, puisque Renaud a constamment reculé devant son adversaire et que la stratégie qui lui a le plus réussi, fut celle de s'accrocher à son rival, l'empêchant ainsi de frapper avec aise.

A cause de ces tactiques de Renaud, le match a été moche exception faite des quatrième, neuvième et dixième assauts.

Durant le quatrième, Roy a atteint Renaud d'un solide direct de droite à l'estomac. Par la suite, Renaud a mis bien du temps à reprendre son souffle et ses forces alors que Roy en a profiteé pour l'atteindre d'une série de crochets et de directs. Renaud a même perdu l'équilibre et a glissé au tapis.

L'ancien champion canadien Joey Durelle, l'un des spectateurs au match, avait accordé son verdict au pugiliste de Montmagny. Durelle s'est même rendu le dire à Renaud qui n'a pas pris la mouche et s'est contenté d'abonder dans le même sens que Durelle afin d'éviter . . . des gros mots.

Victoire de Breau

En demi-finale, le Montréalais Albert Breau a vaincu Arnold Sparks par décision unanime en huit rounds.

Breau a offert une cible trop mouvante à son rival et il a atteint Sparks pratiquement à volonté durant les derniers assauts.

Breau a bien dirigé son attaque, exploitant tantôt les crochets de gauche afin de surprendre son adversaire d'une solide droite et vice versa.

Personne n'a contesté cette victoire-là.

Trois pugilistes de Granby étaient également à l'oeuvre dans les trois premiers matches. Ils ont fait belle figure puisque deux d'entre eux ont triomphé tandis que le troisième a perdu par vote partagé.

Le meilleur des trois, Luc Pivin, deux fois champions des Gants Dorés, a triomphé de Denis Léonard, de Hull, par mise hors de combat technique après une minute et 34 secondes du troisième assaut d'un match qui devait en durer six.

Pivin, qui avait subi son premier revers par knockout à Cornwall il y a quelque temps, a manifesté beaucoup trop de rapidité et de classe pour son rival. Il l'a étourdi au deuxième round et lorsque Léonard a croulé au tapis au début du troisième, l'arbitre Marcel Racine a mis fin au combat.

Quant aux deux frères Mercier, également de Granby, Nelson a défait Fernand Beaudin, de Québec, par vote partagé des juges tandis que Claude Mercier a subi la défaite par vote partagé aux mains de Serge Proulx, de Montréal, qui livrait son premier match chez les professionnels.

Nouveau club au football collégial

La ligue Intercollégiale de football a comblé la vacance créée par le retrait du Collège St-Viateur en accordant sa 16e franchise au Séminaire de Nicolet.

L'équipe de cette institution, sise à 95 milles de Montréal, sera pilotée par Jean-Louis Boucher, directeur des sports du Séminaire.

L'équipe sera placée dans la section est, ce qui signifie qu'on devra remanier les sections.

Le nouveau club sera l'un des rares du circuit à pouvoir profiter d'un éclairage adéquat.

A cause de l'Expo, chaque équipe ne disputera que six matches au lieu de sept.

La Gymnaestrada a contribué à l'essor de la gymnastique

Depuis quatre ans, deux mouvements distincts, la Gymnaestrada, initiative de la Palestre nationale, et les Jeux gymniques, idée mise en pratique par Yvan Dubois et un groupe de collaborateurs, ont contribué largement à populariser la gymnastique au Québec.

La gymnastique n'était pas complètement inconnue. Certains individus, comme Richard Montpetit, Roger Dion, Gilbert Larose, André Simard, Sidney Jensen (actuel champion junior du Canada), Diane Masse, Marie-Claire Larsen, ont percé de temps à autre au firmament de la gymnastique canadienne. Mais la masse ne s'y intéressait pas.

Grâce aux deux mouvements cités précédemment, la gymnastique connait un essor formidable. Elle n'intéresse plus seulement quelques vedettes. Elle procure de bons moments à des adeptes toujours plus nombreux.

Nous en aurons une preuve tangible demain soir, à 19 h. 30, au Centre sportif Paul-Sauvé, alors que quelque 275 gymnastes feront leur entrée dans l'enceinte pour marquer le début de la IVe Gymnaestrada.

Que vous soyez fervent de la gymnastique olympique ou de la gymnastique scandinave, vous serez servi à souhait.

En gymnastique olympique, la seule présence de Mme Doris Fuchs-Brause vaut le coût du billet d'entrée.

La gymnaste américaine a terminé au deuxième rang lors des championnats nord-américains de gymnastique, au Centre Maisonneuve, en 1966, et elle est considérée parmi les 10 meilleures gymnastes au monde.

Elle sera précédée sur l'un ou l'autre des appareils olympiques par 13 gymnastes, sept garçons et six filles. Le président Gilbert Larose, de l'Association québécoise de gymnastique, qui a fait le choix, enverra les meilleurs dans la province sur chacun des appareils.

La gymnastique scandinave sera servie par neuf groupes de la région métropolitaine. Le club de la Palestre, qui a lancé l'idée, ouvrira la marche.

La soirée se terminera vers 22 h. 30 au maximum.

Bulldog Brower au Centre Sauvé

BULLDOG BROWER, dont la réputation n'est plus à faire, fera un retour au Centre sportif Paul-Sauvé, lundi prochain. Le promoteur Bob Langevin a annoncé que le solide gaillard de Wilmington, Delaware, rencontrera Johnny Rougeau, dans la finale.

Rougeau a mérité un autre combat principal à la suite de sa récente victoire aux dépens de Johnny Valentine.

Edouard Carpentier et Larry Moquin, qui ont impressionné lors du dernier programme, ont signé un contrat s'engageant à rencontrer Hans Schmidt et "Tokyo" Joe.

Byddy Rogers prendra également part au programme. Il en viendra aux prises avec Zelis Amara.

Bob Langevin a aussi annoncé qu'un lutteur masqué fera son début, lors du prochain programme. On dévoilera l'identité de son adversaire demain.

Le pavillon des Etats-Unis, à l'Expo 67, occupe une superficie de 170,000 pieds carrés et a la forme d'une sphère géodésique, dont le diamètre a 250 pieds et la hauteur 187 pieds.

Marchez avec assurance grâce à la nouvelle chaussure tout-aller Dack

Le secret du confort, dans une chaussure tout-aller, réside dans sa flexibilité. Sa qualité doit être aussi digne de confiance. La qualité traditionnelle de la marque Dack est caractérisée par la fabrication à la main de toutes ses chaussures, en cuir texturé *Tyger*, d'une grande originalité ou en souple cuir chagrin importé *Cushy*.

Modèle
805 Cushy noir
812 Cushy brun foncé ... $24.95

817 Tyger gris-bleu
820 Tyger brun $21.95

Dack's

Chausseur des Canadiens les mieux habillés

TROIS MAGASINS À MONTRÉAL. 1235 Carré Phillips
• 5125 Boulevard Décarie près Queen Mary Road
• 1025 ouest, rue Ste-Catherine coin rue Peel

Ouverts jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. p.m.

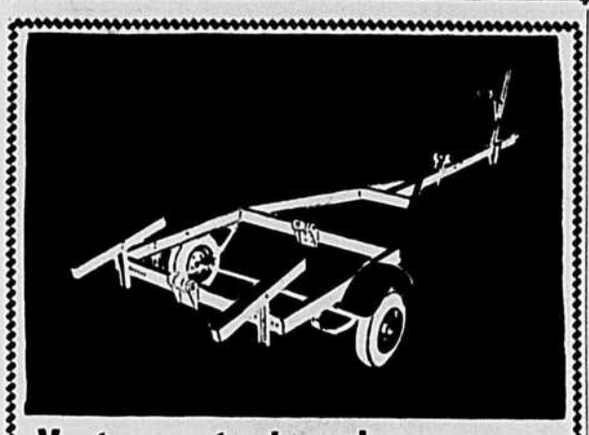

Vente avant-saison de remorques

pour embarcations de toutes dimensions !

Remorque, capacité 500 lb
Pour embarcations jusqu'à 14 pi. Avec tige de treuil, supports en bois recouverts de caoutchouc, courroies d'attache pour le bateau, garde-boue, feux arrière jumelés et porte-plaque, chaîne de sécurité et attelage. Réduit à $119

Remorque, capacité 600 lb
Pour embarcations jusqu'à 14 pi. Modèle à châssis basculant, même équipement standard que la remorque ci-dessus à l'exception des supports à roulement et rouleaux pour la quille. Réduit $149

Remorque, capacité 700 lb
Pour embarcations jusqu'à 15 pi. Comprend treuil 900 lb et disques de roues. Réduit à $179

Remorque, capacité 850 lb
Pour embarcations jusqu'à 16 pi. Même équipement que le modèle ci-dessus. Réduit à $209

Remorque, capacité 1100 lb
Pour embarcations jusqu'à 17 pi. Avec treuil d'une capacité de 1100 lb., ajustable, rouleaux et tige de treuil. Entièrement équipé. Réduit à $249

Aussi en stock : remorques "Deep-V". Toutes les remorques munies de pneus 4-plis.

Attaches de châssis hors série posées sur les lieux pour toutes autos américaines de modèle récent. Appelez pour rendez-vous. Posé pendant que vous attendez. Depuis $29.53

Choix complet d'attaches, rouleaux, remorques, supports, attelages, boules d'attelage, filage électrique, béquilles de stationnement, treuils, pneus et chambres à air de remorque.

Spécial sur treuils à bateau Beatty
Capacité 1000 lb. Plaqué cadmium. Quantité limitée. Régulier $15.95 A solder à $10.95

1 an de garantie contre tous défauts de manufacture. Pré-assemblage. Livraison immédiate. Facilités de crédit IAC ou CREDICO.

Ouvert tous les jours
de 9 a.m. à 9 p.m.
samedi
jusqu'à 6 p.m.

McGARR MARINE
SUR LA RIVE SUD

1204 ouest, St-Laurent, Longueuil — 674-3836, 674-4159
Face à la sortie sud du pont Jacques-Cartier

VICEROY

Les plus beaux chalets au Canada

Pour aussi peu que $2643. Réservez maintenant. Livré sur votre terrain

MODELE PANORAMIQUE (Grand Luxe) 30 x 24
Votre famille éprouvera une grande fierté à posséder cette maison ravissante. Vous pouvez faire confiance à Viceroy dont la réputation d'intégrité est le gage de votre satisfaction. C'est l'une des raisons pour laquelle les maisons Viceroy sont en général considérées comme étant les meilleures qui soient.

JUSQU'A 10 ANS POUR PAYER
"Venez visiter notre terrain d'exposition permanente"
1365 boul. Labelle — Chomedey (route 11a)
2 milles du pont de Cartierville

VICEROY CONSTRUCTION CO. LTD.
AGENT AUTORISE — M. LEONARD MORIN
ouvert jusqu'à la 21e heure
Tél. 688-9950 Magnifique catalogue en couleurs 50¢

ACHETEZ VOTRE AUTO CHEZ LEPAGE
ET DEPENSEZ LA DIFFERENCE A L'EXPO

VENTE DE 72 HEURES

Venez beau temps mauvais temps L'immense salle de montre LEPAGE contient de nombreuses voitures

TOUT, TOUT EST VENDU A $300 DE RABAIS

CREDIT ACCEPTE SUR PLACE

FORD FAIRLANE '63 $795

VALIANT SIGNET $750

MERCURY '62 $795

PONTIAC PARISIENNE '62 $750

CHEVROLET '63 $795

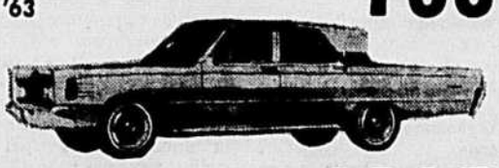

METEOR RIDEAU $1395

PONTIAC CONVERTIBLE $2295

CHEVROLET Biscayne '63	$750
METEOR '63	$750
FORD Fairlane '62	$750
MERCURY Montery '62	$750
PONTIAC '62	$650
VALIANT '62	$650
MERCURY '61	$650
VOLKSWAGEN '62	$650

TOUT UN LOT DE
METEOR '65 RIDEAU $1,395
PONTIAC '65 CONVERTIBLE $2,295
(et 20 autres modèles convertibles 61, 62, 63, 64, 65 en vente)

GARANTIE 100%
TEMPS ET PIECES
30 JOURS OU 1,000 MILLES

Si vous n'êtes pas satisfait avant 7 jours on vous échange votre auto.

Le plus grand marchand d'autos à Montréal

254-7111

LEPAGE AUTOMOBILE LTEE 5300 est, rue SHERBROOKE

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	—	10⅞	10¾	—
Algoma	—	25½	25⅛	—
Alcan	1300	33¾	33¾	33¾
Alcan	—	41	40½	—
Ang T 290 p	—	48½	48	—
Ang T 315	—	53	52	—
Asbestos	—	22½	22¼	—
Atl Sug	—	11	10¾	—
Atl Sug	—	21	21	—
Bq Can	—	63¼	63	—
Bq d'Eparg	—	14⅞	14¾	—
Bq Imp C	—	71¾	71¼	—
Bq Mont	—	67⅞	67¼	—
Bq NE	400	76⅝	76⅝	76⅝
Bq PC	—	47	46¼	—
Bq Roy	—	81	79¾	—
Bq Tor D	—	71	70¼	—
Bath Wt	—	10⅜	10⅜	—
Bath P	—	18½	18½	—
Bell Phone	200	50⅝	50⅝	50⅝
Brazil	—	12⅞	12⅝	—
BA Oil	—	36	35⅝	—
BC Forest	—	22½	21¾	—
BC Phone	—	67½	67½	—
Brinco	400	405	405	405
CAE	—	8¾	8⅝	—
Cal Pow	200	25	25	25
Can Cem	—	41¾	41½	—
Can Cm p	—	25	25	—
CD Sugar	—	25½	25½	—
Can Iron	—	21¼	21	—
Can Malt	—	22	21¾	—
C Pack "A"	—	76½	76½	—
C S L	—	32¾	32¾	—
C Brew	—	7	6⅞	—
C Brew (A)	—	38½	38½	—
CBAL (B) w	—	280	270	—
C Chem w	—	600	565	—
C I L	—	22¼	22⅛	—
Cl Pow	—	33½	33¼	—
Cl Pow ⅜.¼p.c.	—	17½	17½	—
C Marconi	200	5½	5½	5½
CPR	4100	69⅝	69	69⅝
CPR 4p.c. pr	—	9⅛	9⅛	—
C Pfina	200	13¼	13¼	13¼
Central Del	—	11¼	11⅛	—
Chemcell	—	13¾	13	—
Cominco	5200	32½	32½	32½
Cons Paper	—	41½	41	—
C Paper wts	—	890	890	—
Consu Glass	—	14½	14¼	—
Corby (A)	—	30	30	—
Couvrette "A"	—	465	465	—
Crain Rl	—	47	48	—
Cr3d Foncier	—	48	48	—
Crush Int	—	14	14	—
Cygnus pr	—	20	20	—
Dist Seag	500	37⅞	37⅞	37⅞
Dome Pete	500	59	59	59
D Bridge	—	20	19¾	—
Do Fasco	5200	23¼	23¼	23¼
Do Fasco ½¾	—	94	94	—
D Glass	—	11¼	11	—
D Glass Pr	—	14	14	—
D Lime	—	275	260	—
Dosco	—	8½	8½	—
D Stores	—	19⅞	19¾	—
Domtar	—	17½	17⅛	—
D Text	—	25¼	25¼	—
Du Pont	—	37⅝	37⅝	—
Falcon	—	87	87	—
F Collection	500	57⅞	57⅞	57⅞
Fleetwood	—	24	24	—
Fr Pete	—	430	430	—
Fulcrum Pr	—	53	53	—
Glengair	—	185	175	—
GL Paper	—	28⅞	28¾	—
Guar Trust	—	10½	10½	—
Hawk Sidd	—	390	390	—
Hollinger	—	24½	24	—
Home (A)	—	20½	20⅜	—
Home (B)	—	23	23	—
Horne Pf	—	295	295	—
Hud Bay M	—	66½	66¼	—
Husky Oil	—	14½	14½	—
Husky D w	—	570	570	—
Imp Oil	—	58⅜	58¼	—
Imp Tob	—	15	14¾	—
I Accep	—	25	25	—

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Inglis	—	10½	10½	—
Int Nickel	—	97¾	96¼	—
Int Util	—	30¼	29¾	—
I Util Pr	—	32	32	—
Inter PL	—	36½	36½	—
I Group	—	12½	12½	—
Invest Gr A	—	10¾	10¾	—
Jamaica PS	—	14⅞	14⅞	—
Labatt	—	25	25	—
Loblaw A	—	8⅛	8	—
Loeb M	—	14⅛	14	—
MacLaren A	—	26	26	—
MacLaren B	—	27	27	—
MacMillan	—	30¼	30	—
Marit Elec	—	26	26	—
Marit Tel	—	22¾	22½	—
Massey F	500	24½	24½	24½
McAllister	—	8¼	8¼	—
Miron ¾	—	5¾	5⅝	—
Molson A	—	23¾	23½	—
Mtl Trust	—	16¾	16¾	—
Moore Corp	—	101¼	100⅛	—
Morse R A	—	23	22⅞	—
Morse R B	—	21¾	21¾	—
Mussens	—	6¼	6¼	—
NB Tel	—	16⅛	16	—
NFLD Light	—	10½	10¼	—
NORANDA	&	52	51¾	—
North G	—	12⅞	12⅝	—
NS LP	—	10¾	10½	—
Ogilvie	—	13¼	13	—
AShawa	—	34	34	—
P Pete	3700	14¼	14	14⅛
P Corp	200	12¼	12¼	12¼
Price	400	13½	13½	13½
Q Gas	—	11	10¾	—
Q Phone	—	18¾	18¾	—
Rio Alg	—	30½	30⅛	—
Rolland A	—	12¼	12	—
Ronalds F	—	12	12	—
Rothmans	—	28½	28½	—
Royal Pr	—	19	19	—
Salada F	—	10⅞	10¾	—
Scott L	—	16	15⅞	—
Shell C	600	25½	25½	25½
Shell Pr	—	29¼	29¼	—
Sell I w	—	905	905	—
Sh Save	—	12½	12½	—
Simpsons	—	27	26¾	—
Sogemin	—	13¼	13	—
Southam	—	41	41	—
Steel C	700	24½	24½	24½
Stng A	—	20⅜	20⅛	—
T Grp	—	9	8⅞	—
Tr-C Corp	—	6⅞	6⅞	—
Tr-C Pl	—	30¼	29⅞	—
Tr-C Pl Pr	—	49¾	49¾	—
Tr Mt Pl	—	17⅞	17¾	—
Union Oil	—	35	35	—
Wajax	—	14	14	—
Walk GW	—	34½	34⅛	—
WCoast Tr	—	26⅞	26½	—
W Pac Pd	—	6½	6⅛	—
Weston (A)	—	20⅛	20	—
Weston (B)	—	21	21	—
Zeller's	—	26½	26½	—

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Commodire	100	86	86	86
Cominga	—	7	7	—
C Manitoba	—	23	23	—
C New Pac	—	16	16	—
CQ Smelt	500	90	90	90
CQ Yell	—	3	3	—
Crownbridge	—	13	13	—
Delta Elect	—	300	290	—
Devil's Elbow	600	44½	43½	44½
Dolsan	—	16½	16	—
Dom Lease	—	18	18	—
Dumont	—	18	18	—
Eagle Gold	—	122	120	—
Empire Mn	2000	8½	8½	8½
Fab Met	—	11½	11	—
FT Reliance	—	31	31	—
Fundy Ex	—	12	12	—
Futurity	—	35	34	—
Garney	500	28	28	28
Gilchrist	—	475	475	—
Glen Lake	—	179	177	—
G W Min	—	85	74	—
Greenberg	—	5¼	5⅛	—
Imbrex	—	5¼	5¼	—
Inland Ch	—	8¼	8¼	—
Inspiratn	700	175	175	175
I Norvalle	—	9	9	—
I Dredg	5000	5	5	5
James Bay	—	26	23	—
Keltic Mng	1000	20	20	20
Kenting Av	—	9	9	—
Kiena	—	66	66	—
Lidiac Pet	—	140	130	—
Kontiki	—	6	6	—
L Dufault	—	13	13	—
Lemieux Cop	—	23	23	—
lingside	—	4½	4½	—
Iouanna G	—	21	20	—
merc Chip	—	6	6	—
Mid Chib	—	12	12	—
Midepsa	—	425	395	—
miro Mines	—	9½	9½	—
Mt Pleast	500	15½	15½	15½
Murcocho	—	33	32	—
Native Min	—	13	13	—
n Formq	—	4	4	—
na Rare M	1500	25	25	25
Opemiska	—	10½	10½	—
PA Inv	—	400	400	—
Pat Silver	—	27	26	—
Peace Riv	—	700	700	—
Pennbec	—	12	11½	—
Phoenix O	—	420	395	—
Pine Ridge	—	25	24	—
Place GO	8	239	239	—
Prime Potash	2000	11	11	11
Provo G	400	645	645	645
Que Ascot	3000	3½	3½	3½
Q Indust M	—	8	8	—
Roncheria	—	17	16	—
RA Pete "B"	—	94	93	—
Rusty L	—	8	8	—
St-L Colum	—	105	180	—
Sapawe	—	7	7	—
Seaway H	—	6	6	—
Select Fin	—	220	220	—
Silver Sum	—	10	9	—
Silver T	—	40	39	—
tSobeys A	—	8	8	—
S Dufault	—	9	9	—
Spr Air	—	88	84	—
Sturge	—	53	50	—
Subeo	—	70	70	—
Sullivan	—	365	365	—
Surlaga	—	95	93	—
Talisman	—	33	33	—
Tazin	—	3½	3½	—
Terrex	—	25	26	—
Titan	—	4	4	4
Trsterre	—	18	17	—

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Agassiz	5500	27	25½	27
Ajax	—	19	18	—
Alscope	—	140	140	—
Amg B Bel	—	10	10	—
Arno	—	6	5	—
Augustus	—	47	45	—
Band-Ore	—	13	13	—
Bateman	—	7½	7½	—
Belt-Cort	—	10¼	10¼	—
Black River	—	9	9	—
Blue Bon	300	340	340	340
Bruneau	—	15	15	—
Brunswick	700	600	600	600
Burnt Hill	2000	39	39	39
C Security A	—	190	190	—
Cannon Mines	—	35	35	—
Carbec	9200	197	190	190
Cartier-Que	—	6	6	—
Cesland	—	142	140	—
Chemalloy	—	199	195	—
Chipman	—	14½	14½	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Clôture — 19 avril	163.82	146.89	133.50	157.71	122.42
Clôture — 18 avril	162.79	145.86	132.89	156.72	122.60
Haut — 1967	163.80	146.30	133.55	157.45	124.04
Bas — 1967	148.99	128.83	109.72	141.48	104.93

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

(19 avril, à midi)

GOUVERNEMENT DU CANADA		Achat	Vente
4¼ 1er oct.	1967	99¾	100¼
2¾ 15 juin	1968	98	98½
5 1er oct.	1968	100½	101
5¾ 1er oct.	1969	102¾	103½
5 1er juin	1971	99¾	100½
5 1er juil.	1970	100¾	101½
4¼ 1er sept.	1972	95¾	96¾
5 1er oct.	1973	98½	99½
5½ 1er aout	1980	99½	100½
5½ 1er oct.	1975	100½	101½
3¼ 1er juin	1976	84	85
4½ 1er sept.	1983	88¼	89¼
5¾ 1er mai	1990	96¼	97¼
5¾ 1er sept.	1992	102¼	103¼
5½ 1er oct.	1969	102¼	103¼
CNR 5½ 15 dec.	1971	100¾	101¾
CNR 2⅞ 15 sept.	1969	96	97
CNR 4 1er fev.	1981	84	85
CNR 5¾ 1er jan.	1985	101	102
CNR 5 1er oct.	1987	92¼	93¼
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
BC Elec 5¼ avril	1991	94½	96
Mon H 6¼ 1er oct.	1986	101¼	102¼
N.B. 6¼ 15 nov.	1988	98	99
Ont. Hy 6 15 juil.	1988	100	101
Ont 5¾ 1er mars	1986	97¾	98¾
Que 6½ 1er oct.	1991	100¾	101¾
Q 6½ 1er oct.	1978	100¼	101¼
Que Hy 6 15 nov.	1979	96½	97½
Q Hy 6 15 juil.	1990	95½	96½
Sask 6¼ 1er oct.	1986	101½	102½
Terren. 6¼ 1er juin	1991	95½	96½
MUNICIPALITES			
Mont 1er jan.	1992	102½	104
Van 5½ 15 dec	1980	92½	93½
Tor Met 6½	1986	101	102
CONVERTIBLES			
Cdn Utilities 5¾	1977	118	—
Cdn Petrofina ½	1972	88	—
Inland NG 5½	1977	92	—
Lob Lease Pro 5½	1973	99½	100
Loblaw 4¾	1976	158	—
Ang Can Tel 6	1983	94	—
Pac Pete 5	1977	92	95
TC Pipe Line 5	1989	95	97
W'Const x-c'pon 5½	1988	106	109
INDUSTRIES			
Abitibi 6¾	1977	97½	98½
Algoma Steel 5¼	1978	91	92
Alum of Can 4½	1973	91½	93
BP Tanker 5¼	1985	97	99
Brazilian 4½	1971	92½	—

BA Oil 5½	1977	89	90
CB Alum 5¾	1980	93	95
Can Cement 3¾	1975	83¾	84¾
C-I-L 5¾	1977	91	92
C-P-R 5	1973	87½	88½
CR Foncier 5¾	1985	87	88
Dom Stores 5½	1985	92	94
Dom Steel 6	1985	85	87
Domtar 6¾	1987	99½	100
Eaton Accept 5¾	1985	91	92
Imp Oil 6¾	1987	102½	103½
Ind. Accept. 6¾	1984	104½	105½
Roy Tr Mrtg o	1975	93½	94½
Roynat 6¼	1981	97	98
Shell Oil 5⅞	1977	94	96
St Law Corp 5	1978	88½	90½
Simpson's 4¾	1973	92	94
Traders Fin 5¾9	1985	81	83
Triad 4¾	1971	91½	92
Weston Geo 5½	1983	87	89
Woodward's 5¾	1985	94	96
SERVICES PUBLICS			
Alta Gas TK 5¾	1985	92½	93½
Ang Con Tel 6	1983	92½	—
Bell Tel 6⅛	1987	98¾	99½
Bel Tel 3¾	1979	80	81
Bell Tel 5½	1982	92½	93½
Bell Tel 5¾	1984	94¾	95¾
Bell Tel 6¼	1978	100	100½
Bowater Pow 3¾	1980	76	80
Brazilian 4¼	1970	95	—
BC Tel 5¾	1986	93	—
Cal Power 5¾	1982	93	—
Cdn West NG 5¾	1982	92	94
Cdn Elec 4	1968	96½	—
Consumers Gas 5	1978	89	90
Consumers Gas 5¾	1984	93½	94½
Gr Lakes Pw	1977	93	—
Lakeland NG ¾	1982	91½	—
Nor Ont NG 5¾	1982	90	—
Marit Elect 5¾	1983	91	—
NFLD : & P	1978	91	—
Norstwst Ut 5¾	1988	90	92
Northu Tel 5¾	1983	92½	—
Que Nat Gas 6	1988	89	91
Que Nat Gs 7	1990	100½	100½
Que Tel 5¾	1983	91½	—
TC Pipeline 5.875	1987	90	92
Union Gas 5½	1977	92½	93½
IMMEUBLES			
Eaton's Rlty 3½	1968	97	98
Eatons Realty 5	1978	89	91
Loblaw Prop 5½	1973	89	91
Steinbg Prop 6	1936	95	96½

améri CAINE

Asamera	3700	3⅞	3⅞	3⅞	+1-16
Brazil	5400	11¾	11¾	11¾	— ⅛
Bk Ramo	1800	10½	10¼	10⅜	
Campb Ch	1300	6 3-16	6⅛	6⅛	+1-16
CS Pete	600	1 15-16	1⅞	1	
C Javelin	2700	9¼	9⅛	9¼	+ ⅛
Cdn Marc	300	5	5	5	— ⅛
Creole	500	34⅞	34½	34⅞	+ ¼
Dome Pet	1600	54⅞	54¾	54⅞	+ ⅛
Dosco	100	8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛
Giant Yel	900	8⅜	8¼	8⅜	+3-16
Goldfield	23100	3¾	3⅝	3⅝	— ⅛
Hunt Ch	100	43⅞	43⅞	43⅞	+ ⅛
Imp Oil	400	53¾	53¾	53¾	— ⅛
L Shore	200	2⅜	2⅜	2⅜	
Merrill	100	⅞	⅞	⅞	
Molyb C	100	1	1	1	
Molybd	5200	57⅞	57½	57⅝	+ ⅞
Nat Pet	600	2⅛	2⅛	2⅛	
N C Oila	0	2⅞	2⅞	2⅞	
Peel Elder	200	12⅛	12⅛	12⅛	
Peru OM	17400	3⅜	3 3-16	3 5-16	+1-16
Preston	400	17	16¾	17	+ ½
Rio Algom	100	27⅞	27⅞	27⅞	+ ¼
Scurry R	800	20⅛	20	20⅛	+ ⅜
Seven Arts	3500	30⅜	30⅛	30⅛	— ¼
Syntex	4300	95⅞	95¾	95⅞	
Techncir	14900	18¾	18⅝	18⅝	— ½
Tr Cont wt	400	41¼	40½	41¼	+ ½
Unit Asb	200	2 15-16	2 15-16	2 15-16	—1-16
Utah IdS	100	14	14	14	
Wr Har	1700	1 1-16	1	1 1-16	+1-16

Chrysler Corp

Les bénéfices nets de Chrysler Corp. aux Etats-Unis ont subi une baisse sensible au cours du premier trimestre 1967, passant à $18,200,000 à comparer à $62,500,000 pour la période correspondante de 1966, soit 40 cents l'action contre $1.38.

Les ventes mondiales de Chrysler et de ses filiales pour le premier trimestre 1967 se sont élevées à $1,300,000,000 contre $1,400,000,000 en 1966.

La baisse dans les ventes de 1967, selon le président de Chrysler Corp. serait due en partie à la confusion qui est née à la suite de la publicité faite autour des mesures de sécurité dans les voitures et le rappel de nombre d'entre elles pour des mises au point.

Marché des bestiaux

Rapport hebdomadaire

(PC) — Les prix pour toutes les catégories de bestiaux sont mitigés cette semaine en regard de la semaine dernière aux marchés de la Métropole. La demande est bonne et les ventes sont nombreuses.

Les **arrivages** comptaient 1,073 têtes de bétail, 3,204 veaux, 378 porcs et 63 agneaux et moutons.

Les **bouvillons** de choix se sont vendus de $28 à $29.25, les bons de $26.25 à $27.75, les moyens de $25.25 à $26.75, les communs de $20.25 à $25.75.

Les bonnes **taures** valaient de $22.75 à $25, les moyennes de $21 à $22.75; les communes de $18 à $20.75.

Les bonnes **vaches** ont rapporté de $20.50 à $22.25, les moyennes de $19 à $21.25, les communes de $17.50 à $19.25, celles destinées à la charcuterie et à la mise en conserve de $10.50 à $17.50.

Les bons **taureaux** se sont vendus de $22.50 à $25, les moyens de $22 à $23, les communs $18.75.

Les bons **veaux** valaient de $33 à $37, les moyens de $25 à $32.75, les communs de $13 à $27.

Les **porcs** de catégorie A ont rapporté de $28 à $29, les truies $19.

On n'a pas enregistré de ventes d'agneaux ni de moutons.

fruits et LEGUMES

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

Pommes : de fantaisie, Wolf River, $2.25, McIntosh $3.50 à $3.75, Russet $4.50 à $5, Cortland $2.25 à $2.50, délicieuses $4.50 la boîte à verger, McIntosh, AC $3.75 la boîte.

Carottes : $1.50 les 50 livres, $2 à $2.25 les 24 cellos de deux livres ou les 10 cellos de 5 livres.

Choux : Verts gros, moyens, Savoie, $2.50 à $2.75 le cageot de 50 livres.

Laitue : frisée, de serre, $2 la douz.

Navets : $1.60 à $1.75 le sac de 50 livres, $2 le boisseau.

Oignons : Jaunes, sacs de 50 livres, $3 à $3.25; type espagnol, $4, 24 cellos de 2 livres ou 10 cellos de 5 livres, $4.

Pommes de terre : .75 à .90 les 50 livres.

Sirop d'érable : $6 à $6.50 le gallon.

du parquet de la bourse

Légère avance des cours à Montréal

(PC) — Les cotes étaient légèrement à la hausse ce matin à l'ouverture de la **Bourse de Montréal.** Banque de la Nouvelle-Ecosse a avancé de ⅜ à 76⅝ et Alcan de ¼ à 33¾. Steel of Canada et Noranda ont progressé de ⅛ à 24½ et 51⅞ respectivement.

Newfoundland Light et Nova Scotia Light ont chacun bénéficié d'une hausse de ⅛ à 10⅝ et 10⅞.

Une tranche spéciale de 3,700 actions du Pacifique Canadien a été transigée à raison de $69 l'unité mais ce titre a grimpé à $69⅝, soit une hausse de ⅛.

Une autre transaction de 5,000 actions de Cominco a eu pour effet de faire baisser ce titre de ⅛ à 32½.

Massey-Ferguson a fléchi de ¼ à 24½ et Price a perdu ⅛ à 13½.

On ne signale pas de changements importants à la Bourse Canadienne.

* * *

TORONTO (PC) — Les cours à Toronto ont fléchi à l'ouverture d'une séance peu active. Inco a reculé de ½ à 97½ à la suite de la rumeur d'une baisse des profits pour le premier trimestre de cette année, par rapport à la période équivalente l'an dernier.

Trans-Canada Pipe Lines gagne ¼ à 30½ tandis que Labatt perd ⅛ à 25⅛.

Chez les métaux vils, Denison a décliné de ⅛ à 64⅜, Kerr Addison et Roman Corp. ont avancé de ¼ à 12¾ et 17⅝ respectivement.

* * *

Modérément actif, le marché est plutôt ferme en début de séance à **Wall Street.**

Les automobiles évoluent dans une tendance étroite et mixte. Les aciers sont étroitement en hausse. Les électroniques se raffermissent et les compagnies aériennes sont irrégulièrement en baisse.

RCA, le titre le plus actif hier qui avait gagné 3¼ points, débute inchangé à 53⅛ sur un bloc de 40,000 actions.

American Motors débute sur une transaction de 4,600 actions, inchangé à 10¼. GM fléchit de ⅜ à 80⅝ et Ford gagne ⅛ à 53⅜. US Steel aux aciers gagne ⅛ à 47 sur un volume de 10,000 actions.

Vanadium Corp., dont on annonce la fusion avec Foote Mineral, perd 2 points à 38. Et G. W. Murphy, ci-devant Reed International, hausse de 2¼ à 46½.

* * *

LONDRES (AFP) — Le ton a été soutenu aujourd'hui à Londres après une légère lourdeur initiale. Mais les affaires en matinée ont été comme tous les jeudis, calmes avant l'annonce du taux de l'escompte par les adminstrateurs de la Banque d'Angleterre à l'issue de leur réunion hebdomadaire. Les hausses, tant aux industrielles qu'aux fonds d'Etat, sont modestes mais réparties sur un large front.

* * *

PARIS (AFP) — Effritement général des valeurs au cours de cette séance de liquidation. Certaines valeurs importantes, Michelin (moins 15) et Citroen (moins 5) sont assez sévèrement touchées par la baisse. Les écarts sont peu importants dans l'ensemble et le marché sans grande activité.

Les rentes d'Etat et les obligations indexées sont inchangées et les banques enregistrent un effritement général.

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	10	12
Advance RL	6	8
Aconic	2	4
Albatros	25	30
Amai Mng	15	—
Americ	—	25
Amer Chib	3	6
Arnora	—	2
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	2	3
Bia Nell	6	8
Boma Chib	—	25
Beauport Holding	20	25
Bracemac	12	15
Burrex	15	20
Chibtown	12	15
Clearwater	15	25
Columbia River	1 05	1.10
Can Javelin	10	10½
Credo	15	20
Corgemines	50	60
Cuvier	5	8
Doral Mng	42	52
De Lesseps	20	30
Dubuisson	4	6
Elmac	3	5
En-O-La Ex	8	15
Ganda Silver	15	18
Gaspe Copper	47½	49½
Gaspex	35	45
Gibson	8	10
Golstar	6	9
Grts Lakes Nickel	3 65	3 75
Hucamp	33	38
Iroquois	5	10
Imperial Minerals	3	6
Jack Waite	2	4
Jubilee	1 05	1 15
Juma	10	12
Independant	5	7
Kewagama	4	6
Kukatush	6	6½
Lake Beaver	25	27
Leeds Metals	30	35
Lun Echo	34	38
Madex	47	57
Main Oka	10	15
Mariner	27	30
Marin Bird	½	1½
Mattagami Ex	—	10
Milado	3	6
Molybia	30	35
Naganta	20	40
Nat. Malartic	45	50
New Basko	15	19
New Miller	5	6
Nemrod	10	20
New Assac Dev	3½	5
New Pacalis	28	33
New Insco	19	22
New Lorie	10	12
New Pacalis	25	30
Nipiron	25	30
Norque	7	9
Okland	1	3
Olymp s	—	50
Que Expl	10	15
Quejo	5	7
Ran Lux	—	25
Rand Mat	4	6
St. Helens Mng	5	10
Seaway	9	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chip	—	2
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Sullico	4¾	5¼
Thunder Bay	1 60	1.70
Timrod	20	40
Victoria Algom	24	29
Waco Pete	10	12
Watson Lake	5	7
Youna Dave	16	18
Westville	10	13

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen and Co.

	Achat	Vente
Bq d'Economie Que	6	7
Charterd Credit	3	3¾
Cons Theatre	6½	—
Corpex w.	0 50	1 50
Credico	1 00	2 00
Credit St. L. "B"	15½	17
Crown Life	23	25
East C Sav	5¼	6
Fed Saving	5½	7
Grenache	2 65	3.00
Income	4	5
Ind. Life	23½	25
Jenkins	20½	22
La Prev	17½	19
Les Prevoy	—	70
Lincoln Trust	5	6
Loebs wts	22	—
London Life	50	—
Monarch Life	85	90
NS Trust	58	—
NS LP 4 p.c.	67	71
Id 4½ ppr.	75	80
Iid. 5 pr.	47	49
NW Life	8	9½
Pac Gas	15¼	16
Paco	1 70	1.90
Peesrmator	11	12
Ply Dom	0 15	0 30
Seaboard	11½	12½
Simard wts	1 00	2 00
Soc d'Am et Fid	28	29½
Sta. lilte	3 50	4 50
Steadman	5 50	6.00
Supersol	3	4
Trizec	90	110
Un Amus	24½	26
Un Amus B	—	25
Velcroh	60	61
Well ?ank	1½	2
Wind Life	9	10
Zodiac	1.00	1.75
York Tr	4½	5½

Cote de l'or

LONDRES (PC) — Prix de l'once d'or fin en devise américaine sur le marché européen de l'or : $35.17¼ à l'achat et $35.19¾ à la vente.

Prix de l'once troye d'or à la Bourse londonienne des lingots : $35.16 63-64 (251 shillings 4 pences).

PARIS (Reuter) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 47.90 spr le marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce d'or américaine de $20, valait 131.20.

NEWyork

par la PRESSE ASSOCIEE

CLOTURE DU 19 AVRIL 1967

ACF Ind	7000	50⅜	48¾	49	—1⅜
Address	13400	52¼	51½	52¼	+ ¼
Admiral	44900	29¾	27⅝	29¾	+1⅞
Alcan Al	19000	31⅛	30⅞	31	+ ⅛
Allegany	3800	11⅜	11¼	11⅜	+ ⅛
Allis Ch	33000	24⅛	23⅝	23¾	— ⅜
Amerada	1400	93½	93¼	93¼	— ¼
Am Can	12800	55⅞	54¼	55⅛	+1
Am Cyan	20700	33¼	32⅜	32⅜	— ½
Am Mot	103300	10¾	10⅛	10¼	— ½
Am Smelt	15800	60½	59¾	59¾	— ⅜
Am Std	107300	25¼	24⅛	25	+1¼
Am T Tel	63200	61	59⅞	60	—1
Am Tob	10300	34⅞	34⅜	34⅞	+ ⅜
Amsted	3300	48⅛	47⅜	47¾	+ ⅜
Ancnda	14600	85⅜	84⅜	84⅜	— ⅜
Armco Stl	3900	57½	56⅞	57¼	— ⅛
Armst C	9400	60¾	59¼	59⅝	+1⅜
Avco Corp	20700	42¾	41½	41⅞	— ⅜
Babcock	16000	50	48⅜	49⅜	— ⅜
Bell How	9200	66½	65¾	66¼	— ¼
Beth Stl	27900	37¾	37¼	37½	+ ⅛
Boeing	33600	89½	87¾	88¼	— ¼
Borden	16500	35⅛	34½	34⅝	— ¼
Borg War	3700	44	43¼	43¼	— ⅜
Bos Edis	3700	42¼	41⅛	41⅛	— ¾
Brunwk	54400	11½	11⅛	11⅛	— ¼
Bucy Erie	4200	29⅜	29⅛	29½	— ⅛
Burl Ind	12800	34¾	34	34¾	+ ¾
Burrghs	26300	124½	120⅜	122½	+ ⅛
Calumet	3200	33⅞	32½	32½	—1
Camp RL	1300	18½	18	18½	+ ½
Camp Soup	6500	26	25⅜	25⅞	+ ⅛
Con Dry	3000	25⅛	24¾	25	+ ¼
Cdn Brew	500	6¾	6⅝	6¾	— ⅛
CPR	2200	63¾	63¼	63¾	+ ¾
Case JI	6400	19½	19⅛	19⅜	+ ¼
Cater Tr	13900	44⅞	44⅜	44⅜	— ⅜
Celanese	13200	58⅜	58	58	— ⅜
Ches Ohio	1900	68⅛	67½	68	+ ¼
Chrysler	187900	43¼	42½	42½	
Cities Sv	15600	47½	46⅛	47½	+1½
Clark Eq	4300	29	28¾	28⅞	+ ⅜
Clevite	400	45⅜	45¼	45¼	— ¼
Coca Cola	4100	113½	111	111	—1
CBS	29700	73½	71½	73⅛	
Coml Solv	6400	44¾	44	44⅜	+ ⅜
Com Sat	51600	64⅞	63½	63¾	+1¼
Con Edis	15900	35⅛	34⅞	35	
Container	10600	29¾	29⅜	29¾	
Cont Can	7000	49¾	49	49⅜	+ ⅛
Cont Mot	2700	17⅜	16⅞	17⅜	+ ⅜
Cont Oil	11600	76¼	74¾	76	+1⅛
Control D	50500	69⅞	67⅛	68½	
Copw Stl	2500	29¼	29	29¼	+ ¼
Corn Pd	7300	45¼	44⅜	44⅜	— ⅜
Crane Co	2100	43	42½	43	+ ¼
Cr Zell	17600	54⅜	53¾	54⅜	+ ⅞
Cruc Stl	3700	24⅞	24¼	24½	
Curtiss Wr	61200	25¼	24⅜	25	+ ½
Deere	14200	68⅜	67⅜	68⅜	+1
Det Stl Cp	2700	14⅜	14⅜	14½	
Dome M	1000	40	39¾	40	
Douglas	10200	61⅜	60¾	61	+ ⅛
Dow Chem	5500	79¾	78¾	79⅜	— ⅛
Du Pont	12400	153	150½	150¾	+1
East Kod	13100	149	146	147½	—1½
Eaton Yt	18	29⅛	28½	28⅞	— ⅛
El Stor B	1900	57⅞	56½	56½	—1⅜
El Pas NG	13900	19	18¾	18¾	— ⅛
Essex Wire	6500	69⅜	68⅜	68¾	+ ¼
Eversharp	5700	21⅜	20¼	20¼	—1
Firestn	11200	49⅜	49	49	— ⅛
Ford Mot	66400	54	53¼	53½	+ ¼
Frueh Tra	3300	30¾	30½	30¾	
Gen Dyn	1000	58½	57¼	57½	—1
Gen Elec	25700	92⅜	91⅛	91⅜	— ⅞
Gen Fds	9700	71¼	70⅜	71¼	+1⅛
Gen Instru	21900	54⅞	53½	54½	+ ¾
Gen Mills	2300	68½	66¾	68	+1¼
GMC	40300	80⅞	80⅛	80¾	+ ¾
Gen P Cem	3500	12¾	12⅝	12¾	+ ⅛
Gen Prec	9600	74	72½	72⅝	—1¼
G Tel El	17700	51⅜	50⅝	50¾	— ¼
Gen Tire	11100	31¾	30½	30⅝	— ¼
Ga Pac Cp	17800	60⅛	58⅝	60	+2
Glidden	9500	21⅜	20⅞	21⅛	+ ¼
Goodrich	6800	61½	61	61¼	+ ½
Goodyear	14500	44¼	43¼	43¼	— ¾
Granby	1600	37⅛	35¼	35⅞	— ½
Grand Un	8500	18⅛	17⅞	18	
GT AP	3200	32¼	32⅛	32¼	+ ⅛
Gt Nor Ry	2300	56½	55¾	56	— ¾
Gulf Oil	29700	66¼	65⅛	65¾	+ ½
Gulf WN	59700	49⅛	46⅞	47½	— ⅞
Heinz	2200	38¼	37¾	37¾	— ¾
Homstk	2900	43⅜	42¼	42¼	— ¾
Honeywel	11700	79	76⅜	76¾	—1¾
House Fin	3100	28¾	28½	28½	
Hud BM	200	61¼	61¼	61¼	— ¼
Ill Cent Ind	800	87⅞	87¾	87¾	— ¼
Ing Rand	6700	45⅜	44⅞	45½	— ½
Ins No Am	10100	74⅞	73⅞	73⅞	— ½
Interlake Stl	1800	32	31⅞	31⅞	— ⅛
IBM	16900	467	464	467	+6¾
Int Harv	22300	36	35⅜	35⅞	
Int Nick	4700	90	89	90	+1⅜
Int Pap	50600	29⅞	29¼	29½	+ ⅜
Int Tel T	7400	95⅜	93¾	93¾	—1¼
Johns M	5800	59¾	58⅞	59⅛	+ ⅛
Kays Roth	1400	27½	27	27½	+ ½
Kellogg	2200	43⅞	43½	43½	— ½
Kennecot	14500	38⅜	38	38¼	+ ⅛
Kresge	1900	53¼	52¾	53	
Kroehler	400	17⅛	17⅛	17⅛	
Lib McNL	1900	12⅞	12⅜	12⅝	— ¼
Link Belt	600	49⅞	49½	49½	
Litton Ind	13800	101½	100⅛	100⅜	—1⅛
Lock Airc	12000	66	65	65⅜	— ½
Loews Thea	2100	47	45¾	46⅜	+ ⅜
Mad S Gar	7300	9⅛	8⅞	9	
Magnavx	83100	40⅞	38¼	40⅞	+2⅞
Mallory	7100	60⅞	59⅛	59⅛	+ ⅛
Marath Oil	5300	70½	69⅜	70½	+1½
Marine M	5100	29⅜	29⅛	29⅛	+ ⅛
Marq Cem	3300	16¼	15⅜	15½	— ½
Marsh Fld	1300	51	49¾	50⅜	+ ⅞
Martin M	14700	22⅛	21⅞	22⅛	+ ⅛
Mass-F	68800	23	22¼	22¾	+ ⅝
McGraw H	42000	103	102	102⅞	+ ⅛
McKee	800	28⅛	28	28⅛	— ⅜
Merck	5600	80⅜	79¾	79¾	— ⅛
MGM	19400	47⅜	46	46¾	+ ⅛
Minn MM	13000	86⅜	85½	85⅝	— ⅜
Mohasco	11400	21¼	20½	20⅝	— ½
Monsant	58000	47⅞	46⅞	47¼	— ½
Mont Wd	67000	28	26⅛	27¾	+1½
Motorola	41600	114⅞	111	114⅝	+2⅞
Nat Cash	12800	94¾	93½	94½	+ ½
Nat Dairy	16500	33⅞	33¼	33¼	— ⅜
Nat Dist	11600	44	43	43⅝	+1
Nat Gyps	32400	44¼	43⅜	43⅞	+1¼
NY Cent	10700	73⅜	72	72⅜	—1⅛
Nor Pac	800	55¼	55	55⅛	+ ⅛
Outb Mar	21600	22¼	21⅜	21¾	— ⅜
Pac Pete	156000	13⅛	12	13⅛	+1
Pan Am	58300	71⅛	69	69⅞	—1⅛
Parke Da	24200	29½	28¾	28¾	— ½
Penn RR	7000	58⅜	57½	57¾	
Pepsi C	4200	86⅜	85⅜	85¾	— ¼
Pfizer	8600	86	84½	85¾	+ ⅜
Phelps D	6600	68⅞	68⅛	68⅜	+ ¼
Philip M	3100	38¼	37⅞	37⅞	+ ⅜
Pitney B	6800	57¾	56⅛	57¾	+1⅜
Pit Plate	3900	60¾	59¾	60½	+1
Polaroid	33800	206½	203	204⅞	—1¾
Pro Gam	1400	83½	83	83¼	+ ⅛
Pullman	3700	53⅞	52¼	52⅜	+ ⅞
RCA	192700	53¼	49½	53⅛	+3¼
Ralston	2900	29⅛	28⅜	28¾	— ⅜
Repub Stl	8000	49¾	49	49⅛	— ½
Rex Drug	11300	29¼	28⅛	29	
Rey Tob	13300	39¾	39⅜	39½	— ⅛
Rich Mer	4000	74⅞	73¾	74½	+1¼
Royal D	16000	36¾	36	36¼	— ½
Rubermd	100	27	27	27	
Schenley	14800	60¾	59¾	60	
Scm	42900	69⅞	68¼	68⅞	— ⅛
Scott Pap	9000	29⅛	28¾	28⅞	+ ⅛
Sears R	24400	53½	53⅛	53¼	+ ½
Shell Oil	3700	66½	65¾	65¾	— ½
Sheraton	20800	17⅜	16⅝	17⅜	+ ⅞
Sinclair	15000	75¾	74⅝	75¼	— ⅜
South Pac	15300	30¼	29⅞	30¼	
Sperry R	117000	32¾	32	32½	+ ⅜
Std Brand	5200	36⅛	35⅜	35¾	— ¼
Std O Cal	26800	59¾	58⅜	59⅜	+1
Std O Ind	14000	54⅞	54⅜	54¾	— ⅛
Std O NJ	71500	63⅛	62½	62⅞	
Studebk	40400	56⅜	53	53¼	—2⅜
Sun Oil	1100	58⅞	58½	58½	— ⅛
Swift	2100	54⅜	53½	53¾	— ⅜
Teledyne	22700	153¾	148¾	149⅞	—3⅞
Tenneco	17500	24	23⅜	23⅞	+ ⅛
Texaco	15200	76½	75¾	76	— ½
Tex G Sul	40600	111¾	109¼	110	+ ¼
Textron	8200	69⅞	68½	69⅜	+1⅜
Thiokol	108800	24⅞	23	24⅞	+1⅞
Tidewt O	3700	75	73	74⅜	+2⅛
Time Inc	900	113¼	113	113¼	+ ¾
Timken	700	11⅛	11	11	— ¼
Transitrn	11000	14¼	13¾	13¾	— ⅛
Twent C	43800	48½	46	48½	+2¾
Un Carb	25700	55⅞	54⅜	54⅜	+ ½
Un Tank C	1100	66⅜	65⅞	66⅜	+ ⅜
Utd Airc	5100	93	91¾	92¼	— ⅜
Un Artists	3900	35⅜	35	35	— ½
Utd Corp	6400	10⅛	10	10⅛	
Un Fruit	29800	38⅛	36⅜	36½	—1¼
US Freight	4600	71¾	71	71⅛	+ ⅞
US Gyps	20900	78⅞	76	78⅜	+2⅜
US Steel	28100	46⅞	46¼	46⅞	
Vanada Cp	48600	43½	39½	40	— ½
Walkers	1100	31⅞	31¾	31¾	— ⅛
Warn Lam	20700	49½	49⅛	49¼	
W Un T xd	5200	40½	39⅜	40	
Wesths El	6900	56⅜	55	55	—1⅜
Woolwth	16200	22¾	22¼	22¼	— ¼
Xerox Cp	22100	293	288¼	290¾	—1⅜
Zenith R	89300	63¼	58¼	62	+4

Total des ventes : 10,870,000.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

CLOTURE DU 19 AVRIL 1967

	Achat	Vente
Andreae Equity	3.49	3.81
All Cdn Com	7.63	8.36
All Cdn Div	9.56	10.48
American Growth	6.24	6.82
Associate Investors	5.47	5.53
Cdn Gas Energy	11.30	12.38
Cdn Investment Fund	4.09	4.49
Cdn Scudder Fund	16.65	16.65
Cdn Trusteed	4.76	5.20
Canfund	54.54	57.27
Collective Mutual	6.18	6.72
Commonwealth Intl	10.58	11.59
Commonw'th Intl Leverage	10.55	11.56
Corporate Investors	5.91	6.46
x Dividend Shares	3.68	4.04
x Dreyfus	14.40	15.72
European Growth	6.19	6.77
Gis Compound	8.62	9.42
Gis Income	3.99	4.36
Growth Equity	5.55	6.07
Guardian Growth	5.86	6.41
Investors Growth	9.93	10.80
Investors Intl Mutual	6.48	7.44
Investors Mutual	5.26	5.72
x Keystone Cust S-1	22.69	24.75
x Keystone Cust S-4	6.88	7.51
x Keystone Cust K-2	7.00	7.65
Molson M Fund	3.67	3.74
Mutual Accumulating	5.45	5.96
Mutual Bond	8.76	9.15
Mutual Growth	5.67	6.20
Mutual Income	6.31	6.90
Natrusco	11.57	12.07
Natural Resources	6.37	6.96
x One William Street	16.34	16.34
Provident Mutual	6.49	7.06
Regent Fund	9.16	10.01
x Research Investing	15.91	17.39
x TV Electronics	10.44	11.38
Timed Investment Fund	6.65	6.68
United Accumulative	10.00	10.93
Universal Svgs Equity	5.47	5.98
Western Growth	5.38	5.88

x—Fonds americains.

denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Beurre : arrivages courants, 92 points .62, 93 points .63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole : .63.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc en gros 42½, coloré 42¾.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation. No 1 en sacs : 20 à 22; procédé par rouleau, no 1 en sacs : 19¾ à 20; autre catégorie pour nourrissage 16½ à 17.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage 15½ à 16; poudre de lait 5 à 5½ cents.

Pommes de terre : Prix de gros: Québec .73 à .90 les 50 livres ; N.-P. .80 à .83 les 50 livres ; .24 à .25 les 10 livres ; I.-P.-E., $1.65 à $1.75 les 75 livres, $1.10 à $1.15 les 50 livres, .32 à .33 les 10 livres ; Californie 6.75 à 7.00 les 100 livres, $3.50 les 50 livres.

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Cgn Net
Abitibi	1625	$11	10⅞	10⅞	— ⅛
Acklands	z20	$7¾	7½	7¾	
Alta Gas T	865	$36½	36½	36½	
Alta Gas p	50	$94	94	94	+ ½
Alta Gas w	100	850	850	850	—10
Alta Nat	335	$20⅜	20¼	20⅜	+ ⅛
Algo Cent	z25	$8½	8½	8½	
Algoma St	370	$25⅛	25	25⅛	+ ⅛
Algonquin	100	120	120	120	
Alcan	1365	$33⅞	33⅜	33⅞	+ ⅜
Ang CT 315	z5	$52¼	52¼	52¼	
Anthes A	350	$23¼	23⅛	23⅛	— ⅛
Args 250 p	50	$46½	46½	46½	
Argus C pr	400	$12	12	12	
Asbestos	100	$22¼	22¼	22¼	+ ⅛
Ash Temp	z5	$19½	19½	19½	
Atl Sugar	1175	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅛
Atl Sug A	230	$20⅜	20⅜	20⅜	
Bank Mtl	1565	$68⅜	68	68	+ ¼
Bank N S	101	$76⅝	76⅝	76⅝	+ ⅜
Beaver L	200	$37⅜	37⅜	37⅜	+ ⅛
Bell Phne	2100	$50⅝	50½	50½	— ⅛
Brazilian	104	$12¾	12¾	12¾	
BA Constr	200	$6	6	6	
BA Oil	270	$35½	35½	35½	— ⅛
BC Forest	300	$22	21¾	21¾	— ¼
BC Phone	125	$67⅝	67½	67½	— ½
Br Intl Fin	100	275	275	275	+ 5
Burns Fds	z100	$14½	14½	14½	
CAE Ind	120	$8¾	8¾	8¾	
Calgy 540 p	50	$106½	106½	106½	
Calvrt Dle	600	84	80	80	— 5
CD Sugar	45	$25½	25½	25½	
Can Bred p	z20	$45¼	45¼	45¼	
Can Cem p	z8	$24⅞	24⅞	24⅞	
Can Iron	250	$21	21	21	— ⅜
Can Malt	z10	$21⅞	21⅞	21⅞	
Cdn Brew	580	$7	6⅞	7	+ ⅛
C Brew Ap	z15	$38½	38½	38½	
CB Alum A	z20	$17¼	17¼	17¼	
C BAl A w	90	300	300	300	+ 5
CB Al B w	490	300	300	300	+10
C Chem w	700	560	555	555	—10
CG Invest	50	$61½	61½	61½	
C Imp Bnk	271	$71¾	71½	71¾	+ ¼
C Ind Gas	581	$12½	12½	12½	
CIL	278	$22⅛	22	22⅛	— ⅛
CPR pr	100	$9⅛	9⅛	9⅛	
CPR	1102	$69⅝	69⅛	69¼	
C Petrofin	250	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Cdn Tire	z15	$23½	23½	23½	
Cdn Tire A	250	$19½	19½	19½	
CWN G 4 pr	210	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅜
Chat-Gal	205	$11	11	11	— ¾
Chemcell	400	$13⅛	13⅛	13⅛	— ⅛
Chrysler	280	$45¾	45¾	45¾	— ¼
Clairton	200	$12½	12½	12½	+ ⅛
Columbi p	100	$20	20	20	— ¾
Cominco	670	$32¾	32½	32½	— ⅜
Computr	z75	$10½	10½	10½	
Con Paper	25	$41½	41½	41½	+ ½
Con Pap w	400	900	900	900	—10
Con Papr p	50	$26¼	26¼	26¼	— ⅛
Cons Gas	1340	$17½	17⅜	17½	+ ⅛
Corby vt	55	$29⅜	29⅜	29⅜	— ½
Corby B	z20	$28¾	28½	28½	
Craig Bit	200	200	200	200	+35
Crain R L	100	$47	47	47	— ⅛
Crush Intl	z25	$13½	13½	13½	
Deltona	z21	$13	13	13	
Distl Seag	1055	$37⅞	37¾	37¾	
D Bridge	285	$20	20	20	
Dofasco	2985	$23⅜	23⅛	23⅜	
Dom Store	470	$19½	19½	19½	— ⅜
Domtar	1710	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅛
D Textile	115	$25¼	25¼	25¼	
Dupont	100	$37⅜	37⅜	37⅜	
Econ Inv	z60	$12	12	12	
Emp Life	1060	$13	13	13	
Erie A	100	$7	7	7	
Falcon	280	$87	87	87	
Fam Play	110	$35	35	35	
Fed Grain	200	$6⅜	6¼	6¼	— ¼
Ford Cnda	30	$137	137	137	— 1
FPE Pion	150	$23⅞	23⅞	23⅞	— ⅛
Frontier	500	315	315	315	
Fruehauf	z10	$15	15	15	
Gen Baker	z20	$6½	6½	6½	
GMC	z15	$88	87	87	
Goodyear	15	$195	195	195	— 4
GL Paper	300	$28¾	28¾	28¾	
GL Power	245	$22¼	22¼	22¼	— ¼
Greyhnd	175	$24⅜	24⅜	24⅜	+ ⅛
Hardee	100	$37	37	37	
Hard Crp A	150	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ⅜
Hawker S	243	390	390	390	
Hays Dna	z15	$11⅛	11⅛	11⅛	
Home A	1426	$20¾	20⅜	20⅜	+ ¼
Home B	z5	$22⅜	22⅜	22⅜	
Horne Pit	275	290	290	290	— 5
H Bay Co	110	$18⅛	18⅛	18⅛	— ⅛
HB Oil Gas	950	$35⅜	35⅛	35⅜	— ⅛
Huron Eri	105	$10¾	10¾	10¾	— ¼
Husky Oil	200	$14½	14⅜	14½	
Husky C pr	150	$57½	57½	57½	
Husky D w	324	585	585	585	+ 5
Imbrex	100	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Imp Oil	371	$58¼	58¼	58¼	
Imp Tob	260	$14⅞	14⅞	14⅞	
Ind Accept	75	$25	25	25	+ ⅛
Ind Adhes	500	$6¾	6¾	6¾	
Ind Minerl	250	$11¾	11¾	11¾	
Ind Wire	250	$6⅜	6⅜	6⅜	
Ingersoll	275	$13	13	13	+ ⅜
Inglis	1300	$10⅜	10⅜	10⅜	
Inland Gas	250	$11¼	11¼	11¼	
IBM	25	$500	500	500	
IMC	z13	$38	38	38	
Int Nickel	1485	$97¾	96¾	96¾	—1¼
Int Util	350	$30	30	30	
Int Util pr	z10	$32	32	32	
Intpr Pipe	379	$102½	102	102	
Int Pipe w	25	$37	37	37	+ ¼
Intpr Steel	z50	$5	5	5	
James Stl	100	345	345	345	+10
ITL Ind	2490	$21	20½	21	+ ¼
Inv Grp A	2528	$10¼	10⅛	10⅛	— ⅛
Jefferson	624	$32¾	32½	32¾	— ⅛
Jeffersn w	450	$24½	24⅜	24½	
Jockey C	400	395	395	395	
Kelly D A	400	495	495	495	
Labatt	522	$25¼	25	25	— ¼
Lafarge A	250	$11½	11½	11½	
LOnt Cem	500	485	480	485	+ 5
Lau Fin	200	490	490	490	+10
Lau F 1 25	100	$13	13	13	+ ½
Lau F 2.00	z25	$22	22	22	
Levy	920	$16½	16⅜	16½	+ ⅜

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Cgn Net
Life Invest	z25	$6	6	6	
Lob Co A	z25	$8	8	8	
Lob Co B	200	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
Loeb M	575	$14⅛	14	14⅛	+ ⅛
MB Ltd	195	$30¼	30¼	30¼	— ¼
Magna El	260	$15⅜	15⅜	15⅜	
Mass-Fer	1598	$24½	24¼	24¼	— ½
MEPC	900	320	320	320	
Milt Brick	200	385	385	385	
Molson A	150	$23½	23½	23½	+ ⅜
Molson B	120	$23½	23½	23½	+ ¼
Montex	300	285	285	285	
Mont Trst	z50	$17	17	17	
Moore	655	$101½	101	101⅜	
Nat Drug	100	$10¾	10¾	10¾	— ⅛
Noranda	478	$52¼	52	52	
Nor Ctl G	1325	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
NW Util p	50	$70½	70½	70½	
Ogilvie	250	$13⅜	13¼	13¼	
Ocean Cm	z50	$20⅞	20⅞	20⅞	
Ont Store	200	325	325	325	— 5
Oshawa A	90	$34	34	34	
Pac Pete	8785	$14⅛	14	14	
Pac Pete w	3270	425	415	425	+15
Pembina	225	$11⅜	11⅜	11⅜	
Pow Corp	570	$12¼	12⅛	12⅛	— ⅛
Price Com	870	$13⅜	13½	13½	— ⅛
QN Gas	905	$10⅞	10¾	10¾	
QN Gs 66w	700	240	235	235	— 5
Rank Org	1665	485	480	480	—10
Reichhold	125	$30⅜	30	30	
Reitman	100	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅞
Reitman A	z10	$8	8	8	
Revelstk	180	$9⅜	9⅜	9⅜	
Revenue	1000	$7½	7½	7½	
Royal Bnk	334	$81	80¾	81	+ ⅛
StL Corp p	25	$91	91	91	
Salada	1605	$10⅞	10¾	10¾	— ¼
Selkirk A	225	$11¼	11	11¼	
Shell Inv p	55	$29½	29½	29½	+ ¼
Shell Inv w	2600	910	910	910	
Shell Can	1010	$25½	25⅜	25½	
Shop Save	z25	$12⅝	12⅝	12⅝	
Simpson S	100	$17½	17½	17½	— ¼
Slater Stl	300	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Slater 6 pr	z50	$18¼	18	18	
Slater A wt	100	420	420	420	+20
Sogemine	525	$13¼	13¼	13¼	
Steel Can	1495	$24½	24⅜	24⅜	— ⅛
Steinbg A	195	$20½	20½	20½	+ ⅛
Tamblyn	z50	$23½	23½	23½	
Texaco	150	$26	26	26	
Thom N P	775	$25	25	25	
Tor Dm Bk	70	$70½	70½	70½	— ¼
Tor Iron W	100	$33	33	33	
Towers	1000	24	24	24	+ 1
Traders A	400	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
Trader 66 w	400	260	250	250	— 5
Transair	1130	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
Tr Can PL	1095	$30½	30⅜	30½	+ ¼
Tr Can Pl p	100	$49⅞	49¾	49¾	— ¼
Tr Can P w	150	945	945	945	+ 5
Trans Mt	1455	$17¾	17⅜	17¾	
Tru-Wall	125	275	275	275	—15
Un Carbid	z100	$23½	23½	23½	
Un Gas	1095	$13⅛	13	13	
U Corp B	200	$12½	12½	12½	
Un Wburn	z33	450	450	450	
Versatd	125	495	495	495	
Versatile	485	$34½	34⅜	34½	+ ¼
Vic G Tr	333	$15	15	15	
Wajax	z25	$14	14	14	
Wainoco O	200	87	87	87	— 3
Walk GW	465	$34¼	34¼	34¼	
Weldwod	100	$10¾	10¾	10¾	
Westc'st	515	$26¾	26¾	26¾	
Westeel	z25	$22⅜	22⅜	22⅜	
W Pacific	1800	$6¼	6¼	6¼	
Weston A	479	$20	20	20	
Woodwd A	135	$28¾	28¾	28¾	
Zenith	500	195	195	195	— 5
MINES					
Acad Uran	4000	4½	4	4	— ½
Advocate	500	305	300	305	
Agena Mg	1500	13	13	13	— ½
Agnico	1000	113	113	113	+ 2
All Pitch	z100	11	11	11	
Am Moly	2300	25	25	25	
Ang U Dev	600	84	84	84	+ 2
Ansil	1000	8	8	8	— ½
Argosy	5700	108	106	107	
Armore	7000	18	18	18	— 1
Atl C Cop	1000	87	87	87	+ 1
Barnat	1000	31	31	31	
Bethim	490	655	650	655	+15
Black Bay	1000	9	9	9	
BL Hawk	600	26	26	26	+ ½
Broul Reef	4000	30	29½	30	+1½
Brunswk	340	605	600	605	+10
Calmor IB	z100	38	38	38	
C Mines	495500	24	22	22½	— 4
Camflo	825	395	390	395	+ 5
C Tung	1800	155	152	155	+ 4
C Faraday	z15	255	255	255	
Cdn Keely	3325	7½	7	7½	— ½
Condore	2000	26	26	26	—1½
Contre	2000	17	17	17	
Captain	500	18	18	18	— ½
Chimo	z100	76	76	76	
Comb Met	2000	18	18	18	
Conigo	3500	21½	20½	21	— ½
Con-Key	500	14	14	14	
C Bellek	3000	7	7	7	
C Callinan	2000	15	15	15	
C Halli	4000	47	47	47	— ½
C Marcus	1000	15	15	15	
C Mogul	1050	350	350	350	
C Morisn	1360	580	570	575	
C Mosher	500	31	31	31	— 4
C Neg	23233	26	24	24	— 1
Con Nichol	1000	15	15	15	
C Red Pop	2500	22	22	22	+ 1
Coprcorp	2300	67	66	67	
Cop Fields	z66	123	123	123	
Cop-M	13500	31½	31	31	— 1
Coulee	1200	46	46	46	+ 1
Craigmt	300	$12¼	12¼	12¼	+ ⅛
Cstland	1000	30	30	30	—1½
Crowpat	2000	9½	9	9	
D'Aragon	1500	15	15	15	
Deer Horn	z100	22	22	22	
D'Eldona	4400	138	135	135	— 2
Delhi Pac	9000	13	13	13	
Denison	520	$64⅜	64	64	— ½
Dome	150	$42½	42½	42½	— ⅝
Donalda	1500	16½	16½	16½	
East Sull	100	555	555	555	
Endako	100	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅛

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Cgn Net
F'west T	2000	9	9	9	
Frobex	1800	470	465	465	
Giant Yk	200	815	815	815	— 5
Glenn	48000	20	19	19	— ½
Goldrim	3500	33	33	33	
Gortdrm	800	260	260	260	— 9
Granduc	150	430	430	430	
Granisle	600	580	580	580	+ 5
Green Pnt	1000	30	30	30	+ 1
Gulch	1200	35	35	35	
Headway	500	19½	19½	19½	+ ½
Heath	2000	7	7	7	
Huds Bay	110	$66¾	66¾	66¾	+ ½
Hydra Ex	1000	18	18	18	— ½
Int Bibis T	z60	56	56	56	
Iron Bay T	300	300	300	300	
Iso	500	141	141	141	+ 1
Joye Exp	600	17½	17½	17½	+ ½
Jelex	3100	24	24	24	
Joliet	3500	31	30	30	— 1
Jonsmith	1000	18½	18½	18½	+ ½
Jowsey	1000	60	60	60	
Kam Kotia	1700	365	365	365	
Kerr Add	3350	$13	12¾	12⅞	+ ¼
K Anacon	599	110	110	110	+ 9
Kid Cper	46100	92	88	90	+ 2
Kirk Min	2500	12½	12½	12½	
Kirk Twns	4000	14	14	14	
Kopan	2000	8	7½	7½	— 1
L Dufault	202	$12¾	12¾	12¾	— ⅛
Lakehead	1000	26	26	26	
L Shore	250	200	200	200	+20
Leitch	200	700	695	695	— 5
Louvicrt	500	21	21	21	
Macassa	z50	153	153	153	
Macdon	500	21½	21½	21½	—1½
MacLeod	5600	66	65	66	+ 3
Madsen	300	130	130	130	+ 2
Marchant	200	140	140	140	+ 3
Martin	1000	27½	27½	27½	— ½
Mattgmi	z95	$13¾	13¼	13⅜	
Maybrun	1000	11	11	11	+ 1
McWat	800	59	59	59	
Metal Min	100	120	120	120	— 2
Midrim	8000	48	46½	47	— 1
Multi-Mi	z85	145	140	145	
Nat Expl	2000	13	13	13	
Nealon	500	6½	6½	6½	— ½
New Bid	1000	4	4	4	— ½
New Cal	1500	27	26	26	— 1
Newconx	300	525	525	525	
N Harri	1000	13½	13½	13½	— ½
N Hosco	1100	251	250	251	+ 1
N Imperal	3600	370	365	370	+ 5
N Mylama	500	20	20	20	+1½
N Que Ragl	650	365	360	360	—10
N Senator	9000	37½	37	37	
Norbaska	500	64	64	64	
Norgold	z300	8	8	8	
Norlex	1500	18	18	18	
Norpax	2000	8	8	8	
N Bordu	2000	10	10	10	+ 1
Northcal	4500	36	34	34	— 2
North Exp	500	28	28	28	
Northgat	2175	520	515	520	+10
Obaska	1000	9	9	9	
Osisko	1000	65	64	65	+ 2
Paramaq	1000	10	10	10	
Patino	z42	900	880	900	
Pax Int	z150	10	10	10	
Pce Expl	6000	73	73	73	
Perron	2000	8½	8½	8½	
Pine Point	z100	$52	51½	51⅝	
Placer	535	$34½	34½	34½	
Preston	3080	$18⅜	18	18¼	+ ¼
Que Man	z150	21	19	19	
Q Mattgml	2450	102	99	99	— 2
Quemont	170	805	805	805	
Radiore	1500	58	58	58	
Rio Algom	2242	$30¼	30	30	
Rio Alg c w	50	$15	15	15	
Roman	975	$17⅜	17½	17½	
Ryanor	5000	10½	10½	10½	— ½
Sherritt	1014	400	395	400	+ 5
Sil Eureka	z200	88	88	88	
Silvrflds	100	325	325	325	
Silvmq	3000	29	29	29	— ½
Siscoe	650	495	490	490	— 5
Stanrck	500	245	245	245	
Steep R	210	590	585	585	
Sullivan	1600	350	350	350	—10
Texmont	850	68	68	68	— 1
Tex-Sol	z200	18	18	18	
Tombill	800	105	104	105	
Torbrit	1000	52	52	52	— 3
Tormont	z28	3	3	3	
Tribag	2000	118	118	118	— 2
U Buffadn	1000	37	37	37	— ½
Un Cmstk	1100	11	11	11	
Un Keno	950	360	355	360	
Upp Can	500	135	135	135	+ 3
Wasmac	z100	76	76	76	
White Star	2000	30½	30½	30½	+ ½
Wilco	1500	39	39	39	
Willroy	1000	110	110	110	
Windfall	1000	18½	18½	18½	+ ½
Win-Eld	2000	18	18	18	
Zenmac	z100	25	25	25	
PETROLES					
Am Leduc	500	16	16	16	
Anchor	1000	7	7	7	+ ½
Banff	910	$13¾	13¾	13¾	
Calvert	1500	25½	25½	25½	
C Ex Gas	300	375	370	375	
C Gridoil	z16	585	585	585	
Cdn Sup O	300	$36⅜	36⅜	36⅜	+ ⅛
Cdn Tricnt	800	550	525	525	—20
Cent Del	700	$11⅛	10⅞	11⅛	+ ⅛
Chieftan D	200	650	650	650	+10
C West P	z57	140	140	140	
Dynamic	1400	102	100	100	
Fargo	500	355	355	355	+ 5
French Pt	550	440	440	440	+10
Gr Plains	700	$12¼	12	12¼	
Int Helium	5100	355	350	350	
NC Oils	100	300	300	300	
Northld	500	6½	6½	6½	
Numac	100	325	325	325	— 5
Numac wt	1620	67	66	66	+ 2
Okalta	z25	11	11	11	
Permo	z480	19½	19½	19½	
Peruv	700	360	335	355	+20
Petrol	500	57	57	57	— 2
Place G	1400	240	237	240	
Prairie Oil	100	400	400	400	—30
Prova Gas	7605	650	640	645	
Ranger	900	240	239	239	
Scurry Rn	250	$21½	21½	21½	
Spooner	1500	67	67	67	+ 1
Triad Oil	3200	192	192	192	
U Canso	2100	260	258	258	— 2
U Can r	28956	9	8	8	
Un Reef P	2000	16	16	16	— 3
Vandoo	1000	6	6	6	+ 1

Total des ventes : 1,186,000.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

	Ind.	Aur.	Mét.	Pét.
Clôture — 19 avril	166.04	152.10	93.53	159.82
Clôture — 18 avril	164.84	153.60	93.47	158.58
Haut — 1967	166.15	164.48	93.47	159.25
Bas — 1967	147.65	142.50	85.88	130.15

L'accroissement moindre des profits en 1966 réduira les investissements

TORONTO (PC) — L'augmentation des bénéfices nets annoncés jusqu'ici pour 1966 par près de 150 sociétés canadiennes importantes a été réduite à plus de la moitié de ce qu'elle avait été l'année précédente.

Un sondage auprès des grosses sociétés qui avaient déclaré un profit annuel ces dernières semaines révèle que leurs bénéfices globaux totalisent $1,560,372,000 soit 4½ pour cent de plus que pour 1965, période où ils furent de $1,492,671,000.

Mais ce dernier chiffre représentait lui-même une hausse impressionnante de 11.20 pour cent par rapport au chiffre de $1,341,468,000 atteint en 1964.

Toutes les sociétés approchées ont eu des bénéfices dépassant $1,000,000 annuellement pendant la période de comparaison de trois ans, et leurs exercices annuels se sont tous terminés le ou après le 31 décembre, incluant donc la période de ralentissement économique qui commença l'été dernier.

41 sociétés ont annoncé des bénéfices inférieurs en 1966 par rapport à 1975, en comparaison de 25 l'année précédente. 28 ont accusé une baisse de profit par rapport à 1964.

Presque toutes les sociétés, y compris celles qui annoncèrent des bénéfices l'an dernier, ont rendu responsable la compression entre leur prix de vente et leur prix d'achat, et le coût de la main-d'oeuvre tout spécialement, des diminutions des bénéfices.

Certains analystes ont cependant suggéré que la question n'est pas si simple.

Ils font remarquer que des 28 sociétés dont le profit avait baissé en 1966 par rapport à 1964, 8 opèrent dans les produits forestiers. Plusieurs d'entre elles se sont lancées dans des programmes d'investissement mettant en cause des centaines de millions de dollars. Le gros de cet argent provient de fonds qui, normalement, devraient donner naissance à des profits, et que d'autre part, ces investissements nouveaux devraient eux aussi rapporter dans l'avenir.

Une situation identique prévaut dans la sidérurgie. Les analystes mentionnent que certaines des sociétés dont les profits ont été moins élevés ont en fait augmenté leurs dividendes, indiquant ainsi leur confiance dans l'avenir.

Un autre facteur qui tend à obscurcir le tableau est que 6 des sociétés aux profits moins élevés sont des mines. Certaines sont des géants dans cette industrie et exploitent actuellement des gisements en voie d'épuisement. De nouvelles mines sont déjà en exploitation ou sont prêtes afin de remplacer les autres dans les bilans d'exploitation.

Non incluses dans ce sondage, parce qu'elles n'ont pas été en opération suffisamment longtemps, sont Endako, qui a gagné $7,451,000 en 1966 et Pine Point $34,200,000.

Malgré ces aperçus prometteurs, toutefois, un économiste est d'avis que la réduction dans la hausse des bénéfices a eu un effet défavorable sur les perspectives économiques de 1967.

Les projets d'investissement pour 1967 ont été prévus, de façon évidente, au moment où il était certain que les bénéfices en général pour 1966 n'accuseraient pas la même hausse que précédemment de sorte que ces projets ont été réduits en conséquence.

L'un des résultats de cette réduction sera une légère augmentation du chômage en 1967 et un retour à la normale peut être plus long qu'il était nécessaire.

Cours du dollar

MONTREAL — En hausse de 1/32, le dollar américain est coté à $1.08 7/32 en argent canadien. La livre sterling est inchangée à $3.02 15/16.

NEW YORK — En baisse de 1/64, le dollar canadien est coté à $0.92 25/64 en argent américain. La livre sterling fléchit de 7/64 à $2.79 29/32.

Délégués commerciaux du Canada à l'étranger

Le ministre du Commerce, M. Winters, a déclaré mardi aux fonctionnaires de son ministère et à plus de 60 délégués commerciaux canadiens à l'étranger rappelés dans la capitale pour une offensive commerciale, que leurs idées sont inutiles si elles ne sont pas mises en application.

L'idée révolutionnaire et sensationnelle enterrée dans un tiroir pour référence future est une perte de votre temps et celui du ministère a dit le ministre : les idées doivent être mises en application.

Les délégués commerciaux senior, normalement en fonction à l'étranger, sont de retour au Canada pour préparer une tournée de sept semaines à travers le pays, afin de discuter avec les exportateurs possibles des conditions des marchés étrangers.

Dans les semaines à venir vous aurez une occasion unique de vous créer des contacts personnels avec les hommes d'affaires canadiens et c'est votre métier que d'aider, a dit M. Winters.

L'offensive commerciale à l'étranger a pour objectif de porter les exportations de $10,000,000,000 en 1966 à $11,250,000,000 en 1967.

Un travail plus élaboré est nécessaire pour étendre et diversifier les exportations canadiennes, a dit M. Winters, pour faire face aux changements commerciaux et aux occasions nouvelles qui vont probablement découler du résultat favorable des négociations de Genève pour réduire les tarifs douaniers.

Dans les manifestations, la police ne tient pas compte des idéologies, mais des personnes

—Le directeur Gilbert

par Réginald MARTEL

La police n'a pas à défendre quelque idéologie que ce soit, a déclaré hier devant la Commission Prévost le directeur du Service de la police de Montréal, M. Jean-Paul Gilbert, qui a tenté de justifier l'action policière, plusieurs fois critiquée, dans la répression des manifestations.

Avant d'invoquer l'opinion du philosophe Alain lui-même, pour qui la police, même violente, n'est pas dangereuse, parce qu'elle n'a pas d'idéologie, M. Gilbert a souligné que depuis quelques années les journaux apportent presque tous les jours des nouvelles de manifestations, d'émeutes, de violence.

Et M. Gilbert de nous promener, grâce à des manchettes de journaux recueillies au cours d'une seule semaine, du Missouri en Inde, du Brésil à Paris, de l'Iowa à Cleveland. Ce voyage sanglant nous ramène à Montréal, année 1963, au début du terrorisme.

Une manifestation, selon M. Gilbert, c'est "ce qui peut devenir une criminalité de masse." Dans les corps de police, on attache de plus en plus d'importance à la prévention de cette criminalité, ce qui explique les préparatifs des états-majors quand doit se produire un événement.

La police doit justifier, pour éviter les critiques, le déploiement de forces policières considérables. "Nos sources de renseignements sont telles que nous considérons qu'il est de notre responsabilité de prendre ces précautions."

En vertu du règlement municipal 1319, le chef de la police a l'autorité de décider — arbitrairement, disent les critiques — d'accorder ou non un permis de manifester.

M. Gilbert explique que la circulation automobile est un des facteurs qu'il considère. Il y a aussi l'heure et la durée de la manifestation et les effectifs policiers qu'il est possible d'affecter à la surveillance des manifestants.

Depuis cinq ans surtout, la police de Montréal tient compte de "raisons d'ordre sécuritaire", a expliqué M. Gilbert, qui a soumis aux commissaires un document confidentiel diffusé il y a deux ans et demi et signé: "La patrie ou la mort. Nous vaincrons".

Dans ce document, qui a circulé dans toutes les salles de rédaction, on explique comment organiser une manifestation, comment déjouer la police et ne pas se faire arrêter. Quand se produit un incident fâcheux, une fois l'assaut commencé, on donne à la foule le sentiment d'être la plus forte, en l'incitant à crier les mêmes mots d'ordre jusqu'à ce que l'émeute se produise.

Quand l'état-major policier est au courant de ces choses, dit M. Gilbert, il doit prendre des mesures. C'est ainsi que le 24 juin 1966, 900 policiers (dont 400 anonymes répartis dans la foule) assuraient le maintien de l'ordre. Normalement, il en faudrait 500 seulement.

M. Gilbert, avant d'accorder un permis, se demande si la manifestation aura pour résultat l'affrontement de groupes qui représentent des idéologies différentes, ce qui risque de provoquer des bagarres ou une émeute.

Mais ce n'est pas l'idéologie qui compte, ce sont plutôt les personnes impliquées. Très souvent, ce sont les mêmes personnes qui participent aux manifestations, quelle que soit l'idéologie.

Les directives aux policiers disent clairement que tout citoyen est libre d'expliquer son opinion, à condition qu'il se conforme aux lois, poursuit M. Gilbert. Cependant, depuis deux ou trois ans, on ne se donne même pas la peine de demander la permission de manifester.

Il y a quelques années, il était impensable et inutile de procéder à des détentions préventives, mais cela est devenu nécessaire aujourd'hui. Il faut adapter les interventions policières à l'ensemble du climat, et ce climat a changé depuis 1963.

Les arrestations pour détention préventive sont faites, selon M. Gilbert, quand des manifestants refusent, après avertissement, de se disperser. Au Parc Lafontaine par exemple, on a arrêté des personnes qui portaient des drapeaux à swastikas.

C'est pour dépister les éléments perturbateurs que les policiers prennent des photos des manifestants; "ça fait partie des techniques policières." Même si les agitateurs ne s'entendent pas sur les buts à atteindre, ils s'entendent sur les moyens à employer.

En résumé, la détention préventive n'inquiète pas M. Gilbert, qui souligne que cette forme de prévention est utilisée en cas d'élections à tous les niveaux de gouvernement et qu'on n'a jamais parlé à ce propos d'Etat policier.

Recommandations de la police de Montréal à la Commission Prévost

par Réginald MARTEL

Le directeur Jean-Paul Gilbert a rendu public le mémoire du Service de la police de Montréal au comité canadien de la réforme pénale et correctionnelle. Le mémoire présente un certain nombre de recommandations non encore entendues par la Commission Prévost et apporte des éclaircissements sur certaines autres. Parmi les premières :

- **adoption du système français du juge d'instruction ou d'un système mixte de procureurs publics afin de procéder à une espèce de préenquête ;**
- **que la philosophie pénale et correctionnelle soit fondée sur la réalité sociale canadienne contemporaine et non sur des fictions purement légales;**
- **création, au sein du Conseil national (fédéral) de la recherche scientifique, d'une direction de la criminologie qui élaborerait, en collaboration avec les universités, une politique de recherche;**
- **création d'un organisme permanent pour assurer le prolongement des travaux du comité de la réforme pénale et correctionnelle.**

Le mémoire de 34 pages souligne tout d'abord que la tradition pénale et correctionnelle, héritée des Anglo-saxons, est rarement remise en question. Pour élaborer un droit juste, il faut comprendre certains postulats qui sont issus à la fois d'un idéal démocratique et d'un idéal scientifique.

Connaître la réalité sociale actuelle

L'élaboration logique des règles de droit doit donc se faire à partir d'une connaissance sérieuse, scientifique même, de la réalité sociale actuelle. Il faudra déterminer ce que la société doit exiger des citoyens et ce que les citoyens doivent exiger de la société.

Dans l'optique de cette philosophie, le crime est un acte pour lequel la législation criminelle prévoit une sanction. L'énoncé d'une définition du crime implique le pouvoir d'intervention des agents de contrôle social. Il faut établir les limites légales de ce pouvoir d'intervention.

La punition, qui affirme le caractère répréhensible d'un acte, doit rencontrer à la fois les exigences légales, proportionnées à l'acte posé, et les exigences de reclassement social de l'individu qui a commis le crime. Il faut donc réconcilier des concepts légaux et des concepts sociologiques et psychologiques.

Selon la police de Montréal, il ne faut pas penser en termes de "punition versus traitement". Dans l'ensemble des sanctions, il faut faire l'évaluation de l'efficacité de chacune. De cette philosophie, il découle encore que la loi criminelle doit être définie en termes sociaux plutôt que moraux.

La recherche en criminologie devrait mener à l'élaboration d'une véritable sociologie du droit, qui comprendrait l'étude de tous les processus de l'administration de la justice, de la procédure de comparution à la fonction de juge, du rôle du ministère public au processus de condamnation et d'exécution des peines, etc.

Il est temps que l'on pense à développer la science policière, qu'on définisse clairement le rôle social de la police, qu'on étudie l'étendue de ses pouvoirs, qu'on précise ses relations avec l'appareil judiciaire, qu'on investisse dans la recherche sur la police scientifique et enfin qu'on accorde plus d'importance aux standards d'éducation des policiers.

Le mémoire recommande aussi l'intégration des forces policières canadiennes. Cela implique une refonte de la carte policière du pays et surtout des grandes villes. Intégration veut dire aussi établissement de liens de communications entre les corps policiers, élévation des standards de scolarité requis pour l'entrée dans la police, formation continue pendant les années de service et enfin, création d'une "centrale d'information" pour combattre plus efficacement le crime organisé.

La pré-enquête par procureurs publics

On se demande, à la police de Montréal, si le système d'accusation qui est le nôtre ne doit pas céder la place, sinon au système français du juge d'instruction, tout au moins à un système de procureurs publics qui procéderaient à une sorte de préenquête.

Le juge d'instruction, dont le souci est la manifestation de la vérité beaucoup plus que le respect des règles de procédure, serait une institution souhaitable à plus d'un titre.

Le mémoire explique qu'il ne s'agit pas tellement de savoir s'il faudrait allonger la période de vingt-quatre heures durant laquelle un suspect doit comparaître devant un juge, mais plutôt de savoir si la détention sera ordonnée par la police seulement ou si elle sera contrôlée par un juge.

La police devrait avoir plus de latitude pour recueillir des informations des témoins et des suspects. On devrait de plus lui accorder une immunité relative, car "on intente trop souvent des poursuites judiciaires sans fondement valable." On devrait aussi étudier la possibilité de permettre l'utilisation du polygraphe, des tables d'écoute et d'autres techniques d'enquête, sous réserve d'une autorisation qui pourrait être émise par un juge d'instruction.

Sous la chapitre "Le prévenu devant la justice", la police de Montréal propose de nombreuses modifications aux lois et coutumes actuelles :

- **ceux qui refusent de témoigner, après avoir reçu la protection du tribunal, devraient encourir des peines plus lourdes;**
- **les allocations et honoraires versés aux témoins devraient être augmentés car des témoins, de peur de perdre leur salaire, négligent de communiquer à la police des renseignements importants;**
- **les témoins devraient être protégés contre une publicité tapageuse susceptible de tarir leur désir de servir la justice;**
- **on devrait permettre aux policiers de procéder, plus souvent qu'ils le peuvent actuellement, par voie de sommations dans les cas d'infractions mineures;**
- **la procédure de cautionnement est profondément vexatoire. Tandis que les riches sont libérés facilement, les pauvres doivent demeurer dans les cellules pour un même délit, faute d'argent, sans pouvoir préparer leur défense. La "garde à vue" pourrait peut-être être utilisée dans certains cas;**
- **les défavorisés sont une proie facile pour la justice. "Nous sommes tentés de proposer la nomination de défenseurs publics nantis des mêmes pouvoirs que le procureur de la poursuite. (...) La formule du juge d'instruction pourrait obvier à cette situation puisque celui-ci est réputé pour recueillir les faits tant à charge qu'à décharge pour l'accusé";**
- **la comparution devrait se faire de façon plus discrète pour éviter qu'une accusation portée contre un innocent cause un préjudice irréparable;**
- **les ministères provinciaux de la Santé et de la Justice devraient mettre à la disposition de l'appareil judiciaire, mais indépendamment de lui, des bureaux permanents de consultation médicale et psychiatrique.**
- **d'autres recommandations, qui concernent la sentence individualisée et le dossier de personnalité, ont été longuement explicitées par M. Gilbert au cours des dernières semaines. Notons cependant que le mémoire recommande en plus l'adoption d'un système de "juges d'application des peines" et s'inquiète de la nomination des juges par le parti politique au pouvoir.**

Les arrestations préventives

La "somme policière" de M. Jean-Paul Gilbert aborde un sujet d'actualité latente qui prend un certain relief à l'occasion de l'Expo et des fêtes canadiennes et canadiennes-françaises qui s'annoncent : l'action policière à l'occasion de manifestations.

"Parmi toute la batterie des mesures de sécurité, il en est une qui, selon nous, devrait être prévue pour ces individus qui, sans avoir commis manifestement d'actes criminels, constituent par leur comportement antérieur ou déclaré une menace à la paix et au bon ordre."

"Ainsi, par exemple, il y aurait lieu parfois de garder à vue, pas nécessairement en cellule, un individu qui aurait l'intention de commettre un homicide sur la personne de sa femme ou encore un individu qui aurait l'intention d'attenter à la sûreté de l'Etat, à certaines journées de fêtes nationales."

"Ces deux derniers cas sont bien sûr des exemples fictifs mais ils manifestent l'utilité d'avoir semblable mesure de sécurité. Une telle mesure existe déjà dans nos lois électorales fédérales, provinciales et municipales. Elle prévoit, à l'encontre des fauteurs de trouble les jours d' lections, la détention jusqu'à la fermeture du scrutin et ce, sans autre forme d'accusation."

"Nous croyons que la police, par une telle mesure préventive, pourrait assurer à la fois la protection de la société et la protection de l'individu contre lui-même."

"Il resterait à prévoir les cas où les policiers devraient appliquer cette mesure et les circonstances où ils ne devraient pas le faire mais encore ici, le concept d'état dangereux vient aider le policier à faire la discrimination nécessaire."

"Le concept d'état dangereux ne s'applique donc plus uniquement à l'état dangereux d'un individu particulier mais aussi et surtout à une situation qui, telle qu'elle se présente, est devenue ou risque de devenir dangereuse. Le concept d'état dangereux a donc une extension plus large et sert à définir la fonction préventive de la police."

Danger d'épidémie de variole durant l'année de l'Expo

QUEBEC. (PC) — Le Dr Jacques Roussel, directeur du Service de santé de la ville de Québec, a invité tous les citoyens de la ville qui, par leur travail, sont habituellement appelés à rencontrer nombre de personnes, à se faire vacciner contre la variole.

Il a souligné, au cours d'une entrevue, que la santé de la population pourrait être mise en danger pendant les prochains mois alors que la capitale du Québec accueillera un flot de visiteurs en provenance de pays étrangers.

Il suffit d'un seul cas de variole pour déclencher une épidémie, a déclaré le Dr Roussel.

BASSISTE

Age de 17 à 20 ans
Demande pour orchestre de "Ye Ye".
3 ans d'expérience
Pour information :
RICHARD
Téléphone : 681-4751

COMMIS VENDEURS

Pour centre de rénovation, expérience indispensable. Excellentes conditions de travail.

Se présenter directement à :
GOINEAU & BOUSQUET Cie Ltée
164 boul. Des Laurentides
Pont Viau

VILLE DE REPENTIGNY
PROVINCE DE QUEBEC

Des soumissions scellées seront reçues par le soussigné, jusqu'à quatre heures de l'après-midi du lundi 1er mai 1967 pour l'entretien et la réparation du pavage dans la Ville de Repentigny.

Les formules de soumissions peuvent être obtenues à l'Hôtel de Ville de Repentigny, 435 rue Notre-Dame à Repentigny, P. Qué.

L'adjudication du contrat est assujettie à la législation provinciale et municipale.

Les soumissions reçues seront ouvertes à la séance du conseil municipal à 8 heures et 30 minutes du soir le 1er mai 1967.

Le conseil municipal ne s'engage à accepter aucune des soumissions si jugé opportun.

H. LEON LEBLANC, F.C.I.S.,
Contrôleur et greffier.

CITE DE JACQUES-CARTIER
SOUMISSIONS
CHEMIN GENTILLY,
de Vermont à
Boulevard Jacques-Cartier

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "SOUMISSION" et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 4:00 heures P.M., le 2 mai 1967, pour les travaux suivants :

Egouts :	3,865 pi. lin. 18"
	525 pi. lin. 15"
Aqueduc :	200 pi. lin. 6"
	3,020 pi. lin. 8"
	1,545 pi. lin. 24"

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les Ingénieurs-Conseils J. A. Lalonde, L. Girouard & L. Letendre, 8790 Avenue du Parc, Montréal 11, desquels on obtiendra les formules, de même que les plans et devis moyennant un dépôt de $20.00 en argent ou en chèque visé. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les six (6) jours qui suivront la réception des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la Cité de Jacques-Cartier, pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Robert Boiteau, Greffier,
Hôtel de ville,
Cité de Jacques-Cartier.

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

Décès

BERTHIAUME (Rose) — A Montréal, le 19 avril 1967, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Joseph Berthiaume, née Rose Morneau. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745 est, boul. Crémazie, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIGUE (Madeleine) — A Jacques-Cartier, le 18 avril 1967, à l'âge de 43 ans, est décédée Mme Albert Bigué, née Madeleine Langlais, demeurant 2745, Ste-Hélène, Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Ed. Darche et Fils Inc., 527, rue Ste-Hélène, Longueuil à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHETTE (Isidore) — A Jacques-Cartier, le 19 avril 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Isidore Blanchette, demeurant à 811 Verchères, Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 avril. Le convoi funèbre partira des salons Ed. Darche et Fils Inc., 527, rue Ste-Hélène, Longueuil, à 2 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jude, où le service sera célébré à 3 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIES (Exzilda) — A Verdun, le 18 avril 1967 à l'âge de 81 ans est décédée Mme veuve Henri Boies, née Exzilda Payette, demeurant 4034, rue Claude. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire L. Thériault Inc., 512, rue de l'Eglise à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOLDUC (Berthe) — A Montréal, le 19 avril 1967 à l'âge de 69 ans est décédée Mme veuve Euclide Bolduc, née Berthe Bibeau ; demeurant à 4601 Lafontaine. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des nouveaux salons Alfred Dallaire Inc., 4504 rue Ste-Catherine est à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Barnabé-Apôtre, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOVET (Mathilde) — A Montréal, le 18 avril 1967, est décédée Mme veuve Victor Bovet, née Mathilde Jeantet le 19 mai 1887 à Beaucroissant, Isère, France, épouse de feu Victor Bovet, fondateur des magasins Bovet. Lui survivent sa fille Renée (Mme Edgar Rousseau), son fils Marc, président des magasins Bovet, sa bru Mme Marc Bovet (Madeleine Dupuis), son gendre M. Edgar Rousseau, directeur de l'Ecole St-Louis de Gonzague, ses petits-fils Jean-Marc et André Rousseau, Pierre, Jean-Luc, Jacques et Marc-André Bovet, sa belle-soeur Mme veuve Joséphine Sauge-Merle, ses beaux-frères Claude Bovet, à Montréal, Antoine Bovet, en France, et plusieurs nièces et neveux à Montréal et en France. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc. 3254, rue Bellechasse à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle Marie-Anne et Chapleau, à 8 hrs 30.

BROCHU (Yvonne) — A Ville d'Anjou, le 19 avril 1967, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme veuve Ferdinand Brochu, née Yvonne Syrie, demeurant 8389, avenue Chénier, Ville d'Anjou. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Langlois 8638, rue Hochelaga à 9 hrs, pour se rendre à l'église Notre-Dame-d'Anjou, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRULOTTE (Georges) — A Montréal, le 19 avril 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Georges Brulotte, époux de Gisèle Guénard; demeurant à 1800, Godin, Villa Laflèche. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Gauthier Enrg. 2521, rue Ste-Catherine est à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, de Mtl, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNELLE (Paul) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 54 ans, est décédé Paul Brunelle, époux d'Annette Dominique, demeurant rue St-André. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos, Bonnier 3303, rue Papineau à 9 hrs, pour se rendre à l'église des Pères St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BUJOLD (Lucienne) — A Montréal, le 19 avril 1967 à l'âge de 56 ans est décédée Mme Arthur Bujold née Lucienne Bourget, fille de feu M. O. Bourget, mère de Jeanne-d'Arc, Jacques, Carmen, Guy, Thérèse, Jean-Pierre, André, Denise, Madeleine et Lise. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc. 2590, rue Rouen à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Eusèbe, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CADIEUX (Léonida) — A Rigaud, le 18 avril 1967, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Pierre Cadieux, née Léonida Chartrand, mère de Soeur Gilberte Cadieux, communauté des Soeurs Grises de Montréal. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Aubry et Fils Rigaud à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CANTARA (Albert) — A Montréal, le 19 avril 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé Albert Cantara, époux de Marie-Anne Préville, demeurant à 3242 Desmarteau, autrefois de Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant Le convoi funèbre partira des salons Giguère et Tomasso Inc., 6939, rue Hochelaga à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Victor où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARPENTIER (Lionel) — A Montréal, le 17 avril 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé Lionel Charpentier, maître-barbier de l'hôpital Royal Victoria, époux en 1ères noces de feu Alice Therrien, en 2èmes noces de feu Thérèse Ferland, 3èmes noces de feu Aline Guérard, et en 4èmes noces d'Hélène Primeau. Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Bazinet Inc. 1922, boul. Rosemont à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAPLEAU (J.-Paul) — A Hollywood, Floride, le 17 avril 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé M. J.-Paul Chapleau, ingénieur civil, et ex-président de la Quémont Construction, époux d'Alice Hébert. Il laisse ses soeurs, Thérèse, Ernestine et Mme Juliette Villeneuve. Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc. 6520, rue St-Denis à 10 hrs 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHICOINE (Alice) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Léonidas Chicoine, née Alice Côté, demeurant à Beloeil. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Demers 881, rue Mgr-Laval à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Charles-sur-Richelieu, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S. V. P. pas de fleurs.

CONTANT (Maurice) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 2 ans, est décédé enfant Maurice Contant, fils de Maurice Contant et de Nicole Auclair, demeurant à 8592, Casgrain. La cérémonie des anges aura lieu vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 8535, rue St-Laurent pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où la cérémonie sera célébrée à 2 hrs p.m., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Edmond) — A Montréal, le 17 avril 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Edmond Côté, époux de Gertrude Lande, demeurant 430 Prince-Arthur ouest. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Georges Godin Enrg., 318 est, rue Rachel à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Salette, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DALPE (Olivon) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Olivon Dalpé, époux d'Alexina Roy, demeurant 10,226, Chartont, Montréal. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 2805 rue Alfred à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église Sts-Martyrs-Canadiens, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELORME (Hervé) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 86 ans, est décédé Hervé Delorme, époux en 1ères noces d'Eva Leclair et en 2èmes noces de Juliana Bégin, et père d'Hervé, René, Guy, Jean, et Jacques. Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc. 10,326, rue St-Laurent à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESMARAIS (Gérard) — A Montréal, le 19 avril 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé Gérard Desmarais, époux de Rose Houde, demeurant rue St-Hubert. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Lorenzo Neveu 7766, rue St-Hubert à 9 hrs 40, pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCLOS (Jean) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Jean Duclos, époux de Rachel Deslandes, demeurant à 8620 Berri. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 745, rue Crémazie est à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS (René) — A Montréal, le 19 avril 1967, à l'âge de 49 ans, est décédé M. René Dupuis, époux d'Anna Marois, demeurant à 2663 Centre. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 2630, rue Notre-Dame ouest à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOISY (René) — A l'hôpital des Deux-Montagnes, le 17 avril 1967, à l'âge de 65 ans est décédé M. René Foisy, ex-garagiste de Maisonneuve, époux de Béatrice Hotte. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée, 627 rue Principale, Ste-Dorothée pour se rendre à l'église de Ste-Dorothée, où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRANCOEUR (Olier) — A Laflèche, le 18 avril 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Olier Francoeur, époux en 1ères noces de feu Marie Picard, et en 2èmes noces de Lauria Latour, demeurant 3298, Grand Boulevard, Laflèche. Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Ed. Darche et Fils Inc. 3219, rue Grande-Allée, Laflèche à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Eudes, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GADOUA (André) — A Montréal, le 19 avril 1967, à l'âge de 45 ans, est décédé M. André Gadoua, demeurant à 1914, Cadillac. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 6259, boul. Monk pour se rendre à l'église St-Jean-Damascène, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Edouard) — A Montréal, le 19 avril 1967, à l'âge de 78 ans, 4 mois, est décédé M. Edouard Gagné, époux de Léa Tremblay, demeurant 2069, Ile de la Visitation. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Georges Godin Enrg. 10,540, rue Papineau à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAULIN (Jeanne) — A Pointe-Saint-Charles, le 19 avril 1967 à l'âge de 45 ans est décédée Mme Marcel Gaulin, née Jeanne Guérard, demeurant 1649 rue Wellington. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire L. Thériault Inc., 1270, rue Laprairie à 10 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 10 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Laurette) — A Laprairie, le 18 avril 1967, à l'âge de 55 ans, est décédée Mlle Laurette, Gravel, fille de M. et Mme Oscar Gravel. Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Henri Guérin 435, chemin St-Jean, Laprairie pour se rendre à l'église Nativité, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUIMOND (Guy) — A St-Cyrille de l'Islet, le 18 avril 1967, à l'âge de 36 ans, est décédé Guy Guimond, fils d'Adélard Guimond, et de Corine Lord. Les funérailles auront lieu le 22, à 10 hrs 30, à la paroisse de St-Cyrille de l'Islet. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JODOIN (Francine) — A Jacques-Cartier, le 18 avril 1967, à l'âge de 13 ans, est décédée Mlle Francine Jodoin, fille de Jean-Paul Jodoin, et de Lucienne Huneault; soeur de Ginette et Lucie; demeurant 144, rue Arsène, Notre-Dame-de-Fatima, Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Ed. Darche et Fils Inc. 86, rue Longueuil via St-Charles, Longueuil à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Fatima, Jacques-Cartier, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOHNSTONE (Earl-J.) — A Montréal, le 19 avril 1967, est décédé Earle-J. Johnstone ; époux de Florence Jackson, demeurant à 2051 Jolicoeur ; frère d'Anne (Mme H. G. Thomson), de Noranda, Qué., Edith (Mme A. Starkey), et Robert, de Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 6259, boul. Monk à 9 hres 30, pour se rendre à l'église Holy-Cross, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABRECQUE (Adélia) — A St-Zotique, le 18 avril 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Ernest Labrecque, née Adélia Cloutier, demeurant chez son fils Lionel, hôtelier à St-Zotique. Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-E. Ménard & Fils Coteau Landing pour se rendre à l'église paroissiale de St-Zotique, où le service sera célébré à 11 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFOND (Denis) — A Montréal, le 19 avril 1967, à l'âge de 40 ans, est décédé M. Denis Lafond, époux de Joyce Bastedo, fils d'Ovila Lafond et d'Hélène Lafortune. Il laisse dans le deuil 7 soeurs et 5 frères. Prière de ne pas envoyer de fleurs, dons à la Société Canadienne du Cancer. La dépouille mortelle est exposée aux salons J.-R. Deslauriers Ltée 5650, chemin Côte-des-Neiges Avis des funérailles plus tard.

LAMOTHE (Marie-Rose) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme veuve Roméo Lamothe, née Marie-Rose Desnoyers; mère de Pierre et Roger. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc. 5359, 1le Avenue, Rosemont à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 8 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANOUE (Antoinette) — A Montréal, le 19 avril 1967, est décédée Mlle Antoinette Lanoue, fille de feu Edouard Lanoue, et de feu Octavie Tremblay, demeurant 5151, rue St-Denis. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée. 1120 est, rue Jean-Talon à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 8 hrs 30, et de là au cimetière de St-Jean, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LA ROSE (Wilfrid S.) — A Montréal, le 19 avril 1967, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Wilfrid S. La Rose, époux de Georgianna Blanchard. Il laisse ses beaux-fils Emile et Georges Blanchard, son demi-frère Emile Marcotte. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Paul et Fortin 835 est, avenue Laurier pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 hres 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Aurèle) — A Ville St-Pierre, le 18 avril 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Aurèle Lauzon, époux d'Antoinette Lajoie, père de Pierrette (Mme J. Martin), Henriette (Mme M. St-Germain), François, Raymond, Gérard, Charles, Thérèse et Louise. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc., 1345 rue Notre-Dame, Lachine à 9 h. 40, pour se rendre à l'église St-Pierre-aux-Liens où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE (Clément) — A St-Damien-de-Brandon, le 18 avril 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Clément Lavallée, époux de Régina Frappier. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira du sous-sol de l'église St-Damien pour se rendre à l'église paroissiale de St-Damien de Brandon, où le service sera célébré à 3 hrs p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Yves Poitras, St-Gabriel de Brandon.

LAVOIE (Jeanne-C.) — A l'hôpital Notre-Dame, le 19 avril 1967, est décédée Jeanne-C. Lavoie, épouse de Aimé Lavoie, ancien employé des postes. Elle était la fille de Joseph Charlebois et de Blanche Hérard, tous deux décédés, soeur de Roland Hérard-Charlebois, également décédé. Outre son époux, lui survivent sa soeur Lili (Mme Hervé Major), son beau-frère Hervé Major, sa belle-soeur Louise-B. Charlebois (Mme Roland-H. Charlebois), sa nièce Denyse Major-Lawless (Mme H. A. Lawless), une tante, Mlle Chriotte Charlebois. La dépouille mortelle est exposée aux salons J.-R. Deslauriers Ltée 5850 chemin Côte-des-Neiges Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant, départ à 8 hrs 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBEL (Clariste) — A Jacques-Cartier, le 18 avril 1967, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Rival Lebel, née Clariste Lobier. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Réal, André, Gilberte; demeurant 1270, Lafayette, Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Ed. Darche et Fils Inc. 86, rue Longueuil via St-Charles, Longueuil à 9 hrs 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, Jacques-Cartier, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière St-Georges, Jacques-Cartier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ESPERANCE (Yzella) — A Montréal, le 19 avril 1967, à l'âge de 70 ans, est décédée Yzella Hairnois, épouse de feu Anatole L'Espérance, demeurant 4556 Ontario est. Elle laisse dans le deuil M. et Mme A. L'Espérance, M. et Mme Lucien L'Espérnace, M. et Mme Marcel L'Espérance, M. et Mme André L'Espérance, et de nombreux petits-fils. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonneville et Gingras (Alfred Dallaire Inc.) 4504, rue Ste-Catherine est à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Barnabé, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LONGPRE (Jeannette) — A Montréal, le 17 avril 1967, à l'âge de 56 ans, est décédée Mme veuve Antonio Longpré, née Jeannette Bouchard, demeurant 2076 Davidson. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée 3198, rue Ontario est pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUCARELLI (Bernadino) — A Montréal le 18 avril 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé Bernadino Lucarelli, époux de Catherine D'Ascola, frère de Constantino, et oncle de Pasquale et Antonio Lucarelli. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Granato Enrg. 292, rue Jean-Talon est pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALBOEUF (Edna) — A Vaudreuil, le 18 avril 1967, à l'âge de 61 ans, est décédée Edna Cousineau, épouse de Léo Malboeuf. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Castonguay & Fils 28, rue St-Michel à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Vaudreuil où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

METRAS (Lucienne) — A Lachine, le 19 avril 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Eric Métras, née Lucienne St-Onge, et mère de Jacques, Richard, Raymonde (Mme J. Morel), et Marjelaine (Mme N. Duranceau. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc. 620, rue Provost, Lachine à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église du Très-St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NEVEU (Georgianna) — A Montréal, le 19 avril 1967, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve Roméo Neveu, née Georgianna David. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc. [illegible], rue Saint-Denis pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NORMANDIN (Laurenza) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 69 ans, est décédée Laurenza Amyot, épouse de feu Elphège Normandin, marchand de provision; mère de Georgette, Juliette (Mme Hébert), Guy, Yvette (Mme Auclair), Lucille (Mme Giard) et Roger. Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Savaria Ltée 8078, rue Drolet, coin Jarry à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARENT (Paul-Emile) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé Paul-Emile Parent, époux de Cécilia Gibeault. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 6603, rue St-Laurent à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PINEAULT (Pauline) — A Montréal, le 19 avril 1967, à l'âge de 47 ans est décédée Mme François Pineault, née Pauline Prévost ; demeurant à 4950 Pie-IX. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Gauthier Enrg., 2521, rue Ste-Catherine est à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Albert-le-Grand, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRENOVOST (Cécile) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Stolent Prénovost, née Cécile Roger. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Bazinet Inc., 1922, boul. Rosemont, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERT (Servais) — A St-Laurent, le 20 avril 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Servais Robert, époux de Thérèse Sarolia, demeurant à 1060, boul. O'Brien. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée 790, boulevard Ste-Croix pour se rendre à l'église de St-Laurent, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-PIERRE (Hector) — A Montréal, le 18 avril 1967 à l'âge de 81 ans est décédé M. Hector St-Pierre, époux de Rose-Anna Quintal, demeurant 7386 Rousselot. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745, rue Crémazie est à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAUVE (Joseph) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Joseph Sauvé (Le Noir), époux de feu Bernadette Lalande, autrefois de St-Hermas. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-P. Fillon pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARIA (Pacifique) — A Montréal, le 19 avril 1967, à l'âge de 88 ans, 11 mois, est décédé M. Pacifique Savaria, époux en 1ères noces d'Angelina Racicot, et en 2es noces de feu Ada Duguay. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc. 2590, rue Rouen à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRIBBLE (George-Ernest) — Soudainement, à son domicile, le mardi, 18 avril 1967, est décédé George-Ernest Tribble, époux de Ninette Demers. Les funérailles ont eu lieu privément. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

TURGEON (Wilfrid) — A Montréal, le 19 avril 1967 à l'âge de 72 ans est décédé M. Wilfrid Turgeon, époux de Marie-Jeanne Pellerin, demeurant 966 St-Philippe. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 4505, rue Notre-Dame ouest à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VENNE (Isabelle) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 53 ans, est décédée Isabelle Chartrand, épouse d'Emilien Venne. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc., 130, boul. Henri-Bourassa est à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VILLENEUVE (Albert) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Albert Villeneuve, fils de feu Joseph Villeneuve, et de feu Clarince Dery; demeurant 2111, Fullum. Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc. 2590, rue Rouen pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Paretns et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Remerciements

DI-IORIO (Michel) — Mme Michel Di-Iorio, et son fils Frank remercient tous les parents et amis pour leur offrande de messes, de fleurs, de sympathies, télégrammes reçus à l'occasion du décès de M. Michel Di-Iorio. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REID — La famille Reid remercie sincèrement parents, amis et voisins, pour la sympathie et la bonté qui ont été exprimées lors du décès d'un mari et père bien-aimé. Remerciements spéciaux aux Révérands Pères H. Cloutier et G. Quenneville pour les bons mots qu'ils ont exprimés et à toutes les personnes qui l'ont aidé dans ses dernières minutes en cette vie.

ST-HILAIRE (Napoléon) — Mme Napoléon St-Hilaire et sa famille, remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Napoléon St-Hilaire, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympahties, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. A ceux qui ont omis de s'inscrire ou de laisser leur adresse, l'expression de notre plus vive gratitude.

MONUMENTS EXCLUSIFS
Monuments St-Jean Ltée
4514, St-Joseph, St-Vincent-de-Paul
APPELEZ ET COMPAREZ NOS PRIX 661-4949

expo67
voir pages 19 - 20 - 21

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

DERNIÈRE ÉDITION 10¢

Montréal, jeudi 20 avril 1967 / sainte Agnès de Monte Pulciano / 83e année, No 91 / 4 cahiers / 76 pages / Les prévisions météorologiques : généralement ensoleillé et moins froid / Minimum 35 / Maximum 55

Assurance-santé : les médecins sont loin d'être d'accord sur la formule à adopter • Page 56

téléphoto PA

Tragédie de l'air à Chypre : 128 morts

Un quadrimoteur turbo-propulsé de type "Bristol-Britannia" ayant à son bord 130 passagers et membres d'équipage s'est écrasé sur une colline à proximité de l'aéroport de Nicosie, à Chypre, et a explosé. La tragédie a fait 128 morts, tous des Suisses qui revenaient de vacances en Asie.

— Nos informations, page 39

Afin d'assurer le maintien d'une paix éventuelle

Ottawa est prêt à dépêcher une unité au Vietnam

OTTAWA (PC) — Des mesures d'urgence ont été prises en vue de mettre sur pied une unité militaire canadienne qui, avec des unités d'autres pays, veillerait sur une paix éventuelle au Vietnam. C'est ce qu'a révélé hier soir un porte-parole du ministère de la Défense.

A ce même moment, un porte-parole du ministère des Affaires extérieures déclarait que l'on est présentement en train de faire des mises au point sur le rôle que le Canada serait en mesure de jouer au Vietnam, au cas où le mandat de la Commission internationale de contrôle serait modifié.

En vertu du mandat actuel, qui date de 1954, la Commission formée de représentants du Canada, de la Pologne et de l'Inde n'est investie d'aucun pouvoir lui permettant d'organiser une force de paix au Vietnam.

Les porte-parole des deux ministères ont convenu qu'il ne s'agit que de mesures en vue d'une paix éventuelle au Vietnam, au cas où toutes les parties concernées consentiraient à la mise sur pied de cette force de paix.

Mesures d'urgence

Mais le porte-parole de la Défense a corroboré des rapports provenant d'autres sources qui affirment que son ministère est sur un pied d'alerte.

Il a toutefois précisé que son ministère agit d'une façon tout à fait normale en organisant immédiatement une opération militaire qui, en cas de paix, assurerait le mouvement rapide des troupes.

Les opérations ont débuté mardi dernier, à la suite de la déclaration du ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, selon laquelle le Canada est prêt à participer à toute force de paix qui serait envoyée au Vietnam.

Officieusement, on croit savoir que le Canada prépare un contingent de 1,000 hommes. Ce sera tout probablement le 1er bataillon des Canadian Guards, cantonnés à Picton en Ontario, qui demeure continuellement en état d'alerte, au cas où ses services pour maintenir la paix seraient requis.

M. Martin avait également proposé un programme en quatre points susceptible d'aboutir à un cessez-le-feu total au Vietnam.

M. Ormond Dier, le nouveau doyen des représentants canadiens à la Commission internationale de contrôle, doit se rendre à Hanoï en fin de semaine, où il discutera des propositions de M. Martin avec les autorités nord-vietnamiennes.

Acquittement du mari de Colette Bonheur

NASSAU, Bahamas, (PA) — Gerald Robinson, un chiropraticien canadien émigré aux îles Bahamas, a été acquitté hier soir au terme du procès qu'il a subi sous une accusation de négligence criminelle en rapport avec la mort de sa femme, Colette Bonheur, une ancienne vedette québécoise de la radio et de la télévision, morte le 18 octobre dernier des suites d'une absorption excessive de somnifères.

Le procès de Robinson, un ancien Montréalais, père de quatre enfants, qui travaillait comme saxophoniste dans un cabaret de Freeport, Grand Bahama, s'est instruit devant la Cour suprême des Bahamas, à Nassau. Huit des douze membres du jury saisi de la cause se seraient prononcés en faveur de son acquittement.

Les jurés ont eu à déterminer si Robinson a commis une négligence coupable dans la manière dont il est venu en aide à sa femme, peu avant sa mort. La défense a soutenu que Robinson avait fait tout ce qu'il pouvait, compte tenu de son ignorance de la gravité de l'état de la disparue.

Le juge Ralph Campbell, présidant les débats, a par ailleurs exposé aux membres du jury que la négligence devait nécessairement comporter de la méchanceté.

Au cours du témoignage qu'il a rendu, Robinson, qui porte la barbe, a évoqué une liaison qu'il avait avec une jeune secrétaire blonde, Janice Bonstock. "Ma femme en avait connaissance et n'aimait pas cela. Elle projetait de divorcer," a-t-il dit, ajoutant que Mlle Bonstock l'avait accompagné en voyage à Miami, Floride, une semaine avant la mort de Colette Bonheur.

Robinson a déclaré que sa femme, dont il dit croire qu'elle s'est suicidée, avait déjà tenté de mettre fin à ses jours deux fois dans le passé, dans un cas en se plongeant la tête dans le four d'une cuisinière à gaz, dans l'autre en s'ouvrant les poignets.

Le procureur de la Couronne a cependant fait remarquer au tribunal qu'aucune cicatrice ne prouvait que Mme Robinson s'était blessée aux poignets. Le procureur, Me Kermit Ireland, a d'autre part demandé à Robinson s'il projetait d'épouser Mlle Bonstock. "Non" fut la réponse.

De précédents témoignages ont établi que Mme Robinson est restée inconsciente pendant deux jours et que Mlle Bonstock s'est occupée d'elle et de ses enfants à la demande de Robinson.

La jeune fille a dit que Mme Robinson était précédemment venue la voir pour parler de sa situation conjugale, mais qu'elle avait refusé d'en discuter.

La loi en vigueur aux Bahamas permet aussi bien à la poursuite qu'à la défense d'interjeter appel.

Montréal entend bannir "tout" désordre du terrain de l'Expo

par Raymond MASSE

L'administration municipale de Montréal a décidé hier de demander au conseil d'adopter un règlement recommandé par les polices provinciale et municipale, et visant à interdire toute forme de manifestation sur le terrain de l'Expo '67.

Le conseil étudiera demain le règlement proposé.

Il a pour but de prévenir notamment toute manifestation — bruyante au pas — et de permettre aux policiers d'intervenir facilement et même spontanément et d'écarter toute personne classée indésirable ou "suspecte".

Il est question dans le règlement de pancartes, d'instruments bruyants considérés comme "inappropriés", d'armes, de requêtes, d'expulsion, etc.

Où s'appliquera le règlement ?

Que faut-il entendre par ailleurs par l'"Emplacement" où le règlement s'appliquera ?

"Emplacement" comprend "les terrains utilisés pour les fins de l'Exposition", ainsi que "l'autoroute Bonaventure et les entrées et les sorties de celle-ci dans le territoire de la ville, ainsi que toute partie du territoire de la ville située dans un rayon de cinq cents (500) pieds de ces terrains ou dans un rayon de deux cents (200) pieds de cette autoroute ou des entrées et sorties de celle-ci".

En adoptant la suggestion de l'administration D.-S., le conseil décrétera que "toute personne qui se trouve sur l'emplacement de l'Expo 67 doit se conformer en tous points aux indications et aux instructions que les policiers de la ville de Montréal, les agents spéciaux de la Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967, dans l'exercice de leurs fonctions, peuvent donner au sujet de la circulation des personnes et des véhicules, de l'admission à l'emplacement ou à toute partie de l'emplacement de l'Exposition et, en général, au sujet de la protection et de la sécurité des personnes et des biens".

Les défenses

En vertu de ce règlement, seront prohibés :

"a) le port d'affiches, de pancartes, de banderoles ou d'autres signes ou symboles du même genre ;

"b) l'usage d'instruments générateurs de bruits ou de sons, d'amplificateurs, de porte-voix ou d'autres modes d'amplification des sons, sauf ceux utilisés pour la réalisation d'événements prévus au programme de l'Exposition;

"c) les manifestations, les assemblées et les discours non prévus au programme de l'Exposition".

D'autre part, il sera interdit "à toute personne de consommer des boissons alcooliques sur l'emplacement de l'Exposition universelle ailleurs qu'aux endroits prévus à cette fin".

Il sera également interdit "à toute personne de jeter ou de lancer des pierres ou autres projectiles à la main ou au moyen d'un instrument quelconque".

Le règlement stipule également : "Tout policier de la ville de Montréal et tout constable spécial à l'emploi de la Compagnie canadienne de l'Exposition, de leur propre chef ou à la demande d'un agent de sécurité ou d'un agent de protection, peuvent expulser de l'em-

Voir MONTREAL en page 2

Elargissement possible des accords franco-québécois

par Pierre SAINT-GERMAIN
Correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — La question de l'enseignement du français au Québec a été le principal sujet de discussion, ce matin, au Quai Dorsay, à l'ouverture de la session de la Commission mixte de coopération franco-québecoise.

"Tout va admirablement bien", a dit M. Jean Basdevant, directeur des Affaires culturelles et techniques au ministère français des Affaires étrangères, en sortant de cette première réunion.

M. Claude Morin, sous-ministre des Affaires intergouvernementales, qui dirige la mission québecoise, s'est également déclaré très satisfait. Comme M. Pierre de Menthon, adjoint de M. Basdevant, M. Morin estime que les ententes franco-québecoises sur l'éducation et la coopération culturelle seront élargies au cours de la session.

M. Morin est accompagné de M. Jean Chapdelaine, délégué général du Québec en France; des sous-ministres de l'Education et de la Culture, MM. Arthur Tremblay et Guy Frégault; du conseiller culturel de la délégation et de son adjoint, MM. Jean Vallerand et Jean Hamelin, ainsi que d'autres fonctionnaires québecois.

Voir ELARGISSEMENT en p. 2

Les fonctionnaires de Montréal voteront en mai sur une motion de désaffiliation de la CSN

par Michel-G. Tremblay

A la suite de l'assemblée générale des fonctionnaires municipaux de Montréal, tenue hier soir, au Centre Paul-Sauvé, le syndicat, affilié à la CSN, a maintenant une nouvelle constitution. Une deuxième mesure radicale a été adoptée par les fonctionnaires, à savoir qu'ils se prononcent sur une motion de désaffiliation de leur syndicat de la Confédération des Syndicats Nationaux, en mai 67.

Le président André Lanciault a également affirmé que la convention collective n'était pas encore signée. Enfin, de nouvelles élections syndicales auront lieu le 26 mai, lors de la prochaine assemblée générale des membres du syndicat.

Voilà les points saillants de l'assemblée générale des fonctionnaires.

Le syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal a une nouvelle structure syndicale. Près de 500 membres ont répondu à l'appel de leur bureau exécutif pour sanctionner la proposition d'une nouvelle organisation du syndicat, qui constitue une réforme radicale de la constitution.

Depuis plus de six ans, on discutait de réformes ; l'année dernière, on a demandé à un comité indépendant de trois membres, soit MM. Bruno Meloche de la CSN, Pierre Vadeboncoeur et Me Dollard Dansereau, d'étudier la constitution du syndicat. Deux rapports préliminaires ont été présentés aux fonctionnaires, qui les ont catégoriquement rejetés pour adopter une constitution, appuyée par une pétition de 600 membres, donnant une nouvelle structur à leur syndicat. Trois directeurs du syndicat, MM. Fernand Foisy, J.-Paul des Trois-Maisons, qui a proposé la nouvelle

Voir FONCTIONNAIRE, p. 2

Raid sur les centrales électriques d'Haïphong

SAIGON (UPI, PA) — Des jets de l'Aéronavale américaine ont franchi un barrage de missiles et de mines aériennes aujourd'hui et ont bombardé pour la première fois la grande ville portuaire de Haïphong au Nord-Vietnam. Le raid a paralysé les deux centrales électriques de la ville et a plongé le port dans l'obscurité.

Une des centrales électriques touchées alimente en énergie une usine de ciment qui fournit 95 pour cent de la production nationale. Il y a un quartier résidentiel à environ 900 pieds au sud de la centrale électrique, de l'autre côté d'un petit étang. Selon les photos de reconnaissance aucune bombe n'est tombée sur les maisons même si un obus a éclaté à 50 pieds à l'extérieur de la centrale, côte est. Il se peut que cet obus-là ait démoli une maison.

Le raid a été presque parfait. "Quand nous ne pouvions pas voir la cible, a dit un pilote, nous rengainions l'obus. Quand nous n'arrivions pas à nous frayer un chemin à travers les nuages, nous larguions nos bombes à la mer."

On projetait ce raid depuis des semaines, mais il fut remis à aujourd'hui à cause de la température défavorable.

Un porte-parole a fait remarquer que tout raid dans un rayon de 10 milles aux abords des villes de Hanoï et de Haïphong doit obtenir l'approbation de la Maison Blanche, et que par conséquent, le raid d'aujourd'hui, effectué à un demi-

Voir ROND en page 2

Mort de l'écrivain Léo-Paul Desrosiers

M. Léo-Paul Desrosiers, écrivain et journaliste bien connu, est décédé la nuit dernière dans un hôpital de Montréal à la suite d'une brève maladie. Il était âgé de 82 ans.

Ancien courriériste parlementaire du journal "Le Devoir" à Ottawa, M. Desrosiers fut également conservateur de la Bibliothèque municipale de Montréal, de 1941 à 1951, et chef adjoint du Journal des débats à la Chambre des communes.

Le disparu qui fut tour à tour écrivain, historien, romancier et journaliste laisse une oeuvre littéraire imposante. Peu de temps avant de mourir, il avait remis aux Editions Fides un manuscrit sur Maisonneuve. Cet ouvrage paraîtra le 16 mai sous le titre : "Paul de Chomedey, Sieur de Maisonneuve".

Parmi ses ouvrages les plus importants, on relève les titres suivants : "Nord-Sud" (1931), "Les Engagés du grand portage" (1938), "Les Opiniâtres"

Voir MORT en page 2

M. Léo-Paul Desrosiers

AUJOURD'HUI

La loi de la voirie doit être repensée

Le ministre provincial de la Voirie et des Travaux publics, M. Fernand Lafontaine, a proclamé hier que la loi de la voirie devait être totalement repensée. M. Lafontaine a également tenu à rassurer les constructeurs de routes qui s'inquiètent des perspectives d'affaires.

— Page 30

Le rapport Carter, source de confusion ?

Le président de la société Imperial Oil, M. W. O. Twaits, a déclaré hier qu'il n'existe actuellement pas de plus grande source de confusion, dans la perspective économique du Canada, que le rapport de la commission d'enquête Carter sur la fiscalité.

— Page 52

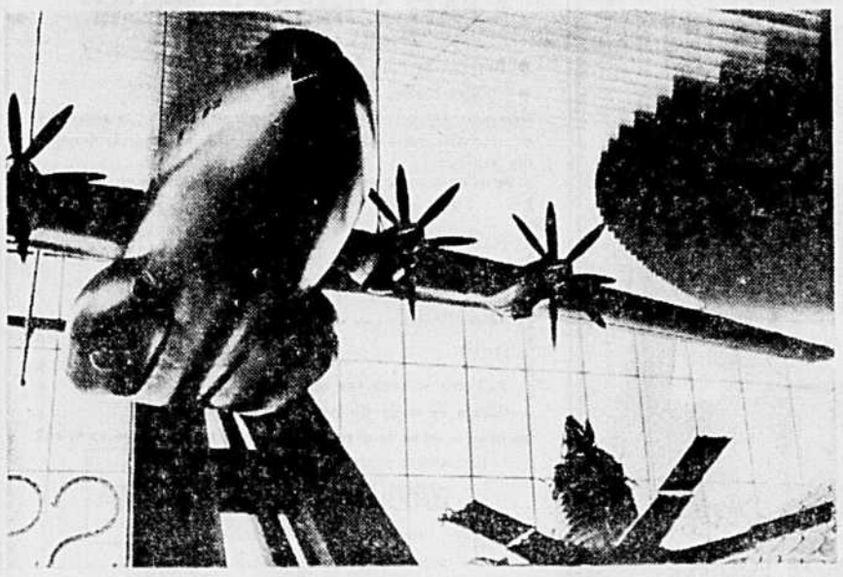

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Le pavillon russe de l'Expo, une exposition à lui seul

Le pavillon soviétique est presque, à lui seul, une exposition. Il faudra des heures de visite attentive pour découvrir chacune des maquettes, sculptures, réalisations techniques d'avant-garde, peintures et autres éléments d'exposition qui ont été entassés à l'intérieur d'un des plus vastes pavillons de la Terre des Hommes.

(Texte et autres photos à la page 19).

"Surveyor-3" a transmis ses premiers clichés de la Lune

PASADENA — (AFP, UPI, PA) — Le troisième robot "Surveyor" qui s'est posé en douceur sur la Lune, hier soir à 7 h. 04, a réussi à corriger de lui-même une panne de courant qui risquait de compromettre sa mission. Cette panne corrigée, il a pu transmettre à la Terre des clichés plus précis des alentours immédiats du cratère peu profond dans lequel, semble-t-il, il a atterri.

Les premiers clichés qu'il a relayés dès hier soir avec une caméra dont la définition n'est que de 200 lignes, sont très flous. Malgré ce défaut, corrigé maintenant que les clichés parviennent avec une définition de 600 lignes, les experts ont pu déterminer que le sol lunaire était relativement plat dans la région photographiée.

Ce qui fait croire à la NASA que le Surveyor s'est posé dans un cratère peu profond provient de la constatation que sur les premiers clichés transmis, l'horizon se trouve surélevé d'environ cinq degrés par rapport à la [illegible] qu'il devrait occuper si le sol était parfaitement plat autour de la caméra.

La phase finale du voyage de cette sonde lunaire équipée pour exécuter des forages dans la surface de la lune, s'est déroulé presque normalement, si ce n'est une anomalie signalée peu après l'atterrissage. Le vol de 233,000 milles avait duré 65 heures.

Les dernières minutes qui ont précédé l'alunissage de l'engin lui ont permis de se placer en position d'atterrir, après quoi les rétrofusées l'ont ralenti de 6,000 milles à l'heure à 250 milles à l'heure, pour enfin diminuer à trois milles à l'heure.

En fin de soirée hier, "Surveyor-3" avait déjà pris onze photos. Les six premières montrent l'engin lui-même ainsi que le sol lunaire entre le trépied

Voir SURVEYOR-3 en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 59 à 72
Bandes dessinées / 58
Calendrier des pionniers / 17
Camping / 48 et 49
Courrier "Que faire ?" / 27
Décès, naissances, etc. / 73
Editorial / 4
Finance / 52 à 54
Horoscope / 55
Loisirs et récréation / 58
Mots croisés / 63
Nouvelles internationales / 39
Nouvelles nationales / 57
Radio et télévision / 16
Spectacles et concerts / 34 et 35
Sports / 40 à 44 et 46, 47
Tribunaux / 8
Vie féminine / 22, et 25 à 27
Vie mondaine / 23 et 24
Votre médecin / 10

CKAC 73 AU 1-8930

"Petit sommet" aux obsèques d'Adenauer

BONN (UPI, AFP) — Le président Johnson, le président de Gaulle et d'autres leaders occidentaux qui assisteront aux funérailles de M. Conrad Adenauer à Cologne mardi prochain se rencontreront à une conférence au sommet sans caractère officiel, révèlent aujourd'hui des sources du gouvernement ouest-allemand.

A Paris, toutefois, les milieux compétents jugent peu vraisemblable l'hypothèse d'un véritable "petit sommet" qui pourrait se tenir en République fédérale allemande ou dans une autre capitale européenne. Ils affectent de tout ignorer d'une telle éventualité, qui parait peu vraisemblable, selon eux. Un entretien politique entre les dirigeants américains et français exigerait de part et d'autre un travail de préparation de longue haleine, explique-t-on.

Par contre, à Washingtotn, on indique dans les milieux informés que le président Johnson profitera très probablement de sa présence en RFA pour avoir d'importants entretiens avec les dirigeants ouest-allemands et discuter notamment du projet de traité de non-prolifération nucléaires. Pour l'instant, la Maison blanche se refuse à fournir la moindre précision officielle, mais il semble que le chef de l'exécutif américain ait l'intention de passer au moins deux ou trois jours en Allemagne.

Les funérailles attireront la plus grande affluence de chefs d'Etat et leaders politiques que l'on ait vue depuis novembre 1963 à l'occasion des obsèques du président John F. Kennedy. Ce sera la première rencontre entre Johnson et de Gaulle depuis ce temps. Le premier ministre de Grande-Bretagne, M. Harold Wilson, y sera également.

Au nombre des autres hommes d'Etat qui ont déjà accepté d'assister aux funérailles de l'ex-chancelier allemand, on mentionne le premier ministre de Belgique, M. Paul Van Den Boeynants, l'ancien premier ministre japonais Nobusuke Kishi, le ministre des Affaires étrangères de Tunisie, M. Habib Bourguiba, fils, et l'ancien premier ministre sud-coréen Choi Doo-sun.

Le pape Paul VI sera représenté par le cardinal Gustavo Testa, proprefet de la Congrégation de l'Eglise orientale.

Une cérémonie solennelle, un "staatsakt", se déroulera dans la matinée au parlement fédéral de Bonn.

Le service funèbre sera présidé au début de l'après-midi, à la cathédrale de Cologne, par le cardinal Josaf Frings, archevêque de Cologne, ami personnel du défunt et lui-même âgé de 80 ans. Le Dr Adenauer, qui est né en 1876 dans la grande cité rhénane, en a également été le bourgmestre.

Selon certains projets qui ne sont pas encore officiellement adoptés, le corps serait transféré après la cérémonie, sur un bateau qui remonterait le Rhin jusqu'à Rhoendorf, où il sera enterré dans le caveau familial auprès de sa seconde femme. L'inhumation aurait lieu dans la plus stricte intimité, l'illustre disparu l'ayant souhaité dans son testament. Le défunt a été veuf à deux reprises. De ses deux mariages sont issus sept enfants et 24 petits-enfants.

Partout en Allemagne fédérale les drapeaux sont en berne, mais à Berlin-ouest, alors que les drapeaux des alliés occidentaux l'ont été dès l'annonce du décès de l'ex-chancelier, l'unique emblème soviétique flottant sur la partie occidentale de la ville est resté en haut de son mât. Il s'agit du drapeau flottant à côté de ceux des Occidentaux sur le Bâtiment du contrôle allié.

Les nombreux messages de condoléances parvenus à Bonn s'accordent à dire que la disparition de l'un des plus grands hommes d'Etat de notre époque auquel la République fédérale allemande doit tant, sera ressentie dans tout le monde occidental.

Parmi ces messages on remarque ceux du premier ministre du Canada M. Lester Pearson, du président Johnson des Etats-Unis, du général de Gaulle, de la reine Elisabeth d'Angleterre, du premier ministre Harold Wilson, du général Franco, chef de l'Etat espagnol, de Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde, du pape Paul VI, du premier ministre français, M. Georges Pompidou, M. Aldo Moro, président du conseil italien, M. Paul Vanden Boeynants, premier ministre belge, MM. Levy Eshkol, et David Ben Gurion, respectivement premier ministre israélien et fondateur de l'Etat d'Israël, M. Paul-Henri Spaak, ancien ministre belge des Affaires étrangères, M. Edward Heath, leader de l'opposition britannique, M. Tsiranana, président de la République malgache, et de nombreux autres.

FONCTIONNAIRES

SUITE DE LA PAGE 1

structure, et Réal Bibeault, qui l'a appuyé, ont présenté à l'assemblée générale l'organigramme de la constitution qui a été adoptée.

Il est à retenir qu'une proposition a été présentée à l'assemblée concernant une représentation syndicale axée sur l'efficacité, la représentativité et la dépolitisation du syndicalisme des fonctionnaires. Cette proposition, telle que mentionnée dans le rapport dissident de Me Dollard Dansereau, a été proposée par un membre du syndicat et rejetée par l'assemblée.

Désaffiliation

Tel qu'il était attendu, les membres ont donné avis pour que leur syndicat abandonne son affiliation à la CSN. Le 26 mai prochain, lors de la prochaine assemblée générale, le syndicat représentant 4,500 fonctionnaires municipaux, votera sur la motion de désaffiliation de la CSN. Les fonctionnaires reprochent à la CSN de ne pas avoir joué un rôle prépondérant lors du règlement de la grève.

Le contrat n'est pas signé

De plus, le président du syndicat a confirmé que le contrat de travail liant les employés à la ville n'était pas encore signé. M. André Lanciault a déclaré que "la ville n'était pas d'accord avec deux clauses; cependant, si, demain, le contrat n'était pas encore signé, le comité exécutif du syndicat prendra les dispositions nécessaires".

Lors de l'assemblée, on a également adopté une résolution recommandant la tenue d'élections syndicales le 26 mai prochain et non en octobre, tel que le prévoit leur constitution.

A ce sujet, le vote ne s'est pas déroulé sans heurts. Le président a déclaré au début que la pétition autorisant cette date était invalide parce qu'il n'y avait que 209 membres qui l'avaient signé. Or à la suite d'un tollé général, le secrétaire a dû refaire le décompte de la liste pour ajouter qu'il y avait eu une erreur, et que plus de 600 membres avaient effectivement signé la requête. La résolution du bureau exécutif du syndicat a tout de même été ratifiée quand le président a démontré que le 26 mai était une date plus propice pour la tenue d'élections, au lieu du 12 mai, comme il avait été proposé.

Commentant les résultats de l'assemblée, M. Lanciault a affirmé "que nous ne devons pas penser en fonction d'une campagne électorale, mais bien en fonction d'une vie syndicale plus intense".

Après lui avoir demandé s'il pensait se présenter de nouveau à la présidence du syndicat, le président a dit "qu'il s'occupait actuellement de la signature de la convention et qu'il n'avait pas pris de décision quant à sa candidature".

RAID

SUITE DE LA PAGE 1

mille du centre de Haïphong, et en deux vagues, a été approuvé par le président Johnson lui-même.

Radio-Hanoï a décrit l'attaque comme "une étape extrêmement sérieuse dans l'escalade de la guerre" et a annoncé que cinq appareils américains ont été descendus. Le haut commandement américain affirme de son côté qu'aucun appareil n'a été abattu, un seul ayant subi des avaries.

L'OTASE appuie les Etats-Unis

Entre-temps, à Washington, les sept pays membres de l'OTASE ont reconnu aujourd'hui le bien-fondé du refus des Etats-Unis d'arrêter les bombardements au Nord-Vietnam à moins qu'Hanoï n'accepte aussi de diminuer ses activités militaires.

Dans un communiqué, l'organisme déclare que "la réciprocité est un élément essentiel de toute proposition visant à réduire les combats".

Inquiétude de U Thant

Enfin, à Londres où il se trouve actuellement, U Thant déclare que "si l'orientation actuelle de la guerre au Vietnam continue, on peut craindre que des pays qui sont actuellement en dehors du conflit ne finissent par y être directement impliqués".

"Je suis convaincu, ajoute le secrétaire général, que si les bombardements cessaient, ne fut-ce que quelques semaines, des conversations s'ensuivraient. J'en suis absolument convaincu."

En arrivant à Londres, U Thant s'est entretenu au téléphone avec M. Paul Martin, ministre canadien des Affaires extérieures avec qui il doit conférer à New York mardi prochain.

Etape importante de l'escalade

Par ailleurs, le commandant en chef des forces américaines du Pacifique, l'amiral Grant Sharpe, a très nettement indiqué hier, au cours d'une conférence de presse que l'heure est grave et a laissé entendre que l'on se dirige à présent vers le franchissement d'une étape importante de l'escalade, qui sera peut-être décisive.

Une vive préoccupation se manifeste, en effet, depuis quelques jours à Washington en ce qui concerne l'éventualité d'une grande offensive communiste. Trois divisions nord-vietnamiennes au moins sont apparemment massées à proximité de la zone démilitarisée et le général Westmoreland a fort à faire pour étoffer de toute urgence les effectifs américains dans ce secteur-clé.

Entre-temps, à Washington, la Commission pour la liberté d'information mise sur pied par l'American Society of Newspaper Editors a déclaré aujourd'hui que le président Lyndon Johnson continuait "à faire tort à son image et à la confiance mise en lui en essayant constamment de manipuler les nouvelles de manière à les faire paraître meilleures qu'elles ne sont".

La Commission a porté cette accusation au congrès annuel de l'American Society qui s'est ouvert aujourd'hui en présence de 500 des grands noms du journalisme. Le rapport de la Commission déclare qu'en dépit de "légères améliorations ces derniers mois" la tendance de M. Johnson à manipuler les nouvelles demeure flagrante. "Cette tendance, bien qu'évidente dans le cas d'informations de toutes sortes, est des plus dommageable dans le cas du Vietnam", précise la Commission, qui ajoute que la fameuse brèche de crédibilité (credibility gap) dépend, pour une bonne part, du fait que la Maison-Blanche "est préoccupée, et injustement, de considérations politiques internes" plutôt que d'essayer de communiquer loyalement les nouvelles.

Québec entend financer le coût de l'éducation par de nouveaux moyens

QUEBEC. (PC) — Le gouvernement provincial n'entend pas financer uniquement au moyen de l'impôt sur le revenu des particuliers le coût de l'éducation au Québec.

C'est ce qu'a indiqué, mercredi, le premier ministre, M. Daniel Johnson, en commentant une suggestion que lui formulait au cours d'une entrevue, l'Union des conseils de comté de la province.

Le mémoire de l'organisme suggérait de compenser par une augmentation de l'impôt personnel les revenus de $300 millions que perdront les commissions scolaires du Québec en évacuant en partie le champ de la taxe foncière municipale.

M. Johnson a expliqué que le Québec perçoit annuellement $500 millions au chapitre de l'impôt sur le revenu des particuliers. Il faudrait ainsi augmenter cet impôt dans une proportion de 60 pour 100 pour compenser la perte de revenus des commissions scolaires dans le cadre du programme de réaménagement du champ fiscal municipal que l'Union nationale entend mettre en vigueur dès l'an prochain.

Taxe de vente

M. Johnson et le ministre des Finances, M. Paul Dozois, ont indiqué que le gouvernement étudiait présentement plusieurs façons de récupérer les $300 millions qu'implique le réaménagement de la taxation foncière.

"Nous étudierons les formules et les appliquerons d'une façon pratique de telle sorte qu'au bout de deux ans l'on ne soit pas obligé de tout chambarder encore", a indiqué M. Dozois.

M. Johnson a cité l'exemple d'une municipalité du Québec dont le budget annuel est de $3,000 et qui perçoit chaque année $30,000 en taxes de vente.

Cette municipalité a maintenant $60,000 en banque et n'impose qu'une taxe foncière de 1 cent, alors que d'autres municipalités voisines ont peine à boucler leurs budgets.

Dans son mémoire, la délégation des conseils de comté demandait notamment au gouvernement de reviser les critères appliqués pour la redistribution de la taxe de vente.

MORT

SUITE DE LA PAGE 1

(1941), "L'Ampoule d'or" (1951) et une suite comprenant trois volumes sous le titre général de "Vous qui passez" (1958-1960).

Le défunt qui était le mari de Michelle Le Normand, décédée en 1964, laisse dans le deuil deux fils, Louis, ingénieur en chef à Gaspesia Sulphite, à Chandler, et Claude, chef du bureau de la traduction au ministère des Forêts à Ottawa.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 h., à l'église Saint-Viateur d'Outremont, et la messe de Requiem sera célébrée par le Père Paul-Aimé Martin, c.s.c., directeur des Editions Fides.

L'inhumation suivra au cimetière de la Côte-des-Neiges.

ELARGISSEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

La séance de ce matin s'est ouverte vers 11 h. 15 et s'est terminée peu après une heure. Une autre séance devait avoir lieu cet après-midi. La session se poursuivra demain toute la journée; en fin d'après-midi, un communiqué conjoint sera probablement publié et une conférence de presse sera convoquée à la délégation générale du Québec.

MONTREAL

SUITE DE LA PAGE 1

placement et interdire l'admission sur ledit emplacement de :

a) "toute personne prise en flagrant délit d'infraction au présent règlement ou à toute législation connexe;

b) "toute personne, à la demande expresse d'un représentant autorisé de la Compagnie canadienne de l'exposition".

Enfin, "tout policier de la ville de Montréal ou tout constable spécial à l'emploi de la Compagnie canadienne de l'exposition peut saisir tout objet qui a servi, sert ou peut servir à la commission d'une infraction au présent règlement."

A quoi s'expose les contrevenants éventuels ?

L'article 11 proposé dit : "Sans préjudice aux autres recours de la Ville, quiconque contrevient à l'une des dispositions du présent règlement est passible d'une amende avec ou sans frais ou d'un emprisonnement. Lorsque la sanction imposée est une amende avec ou sans frais, le contrevenant, à défaut du paiement immédiat de l'amende et des frais, s'il en est, est aussi passible d'un emprisonnement".

Le même article note : "Le juge de la Cour municipale fixe le montant de l'amende qui ne doit pas excéder $100 et le temps d'emprisonnement qui ne doit pas excéder 60 jours. Cependant, l'emprisonnement imposé par défaut de paiement de l'amende ou de l'amende et des frais cesse immédiatement sur paiement de l'amende et des frais, s'il en est".

Le règlement cesserait d'être en vigueur le 31 octobre prochain (L'Expo prendra fin le 27 octobre).

La Zambie accuse d'espionnage un citoyen canadien

LUSAKA (Reuter) — Cinq Blancs, dont un aviateur canadien, qui ont été arrêtés la semaine dernière en Zambie, ont été accusés d'espionnage au profit d'une puissance étrangère, a-t-on annoncé aujourd'hui. C'est l'avocat de l'un des détenus qui a révélé les accusations aux journalistes.

Le gouvernement de Zambie avait annoncé la semaine dernière qu'ils ne révélerait pas les motifs de la détention parce que cette affaire impliquait de graves problèmes de sécurité. Il laissait toutefois les détenus libres de le faire par le truchement de leurs avocats. Après avoir visité les prisonniers au camp de détention de Mumbwa, à 100 milles de la capitale, les avocats firent part du refus de leurs clients de révéler les accusations. Mais aujourd'hui, Me Derek Kemp, avocat de Ian Haigh, a émis une déclaration contenant les plaintes.

Le Canadien est le capitaine J. (Bunny) Warren, un pilote d'avions à réaction.

La commission BB a payé plus de $½ million en salaires

OTTAWA — Les 11 membres de la commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme ont reçu jusqu'à maintenant la somme de $410,950 en honoraires et un montant de $107,262 en indemnités de déplacement et de séjour, ce dernier montant n'étant pas imposable.

C'est le co-président André Laurendeau qui a touché les honoraires les plus élevés, soit $74,100. Il a de plus reçu des allocations de frais de $13,903.40.

Ces sommes ont été payées pour une période de trois ans et neuf mois. Elles varient d'un commissaire à l'autre suivant le temps que chacun d'eux a consacré à la commission. Ainsi, M. A.D. Dunton a reçu des honoraires de $44,800 et des allocations de $4,150, le père Clément Cormier, $26,600 et $10,922; M. Royce Frith, $40,300 et $11,011; M. Jean-Louis Gagnon, $65,650 et $14,175; M. Paul Lacoste, $14,450 et $575; M. J. B. Ruydnyckyj, $31,900 et $15,090; M. Frank Scott, $32,850 et $7,206; M. Paul Wycsynki, $32,700 et $3,884; Mme G.M. Laing, $33,350 et $21,118.

La SPQ prépare la protection de plusieurs chefs d'Etat

par Lucien CHAMPEAU

Les têtes couronnées et les chefs d'Etat qui nous rendront visite durant l'été, commencent déjà à causer des maux de tête à nos corps policiers.

Plusieurs d'entre eux et d'entre elles projettent une fois les réceptions officielles terminées, de se revêtir de l'incognito et de se glisser dans la foule anonyme pour explorer notre pays.

Ainsi tel prince européen brûle du désir de visiter le grand nord québécois et d'atteindre Fort Chimo à la pointe extrême de l'Ungava.

Un autre veut taquiner le saumon en Gaspésie. Celui-ci aux aspirations plus terre-à-terre aimerait rencontrer de grands industriels et leur causer entre quatre-z-yeux. Celui-là veut simplement arpenter nos rues et tâter à sa façon le pouls de la population.

Ces escapades diurnes ou nocturnes devront être suivies de près par une petite armée de limiers anonymes, laissant au visiteur l'impression qu'il est libre et aux importuns l'impression qu'on ne le lâche pas d'une semelle.

Comme d'habitude, avec le tact et le flair qu'on leur connait, nos corps policiers estiment se montrer à la hauteur de la tâche et pouvoir accorder à qui de droit la protection voulue tout en murmurant au fond d'eux-mêmes: "Honni soit qui mal y pense !"

Un ouvrier est tué dans une explosion

M. Maurice Chalut de Papineauville est mort, hier, des suites d'une explosion qui s'est produite à l'usine Hand Chemical Industries, fabricant de pièces pyrotechniques. M. Chalut, père de cinq enfants, travaillait à la fabrication de pièces pyrotechniques quand l'appareil a explosé. A l'emploi de cette compagnie depuis 13 ans, M. Chaput était âgé de 38 ans. L'explosion a causé des dommages estimés à $45,000 ; les policiers de la sûreté provinciale enquêtent sur les causes de l'explosion de l'usine de Papineauville.

Grégoire "vendra" l'indépendance aux Européens

OTTAWA (PC) — Le député indépendant de Lapointe et chef du Ralliement national, M. Gilles Grégoire, ira prononcer une série de conférences en France, en Belgique et en Suisse sur l'indépendance du Québec.

M. Grégoire se rendra en Europe vers le milieu du mois de septembre et il sera accompagné d'une dizaine de personnalités du Québec, militant pour l'indépendance.

Cette délégation comprendra des avocats, des médecins, des professeurs, des économistes et des chefs syndicalistes.

M. Grégoire parlera surtout devant des groupes d'étudiants français, des clubs sociaux et des Chambres de commerce.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 35

MAXIMUM : 55

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, de l'Outaouais, des Laurentides, de Québec, des Cantons de l'Est, de la Mauricie et du Lac-Saint-Jean : généralement ensoleillé et moins froid; vents légers. Minimum et maximum à Montréal et Ottawa : 35 et 55; Québec, Sherbrooke et Ste-Agathe : 30 et 50; La Tuque : 30 et 45; Cnicoutimi : 25 et 45. Aperçu pour demain : ensoleillé avec nébulosité croissante en fin de journée.

Régions de Rimouski, Baie-Comeau, Sept-Iles et Gaspésie : généralement ensoleillé et un peu plus doux; vents légers. Minimum et maximum à Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Gaspé, Baie-Comeau et Sept-Iles : 25 et 49. Aperçu pour demain : généralement ensoleillé et plus doux.

SURVEYOR-3

SUITE DE LA PAGE 1

sur lequel il repose. Ces photos, dont la résolution est de 200 lignes, sont très floues, certaines presque indistinctes.

Les techniciens du "Jet Propulsion Laboratory" de Pasadena ont pu cependant y déceler que la fraction de sol lunaire visible était relativement plate, parsemée de minuscules cratères.

Les autres photos représentent un des emplacements d'atterrissage possible des futurs "lunautes", mais on ne peut rien y distinguer à cause de la réverbération solaire. Ce problème n'inquiète pas les spécialistes, car il sera résolu de lui-même au fur et à mesure que le temps passera et que l'angle des rayons solaires changera.

Quant à l'analyse du sol lunaire grâce à une petite excavatrice, elle ne pourra commencer avant ce soir ou même demain.

CORRECTION

Dans les annonces de Steinberg, édition du mercredi 19 avril, cet article aurait dû se lire comme suit :

TOMATES "CERISES"
rouges, du Mexique
pour vos salades
contenant
1 chopine
29¢

À budget égal c'est chez Steinberg qu'on fait les meilleures emplettes.

STEINBERG

OMER DeSERRES

SPECIAL ! SPECIAL ! PEINTURE SHERWIN-WILLIAMS
Blanc seulement

5 FINITIONS : couche de fond, émail lustré, semi-lustré, Latex, blanc extérieur

Le gallon : régulier $8.95 SPECIAL $5.95

Asphalte instantané

• S'applique facilement à l'aide d'une pelle et d'un rateau • Un simple rouleau lui donne une surface uniforme • Peut servir pour : entrée de garage, réparations de trous et fissures, patio, etc. • 1 sac de 80 lbs. couvre 1 verge carrée par 1" d'épaisseur. Sac de 80 lbs. $2.19

ROULEAU : GARDENETTE

DIAMETRE	PESANTEUR REMPLI D'EAU	PRIX
14" x 20"	110 lbs.	$10.95
18" x 24"	253 lbs	16.95
24" x 24"	344 lbs.	25.95

Taille-haie Sunbeam

• Moteur de grande puissance • Légère, mais robuste • Large poignée chromée pour un meilleur maniement.

Modèle HT100 $29.95

Ouvert tous les jeudis et vendredis soirs jusqu'à 9 h. 30
Commandes téléphoniques 288-0251

1406, rue St-Denis (coin Ste-Catherine) 6955, rue St-Hubert (coin Bélanger) Centre d'Achats Wilderton 2785 Van Horne

OMER DeSERRES

COMMERCE DE GAUFRE BELGE (BELGIAN WAFFLES)

A VENDRE

MAISON MOBILE TOUTE EQUIPEE

TELLE QUE VUE A L'EXPOSITION MONDIALE DE NEW YORK. OCCASION REVEE POUR PERSONNE DESIRANT S'INSTALLER près de L'EXPO 67.

PEUT SERVIR AUSSI pour : CASSE-CROUTE, kiosque souvenirs ou d'information, etc.

RAISON DE VENTE AUTRE COMMERCE

PALAIS DU COMMERCE — Suite 23. Tél. : 842-6601

val royal

Projetez-vous d'entourer votre terrain d'une clôture ?

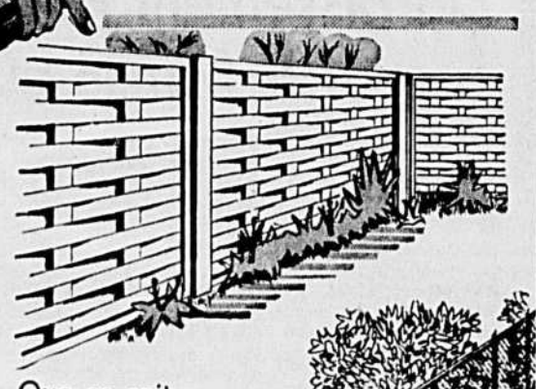

Que ce soit une clôture en redwood de Californie ou une clôture en maille d'acier galvanisé

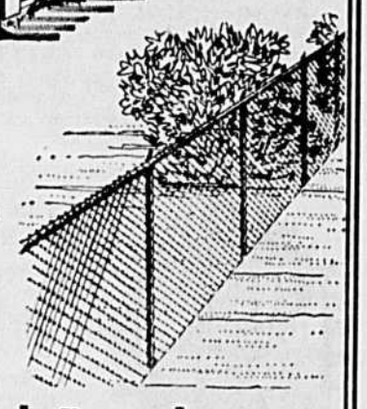

Val Royal
FAIT L'INSTALLATION
(DANS LA REGION METROPOLITAINE)

• Ouvrage garanti, fait par des experts
• Termes faciles, si désirés

Pour une estimation gratuite et sans engagement, appelez ou envoyez-nous votre plan par la poste en indiquant la location des barrières.

Découpez et mallez à : 12200 boul. Laurentien

NOM .....
ADRESSE .....
TELEPHONE .....
VILLE .....

J'aimerais recevoir une estimation sur :
Clôture en maille d'acier ☐ en redwood ☐

MATÉRIAUX ET QUINCAILLERIE DE CONSTRUCTION
val royal
BUILDING MATERIALS LTD.

DIVISION DES ENTREPRISES P. H. DESROSIERS

CARTIERVILLE : 12,200 boul. Laurentien Tél. : 334-5320
MONTREAL-NORD : 11,401 boul. Pie-IX Tél. : 322-7341
BROSSARD : 6200 boul. Taschereau Tél. : 676-0311

• Stationnement facile • Plan budgétaire • Service de livraison

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 HRES

Lundi, mardi, mercredi de 8 h. à 5 h. 30 p.m. Samedi de 8h. à 12.30 p.m.

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, JEUDI 20 AVRIL 1967 — 83e ANNEE — No 91

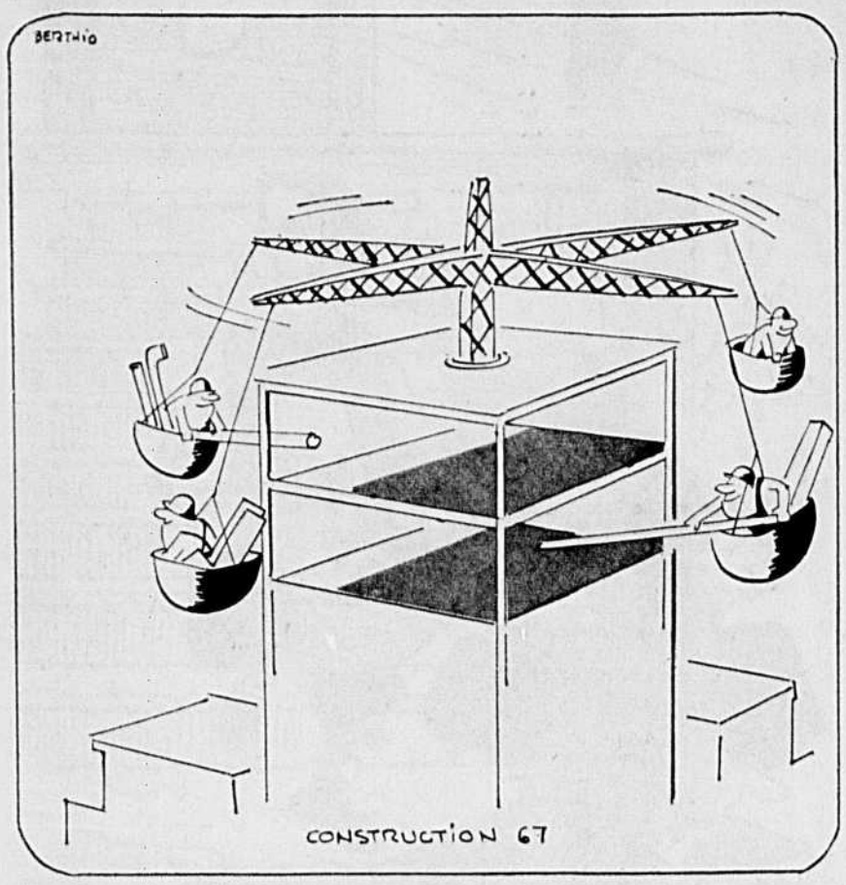

Le tunnel: trois des accusés sont cités à leur examen volontaire

par Léopold LIZOTTE

L'enquête préliminaire des huits accusés de conspiration pour cambrioler une banque du quartier Notre-Dame-de-Grâce, où l'on croyait pouvoir voler de $6 à $7 millions, s'est terminée hier après-midi, le juge Gérard Laganière citant immédiatement trois des prévenus, Fuoco, Orban et Rocheleau à leur examen volontaire, tout en ajournant sa décision à cet après-midi, quant aux accusations à retenir contre les cinq autres.

Dans tous les cas, toutefois, le tribunal a décidé, dès hier après-midi, des cautionnements à accorder ou à refuser à chacun des prévenus au regard de la preuve présentée par le procureur de la Couronne, Me Michel Côté, et des dossiers antérieurs de chacun des prévenus.

Et tout cela peut se résumer comme suit :

Paul Desormiers (le père); il aurait été présent aux deux réunions de "conspiration" tenues chez lui et, par la suite, il aurait parlé presque quotidiennement, au témoin Bilodeau, de l'entreprise en cours. Cautionnement de $50,000 ou dépôt de $135,000.

Frank Cotroni : gendre du précédent, aurait assisté aux deux réunions, et aurait été le principal quémandeur de fonds pour la réalisation du projet. Aucun cautionnement.

Pierre Desormiers : beau-frère du précédent accusé et fils de Paul. Aurait assisté aux deux réunions d'organisation, aurait assisté Cotroni dans sa demande de fonds, et a été identifié à la fois par des policiers et par la voisine d'en haut comme s'étant trouvé à quelques reprises dans le logement de la rue Trans-Island. Aucun cautionnement.

Michel Desormiers : frère du précédent et autre fils de Paul. Aurait déclaré à Bilodeau qu'il avait collaboré au creusage du tunnel. Cautionnement de $15,000 ou dépôt de $5,000.

Robert Rocheleau : présent (selon la preuve) à une réunion, et identifié à la fois rue Trans-Island et boulevard Décarie. Cautionnement de $15,000 ou dépôt de $5,000.

Jean-Jacques Beaudoin : présent à une réunion et identifié par des policiers rue Trans-Island. Cautionnement de $25,000 ou dépôt de $10,000.

Théodore Orban : identifié à la fois rue Trans-Island et boulevard Décarie. Cautionnement de $15,000 ou dépôt de $5,000.

Francesco Fuoco : identifié à maintes reprises, rue Trans-Island et boulevard Décarie. Trouvé en possession, lors de son arrestation à Laval, des clefs de la maison du "tunnel". Pas de cautionnement.

Dans tous les cas, il faut cependant le noter, le juge Laganière a également pris en considération le dossier antérieur de chacun des prévenus et le "recul" de la dernière condamnation subie s'il y avait lieu.

Identifiés par une dizaine de policiers

Au cours de la dernière journée de l'enquête, d'autre part, les choses avaient marché fort rondement et une dizaine de policiers ont déposé sur les observations qu'ils avaient faites, entre le 31 août et la fin de mars dernier, alors qu'ils étaient postés dans deux maisons distinctes, l'une rue Trans-Island, l'autre boulevard Décarie, face à la banque.

Tour à tour, Orban, Pierre Desormiers, Fuoco, Rocheleau et Beaudoin avaient été identifiés comme s'étant rendus, à une ou plusieurs reprises, au local présumément loué par la bande, pour tenter de pénétrer dans une succursale de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal.

Dans certains cas, les policiers les avaient vus entrer en portant certains articles précis, comme des outils, des rouleaux de fil électrique, etc., cependant qu'en d'autres occasions on les avaient vus faire de drôles de détours pour regagner leur voiture, à leur départ.

Certains détectives avaient noté, à l'occasion, de la boue fraîche sur les bottes de l'un d'eux et pour sa part, un limier déclara avoir très bien reconnu l'un des prévenus, un ancien camarade de classe.

Quant à l'inspecteur Armand Morin, de la police de Laval, il raconta comment il avait trouvé une clef permettant d'entrer dans le logement situé au 5146 Trans-Island, alors que des agents de police de cette ville venaient d'abattre Fuoco au cours d'un cambriolage commis dans cette ville.

Accusation modifiée

A la requête de Me Côté, à la fin de l'audience d'hier, l'accusation de tentative d'effraction a été remplacée par une accusation d'effraction tout court dans le cas des trois prévenus

Voir "TUNNEL" en page 6

Gagnon admet qu'il ...n'admet que lorsque ce n'est pas compromettant

par Léopold LIZOTTE

Jean-Jacques Gagnon, qui, depuis quelques jours, s'emploie assez assidûment à atténuer le témoignage qu'il a rendu en interrogatoire principal à l'enquête préliminaire des 15 policiers accusés d'avoir molesté Louis Sicotte, a fait hier une admission assez singulière.

Et qui est venue, il faut bien le dire, comme un très long cheveu sur une soupe qui n'a pas toujours des relents odorants.

Toujours contre-interrogé par Me Jean Bienvenue, l'un des procureurs des accusés, sur ses multiples déclarations antérieures, le condamné à vie devait avouer, à un certain moment, qu'il avait bel et bien travaillé pour le célèbre Moise Darabaner, qui a d'ailleurs donné son nom à toute une partie de cette affaire sensationnelle.

Et qu'il était, en quelque sorte, l'inspecteur des terrains ou immeubles, lorsque Moise Darabaner décidait d'accorder un prêt à quelqu'un.

Cette double admission enregistrée au dossier, après une série de dénégations sur d'autres parties de son témoignage à cette occasion, Gagnon ajouta alors, et de lui-même :

"Il n'y a d'ailleurs rien de compromettant là-dedans".

— Est-ce à dire, lui demanda alors Me Bienvenue, que, lorsqu'on vous interroge, vous n'admettez que les parties qui ne peuvent vous incriminer ?

Et, sans hésitation, Gagnon répondit tout simplement :

"Oui monsieur".

Par la suite, Me Bienvenue devait mettre le témoin en contradiction avec une réponse qu'il avait antérieurement donnée à un autre avocat de la défense, Me Michel Proulx.

Me Proulx lui avait en effet demandé, la semaine dernière,

Voir GAGNON en page 6

Vers l'Expo ! Non. Vers le terrain de stationnement

Dans les rues de la métropole et sur les routes du Québec, des petits panneaux indicateurs bleu et blanc guideront les nombreux visiteurs qui viendront à l'Expo. Ces panneaux ne les amèneront toutefois pas sur l'emplacement de l'Expo, mais les dirigeront plutôt vers l'un des grands terrains de stationnement, d'où ils pourront se rendre à la "Terre des hommes" par l'autobus ou le métro.

Une avalanche de petits panneaux indicateurs pour le stationnement

De petits panneaux indicateurs, qui serviront à guider rapidement les automobilistes vers les grandes aires de stationnement de l'Expo 67, sont installés depuis quelques jours dans différents secteurs de la métropole.

Il s'agit là d'une tâche dont s'acquitte le Service de la circulation de la ville de Montréal en collaboration avec le ministère de la Voirie du Québec.

Ces signaux sont composés d'une paire de panneaux à fond bleu placés l'un au-dessus de l'autre.

Le panneau inférieur montre le sigle de l'Expo 67 et le panneau supérieur montre une flèche orientable à volonté vers la gauche, vers le haut ou vers la droite. Ils sont présentement posés aux abords des intersections principales de la ville. Plus de 400 signaux de ce genre seront ainsi installés dans la métropole d'ici la fin d'avril. Des panneaux d'un modèle identique et à grand format sont déjà placés le long des grandes routes de la région métropolitaine. Tous les automobilistes montréalais et étrangers, désireux de garer leur véhicule hors rue avant de se rendre au "grand rendez-vous", pourront le faire en suivant ces plaques bleues et blanches que l'on enlèvera en octobre.

Ne pas s'étonner . . .

Par ailleurs, le public ne doit pas s'étonner de voir certains de ces panneaux pointant dans une direction opposée à l'emplacement de l'Exposition universelle. Ils pointent tout simplement vers l'un des grands terrains de stationnement de district.

Le district nord sera desservi par un parc de stationnement de 2,000 véhicules, situé à l'angle nord-est du boulevard Crémazie et de la rue Christophe-Colomb.

Un terrain de stationnement de 4,500 automobiles sera aménagé à l'intersection des rues Aird et Sherbrooke, en face du golf municipal. Ce terrain sera

Voir PANNEAUX en page 6

On semble s'arracher le pavillon des Etats-Unis

par Albert TREMBLAY

Le pavillon américain promet d'avoir un succès fou... même après la tenue d'Expo 67.

Ce pavillon on se l'arrache virtuellement.

Offert à la ville de Montréal, qui se promet d'y aménager quelque chose "d'unique au monde" pour utiliser l'expression de M. Lucien Saulnier, voilà que brusquement le dôme géodésique du pavillon américain suscite l'envie de financiers ontariens.

Et oui...

Un groupe de financiers de Niagara Falls a en effet entrepris des négociations avec le gouvernement américain afin d'acheter le dit pavillon. Si ce projet venait à se concrétiser, le pavillon deviendrait le point de mire d'un centre culturel et de congrès situé tout près des célèbres chutes Niagara.

Mais il y a un "hic".

Voir PAVILLON en page 6

Le budget de Montréal: amère déception de la Chambre de commerce

La Chambre de commerce du district de Montréal a exprimé sa déception de constater qu'encore une fois Montréal doit recourir à une hausse des taxes foncières pour équilibrer son budget. La Chambre aurait préféré, comme elle l'a déjà recommandé au gouvernement provincial, que Québec comble, au moyen d'une subvention directe, le déficit de la métropole pour l'année financière 1967-1968.

Selon l'association d'hommes d'affaires, cette formule aurait été plus juste pour le contribuable montréalais du fait qu'il doit assumer une double responsabilité financière à cause du déficit de l'Expo 67, alors que c'est d'abord le gouvernement provincial qui bénéficiera du surplus de revenus créé par la tenue de l'exposition internationale.

En effet, Montréal contribue à raison de 12½ p. 100 aux dépenses de l'Expo alors que seules les sources fiscales provinciales, les taxes de vente, d'hôtellerie, etc., recevront le flux d'argent dépensé par les touristes. La hausse de revenus municipaux provenant de la taxe d'amusement sera insignifiante et c'est pourquoi la Chambre estime qu'une subvention aurait réparti plus équitablement le fardeau entre tous les contribuables de la province

Le porte-parole de la Chambre a ajouté qu'une telle hausse des taxes municipales n'est acceptable que dans la mesure où il s'agit d'une mesure temporaire précédant un réaménagement fiscal entre les différents gouvernements. La Chambre souhaite que le gouvernement provincial ordonne dès 1968 le retrait graduel des commissions scolaires du champ de la taxation foncière. C'est là une recommandation, a rappelé le porte-parole, que la Chambre présente au gouvernement depuis au moins 12 ans.

Tél. 842-8221
JARRY... VALIANT PLYMOUTH CHRYSLER
4384 ST.DENIS
JARRY MOTOR CORPORATION

LOUEZ
Nos compresseurs et nos appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils.
VENTE PIECES REPARATIONS des fusils et compresseurs
BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG LINCOLN
QUINCY WEBSTER ETC.
Gélinas COMPRESSORS INC.
4845, rue ST-DENIS
288-0163
Stationnement gratuit à côté du magasin
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI MIDI et l'après-midi de 5 à 6

LES SILENCIEUX MIDAS
portent une GARANTIE ÉCRITE, sans conditions, valide aussi longtemps que vous restez propriétaire de votre voiture
PLUS DE 400 ATELIERS AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS. CETTE GARANTIE COUVRE TOUTE AVARIE DU SILENCIEUX : ROUILLE, ECLATEMENT, USURE, ETC.
MIDAS
ATELIER
TOUTES CARTES DE CREDIT ACCEPTEES
10,111, BOUL. PIE-IX 321-7108-9
4495, RUE IBERVILLE 526-1627-8
850, BOUL. LABELLE, CHOMEDEY 681-1601
6100, CHEMIN UPPER LACHINE 481-0404.
OUVERT TOUS LES JOURS A PARTIR DE 8 H. A.M.
INSPECTION GRATUITE DES AMORTISSEURS DE CHOCS

Nouveaux numéros de téléphone de LA PRESSE

PUBLICITE
Grandes annonces 874-7259
Grandes annonces 874-7235
Carrières et professions 874-7245
Annonces encadrées 874-7246
Annonces classées 874-7111

TIRAGE
Livraison à domicile 874-6911

COMPTABILITE
Grandes annonces 874-6892
Annonces classées 874-6900

REDACTION
le jour, du lundi au vendredi
Pupitre 874-7078
Sports 874-7008
Magazine 874-7029
Finance 874-7016
Arts et Lettres 874-7041
Vie féminine 874-7023
Nuit (en tout temps) 874-7061
Soir 874-7272
Samedi 874-7272
Dimanche 874-7272

Pour renseignements concernant tout autre service :
874-7272

POISSON FRAIS
A TOUS LES JOURS
EPERLANS, TRUITE ARC-EN-CIEL, TRUITE DES LACS, AIGLEFIN, DORE, HOMARDS, FILET DE SOLE, FILET D'AIGLEFIN, BIGORNEAUX, PETONCLES, CREVETTES, PATTES DE CRABE, etc.
SAUMON FRAIS
FLETAN FRAIS
CRESSON, PERSIL, ENDIVES, FEVES GERMEES, CHOUX BRUXELLES, LAITUE ROMAINE, LAITUE BOSTON, CHICOREE, BROCOLI, FEVES JAUNES OU VERTES, PIMENTS VERTS OU ROUGES, ARTICHAUTS FRANÇAIS, etc.
A. DIONNE FILS & CIE
1221 o., Ste-Catherine, Montréal Tél. 849-2341
coin rue Drummond

Fauteuils — Chaises — Berceuses
Mobiliers coloniaux, etc.
A la BOUTIQUE COLONIALE
Assortiment sans pareil en fait de berceuses de toutes sortes, soit rembourrées ou non, différents finis, grande sélection de tissus.
Modèle illustré (en érable) $29.95
OUVERT jusqu'à 9 h. 30 jeudi et vendredi soir.
Le samedi jusqu'à 6 h. p.m.
A. FORGET INC.
6707, BOUL. SAINT-LAURENT TEL. 274-5568
(juste au nord de St-Zotique)

BROCHEUSE "ARROW"
Tout métal chromé, reliant jusqu'à 40 feuilles. Capacité de 105 broches.
Prix rég.: $6.75
SPECIAL $5.25
5 mille broches gratis...
PILON inc.
FOURNITURES DE BUREAU
• 750 BEAUBIEN 273-9501 • 800 MONT-ROYAL 524-3081
• 8559 ST-LAURENT 381-6261 • 851 DECARIE 748-7961
• 280 OUEST, RUE ST-JACQUES 842-4171

CORBEIL
SUR LA PLAZA
"Sportsgants"
a) Gant de conduite en cuir canadien. Ouvert sur le poignet, fermé par un bouton. Noir, beige, miel, marine. Pointures : 6 - 6½ - 7 - 7½. $5.99
b) Gant court, fermé. Noir, beige, miel, marine. Pointures : 6 - 6½ - 7 - 7½. $4.99
Passeport Expo et Livret-Boni en vente à la mezzanine.
6500, rue Saint-Hubert, angle Beaubien

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	—	10⅞	10¾	—
Algoma	600	25¼	25	25¼
Alcan	3400	34¾	33⅜	33⅞
Alcan 4¼	50	41	41	41
Ang T 290	—	48½	48	—
Ang T 3 45	—	53	52	—
Arg C Pr	900	12	12	12
Asbestos	2800	22½	22½	22½
Alt Sug	1000	10⅞	10¾	10¾
A Sug A	—	21	21	—
Bq CN	—	63¼	63	—
Bq D'Epargne	300	14⅞	14⅞	14⅞
Bq Imp-C	150	71½	71½	71½
Bq Mont	1350	68½	68	68½
Bq N-E	500	76⅝	76½	76½
Bq PC	25	47	47	47
Bq Roy	325	81	80¾	81
Bq Tor-D	100	71	71	71
Bath Wts	—	10⅜	10⅜	—
Bath P 5¼	—	18½	18½	—
Brazil	—	12⅞	12⅝	—
BA Oil	400	35½	35½	35½
N Formaq	—	4	4	—
BCForest	300	22	21¾	21¾
BC Phone	—	67½	67½	—
Brinco	1400	405	405	405
CAE	700	8⅝	8⅝	8⅝
Cal Pow	300	25	25	25
Can Cem	350	41¾	41¾	41¾
Can Cem	—	25	25	—
CD Sugar	—	25½	25½	—
Can Iron	—	21¼	21	—
Can Malt	100	21⅜	21⅜	21⅜
C Pack A	—	76½	76½	—
CSL	—	32¾	32¾	—
C Brew	300	7	6⅞	7
C Brew	—	38½	38½	—
CBAL	—	270	270	—
CBAL (B)	—	280	270	—
C Chem w	100	560	560	560
CIL	—	22¼	22⅛	—
Cl Pow	100	33¼	33¼	33¼
Cl Pow 5.2	—	17½	17½	—
C Marconi	200	5½	5½	5½
CPR	7800	69⅝	69	69⅛
CPR 4 Pr	200	9⅛	9⅛	9⅛
C Pfina	2500	14	13¼	13⅞
C Refract	400	14½	14½	14½
Central Del	400	11⅛	11	11
Chemcell	100	13⅛	13⅛	13⅛
Cominco	11800	32⅜	32¼	32½
Cons Paper	175	41½	41¼	41½
C Paper Pr	—	26⅞	26⅞	—
C Paper Wts	—	890	890	—
Consu Glass	—	14½	14¼	—
Corby (A)	—	30	30	—
Corpex	200	6	6	6
Couvrette "A"	—	465	465	—
Crain RL	—	47	46	—
Cr3d Foncier	—	48	48	—
Crush Int	—	14	14	—
Cygnus Pr	—	20	20	—
Dist Seag	2800	37⅞	37⅞	37⅞
Dome Pete	1500	59	59	59
D Bridge	200	20½	20½	20½
Do Fasco	5400	23⅜	23¼	23⅜
Do Fasco 4¾	—	94	94	—
D Glass	—	11¼	11	—
D Glass pr	—	14	14	—
D Lime	—	275	260	—
Dosco	—	8½	8½	—
D Stores	600	19¾	19	19
Domtar	1700	17⅝	17½	17½
D Text	50	25¼	25¼	25¼
Donohue	600	8¼	8⅛	8⅛
Du Pont	175	37½	37½	37½
Falcon	100	87	87	87
F Collection	2800	5⅞	5⅞	5⅞
Fleetwood	—	24	24	—
Fr Pte	—	430	430	—
Fulcrum	—	53	53	—
Glengair	4900	195	180	190
GL Paper	400	28¾	28⅝	28¾
Guar Trust	—	10½	10½	—
Hk Sidd	—	390	390	—
Hollinger	—	24½	24	—
Home A	100	20⅝	20⅝	20⅝
Home B	—	23	23	—
Horne Pf	600	295	295	295
Hd Bay M	100	67	67	67
Husky Oil	200	14½	14½	14½
Husky D w	—	570	570	—
Imp O	—	58⅝	58¼	—
Imp T L	200	15	15	15
I Accep	1875	25	24⅞	25
Inglis	1000	10⅝	10½	10½
Int Nick	1800	97½	97	97
In Util	700	30⅛	29⅞	30⅛
I Util P	100	32	32	23
Int P	—	36½	36½	—
Inv Gr	—	12½	12½	—
Inv G	—	10¾	10¾	—
Jamaica	—	14⅞	14⅞	—
Labatt	—	25	25	—
Loblaw	—	8⅛	8	—
Loeb M	—	14⅛	14	—
McLaren	200	25½	25½	25½
McLaren	—	27	27	—
McMillan	200	30¼	30¼	30¼
Marit E	—	26	26	—
Marit T	—	22⅜	22½	—
Massey F	500	24½	24½	24½
NCAllister	—	8¼	8¼	—
Miron ¾	—	5¾	5⅝	—
Moson	200	23½	23½	23½
Molson B	400	23⅞	23¾	23¾
Mtl T	100	16¾	16¾	16¾
Moor C	100	10⅜	1013	1013⅛
Morse A	—	23	22⅞	—
Mors RB	—	21¾	21¾	—
Mussens	—	6¼	5¼	—
NB Tel	—	16⅛	16	—
NFLD L	1300	10⅝	10½	10⅝
Noranda	600	52	51⅞	52
Nth C Gs	500	12⅝	12⅝	12⅝
NS LP	1000	10⅞	10¾	10¾
Ogilvie	—	13¼	13	—
Ont Steel	5075	27	27	27
Oshawa A	200	34¼	33⅞	33⅞
Pac Pte	—	14¼	13⅞	14
Pow Cp	800	12¼	12¼	12¼
Price p	25	74	74	74
QN Gas	—	74	74	74
QN Gas	—	11	10¾	—
Que Phone	500	18¾	18¾	18¾
Rio Algm	1000	30¼	30⅛	30¼
Rolland A	—	12¼	12	—
Ronalds F	—	12	12	—
Rothmans	200	28½	28½	28½
Royal T Pr	—	19	19	—
Salada F	200	10¾	10¾	10¾
Scott LaS	—	16	15⅞	—
Shell Can	2300	25¾	25½	25¾
Shell I Pr	—	29¼	29¼	—
Shell I w	500	935	935	935
Shop Save	—	12½	12½	—
Simpsons	—	27	26¾	—
Sogemines	500	13¼	13⅛	13¼
Southam	—	41	41	—
Steel Can	1400	24½	24⅜	24⅜
Steinbg (A)	—	20⅜	20⅜	—
T Grp (A)	—	9	8⅞	—
Tr-C Corp	200	7	7	7
Tr-C Pl	900	30¾	30¼	30¼
Tr-C PL pr	—	49¾	49¾	—
Tr Mt PL	—	17⅞	17¾	—
Union Oil	300	35	35	35
Wajax	200	14⅛	14⅛	14⅛
Walk GW	600	34⅜	34¼	34⅜
WCoast Tr	100	26⅞	26⅞	26⅞
W Pac Pd	100	6¼	6¼	6¼
Weston (A)	—	20⅛	20	—
Weston (B)	—	21	21	—
Zeller's	50	26¾	26¾	26¾

Bourse canadienne

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Agassiz	30000	27	24	27
Ajax	2000	16	16	16
Alscope	1100	135	128	128
Amg B Bel	500	9	9	9
Arno	5000	6	6	6
Augustus	1500	45	45	45
Bond-Ore	—	13	13	—
Bateman	1000	7½	6½	6½
Beld-Cort	—	10¼	10¼	—
Black River	—	9	9	—
Blue Bon	1800	340	335	335
Bruce-Presto	2000	6	6	6
Bruneau	—	15	15	—
Brunswick	700	600	600	600
C Secur	—	190	190	—
Can Mines	3000	34	34	34
Carbec	54100	192	190	191
Cartier-Que	—	6	6	—
Cessland	200	140	135	136
Chemalloy	14350	205	194	200
Chib Cop	1000	4½	4½	4½
Chipman	—	14½	14½	—
Commod	2000	90	86	90
Cominga	—	7	7	—
C Manitoba	—	23	23	—
[illegible]	500	90	90	90
CQ Smelt	1968	90	90	90
[illegible]	—	3	3	—
Cop Man	2000	29½	29½	29½
[illegible]	1000	4	4	4
Crowmbrid	—	13	13	—
Delta Elc	—	300	290	—
Devils Elb	13300	49	43½	48½

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Dolsan	1500	17	17	—
Dom Exp	7500	17	15½	17
dom Lease	—	18	18	—
Dumont	1000	17	17	17
Eagle Gold	1700	121	120	120
Empire Min	2000	8½	8½	8½
Fab Met	1500	11	11	11
FT Reliance	—	31	31	—
Fundy Ex.	—	12	12	—
Futurity	—	35	34	—
Garney	1500	29	28	29
Gilchrist	—	475	475	—
Glen Lake	800	175	170	170
Grt W Min	500	72	72	72
Greenberg	—	5¼	5⅛	—
Guardian Mines	500	12½	12½	12½
Imbrex	—	5¼	5¼	—
Inland Ch	—	8¼	8¼	—
Inspiratn	2200	180	175	180
Int. Norvalie	1000	8½	8	—
Intp Dredg	7000	5	5	5
James Bay	3000	24½	24	24
Keltic Mng	1000	20	20	20
K Desmond	1000	16	16	16
Kenting Av	—	9	9	—
Kiena	—	66	66	—
Kodiac Pet	—	140	130	—
Kontiki	—	6	6	—
Laduboro	500	50	50	50
L Dufault	200	12⅞	12⅞	12⅞
Lemieux Copp	3000	24½	24	24
Lingside	—	4½	4½	—
Louanna G —	2000	21	20	20
Merc Chip	5000	5½	5½	5½
Mid-Chib	2000	12	12	12
Midepsa	2025	390	380	380
Miro Mines	—	9½	9½	—
Mt Pleast	1600	15½	15	15
Muscochu	3200	32½	31	31
Native Min	—	13	13	—
Na Rare M	3500	25½	25	25½
NorthEx	1000	27	27	27
OPEM E	1000	12	12	12
Opemka	—	10½	10½	—
P Inv	200	400	400	400
Pat S	—	27	26	—
Pea Riv	—	700	700	—
Penbec	7000	114	10½	10½
Phonix O	5350	395	300	375
P Bidge	—	25	25	—
Pl Go	300	234	234	233
Pr Pot	8500	11	10½	11
Pro G	1000	645	640	645
Q Ascot	5000	5	34	5
Q Indst	6000	8	7½	8
Rancheria	—	17	16	—
RA Pete	—	94	93	—
Rusty L —	8	8	8	—
St Colum	—	185	180	—
Sapawe	—	7	7	—
Seaway	—	6	6	—
Sel F	—	220	220	—
Sil Reg	1500	21	20	20
Sil Sum	4000	9	9	9
Sil T	500	38½	38½	38½
Sobeys (A)	—	8	8	—
Sogena	—	11	11	11
S Dufault	500	9	9	9
Spartan Air	4400	90	83	88
Sturgeon	—	53	50	—
Subeo	3500	70	70	70
Sullivan	—	365	365	—
Superpack	600	475	475	475
Surloga	2700	100	98	100
Talisman	—	33	33	—
Tazin	—	3½	3½	—
Terrez Mng	—	26	26	—
Titan	200	4	4	4
Trsterre	1500	17½	17½	17½
Upton Copp	—	31	31	—
V Der Hout	600	5¾	5¾	5¾
Walte Dufault	—	18	18	—
West Hill	2000	36	34½	36
West Tin	1500	16	16	16
Wisconsin	—	23	20	—

du parquet de la bourse

La hausse et l'activité des cours s'amenuisent

Peu de changements ont été enregistrés en matinée aujourd'hui à la **Bourse de Montréal.** La tendance se maintient légèrement en hausse en début d'après-midi et le marché n'est que modérément actif.

Les titres bancaires gagnent du terrain, notamment la banque de Montréal, en hausse de ⅝ à 68½ et N.-Ecosse en hausse de ¼ à 76½.

Aux industrielles, parmi les valeurs les plus actives et parmi les principales fluctuations, Canadien Pacifique vient en tête mais est inchangé à 69¼, Cominco perd ⅛ à 32½, Pacific Pete est inchangé à 14, Dofasco gagne ¼ à 23½, Alcan ¾ à 33⅞, Shell ¼ à 25¾ et Ontario Steel Products est inchangée à 27 sur une transaction-bloc de 5,075 actions. Dominion Stores fléchit de ⅜ à 19½. Parmi les principaux titres miniers, Inco perd ½ à 97 et Hudson Bay Mining gagne ¾ à 67.

Aux services publics, Westcoast Transmission gagne ⅜ à 26⅞ et International Utilities fléchit de ⅜ à 29⅞. Bell et Newfoundland Light progressent de ⅛ chacun.

A la Bourse Canadienne, Blue Bonnets gagne 5 cents à 3.40 et Commodore Business Machines perd 4 cents à 86 cents. Du côté minier, Devil's Elbow gagne 4 cents à 48 cents sur un volume de plus de 96,000 actions. Midepsa perd 15 cents à 3.80.

* * *

A **Toronto** parmi les fluctuations les plus importantes, la banque de Montréal hausse de ¾ à 68½, Impériale de ommerce de ¼ à 71¾ et Toronto-Dminion perd ¼ à 70½.

Ailleurs sur la liste, Denison Mines aux uraniums perd ½ à 64 et Preston gagne ½ à 18½. Inco aux métaux baisse de 1¼ à 96¾ après que la compagnie eut annoncé mercredi une diminution de ses bénéfices pour le premier trimestre. Par contre, Trans-Canada Pipe Line, dont les bénéfices sont plus élevés, pour cette même période, s'élève de ¼ à 30½.

* * *

La hausse et l'activité du marché s'amenuisent en début d'après-midi à **Wall Street.**

Les plus-values et les moins-values sont à peu près également partagées et l'indice industriel Dow Jones, hésitant, après avoir fléchi légèrement en matinée, enregistre un gain modique de 1.17 à 875.11. La moyenne des 60 titres clé, établie par la Presse Associée, fléchit de .4 à 321.3.

Les trois principaux producteurs de l'industrie-automobile ainsi que ceux de la sidérurgie sont légèrement déprimés.

Les caoutchoucs, les maisons de commandes postales et les instruments aratoires enregistrent de petits gains mais les aérospatiales sont par contre légèrement en baisse de même que les télévisions de couleurs et autres électroniques sous la pression des prises de bénéfices.

* * *

LONDRES (AFP) — Le ton a été soutenu aujourd'hui à Londres après une légère lourdeur initiale. Mais les affaires en matinée ont été comme tous les jeudis, calmes avant l'annonce du taux de l'escompte par les adminstrateurs de la Banque d'Angleterre à l'issue de leur réunion hebdomadaire. Les hausses, tant aux industrielles qu'aux fonds d'Etat, sont modestes mais réparties sur un large front.

* * *

PARIS (AFP) — Effritement général des valeurs au cours de cette séance de liquidation. Certaines valeurs importantes, Michelin (moins 15) et Citroen (moins 5) sont assez sévèrement touchées par la baisse. Les écarts sont peu importants dans l'ensemble et le marché sans grande activité.

Les rentes d'Etat et les obligations indexées sont inchangées et les banques enregistrent un effritement général.

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	10	12
Advance RL	6	8
Aconic	2	4
Albatros	25	30
Amai Mng	15	—
Americ	—	25
Amer Chib	3	6
Arnora	—	2
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	2	3
Bia Nell	6	8
Boma Chib	—	25
Beauport Holding	20	25
Bracemac	12	15
Burrex	15	20
Chibtown	12	15
Clearwater	15	25
Columbia River	1 05	1 10
Can Javelin	10	10½
Credo	15	20
Corgemines	50	60
Cuvier	5	8
Doral Mng	42	52
De Lesseps	20	33
Dubuisson	4	6
Elmac	3	5
En-O-La Ex	8	15
Ganda Silver	15	18
Gaspe Copper	47½	49½
Gaspex	35	45
Gibson	8	10
Golstar	6	9
Grts Lakes Nickel	3 65	3 75
Hucamp	33	38
Iroquois	5	10
Imperial Minerals	3	6
Jack Waite	2	4
Jubilee	1 05	1 15
Juma	10	12
Independant	5	7
Kewagama	4	6
Kukatush	6	6½
Lake Beaver	25	27
Leeds Metals	30	35
Lun Echo	34	38
Madex	47	57
Main Oka	10	15
Mariner	27	30
Marin Bird	½	1½
Mattagami Ex	—	10
Milado	3	6
Molybia	30	35
Naganta	20	40
Nat. Malartic	45	50
New Baska	15	19
New Miller	5	6
Nemrod	10	20
New Assac Dev	3½	5
New Pacalis	28	33
New Insco	19	22
New Lorie	10	12
New Pacalis	25	30
Nipiron	25	30
Norque	7	9
Okiend	1	3
Olymp s	—	50
Que Expl	10	15
Quelo	5	7
Ran Lux	—	25
Rand Mat	4	6
St. Helens Mng	5	10
Seaway	9	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chip	—	2
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Sullico	4¾	5¼
Thunder Bay	1 60	1 70
Timrod	20	40
Victoria Algom	24	29
Waco Pete	10	12
Watson Lake	5	7
Young Dave	16	18
Westville	10	13

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen and Co.

	Achat	Vente
Bq d'Economie Que	6	7
Charterd Credit	3	3¼
Cons Theatre	6½	—
Corpex w.	0 50	1 50
Credico	1 00	2 00
Credit St. L. "B"	15½	17
Crown Life	23	25
East C Sav	5¼	6
Fed Saving	3½	7
Grenache	2 65	3 00
Income	4	5
Ind. Life	23½	25
Jenkins	20½	22
La Prev	17½	19
Les Prevoy	—	70
Lincoln Trust	5	6
Loebs wts	22	—
London Life	50	—
Monarch Life	85	90
NS Trust	58	—
NS LP 4 p.c.	67	71
id 4½ ppr.	75	80
iid. 5 pr.	47	49
NW Life	8	9½
Pac Gas	15¼	16
Paco	1 70	1 90
Peesrmator	11	12
Ply Dom	0 15	0 30
Seaboard	11½	12½
Simard wts	1 00	2 00
Soc d'Am et Fid	28	29½
Sta. llite	3 50	4 50
Steadman	5 50	6.00
Supersol	3	4
Trizec	90	110
Un Amus	24½	26
Un Amus B	—	25
Velcroh	60	61
Well 'ank	1½	2
Wind Life	9	10
Zodiac	1.00	1.75
York Tr	4½	5½

Cote de l'or

LONDRES (PC) — Prix de l'once d'or fin en devise américaine sur le marché européen de l'or : $35.17½ à l'achat et $35.19½ à la vente.

Prix de l'once troye d'or à la Bourse londonienne des lingots : $35.16 63-64 (251 shillings 4 pences).

PARIS (Reuter) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 47.90 spr le marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce d'or américaine de $20, valait 131.20.

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

(20 avril, à midi)

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
4¼ 1er oct.	1967	99¾	100¼
2¾ 15 juin	1968	98	98½
5 1er oct.	1968	100½	101
5¾ 1er oct.	1969	102½	103½
5 1er juin	1971	99¾	100½
5 1er juil.	1970	100¾	101½
4¼ 1er sept.	1972	95¾	96¾
5 1er oct.	1973	98½	99½
5½ 1er aout	1980	99½	100½
5½ 1er oct.	1975	100½	101½
3¾ 1er juin	1976	84	85
4½ 1er sept.	1983	88¼	89¼
5¾ 1er mai	1990	96¼	97¼
5¾ 1er sept.	1992	102¼	103¼
5½ 1er oct.	1969	102¼	103¼
CNR 5½ 15 dec.	1971	100¾	101¾
CNR 2⅞ 15 sept.	1969	96	97
CNR 4 1er fev.	1981	84	85
CNR 5¾ 1er jan.	1985	101	102
CNR 5 1er oct.	1987	92¼	93¼
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
BC Elec 5¼ avril	1991	94½	96
Mon H 6¼ 1er oct.	1986	101¼	102¼
N.B. 6¼ 15 nov.	1988	98	99
Ont. Hy 6 15 juil.	1988	100	101
Ont 5¾ 1er mars	1986	97¾	98¾
Que 6½ 1er oct.	1991	100¾	101¾
Q 6½ 1er oct.	1978	100¼	101¼
Que Hy 6 15 nov.	1979	96½	97½
Q Hy 6 15 juil.	1990	95½	96½
Sask 6¼ 1er oct.	1986	101½	102½
Terren. 6¼ 1er juin	1991	95½	96½
MUNICIPALITES			
Mont 1er jan.	1992	102½	104
Van 5½ 15 dec	1980	92½	93½
Tor Met 6½	1986	101	102
CONVERTIBLES			
Cdn Utilities 5¾	1977	118	—
Cdn Petrofina ½	1972	88	—
Inland NG 5½	1977	92	—
Lob Lease Pro 5½	1973	99½	100
Loblaw 4¾	1976	158	—
Ang Can Tel 6	1983	94	—
Pac Pete 5	1977	92	95
TC Pipe Line 5	1989	95	97
W'Const x-c'pon 5½	1988	106	109
INDUSTRIES			
Abitibi 6¾	1977	97½	98½
Algoma Steel 5¼	1978	91	92
Alum of Can 4½	1973	91½	93
BP Tanker 5¼	1985	97	99
Brazilian 4½	1971	92½	—
BA Oil 5½	1977	89	90
CB Alum 5¾	1980	93	95
Can Cement 3¾	1975	83¾	84¾
C-I-L 5¾	1977	91	92
C-P-R 5	1923	87½	88½
CR Foncier 5¾	1985	87	88
Dom Stores 5½	1985	92	94
Dom Steel 6	1985	85	87
Domtar 6¾	1987	99½	100
Eaton Accept 5¾	1985	91	92
Imp Oil 6¾	1987	102½	103½
Ind. Accept. 6¾	1984	104½	105½
Roy Tr Mrtg 6	1975	93½	94½
Roynat 6¼	1981	97	98
Shell Oil 5⅞	1977	94	96
St Law Corp 5	1978	88½	90½
Simpson's 4¾	1973	92	94
Traders Fin 5¾-9	1985	81	83
Triad 4¾	1971	91½	92
Weston Geo 5½	1983	87	89
Woodward's 5¼	1985	94	96
SERVICES PUBLICS			
Alta Gas TK 5¾	1985	92½	93½
Ang Con Tel 6	1983	92½	—
Bell Tel 6⅛	1987	98¾	99½
Bel Tel 3¼	1979	80	81
Bell Tel 5½	1982	92½	93½
Bell Tel 5¾	1984	94¼	95¼
Bell Tel 6¼	1978	100	100½
Bowater Pow 3¾	1980	76	80
Brazilian 4¼	1970	95	—
BC Tel 5¾	1986	93	—
Cal Power 5¾	1982	93	—
Cdn West NG 5¾	1982	92	94
Cdn Elec 4	1968	96½	—
Consumers Gas 5	1978	89	90
Consumers Gas 5¾	1984	93½	94½
Gr Lakes Pw	1977	93	—
Lakeland NG ¾	1982	91½	—
Nor Ont NG 5¾	1982	90	—
Marit Elect 5¾	1983	91	—
NFLD & P	1978	91	—
Norstwst Ut 5¾	1988	90	92
Northu Tel 5¾	1983	92½	—
Que Nat Gas 6	1988	89	91
Que Nat Gs 7	1990	100½	100½
Que Tel 5¾	1983	91½	—
TC Pipeline 5.875	1987	90	92
Union Gas 5½	1977	92½	93½
IMMEUBLES			
Eaton's Rlty 3½	1968	97	98
Eatons Realty 5	1978	89	91
Loblaw Prop 5½	1973	89	91
Steinbg Prop 6	1936	95	96½

américaine

Ventes		Haut	Bas	2 h.
100	Allegh CP w	8	8	8
6300	Atlas CP w	2⅜	2¼	2⅜
500	Barnes Eng	37	36⅛	37
48100	Brazil LT&P	11¾	11⅝	11¾
3000	Breeze Corp	13¾	13½	13½
100	Brit Am Oil	32⅜	32⅜	32⅜
400	Brit Pet	9 5/16	—	—
3900	Can Javelin	9¼	9⅛	9¼
1500	Can Marconi	5	5	5
100	Cominco	30½	30½	30½
1600	Cott Corp	10⅛	10⅛	10⅛
600	Creole Pet	34⅞	34½	34½
39200	Dynalectron	7¾	7⅝	7¾
1700	Felmont Pet	11⅝	11⅝	11⅝
2500	Hazel Bisho	10¼	10	10⅛
200	Hunt Chem	44	43⅛	44
700	Imp Chem	5½	5½	5½
900	Imp Oil	53⅞	53⅝	53⅞
5100	Md Johnson	30	29⅝	29⅝
11200	Molybdenu	58	57½	57¾
3900	Pancoa VTC	1¼	1⅛	1¼
1800	Philips Elec	34¼	34	34
2300	Scurry Rain	20⅛	19⅞	19⅞
300	Seeman Bros	5¾	5¾	5¾
6100	Seven Arts	30½	30⅛	30½
5900	Shatt Denn	11¼	10⅞	11⅛
11800	Syntex	96½	95	95⅝
400	Tech Oper	43	42¾	42¾
400	Tri Cont w	41¼	40½	41¼
300	US Filter	6⅛	6⅛	6⅛

Chrysler Corp

Les bénéfices nets de Chrysler Corp. aux Etats-Unis ont subi une baisse sensible au cours du premier trimestre 1967, passant à $18,200,000 à comparer à $62,500,000 pour la période correspondante de 1966, soit 40 cents l'action contre $1.38.

Les ventes mondiales de Chrysler et de ses filiales pour le premier trimestre 1967 se sont élevées à $1,300,000,000 contre $1,400,000,000 en 1966.

La baisse dans les ventes de 1967, selon le président de Chrysler Corp. serait due en partie à la confusion qui est née à la suite de la publicité faite autour des mesures de sécurité dans les voitures et le rappel de nombre d'entre elles pour des mises au point.

Marché des bestiaux

Rapport hebdomadaire

(PC) — Les prix pour toutes les catégories de bestiaux sont mitigés cette semaine en regard de la semaine dernière aux marchés de la Métropole. La demande est bonne et les ventes sont nombreuses.

Les **arrivages** comptaient 1,073 têtes de bétail, 3,204 veaux, 376 porcs et 63 agneaux et moutons.

Les **bouvillons** de choix se sont vendus de $28 à $29.25, les bons de $26.25 à $27.75, les **moyens** de $23.25 à $26.75, les communs de $20.25 à $23.75.

Les bonnes **taures** valaient de $22.75 à $25, les moyennes de $21 à $22.75; les communes de $18 à $20.75.

Les bonnes **vaches** ont rapporté de $20.50 à $22.25, les moyennes de $19 à $21.25, les communes de $17.50 à $19.25, celles destinées à la charcuterie et à la mise en conserve de $10.50 à $17.50.

Les bons **taureaux** se sont vendus de $22.50 à $25, les moyens de $22 à $23, les communs $18.75.

Les bons **veaux** valaient de $33 à $37, les moyens de $25 à $32.75, les communs de $15 à $27.

Les **porcs** de catégorie A ont rapporté de $28 à $29, les truies $19.

On n'a pas enregistré de ventes d'agneaux ni de moutons.

fruits et LEGUMES

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

Pommes : de fantaisie, Wolf River, $2.25, McIntosh $3.50 à $3.75, Russet $4.50 à $5, Cortland $2.25 à $2.50, délicieuses $4.50 la boite à verger, McIntosh, AC $3.75 la boite.

Carottes : $1.50 les 50 livres, $2 à $2.25 les 24 cellos de deux livres ou les 10 cellos de 5 livres.

Choux : Verts gros, moyens, Savoie, $2.50 à $2.75 le cageot de 50 livres.

Laitue : frisée, de serre, $2 la douz.

Navets : $1.60 à $1.75 le sac de 50 livres, $2 le boisseau.

Oignons : jaunes, sacs de 50 livres, $3 à $3.25; type espagnol, $4, 24 cellos de 2 livres ou 10 cellos de 5 livres, $4.

Pommes de terre : .75 à .90 les 50 livres.

Sirop d'érable : $6 à $6.50 le gallon.

NEWYORK

ACF Ind	800	49	48¾	49	
Address	7300	53	52⅛	52¾	+ ½
Admiral	20800	29	28½	28⅞	— 1⅛
Alcan Al	8700	31¼	31	31¼	+ ¼
Allegany	200	11½	11½	11½	+ ⅛
Allis Ch	11200	23⅞	23½	23½	— ¼
Amerada	500	93¼	93⅛	93⅛	— ⅛
Am Can	4400	55¼	55	55½	+ ⅜
Am Cyan	17900	33	32½	32¾	+ ¼
Am Mot	11000	10½	10¼	10⅜	+ ⅛
Am Smelt	800	60	59⅞	59⅞	+ ⅛
Am Std	17500	25	24½	24½	— ½
Am Tel T	22700	59⅞	59	59⅛	— ⅞
Am Tob	6200	35⅛	34¾	35⅛	+ ¼
Amsted	1000	47¾	47½	47½	— ¼
Ancda	2200	85	84⅜	84½	+ ⅛
Armco Stl	2400	57⅛	56¾	56¾	— ½
Armstg Ck	300	59⅜	59¼	59¼	— ⅜
Avco Co	5100	41⅞	41¼	41⅜	— ¼
Babcock	5200	49⅞	49	49½	+ ⅛
Bell How	2000	66⅛	65¼	65½	— ¾
Beth Steel	9800	37½	36¾	36⅞	— ⅜
Boeing	6600	88½	87¾	88	— ¼
Borden a	4300	34¾	34⅜	34½	— ⅛
Borg War	1700	43¾	43⅜	43⅜	+ ⅜
Bos Edis	1100	41½	41⅛	41¼	+ ⅛
Brunwk	11900	11¼	11⅛	11⅛	
Bucy Erie	1200	29½	29⅛	29⅛	— ⅜
Burl Ind	1900	35	34⅞	35	+ ¼
Burrghs	7400	123⅜	120⅜	121	— 1½
Calumet	1800	33⅜	32¾	33	+ ½
Comp RL	700	18½	18⅛	18½	
Camp Soup	3500	26	25⅝	25⅞	— ⅛
Can Dry	700	25	24⅞	25	
Can Sou Ry	200	58	58	58	
CPR	2000	63¾	63¼	63¾	
Case JI	3000	19⅝	19⅜	19½	+ ⅛
Cater Tr	2500	44¾	44½	44½	
Celanese	1600	58¾	58	58⅛	+ ⅛
Ches Ohio	1100	68	67½	67⅞	— ⅛
Chrysler	34000	42⅞	41⅜	41½	— 1
Cities Sv	9300	48	47½	47½	
Clark Eq	3800	29¼	28⅞	29¼	+ ⅜
Clevite	400	45¾	45R	45¾	+ ½
Coca Cola	2600	112¼	110	110	— 1
CBS	8200	73⅞	73⅛	73½	+ ⅛
Coml Solv	10400	46¼	44	45⅞	+ 1½
Com Sat	9300	64	62¾	63¼	— ½
Con Edis	4500	35⅛	34⅞	34⅞	— ⅛
Containr	4500	30	29⅞	30	+ ¼
Cont Can	3200	49¾	49¼	49⅝	+ ¼
Cont Mot	100	17⅛	17⅛	17⅛	— ¼
Cont Oil	2200	76¾	76⅛	76¼	+ ¼
Control D	8400	68¼	66¾	66¾	— 1¾
Copw Stl	3000	30¼	29⅞	30	+ ¾
Corn Pd	1900	44⅞	44½	44⅞	+ ¼
Crane Co	300	43⅛	42¾	42¾	— ¼
Cr Zell	58800	54¼	53¾	53¾	— ⅜
Cruc Stl	700	24½	24⅜	24½	
Curtiss Wr	9800	25¼	24⅞	25	
Deere	9300	68⅝	68	68⅝	+ ¼
Det Stl Cp	300	14⅜	14⅜	14⅜	— ⅛
Dome M	300	40⅛	40	40	
Douglas	7900	61¾	60	60¼	— ⅜
Dow Chem	900	79½	79½	79½	+ ⅛
Du Pont	1700	151¾	151½	151¾	+ 1
East Kod	4100	148¾	148	148½	+ 1
Eaton Yt	12200	28¼	26⅞	27⅜	— 1½
El Stor B	500	56½	56	56	— ½
El Paso NG	800	19	18⅞	18⅞	+ ⅛
Essex Wire	1000	69⅛	68½	68½	— ¼
Eversharp	1300	20¾	20⅜	20⅜	+ ⅛
Firestn	4800	49⅛	49	49	
Ford Mot	14900	53⅜	53¼	53⅜	— ⅛
Frueh Tra	1600	30½	30⅜	30½	— ¼
Gen Dyn	1800	57½	57¼	57½	
Gen Elec	16300	92¼	91⅝	92	+ ⅜
Gen Fds	3900	71⅞	71⅜	71⅞	+ ⅜
Gen Instru	18100	55⅛	54⅛	55⅛	+ ⅝
Gen Mills	400	68¾	68½	68½	+ ½
GMC	18000	80⅞	80½	80⅝	— ⅛
Gen P Cem	1800	12⅞	12¾	12¾	+ ⅛
Gen Prec	4900	73½	72⅞	73½	+ ⅞
G Tel El	10000	51½	51	51⅜	+ ⅜
Gen Tire	4500	31	30⅜	30⅜	
Ga Pac Cp	3100	60	59⅜	59⅜	— ⅜
Glidden	2100	21½	21	21	— ⅛
Goodrich	1100	61⅝	61⅜	61⅜	+ ⅛
Goodyear	2900	43⅝	43¼	43⅜	+ ⅜
Grand Un	700	18	17⅞	17⅞	— ⅛
Gt A P	2500	32¼	32	32⅛	— ⅛
Gt Nor Ry	1700	56	55¾	56	
Gulf Oil	3500	65¾	65⅜	65¾	
Gulf W In	14400	47⅞	47	47	— ½
Heinz	200	37¾	37¾	37¾	
Homestk	1100	43	42¾	42¾	+ ½
Honeywll	4700	76⅞	76⅛	76⅛	— ⅝
House F	1100	28⅜	28½	28⅜	+ ⅛
Hud B M	300	61¾	61¼	61¾	+ ½
Ill Cent I	300	87½	87½	87½	— ¼
Ing Rand	3400	45¼	44⅞	45¼	— ¼
Ins No Am	800	73¾	73	73½	+ ⅛
Interl Stl	2000	32	31⅞	32	+ ⅛
IBM	800	467	466½	466½	— ½
Int Harv	5900	36⅛	35⅞	36⅛	+ ¼
Int Nick	2900	90¼	89¼	89⅞	— ⅛
Int Pap	14700	29½	29	29¼	— ¼
Int Tel T	4200	93⅞	93½	93½	— ⅛
Johns M	1200	59⅛	58¾	59⅛	
Kays Roth	800	27¾	27¼	27¾	+ ¼
Kellogg	600	43½	43⅜	43⅜	— ⅛
Kennecot	5500	38⅛	37⅞	38	— ¼
Kresge	6600	53¼	52⅝	53¼	+ ¼
Kroehler	200	17⅜	17¼	17⅜	+ ¼
Lib McNL	300	12⅝	12½	12⅝	
Link Belt	400	49¼	49¼	49¼	— ¼
Litton Ind	4600	100½	100	100	— ⅜
Lock Airc	1100	65½	65½	65½	+ ⅛
Loews Thea	800	47¼	47	47	+ ⅜
Mad S Gar	2600	9⅛	8⅞	9	
Magnavx	43700	40½	39⅜	39¾	— 1⅛
Mallory	1000	59⅞	59⅜	59⅝	+ ½
Marath Oil	2100	71	70⅜	70¾	+ ¼
Marine Mid	1300	29⅜	29⅛	29⅜	+ ¼
Marq Cem	300	15⅝	15⅜	15⅝	+ ⅛
Marsh Fld	600	50⅞	50½	50½	— ⅛
Martin M	18200	22¾	22	22¾	+ ⅜
Mass F	13500	22⅝	22⅜	22½	— ¼
McGraw H	200	102¼	102¼	1p2¼	— ⅜
Merck	700	80	79⅜	79⅜	— ⅛
MGM	3600	47½	46¼	46½	— ¼
Minn MM	5700	85⅞	85¼	85⅞	+ ¼
Mohasco	3400	20⅜	20⅛	20¼	— ⅜
Monsanto	24800	47	46½	46⅞	— ⅜
Mont Ward	32000	28⅜	27⅞	28	+ ¼
Motorola	14700	113⅞	111¼	113¾	— ⅞
Nat Cash	4800	95	94⅜	94¾	+ ¼
Nat Dairy	4600	33⅞	33½	33¾	+ ½
Nat Dist	7400	44⅞	44⅛	44⅞	+ 1¼
Nat Gyps	8900	44⅛	43⅞	43⅞	
NY Cent	255600	72¾	71¾	72	—
Nor Pac	200	55	55	55	— ⅛

denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Beurre : arrivages courants, 92 points .62, 93 points .63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole : .63.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc en gros 42½, coloré 42¾.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation, No 1 en sacs : 20 à 22; procédé par rouleau, no 1 en sacs : 19¾ à 20; autre catégorie pour nourrissage 16½ à 17.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage 15½ à 16; poudre de lait 5 à 5½ cents.

Pommes de terre : Prix de gros: Quebec .75 à .90 les 50 livres; N.-B. .80 à .83 les 50 livres; .24 à .25 les 10 livres; I.-P.-E., $1.65 à $1.75 les 75 livres, $1.10 à $1.15 les 50 livres, .32 à .33 les 10 livres; Californie 6.75 à 7.00 les 100 livres, $3.50 les 50 livres.

Oeufs : A. extra-gros, 51.2; A. gros, 47.7; A. moyens, 44.6; A. petits, 35.5.

Devises étrangères

Source : Banque Can. Nationale

Afrique du Sud	Rand	1.52
Allemagne	Mark	.2725
Angleterre	Livre	3.0307
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.21
Autriche	Schilling	.0420
Belgique	Franc	.0218
Brésil	Cruzeiro	.4026
Chili	Escudo	.2051
Danemark	Couronne	.1567
Espagne	Peseta	.0181
France	Franc	.2188
Hollande	Florin	.2996
Italie	Lire	.001733
Japon	Yen	.002992
Mexique	Peso	.0867
Etats-Unis	Dollar	1.08 7/32
Norvège	Couronne	.1515
N.-Zélande	Livre	3.0193
Pérou	Sol	.0406
Suède	Couronne	.2100
Suisse	Franc	.2504
Tchécoslovaquie	Couronne	.1507
Venezuela	Bolivar	.2412

Délégués commerciaux du Canada à l'étranger

Le ministre du Commerce, M. Winters, a déclaré mardi aux fonctionnaires de son ministère et à plus de 60 délégués commerciaux canadiens à l'étranger rappelés dans la capitale pour une offensive commerciale, que leurs idées sont inutiles si elle ne sont pas mises en application.

L'idée révolutionnaire et sensationnelle enterrée dans un tiroir pour référence future est une perte de votre temps et celui du ministère a dit le ministre : les idées doivent être mises en application.

Les délégués commerciaux senior, normalement en fonction à l'étranger, sont de retour au Canada pour préparer une tournée de sept semaines à travers le pays, afin de discuter avec les exportateurs possibles des conditions des marchés étrangers.

Dans les semaines à venir vous aurez une occasion unique de vous créer des contacts personnels avec les hommes d'affaires canadiens et c'est votre métier que d'aider, a dit M. Winters.

L'offensive commerciale à l'étranger a pour objectif de porter les exportations de $10,000,000,000 en 1966 à $11,250,000,000 en 1967.

Un travail plus élaboré est nécessaire pour étendre et diversifier les exportations canadiennes, a dit M. Winters, pour faire face aux changements commerciaux et aux occasions nouvelles qui vont probablement découler du résultat favorable des négociations de Genève pour réduire les tarifs douaniers.

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Industrials

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Cgn Net
Abitibi	2120	$11	10⅞	10⅞	— ⅛
Acklands	1570	$7¾	7½	7⅝	+ ⅛
Admiral	z50	$31½	31½	31½	
Alta Gas T	1210	$36¾	36½	36½	
Alta Gas p	50	$94	94	94	+ ½
Alta Nat	1175	$21¼	20¼	21¼	+ 1
Alta Gas w	835	850	850	850	— 10
Algo Cent	z50	$8½	8½	8½	
Algoma St	1196	$25¼	25	25¼	+ ¼
Algonquin	100	120	120	120	
Alcan	6219	$34⅞	33⅝	34⅝	+ 1⅛
Alumin pr	z40	$22	21	22	
Alumin 2p	120	$44¼	44	44	
Ang CT 315	z5	$52¼	52¼	52¼	
Anthes A	675	$23¼	23⅛	23⅛	— ⅛
Argus	z33	$16⅛	16⅛	16⅛	
Args 250 p	50	$46½	46½	46½	
Argus B pr	75	$47¼	47	47¼	
Argus C pr	1173	$12	11⅞	12	
Asbestos	1150	$22½	22¼	22½	+ ⅜
Atl Sugar	3725	$10⅞	10¾	10¾	
Ash Temp	270	$22	21	22	+ 2
Atl Sug A	230	$20⅝	20⅝	20⅝	
Auto Elec	320	$5	480	5	
BC Forest	325	$22	21¾	21¾	— ¼
Bank Mtl	2206	$69½	68	68¼	+ ½
Bank N S	556	$76⅝	76½	76½	
Bathurst	25	$30⅜	30⅜	30⅜	— ⅝
Beaver L	300	$37⅝	37	37	— ½
Bell Phne	6059	$50¾	50⅜	50⅜	— ¼
Bow-m pr	35	$50¼	50¼	50¼	— ¼
Bramalea	z20	$8½	8½	8½	
Bramal w	100	255	255	255	— 5
Brazilian	2360	$12¾	12½	12⅝	— ⅛
BA Constr	300	$6	6	6	
BA Oil	875	$35½	35½	35½	— ⅛
BC Phone	275	$68	67½	68	
BCPh 4½ p	z15	$86	86	86	
BCPh 1956	z20	$89	89	89	
Br Intl Fin	120	275	275	275	+ 5
Burns Fds	z125	$14½	14½	14½	
CAE Ind	882	$8¾	8⅝	8⅝	— ⅛
Calgary P	z40	$24¾	24¾	24¾	
Calgy 540 p	50	$106½	106½	106½	
Calvrt Dle	600	84	80	80	— 5
C Brew Bp	100	$46¾	46⅜	46¾	— ¼
CD Sugar	370	$25½	25	25	— ½
Can Bred p	z20	$45¼	45¼	45¼	
Can Cem	206	$42	41¾	41¾	— ⅛
Can Cem p	z21	$25¼	24⅞	25¼	
C Chem w	1350	560	550	550	— 15
C Hydro	z60	$21	21	21	
C Imp Bnk	2961	$72¼	71½	72	+ ½
Can Iron	600	$21	21	21	— ⅜
CG Invest	50	$61½	61½	61½	
Can Malt	110	$21¾	21¾	21¾	
CSL pr	z10	$5¼	5¼	5¼	
Cdn Brew	1530	$7	6⅞	6⅞	
C Brew Ap	240	$38½	38⅜	38½	— ¼
C Goldale	z20	395	395	395	
C Found pr	z62	$17	17	17	
C Ind Gas	581	$12½	12½	12½	
C Dredge	2000	355	350	355	
CIL	933	$22¼	22	22¼	
CB Alum A	270	$17½	17¼	17½	
CB Al A w	130	300	270	270	— 25
CB Al B w	490	300	300	300	+ 10
CPR pr	910	$9⅛	9⅛	9⅛	
C Petrofin	5372	$14¼	13⅞	14⅛	+ ⅞
C Refract	150	$14	14	14	— ¼
CPR	2277	$69¾	69⅛	69¼	
Cdn Tire	115	$23¾	23¾	23¾	— ⅛
Cdn Tire A	525	$19½	19¾	19½	
C Vickers	z25	$13¾	13¾	13¾	
CWN G 4 pr	210	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅜
CWN 5½ p	250	$19¾	19¾	19¾	+ ⅛
C Westing	100	$21	21	21	— ¼
Capit Bldg	500	56	56	56	
Chat-Gai	205	$11	11	11	— ¾
Chemcell	1385	$13½	13⅛	13½	+ ¼
Chrysler	930	$45¾	44¾	45	— 1
Clairton	400	$12⅞	12½	12⅞	+ ½
Codville A	200	395	395	395	
Columbia	300	$5¼	5¼	5¼	
Columbi p	320	$20	20	20	— ¾
Cominco	1685	$32¾	32½	32⅝	— ¼
Compro	1300	260	260	260	— 10
Computr	z75	$10½	10½	10½	
Con Bldg	100	135	135	135	
Con Paper	290	$42¼	41½	42¼	+ 1¼
Con Pap w	550	910	900	910	
Con Papr p	450	$24⅜	24⅛	24¼	— ⅛
C Gas	15378	$17⅜	17⅛	17⅜	+ ¼
Corby vt	395	$29⅞	29¼	29½	— ⅜
Corby B	120	$28⅞	28⅞	28⅞	— ⅜
Craig Bit	200	200	200	200	+ 35
Crain R L	200	$47⅞	47	47⅞	+ ⅜
Crestbrk	250	$7	7	7	
Crow Nest	100	$18¾	18¾	18¾	+ ¾
Crush Intl	725	$13¾	13⅜	13¾	+ ¼
Cygnus A	300	380	380	380	
Debhld B p	50	$101	101	101	+ ⅜
Deltona	z21	$13	13	13	
Distl Seag	1205	$37⅞	37¾	37¾	
D Bridge	1760	$20½	20	20½	+ ½
Dom Coal	165	$12	12	12	+ ¾
D Electro	301	$16⅝	16⅝	16⅝	
Dofasco	4518	$23½	23⅛	23½	+ ⅛
D Scottish	z20	$12½	12½	12½	
Dosco	166	$8⅝	8¼	8¼	— ¼
Dom Store	2638	$19½	18¾	18¾	— 1⅛
Domtar	3053	$17½	17⅜	17½	
D Textile	965	$25¼	25¼	25¼	
Dupont	110	$37⅝	37⅝	37⅝	
Econ Inv	160	$12	12	12	+ ¼
Emp Life	5010	$13	12¾	12¾	— ¼
Erie A	100	$7	7	7	
Exquite w	500	95	95	95	+ 3
Falcon	2769	$87	86½	86½	— ½
Fam Play	635	$35	34½	34½	— ½
Fed Grain	675	$6⅝	6⅛	6⅛	— ⅜
Fleet Mfg	2800	89	85	89	+ 2
Ford Cnda	50	$137	137	137	— 1
FPE Pion	5705	$24	23⅝	24	
FPE Pn pr	905	$96	95	96	— 1½
Fraser	100	$26⅛	26⅛	26⅛	— ⅛
Frontier	1000	315	315	315	
Fruehauf	z10	$15	15	15	
Gen Baker	z20	$6½	6½	6½	
GMC	182	$87	87	87	— ½
Goodyear	25	$198½	195	198½	— ½
G Mckay A	z15	$6⅞	6⅞	6⅞	
GL Paper	495	$28¾	28⅜	28⅜	
GL Power	470	$22½	22¼	22⅜	— ⅛
GL Pow w	100	$10	10	10	+ 5
GNGas A p	400	$24	24	24	
Greyhnd	870	$24⅜	24⅜	24⅜	+ ⅛
Guar Trst	z25	$10½	10½	10½	
Hardee	100	37	37	37	
Hard Corp	z50	$14½	14½	14½	
Hard Crp A	554	$12⅞	12¾	12¾	+ ¼
H Wood b	500	80	80	80	— 5
Hawker S	428	390	385	385	— 5
Hays Dna	175	$11	11	11	+ ¼
Home A	2408	$20¾	20¼	20¼	— ⅛
Home B	228	$22⅞	22⅞	22⅞	— ⅛
Horne Pit	775	295	290	295	
HB Oil Gas	1476	$35⅞	34½	35⅞	+ ⅜
Huron Eri	130	$10¾	10¾	10¾	— ¼
Husky D w	860	585	585	585	+ 5
Husky Oil	800	$14½	14⅜	14⅜	— ⅛
Husky C pr	150	$57½	57½	57½	
Imbrex	100	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Imp Oil	1943	$58½	58¼	58½	+ ¼
Imp Tob	485	$15	14⅞	15	+ ⅛
Ind Minerl	150	$11¾	11¾	11¾	
Ind Adhes	2300	$7	6¾	7	+ ¼
Ind Accept	575	$25	24⅞	25	+ ⅛
Ind Wire	2475	$6½	6¾	6½	+ ⅛
Ingersoll	275	$13	13	13	+ ⅜
H Bay Co	210	$18⅛	18	18	— ¼
Inland Gas	710	$11¼	11¼	11¼	
Inglis	3250	$10⅝	10⅜	10⅝	+ ¼
Intr City pr	550	$19⅜	19⅜	19⅜	+ ⅜
Int Bronz p	z60	$24½	24½	24½	
Int Nickel	2640	$97¾	96¾	96¾	— 1¼
IBM	58	$503	500	503	+ 3
IMC	133	$37¾	37¾	37¾	— ⅛
Int Util	577	$30	30	30	
Int Util pr	110	$31⅞	31⅞	31⅞	— ⅛
Intpr Pipe	439	$102½	102	102½	+ ½
Int Pipe w	625	$37½	37	37½	+ ¾
Intpr Steel	250	$5	495	495	
Inv Grp A	5973	$10⅞	10⅝	10⅞	+ ⅛
ITL Ind	4585	$21	20½	20½	— ¼
ITL Ind pr	100	$21⅜	21⅜	21⅜	+ ⅛
James Stl	100	345	345	345	+ 10
Jefferson	3604	$33	32½	33	+ ⅛
Jeffersn w	750	$24⅜	24⅜	24⅜	+ ⅛
Jockey C	1410	395	390	390	— 5
Kelly D A	675	$5	495	5	+ 5
Kelsey H	125	$14	14	14	
Kelvinatr	100	$8¾	8¾	8¾	
Labatt	1403	$25¼	25	25¼	
Laforge	150	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅛
Laforge A	250	$11	11	11	— 1
LOnt Cem	4371	485	480	485	+ 5
Laura Sec	510	$12¾	12⅝	12⅝	
Lou Fin	620	490	480	480	
Lou F 1.2	100	$13	13	13	+ ½
Lou F 2.00	z75	$22½	22	22½	
Levy	2747	$17½	16⅜	17½	+ 1⅜
Levy B pr	150	$19¼	19¼	19¼	— ⅜
Life Invest	125	$6	6	6	
Lob Co A	375	$8⅛	8	8	— ⅛
Lob Co B	450	$8½	8¼	8¼	— ¼
Loeb M	1590	$14⅛	14	14	
Maclarn A	75	$25¾	25½	25¾	+ ¼
MB Ltd	905	$30⅜	30¼	30⅜	— ⅛
Maclean H	100	$46	46	46	— 1
Magna El	790	$15⅜	15⅜	15⅜	
M Lf Gard	60	$26½	26½	26½	— ⅛
M Lf Mills	z25	$19⅜	19⅜	19⅜	
Mass-Fer	3530	$24½	24	24⅜	— ⅜
MEPC	900	320	320	320	
Met Stores	z15	$21	21	21	
Met Stors p	z100	$20½	20½	20½	
Milt Brick	300	385	380	380	— 5
Molson A	1710	$23¾	23½	23¾	+ ⅝
Molson B	255	$23½	23½	23½	+ ¼
Man Food	400	$9½	9¼	9¼	— ⅜
Montex	3550	285	260	260	— 25
Montex pr	235	$10⅛	10	10	— ⅛
Montex w	75	150	150	150	— 5
Mont Loco	400	$15¾	15¾	15¾	
Mont Trst	225	$16¾	16¾	16¾	+ ⅛
Moore	900	$101¾	101	101¾	+ ⅜
Morse B	110	$20¾	20¾	20¾	— ½
Murphy	100	$7½	7½	7½	— ⅛
Nt Contain	112	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Morse A	z100	$23	23	23	
Nat Drug	125	$10¾	10¾	10¾	— ⅛
Nat Groc p	z5	$26	26	26	
NB Tel	z8	$15⅜	15⅜	15⅜	
Noranda	1252	$52¼	52	52	
Nor Ctl G	2027	$12¾	12⅝	12⅝	+ ⅛
Nor Tor pr	z30	$21	21	21	
NW Util p	67	$70½	70½	70½	
Ocean Cm	550	$20½	20½	20½	— ⅛
Ogilvie	700	$13⅜	13¼	13¼	
Ont Store	200	325	325	325	— 5
Oshawa A	890	$34½	34	34½	+ ½
Pac P	18260	$14⅛	13¾	13⅞	— ⅛
Pac Pete w	4660	425	400	400	— 10
Pembina	5485	$12	11⅜	11⅞	+ ½
Pow Corp	1630	$12⅜	12⅛	12⅜	+ ⅛
Prem Iron	300	160	160	160	+ 5
Price Com	1610	$13⅝	13½	13½	— ⅛
QN Gas	1431	$10⅞	10¾	10¾	
QNG 5.40 p	75	$90	90	90	+ 1
QN Gs 63w	z20	335	335	335	
QN Gs 66w	800	240	235	240	
Rank Org	4285	485	470	480	— 10
Rapid Gr A	300	$8	8	8	— ¼
Reichhold	255	$30⅜	30	30	
Reitman	100	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅞
Reitman A	110	$8¼	8¼	8¼	— ½
Revelstk	180	$9⅜	9⅜	9⅜	
Revenue	1000	$7½	7½	7½	
Ronald Fd	100	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅜
Royal Bnk	551	$81½	80¾	81	+ ⅛
StL Cem A	50	$27	27	27	— 1
StL Corp p	z5	$91	91	91	
Salada	2030	$10⅞	10⅝	10⅝	— ⅜
Selkirk	750	$11¼	11	11¼	
Secur Cap	z40	290	290	290	
Shell Inv p	355	$29¾	29½	29¾	+ ½
Rockower	200	$6½	6¼	6¼	
Shell Iw	17350	950	910	945	+ 35
Shell Can	3265	$26¼	25⅜	26⅛	+ ⅝
Shop Save	z25	$12⅝	12⅝	12⅝	
Shopper Ct	z50	305	305	305	
Silverwd A	z50	$16¼	16¼	16¼	
Simpsons	377	$26⅞	26¾	26¾	
Simpson S	179	$17½	17½	17½	— ¼
SKD Mfg	100	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅛
Slater Stl	825	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Slater 6 pr	z50	$18¼	18	18	
Slater A wt	100	420	420	420	+ 20
Sogemine	925	$13½	13¼	13½	+ ¼
Steel Can	3780	$24½	24⅜	24⅜	— ⅛
Steinbg A	235	$20½	20½	20½	+ ⅛
Suptest od	200	$24¼	24	24	— ½
Tamblyn	z50	$23½	23½	23½	
Southam	150	$40	40	40	+ ½
ST Radio	330	$29¼	29¼	29¼	— ¼
Texaco	265	$26⅜	26	26⅜	+ ⅜
Thom N P	835	$25	25	25	
Stly Brock	z15	$8½	8½	8½	
Tone Craft	100	$5½	5½	5½	— ¼
Tor Dm Bk	390	$71	70½	71	+ ¼
Tor Iron W	100	$33	33	33	
Towers	2000	30	24	30	+ 7
Traders A	650	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
Traders 5 p	60	$27⅞	27⅞	27⅞	+ ⅜
Trader 65 w	100	155	155	155	— 10
Transair	2230	$5⅞	5¾	5¾	
Tr Can PL	3650	$30½	30⅛	30⅜	+ ⅛
Tr Can Pl p	250	$49¾	49½	49½	— ½
Trans Mt	2010	$17¾	17⅝	17⅝	— ⅛
Tr Can P w	275	945	940	940	
Trader 66 w	700	260	245	245	— 10
Trans PPL	250	$7¾	7¾	7¾	
Tru-Wall	275	280	275	280	— 10
UnAcc 2p	300	365	360	360	— 5
Un Carbid	450	$23¾	23¾	23¾	+ ¼
Un Gas	3280	$12⅛	12¾	12¾	— ¼
Union Oil	40	$34⅝	34⅝	34⅝	+ ⅛
U Corp B	200	$12½	12½	12½	
Un Wburn	1199	465	465	465	— 5
Versatd	725	$5	495	495	
Versatile	580	$34½	34¼	34½	+ ¼
Vic G Tr	858	$15	15	15	
Wainoco O	1200	90	87	90	
Wajax	425	$14¼	14¼	14¼	+ ¼
Walk GW	1877	$34¼	34¼	34¼	
Weldwod	300	$10¾	10¾	10¾	
Westeel	z115	$22⅜	22	22⅜	
Westc'st	785	$27¼	26¾	27	+ ¼
W Pacific	5890	$6⅜	6¼	6¼	
Weston A	679	$20	19⅞	19⅞	— ⅛
W Brdcast	800	$19¼	19¼	19¼	
Weston B	190	$20¾	20¾	20¾	— ¼
Woodwd A	1735	$28¾	28⅜	28⅜	— ⅜
Zenith	500	195	195	195	— 5

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Cgn Net
Acad Uran	4000	4½	4	4	— ½
Accra	500	10½	10½	10½	— ½
Acme	13700	31	29	30	— 1
Advocate	500	305	300	305	
Agena Mg	9333	13	12	13	— ½
Annico	1000	113	113	113	+ 2
All Pitch	1100	13	13	13	
Am Larder	1500	29	28	28	— 2
Am Moly	3200	25	25	25	
Ang Ruyn	2500	135	135	135	
Ang U Dev	7600	84	83	83	+ 1
Ansil	1000	8	8	8	— ½
Area	500	335	330	335	
Argosy	33400	115	106	115	+ 8
Armore	7000	18	18	18	— 1
Arcadia	2000	23	23	23	— ½
Atl C Cop	2000	87	86	86	
Aunor	800	250	250	250	
Barex	z200	38	38	38	
Barnat	1000	31	31	31	
Bary Expl	z200	18	18	18	
Belcher	z300	36	36	36	
Bethim	1790	655	645	655	+ 15
Black Bay	5000	9	8½	8½	— ½
BL Hawk	800	26	26	26	+ 1
Bralorne	200	171	171	171	
Br Reef	47700	33½	29½	33½	+ 5
Brunswk	690	605	600	600	+ 5
Calmor IB	z100	38	38	38	
C Mines	612500	25	22	24½	— 2
Camflo	2950	395	390	395	+ 5
C Tung	9500	168	152	165	+ 14
C Dyno	200	140	140	140	+ 1
C Faraday	1315	265	255	265	+ 5
C Jamiesn	500	90	90	90	
Cdn Keely	7325	7½	7	7½	— ½
C Lencourt	2500	15½	15½	15½	
Cdn Nisto	1100	22	21½	21½	+ ½
Candor	10500	27	25½	26	— 1½
Can-fer	500	99	99	99	+ 7
Contre.	4500	17	16	16	— 1
Captain	5000	18½	18	18½	
Cassiar	465	$16½	16½	16½	
Cent Pat	200	155	155	155	
Chestvl	10100	22	22	22	— ½
Chib M	2050	45	45	45	— 4
Chimo	2600	74	73	73	— 5
Comb Met	2000	18	18	18	
Coniagas	2550	51	50	51	
Coniaur	z25	27	27	27	
Conigo	17100	22	20½	22	+ ½
Con-Key	6000	14	13½	13½	— ½
C Beliek	3000	7	7	7	
C Call	18000	15½	14½	15	
Con Gillies	5500	5	5	5	— ½
C Hall	12500	48	46	48	+ 2
C Marben	300	250	250	250	— 5
C Marcus	1000	15	15	15	
C Mogul	2635	355	350	350	
C Marisn	7410	580	565	570	— 5
C Mosher	1000	35	31	35	
C Neg	89733	26	23	23½	— 1½
Con Nichol	2000	15	14	14	— 1
C Rambler	400	169	169	169	+ 4
C Red P	21000	22	20½	21	
Conwest	500	615	610	615	+ 5
Cpcorp	16250	70	66	70	+ 3
Cop Fields	2266	128	126	126	— 3
Cop-M	56000	31½	29	30½	— 1½
Coulee	3800	46	45	45	
Cowich	600	34	34	34	+ 3
Craigmt	400	$12¼	12	12	— ⅛
Cstland	2000	30½	30	30½	— 1
Crowpat	2700	9½	8½	8½	— ½
D'Elda	22500	138	134	135	— 2
D'Aragon	3500	15½	15	15½	+ ½
Deer Horn	z100	22	22	22	
Doering	7000	12	12	12	— ½
Delhi	13500	13	12	12	— 1
Denison	1410	$64⅜	64	64⅜	— ⅛
Dicknsn	100	350	350	350	
Discovry	200	128	128	128	+ 2
Dome	150	$42½	42½	42½	— ⅜
Donalda	3500	16½	16	16	— ½
East Mal	z100	138	135	138	
East Sull	1800	555	550	550	— 5
Endako	350	$11⅝	11⅜	11⅝	+ ⅛
F'west T	5000	9	9	9	
F Mar	2000	205	205	205	— 3
Frobex	2850	470	465	465	
Gnt Masct	500	135	135	135	
Giant Yk	341	820	815	820	
Glenn	78900	20	18	18½	— 1
Goldray	2500	83	82	83	— 1
Goldrim	4500	34	33	34	+ 1
Gortdrm	1125	260	252	252	— 17
Grandroy	6500	34	34	34	
Granduc	3350	440	430	440	+ 10
Granisle	2000	580	580	580	+ 5
Green Pnt	1200	30	30	30	+ 1
Gulch	6400	35	34	35	
Gulf L	2000	6½	6½	6½	— ½
Gunnar	1000	147	145	145	— 5
Hastings	350	150	145	150	
Headway	3600	20	19	19	
Heath	3000	7	7	7	
High-Bl	500	$10⅞	10½	10½	
Hollinger	375	$24⅜	24⅜	24⅜	— ¼
Huds Bay	348	$67	66½	66½	+ ¼
Hu-Pam	500	10	10	10	+ 1
Hydra Ex	1000	18	18	18	— ½
Int Bibis T	760	61	61	61	— 1
Iron Bay T	3200	300	299	300	
Iso	500	141	141	141	+ 1
Jaye Exp	5600	17½	17	17	
Jelex	15500	25½	24	25	+ 1
Joliet	16700	31½	30	30	— 1
Jonsmith	2000	18½	17½	17½	— ½
Jowsey	1000	60	60	60	
Kam Kotia	3300	365	360	365	
Ker Ad	12602	$13	12¾	12¾	+ ⅛
Kelly Dsd	2000	15½	15½	15½	— ½
K Anacon	1465	110	108	108	+ 7
Kid Cper	65600	92	87	90	+ 2
Kirk Min	5063	13	12½	12½	
Kirk Twns	4000	14	14	14	
Kopan	2000	8	7½	7½	— 1
Lab Min	z50	$29	29	29	
L Dufault	1277	$13	12¾	12⅞	
Lakehead	1000	26	26	26	
L Shore	250	200	200	200	+ 20
La Luz	100	$15⅜	15⅜	15⅜	
Leitch	955	700	685	685	— 15
LL Loc	165	180	180	180	— 2
Lorado	600	90	90	90	— 1
Louvicrt	1500	21	20	20	— 1
Macassa	1470	160	160	160	+ 5
Macdon	1500	22½	21½	21½	— 1½
MacLeod	8100	66	65	65	+ 2
Madsen	800	132	130	132	+ 4
Marchant	200	140	140	140	+ 3
Martin	1500	27½	27	27	— 1
Match	1000	11½	11½	11½	
Mattgmi	1679	$13⅞	13½	13⅞	+ ⅜
Maybrun	5000	11	10½	10½	+ ½
Mc Intyre	550	$90	90	90	+ 1¼
McWat	5000	60	58	58	— 1
Merrill	100	81	81	81	— 1
Metal Min	2614	120	112	117	— 5
Midri	69600	52	46½	49½	+ 1½
Min-Ore	3257	10½	10½	10½	
Mt Wright	2000	25	25	25	
Multi-Mi	1085	140	138	138	
Nat Expl	2000	13	13	13	
Neolon	2500	6½	6½	6½	— ½
New Ath	2000	21	21	21	+ ½
New Bid	1000	4	4	4	— ½
New Cal	5700	28	26	28	+ 1
Newconx	1300	530	525	525	
N Harri	1000	13½	13½	13½	— ½
N Hosco	1400	251	250	250	
N Imperal	8300	370	360	365	
N Kelore	z140	6½	6½	6½	
Newlund	2150	15½	15½	15½	+ 1
N Mylama	500	20	20	20	+ 1½
N Que Ragl	1000	375	360	360	— 10
N Sen	15800	37½	36	36	— 1
Nick Rim	6100	12½	12½	12½	
Norbaska	2500	65	64	64	
Norgold	1600	9	9	9	
Norlex	4000	18	18	18	
Normetal	230	410	400	410	+ 5
Norpax	7900	8	8	8	
N Bordu	3000	10	10	10	+ 1
Norcal	14500	36	32	33	— 3
N Coldstm	2500	73	73	73	— 2
North Exp	2000	28	28	28	
Northgat	3675	520	515	520	+ 10
N Rank	z300	29	27	27	
N Rock	9500	32	31	32	+ 3
N Beauc	1000	60	60	60	— 4
Obaska	1000	9	9	9	
Opemska	750	$10¼	10¼	10¼	— ¼
Orchan	900	230	225	227	— 3
Osisko	2000	65	63	63	
Pamour	200	175	175	175	— 5
Paramaq	6500	10	9½	10	
Patino	742	915	910	915	+ 10
Pax Int	650	12	12	12	
Pce Exp	13114	73	72	72	— 1
Perron	5100	8½	8½	8½	
Pine Point	1080	$51½	51½	51½	— ½
Placer	825	$34½	34½	34½	
Pow Rou	1000	48	48	48	— 1½
Preston	6400	$18½	17⅞	18	
Purdex	3000	7	7	7	— ½
Pyramid	200	370	370	370	
Que Man	4650	23½	23	23	— ½
Q Matta	15325	102	95	97	— 4
Quemont	853	810	805	810	+ 5
Radiore	2500	58	58	58	
Rayrock	700	131	131	131	— 2
Rio Algom	3655	$30¼	29⅞	29⅞	— ⅛
Rio Alg c w	310	$15	14¼	14½	— ½
Rix Athab	1000	23½	22½	22½	— 2½
Roman	4087	$17⅝	17⅛	17½	
Ryanr	12000	10½	10	10	— 1
San Antoni	1000	20	20	20	— 1
Satellite	5000	25	24	25	+ 2
Sherritt	1914	400	395	395	
Sil Eureka	z200	88	88	88	
Silvrflds	100	325	325	325	
Silvmq	9400	29	27	27	— 2½
Sil Stand	500	95	95	95	— 3
Siscoe	2950	495	480	485	— 10
Stanrck	1125	250	245	245	
Steep R	1025	590	585	585	
Sullivan	1700	350	350	350	— 10
Sunburst	1000	8	8	8	
Teck Corp	890	495	490	490	
Texmont	3100	69	68	69	
Tex-Sol	1200	21	21	21	+ 1
Thom L	2250	50	50	50	
Tombill	1500	105	103	103	— 2
Torbrit	1000	52	52	52	— 3
Tormont	2313	7	7	7	
Tribag	5900	123	118	123	+ 3
Trin C	20000	10	10	10	+ ½
U Buffadn	2000	37	37	37	— ½
Un Cmstk	2100	11	10½	10½	— ½
Un Keno	1150	360	356	360	
Upp Can	900	135	135	135	+ 3
Urban Q	6000	14	13	13	— 1
Vespar	7000	42	40	40	+ 2
Wasmac	z300	76	76	76	
White Star	2000	30½	30½	30½	+ ½
Wilco	3000	39	39	39	
Willroy	1000	110	110	110	
Windfall	2200	18½	18½	18½	+ ½
Win-Eld	4000	18½	18	18½	+ ½
Yale Lead	1000	18	18	18	— 1½
Zenmac	z200	25	25	25	
Zulapa	1500	17	17	17	

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Cgn Net
Alminex	z40	425	425	425	
A Led	12000	17	16	16½	+ ½
Anchor	1000	7	7	7	+ ½
Asamera	500	415	415	415	+ 5
Banff	2190	$13¾	13⅜	13⅜	— ⅛
Calvert	4000	25½	25	25	— ½
CS Pete	3900	204	196	203	+ 3
C Ex Gas	1400	375	370	375	
C Gridoil	616	605	600	600	
C Homestd	2300	203	201	201	— 2
C Ll Pete	z182	17	17	17	
Cdn Sup O	4400	$37¼	36⅝	37	+ ½
Cdn Tricnt	5578	635	525	615	+ 70
Cent Del	1725	$11⅛	10⅞	11⅛	+ ⅛
Chieftan D	525	650	630	630	— 10
C West P	z57	140	140	140	
Dynamic	9550	102	98	98	— 2
Fargo	1000	355	355	355	+ 5
French Pt	860	440	430	430	
Gr Plains	1325	$12¼	11⅞	11⅞	— ⅜
Gt COilsds	250	$12¼	12¼	12¼	
Int Helium	5100	355	350	350	
Mill C	13057	106	100	101	— 8
NC Oils	300	300	300	300	
Northld	500	6½	6½	6½	
Numac	2400	325	320	320	— 10
Numac wt	2220	67	66	66	+ 2
Okalta	z25	11	11	11	
Permo	10480	21½	21	21	— 1
Peruv	1000	350	335	350	+ 15
Petrol	2000	57	55	56	— 3
Place G	7600	240	234	238	— 2
Prairie Oil	100	400	400	400	— 30
Prov G	19135	650	640	645	
Ranger	1400	240	239	240	+ 1
Scurry Rn	300	$22	21¾	22	+ ½
Spooner	8000	69	67	69	+ 3
Triad Oil	4000	194	192	194	+ 2
U Canso	7600	260	255	256	— 4
U Can r	74247	9	7½	8	
Un Reef P	2000	16	16	16	— 3
Vandoo	2000	6	5	5	
Wespac	500	18	18	18	
W Decalta	2700	255	251	251	— 4
W Declt w	700	113	112	113	+ 3

Total des Ventes : 2,466,000.

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Chrysler Corporation ....(X)	$0.50	tr.	16-6-67	4-5-67
Great Lakes Paper	$0.25	tr.	3-7-67	5-6-67
Husky Oil Canada Ltd.	$0.15	tr.	30-3-67	1-5-67
Imperial Life Assurance of Can (XX)	$1.10	tr.	1-7-67	8-6-67
Investors Mutual of Can.	$0.03	—	1-5-67	28-4-67
Lucky Lager Breweries	$0.06	—	1-5-67	20-4-67
MRA Holdings ("A" & "B")	$0.16	—	1-5-67	15-4-67
Liberian Iron Ore ....(X)	$0.25	—	19-5-67	28-4-67
Selkirk Holdings "A"	$0.07½	tr.	30-6-67	14-6-67
W. Pac. Products & Crude Oil	$0.06¼	tr.	15-5-67	28-4-67

(X) — Payable en argent américain.
(XX) — Augmentation de 10 cents.

fonds mutuels

CLOTURE DU 19 AVRIL 1967

	Achat	Vente
Adanac	2.52	2.75
Andreae Equity	3.49	3.81
All Cdn Com	7.63	8.36
All Cdn Div	9.56	10.48
American Growth	6.24	6.82
Associate Investors	5.47	5.53
Beaubran	39.90	43.32
Cdn Gas Energy	11.30	12.38
Cdn Investment Fund	4.09	4.49
Cdn Scudder Fund	16.65	16.65
Cdn Trusteed	4.76	5.20
Canfund	54.54	57.27
Champion Mutual	7.23	7.86
Collective Mutual	6.18	6.72
Commonwealth Intl	10.58	11.59
Commonw'th Intl Leverage	10.55	11.56
Corporate Investors	5.91	6.46
x Dividend Shares	3.68	4.01
Diversified Income A	1.46	1.61
Diversified Income B	5.32	5.84
Dominion Compound	4.37	4.75
x Dreyfus	14.40	15.72
European Growth	6.19	6.77
Executive Fund of Cda	7.32	7.69
Fonds Collectif A	7.12	7.74
Fonds Collectif B	5.27	5.43
Fonds Collectif C	8.34	9.06
Fonds Desjardins A	4.86	——
Fonds Desjardins B	4.76	——
Fraser	10.87	10.92
Gis Compound	8.62	9.42
Gis Income	3.99	4.36
Growth Equity	5.55	6.07
Growth Oil and Gas	15.30	——
Guardian Growth	5.86	6.41
Harvard	9.60	10.44
Investors Growth	9.93	10.80
Investors Intl Mutual	6.48	7.44
Investors Mutual	5.26	3.72
Keystone Canada	8.18	8.99
x Keystone Cust S-1	22.69	24.75
x Keystone Cust S-4	6.88	7.51
x Keystone Cust K-2	7.00	7.65
Le Fonds P.E.P.	4.24	4.61
Molson M Fund	3.67	3.74
Mutual Accumulating	5.45	5.96
Mutual Bond	8.76	9.15
Mutual Growth	5.67	6.20
Mutual Income	6.31	6.90
Natrusco	11.57	12.07
Natural Resources	6.37	6.96
x One William Street	16.34	16.34
Pret et Revenue Mutuel	7.33	8.01
Provident Mutual	6.49	7.06
Radisson	4.52	4.96
Regent Fund	9.16	10.01
x Research Investing	15.91	17.39
Savings Investment	7.33	8.01
x TV Electronics	10.44	11.38
Timed Investment Fund	6.65	6.68
United Accumulative	10.00	10.93
Universal Svgs Equity	5.47	5.98
Western Growth	5.38	5.88

x—Fonds americains.

Cours du dollar

MONTREAL — En hausse de 1/32, le dollar américain est coté à $1.08 7/32 en argent canadien. La livre sterling est inchangée à $3.02 15/16.

NEW YORK — En baisse de 1/64, le dollar canadien est coté à $0.92 25/64 en argent américain. La livre sterling fléchit de 7/64 à $2.79 29/32.

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

Le client d'une banque se fait détrousser

Un individu, âgé d'environ 25 ans, a détroussé, à l'entrée de la Banque Canadienne Nationale, 5551 avenue du Parc, un client qui entrait à la banque. Le voleur, à la pointe du revolver, a dérobé $400 et a pris la fuite dans l'automobile de la victime. Quelques instants plus tard, les policiers du poste 17, ont pris en chasse le voleur, et en face du 220 Bernard Ouest, ont capturé un suspect. Le sergent-détective Filiatreault, du bureau des enquêtes criminelles a conduit le suspect au poste et poursuit son enquête.

Trois blessés dans un incendie

Trois membres d'une même famille ont été transportés à l'hôpital à la suite de l'incendie de leur maison de deux étages, la nuit dernière, à Ottawa. Ils ont reçu les premiers soins de l'hôpital "General" d'Ottawa, souffrant de brûlures légères. M. Alcide Fredette, âgé de 50 ans, sa femme, âgée de 49 ans et leur fils Jean-Guy ont réussi à sortir de leur maison en flammes, s'infligeant pourtant des blessures au visage et aux mains. On n'a pu déterminer encore la cause de l'incendie.

VOL D'UN CAMION

Un camion propriété de la compagnie de transport Kingsway, a été volé la nuit dernière dans la cour de stationnement de la compagnie. A huit heures, ce matin, on a constaté la disparition du camion, chargé de marchandises.

Dévoilement d'une murale

La Société générale de financement procédait hier, dans son bureau de la rue St-Jacques, au dévoilement d'une murale de Claude Vermette, céramiste. Cette murale faite de tuiles cuites est un produit de la Cégélec Industrie Inc., de Laprairie, laquelle devient la première entreprise à manufacturer au Québec ce produit aujourd'hui largement utilisé pour le revêtement des murs. Les stations du métro de Montréal, l'aérogare de Dorval et le pont-tunnel Louis-H. Lafontaine offrent des exemples de ce mariage de la technique industrielle et de l'architecture. Nous apercevons dans l'ordre : M. Claude Vermette, M. Pierre Jacquier, président de la Compagnie générale d'électro-céramique de France, et M. René Paré, président de la SGF.

Recommandations de la police de Montréal à la Commission Prévost

par Réginald MARTEL

Le directeur Jean-Paul Gilbert a rendu public le mémoire du Service de la police de Montréal au comité canadien de la réforme pénale et correctionnelle. Le mémoire présente un certain nombre de recommandations non encore entendues par la Commission Prévost et apporte des éclaircissements sur certaines autres. Parmi les premières :

- **adoption du système français du juge d'instruction ou d'un système mixte de procureurs publics afin de procéder à une espèce de préenquête ;**
- **que la philosophie pénale et correctionnelle soit fondée sur la réalité sociale canadienne contemporaine et non sur des fictions purement légales;**
- **création, au sein du Conseil national (fédéral) de la recherche scientifique, d'une direction de la criminologie qui élaborerait, en collaboration avec les universités, une politique de recherche;**
- **création d'un organisme permanent pour assurer le prolongement des travaux du comité de la réforme pénale et correctionnelle.**

Le mémoire de 34 pages souligne tout d'abord que la tradition pénale et correctionnelle, héritée des Anglo-saxons, est rarement remise en question. Pour élaborer un droit juste, il faut comprendre certains postulats qui sont issus à la fois d'un idéal démocratique et d'un idéal scientifique.

Connaître la réalité sociale actuelle

L'élaboration logique des règles de droit doit donc se faire à partir d'une connaissance sérieuse, scientifique même, de la réalité sociale actuelle. Il faudra déterminer ce que la société doit exiger des citoyens et ce que les citoyens doivent exiger de la société.

Dans l'optique de cette philosophie, le crime est un acte pour lequel la législation criminelle prévoit une sanction. L'énoncé d'une définition du crime implique le pouvoir d'intervention des agents de contrôle social. Il faut établir les limites légales de ce pouvoir d'intervention.

La punition, qui affirme le caractère répréhensible d'un acte, doit rencontrer à la fois les exigences légales, proportionnées à l'acte posé, et les exigences de reclassement social de l'individu qui a commis le crime. Il faut donc réconcilier des concepts légaux et des concepts sociologiques et psychologiques.

Selon la police de Montréal, il ne faut pas penser en termes de "punition versus traitement". Dans l'ensemble des sanctions, il faut faire l'évaluation de l'efficacité de chacune. De cette philosophie, il découle encore que la loi criminelle doit être définie en termes sociaux plutôt que moraux.

La recherche en criminologie devrait mener à l'élaboration d'une véritable sociologie du droit, qui comprendrait l'étude de tous les processus de l'administration de la justice, de la procédure de comparution à la fonction de juge, du rôle du ministère public au processus de condamnation et d'exécution des peines, etc.

Il est temps que l'on pense à développer la science policière, qu'on définisse clairement le rôle social de la police, qu'on étudie l'étendue de ses pouvoirs, qu'on précise ses relations avec l'appareil judiciaire, qu'on investisse dans la recherche sur la police scientifique et enfin qu'on accorde plus d'importance aux standards d'éducation des policiers.

Le mémoire recommande aussi l'intégration des forces policières canadiennes. Cela implique une refonte de la carte policière du pays et surtout des grandes villes. Intégration veut dire aussi établissement de liens de communications entre les corps policiers, élévation des standards de scolarité requis pour l'entrée dans la police, formation continue pendant les années de service et enfin, création d'une "centrale d'information" pour combattre plus efficacement le crime organisé.

La pré-enquête par procureurs publics

On se demande, à la police de Montréal, si le système d'accusation qui est le nôtre ne doit pas céder la place, sinon au système français du juge d'instruction, tout au moins à un système de procureurs publics qui procéderaient à une sorte de préenquête.

Le juge d'instruction, dont le souci est la manifestation de la vérité beaucoup plus que le respect des règles de procédure, serait une institution souhaitable à plus d'un titre.

Le mémoire explique qu'il ne s'agit pas tellement de savoir s'il faudrait allonger la période de vingt-quatre heures durant laquelle un suspect doit comparaître devant un juge, mais plutôt de savoir si la détention sera ordonnée par la police seulement ou si elle sera contrôlée par un juge.

La police devrait avoir plus de latitude pour recueillir des informations des témoins et des suspects. On devrait de plus lui accorder une immunité relative, car "on intente trop souvent des poursuites judiciaires sans fondement valable." On devrait aussi étudier la possibilité de permettre l'utilisation du polygraphe, des tables d'écoute et d'autres techniques d'enquête, sous réserve d'une autorisation qui pourrait être émise par un juge d'instruction.

Sous le chapitre "Le prévenu devant la justice", la police de Montréal propose de nombreuses modifications aux lois et coutumes actuelles :

- **ceux qui refusent de témoigner, après avoir reçu la protection du tribunal, devraient encourir des peines plus lourdes;**
- **les allocations et honoraires versés aux témoins devraient être augmentés car des témoins, de peur de perdre leur salaire, négligent de communiquer à la police des renseignements importants;**
- **les témoins devraient être protégés contre une publicité tapageuse susceptible de tarir leur désir de servir la justice;**
- **on devrait permettre aux policiers de procéder, plus souvent qu'ils le peuvent actuellement, par voie de sommations dans les cas d'infractions mineures;**
- **la procédure de cautionnement est profondément vexatoire. Tandis que les riches sont libérés facilement, les pauvres doivent demeurer dans les cellules pour un même délit, faute d'argent, sans pouvoir préparer leur défense. La "garde à vue" pourrait peut-être être utilisée dans certains cas;**
- **les défavorisés sont une proie facile pour la justice. "Nous sommes tentés de proposer la nomination de défenseurs publics nantis des mêmes pouvoirs que le procureur de la poursuite. (. . .) La formule du juge d'instruction pourrait obvier à cette situation puisque celui-ci est réputé pour recueillir les faits tant à charge qu'à décharge pour l'accusé";**
- **la comparution devrait se faire de façon plus discrète pour éviter qu'une accusation portée contre un innocent cause un préjudice irréparable;**
- **les ministères provinciaux de la Santé et de la Justice devraient mettre à la disposition de l'appareil judiciaire, mais indépendamment de lui, des bureaux permanents de consultation médicale et psychiatrique.**
- **d'autres recommandations, qui concernent la sentence individualisée et le dossier de personnalité, ont été longuement explicitées par M. Gilbert au cours des dernières semaines. Notons cependant que le mémoire recommande en plus l'adoption d'un système de "juges d'application des peines" et s'inquiète de la nomination des juges par le parti politique au pouvoir.**

Les arrestations préventives

La "somme policière" de M. Jean-Paul Gilbert aborde un sujet d'actualité latente qui prend un certain relief à l'occasion de l'Expo et des fêtes canadiennes et canadiennes-françaises qui s'annoncent : l'action policière à l'occasion de manifestations.

"Parmi toute la batterie des mesures de sécurité, il en est une qui, selon nous, devrait être prévue pour ces individus qui, sans avoir commis manifestement d'actes criminels, constituent par leur comportement antérieur ou déclaré une menace à la paix et au bon ordre."

"Ainsi, par exemple, il y aurait lieu parfois de garder à vue, pas nécessairement en cellule, un individu qui aurait l'intention de commettre un homicide sur la personne de sa femme ou encore un individu qui aurait l'intention d'attenter à la sûreté de l'Etat, à certaines journées de fêtes nationales."

"Ces deux derniers cas sont bien sûr des exemples fictifs mais ils manifestent l'utilité d'avoir semblable mesure de sécurité. Une telle mesure existe déjà dans nos lois électorales fédérales, provinciales et municipales. Elle prévoit, à l'encontre des fauteurs de trouble les jours d' lections, la détention jusqu'à la fermeture du scrutin et ce, sans autre forme d'accusation."

"Nous croyons que la police, par une telle mesure préventive, pourrait assurer à la fois la protection de la société et la protection de l'individu contre lui-même."

"Il resterait à prévoir les cas où les policiers devraient appliquer cette mesure et les circonstances où ils ne devraient pas le faire mais encore ici, le concept d'état dangereux vient aider le policier à faire la discrimination nécessaire."

"Le concept d'état dangereux ne s'applique donc plus uniquement à l'état dangereux d'un individu particulier mais aussi et surtout à une situation qui, telle qu'elle se présente, est devenue ou risque de devenir dangereuse. Le concept d'état dangereux a donc une extension plus large et sert à définir la fonction préventive de la police."

Les dauphins du cirque marin ALCAN à l'Expo 67 ont suivi des cours pour animaux savants en Floride.

BASSISTE
Age de 17 à 20 ans
Demande pour orchestre de "Ye Ye".
3 ans d'expérience
Pour information :
RICHARD
Téléphone : 681-4751

COMMIS VENDEURS
Pour centre de rénovation, expérience indispensable. Excellentes conditions de travail.
Se présenter directement à :
GOINEAU & BOUSQUET Cie Ltée
164 boul. Des Laurentides
Pont Viau

VILLE DE REPENTIGNY
PROVINCE DE QUEBEC

Des soumissions scellées seront reçues par le soussigné, jusqu'à quatre heures de l'après-midi du lundi 1er mai 1967 pour l'entretien et la réparation du pavage dans la Ville de Repentigny.

Les formules de soumissions peuvent être obtenues à l'Hôtel de Ville de Repentigny, 435 rue Notre-Dame à Repentigny, P. Qué.

L'adjudication du contrat est assujettie à la législation provinciale et municipale.

Les soumissions reçues seront ouvertes à la séance du conseil municipal à 8 heures et 30 minutes du soir le 1er mai 1967.

Le conseil municipal ne s'engage à accepter aucune des soumissions si jugé opportun.

H. LEON LEBLANC, F.C.I.S.,
Contrôleur et greffier.

CITE DE JACQUES-CARTIER
SOUMISSIONS
CHEMIN GENTILLY, de Vermont à Boulevard Jacques-Cartier

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "SOUMISSION" et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 4.00 heures P.M., le 2 mai 1967, pour les travaux suivants :

Egouts : 3,865 pi. lin. 18"
525 pi. lin. 15"

Aqueduc : 200 pi. lin. 6"
3,020 pi. lin. 8"
1,545 pi. lin. 24"

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les Ingénieurs-Conseils J. A. Lalonde, L. Girouard & L. Letendre, 8790 Avenue du Parc, Montréal 11, desquels on obtiendra les formules, de même que les plans et devis moyennant un dépôt de $20.00 en argent ou en chèque visé. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les six (6) jours qui suivront la réception des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la Cité de Jacques-Cartier, pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Robert Boiteau, Greffier,
Hôtel de ville,
Cité de Jacques-Cartier.

Décès

BERTHIAUME (Rose) — A Montréal, le 19 avril 1967, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Joseph Berthiaume, née Rose Morneau. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
745 est, boul. Crémazie.
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIGUE (Madeleine) — A Jacques-Cartier, le 18 avril 1967, à l'âge de 43 ans, est décédée Mme Albert Bigué, née Madeleine Langlais, demeurant 2745, Ste-Hélène, Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils Inc.
527, rue Ste-Hélène, Longueuil
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHETTE (Isidore) — A Jacques-Cartier, le 19 avril 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Isidore Blanchette, demeurant à 811 Verchères, Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 avril. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils Inc.,
527, rue Ste-Hélène, Longueuil,
à 2 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jude, où le service sera célébré à 3 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIES (Exzilda) — A Verdun, le 18 avril 1967 à l'âge de 81 ans est décédée Mme veuve Henri Boies, née Exzilda Payette, demeurant 4034, rue Claude. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOLDUC (Berthe) — A Montréal, le 19 avril 1967 à l'âge de 69 ans est décédée Mme Euclide Bolduc, née Berthe Bibeau ; demeurant à 4601 Lafontaine. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des nouveaux salons
Alfred Dallaire Inc.,
4504 rue Ste-Catherine est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Barnabé-Apôtre, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOVET (Mathilde) — A Montréal, le 18 avril 1967, est décédée Mme veuve Victor Bovet, née Mathilde Jeantet le 19 mai 1887 à Beaucroissant, Isère, France, épouse de feu Victor Bovet, fondateur des magasins Bovet. Lui survivent sa fille Renée (Mme Edgar Rousseau), son fils Marc, président des magasins Bovet, sa bru Mme Marc Bovet (Madeleine Dupuis), son gendre M. Edgar Rousseau, directeur de l'Ecole St-Louis de Gonzague, ses petits-fils Jean-Marc et André Rousseau, Pierre, Jean-Luc, Jacques et Marc-André Bovet, sa belle-soeur Mme veuve Joséphine Sauge-Merle, ses beaux-frères Claude Bovet, à Montréal, Antoine Bovet, en France, et plusieurs nièces et neveux à Montréal et en France. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle Marie-Anne et Chapleau, à 8 hrs 30.

BROCHU (Yvonne) — A Ville d'Anjou, le 19 avril 1967, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme veuve Ferdinand Brochu, née Yvonne Syrie, demeurant 8389, avenue Chénier, Ville d'Anjou. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois
8628, rue Hochelaga
à 9 hrs, pour se rendre à l'église Notre-Dame-d'Anjou, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRULOTTE (Georges) — A Montréal, le 19 avril 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Georges Brulotte, époux de Gisèle Guénard; demeurant à 1800, Godin, Ville Laflèche. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthier Enrg.
2521, rue Ste-Catherine est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, de Mtl, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNELLE (Paul) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 54 ans, est décédé Paul Brunelle, époux d'Annette Dominique, demeurant rue St-André. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
à 9 hrs, pour se rendre à l'église des Pères St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BUJOLD (Lucienne) — A Montréal, le 19 avril 1967 à l'âge de 58 ans est décédée Mme Arthur Bujold née Lucienne Bourget, fille de feu M. O. Bourget, mère de Jeanne-d'Arc, Jacques, Carmen, Guy, Thérèse, Jean-Pierre, André, Denise, Madeleine et Lise. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
2590, rue Rouen
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Eusèbe, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CADIEUX (Léonida) — A Rigaud, le 18 avril 1967, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Pierre Cadieux, née Léonida Chartrand, mère de Soeur Gilberte Cadieux, communauté des Soeurs Grises de Montréal. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Fils
Rigaud
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CANTARA (Albert) — A Montréal, le 19 avril 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé Albert Cantara, époux de Marie-Anne Préville, demeurant à 3242 Desmarteau, autrefois de Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Victor où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARPENTIER (Lionel) — A Montréal, le 17 avril 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé Lionel Charpentier, maître-barbier de l'hôpital Royal Victoria, époux en 1ères noces de feu Alice Therrien, en 2èmes noces de feu Thérèse Ferland, 3èmes noces de feu Aline Guérard, et en 4èmes noces d'Hélène Primeau. Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922, boul. Rosemont
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAPLEAU (J.-Paul) — A Hollywood, Floride, le 17 avril 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé M. J.-Paul Chapleau, ingénieur civil, et ex-président de la Quémont Construction, époux d'Alice Hébert. Il laisse ses soeurs, Thérèse, Ernestine et Mme Juliette Villeneuve. Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 10 hrs 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHICOINE (Alice) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Léonidas Chicoine, née Alice Côté, demeurant à Beloeil. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Demers
831, rue Mgr-Laval
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Charles-sur-Richelieu, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S. V. P. pas de fleurs.

CONTANT (Maurice) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 2 ans, est décédé enfant Maurice Contant, fils de Maurice Contant et de Nicole Auclair, demeurant à 8392, Casgrain. La cérémonie des anges aura lieu vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
8535, rue St-Laurent
pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où la cérémonie sera célébrée à 2 hrs p.m., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Edmond) — A Montréal, le 17 avril 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Edmond Côté, époux de Gertrude Lande, demeurant 430 Prince-Arthur ouest. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518 est, rue Rachel
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Salette, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DALPE (Olivon) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Olivon Dalpé, époux d'Alexina Roy, demeurant 10,226, Chartont, Montréal. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2805 rue Alfred
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église Sts-Martyrs-Canadiens, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELORME (Hervé) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 86 ans, est décédé Hervé Delorme, époux en 1ères noces d'Eva Leclair et en 2èmes noces de Juliana Bégin, et père d'Hervé, René, Guy, Jean, et Jacques. Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire.
Magnus Poirier Inc.
10,526, rue St-Laurent
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESMARAIS (Gérard) — A Montréal, le 19 avril 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé Gérard Desmarais, époux de Rose Houde, demeurant rue St-Hubert. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766, rue St-Hubert
à 9 hrs 40, pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCLOS (Jean) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Jean Duclos, époux de Rachel Deslandes, demeurant à 8620 Berri. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS (René) — A Montréal, le 19 avril 1967, à l'âge de 49 ans, est décédé M. René Dupuis, époux d'Anna Marois, demeurant à 2653 Centre. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOISY (René) — A l'hôpital des Deux-Montagnes, le 17 avril 1967, à l'âge de 65 ans est décédé M. René Foisy, ex-garagiste de Maisonneuve, époux de Béatrice Hotte. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
627 rue Principale, Ste-Dorothée
pour se rendre à l'église de Ste-Dorothée, où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRANCOEUR (Olier) — A Laflèche, le 18 avril 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Olier Francoeur, époux en 1ères noces de feu Marie Picard, et en 2èmes noces de Lauria Latour, demeurant 3298, Grand Boulevard, Laflèche. Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils Inc.
3219, rue Grande-Allée, Laflèche
à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Eudes, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GADOUA (André) — A Montréal, le 19 avril 1967, à l'âge de 45 ans, est décédé M. André Gadoua, demeurant à 1914, Cadillac. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259, boul. Monk
pour se rendre à l'église St-Jean-Damascène, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Edouard) — A Montréal, le 19 avril 1967, à l'âge de 78 ans, 4 mois, est décédé M. Edouard Gagné, époux de Léa Tremblay, demeurant 2069, Ile de la Visitation. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
10,540, rue Papineau
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAULIN (Jeanne) — A Pointe-Saint-Charles, le 19 avril 1967 à l'âge de 45 ans est décédée Mme Marcel Gaulin, née Jeanne Guérard, demeurant 1649 rue Wellington. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
1270, rue Laprairie
à 10 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 10 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Laurette) — A Laprairie, le 18 avril 1967, à l'âge de 55 ans, est décédée Mlle Laurette Gravel, fille de M. et Mme Oscar Gravel. Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin
425, chemin St-Jean, Laprairie
pour se rendre à l'église Nativité, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUIMOND (Guy) — A St-Cyrille de l'Islet, le 18 avril 1967, à l'âge de 36 ans, est décédé Guy Guimond, fils d'Adélard Guimond, et de Corine Lord. Les funérailles auront lieu le 22, à 10 hrs 30, à la paroisse de St-Cyrille de l'Islet. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JODOIN (Francine) — A Jacques-Cartier, le 18 avril 1967, à l'âge de 13 ans, est décédée Mlle Francine Jodoin, fille de Jean-Paul Jodoin, et de Lucienne Huneault; soeur de Ginette et Lucie; demeurant 144, rue Arsène, Notre-Dame-de-Fatima, Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed. Darche et Fils Inc.
86, rue Longueuil
via St-Charles, Longueuil
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Fatima, Jacques-Cartier, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOHNSTONE (Earl-J.) — A Montréal, le 19 avril 1967, est décédé Earle-J. Johnstone ; époux de Florence Jackson, demeurant à 2051 Jolicoeur; frère d'Anne (Mme H. G. Thomson), de Noranda, Qué., Edith (Mme A. Starkey), et Robert, de Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk
à 9 hres 30, pour se rendre à l'église Holy-Cross, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABRECQUE (Adélia) — A St-Zotique, le 18 avril 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Ernest Labrecque, née Adélia Cloutier, demeurant chez son fils Lionel, hôtelier à St-Zotique. Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-E. Ménard & Fils
Coteau Landing
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Zotique, où le service sera célébré à 11 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFOND (Denis) — A Montréal, le 19 avril 1967, à l'âge de 40 ans, est décédé M. Denis Lafond, époux de Joyce Bastedo, fils d'Ovila Lafond et d'Hélène Lafortune. Il laisse dans le deuil 7 soeurs et 5 frères. Prière de ne pas envoyer de fleurs, dons à la Société Canadienne du Cancer. La dépouille mortelle est exposée aux salons
J.-R. Deslauriers Ltée
5650, chemin Côte-des-Neiges
Avis des funérailles plus tard.

LAMOTHE (Marie-Rose) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme veuve Roméo Lamothe, née Marie-Rose Desnoyers; mère de Pierre et Roger. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.
5359, 11e Avenue, Rosemont
à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 8 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANOUE (Antoinette) — A Montréal, le 19 avril 1967, est décédée Mlle Antoinette Lanoue, fille de feu Edouard Lanoue, et de feu Octavie Tremblay, demeurant 5151, rue St-Denis. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 8 hrs 30, et de là au cimetière de St-Jean, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LA ROSE (Wilfrid S.) — A Montréal, le 19 avril 1967, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Wilfrid S. La Rose, époux de Georgianna Blanchard. Il laisse ses beaux-fils Emile et Georges Blanchard, son demi-frère Emile Marcotte. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin
835 est, avenue Laurier
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 hres 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Aurèle) — A Ville St-Pierre, le 18 avril 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Aurèle Lauzon, époux d'Antoinette Lajoie, père de Pierrette (Mme J. Martin), Henriette (Mme M. St-Germain), François, Raymond, Gérard, Charles, Thérèse et Louise. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345 rue Notre-Dame, Lachine
à 9 h. 40, pour se rendre à l'église St-Pierre-aux-Liens où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE (Clément) — A St-Damien-de-Brandon, le 18 avril 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Clément Lavallée, époux de Régina Frappier. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira du sous-sol de
l'église St-Damien
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Damien de Brandon, où le service sera célébré à 3 hrs p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Yves Poitras, St-Gabriel de Brandon.

LAVOIE (Jeanne-C.) — A l'hôpital Notre-Dame, le 19 avril 1967, est décédée Jeanne-C. Lavoie, épouse de Aimé Lavoie, ancien employé des postes. Elle était la fille de Joseph Charlebois et de Blanche Hérard, tous deux décédés, soeur de Roland Hérard-Charlebois, également décédé. Outre son époux, lui survivent sa soeur Lili (Mme Hervé Major), son beau-frère Hervé Major, sa belle-soeur Louise-B. Charlebois (Mme Roland-H. Charlebois), sa nièce Denyse Major-Lawless (Mme H. A. Lawless), une tante, Mlle Chriotte Charlebois. La dépouille mortelle est exposée aux salons
J.-R. Deslauriers Ltée
5850 chemin Côte-des-Neiges
Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant, départ à 8 hrs 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBEL (Clariste) — A Jacques-Cartier, le 18 avril 1967, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Rival Lebel, née Clariste Lobier. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Réal, André, Gilberte; demeurant 1270, Lafayette, Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed. Darche et Fils Inc.
86, rue Longueuil
via St-Charles, Longueuil
à 9 hrs 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, Jacques-Cartier, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière St-Georges, Jacques-Cartier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ESPERANCE (Yzella) — A Montréal, le 19 avril 1967, à l'âge de 70 ans, est décédée Yzella Hairnois, épouse de feu Anatole L'Espérance, demeurant 4558 Ontario est. Elle laisse dans le deuil M. et Mme A. L'Espérance, M. et Mme Lucien L'Espérnace, M. et Mme Marcel L'Espérance, M. et Mme André L'Espérance, et de nombreux petits-fils. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville et Gingras
(Alfred Dallaire Inc.)
4504, rue Ste-Catherine est
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Barnabé, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LONGPRE (Jeannette) — A Montréal, le 17 avril 1967, à l'âge de 56 ans, est décédée Mme veuve Antonio Longpré, née Jeannette Bouchard, demeurant 2076 Davidson. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUCARELLI (Bernadino) — A Montréal de 18 avril 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé Bernadino Lucarelli, époux de Catherine D'Ascola, frère de Constantino, et oncle de Pasquale et Antonio Lucarelli. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALBOEUF (Edna) — A Vaudreuil, le 18 avril 1967, à l'âge de 61 ans, est décédée Edna Cousineau, épouse de Léo Malboeuf. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Castonguay & Fils
28, rue St-Michel
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Vaudreuil où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

METRAS (Lucienne) — A Lachine, le 19 avril 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Eric Métras, née Lucienne St-Onge, et mère de Jacques, Richard, Raymonde (Mme J. Morel), et Marjelaine (Mme N. Duranceau. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
620, rue Provost, Lachine
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église du Très-St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NEVEU (Georgianna) — A Montréal, le 19 avril 1967, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve Roméo Neveu, née Georgianna David. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6320, rue St-Denis
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NORMANDIN (Laurenza) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 69 ans, est décédée Laurenza Amyot, épouse de feu Elphège Normandin, marchand de provision; mère de Georgette, Juliette (Mme Hébert), Guy, Yvette (Mme Auclair), Lucille (Mme Giard) et Roger. Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
8078, rue Drolet, coin Jarry
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARENT (Paul-Emile) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé Paul-Emile Parent, époux de Cécilia Gibeault. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6603, rue St-Laurent
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PINEAULT (Pauline) — A Montréal, le 19 avril 1967, à l'âge de 47 ans est décédée Mme François Pineault, née Pauline Prévost ; demeurant à 4950 Pie-IX. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthier Enrg.,
2521, rue Ste-Catherine est
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Albert-le-Grand, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRENOVOST (Cécile) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Stolent Prénovost, née Cécile Roger. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERT (Servais) — A St-Laurent, le 20 avril 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Servais Robert, époux de Thérèse Sarolia, demeurant à 1080, boul. O'Brien. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
790, boulevard Ste-Croix
pour se rendre à l'église de St-Laurent, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-PIERRE (Hector) — A Montréal, le 18 avril 1967 à l'âge de 81 ans est décédé M. Hector St-Pierre, époux de Rose-Anna Quintal, demeurant 7356 Rousselot. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAUVE (Joseph) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Joseph Sauvé (Le Noir), époux de feu Bernadette Lalande, autrefois de St-Hermas. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-P. Filion
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARIA (Pacifique) — A Montréal, le 19 avril 1967, à l'âge de 88 ans, 11 mois, est décédé M. Pacifique Savaria, époux en 1ères noces d'Angelina Racicot, et en 2es noces de feu Ada Duguay. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
2590, rue Rouen
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRIBBLE (George-Ernest) — Soudainement, à son domicile, le mardi, 18 avril 1967, est décédé George-Ernest Tribble, époux de Ninette Demers. Les funérailles ont eu lieu privément. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

TURGEON (Wilfrid) — A Montréal, le 19 avril 1967 à l'âge de 72 ans est décédé M. Wilfrid Turgeon, époux de Marie-Jeanne Pellerin, demeurant 966 St-Philippe. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame ouest
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VENNE (Isabelle) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 53 ans, est décédée Isabelle Chartrand, épouse d'Emilien Venne. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
130, boul. Henri-Bourassa est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VILLENEUVE (Albert) — A Montréal, le 18 avril 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Albert Villeneuve, fils de feu Joseph Villeneuve, et de feu Clarince Dery; demeurant 2111, Fullum. Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
2590, rue Rouen
pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Paretns et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Remerciements

DI-IORIO (Michel) — Mme Michel Di-Iorio, et son fils Frank remercient tous les parents et amis pour leur offrande de messes, de fleurs, de sympathies, télégrammes reçus à l'occasion du décès de M. Michel Di-Iorio. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REID — La famille Reid remercie sincèrement parents, amis et voisins, pour la sympathie et la bonté qui ont été exprimées lors du décès d'un mari et père bien-aimé. Remerciements spéciaux aux Révérands Pères H. Cloutier et G. Quenneville pour les bons mots qu'ils ont exprimés et à toutes les personnes qui l'ont aidé dans ses dernières minutes en cette vie.

ST-HILAIRE (Napoléon) — Mme Napoléon St-Hilaire et sa famille, remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Napoléon St-Hilaire, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympahties, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. A ceux qui ont omis de s'inscrire ou de laisser leur adresse, l'expression de notre plus vive gratitude.

MONUMENTS EXCLUSIFS
Monuments St-Jean Ltée
4514, St-Joseph, St-Vincent-de-Paul
APPELEZ ET COMPAREZ NOS PRIX 661-4949